



La Pologne des Belges

ÉVOLUTION
D'UN REGARD

(XX^e–XXI^e siècles)

SOUS LA DIRECTION DE

Przemysław
Szczur

La Pologne des Belges

La Pologne des Belges

ÉVOLUTION
D'UN REGARD

(XX^e–XXI^e siècles)

SOUS LA DIRECTION DE

Przemysław
Szczur

Unum Press

Kraków 2021

Évaluateurs scientifiques

Joanna Pychowska et Tomasz Chomiszczak

Couverture

Marta Jaszczuk

Révision linguistique

Luc Leguérinel

La publication de ce livre s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par le Centre national de la recherche scientifique polonais (National Science Centre, Poland, research project 2018/30/M/HS3/00153).



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence **Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International**.

Copyright © 2021 by Université pédagogique de Cracovie

ISBN 978-83-7643-217-5 (print)

ISBN 978-83-7643-218-2 (online)

DOI: <https://doi.org/10.21906/9788376432182>

Unum Press

31-002 Kraków, ul. Kanonicza 3
+48 (12) 422 56 90, unum@ptt.net.pl
<http://unum.ptt.net.pl>

Przemysław Szczur

Université pédagogique de Cracovie¹

Introduction. De l'image de l'autre à l'image de soi

Comme l'a suggéré Daniel-Henri Pageaux, l'image d'un pays dans un autre n'est jamais homogène². Il en va ainsi car elle s'élabore toujours en fonction non seulement de l'ambiance culturelle générale et de différentes options idéologiques, mais également de facteurs individuels. Sans remettre en question cette prémisse, il semble toutefois possible de dégager les grandes tendances selon lesquelles cette image évolue. Les contacts belgo-polonais ont déjà fait l'objet d'un certain nombre de recherches³. Ce qui manque, c'est une étude imagologique, au sens où l'entend Pageaux, c'est-à-dire, en l'occurrence, une analyse de l'image de la Pologne en Belgique (et vice versa). L'ambition du présent ouvrage est surtout de contribuer à combler cette lacune, en réfléchissant à la manière dont les Belges se sont représentés la Pologne et les Polonais. Une partie des contributions ne relève pas directement de l'imagologie, mais aborde des aspects moins

1 Ce texte s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par le Centre national de la recherche scientifique polonais (National Science Centre, Poland, research project 2018/30/M/HS3/00153).

2 Voir Daniel-Henri Pageaux, *Littératures et cultures en dialogue*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 30.

3 On peut mentionner, à titre d'exemple, et sans prétendre à l'exhaustivité, les travaux de Laurent Béghin, Karolina Czerska, Wiesława Eder, Idesbald Goddeeris, Józef Łaptos, Judyta Niedokos, Tadeusz Panecki, Kris Van Heuckelom ou Dorota Walczak-Delanois.

connus des relations belgo-polonaises qui ont bien sûr influencé les représentations qu'avaient les deux nations l'une de l'autre.

Les études que nous avons réunies embrassent un large champ temporel allant du XIX^e siècle à nos jours, avec un focus sur le siècle des deux guerres mondiales. Nous les avons classées par ordre chronologique, sans y introduire de répartition par domaines de recherche, dans l'espoir de recréer un effet de continuité historique et de permettre aux lecteurs et lectrices de suivre pas à pas l'évolution de l'image de la Pologne en Belgique dans ses diverses dimensions (politique, sociale, littéraire, cinématographique...), et, plus largement, celle des contacts entre les deux pays. Nous avons ainsi considéré l'axe temporel, et non le thématique ou le disciplinaire, comme prioritaire, même si la présence d'études diachroniques rendait impossible l'adoption d'un ordre chronologique strict.

L'image d'un pays dans un autre étant toujours constituée d'un entrelacs de discours hétérogènes, la diversité des thèmes examinés et des perspectives adoptées par nos auteur(e)s ne fait que refléter cette hétérogénéité foncière. Même si cette reconstitution comporte des lacunes, son caractère multidimensionnel permet tout de même de se rendre compte d'un certain nombre de tendances de fond car les textes concernant les diverses époques s'éclairent mutuellement, et leur suite est constitutive de l'aspect évolutif de l'image. S'y insèrent aussi quelques témoignages montrant comment la relation entre Belges et Polonais a pu être vécue au quotidien, des deux côtés et à un demi-siècle d'intervalle. Nous considérons que ces voix plus personnelles participent de plein droit à cette reconstitution polyphonique que nous tentons dans notre livre. Elles apporteront aussi aux lecteurs et lectrices une « respiration » au milieu d'autres textes, plus chargés conceptuellement.

La première étude, due à Bernard Wilkin, embrasse un très large champ temporel allant de l'indépendance belge à la fin du XX^e siècle, et a trait à l'un des déterminants essentiels des représentations belges de la Pologne, à savoir la présence de nombreux immigrants polonais sur le sol belge. Après avoir brièvement rappelé les grandes étapes de l'immigration polonaise en Belgique, l'auteur aborde l'épineuse question de la criminalité polonaise dans le plat pays, telle qu'elle apparaît à travers le prisme des Archives de l'État à Liège. Cet angle d'analyse particulier lui permet aussi d'aborder des problématiques plus générales, liées à la vie de la communauté polonaise immigrée, d'autant qu'il exploite également d'autres documents, notamment la presse, afin d'examiner les échos d'affaires criminelles auprès du public belge. Ce qui frappe, c'est la disproportion entre le nombre important de Polonais dans la province de Liège et le petit nombre d'affaires

dans lesquelles ils sont impliqués. Dans les comptes-rendus de presse, la nationalité étrangère des auteurs des faits n'est pas forcément mise en avant. Lors de certaines audiences, apparaissent toutefois des considérations racialistes sur la mythique « âme slave », transformée quasiment en race, ou sur l'origine juive des accusés. Leurs sympathies communistes éventuelles peuvent aussi devenir un élément à charge face à une magistrature issue des milieux catholiques ou libéraux de droite. La perception des Polonais est ainsi en partie fonction de facteurs d'ordre idéologique. Il faut toutefois souligner que la communauté polonaise jouit plutôt d'une bonne réputation dans la région liégeoise, elle est globalement jugée laborieuse et paisible.

La seconde contribution, celle de Wiesław Mateusz Malinowski, consacrée aux décennies qui ouvrent le XX^e siècle, instaure également une continuité avec le XIX^e, pour autant que ce dernier ait été dominé, en ce qui concerne les représentations belges de la Pologne et des Polonais, par une certaine polonophilie, même si des études récentes permettent de relativiser l'ampleur de celle-ci⁴. L'auteur revient justement sur ces élans de sympathie pour la « cause polonaise » qui ont marqué le siècle de l'indépendance belge, pour se concentrer ensuite sur les prises de position en faveur de la Pologne de quelques-uns parmi les écrivains les plus illustres de la Jeune Belgique : Maurice Maeterlinck, Émile Verhaeren, Georges Eekhoud, Camille Lemonnier, Edmond Picard ou Iwan Gilkin, considérés comme porte-parole de leurs concitoyens. On voit, dans leurs réponses à une enquête internationale lancée par Henryk Sienkiewicz, face à la politique anti-polonaise de l'Empire allemand, avant même l'éclatement de la Première Guerre mondiale, la montée de cet anti-germanisme qu'allait ensuite exacerber la violation de la neutralité belge par l'armée de Guillaume II. L'attitude de nombreux intellectuels belges à l'égard de la Pologne semble ainsi déterminer celle envers l'Allemagne. C'est un cas intéressant d'interdépendance entre images de différents pays qui montre qu'il est impossible de les ramener aux relations bilatérales mais qu'elles s'inscrivent toujours dans une configuration plus large. La polonophilie se nourrit ici, comme à ses origines, mais aussi dans les interventions de Maurice Maeterlinck datant de la Première Guerre mondiale, de la perception d'une communauté de destin entre Belges et Polonais, deux peuples à la merci des grandes puissances, et notamment de leur voisin germanique

4 Voir Idesbald Goddeeris *La Grande Émigration polonaise en Belgique (1831-1870). Élités et masses en exil à l'époque romantique*, Frankfurt am Main etc., Peter Lang, 2013, p. 367-368.

commun. L'attitude à l'égard de la « cause polonaise » sert de déclencheur au déclin de cette germanophilie qui avait fait le lit du symbolisme, mouvement emblématique de la Jeune Belgique. Indignation politique et évolution esthétique vont de pair. La rhétorique hyperbolique et grandiloquente des textes de guerre de Maeterlinck constitue la traduction stylistique de leur mariage, favorable à l'image de la Pologne en Belgique, mais préjudiciable à la qualité littéraire des textes en question.

La contribution de Małgorzata Gmurczyk-Wrońska, bien qu'elle porte sur l'établissement des relations diplomatiques entre la Belgique et la Pologne au lendemain de la Première Guerre mondiale, fait à nouveau référence à l'histoire des rapports entre les deux peuples au XIX^e siècle, voyant les relations officielles comme résultat d'une continuité historique inaugurée à une époque où la Pologne était privée d'existence étatique. Les rapports entre États apparaissent ainsi tel le couronnement de ceux, jamais rompus, entre peuples et cultures dont cette contribution rappelle les moments marquants. Bien qu'un point particulier sur l'axe du temps soit analysé plus en détail, la perspective reste celle de la longue durée. Y réapparaît également l'inimitié belgo-allemande comme l'un des facteurs expliquant la proximité entre Belges et Polonais et l'opinion plutôt favorable qu'ont les uns des autres.

L'étude de Yasmina Zian permet toutefois de relativiser l'idée de cette proximité. Son analyse de l'attitude de la police des étrangers belge envers les immigrés juifs polonais établis en Belgique fait état de mécanismes de racisation et de criminalisation appliqués à ces derniers. Semblent y jouer un rôle non seulement des facteurs institutionnels mais également personnels, tenant à la psychologie individuelle des agents de police. L'importance de la dimension psycho-affective de l'image de l'autre, qui se combine avec les logiques institutionnelles, se trouve ainsi mise en valeur. S'y ajoute une logique historique qui, après la révolution russe de 1917, a consisté en la diffusion de la figure négative du judéo-bolchevique ce qui a également influencé la perception des Juifs polonais en Belgique. C'est ainsi que, dans l'entre-deux-guerres, dans le langage des policiers, la seule mention de la nationalité étrangère, y compris polonaise, a pu se charger de connotations péjoratives ce dont témoigne le syntagme stigmatisant « juif-polonais-criminel ». Dans sa conclusion de type intersectionnel, l'auteure insiste sur l'imbrication de divers types de facteurs (nationaux, religieux, sociaux, etc.) dans la construction de cette figure discursive répulsive. Même si elle n'y fait pas référence, l'étude de Yasmina Zian montre de fait que l'on s'éloigne déjà, dans l'entre-deux-guerres, de la polonophilie du siècle précédent, fût-elle seulement déclarative. Ces conclusions convergent

de manière frappante avec celles tirées par l'auteur de ces lignes de l'analyse de la représentation des Polonais dans les œuvres du plus grand maître du roman policier belge, Georges Simenon⁵. Les policiers belges et celui qui transforme leur travail en littérature partagent clairement un certain nombre de représentations.

La contribution de Laurent Béghin consiste en une étude de cas. Il analyse les liens avec la Pologne de l'helléniste belge Henri Grégoire. Si son héros fut sans conteste polonophile, l'auteur note aussi le déclin de la polonophilie dans la Belgique de l'entre-deux-guerres, ce dont témoignent notamment de nombreuses réactions belges à la guerre polono-bolchevique de 1920. Mais les choses ne sont pas simples car cette époque correspond aussi aux débuts des études polonaises à l'Université libre de Bruxelles et donc à l'institutionnalisation universitaire de l'intérêt pour la Pologne, comme à la vulgarisation des connaissances sur le pays et sa culture par la revue *Le Flambeau*. L'importance décisive, pour le développement de la polonophilie de Grégoire, de sa rencontre avec l'intellectuel et diplomate polonais Anatole Mühlstein témoigne du rôle que jouent les liens personnels entre intellectuels dans l'intensification des relations entre pays et la diffusion d'images positives qui peuvent, dans une certaine mesure, contrecarrer l'ambiance idéologique générale.

Michel De Dobbeleer et Kris Van Heuckelom se penchent aussi sur l'entre-deux guerres, mais du côté flamand, en soumettant à une analyse imagologique l'œuvre de Willem Elsschot, un classique de la littérature flamande, auteur, entre autres, d'un diptyque romanesque racontant l'histoire d'un mariage raté entre une Belge et un Polonais. Ils se demandent notamment si Elsschot construit un « ethnotype » polonais et constatent surtout l'importance de la dichotomie entre l'Ouest et l'Est européens pour sa vision de la Pologne. Appliquant les principes de la recherche imagologique tels que redéfinis par Joep Leerssen, ils s'intéressent aux composantes intertextuelle, contextuelle et textuelle de l'image de cette dernière. Ils concluent qu'Elsschot se base plutôt sur ses expériences de contact avec des Polonais que sur une tradition intertextuelle. Ils soulignent également une opposition très forte entre les familles belge et polonaise, entre « nous » et « eux », dans le diptyque « polonais » d'Elsschot où des métaphores militaires servent souvent à représenter leurs relations. En dernière analyse, les expériences biographiques de l'écrivain, dont la fille a effectivement

5 Voir Przemysław Szczur, « La Pologne et les Polonais dans l'œuvre de Georges Simenon : vers un orientalisme intra-européen », *Études romanes de Brno*, vol. 42, n° 1, 2021, p. 413–430.

épousé un Polonais, s'avèrent décisives pour sa construction d'une polonité textuelle. Toutefois, dans son texte, ce sont plutôt deux familles et non deux nation(alité)s qui s'opposent. Cette conclusion nous permet de mettre l'accent sur un écueil guettant toute recherche imagologique et consistant à trop généraliser à partir de cas particuliers, écueil que les auteurs évitent bien évidemment.

La contribution de Dorota Walczak-Delanois et Cécile Bocianowski embrasse un large champ temporel correspondant à l'existence des études slaves à l'Université libre de Bruxelles. Les auteures abordent un aspect important de la construction de l'image d'un pays dans un autre, à savoir le rôle des organismes d'enseignement des langues étrangères, surtout au niveau universitaire. En ressort notamment l'importance des professeurs, ces médiateurs qui essaient de transmettre à leurs étudiants leur passion pour le pays dont ils enseignent la langue et dont ils portent l'image. Celle-ci est aussi véhiculée par les textes qu'ils leur font lire ou les écrivains qu'ils invitent ainsi que toutes les activités culturelles proposées. Ce que souligne Cécile Bocianowski, c'est que, du fait du caractère multiculturel et multilingue de Bruxelles, capitale de l'Europe unie, l'image de la Pologne qui y est diffusée trouve son public non seulement parmi les Belges mais également les représentants de beaucoup d'autres communautés nationales, linguistiques et culturelles. L'interaction belgo-polonaise, loin d'être bilatérale, se trouve ainsi mêlée à un réseau de contacts et échanges interculturels fort complexe.

Le témoignage d'Alain van Crugten, écrivain, traducteur et ancien professeur à la slavistique bruxelloise, montre comment passion intellectuelle et activité créatrice peuvent s'entremêler. Ce grand spécialiste de Stanisław Ignacy Witkiewicz, passionné de culture polonaise, a effectivement enrichi la littérature belge de langue française de très belles figures de Polonais. Ses activités de recherche et de création sont allées de pair et les expressions qu'il utilise pour parler de sa relation avec la Pologne (« amours polonaises », « flirt avec la Pologne ») disent assez quelle part peut tenir l'affectif dans l'image que donnent certains Belges du pays de Witkiewicz.

Un autre témoignage, celui de Regina Bochenek-Franczakowa, nous permet de rappeler encore une fois cet épisode important de l'histoire polono-belge du XX^e siècle, lié aux nombreux immigrés polonais qui se sont installés en Belgique à partir de l'entre-deux-guerres, parfois en passant par la France, comme les parents de l'auteure. Cette dernière représente ces Franco-belgo-polonais dont l'identité excède les divisions nationales. Au-delà de l'aspect nostalgique de la collection d'instantanés qu'elle nous livre, ce qui ressort de son récit, c'est un relatif isolement de la communauté

polonaise qui – à l'exception des enfants scolarisés à l'école belge – ne frayait pas beaucoup, semble-t-il, avec les Belges, comme en témoigne aussi une étude sociologique de l'époque sur les difficultés d'« intégration » des Polonais en Belgique⁶. On y voit ce mécanisme bien connu selon lequel la première génération d'immigrés garde de fortes attaches avec le pays d'origine, et c'est seulement la deuxième qui se sent davantage appartenir au pays d'accueil de ses parents. Une étude reste sans doute à faire sur l'incidence de cette présence polonaise accrue en Belgique sur la représentation des Polonais : si les interactions entre les autochtones et les allochtones étaient plutôt minces, le stéréotype du « Polaque » (ivrogne et dévot) s'en trouvait peut-être accentué au lieu d'être remis en cause... D'un autre côté, les contacts gardés en Belgique par tous ceux qui sont rentrés en Pologne au moment du « dégel » du régime communiste, témoignent de la durabilité des liens parfois tissés dans la prime enfance et propices à la « déstéréotypisation ».

Thierry Grosbois aborde dans sa contribution une époque charnière, à tout point de vue, dans l'histoire de la Pologne, celle de la Seconde Guerre mondiale. En adoptant la perspective de l'histoire politique, l'auteur se concentre sur les relations diplomatiques entre les gouvernements belge et polonais en exil, surtout à propos d'un projet de communauté européenne défendu par le général Sikorski, Premier ministre polonais de l'époque, destiné notamment à défendre les intérêts des petits et moyens pays. À cet égard, une certaine proximité de vues se dégage momentanément entre Belges et Polonais, vite compromise par l'attitude hostile des grandes puissances, surtout de l'Union soviétique. Les relations bilatérales apparaissent ainsi encore une fois comme largement déterminées par un contexte international plus large.

L'étude de Józef Łaptos nous introduit dans l'époque de la guerre froide. L'historien reconstitue la perception de la réalité polonaise juste après le changement de régime, à l'époque stalinienne, par les diplomates belges qu'il considère comme des analystes particulièrement lucides et sans illusions quant au sort qu'allait connaître la Pologne sous domination soviétique. Leur regard sur la réalité polonaise témoigne de leur professionnalisme et de la volonté de garder un contact avec les Polonais, pour lesquels ils ressentaient une certaine sympathie et même une sorte d'admiration, semblant renouer avec cette polonophilie caractéristique du siècle

6 Voir René Clémens, Gabrielle Vosse-Smal et Paul Minon, *L'Assimilation culturelle des immigrants en Belgique. Italiens et Polonais dans la région liégeoise*, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 1953.

précédent et dont on a pu constater le déclin dans l'entre-deux-guerres. On voit ainsi que les évolutions imagologiques n'ont jamais un caractère absolu et sont parfois marquées par des rémanences inattendues. En fonction de ce phénomène, images anciennes et nouvelles peuvent très bien coexister, fussent-elles contradictoires.

La contribution de Wojciech Prażuch concerne également les relations entre la Belgique et la Pologne à l'époque de la guerre froide. Il retrace l'histoire du projet de dénucléarisation de l'Europe centrale, promu par la diplomatie de la Pologne communiste à partir de la seconde moitié des années 1950. On y voit aussi Paul-Henri Spaak œuvrer en faveur d'un certain rapprochement entre l'Est et l'Ouest, annonçant la « détente » des années 1970. La politique belge à l'égard de la Pologne s'inscrit à nouveau fortement dans un contexte international lié non seulement aux relations entre les deux blocs politiques antagonistes, mais aussi aux échecs essuyés à cette époque par la Belgique dans le dossier congolais. On peut également y remarquer des échos de la politique belge antérieure, par exemple en ce qui concerne la promotion du rôle que devraient jouer les pays, petits et moyens, dans les relations internationales, en dépit des divergences idéologiques qui peuvent les séparer.

Anne Morelli prolonge la réflexion sur l'époque de la guerre froide mais sous un angle différent, celui de la perception de la Pologne communiste par les communistes belges. La chercheuse nous rappelle l'existence d'une sorte d'« univers parallèle » que ces derniers se sont aménagé en fonction de leurs idéaux, tout en continuant à vivre au sein d'une réalité capitaliste. En faisaient partie des pratiques de sociabilité, de loisirs ou culturelles, des habitudes de consommation, mais aussi la création d'associations d'amitié avec les démocraties populaires, telles les Amitiés belgo-polonaises. Elles avaient notamment pour but de fournir aux Belges une image positive de la nouvelle Pologne, alternative par rapport à celle diffusée par les immigrés polonais hostiles au régime communiste et ayant décidé de rester « à l'Ouest » après la Seconde Guerre mondiale. Le changement de régime en Pologne et la fracture idéologique profonde, propre à l'époque de la guerre froide, apparaissent ainsi comme des déterminants essentiels de l'évolution de l'image du pays en Belgique. L'insistance de l'auteure sur l'importance des divergences idéologiques permet aussi de se rendre compte que non seulement les Belges, mais aussi les Polonais installés en Belgique percevaient la Pologne d'après-guerre d'une manière diversifiée. Indépendamment de cette diversité, une certaine admiration pour l'œuvre de reconstruction du pays après les énormes destructions subies lors du conflit mondial s'y laisse remarquer. La culture apparaît aussi comme un

facteur qui joue un rôle important dans la promotion d'une image positive du pays.

Idesbald Goddeeris exhume des archives une affaire étonnante, celle de la collaboration d'un ministre et chef de parti belge, Roger Motz, avec les services secrets de la Pologne communiste. Au-delà de l'aspect individuel (lié aux intérêts personnels de Motz), cette affaire s'inscrit dans une ambiance favorable à la Pologne dans une partie des milieux politiques belges, dépassant les cercles communistes, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Un autre facteur important est celui de la coopération économique entre les deux pays à la même époque, prolongeant celle de l'entre-deux-guerres, en dépit des divergences idéologiques.

L'étude de l'auteur de ces lignes embrasse la période allant des années 1950 aux années 2010, pour constater la permanence d'un phénomène : l'érotisation des Polonaises par des écrivains belges représentant différentes générations et courants esthétiques ou idéologiques. Ceux-ci font de leurs héroïnes polonaises l'incarnation de la féminité la plus traditionnelle, les esthétisent et fétichisent leurs corps, les confinant dans le rôle d'« objets » contemplés et décrits par des protagonistes belges ou, plus largement, occidentaux « scopophiles ». Les rôles de genre traditionnels et les contraintes propres au patriarcat et à la « culture hétérosexuelle » jouent ainsi un rôle primordial dans la représentation des Polonaises. Qu'elle constitue une forme de domination symbolique ou qu'elle confine à la sacralisation, leur sexualisation récurrente témoigne du fait qu'au-delà de facteurs tenant aux particularités des relations historiques entre la Belgique et la Pologne, ce sont des schémas culturels beaucoup plus généraux qui peuvent déterminer la façon dont la Pologne et les Polonais(es) sont vu(e)s en Belgique.

Kris Van Heuckelom embrasse dans sa contribution le dernier demi-siècle, autant dire aussi bien la Pologne communiste que celle démocratique, pour interroger la façon dont sont représentés les migrants polonais dans les fictions audiovisuelles belges, tant franco- que néerlandophones. Il voit la présence accrue de personnages polonais dans le cinéma belge à partir des années 1970 notamment comme conséquence des contacts entre cinéastes belges et polonais dans la décennie précédente. L'intensification des échanges culturels apparaît ainsi tel un facteur majeur de la visibilité polonaise en Belgique. Comparant ensuite les années 1980 avec les décennies précédentes, l'auteur constate surtout une évolution intéressante dans la représentation des personnages polonais : leur inscription croissante, au fil du temps, dans le contexte historique spécifique de leur pays d'origine. Leur « polonité » devient à la fois de plus en plus concrète et importante. C'est la révolution de Solidarité et sa visibilité internationale qui semblent

avoir joué un rôle clé dans cette contextualisation accrue des personnages. Après la chute du communisme, c'est en revanche la visibilité des migrants économiques polonais en Flandres, mais aussi dans toute l'Europe, qui s'accroît. Toutefois, sur le sol flamand, ce phénomène concerne non le cinéma, mais la télévision. Cette particularité flamande qui contraste avec une présence beaucoup moins forte des personnages polonais sur les écrans en Wallonie témoigne aussi de l'influence de la fédéralisation et du séparatisme culturel belges sur l'image des Polonais, celle-ci revêtant en Belgique une dimension régionale et non nationale. Malgré les différences régionales, la tendance qui se laisse observer dans le plat pays, mais aussi au-delà, consiste à percevoir toujours davantage la mobilité des Polonais comme l'un de leurs traits majeurs.

Ryszard Żelichowski aborde la période contemporaine en faisant la synthèse des travaux des historiens flamands consacrés à l'histoire de la Pologne. Il constate l'existence d'une véritable école historique « polonaise » à la Katholieke Universiteit Leuven. L'auteur insiste avant tout sur l'objectivité de ses représentants qui diffusent, à travers leurs travaux, une image assez juste de l'histoire polonaise. À partir de cette analyse, on peut souligner l'importance de la prise en compte de la contribution des historiens à la construction des images d'autres peuples et pays.

José Luis Arráez s'intéresse à cette Pologne particulière qui émerge des souvenirs d'une famille juive polonaise, celle de la romancière contemporaine, Nathalie Skowronek, en analysant surtout son roman autofictionnel *Un monde sur mesure*. Selon l'auteur, son héroïne-narratrice serait la légataire d'une « intrahistoire » de la Pologne, une sorte d'histoire à hauteur d'homme, comparable à la « micro-histoire » de Carlo Ginzburg, transmise de génération en génération, dans sa famille. En ce sens, sa Pologne est le résultat d'une (re)construction mémorielle collective. L'héroïne-narratrice se souvient donc de souvenirs de ses ancêtres, sa mémoire étant une sorte de construction gigogne. Par conséquent, bien qu'il s'agisse d'un texte personnel, l'image de la Pologne qui s'en dégage a un caractère social plutôt qu'individuel, ce qui n'en exclut pas une dimension affective, souvent porteuse de contradictions.

Agnieszka Kukuryk fait également référence à l'histoire de l'émigration polono-juive en Belgique, en analysant les créations de trois membres d'une autre famille juive polono-belge – les Kaliski. La question de la (post)mémoire y est tout aussi centrale car, dans le cas de Chayim, Sarah et René Kaliski, l'image de la Pologne reste conditionnée au traumatisme de la Shoah et se réduit à des bribes de souvenirs héritées surtout de leur mère.

Enfin, Karolina Czerska étudie la représentation de la Pologne dans un roman de François Emmanuel, écrivain belge ayant eu une expérience directe de la réalité polonaise lors de son stage chez le célèbre metteur en scène Jerzy Grotowski. Dans son texte qui raconte le destin d'une famille franco-polonaise, France et Pologne, Français et Polonais semblent au début s'opposer radicalement pour finalement se confondre dans une large mesure. La Pologne, au départ surtout dangereuse, s'avère en fin de compte également attachante.

Le dernier mot revient à Françoise Collinet qui nous livre son témoignage sur un séjour de près de vingt ans en Pologne. Elle nous montre, avec beaucoup d'humour (oserai-je ajouter « belge » ?), ce qu'a pu être la découverte de la Pologne pour une Belge au début des années 2000. Le lecteur pourra y découvrir notamment ce qui différencie la Pologne du Panama, ce qu'est « le bleu polonais » et qu'avec un peu d'imagination, il est possible de rencontrer à Cracovie le fameux duo des Dupondt... Après le sérieux des contributions qui précèdent, ce texte au ton léger et empreint de sensibilité nous rappelle avec bonheur que les relations entre pays sont avant tout des rapports entre humains où les souvenirs, les émotions, les associations d'idées et l'imaginaire jouent un rôle fondamental.

Au bout de ce parcours, et avant de conclure, on peut se demander quels déterminants de l'image de la Pologne en Belgique émergent des études rassemblées. Parmi eux, il faudrait sans douter citer l'appartenance des deux pays à la catégorie des petits et moyens pays, leur voisinage commun avec l'Allemagne, leur adhésion à deux blocs politiques et idéologiques antagonistes à l'époque de la guerre froide, la présence de nombreux immigrants polonais en Belgique, la multiplicité de liens entre intellectuels et artistes belges et polonais, mais aussi entre simples citoyens ou encore une assez longue tradition d'enseignement de leurs langues respectives. S'y ajoutent aussi des facteurs individuels (biographiques, mémoriels, affectifs...) d'une part, et des déterminations culturelles générales d'autre part. Et la liste n'est sûrement pas exhaustive. Elle permet pourtant de se rendre compte des difficultés auxquelles se trouve confronté quiconque veut étudier l'image d'un pays dans un autre.

La diversité des problématiques abordées dans ce volume reflète donc la complexité et la multiplicité des dimensions que doit prendre en compte toute recherche imagologique. Celle-ci est toujours menacée de dispersion. Si quelques lignes de force semblent traverser une grande partie des études rassemblées ici, il serait illusoire de vouloir en dégager une image unifiée de la Pologne en Belgique. La Pologne étant plurielle, et les Belges étant divers eux aussi, c'est au croisement de ces deux pluralités que se construit

la mosaïque miroitante des images de la Pologne en Belgique, impossible à réduire à quelque formule globalisante, comme celle de la polonophilie qu'on a souvent utilisée pour en parler.

Qui plus est, dans ce kaléidoscope d'images de la Pologne en Belgique, on peut également lire, en creux, une certaine image que les Belges veulent donner d'eux-mêmes et de leur pays. Comme l'a maintes fois souligné dans ses travaux Daniel-Henri Pageaux, l'image de l'autre est inséparable de l'image de soi⁷. Un lecteur attentif pourra ainsi apprendre, en lisant les études qui suivent, des choses sur l'idée que se font les Belges de la Pologne, mais aussi, entre les lignes, sur celle qu'ils se font d'eux-mêmes. L'objet regardé se transforme ainsi parfois en un miroir dans lequel on retrouve son propre reflet.

7 Voir Daniel-Henri Pageaux, *op. cit.*, p. 31.

Bernard Wilkin

Archives de l'État à Liège

Les criminels polonais face à la Cour d'assises de Liège, 1830–1994

Après l'échec de l'insurrection de Varsovie en septembre 1831, la Belgique, nation fondée sur les cendres de l'autoritarisme de Guillaume d'Orange, apparaît comme un symbole de liberté et une terre de progrès pour de nombreux Polonais des classes intellectuelles désirant fuir le courroux des autorités. Les révolutionnaires belges sont d'ailleurs très largement favorables à leur cause, qui incarne les idéaux de 1830. Si le sentiment polonophile s'érode rapidement, les Polonais ne cessent de venir en Belgique¹. Durant la première moitié du XIX^e siècle, l'accueil fait à ces exilés est contrasté; certains s'intègrent, demandent la nationalité belge et font carrière dans l'armée, mais d'autres constatent amèrement l'hostilité du pouvoir face aux proscrits républicains². La Belgique reste pourtant attirante pour les Polonais aisés, qui viennent notamment étudier dans ses universités renommées ou s'installent après être passés par la France. Cette petite communauté est discrète; elle travaille à la défense de sa culture et de sa langue, notamment au travers d'associations et périodiques éphémères,

1 Voir à ce sujet les différentes contributions dans Idesbald Goddeeris et Pierre Lierneux (dir.), *1830 Insurrection polonaise – indépendance belge. Poolse opstand – Belgische onafhankelijkheid*, Louvain-La-Neuve, Academia Bruylant, 2001.

2 Idesbald Goddeeris, *La Grande Émigration polonaise en Belgique (1831–1870). Élités et masses en exil à l'époque romantique*, Frankfurt am Main etc., Peter Lang, 2013.

mais peine à marquer la vie politique intérieure de son empreinte³. L'immigration polonaise en Belgique connaît une accélération à la fin du XIX^e siècle, lorsque le besoin en main d'œuvre dans les nombreuses industries et charbonnages se fait sentir. Aux intellectuels aisés succède une masse laborieuse prête à affronter des conditions de travail pénibles. C'est par milliers que ces immigrés viennent servir l'économie belge⁴. Au XX^e siècle, les Polonais sont près de 50 000 à s'installer dans le pays pendant l'entre-deux-guerres et forment le groupe étranger le plus important durant cette période⁵. Depuis le début des années 1990, l'ouverture des frontières intra-européenne continue d'encourager les flux migratoires, notamment des Polonais vers la Belgique⁶.

La sortie de plusieurs études durant ces dernières années a permis de mieux comprendre le phénomène migratoire polonais en Belgique. Il reste toutefois de nombreuses zones d'ombre à explorer. L'épineuse question de la criminalité de la communauté polonaise en est une⁷. Il existe bien dans l'historiographie des mentions de complots internationaux ourdis par des Polonais de Belgique ; souvenons-nous notamment de l'affaire Berezowski et Jaranowski, ce dernier étudiant à l'école des mines de Liège. Les deux hommes avaient planifié un projet d'attentat contre le tsar en 1867⁸. Ce cas tout aussi exceptionnel que spectaculaire ne doit pas occulter les crimes

-
- 3 Anne Morelli, « Belgique, terre d'accueil ? : Rejet et accueil des exilés politiques en Belgique de 1830 à nos jours », dans *L'Émigration politique en Europe aux XIX^e et XX^e siècles. Actes du colloque de Rome (3-5 mars 1988)*, Rome, École française de Rome, 1991, p. 117 et Idesbald Goddeeris, « Publier en exil : écrivains et imprimeurs polonais à Bruxelles, 1830-1870 », *Slavica Bruxellensia*, n° 8, 2012, <https://journals.openedition.org/slavica/1185> (consulté le 9 juin 2020).
 - 4 L'évolution du nombre d'ouvriers polonais œuvrant dans les mines belges est une bonne illustration de cet afflux. En 1922, ils étaient 198, en 1923 1973, en 1926 4394 et en 1927 5958. *Le Journal du Travail*, 30 juin 1930, p. 940.
 - 5 Anne Morelli, « Belgique, terre d'accueil ? », op. cit., p. 122.
 - 6 Les Polonais constituent 6% des nouveaux arrivants, loin derrière les Français, les Néerlandais et les Marocains. Voir notamment le rapport de la Direction générale Emploi et marché du travail, *L'Immigration en Belgique. Effectifs, mouvements et marché du travail*, Bruxelles, 2006, p. 12, https://emploi.belgique.be/sites/default/files/fr/modules_pages/publicaties/document/limmigration-en-belgique-2006.pdf?id=4318 (consulté le 9 juin 2020).
 - 7 Il est à noter que le terme « Pologne » est ambigu en raison de l'histoire mouvementée du pays et des changements fréquents de limites territoriales. Cette contribution examine le cas d'individus nés sur le territoire de la Pologne actuelle, mais provenant parfois de territoires appartenant alors à des nations étrangères. Parmi ceux-ci se trouve au moins un homme provenant d'une communauté germanique.
 - 8 Anne Morelli, « Belgique, terre d'accueil ? », op. cit., p. 120.

de droit commun, motivés non par l'amour de la patrie, mais bien par la jalousie ou l'avidité, ce dont témoigne le récent inventariage des archives du Tribunal criminel du département de l'Ourthe et de son successeur en droit, la Cour d'assises de Liège. Ce travail minutieux, réalisé par les Archives de l'État à Liège, détaille, en 278 pages, les procès de 1794 à 1994. Il offre l'opportunité unique de mieux comprendre les agissements criminels au sein de la communauté polonaise en province de Liège⁹. Outre les aspects relevant de l'étude du phénomène criminel, l'examen de ces dossiers permet aussi d'apporter de nombreux éclairages sur l'intégration des familles polonaises modestes, leurs conditions de vie, leurs moyens de subsistance et leurs aspirations. Il importe de préciser ici que cette contribution ne se concentre que sur les affaires les plus graves, les crimes passibles de la Cour d'assises¹⁰. En effet, les archives du Tribunal correctionnel de Liège ont subi trop de destructions pour pouvoir offrir une représentation précise des délits commis par la communauté polonaise à Liège¹¹. Outre les archives judiciaires, l'auteur de cette contribution a également consulté la presse locale afin d'essayer de comprendre la perception du public face à ces criminels issus d'un pays étranger. Soulignons encore l'utilisation systématique dans cette contribution d'abréviations pour les noms d'auteurs et de victimes de crimes afin de respecter la législation sur la vie privée et de protéger l'intimité des familles¹².

La province de Liège, jusqu'il y a peu riche en industries et charbonnages, se prête bien à une étude sur la criminalité polonaise. Elle a connu de nombreuses vagues migratoires européennes et extra-européennes durant les deux cents dernières années. Des guerres napoléoniennes aux crises contemporaines, les étrangers ont contribué à forger l'identité de la Cité ardente et de ses environs. Composée à la fois de grands centres urbains, à commencer par la ville de Liège, mais aussi Verviers, elle offre aussi des campagnes paisibles, où la nature des crimes peut s'avérer très

9 Bernard Wilkin, *Inventaire de la Cour d'assises de Liège*, Bruxelles, Archives générales du royaume, 2020.

10 Une histoire de la Cour d'assises de Liège est disponible dans Bernard Wilkin, *Inventaire de la Cour d'assises de Liège*, op. cit., p. 9–10. Rappelons que cette dernière poursuit notamment les homicides, les viols, les incendies volontaires et les vols, mais que des réformes ont permis la correctionnalisation de certains faits. Aujourd'hui, c'est une justice d'exception.

11 Archives de l'État à Liège, Rapport d'inspection des archives de la justice, 2019.

12 Si les noms des auteurs et des victimes sont disponibles dans la presse de l'époque, de nombreux détails sont protégés par la législation sur la vie privée. Voir à ce sujet Bernard Wilkin, *Inventaire de la Cour d'assises*, op. cit., p. 12.

différente. La présence polonaise y est particulièrement forte à partir de la fin du XIX^e siècle. En 1927, les bassins miniers liégeois comptent 1 583 Polonais. En 1932, ils sont 3 122, un record en Belgique¹³.

L'accusé type

Outre le complot visant le tsar Alexandre II en 1867, qui n'est pas un crime de droit commun et qui n'est pas jugé par la Cour d'assises de Liège, les autorités liégeoises n'ont à déplorer aucun incident grave de nature politique impliquant des citoyens polonais. Si la Sûreté de l'État s'inquiète de la présence de militants socialistes et anarchistes parmi les immigrés venus de l'est, il faut souligner qu'aucun Polonais ne prend part aux grands attentats commis par des anarchistes belges et étrangers qui secouent la Cité ardente entre 1892 et 1894¹⁴. On ne retrouve d'ailleurs pas plus la trace de citoyens polonais dans la surveillance des grandes grèves et manifestations en province de Liège¹⁵. L'absence de crimes politiques au sein de la communauté polonaise contraste avec les agissements d'autres nationalités, surtout au XX^e siècle. Ainsi, en janvier 1933, un communiste italien tente de tuer un compatriote connu pour ses sympathies fascistes. Toujours en 1933, en octobre cette fois, des Croates sont blessés par balle par des nationalistes Serbes¹⁶. Ces deux exemples parmi tant d'autres montrent à quel point les tensions intra-communautaires et le contexte international sont susceptibles de s'exporter dans le pays de Liège.

Fait remarquable, les immigrés polonais, bien que présents en nombre dans la province depuis le milieu du XIX^e siècle, ne commentent aucun crime passible de la Cour d'assises jusqu'à l'aube de la Première Guerre mondiale. De 1830 à 1994, on ne compte que 10 procès d'assises impliquant des individus issus de l'actuelle Pologne. À titre de comparaison, 98 Allemands, 76 Français, 45 Néerlandais, 41 Italiens, 10 Luxembourgeois, 5 Suisses, 7 Marocains, 5 Espagnols, 3 Hongrois et 3 Algériens sont jugés par la Cour d'Assises durant la même période¹⁷. D'un point de vue

13 *L'Ouvrier mineur*, août 1932.

14 En dépit des craintes de la Sûreté de l'État, ces attentats sont en réalité commis par des citoyens belges, à l'exception de deux complices de Jules Moineau venus d'Allemagne. Bernard Wilkin, *Inventaire de la Cour d'assises de Liège*, op. cit., p. 201.

15 Archives de l'État à Liège, Archives de la sûreté publique de la province de Liège, 1831-1914.

16 Archives de l'État à Liège, Archives de la Cour d'assises de Liège, procès de 1933.

17 Notons aussi la présence d'un Américain et d'un Britannique ainsi que des ressortissants d'autres pays. Les Belges, au demeurant, sont très largement majoritaires.

purement statistique, la communauté polonaise de Liège apparaît comme paisible et respectueuse des lois. C'est en 1910 que sont enregistrées les deux premières affaires impliquant des Polonais. Sans surprise, tous les crimes de cette communauté sont commis dans des centres urbains, principalement dans les banlieues où la présence ouvrière d'origine étrangère est importante. Au total, neuf affaires se déroulent dans le grand Liège, y compris à Bressoux, Cheratte, Grâce-Berleur, Jemeppe-sur-Meuse et Montegnée, et une seule à Pepinster, à proximité immédiate de Verriers¹⁸. Les auteurs polonais de faits criminels sont majoritairement issus de milieux modestes et résident principalement dans des cités ouvrières, souvent à l'ombre d'importants charbonnages. Il s'agit là d'une constatation qui s'applique également aux criminels d'autres nationalités, qu'ils soient belges ou non. En province de Liège, comme dans d'autres endroits étudiés par les sociologues et les historiens, la Cour d'assises juge principalement des individus défavorisés¹⁹. Il existe toutefois une exception, celle d'un meurtre passionnel commis par un étudiant polonais en 1910. Le jeune homme, qui suit des cours à l'Université de Liège, est né près de Varsovie, s'exprime en français et semble jouir de moyens financiers plus importants que ses compatriotes²⁰.

Tous les auteurs de crimes étudiés dans la présente étude sont des hommes, un fait qui reflète une tendance plus générale qui transcende les nationalités. De fait, l'étude de plus de 5 000 affaires liégeoises sur deux cents ans montre que les femmes ne sont que peu souvent impliquées dans des affaires graves²¹. Lorsqu'elles paraissent en Cour d'assises, elles sont principalement accusées d'infanticide, c'est-à-dire d'homicide commis contre un nouveau-né, de vol ou d'incendie²². De nombreux travaux montrent qu'une grande majorité de meurtres et assassinats commis dans

Archives de l'État à Liège, Archives de la Cour d'Assises de Liège, volumes d'arrêtés, 1830–1994.

18 Ibid.

19 Aziz Jellab et Armelle Giglio, *Des citoyens face au crime. Les Jurés d'assises à l'épreuve de la justice*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2020, p. 26.

20 Voir à ce sujet la section suivante de la présente contribution.

21 Un décompte des affaires jugées par la Cour d'assises de Liège nous apprend qu'au moins 2 500 hommes ont été jugés contre approximativement 330 femmes. Ces dernières sont généralement impliquées dans des infanticides, des vols, et plus rarement des homicides, souvent de conjoints. Bernard Wilkin, *Inventaire de la Cour d'assises de Liège*, op. cit., p. 7–11.

22 Cette tendance est constante mais tend à diminuer durant la deuxième partie du XX^e siècle. Les infanticides sont souvent le résultat d'une peur de l'opprobre de la communauté ou d'une situation précaire. Voir à ce sujet Bernard Wilkin et René

des pays occidentaux est le fait d'individus de sexe masculin²³. La communauté polonaise de Liège reflète ce constat.

Autre observation, les auteurs de faits étudiés dans la présente contribution sont en majorité des primo-arrivants établis à Liège à l'âge adulte. D'après les renseignements fournis par les archives de la Cour d'assises, ils sont principalement venus en Belgique afin de travailler dans le bassin industriel liégeois, attirés par les nombreux emplois et la présence d'une communauté polonaise importante. Souvent faiblement éduqués et ayant des difficultés à s'exprimer dans la langue française, ils sont employés dans les charbonnages et usines de la région.

Des faits

Quels sont les motifs pour lesquels des citoyens polonais habitant la région liégeoise sont jugés en Cour d'assises ? On dénombre sept homicides ou tentatives d'homicides, dont une multiple, un cas de collaboration avec l'ennemi et deux viols²⁴. Il est fondamental de se rappeler que de nombreux crimes sont correctionnalisés depuis le XIX^e siècle. Le vol qualifié, comme un vol avec escalade par exemple, est un crime mais est traité comme un délit. À partir de 1900, la Cour d'assises de Liège se concentre principalement sur les homicides, les tentatives d'homicide, les incendies volontaires, les délits de presse et les viols les plus graves. Après la Première Guerre mondiale, la Cour d'assises examine également de nombreux cas de collaboration avec l'occupant allemand²⁵. Les crimes examinés dans la présente contribution sont donc considérés comme particulièrement sérieux par les autorités judiciaires contemporaines des faits.

Le premier crime commis par un ressortissant polonais remonte au 26 mai 1910. Durant la nuit, vers trois heures et demie du matin, un homme s'introduit au numéro 2, boulevard Frère-Orban, à Liège, habité par A.G., cabaretier. Ce dernier, entendant du bruit, se précipite en bas et confronte

Wilkin, *Encyclopédie des homicides en province de Liège (1796–1940)*, Liège, Noir Dessin Production, 2021.

23 Suzanne Léveillé et Julie Lefebvre, *Le Passage à l'acte dans la famille. Perspectives psychologiques et sociales*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 2011.

24 Il est à noter que le cas de collaboration reflète une particularité. Après la Première Guerre mondiale, la justice civile s'empare des affaires de collaboration au détriment des justices militaires. L'expérience ne sera pas renouvelée à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

25 Archives de l'État à Liège, Archives de la Cour d'assises de Liège, procès de 1900 à 1994.

le voleur, qui le met en joue avec une arme à feu. A.G. ne se laisse pas impressionner, car il saisit une bouteille qu'il lance à la tête de l'inconnu. Le criminel, décontenancé, s'enfuit, empruntant le boulevard Frère-Orban, la rue Forgeur et l'avenue Rogier, pourchassé par le cabaretier, sur lequel il tire à plusieurs reprises sans l'atteindre, et, bientôt, par la police²⁶. Durant son procès, la nationalité de l'accusé n'est nullement mise en avant. La presse s'interroge plutôt sur ses antécédents familiaux, déclarant que « Des parents de l'accusé ont été, paraît-il, colloqués comme aliénés. [...] D'autres se sont suicidés²⁷ ». Les journaux saluent l'intervention d'un étudiant polonais, qui a participé avec la police à l'interception du criminel et est amené à témoigner durant le procès²⁸. Le Ministère public fait preuve d'une certaine tolérance, déclarant que « Le vol est l'acte d'un fou. [...] Il est étreint par l'atavisme ; cet atavisme fût-il collatéral ? Pendant toute sa jeunesse, il a été dans la misère, qui l'a entraîné vers le mal. Tout lui a manqué, le foyer, l'éducation, la tendresse et les leçons d'un père²⁹ ». On le voit, la jeunesse polonaise de l'accusé, qui s'est déroulée dans des conditions difficiles, est prise en exemple par une accusation paternaliste et encline à accepter les circonstances atténuantes. L'individu est condamné à dix ans de réclusion, une peine modérée pour une affaire qui compte tout de même plusieurs tentatives d'homicides volontaires, notamment sur les forces de l'ordre.

Peu après ce premier crime, un meurtre est commis le 23 décembre 1910 à Bressoux par un jeune homme originaire de la région de Varsovie qui étudie à l'Université de Liège. Vers dix-huit heures, il accoste un agent de police au coin du Pont d'Avroy et lui demande de l'arrêter parce qu'il vient de tuer sa maîtresse. Le cadavre d'une jeune fille de dix-sept ans est effectivement retrouvé rue Foidart à Bressoux. L'auteur des faits était tombé amoureux de la victime, une prostituée provenant d'Auvelais. Cette dernière avait refusé d'abandonner sa profession, ce qui avait conduit l'individu à lui tirer une balle dans la tête. Ici, l'accusation mène une charge féroce contre le jeune homme. La nationalité de l'étudiant devient un argument lors des débats. Qualifié de « Slave autoritaire », sa froideur et son calme lors de son arrestation sont utilisés contre lui. Le Ministère public déclare durant le procès que « Sur notre terre de Belgique hospitalière entre toutes, où vous êtes venu jouir des bienfaits de notre enseignement, vous êtes venu verser le sang. Au pays slave, comme partout, une loi est inscrite dans tous

26 Archives de l'État à Liège, Archives de la Cour d'assises de Liège, procès de 1910.

27 *La Meuse*, 24 octobre 1910.

28 Ibid.

29 *La Meuse*, 25 octobre 1910.

les Codes, et dans toutes les religions: “Tu ne tueras pas”³⁰». À contrario, la défense tente de peindre le portrait d’un homme en retrait, désireux de ramener sur le droit chemin une brebis égarée. La nature même de l’âme slave devient un champ de bataille entre spécialistes du droit. Des considérations raciales sont invoquées dans le plaidoyer:

C’est un timide, poli, c’est un sincère. Pas un mensonge dans toute l’instruction. C’est un rêveur et un idéaliste comme beaucoup de jeunes gens de sa race. [...] Il appartient à une race malade. Sur 16 russes ou polonais, il y a un malade ou un fou, c’est la statistique de l’Académie de médecine de Paris. Il est arrivé en novembre. Il a pris contact avec les merveilles de la civilisation occidentale. Il fréquente les tavernes à musique. Il vit la nuit, dort le jour. [...] Cela correspond à la sentimentalité russe, mystique. Elle a été étudiée par Tolstoï, dans *Résurrection*, cette bible de l’intellectualité russe³¹.

L’avocat évoque aussi la mère, restée à Varsovie, qui implore la Cour et affirme dans des lettres que son fils n’est pas un meurtrier. Il est acquitté par le jury de la Cour d’assises en 1911. Alors que le verdict est lu, des représentants de la communauté polonaise l’acclament dans la salle d’audience, ce qui provoque un grave malaise, d’autant que la mère de la victime est présente. Le jeune étudiant est toutefois arrêté à nouveau dans les jours qui suivent et condamné par le Tribunal correctionnel à cinq ans de prison pour coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner³².

En décembre 1922 se tient le procès de plusieurs individus belges et étrangers, jugés pour collaboration avec l’ennemi durant la Première Guerre mondiale. Un des accusés est soupçonné d’avoir dénoncé par faux courrier un service d’observation clandestin à la tête duquel était le père Van Haeren du collège Saint-Louis. Il est également l’auteur de lettres anonymes qui entraînèrent au moins une condamnation à mort. De cet homme, les archives ne révèlent que peu de détails. En effet, il est en fuite et est jugé par contumace. Houilleux depuis de nombreuses années à Ougrée, l’individu est porteur d’un patronyme polonais et est né à Katowice³³. Cette ville se trouvant dans le giron de l’Empire allemand avant le traité de Versailles, il bénéficie d’une certaine mansuétude et n’est condamné qu’à

30 *La Meuse*, 26 mai 1911.

31 *La Meuse*, 11 mai 1911.

32 *Le Petit bleu du matin*, 25 mai 1911.

33 Archives de l’État à Liège, Archives de la Cour d’assises de Liège, procès de 1922.

la prison à vie, échappant ainsi à la peine de mort³⁴. Jamais arrêté par les autorités belges, son sort demeure inconnu. Cette affaire, contrairement au meurtre relaté ci-dessus, ne fait pas beaucoup de bruit dans la presse. Les procès pour collaboration sont alors courants et impliquent fréquemment des étrangers.

Le procès pour les viols commis par un Polonais sur ses trois filles entre 1925 et 1928 à Cheratte et Montegnée fait encore moins de remous dans la presse écrite de l'époque. Si les faits sont particulièrement graves, les journaux ne peuvent mettre en avant des histoires de mœurs, d'autant qu'elles sont jugées à huis clos par la Cour d'assises dans le but de sauvegarder la moralité³⁵. Le dossier nous apprend tout de même que l'individu, houilleur de profession, a profité du départ de son épouse en Pologne pour abuser de ses trois filles âgées de moins de 16 et 14 ans. Il est condamné à quinze ans de travaux forcés³⁶.

Trois affaires différentes de meurtre agitent la communauté polonaise liégeoise en 1933. Le 3 février est tuée une Polonaise de vingt ans, établie en Belgique en 1929. En septembre 1930, elle se lie avec un compatriote avec qui elle a un enfant. Alors qu'elle vit avec son compagnon, elle entame une relation avec un autre Polonais et finit par quitter son foyer, évoquant les violences subies, pour se mettre en ménage avec son amant. Cette relation prend fin lorsque l'ancien compagnon se présente avec un prêtre polonais au domicile de la mère de son enfant. Cette dernière, mise sous pression, accepte de retourner avec lui sous un même toit. Incapable de supporter cette rupture, l'amant passe une soirée avec ses amis Polonais, se rend chez la jeune femme et la tue de plusieurs coups de revolver. Ensuite, il se tire une balle dans la tête, sans toutefois parvenir à se tuer³⁷. Durant son procès, l'accusé s'exprime en polonais et doit être assisté par un interprète. Lors des débats, le Ministère public joue sur les convictions politiques de l'auteur pour influencer le jury: «S. arrive de Pologne avec un passé. Il a été condamné à un an de prison. À Vilvorde, il fait partie d'une association subversive. Ce sont des juifs communistes. Ils professent des vices abominables. Ils veulent refaire la société par le fer et par le feu. Pour lui, la vie n'est rien³⁸». Contrairement au procès de 1910, il n'est point question du caractère polonais de l'assassin. Là où on parlait des dégénérescences

34 *La Dernière heure*, 2 et 3 décembre 1922.

35 *La Dernière heure*, 25 novembre 1929.

36 Archives de l'État à Liège, Archives de la Cour d'assises de Liège, procès de 1929.

37 Archives de l'État à Liège, Archives de la Cour d'assises de Liège, procès de 1933.

38 *La Meuse*, 20 décembre 1933.

mentales des slaves, l'accusation voit dans les sympathies communistes de l'accusé un meilleur argument pour entraîner la condamnation. Il faut se rappeler que la magistrature belge de l'époque est généralement catholique ou libérale et à droite de l'échiquier politique³⁹. La défense peine à contrer ces arguments ; l'homme est condamné à vingt ans de prison⁴⁰.



Fig. 1. L'accusé, la tête bandée, juste après son arrestation (*La Meuse*, 4 février 1933)

Le 15 juin 1933, c'est au tour d'un autre Polonais de commettre une tentative d'homicide volontaire lors d'un vol à l'arraché. Alors qu'elle circule dans la rue Sainte-Marie à Liège, A.R., âgée de 82 ans, est agressée par un inconnu qui lui vole sa sacoche. Plusieurs témoins, dont J.V., se mettent à courir après l'auteur des faits. Une voiture vient également se joindre à la chasse. Arrivé au niveau du fuyard, J.V. tente de l'intercepter, mais est pris pour cible. Une balle le traverse, perforant un poumon. L'accusé, âgé de 20 ans et en Belgique depuis six ans, profite de la confusion pour fuir

39 Jean-Pierre Nandrin, « L'acte de fondation des nominations politiques de la magistrature », *Journal of Belgian History*, vol. XXVIII, n° 1-2, 1998, p. 153-202.

40 Archives de l'État à Liège, Archives de la Cour d'assises de Liège, procès de 1933.

à nouveau. Il est intercepté au niveau de l'évêché, où il explique immédiatement aux forces de l'ordre avoir été motivé par sa situation particulièrement précaire. Une fois encore, le spectre politique est agité. Selon la presse, « on le trouve un jour porteur d'une brochure communiste⁴¹ ». L'accusation s'efforce de peindre le portrait d'un agitateur polonais paresseux, ivrogne et violent. La défense se sent obligée de recadrer le débat et affirme « Peu importe la nationalité de l'accusé. [...] C'est un gamin, un mauvais gamin. Ce n'est pas un bandit⁴² ». La Cour d'assises le condamne à quinze ans de prison⁴³.

Le troisième homicide de l'année se déroule le 17 août 1933 à Liège. L'auteur fait la connaissance à Seraing d'une de ses compatriotes, M.M., sensiblement plus jeune que lui. Il la rend enceinte, ce qui contraint les parents à donner leur consentement au mariage. L'union n'est guère heureuse ; l'homme est grossier et brutal et frappe la jeune femme. Celle-ci profite de son incarcération, après une seconde condamnation au Tribunal correctionnel, pour demander le divorce. À sa sortie, le mari vient faire chanter sa femme. Le jour des faits, elle accepte de le voir afin de lui donner de l'argent pour retourner en Pologne. Arrivé rue Deveux à Liège, l'accusé prend un couteau et lui scie le cou. Dans le cas présent, l'accusation ne peut brandir la menace du communisme. En effet, l'auteur des faits, originaire de Varsovie, s'est engagé à 18 ans dans l'armée de Wrangel afin de lutter contre les bolchevicks. Après un passage à la Légion étrangère, il se retrouve en Belgique. Le Ministère public n'a que peu de difficultés à montrer la violence de l'individu, connu de la communauté polonaise pour ses déboires avec la justice et sa brutalité. Jaloux, il voulait récupérer son épouse et retourner au pays, étant de toute manière sous la menace d'un ordre d'expulsion du territoire. À contrario, l'épouse est félicitée de façon posthume pour son intégration réussie. Les témoins, quasi tous issus de la communauté polonaise de Liège, se succèdent à la barre, tous ou presque ne s'exprimant qu'avec un traducteur. L'accusé est finalement condamné à la peine de mort mais n'est pas exécuté, comme de coutume en Belgique depuis le XIX^e siècle⁴⁴.

Dans la nuit du 11 au 12 décembre 1935, vers trois heures du matin, des convoyeurs de la chocolaterie Clovis entendent du bruit provenant d'un

41 *La Meuse*, 2 décembre 1933.

42 Ibid.

43 Archives de l'État à Liège, Archives de la Cour d'assises de Liège, procès de 1933.

44 Gita Deneckere, « Off with their heads. The death penalty in Belgium », *The Low Countries*, n° 8, 2000, p. 75–83.

bureau où se trouvaient les coffres. Le patron et les autorités sont immédiatement avertis. Un garde-champêtre, le directeur de l'établissement et son beau-frère se rendent sur les lieux. Ils surprisent M.Q., un sujet italien, et H.D., un Polonais de Varsovie, deux voleurs, à l'œuvre. Immédiatement, le garde-champêtre crie : « Haut les mains ! ». Le voleur polonais tire dans sa direction avant de se jeter par la fenêtre. Le garde-champêtre, loin de perdre son sang-froid, se rue sur le bandit italien, qu'il parvient à arrêter, avant de poursuivre le deuxième criminel. Ce dernier parvient néanmoins à s'échapper. M.Q. est condamné aux travaux forcés à perpétuité tandis que H.D. reçoit la même peine par contumace⁴⁵. Il ne fut jamais arrêté par la justice belge.

Le dernier homicide commis par un Polonais en province de Liège date de la nuit du 26 au 27 mars 1949. Un ouvrier mineur de 24 ans part en soirée avec un compatriote afin d'aller boire des verres. Il revient seul et couvert de sang, prétendant ne rien savoir du sort de son camarade. Il finit toutefois par avouer son crime et désigner l'endroit, un teruil, où repose la victime. L'autopsie détermine que cette dernière a été enterrée vivante, fait qui choque l'opinion publique⁴⁶. Une fois encore, la communauté polonaise est mise à contribution lors des audiences. Les mineurs se succèdent pour témoigner, souvent contre l'accusé, jugé violent par ses pairs. Ce dernier explique pourquoi le corps de la victime a été retrouvé nu : « En Pologne, on enterre les gens en blanc⁴⁷ ». L'homme fait preuve de peu d'habileté durant son procès ; ses déclarations maladroites ne peuvent qu'être perçues négativement par le jury. Ainsi, il affirme que « Chez nous, une vie humaine a peu de valeur ». L'Avocat général s'empare de ces propos et, se tournant vers le jury, dit : « Vous vous chargerez de démontrer au coupable qu'il en va autrement dans notre pays⁴⁸ ». Le Ministère public fait toutefois preuve d'une certaine clémence lorsqu'il met en avant les épreuves subies par l'accusé durant la Seconde Guerre mondiale. L'homme, déporté et isolé en Allemagne, n'est pas sorti indemne du conflit. Le défenseur du meurtrier utilise des arguments similaires et explique le geste fatal au moyen de l'âme slave de l'auteur des faits, âme qu'il compare à d'illustres exemples⁴⁹. L'homme est toutefois condamné à vingt ans de prison⁵⁰.

45 Archives de l'État à Liège, Archives de la Cour d'assises de Liège, procès de 1935.

46 *La Meuse*, 31 mars 1949.

47 Ibid.

48 *La Meuse*, 27 septembre 1950.

49 *La Lanterne*, 27 septembre 1950.

50 Archives de l'État à Liège, Archives de la Cour d'assises de Liège, procès de 1950.



Fig. 2. L'accusé désigne l'endroit où il a enterré le corps (*La Meuse*, 31 mars 1949)

Un ultime crime est commis entre 1962 et 1963 par un ressortissant polonais, accusé d'avoir violé à l'âge de 18 ans ses deux sœurs de 8 et 9 ans à Jemeppe-sur-Meuse. Les débats se tiennent à huis clos et le dossier ne livre que peu d'informations. L'individu est condamné à huit ans de réclusion, une peine clémente en raison de son jeune âge au moment des faits⁵¹.

Conclusions

Au terme de cette contribution, il est permis d'affirmer que les faits criminels graves commis par des Polonais restent peu nombreux en province de Liège. De 1830 à 1994, seuls dix homicides ou viols sont répertoriés. Les multiples témoignages et articles de la presse locale peignent le portrait d'une communauté laborieuse, discrète et respectueuse des lois. Si elle est politisée, comme la présence de tracts communistes le suggère, elle ne commet aucun crime en région liégeoise au nom d'une cause. Pourtant, les Polonais doivent faire face à de nombreux préjugés et clichés lorsqu'ils sont jugés. L'âme slave, le communisme, le supposé retard mental qui afflige les gens de l'est, l'inculture, la pauvreté, sont autant d'arguments utilisés

⁵¹ *Le Soir*, 18 mars 1964.

par l'accusation pour mettre à mal les personnes suspectées de crimes. Les défenseurs ne se privent pas de recourir à des thèses similaires afin d'attirer la pitié du jury. Malgré l'utilisation d'idées préconçues durant les procès, les jurés ne semblent pas punir excessivement les ressortissants polonais. Les peines infligées ne diffèrent en rien de celles qui sont données à des Belges ou des citoyens issus d'autres pays. Les réflexions présentées ici peuvent faire l'objet de recherches subséquentes. Nous l'avons dit dans l'introduction, les archives du Tribunal correctionnel de Liège sont en mauvais état. Pour mieux comprendre la petite criminalité, il conviendrait donc de se diriger vers les archives de la Cour d'appel, conservées aux Archives de l'État à Liège⁵². Un relevé systématique permettrait de confirmer ou d'infirmier la nature plutôt paisible de la communauté polonaise liégeoise. Les archives des Mines sont également riches en incidents, parfois des délits, impliquant des Polonais⁵³. Enfin, la presse locale constitue également une source précieuse.

52 Ces fonds sont actuellement inventoriés. Ils devraient être disponibles d'ici la fin de l'année 2021.

53 On retrouve notamment des homicides involontaires provoqués par des négligences. C'est notamment le cas du contremaître Podgorski, accusé d'avoir tué un ouvrier italien en janvier 1948. Les poursuites sont finalement abandonnées. Archives de l'État à Liège, Archives des mines, accident de 1948.

Wiesław Mateusz Malinowski

Université Adam Mickiewicz de Poznań

Les écrivains belges en faveur de la Pologne au commencement du XX^e siècle

On connaît bien aujourd'hui, grâce en particulier au travail de l'historien et slaviste Idesbald Goddeeris sur *La Grande Émigration polonaise en Belgique*¹, le développement de ce qu'on aime appeler le courant « polonophile » dans ce pays au cours des années 1831–1870 : « ce mouvement d'enthousiasme pour la cause polonaise, soutenu par les libéraux belges et une grande partie de l'opinion publique ». Même si l'image que donne de cette espèce de polonophilie belge Idesbald Goddeeris ne relève pas d'une histoire hagiographique, il est permis de constater que l'esprit de liberté et d'hospitalité du jeune État belge se manifeste largement et se prolonge durant une bonne partie du XIX^e siècle à l'égard des exilés polonais dont la colonie ne cesse de s'agrandir en Belgique aux lendemains de la chute du soulèvement à Varsovie, en automne 1831.

Dès le début, empressons-nous de le préciser, la littérature a joué dans cet enthousiasme un rôle dont on ne saurait négliger l'importance. Pouvaient-ils ignorer à Bruxelles les strophes de Casimir Delavigne, auteur de la *Bruxelloise*, mais aussi de la fameuse *Varsoviennne*, cantate composée en l'honneur de l'insurrection polonaise de 1830–1831, chantée dès le 1^{er} mars 1831, avec la musique de Daniel-François Auber, dans les rues de Paris et dans les salles de théâtre parisiennes ? C'est bien à la Révolution

1 Idesbald Goddeeris, *La Grande Émigration polonaise en Belgique (1831–1870). Élités et masses en exil à l'époque romantique*, Frankfurt am Main etc., Peter Lang, 2013.

belge de 1830 et à l'intervention préparée par la Russie, désireuse de prêter assistance à Guillaume d'Orange, mais empêchée, aimait-on répéter, par l'insurrection polonaise, que faisait allusion une des strophes de cette *Varsoviennne* adressée aux vétérans polonais morts pour la patrie :

Qu'il soit vainqueur, ce peuple, ou martyr comme vous,
 Sous les bras du géant, qu'en mourant il retarde,
 Qu'il tombe à l'avant-garde,
 Pour couvrir de son corps la liberté de tous².

La même année 1831 a vu naître, sous la plume bien belge cette fois-ci d'André Van Hasselt, un poème grandiloquent, exaltant l'effort héroïque des combattants polonais qui conduisent le vaisseau de la liberté et, « comme au temps des vieilles croisades », font adhérer à leur cause tous les peuples d'Europe³. La presse belge, pour sa part, fit largement écho à cette insurrection polonaise au long des dix mois qu'elle dura.

Ce rappel m'a semblé utile pour mieux comprendre l'état de l'opinion publique belge à l'égard de la Pologne dans les deux premières décennies du XX^e siècle. Katia Vandendorre, chercheuse à l'Université Libre de Bruxelles, a déjà montré, dans un article de 2014, le rôle de la mouvance socialiste, voire franc-maçonne belgo-polonaise, dans le développement de l'indépendantisme polonais en Belgique à la veille de la Première Guerre mondiale⁴. L'exemple de Juliusz Kaden-Bandrowski, écrivain et patriote polonais, depuis 1907 étudiant à Bruxelles, membre de l'Association Lelewel et bientôt auteur d'un essai publié dans la prestigieuse *Belgique artistique et littéraire*⁵, lui a permis non seulement de présenter la Belgique comme une terre d'accueil pour les étudiants polonais après l'insurrection de 1863, mais d'observer surtout ce qu'elle appelle « un processus de médiation [...] complexe, qui cache les implications d'une frange de l'intelligentsia belge dans la préparation des luttes indépendantistes polonaises sur le sol belge entre 1905 et 1914, luttes qui allaient aboutir à la renaissance de la Pologne en 1918 ». Notre propos, quant à nous, n'a d'autre ambition que le désir de

2 Casimir Delavigne, *Œuvres Complètes*, Paris, H.-L. Delloye et Lecou, 1836, p. 564–565. 1^{re} édition: 1831.

3 Poème intitulé *Aux Polonais*, composé en avril 1831. Il ouvre le recueil des *Primevères* (Bruxelles, Louis Hauman et Cie, 1834).

4 Katia Vandendorre, « La Belgique artistique et littéraire, tribune de l'indépendantisme polonais ? », *Textyles*, n° 45, 2014, <https://doi.org/10.4000/textyles.2536>.

5 Jules Kaden, « Essai sur la littérature polonaise au point de vue national », *La Belgique artistique et littéraire*, n° 93, 1^{re} février 1913, p. 193–207.

rappeler quelques prises de position écrites, fussent-elles extralittéraires, que nous ont laissées sur cette cause polonaise, à deux moments précis qui précèdent de près ou de loin le recouvrement par la Pologne de son indépendance, un certain nombre d'écrivains belges de langue française, représentants privilégiés, croyons-nous, de l'opinion publique de leur pays.

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, on observe l'intensification des conflits nationaux sur les territoires polonais annexés par la Prusse lors des deuxième et troisième partages (1772 et 1793), en Posnanie et en Prusse occidentale, avec Gdansk. La germanisation à outrance menée par la fameuse Hakata (société de défense des Marches orientales, fondée en 1894 à Poznan et animée par trois hommes, Hansemann, Kennemann et Tiedemann, tristement célèbres pour leur fanatisme), envenime les conflits et provoque une opposition grandissante parmi la population. Opposition d'autant plus forte qu'à la Kulturkampf et à la guerre scolaire, qui consiste à interdire l'usage de la langue polonaise à l'école et à recourir aux châtiements corporels contre les élèves refusant de répondre en allemand au catéchisme, s'ajoute la politique de colonisation inaugurée par Bismarck déjà en 1886, avec la création à cet effet d'une commission spéciale (la *Königlich Preußische Ansiedlungskommission für Westpreußen und Posen*) qui a son siège à Poznan. Devant l'impasse à laquelle aboutit cette politique, du fait de l'organisation économique et sociale des Polonais qui se sont disciplinés pour lui faire échec, le gouvernement prussien s'engage dans une nouvelle phase du *Drang nach Osten* : le 26 novembre 1907, le chancelier impérial Bernhard von Bülow soumet à la diète de Prusse un projet de loi prévoyant l'expropriation des terres appartenant aux sujets polonais de l'Empire Allemand. En vertu de ce projet, l'État attribuerait ces terres aux colonisateurs allemands ; dans les provinces orientales du Reich à majorité polonaise, seuls les citoyens de nationalité allemande auraient le droit de posséder la terre. C'était donc, comme le constate dans son travail l'historien Michał Pirko, approuver l'inégalité des citoyens devant la loi au sein du même État⁶.

C'est alors qu'un groupe de patriotes polonais à Lvov décide d'organiser une action de protestation à l'échelle internationale ; à leurs yeux, l'opinion publique européenne devrait exercer une pression sur les députés pour que le projet soit abandonné. La mission d'organiser une enquête

6 Michał Pirko, *Niemiecka polityka wywłaszczeniowa na ziemiach polskich*, Warszawa, Wydawnictwo Ministerstwa Obrony Narodowej, 1961, p. 5. Voir surtout H. Moysset, « La politique de la Prusse et les Polonais – I. La loi de colonisation », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} novembre 1908, p. 108–138 ; II. « La loi d'expropriation », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1908, p. 519–550.

fut confiée à Casimir Woźnicki, qui dirigeait depuis juillet 1907 l'Agence Polonaise de Presse à Paris; celui-ci demanda à Henryk Sienkiewicz, lauréat du prix Nobel de littérature en 1905, résidant alors dans la capitale française, de rédiger un appel à l'opinion. De retour en Pologne, l'écrivain restait en contact permanent avec l'équipe de l'Agence Polonaise de Presse. Son appel daté du 10 décembre 1907, traduit en français, en anglais et en allemand, fut tiré à un millier d'exemplaires et adressé aux intellectuels, chercheurs, écrivains, artistes, hommes politiques ou hommes d'Église en Europe et aux États-Unis.

Il ne s'agit nullement ici de se mêler des affaires intérieures de la monarchie des Hohenzollern, écrivait Sienkiewicz. Il s'agit d'une question dans laquelle a droit à la parole tout homme civilisé, et surtout ceux qui, parmi les nations, sont les piliers de la civilisation et de la culture intellectuelle.

C'est pour cette raison que nous nous adressons à vous, Monsieur, en vous priant instamment de vous prononcer sur le projet présenté par le Gouvernement prussien et qui a pour but d'arracher leur terre aux Polonais au moyen de l'expropriation forcée. Nous nous adressons à vous, non que nous supposions un seul instant que votre opinion puisse être autre chose qu'une parole d'indignation et de réprobation, mais parce qu'un blâme public venant d'un homme éminent tel que vous sera la condamnation de la plus grande iniquité et de la plus grande infamie dans l'histoire du XX^e siècle: il remplira d'ardeur et d'espoir la nation polonaise et sera même d'un puissant secours pour tous les honnêtes gens de l'Allemagne qui, ne voulant pas voir leur patrie se déshonorer devant l'univers entier, combattent fermement l'odieux projet du gouvernement prussien...⁷

Les premières réponses commencèrent à arriver en décembre 1907 et furent publiées, entre autres, dans *L'Écho de Paris*, dans le quotidien britannique *The Times* et dans le journal de Cracovie *Czas*. Cependant, parallèlement à l'action de protestation, les débats continuaient au Parlement de Berlin; finalement, la loi d'expropriation fut votée par la Chambre des députés le 18 février 1908, par la Chambre des seigneurs le 27 février 1908, et signée par l'empereur Guillaume II le 20 mars 1908. Dans cette situation,

7 *Prusse et Pologne. Enquête internationale organisée par Henryk Sienkiewicz*, Paris, Bureau de l'Agence Polonaise de Presse, 1909, p. 11. Sur le rôle de Sienkiewicz dans l'organisation de l'enquête et sur l'enquête elle-même, on pourra lire en polonais plusieurs travaux de Danuta Płygawko, dont «*Prusy i Polska*». *Ankieta Henryka Sienkiewicza (1907-1909)*, Poznań, Wielkopolska Agencja Wydawnicza, 1994. Nos propos lui sont redevables en plusieurs points.

l'Agence parisienne a reçu de Lvov l'instruction de mettre fin à l'enquête et de préparer les réponses à la publication sous forme de livre. Celui-ci est sorti des presses le 6 avril 1909 sous le titre *Prusse et Pologne. Enquête internationale organisée par Henryk Sienkiewicz*.

L'ouvrage de 282 pages que l'on peut consulter aujourd'hui en version numérique sur le site « Polona » contient 254 réponses de 17 nationalités différentes, dont les trois les plus représentées sont la française (114 réponses), l'italienne (21 réponses) et la belge (20 réponses)⁸.

Les voix belges sont donc relativement bien représentées sur le plan numérique ; mais la qualité des correspondants est encore plus impressionnante. Dans ce genre de situations, la chose est bien connue, il importe de savoir non seulement ce que l'on dit, mais aussi qui parle. Or, parmi les correspondants de Sienkiewicz, on découvre l'élite intellectuelle de la société belge de l'époque : des hommes politiques, des journalistes, des universitaires, des hommes de lettres, des juristes, des historiens, un industriel, un artiste (Fernand Khnopff), un religieux... On ne s'étonnera pas de voir l'historien des lettres privilégier ici, tout naturellement, la voix des écrivains, choix arbitraire d'un romaniste désireux de ressusciter la mémoire de ces quelques témoignages de solidarité qu'offre à la Pologne la littérature belge de langue française.

Aucune voix belge, en effet, ne répond par un refus, comme l'a fait par exemple le compositeur français Camille Saint-Saëns, pour qui la protestation d'un artiste ne servirait à rien. Au contraire, toutes les réponses en provenance de la Belgique témoignent d'une grande sympathie pour la cause défendue par Sienkiewicz, même si les arguments, qui peuvent aller d'ailleurs au-delà de la seule question de la politique prussienne de colonisation, varient quelquefois.

Parmi les toutes premières réponses, nous trouvons celle de Maurice Maeterlinck ; avant même de paraître dans *l'Enquête* de Sienkiewicz, elle fut publiée, à côté de plusieurs autres, dans *L'Écho de Paris* du 1^{er} janvier 1908, soit quelques semaines à peine après la publication de l'appel.

Votre éloquente protestation dit tout ce qu'il faut dire sur ce projet infâme. J'espère encore, pour l'honneur et le bonheur d'un grand peuple que j'aime, qu'à la dernière minute il reculera devant une pareille iniquité. Aujourd'hui, l'injustice des nations est incomparablement plus grave et plus impardonnable

8 On peut également lire dans *l'Enquête* 18 réponses russes, 17 suisses, 12 anglaises, 11 allemandes, 10 tchèques, 6 hongroises, 6 autrichiennes, 6 américaines, 5 norvégiennes, 2 suédoises, 2 espagnoles, 2 danoises, une japonaise et une roumaine.

qu'autrefois, car une conscience leur est née, qui devient chaque jour plus puissante et plus claire (*Enquête*, p. 127).

Nous savons que l'espoir de Maeterlinck de voir les autorités prussiennes renoncer à leur projet sera déçu; la voix du futur Prix Nobel de littérature, mais qui jouit déjà, au début du XX^e siècle, d'une incroyable notoriété internationale en tant que figure de proue du mouvement symboliste, n'en retentit pas moins avec toute sa force de conviction. Son argumentation s'inscrit avec bonheur dans le contexte historique et social du réveil des consciences nationales en Europe à la veille de la Première Guerre mondiale. Ce ne sera pas d'ailleurs, comme nous le verrons plus loin, la dernière intervention de Maeterlinck en faveur de la Pologne.

Émile Verhaeren, pour sa part, a des paroles autrement fortes et émouvantes pour répondre à l'appel de Sienkiewicz. Les premières années du XX^e siècle sont les années de gloire de Verhaeren; ses recueils connaissent une diffusion européenne, on le traduit aussi en Pologne⁹; il a d'ailleurs traversé la Pologne lors de ses tournées littéraires en Europe, il connaît visiblement son histoire et ses plus grands poètes, pour lesquels il éprouve une vive admiration :

Si une nation mérite d'être aimée et admirée de toutes les autres, certes, c'est la vôtre, si simplement héroïque et si hautement cultivée.

Vos poètes sont des directeurs de conscience européenne et vos héros sont aussi grands que les plus universellement chantés.

Voilà pourquoi la nouvelle persécution qu'on dirige contre la Pologne révolte plus que toute autre. Elle est brutale comme si elle frappait un peuple barbare, alors qu'en réalité elle s'acharne sur un peuple d'élite. Elle n'a aucune excuse (p. 186).

Voilà qui est sans appel. Cependant, tout comme chez Maeterlinck, au cri de l'indignation s'ajoute sous la plume de Verhaeren, esprit européen avant la lettre, une note d'espoir, assez faible, il est vrai, note que nourrit son admiration pour le prestige du génie allemand :

Je veux croire que toute l'Allemagne pensante y est étrangère et qu'il est temps encore, grâce aux protestations venues du pays même qui vous opprime, de la conjurer.

9 Voir sur ce point Judyta Niedokos, «Émile Verhaeren et Kazimierz Filip Wize», *Textyles*, n° 50–51, 2017, <https://doi.org/10.4000/textyles.2766>.

Si cela n'était pas, si le pays de Goethe, de Schiller, de Kant et de Nietzsche oubliait à tel point son rôle et sa destinée, il ne resterait plus qu'à ranger le gouvernement prussien au nombre des monstrueuses tyrannies d'Orient. Il travaillerait à son indignité avec des mains sauvages (p. 186).

Cette hypothèse sera malheureusement confirmée dans les faits, et les articles ou poèmes que publiera plus tard Verhaeren dans des revues de propagande antiallemandes apporteront l'expression douloureuse de sa déception.

Nous découvrons la même indignation dans la réponse de Georges Eekhoud, écrivain estimé pour sa « religion de la souffrance humaine », selon le mot de Maurice Wilmotte¹⁰, nonobstant le scandale qui sera provoqué par son *Escal-Vigor*, premier roman en littérature française belge à traiter ouvertement l'homosexualité. « Je proteste de toutes mes forces contre l'expropriation des Polonais par les Allemands. C'est là un crime de lèse-civilisation et de lèse-humanité », écrit Eekhoud, avant d'ajouter :

Le partage de la Pologne fut un acte de banditisme politique, l'attentat auquel se livre la Prusse est plus odieux et plus lâche encore. Moi qui vénère et adore ma race et ma patrie, je souffre au fond de l'âme de voir comment on tente d'exterminer une noble race comme la vôtre en la privant de sa langue et ensuite de son sol (p. 60).

Tout comme ses confrères Maeterlinck et Verhaeren (décidément, c'est là un leitmotiv de notre enquête), Eekhoud souligne le divorce qui se produit entre la politique prussienne actuelle et l'éclat de la civilisation allemande dans le passé :

Je suis d'autant plus navré, que cette œuvre impie, que ce viol monstrueux est commis par les gouvernements de l'Allemagne, par les représentants d'un peuple qui se trouve à la tête de la civilisation, par les compatriotes de Goethe et de Schiller (p. 60).

Parmi les réponses belges à l'appel de Sienkiewicz, on ne saurait passer sous silence la voix de Camille Lemonnier, écrivain considéré généralement

¹⁰ Dans un rapport inséré au *Moniteur belge* du 11 mars 1894, Maurice Wilmotte justifie ainsi le choix du jury accordant à Eekhoud le prix quinquennal pour *La Nouvelle Carthage*. Voir « L'Avant-Propos » de Georges Eekhoud à *La Nouvelle Carthage*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1926.

comme celui qui a ouvert, avec *Un Mâle*, l'ère du récit régionaliste en Wallonie et qui vient de rendre en 1905, dans *La Vie belge*, un vibrant hommage à sa terre natale, à la vie et à la culture de son pays. Lui non plus ne mâche pas ses mots devant la politique prussienne de colonisation en Posnanie :

Je ne crois pas qu'il vit une conscience qui, au nom des lois supérieures que nous portons en nous, ne réproouve la barbarie de cette loi d'expropriation. Un tel attentat au droit, à l'humanité, à la justice éternelle ne peut être défendu par aucune considération politique et sociale. Le machiavélisme dont on cherche à l'atténuer, sous le couvert d'un marché ignominieux, fait penser aux plus mauvaises heures du passé, alors que les rois trafiquaient des peuples comme d'un bétail. L'abominable loi met à néant les bases mêmes des sociétés modernes, elle fait litière de la vie des races et jusqu'aux morts, par elle ils seraient spoliés du droit de dormir sous la terre qu'ils défendirent au prix de leur sang et illustrèrent de leur vaillance et de leurs malheurs. Ce serait une grande indignité des siècles si la protestation indignée du monde entier ne devait faire triompher à la fin, pour cette Pologne émouvante entre tous les autres peuples, les droits naturels de l'humanité (p. 225-226).

Il serait difficile de dire mieux. Néanmoins, donnons encore la parole, dans notre débat, au grand « spécialiste de l'âme belge » qu'est Edmond Picard, juriste, homme politique, écrivain dont la réflexion s'inscrit, selon la formule d'Hubert Roland, dans « une démarche de bon patriote [...] au service d'un discours sur la force et la grandeur d'âme de la "petite nation"¹¹ ». Pour dénoncer la politique de la dénationalisation par le gouvernement actuel de la Prusse du morceau de la Pologne qui lui a été attribué lors de l'inique partage, Picard se réfère à l'argument moral et rationnel tout à la fois. « Dénationaliser un peuple répugne à la conscience et à la raison », constate-t-il (p. 153). Il considère l'expropriation et la germanisation des écoles pratiquée par les Prussiens comme des moyens tyranniques, qui seront d'ailleurs, probablement, inefficaces. « Tant que l'âme nationale n'est pas atteinte, à quoi sert de s'attaquer aux liens matériels et à la langue ? », demande-t-il. On reconnaît ici le refus de Picard, jouant pour la cause de son pays la carte du syncrétisme culturel, de fonder l'identité nationale sur le seul concept d'une langue commune. Deux exemples suivent aussitôt sous sa plume :

11 Hubert Roland, « Âme belge, "entre-deux" et microcosme : d'une fin de siècle à l'autre », *Textyles*, n° 24, 2004, <https://doi.org/10.4000/textyles.699>.

Voyez l'indomptable Irlande, voyez l'insubmersible Belgique redevenue elle-même, active, puissante, prospère, admirablement vivante après trois siècles et demi de domination espagnole, autrichienne, française, hollandaise, et des misères et des ravages sans nombre, administrée durant ce laps de temps énorme, jamais pour elle-même, mais comme un accessoire et un adjuvant d'une politique étrangère (p. 153).

En fin de compte, la Belgique apparaît aux yeux d'Edmond Picard comme « un exemple de deux peuples d'espèces différentes réalisant anticipativement par leur belle union l'espoir des États-Unis d'Europe en un échantillon restreint, mais significatif ». Et le correspondant de Sienkiewicz de poser cette question surprenante (pour ne pas dire naïve) dans le contexte politique de l'époque : « Pourquoi la Prusse n'agirait-elle pas de façon analogue pour la Pologne ? Gouverner, c'est concilier les éléments d'une nation et non tyranniser l'un d'eux par un autre », conclut-il (p. 153).

Notons encore une voix qui, dans *l'Enquête* de l'écrivain polonais, va bien plus loin sur le chemin tracé par Edmond Picard : c'est celle d'Iwan Gilkin, un des membres fondateurs de *La Jeune Belgique*, juriste de formation, mais essentiellement poète, ne négligeant pas pour autant le domaine politique. Il donne, en trois pages, une des réponses les plus longues à l'appel de Sienkiewicz. Gilkin souscrit, certes, aux opinions de ses prédécesseurs dont, manifestement, il a pu déjà prendre connaissance.

Quelques écrivains belges, Maurice Maeterlinck, Émile Verhaeren, Camille Lemonnier, ont déjà répondu à son appel. J'y réponds à mon tour. Non : au point où en est arrivée notre civilisation, aucune raison d'État, aucune combinaison politique ne peut justifier un tel attentat au droit européen. Un État civilisé, qui jouit de la paix intérieure et dont les institutions ne sont mises en péril par personne, ne peut priver certains de ses sujets du droit de posséder le sol, dans le but d'étouffer la nationalité à laquelle ils appartiennent. Certes, il est légitime, le désir des Allemands, de germaniser, dans l'intérêt de l'Empire, leurs provinces polonaises ; mais le droit de résistance des Polonais n'est pas moins légitime. Il s'ensuit que, dans ce conflit, l'emploi de la violence est criminel [...]. Tyranniser les écoliers et leurs parents s'ils emploient entre eux la langue polonaise, c'est une odieuse violation de la liberté individuelle [...]. Quelle vexation plus violente pourrait-on imaginer que l'expropriation du sol ? Les Allemands qui voteront cette loi abominable, loin de fortifier l'empire allemand, l'affaibliront, car ils creuseront entre eux et les Polonais d'Allemagne un fossé de haine, où, un jour, il coulera du sang.

Paroles prophétiques. En même temps, pourtant, Gilkin s'adresse aux Polonais pour leur demander de renoncer à leurs grands rêves de restauration du royaume de Pologne :

Je crois que ce rêve est vain. L'heure n'est plus à la résurrection des petites ou des moyennes nationalités. Ni la Pologne ni l'Irlande n'ont rien à espérer que de la magnanimité de leurs vainqueurs. C'est que l'évolution du monde tend, au contraire, à la concentration des États, à la formation d'unités ou de groupes toujours plus considérables. Cette évolution, loin de favoriser la restauration des nations rayées de la carte de l'Europe, est une menace de plus en plus redoutable pour les petits États qui existent encore et qui tremblent pour leur indépendance.

Mais du même coup, et c'est là que surgit la grande idée de Gilkin, idée qui rejoint les rêves nourris au XIX^e siècle par Victor Hugo et qui viennent d'être ressuscités par Edmond Picard, cette évolution

nous fait entrevoir, dans un avenir qui, de jour en jour, se rapproche, la fédération des États-Unis d'Europe. Les États-Unis d'Europe ! On en riait bruyamment il y a vingt ans, lorsque Victor Hugo prophétisait leur formation¹². On en rit moins fort aujourd'hui. Tous les esprits clairvoyants aperçoivent les forces extra-européennes dont la pression contraindra les États d'Europe à s'unir pour leur résister [...]. Dans la fédération de l'Europe, l'Irlande et la Pologne pourront espérer de redevenir un jour des unités aussi indépendantes que l'Angleterre et que la Prusse [...], leurs plaintes seront écoutées par les peuples fédérés, et l'inégalité ne saurait être de longue durée dans une fédération civilisée.

Voilà pourquoi un idéal nouveau peut être proposé aux Polonais comme aux Irlandais : qu'au lieu de rêver l'impossible restauration d'un royaume indépendant, ils mettent leur espérance dans la fédération de l'Europe, qu'ils l'appellent de tous leurs vœux, qu'ils s'en fassent les hérauts et les prophètes ! Ce faisant, au lieu de se retourner vers un passé mort, ils marcheront vers un avenir de vie, et ils montreront la voie à tous les peuples (p. 83–85).

Voilà qui aurait de quoi susciter peut-être, aujourd'hui encore, du moins en Pologne, quelques émotions. Mentionnons plutôt, pour en terminer avec *l'Enquête* de Sienkiewicz, la courte réponse d'Henri Carton de Wiart, homme politique et écrivain bruxellois qui partage avec l'auteur de

12 Lisons plutôt : il y a cinquante-cinq ans ; Hugo en parle en 1853, dans un message adressé aux exilés polonais.

Quo vadis ? le goût du roman historique : il recourt quant à lui, pour blâmer la politique prussienne en Pologne, à l'argument exclusivement moral qu'il oppose ouvertement, malgré sa formation de juriste, au droit commun, argument qui prend sous sa plume le nom de la conscience universelle. À ses yeux,

les coups de force sont toujours blâmables, même quand ils revêtent l'apparence de la légalité. Exproprier une catégorie de citoyens au bénéfice du droit commun, qu'il s'agisse des Polonais, comme en Allemagne, qu'il s'agisse des religieux, comme en France, ce sont les procédés que la raison d'État excuse, paraît-il, mais que la conscience universelle condamne (p. 191).

*

Passons au second volet de notre enquête, qui culminera dans les événements de la Première Guerre mondiale, lorsque, dans les années 1915–1916, l'avenir de l'État polonais reste encore cruellement énigmatique. C'est alors que la voix de la Belgique se fait entendre de nouveau sous la plume d'un de ses plus grands écrivains, Maurice Maeterlinck, toujours lui ; il avait ouvert notre débat en janvier 1908, il lui apporte maintenant son accent le plus fort et le plus émouvant.

C'est en effet en pleine Première Guerre mondiale que le Gantois Maurice Maeterlinck, depuis 1911 prix Nobel de littérature, décide, une fois de plus, de mettre son talent au service de l'actualité politique. Les Allemands mènent alors en Belgique une *Flamenpolitik* qui vise à faire collaborer les Flamands à leur occupation du pays, en accordant à la Flandre une autonomie. Dès 1914, l'écrivain donne une série de conférences à travers l'Europe pour faire partager la cause des alliés. Dans ce contexte, il intervient aussi en faveur de la Pologne, comme en témoignent deux textes que nous souhaitons rappeler ici.

Le 11 juin 1915, on pouvait lire à la une du journal *Le Figaro* une déclaration de Maeterlinck précédée de la notice suivante de la rédaction :

Notre éminent collaborateur et ami M. Maurice Maeterlinck, empêché de se rendre à Nice à la fête organisée par le peintre Jean Styka, au profit des victimes de la guerre en Pologne, a envoyé ce splendide hommage dont la grande artiste M^{me} Maeterlinck a, de sa voix vibrante et belle, donné lecture et que nous sommes heureux de pouvoir publier¹³.

13 Maurice Maeterlinck, « À la Pologne », *Le Figaro*, 11 juin 1915, p. 1.

Nous découvrons dans cet article intitulé « À la Pologne » l'expression sublime d'une solidarité des victimes au milieu de la tourmente, un cri du cœur que lançait, dès la première phrase, « la Nation martyre à la Nation crucifiée »; nous trouvons, en d'autres termes, une image forte de la communauté de destin qui relie, aux yeux de l'écrivain, la Belgique et la Pologne.

Au nom de la Belgique, j'apporte ici l'hommage de la Nation martyre à la Nation crucifiée !

De tous les peuples engagés dans cette épouvantable guerre, la Pologne et la Belgique auront le plus souffert ! Et il faut ajouter (bien que toutes les souffrances dans une guerre inique soient nécessairement iniques) : elles auront le plus injustement souffert ! Elles sont toutes deux victimes de leur innocence et de leur grandeur d'âme !

Elles ont dans le malheur et dans la gloire la même destinée : l'une se sacrifiant tout entière à un culte, à une passion de l'honneur sans exemple, vient peut-être, en brisant le premier élan de l'invasion barbare, de sauver l'avenir de l'Europe, comme l'autre, sa sœur aînée dans la Douleur et l'Héroïsme, il y a plusieurs siècles, en sauva plusieurs fois le passé ! Elles viennent de s'unir à jamais dans la mémoire des hommes.

Au-dessus des combats qui se livrent et des maux qu'elles endurent, elles se tendent la main dans le même sacrifice, mais aussi dans le même espoir invincible.

Aujourd'hui, elles ne sont plus que ruines ! Il ne leur reste rien : elles paraissent mortes ! Mais nous qui sommes leurs fils et qui les connaissons comme on connaît sa mère, nous savons, nous sentons dans nos cœurs qu'elles ne furent jamais plus vivantes, plus pures et plus belles !

Après avoir offert au monde un grand exemple de fierté, d'abnégation et d'héroïsme, elles vont lui donner encore une leçon plus profonde, plus précieuse et plus efficace. Elles vont lui prouver qu'aucun malheur ne compte et que rien n'est perdu, tant que la foi reste debout, tant que la tête se redresse, tant que l'âme n'abdique point ! Et que les puissances des ténèbres ne prévauront jamais contre les forces d'amour et de clarté qui mènent l'Humanité vers des hauteurs que déjà la victoire nous montre à l'horizon !...

Cette généreuse proclamation, témoignage de fraternité avec le peuple polonais, répond manifestement aux besoins profonds du cœur de l'écrivain belge, puisqu'il fera republier son texte quelques mois plus tard, dans des circonstances qui nous font revenir ici, en quelque sorte, à notre point de départ. En mars 1916, la revue parisienne *L'Art et les Artistes* publiait un très beau numéro spécial intitulé *La Pologne immortelle*, chose remarquable en soi au moment où la France elle-même entrait dans la terrible

bataille de Verdun. C'est alors que, sept ans après la sortie de l'*Enquête* de Sienkiewicz, une seconde rencontre, toujours indirecte, certes, se produisit entre Maeterlinck et le romancier polonais, deux Prix Nobel cette fois-ci : dès les premières pages, on pouvait y lire en effet, reproduite à côté d'un article de Henryk Sienkiewicz sur « L'Idée de la Patrie », la belle page de Maurice Maeterlinck de juin 1915 intitulée « À la Pologne !¹⁴ »

Une nouvelle intervention de Maeterlinck en faveur de la Pologne se situe au moment où, dans les premiers mois de 1916, la question polonaise en tant que problème politique occupe de nouveau une place de premier rang dans les colonnes des journaux. L'activité d'Edmond Privat, journaliste suisse, correspondant parisien du *Journal de Genève* en Pologne et en Autriche-Hongrie au printemps 1915, devenu depuis un défenseur ardent de la cause polonaise, aboutit alors à la fondation d'un Comité international pour l'indépendance de la Pologne auquel adhèrent, en plus des Français et des Anglais, des écrivains belges : Maurice Maeterlinck et Paul Otlet, visionnaire pacifiste, le premier à avoir utilisé le terme de « mondialisation¹⁵ ». Cependant, à la suite de nombreuses démarches de l'ambassade de Russie qui suivait avec inquiétude la campagne de presse menée en faveur de la Pologne, les autorités françaises, plus exactement le ministère des Affaires étrangères, interdirent le 17 février 1916 à la presse française d'écrire quoi que ce fût sur l'indépendance de la Pologne¹⁶.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le fameux manifeste, comme on appelle parfois l'intervention de Maeterlinck. Parmi les articles et discours réunis par l'écrivain en 1916 dans *Les Débris de la guerre*¹⁷ on trouvait, sous le titre éloquent « Pour la Pologne », des pages qui, quoique décimées par la censure, traduisaient clairement le sens des prises de position maeterlinckiennes. L'auteur y associait le sort de la Pologne à celui de la Belgique et de la Serbie, placées toutes les trois sous domination étrangère et aspirant à recouvrer leur souveraineté. Les alliés, se déclarant prêts à délivrer la Belgique et la Serbie, passent pourtant la question polonaise sous un

14 Maurice Maeterlinck, « À la Pologne ! », dans *L'Art et les Artistes*, numéro spécial intitulé « La Pologne immortelle », mars 1916, tome 21, p. 5. Le texte du *Figaro*, si l'on excepte quelques infimes modifications de ponctuation ou d'orthographe, est repris à l'identique.

15 Paul Otlet, *Les Problèmes internationaux et la guerre, les conditions et les facteurs de la vie internationale*, Genève-Paris, Kundig-Rousseau, 1916, p. 337.

16 Sur cette question, voir Wiesław Śladkowski, « L'opinion occidentale et la cause de l'indépendance de la Pologne pendant la Première Guerre mondiale : l'activité d'Edmond Privat », *Acta Poloniae Historica*, n° 27, 1973, p. 105-137.

17 Maurice Maeterlinck, *Les Débris de la guerre*, Paris, Fasquelle, 1916, p. 259-264.

silence inquiétant ; c'est donc pour le sort de la Pologne que l'écrivain élève la voix. Tout en dénonçant les machinations des Allemands qui, désireux de recruter des soldats polonais, faisaient miroiter aux yeux des Polonais la reconstruction du pays et le statut d'un État indépendant de la Russie, quoique fortement lié au Reich, Maeterlinck vise les menées de la Russie à l'égard de la Pologne ; c'est là que portent justement les interventions de la censure parisienne de 1916, soucieuse de ménager l'un de ses alliés. Heureusement, nous pouvons connaître la version intégrale du texte grâce à sa publication à Lausanne au cours de la même année 1916, voire par sa traduction anglaise publiée dans la presse anglo-saxonne, ou bien encore par la traduction anglaise des *Débris de la guerre*. C'est donc au texte publié à Lausanne que nous nous référons ici. Maeterlinck commence par rappeler la situation :

Les alliés se sont solennellement engagés à ne pas conclure de paix séparée. Ils viennent récemment de promettre, par une convention aussi irrévocable, qu'ils ne déposeront les armes qu'après la délivrance de la Belgique [...]. Ils feront demain pour la Serbie ce qu'ils ont fait pour la Belgique ; mais il est une troisième victime dont on ne parle pas assez, qui a les mêmes droits que les autres et dont l'oubli souillerait à jamais l'honneur et la justice de ceux qui ne prirent les armes qu'au nom même de la justice et de l'honneur¹⁸.

Les paroles qui suivent semblent particulièrement éloquentes sous la plume de l'écrivain belge :

Je n'ai pas à rappeler le sort de la Pologne. Il est à certains égards plus tragique et plus digne de pitié que celui de la Belgique et de la Serbie. Elle n'a même pas eu l'occasion de choisir entre le déshonneur et l'anéantissement (p. 8).

Et Maeterlinck de condamner, dans un passage éliminé plus tôt par la censure parisienne, le crime des partages :

Trois injustices successives, qui étaient jusqu'à ce jour les plus criantes dont l'histoire se souvienne, lui ont enlevé la gloire de ce choix héroïque, qu'elle eût

18 Maurice Maeterlinck, « Pour la Pologne », dans *Pour la Pologne*. [Avec des contributions de] Charles Richet, Maurice Maeterlinck, Franz Hellens, J. De Lipkowski [e.a.], Lausanne: Imprimerie moderne, 1916 (« Renaissance de la Pologne »), p. 8. Cette publication nous fut aimablement signalée et communiquée par M. Fabrice van de Kerckhove, attaché scientifique aux Archives et Musée de la Littérature à Bruxelles.

fait du même cœur, puisque d'avance et par trois fois elle l'avait déjà fait ; et qui console et soutient aujourd'hui, dans leurs pires détresses, ses deux sœurs martyrisées.

Il serait trop injuste qu'une injustice ancienne, qui pèse encore sur la mémoire et la conscience de l'Europe, devînt la seule raison d'une suprême iniquité qui, cette fois, ne serait plus expiable (p. 8).

Une révérence adressée à Nicolai Nicolaïevitch Romanov, petit-fils de l'empereur Nicolas I^{er} et commandant en chef des troupes impériales russes de 1914 à 1915, semble vouloir flatter un allié important dans cette guerre :

Il est vrai que le Grand-Duc Nicolas a fait à la Pologne de nobles et généreuses promesses et que ces promesses ont été renouvelées à l'ouverture de la Douma. C'est bien ; et cela montre l'irrésistible force de la conscience d'un grand empire qui se réveille (p. 8).

Mais, ajoute aussitôt Maeterlinck dans le passage supprimé naturellement par l'éditeur français :

ce n'est pas assez. De pareilles promesses n'engagent que ceux qui les hasardent, et ne lient pas une nation. Nous ne faisons pas à la Russie l'injure de douter de ses intentions ; mais, entre toutes les certitudes que l'histoire nous enseigne, il en est une qui est définitivement acquise : c'est qu'en politique et dans la morale des peuples, quels qu'ils soient, les intentions ne comptent point et qu'une promesse n'y peut être tenue qu'à condition qu'on se soit mis par avance dans l'impossibilité de la violer (p. 8-9).

Méfiance d'un sage. Après avoir évoqué le drame des Polonais enrôlés de force dans les trois armées des États copartageants combattant entre elles, l'écrivain affirme solennellement :

La Pologne a le droit absolu et sacré d'être traitée comme les deux autres grandes victimes de cette guerre du droit. Elle est leur égale, elle est au même rang et à la même hauteur. Elle a souffert ce qu'elles ont souffert, pour la même cause, dans le même esprit et avec le même héroïsme ; et si elle n'a pas fait ce que les deux autres ont fait, c'est que l'ingratitude de tous ceux qu'elle avait plus d'une fois sauvés et l'un des plus grands crimes de l'histoire, l'ont seuls empêchée de le faire (p. 9).

Et Maeterlinck de proclamer :

Il est temps que l'Europe d'aujourd'hui répare l'iniquité de l'Europe d'autrefois. Nous ne sommes rien, nous ne valons pas mieux que nos ennemis, nous n'avons pas qualité pour livrer à la mort des millions d'innocents si nous ne représentons pas la justice (p. 9).

Inutile d'ajouter que ce passage, là encore, était condamné par le censeur des *Débris de la guerre*. Toujours est-il que c'est sur cette idée d'un tort à réparer envers la Pologne que s'achève le texte de Maeterlinck et, avec lui, notre panorama d'opinions.

*

Nous pouvons constater, à la lumière de ces quelques *polonica* littéraires belges, combien l'opinion publique en Belgique confirme, par la voix de ses plus illustres représentants, l'appartenance de nos deux pays à la même famille spirituelle, celle de «deux sœurs dans la Douleur et l'Héroïsme», pour reprendre la formule de Maeterlinck. Il est particulièrement touchant de découvrir aussi, derrière ces images des mains tendues d'il y a un siècle, un acte de foi dans l'avenir de l'Europe et le triomphe définitif de la justice.

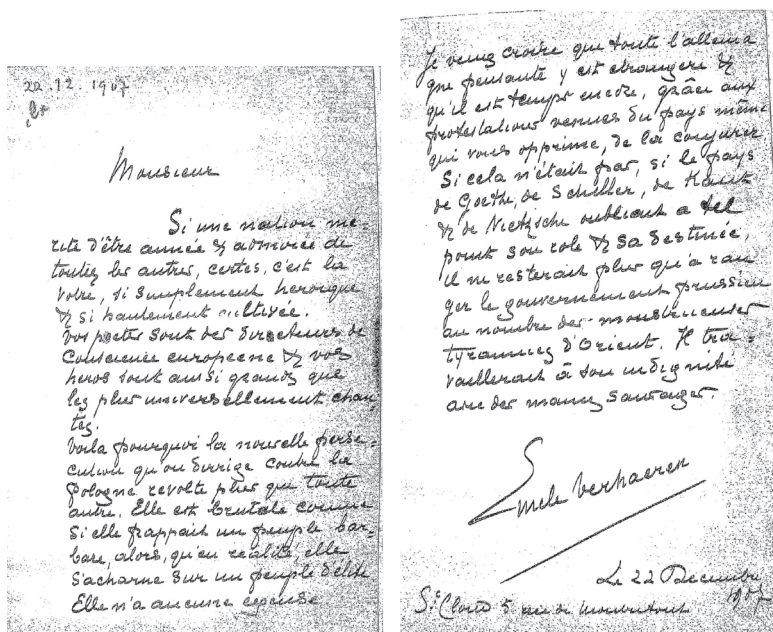


Fig. 1. L'autographe de la lettre d'Émile Verhaeren à Henryk Sienkiewicz.

Małgorzata Gmurczyk-Wrońska

Institut d'Histoire Tadeusz Manteuffel de l'Académie Polonaise des Sciences

L'établissement des relations diplomatiques entre la Belgique et la Pologne après la Première Guerre mondiale : la tradition de l'amitié et les nouveaux défis (1919–1921)

C'est au XIX^e siècle que l'histoire lia Belges et Polonais. Après 1830, les Belges purent créer leur propre État alors que les Polonais durent attendre 1918, pour ce faire. En 1919, les deux États nouèrent des relations diplomatiques.

La révolution belge et son contexte polonais

À l'été 1830, les Belges prirent les armes contre les Pays-Bas, auxquels ils avaient été rattachés par décision du Congrès de Vienne de 1815, et ils libérèrent leur patrie. Le 4 octobre 1830, le Gouvernement provisoire proclama l'indépendance de la Belgique. La révolution belge enfreignait l'ordre international issu du Congrès de Vienne et, de ce fait, devait provoquer une réaction des grandes puissances. D'ailleurs, le roi des Pays-Bas, Guillaume I^{er}, demanda à la Prusse, la Russie, la France et l'Angleterre d'intervenir contre les Belges. Seules la Prusse et la Russie y répondirent favorablement. Le 30 novembre 1830, dans le Royaume de Pologne, inféodé à la Russie, éclata une insurrection qui rendit plus difficile l'intervention en Belgique des États qui s'étaient partagé le territoire polonais à la fin du XVIII^e siècle. À la lumière des recherches actuelles, cette question paraît assez complexe. Certains chercheurs mettent en doute la possibilité d'une

intervention russe dans le but de mater la révolte belge et doutent que l'insurrection polonaise ait effectivement évité aux Belges cette intervention. Dans la présente contribution, je n'analyserai pas ce problème. Je souhaiterais seulement souligner, en me basant sur les recherches de Józef Łaptos, que, dans l'historiographie belge, est présente la thèse de l'influence de l'insurrection de novembre sur la sauvegarde de l'indépendance de la Belgique, et qu'il est possible d'observer des marques de polonophilie dans la société belge¹.

Les insurgés polonais de 1830 dans l'armée belge

À la suite de l'échec de l'insurrection de novembre 1830, les Belges accueillirent plusieurs dizaines d'officiers polonais dans les rangs de leur armée². C'est le roi Léopold I^{er}, commandant en chef des forces belges, qui en fut à l'initiative. Il aurait même projeté de créer des unités polonaises au sein de l'armée belge. Finalement, les officiers polonais furent incorporés dans cette dernière. Quelques-uns y occupèrent des postes de commandement, d'autres firent leurs preuves comme instructeurs militaires. Le roi Léopold I^{er} fut très satisfait des services rendus par les Polonais, soldats professionnels dont l'expérience, le moral et les connaissances furent extrêmement précieux pour les forces belges nouvellement créées.

Parmi les officiers polonais ayant participé à l'insurrection de novembre 1830, incorporés dans l'armée belge, on compte, entre autres, Ignacy Kruszewski, Andrzej Potocki, Władysław Zamoyski, Jan Skrzynecki, Jerzy Dzwonkowski, Kalikst Borzewski, Maurycy Grabowski, Czesław Kunert. Kruszewski eut dans l'armée belge le grade de général-major et commanda le 2^e régiment de chasseurs à cheval, et ensuite, la 1^{re} brigade de la division de cavalerie légère. Après avoir démissionné et pris sa retraite, Kruszewski retourna en Galicie. Il participa à l'insurrection de janvier 1863. Il fut arrêté par les autorités autrichiennes et libéré seulement après une intervention personnelle du roi Léopold I^{er}³. Jan Zygmunt Skrzynecki, l'un des chefs de l'insurrection de novembre 1830, fut également lié à la Belgique. Skrzynecki,

-
- 1 Józef Łaptos, *Historia Belgii*, Wrocław-Warszawa, Ossolineum, 1995, p. 158–159.
 - 2 Ryszard Bender, « Polacy w armii belgijskiej w latach 1830–1833 », in: Henryk Zins (dir.), *Polska w Europie. Studia historyczne*, Lublin, Lubelski Oddział Polskiego Towarzystwa historycznego, 1968, p. 10–19; Zbigniew Andrzej Judycki, *Pod obcymi sztandarami. Generałowie polskiego pochodzenia w siłach zbrojnych państw obcych. Popularny słownik biograficzny*, Warszawa, Fundacja Polonia Semper Fidelis, Muzeum Niepodległości, 2016.
 - 3 Eligiusz Kozłowski, *Polski Słownik Biograficzny*, vol. 15, p. 432–433.

qui séjournait alors à Prague, sous la surveillance autrichienne, reçut la proposition d'intégrer l'armée belge dès 1832, mais il la déclina. Il changea cependant d'avis en 1838 et, après avoir obtenu l'accord du roi Léopold I^{er}, devait, à partir de février 1839, entamer son service en Belgique en tant que général de brigade. Les Autrichiens protestèrent et demandèrent que Skrzynecki leur fût livré ce que les Belges refusèrent. L'affaire prit une dimension internationale car la Russie et la Prusse apportèrent leur soutien à l'Autriche. Après que les tensions diplomatiques eurent diminué, Skrzynecki resta dans les rangs de l'armée belge, « en disponibilité ». En Belgique, il entretenait des contacts avec les démocrates et libéraux, il rencontra aussi des exilés polonais, au nombre desquels se trouvait le philosophe messianiste, Andrzej Towiański⁴. Les autorités belges, tout en sollicitant des militaires polonais, devaient composer avec les réalités des relations internationales et les pressions des grandes puissances. Hélas, malgré plusieurs tentatives pour garder sa neutralité, ce jeune et petit État dut mener une politique à sa mesure. Une menace permanente de la part de la France et des Pays-Bas détermina les Belges à chercher en permanence des alliés. Malheureusement, leur choix se porta sur la Russie qui, en échange de l'établissement des relations diplomatiques, demanda, en 1853, à ce que les Polonais fussent limogés. Cette fois-ci, la Belgique céda et les Polonais furent pensionnés.

« L'ermite de Bruxelles⁵ »

Joachim Lelewel, membre du Gouvernement national pendant l'insurrection de novembre 1830, historien, lié au mouvement démocratique des exilés, passa les dernières années de sa vie en Belgique. Lelewel arriva à Bruxelles en septembre 1833 et descendit dans un petit hôtel situé au-dessus d'un café qui portait le nom signifiant d'Estaminet de Varsovie. La Belgique se révéla plus accueillante que la France d'où Lelewel avait été expulsé. Bien que les autorités belges craignissent également les activités « révolutionnaires » de l'exilé polonais, son statut de chercheur et d'ami du député libéral, Alexandre Gendebien, ainsi que du bourgmestre de Bruxelles, Rouppe, faisait qu'il représentait une menace moins importante pour l'« ordre public ». C'est grâce aux autorités municipales que Lelewel put utiliser des salles de l'Hôtel de Ville afin d'organiser des rencontres

4 Henryk Żaliński, *Polski Słownik Biograficzny*, vol. 38.

5 Stefan Kieniewicz, *Samotnik brukselski. Opowieść o Joachimie Lelewelu*, Warszawa, Wiedza Powszechna, 1964.

et des célébrations pour les exilés polonais. D'ailleurs, en tant que chercheur, Lelewel apporta une contribution considérable à la science belge, en publiant ses travaux de numismate.

Les exilés polonais en Belgique

Tout au long du XIX^e siècle, la Belgique accueillit des groupes importants d'exilés politiques polonais, mais à la fin de cette période, elle attira aussi des émigrés économiques (paysans et ouvriers). Au début du XX^e siècle, la Société Polonaise d'Émigration [pol. *Polskie Towarzystwo Emigracyjne*], basée à Cracovie, organisa des actions allant dans ce sens. Des Polonais faisaient également leurs études dans des universités belges, par exemple à l'Institut Supérieur de Commerce d'Anvers, à l'Université de Liège, à l'Institut Polytechnique de Glons ou à l'Université catholique de Louvain. Avant la Première Guerre mondiale, existaient également en Belgique des organisations et associations polonaises : l'association sportive « Sokół » était active à Verviers, Louvain, Liège et Bruxelles. L'un des Polonais, étudiant dans une école de sous-officiers, écrivait : « La Belgique réunissait toutes les conditions permettant d'attirer un grand nombre de jeunes Polonais. Les conditions de vie étaient bonnes ; tout était abordable. L'attitude de la population locale était extrêmement amicale et les dispositions légales très favorables⁶ ». Roman Dzwonkowski Sac écrit également : « Ces conditions ainsi que la tradition de l'amitié belgo-polonaise, sans compter les raisons de nature économique, ont sans aucun doute eu une influence sur le fait qu'après la Première Guerre mondiale une vague d'émigrés économiques se soit dirigée vers la Belgique. La Belgique développe à cette époque ses mines et son industrie, c'est pourquoi la possibilité d'y trouver un emploi attire des mineurs polonais travaillant en Allemagne qu'ils sont obligés de quitter pour des raisons politiques. Ils sont bientôt rejoints par des populations venues directement de Pologne qui se dirigent également vers les centres miniers. Des mineurs polonais de Westphalie et de Rhénanie affluent en Belgique, à partir de 1920. Cette première vague d'arrivées massives dure jusqu'en 1924 et concerne surtout les populations polonaises ayant auparavant travaillé en Allemagne⁷ ». Pour les mineurs polonais, les conditions de travail en Belgique étaient en effet

6 D'après Roman Dzwonkowski Sac, « Polacy w Belgii w ostatnich pięćdziesięciu latach », *Studia polonijne*, vol. 1, 1976, p. 7–8.

7 Ibid., p. 8.

assez favorables, et le marché belge avait besoin de travailleurs immigrés. Cette question constitue un sujet à part, au demeurant assez bien étudié⁸.

La Pologne dans la presse belge

Vers la fin de 1918, la presse belge consacrait une place assez considérable aux événements qui se déroulaient sur le territoire polonais. Elle s'appuyait surtout sur les informations diffusées par le Bureau de Presse polonais de Berne. Il est difficile de savoir avec certitude d'où venait le besoin de recueillir et transmettre ces informations. Il semble que ce soient les Polonais qui en aient pris l'initiative. Cependant, les Belges manifestèrent un vif intérêt pour la situation en Pologne et le sort des Polonais luttant depuis longtemps pour leur indépendance. Un facteur supplémentaire expliquant cet intérêt était lié à l'Allemagne contre laquelle la Belgique avait lutté pendant la Première Guerre mondiale, c'est pourquoi les Belges tenaient à affaiblir ce voisin oriental. Par conséquent, ils soutenaient les Polonais dans leur entreprise de récupération des terres autrefois incorporées par la Prusse. La presse belge rapportait les défaites des Allemands et soulevait le problème de la future frontière germano-polonaise. Les Belges soutenaient la restitution à la Pologne de l'ensemble des terres occupées par les Prussiens au moment des partages du territoire polonais, y compris de Dantzig. Ils étaient cependant conscients des problèmes ethniques et de la résistance des Allemands à un tel tracé de la frontière. La presse belge prêtait également une attention soutenue à la propagande allemande, très dangereuse et dirigée contre les revendications nationales des Polonais. Les Belges mettaient surtout leurs espérances dans la cohésion de l'Entente, croyant qu'elle était en mesure d'assurer la paix à l'Europe. Le journaliste Percy écrivait, le 20 novembre 1918, dans *La Nation belge*: « Il est temps que l'Entente rappelle Berlin à une juste compréhension de la situation. Le règne de la force est fini, et le temps est passé où le cliquetis du sabre allemand réglait les questions européennes. Si les Polonais vont trop loin, l'Entente est là pour les retenir. Mais l'indépendance de la Pologne est une des conditions "sine qua non" de la paix de l'Europe; non pas d'une Pologne

8 Marek Żmigrodzki, *Polonia w Belgii*, Lublin, UMCS, 1978; Wiesława Eder, *Dzieje Polonii belgijskiej 1919-1980 (w zarysie)*, Warszawa, Epoka, 1983; Tadeusz Panecki, « Polonia belgijska (1918-1939) », *Przegląd polonijny*, vol. 2, 1978, p. 51-63; Mirosław Piotrowski, *Reemigracja Polaków z Niemiec. 1918-1939*, Lublin, Redakcja Wydawnictw KUL, 2000; Jakub Szumski, « Między stabilizacją a radykalizmem – polska emigracja górnicza w Belgii », *Neerlandica Wratislaviensia*, vol. 25, 2015, p. 19-37.

mutilée et incomplète, mais d'une Pologne réunissant tous ses enfants. Si la frontière difficile à démarquer est tracée au détriment des Boches, ce sera là une des conséquences de la défaite de l'Allemagne. On voit mal les vainqueurs se mutiler au profit du vaincu⁹ ».

Les commentaires dans la presse témoignaient d'une foi intense dans la Ligue des Nations qui devait être créée et dans « le principe des nationalités » qui gagnait en popularité. La guerre stimula bien sûr les débats sur le droit des nations à l'indépendance, réaffirmé dans les déclarations de Woodrow Wilson, président des États-Unis, concernant la réorganisation de l'Europe après la guerre en accord avec le principe d'autodétermination. Les discussions prenaient souvent un tour idéologique et le facteur national était parfois pris en compte lorsque l'on énonçait l'espoir de bâtir des États-Unis d'Europe, fondés sur l'idéal « de la Paix universelle et de la solidarité internationale¹⁰ ». Ce genre d'opinions apparaissait aussi dans la presse belge, mais c'était la rhétorique nationale et le soutien apporté aux États-nations qui dominaient.

La Nation belge du 8 novembre 1918 informait ses lecteurs des défaites allemandes, des luttes polono-ukrainiennes et de la situation à Lviv¹¹. Un long article sur Lviv parut le 5 décembre 1918, dans *L'Indépendance belge*. Il présentait brièvement aux lecteurs l'histoire de Lviv, dont celle de l'Université Jean Casimir et de l'Institut Ossoliński et décrivait la beauté des vieilles églises dans cette ville qualifiée de « cité des moines¹² ». On y soulignait la nature multiethnique et multiculturelle de la population. Toutefois, le texte parut surtout suite aux bruits qui couraient sur les pogromes des Juifs, diffusés par la presse allemande et certains périodiques belges et hollandais. *L'Indépendance belge* expliquait à ses lecteurs qu'il n'y avait pas eu de pogromes. On mettait en avant le fait que le président du Conseil, Ignacy Daszyński, était un socialiste aux convictions libérales. Cette information était inexacte dans la mesure où c'était Jędrzej Moraczewski, socialiste, lui aussi, qui se trouvait alors à la tête du gouvernement. Il est probable que l'article fut écrit plus tôt, lorsque Daszyński dirigeait encore le Gouvernement provisoire de Lublin. Ajoutons que, le 11 novembre 1918, *La Nation belge* informait ses lecteurs de la création du Gouvernement provisoire de Lublin, sous la direction d'Ignacy Daszyński, ainsi que du retour de Józef

9 Cité d'après Włodzimierz Borodziej, Joanna Brzegowy, Bartłomiej Gajos, Nina Hetmańska et Marta Laskowska, *Prasa zagraniczna o Polsce listopad 1918–luty 1919*, Warszawa, Polski Instytut Spraw Międzynarodowych, 2018, p. 228.

10 Ibid., p. 239 (*La Nation belge* du 1^{er} décembre 1918).

11 Ibid., p. 218.

12 Ibid., p. 243.

Piłsudski au pays¹³. Là aussi certains détails étaient inexacts dans la mesure où le Gouvernement populaire provisoire de la République de Pologne, dirigé par Daszyński, créé le 7 novembre 1918, avait démissionné après le retour de Piłsudski de Magdebourg, le 11 novembre 1918. Le 16 novembre 1918, on pouvait lire dans *La Nation belge*: « Le général Piłsudski, à sa rentrée, a été l'objet d'une immense ovation de la part de la population entière; le retour de ce héros national, détenu en prison depuis seize mois, par les Allemands, a été considéré par toutes les classes de la population comme une fête de libération. C'est à lui que le conseil de régence a confié le commandement suprême de l'armée polonaise et il l'a chargé de former un gouvernement national. Le général Piłsudski confère avec tous les partis¹⁴ ». Le 18 novembre, on y lisait: « Des soldats polonais ont occupé le palais royal du Belvédère à Varsovie, et le poste de commandement; ils se sont emparés des automobiles militaires allemandes, des armes et des munitions. La démobilisation des troupes allemandes progresse; elle est dirigée par des officiers polonais. La poste, le téléphone, la gare de Varsovie et le bureau de la presse allemand sont déjà aux mains des Polonais. La police allemande est désarmée par les légionnaires. [...] Le général Piłsudski a pris le commandement de toute l'armée polonaise et s'est déclaré prêt à transmettre le commandement au gouvernement national sitôt qu'il sera fondé¹⁵ ».

Les informations fournies par la presse belge étaient globalement exactes, malgré quelques inexactitudes concernant les dates. On parlait pratiquement de tout ce qui se passait sur le territoire polonais: comment les Polonais s'y prenaient pour reprendre le pouvoir, jusqu'alors aux mains des occupants, et de quelle manière ils commençaient à organiser leur propre État. C'était Józef Piłsudski qui tenait une place centrale dans tous les récits et il y était toujours présenté sous un jour favorable, en tant que héros national.

La Russie et l'attitude envers la révolution de février, et ensuite à l'égard des bolcheviques, constituait une question plus complexe. La Russie faisait partie de l'Entente, et même après la prise de pouvoir par les bolcheviques, on espérait qu'elle y resterait. Ce fut seulement la signature par les bolcheviques de la paix de Brest-Litovsk avec les Empires Centraux qui situa la Russie en dehors de l'Entente. Les milieux libéraux et de gauche belges, mais aussi, plus largement, ouest-européens, menaient de vives discussions autour du projet d'une intervention en Russie et y étaient généralement

13 Ibid., p. 218.

14 Ibid., p. 224.

15 Ibid., p. 227.

hostiles. Bien que l'on critiquât très souvent le bolchevisme, les socialistes en particulier s'attaquaient au capitalisme et à l'impérialisme. Soulignons toutefois que la presse belge, dès la fin septembre 1918, signalait le danger d'une invasion bolchevique et celui d'une perte d'indépendance par la Pologne qui pouvait en résulter. Le 31 décembre 1918, *La Nation belge* rapportait : « L'armée bolchevique au contraire marche vers l'Est. Elle vient de prendre Vilna. Elle est entrée à Riga d'où les Lettons, aidés par le canon de la flotte britannique, l'ont chassée. Il est clair que cette armée menace d'envahir la Pologne désarmée et sans défense ; puis qu'elle essayera de donner la main au bolchevisme berlinois¹⁶ ». Dans la presse et les débats politiques apparurent tout de même ensuite des voix critiques à l'égard de la Pologne lorsque celle-ci eut entamé une offensive contre la Russie soviétique, sans pouvoir s'entendre avec la Russie « démocratique » et « libérale ». L'opération Kiev de Piłsudski, au printemps 1920, fut très mal accueillie en Occident¹⁷. Les Belges étaient assez sceptiques face au projet polonais de la frontière polono-russe.

Dans le camp de l'Entente

Les Polonais espéraient une guerre des nations, un conflit armé dans lequel les occupants du territoire polonais se trouveraient dans des camps opposés. C'est ce qui arriva en 1914. La Russie était liée au camp de l'Entente, l'Allemagne et l'Autriche, c'étaient les Empires centraux. En louvoyant entre ces deux blocs, pour finalement choisir l'Entente, grâce à des efforts à la fois militaires et diplomatiques, les Polonais réalisèrent leur rêve de liberté. Début 1919, l'indépendance de la Pologne fut internationalement reconnue. En 1914, la Belgique fut entraînée dans la guerre. Le 3 août 1914, les Allemands violèrent sa neutralité en demandant un droit de passage par le territoire belge pour leur armée, lors de l'attaque contre la France. Le roi des Belges, Albert I^{er}, refusa. La Belgique se rangea du côté de l'Entente et commença à se battre. Elle suscita ainsi l'admiration parmi les Alliés et également parmi les Polonais. En octobre 1918, les armées alliées entamèrent une contre-offensive à l'Ouest, libérant la Belgique, avec le concours de l'armée belge. Le Comité national polonais, ayant son siège

16 Ibid., p. 266.

17 Jean Stengers analyse en détail l'attitude de la Belgique à l'égard de la Russie, « Belgique et Russie, 1917-1924: gouvernement et opinion publique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 66, n° 2, 1988, p. 296-328.

à Paris et représentant les intérêts de la Pologne devant l'Entente¹⁸, dans une lettre du 19 novembre 1919, adressée au Premier ministre belge, Léon Delacroix, rendait hommage au commandant en chef de l'armée belge, le roi Albert I^{er}. L'on pouvait y lire : « Au moment solennel et émouvant, où après quatre années de luttes héroïques, Sa Majesté, le Roi Albert I^{er}, à la tête de sa glorieuse Armée, vient de faire sa rentrée triomphale dans sa capitale, j'ai l'honneur de prier Votre Excellence, au nom du Comité national polonais, de bien vouloir présenter, à Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges, nos hommages pleins d'une admiration respectueuse, ainsi que le vœu que la Nation polonaise fait pour le bonheur et la prospérité de la Belgique si cruellement éprouvée¹⁹ ».

La Pologne et la Belgique prirent part à la conférence de la paix de Paris, en 1919, en tant que pays alliés et associés, aux « intérêts limités ». Elles étaient représentées par des délégués et pouvaient défendre leurs intérêts directs. Pour les deux États, la sécurité était prioritaire. Ils avaient une frontière avec l'Allemagne et cherchaient un allié antiallemand. Ce fut la France. Pendant la conférence, la délégation polonaise, dans laquelle un rôle clé était joué par le Comité national polonais et les délégués de Józef Piłsudski, contactait souvent la délégation belge. Les Belges soutenaient, entre autres, la position polonaise concernant le rattachement à la Pologne de la Galicie orientale, avec les terres pétrolifères qui s'y trouvaient. Les milieux industriels et financiers belges cherchaient également à nouer des contacts avec les Polonais à des fins de coopération économique²⁰.

Vers l'établissement des relations diplomatiques

Le 28 novembre 1918, le Comité national polonais (KNP), reconnu comme représentant officiel de la Pologne par la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et les États-Unis, adressa au Premier ministre belge, Léon Delacroix, une note contenant une demande de reconnaissance. L'on pouvait y lire :

18 Pour de plus amples informations, voir Marian Leczyk, *Komitet Narodowy Polski a Ententa i Stany Zjednoczone 1917-1919*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1966 ; Janusz Pajewski, *Wokół sprawy polskiej. Paryż, Lozanna, Londyn 1914-1918*, Poznań, Wydawnictwo Poznańskie, 1970 ; id., *Odbudowa państwa polskiego 1914-1918*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1985 ; Jan Zamojski, *Powrót na mapę. Polski Komitet Narodowy w Paryżu 1914-1919*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1999.

19 Archiwum Akt Nowych, Komitet Narodowy Polski w Paryżu, cote 41, f. 3.

20 Ibid., cote 42, f. 14-17, Correspondance du KNP avec une société industrielle et minière belge à Paris (janvier 1919).

« La Nation polonaise qui, après plus d'un siècle de cruelle oppression, est à la veille de recouvrer son unité et son indépendance, éprouve une sympathie et une admiration profondes pour la Belgique, dont l'héroïsme a évoqué un puissant écho en Pologne. Au moment où s'affirme le triomphe du droit sur la force, et où, sous la conduite de leur Chef glorieux, les troupes belges et alliées achèvent de libérer la Belgique de l'emprise ennemie, les Polonais considéreraient comme un précieux témoignage d'amitié une manifestation en faveur de leur cause, émanant du Gouvernement belge. Le moment actuel semblerait donner à une pareille manifestation une portée d'autant plus positive, que, redevenu maître de tout le territoire belge, le Gouvernement Royal se verra à bref délai dans l'obligation de régler la situation de nombreux Polonais, ci-devant sujets russes, allemands et autrichiens, résidant en Belgique, et qui sont actuellement privés d'une protection consulaire régulière. Guidé par ces considérations, le Comité National Polonais serait heureux de voir le Gouvernement de Sa Majesté le Roi des Belges s'associer aux Gouvernements de l'Entente et à celui des États-Unis, en reconnaissant le Comité National Polonais comme organisation officielle polonaise. [...]. Le Comité National Polonais s'est assigné comme but de représenter, en matière de politique étrangère, les intérêts de la Pologne auprès des Gouvernements alliés et de ceux qui leur sont associés dans cette guerre, d'exercer l'autorité politique suprême sur l'armée polonaise, autonome, alliée et belligérante, combattant contre les Empires centraux, et d'assurer la protection civile des nationaux polonais résidant dans les pays alliés et amis, jusqu'au moment de la création d'un État polonais indépendant, reconnu par les Puissances étrangères²¹ ».

Le gouvernement belge réagit très vite. Par sa note du 20 décembre 1918, il reconnut le KNP. Le ministre des Affaires étrangères, Paul Hymans, transmet cette information aux Polonais. Il leur souhaite, à cette occasion, que la Pologne recouvrât le plus vite possible son indépendance et occupât la place qui lui revenait parmi les nations européennes²². Dans la réponse adressée à Hymans, tout en le remerciant pour la reconnaissance, Roman Dmowski demanda la possibilité d'envoyer à Bruxelles un délégué polonais en la personne d'Aleksander Riedel, pour qu'il y représentât le Comité

21 Sławomir Dębski et Piotr Długolecki (dir.), *Polskie Dokumenty Dyplomatyczne, 1918 listopad–grudzień*, Warszawa, Polski Instytut Spraw Międzynarodowych, 2008, doc. 68, p. 127.

22 Archiwum Akt Nowych, Komitet Narodowy Polski w Paryżu, cote 41, f. 19, Lettre du ministre des Affaires étrangères belge du 20 décembre 1918 à Roman Dmowski, l'informant que le gouvernement belge a accédé à la demande de reconnaissance du KNP.

et soutint les Polonais présents en Belgique²³. Après avoir obtenu l'accord belge, le KNP envoya Aleksander Riedel à Bruxelles, en qualité de délégué. Il arriva dans la capitale belge le 24 janvier 1919 et commença à organiser le bureau de la délégation²⁴. Il y employa Franciszek Wrotnowski en tant que chargé d'affaires civiles alors que le sous-lieutenant Stefan Zabłocki s'occupait de l'enrôlement des Polonais présents en France dans l'armée du général Józef Haller. En mars 1919, douze personnes (Riedel compris) travaillaient déjà au bureau de la délégation. Riedel était un industriel, copropriétaire d'usines en France et en Angleterre, il avait une formation de diplomate et de commercial et occupait le poste de secrétaire général de l'Office polonais aux affaires civiles [pol. Urząd Polski Spraw Cywilnych]. Arrivé à Bruxelles, le délégué du KNP rendit visite au Premier ministre, Delacroix, qui l'accueillit « très cordialement [...] et lui promit tout l'appui nécessaire » dans les affaires importantes pour la délégation. Riedel contacta aussi les autorités militaires belges, les ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur²⁵. La délégation du KNP à Bruxelles fut bientôt transformée en légation à la tête de laquelle fut à nouveau placé Riedel (en tant que chef de bureau). Il représentait très activement la Pologne en Belgique. Il mena, entre autres, une coopération fructueuse avec le Comité d'Aide aux Polonais en Belgique [pol. Komitet Pomocy dla Polaków w Belgii], organisme de charité existant depuis 1915. Il restait en bon termes avec les autorités belges. Dans son rapport d'activité, Riedel écrivait notamment : « Le 18 février, j'ai envoyé au ministre des Affaires étrangères une lettre dans laquelle je demandais le transfert de tous les prisonniers de guerre polonais dans le même camp et l'autorisation de les enrôler dans l'Armée Polonaise en France. Le 1^{er} mars, j'ai reçu une réponse favorable à laquelle était jointe une copie de la lettre du ministre de la Guerre à l'État-major belge, contenant les instructions appropriées²⁶ ». Les prisonniers de guerre polonais dans les camps belges

23 Ibid., cote 42, f. 2–3, Lettre de Dmowski au ministre Hymans du 3 janvier 1919 ; ibid., cote 43, Rapport d'activité de la délégation du Comité national polonais en Belgique du 24 janvier au 30 avril 1919, f. 7.

24 Sławomir Dębski (dir.), *Polskie Dokumenty Dyplomatyczne, 1919 styczeń–maj*, Warszawa, Polski Instytut Spraw Międzynarodowych, 2016, doc. 122 ; Paris, 10 février 1919, Rapport du Secrétariat général du KNP pour le bureau du Comité, relatif aux changements organisationnels au sein du KNP, p. 258.

25 Ibid., doc. 113, Bruxelles, 6 février 1919, Rapport du délégué du Comité à Bruxelles, Riedel, pour le KNP concernant les premières semaines de son activité, p. 223–225.

26 Archiwum Akt Nowych, Komitet Narodowy Polski w Paryżu, cote 43, Rapport d'activité de la délégation du Comité national polonais en Belgique du 24 janvier au 30 avril 1919, f. 8.

étaient des Polonais enrôlés de force dans les armées autrichienne et allemande ainsi que des Polonais servant dans l'armée russe et séjournant en Belgique en tant que prisonniers de guerre allemands. En mars 1919, le ministère des Affaires étrangères belge demanda à Riedel quel était le sort des dépôts belges dans les banques polonaises et aborda la question de la fixation du montant des indemnités pour les citoyens belges en Pologne. La même chose concernait les Polonais en Belgique²⁷. Ajoutons que la participation belge aux capitaux des banques sur le territoire polonais était assez importante depuis la fin du XIX^e siècle. Elle le resta également après 1918²⁸. Ces questions furent réglées après l'établissement des relations diplomatiques entre la Pologne et la Belgique. Riedel noua également bon nombre de contacts avec les milieux industriels et financiers belges intéressés par les investissements sur le territoire polonais. La mission polonaise collabora activement avec la presse belge. Elle fournissait des informations sur la Pologne notamment à *L'Indépendance belge*, *L'Étoile belge*, *La Métropole* et *L'Écho de la Bourse*. Des Polonais écrivaient des articles pour la presse belge, p.ex. sur l'économie polonaise ou les rapports de la Pologne avec l'Occident. *L'Écho de la Bourse* s'y intéressait beaucoup. Riedel reconnaissait recevoir « souvent des lettres et des visites de représentants d'institutions industrielles et financières demandant toutes sortes d'informations sur le sort des entreprises belges sur le territoire polonais, des dépôts dans les banques, etc., auxquelles nous réagiss[ions] en les leur fournissant, si elles [étaient] en notre possession, ou en sollicitant des renseignements auprès des autorités ou ministères compétents au pays. Divers industriels nous contact[aient] aussi au sujet de projets de création d'usines ou autres établissements au pays, en réponse à quoi nous prodigu[ions] des conseils et les renvoy[ions] aux autorités compétentes ou aux délégués à Paris²⁹ ».

L'établissement des relations diplomatiques

Le gouvernement belge reconnut l'État polonais indépendant le 6 mars 1919. Dans la lettre d'Hymans au délégué polonais à Bruxelles, Riedel, nous pouvons lire: « Le Gouvernement du Roi est heureux de reconnaître l'État polonais indépendant et souverain. Dès le jour où la Belgique, en 1830, fut

27 Ibid.

28 Pour de plus amples informations, voir Wojciech Morawski, *Bankowość prywatna w II Rzeczypospolitej*, Warszawa, Oficyna Wydawnicza SGH, 1996, p. 35, 79.

29 Archiwum Akt Nowych, Komitet Narodowy Polski w Paryżu, cote 43, Rapport d'activité de la délégation du Comité national polonais en Belgique du 24 janvier au 30 avril 1919, f. 11-12.

maîtresse de ses destinées, elle manifesta les sympathies profondes qu'elle nourrissait pour la nation polonaise³⁰ ». En conséquence, l'on commença à organiser des missions diplomatiques. C'étaient des légations.

Le ministre de Belgique, Max Van y Percele de Strihn, ne remit ses lettres de créance au Chef de l'État, Józef Piłsudski, au Belvédère, que le 28 juillet 1919. Il resta en mission jusqu'en 1921. Après lui, furent successivement les ministres de Belgique: Bernard de l'Escaille (jusqu'en 1933), Jacques Davignon (jusqu'en 1936), Alexandre Paternotte de la Vaillée.

Comme je l'ai déjà dit, la mission polonaise à Bruxelles commença ses activités pratiquement dès le 24 janvier 1919 et fut dirigée, après l'établissement des relations diplomatiques avec la Belgique, par Aleksander Riedel, mentionné ci-dessus, en tant que conseiller de légation de 2^e classe. À partir du 24 mai 1919 (et, en réalité, à partir du 29 août 1919, soit de la remise des lettres de créance), Władysław Sobański assura la fonction de ministre extraordinaire et de ministre plénipotentiaire en Belgique et au Luxembourg. Il y resta jusqu'en septembre 1924. Lui succédèrent: Jan Szembek (jusqu'en 1927), Anatol Mühlstein (1927), Tytus Filipowicz (jusqu'en 1929), Tadeusz Jackowski (jusqu'en 1937), Michał Mościcki. Henryk Sokolnicki fut le secrétaire de la légation dans les années 1919–1921.

Parmi les principales missions de la légation, il y avait le maintien des relations politiques, économiques et culturelles entre la Pologne, la Belgique et le Luxembourg. La légation de Bruxelles assurait la tutelle des consulats de Bruxelles et d'Anvers ainsi que des consulats honoraires de Bruxelles, Mons et Luxembourg.

Après la remise de ses lettres de créance, Władysław Sobański écrivait dans un rapport adressé à Ignacy Paderewski, le ministre des Affaires étrangères polonais: « On m'avait prévenu que l'on ne prononçait pas de discours à la cour. Or, le roi des Belges a fait un long discours chaleureux, exprimant sa joie de voir le premier représentant de la Pologne pour laquelle lui-même ainsi que tous ses concitoyens nourrissent une sympathie sincère et ancienne et au développement de laquelle la Belgique s'intéressera beaucoup³¹ ». Sobański, comme Riedel, fit preuve d'une activité extraordinaire. Juste après la remise des lettres de créance, il sollicita auprès des autorités belges leur appui pour la candidature d'un Belge au poste de commissaire à Dantzig. Hélas, ce projet se solda par un échec

30 Ibid., cote 42, f. 108, Bruxelles, 6 mars 1919, Lettre d'Hymans à Riedel.

31 Sławomir Dębski (dir.), *Polskie Dokumenty Dyplomatyczne, 1919 czerwiec–grudzień*, Warszawa, Polski Instytut Spraw Międzynarodowych, 2019, Bruxelles, 5 septembre 1919, doc. 208, p. 478.

et c'est un Britannique, Reginald Thomas Tower, qui fut nommé. Soulignons toutefois que, pour les Polonais, la nomination d'un Belge à Dantzig aurait garanti une « neutralité absolue³² ». En octobre 1920, Sobański réussit pourtant à imposer la règle de la présence d'un délégué polonais lors de la conférence de la Société des Nations à Bruxelles, consacrée à la constitution de la Ville libre de Dantzig. En mai 1920, Sobański organisa la première conférence des consuls de la République de Pologne en poste en Allemagne. Des représentants des consulats d'Anvers et de Bruxelles y prirent part. La rencontre avait pour but de fixer une ligne de conduite des missions diplomatiques polonaises en matière de retour au pays de Polonais émigrés aux États-Unis et de migration de Polonais entre l'Allemagne, la France et la Belgique. Nous disposons d'un procès-verbal détaillé de la conférence des consuls polonais en Allemagne et en Belgique concernant le retour au pays de Polonais émigrés en Amérique du Nord, l'émigration de mineurs polonais de Westphalie en France et en Belgique, l'émigration de Pologne ainsi que la situation et l'émigration des Polonais de Belgique. On y faisait état de conditions de travail plutôt favorables pour les Polonais travaillant dans les mines belges. Ces questions étaient examinées conjointement à celle des Polonais qui travaillaient dans les mines du Nord de la France. Juste après la fin de la guerre « le gouvernement belge traitait avec une certaine indulgence les Polonais qui séjournèrent en Belgique sans passeport ni visa. Beaucoup d'entre eux reçurent un permis de séjour et une carte d'identité belge³³ ». En 1920, la situation changea en partie, la politique à l'égard de certains sans-papiers polonais se durcit. D'où des interventions et une activité plus soutenue de la mission diplomatique polonaise qui réussit à plusieurs reprises à aider des Polonais se trouvant en Belgique et obtenir des concessions de la part des autorités belges.

La mission diplomatique et militaire polonaise. L'attaché militaire à Bruxelles

Cette mission fut créée en octobre 1919. Le commandant August Starzeński fut placé à sa tête, comme attaché militaire. Dans une certaine mesure, cette fonction avait auparavant été officieusement assurée par le sous-lieutenant Stefan Zabłocki, mentionné ci-dessus. Après l'établissement des relations diplomatiques entre la Belgique et la Pologne et la création de la légation

32 Ibid., p. 479.

33 Henryk Chałupczak et Edward Kołodziej (dir.), *Zjazdy i konferencje konsulów polskich w Niemczech*, Lublin, Wydawnictwo UMCS, 2001, p. 47.

polonaise, il resta en poste à Bruxelles. Zabłocki assurait les fonctions d'officier chargé de l'enrôlement et des émigrés auprès de la légation polonaise de Bruxelles. En dehors de son travail en Belgique, il remplissait aussi des missions sur le territoire allemand sous occupation belge, et y examinait, avec l'accord du ministère de la Guerre belge, la situation des Polonais. Dans un rapport relatif à la mission effectuée en août 1919 dans une région occupée par les Belges, il écrivait : « Les autorités d'occupation locales m'ont accueilli avec beaucoup de bienveillance et elles étaient prêtes à faire tout leur possible afin d'améliorer la situation de la colonie polonaise³⁴ ». Zabłocki se plaignait de ce que les autorités allemandes lui missent des bâtons dans les roues et décrivait amplement l'appui que lui avaient procuré les Belges. Il soulignait pourtant que les Polonais devraient mener une campagne d'information auprès des autorités belges qui n'étaient pas toujours au courant des origines polonaises des habitants (surtout des mineurs) et ne les traitaient pas selon les règles s'appliquant aux alliés.

Après sa nomination, l'attaché militaire de Bruxelles agissait en tant qu'auxiliaire de la Mission militaire polonaise de Paris. Celle-ci s'occupait de l'approvisionnement en matériel militaire qu'elle envoyait en Pologne. L'attaché militaire avait aussi pour mission d'organiser des activités de renseignement dans le nord-ouest et le centre de l'Allemagne. À cette fin, il collaborait avec la légation de Berne. Il informait également Varsovie de la situation économique et sociale en Belgique, suivait l'expansion de l'idéologie bolchevique (du Komintern) en Belgique, Hollande et dans le Nord de la France.

Des difficultés financières entraînèrent la suppression du poste d'attaché en mai 1921 et le transfert de toutes ses compétences à Paris. S'ensuivit une modification de l'appellation et désormais l'attaché militaire auprès de la légation de Paris remplissait aussi les mêmes fonctions auprès de celle de Bruxelles. En mai 1922, le commandant Józef Beck fut nommé attaché militaire à Paris. Les Bulletins d'information de l'État-major général belge étaient transmis par l'intermédiaire de la légation polonaise de Bruxelles. Les missions diplomatiques et militaires polonaises et belges à Paris restaient en contact. La correspondance avec l'État-major général belge était assurée par deux voies : par l'attaché militaire belge de Paris (le général Joostens) et par la légation polonaise de Bruxelles qui restait en contact direct avec l'État-major général belge.

34 Archiwum Akt Nowych, Komitet Narodowy Polski w Paryżu, cote 43, f. 30, 9 août 1919, Rapport de Zabłocki à Aleksander Riedl, au sujet d'une mission menée sur le territoire allemand sous occupation belge.

À l'initiative du monarque belge, Albert I^{er}, à partir du 1^{er} janvier 1923, un attaché militaire fut à nouveau nommé à Bruxelles. Comme auparavant, ce poste revint au lieutenant-colonel August Starzeński. Les circonstances de rétablissement de ce poste devraient faire l'objet de recherches supplémentaires. Ce que l'on sait, c'est qu'elles étaient liées à un projet de négociations polono-belges relatives à la signature d'une convention militaire. Finalement, cette signature n'eut pas lieu, mais les services de renseignement belges et polonais collaboraient. Le poste d'attaché militaire à Bruxelles fut à nouveau supprimé en 1924³⁵.

En 1928 fut signée une convention consulaire polono-belge. Franciszek Wrotnowski devint consul auprès de la légation de Bruxelles. Les consulats polonais en Belgique avaient leurs sièges à Bruxelles et Anvers. Ces consulats étaient appelés « d'émigration » car ils se concentraient sur les problèmes de la minorité polonaise dans le pays.

Les priorités de la politique étrangère belge et polonaise

À l'issue de la Première Guerre mondiale, la sécurisation de sa frontière avec l'Allemagne devint la priorité de la politique étrangère belge. La Belgique ne voulait plus de son statut de pays neutre, et posait des conditions dures à l'Allemagne. Elles ne purent pas toutes être remplies. De la même manière, la Pologne cherchait à cette époque des appuis dans sa politique face à l'Allemagne. La Pologne et la Belgique étaient donc en quelque sorte condamnées à une alliance avec la France. Les deux signèrent d'ailleurs des accords appropriés avec cette puissance. La Pologne signa un accord politico-militaire avec la France, les 19 et 21 février 1921. La Belgique signa un accord défensif avec la France, le 29 juillet 1920. Selon Józef Łaptos, « La signature d'un accord militaire, généralement considéré comme alliance avec la France, ne fut pas un grand succès de la diplomatie belge, bien qu'elle facilitât la création d'une union économique de la Belgique avec le Grand-Duché de Luxembourg. [...] À la longue, cette décision s'avéra proprement désastreuse. Sur la scène internationale, elle entraîna l'hostilité de la Grande-Bretagne envers la Belgique qui passait pour un vassal de la France³⁶ ». L'attitude britannique à l'égard de la Belgique était sans doute injuste. La Pologne dut affronter le même genre de reproches.

35 D'après Robert Majzner, *Attachaty wojskowe II Rzeczypospolitej 1919–1945. Strukturalno-organizacyjne aspekty funkcjonowania*, Częstochowa, Wydawnictwo im. Stanisława Podobińskiego Akademii im. Jana Długosza, 2011, p. 327–328.

36 Józef Łaptos, op. cit., p. 214.

Pour elle, la guerre contre les bolcheviques fut la période la plus dramatique. La diplomatie polonaise chercha alors des appuis parmi les puissances occidentales. La France lui apporta le sien, sans se presser vraiment de la soutenir militairement. La Grande-Bretagne voulait établir des relations diplomatiques avec les bolcheviques et traitait le conflit polono-bolchevique comme un obstacle dans sa politique européenne. Elle souhaitait que la guerre cessât le plus vite possible dans cette partie de l'Europe. Elle offrit donc de servir de médiateur dans le conflit polono-bolchevique. Certains politiciens belges comprenaient très bien le danger que représentaient les bolcheviques pour l'Europe. Les socialistes qui faisaient partie du gouvernement belge, tout en critiquant les bolcheviques, manifestaient une plus grande réserve. Quand, début juillet 1920, dans la ville belge de Spa, des représentants de l'Entente se réunirent afin de discuter des engagements allemands découlant du traité de Versailles, le conflit polono-bolchevique s'invita dans les débats³⁷. Il faut pourtant souligner que la Belgique, tout comme la France, ne voulait pas « nouer des relations directes avec la Russie soviétique³⁸ ». Cela n'équivalait pas à soutenir inconditionnellement les Polonais dans le conflit qui les opposait aux bolcheviques. Le gouvernement belge était, en un sens, « contraint » dans son action à l'égard de la Russie bolchévique. La raison en était l'accord signé, dès avril 1920, à Copenhague, entre l'envoyé des bolcheviques, Maxim Litvinov, et le consul de France, Duchesne, qui agissait au nom du gouvernement belge ; il concernait l'échange réciproque des Belges se trouvant en Russie et des Russes se trouvant en Belgique. La signature de cet accord fut précédée d'une déclaration secrète disant : « Le Gouvernement belge assure formellement qu'il n'interviendra pas dans la politique intérieure de la Russie et qu'il ne coopérera à aucune mesure agressive contre la République des Soviets³⁹ ». Ce problème demande encore d'être étudié. La Belgique n'y apparaît pas sous son meilleur jour. Jean Stengers écrit que le Premier ministre belge, Delacroix, essaya de « fermer les yeux » devant une livraison de munitions prête à être envoyée en Pologne. Cela ne fut pourtant pas possible à cause des protestations de certains membres du gouvernement et des syndicats de cheminots et de dockers belges⁴⁰.

37 Pour de plus amples informations, voir Małgorzata Gmurczyk-Wrońska, *Stanisław Patek w dyplomacji i polityce (1914–1939)*, Warszawa, Instytut Historii Polskiej Akademii Nauk, Wydawnictwo Neriton, 2013, p. 169–179.

38 Archiwum Akt Nowych, MSZ, cote 21, f. 25–26, Spa, 12 juillet 1920, Lettre de Stanisław Patek au ministre des Affaires étrangères, Eustachy Sapieha.

39 Cité d'après Jean Stengers, art. cit., p. 311.

40 Ibid., p. 312–315.

Ajoutons toutefois que la famille royale belge prit part à des actions d'aide à la Pologne luttant contre les bolcheviques. Élisabeth Gabrielle, la femme du roi Albert I^{er}, organisa des collectes publiques afin d'acheter des médicaments et du matériel médical. Albert I^{er}, pour sa part, devait jouer le rôle d'arbitre dans le conflit entre Tchèques et Polonais autour de la Silésie de Teschen. L'idée d'organiser un arbitrage concernant le territoire de la Silésie de Teschen, où un plébiscite devait se tenir, était approuvée par le gouvernement polonais mais ne put jamais être mise à exécution⁴¹.

*

L'histoire de la Belgique et celle de la Pologne convergèrent à des moments importants pour les deux pays. Ce qu'elles ont en commun, c'est la volonté de lutter pour l'indépendance et pour la création de son propre État. À l'issue de la Première Guerre mondiale, les deux pays se retrouvèrent dans une situation internationale assez complexe. Dans leurs conflits et compromis avec les grandes puissances, ils n'atteignaient pas toujours leurs objectifs stratégiques. À des moments difficiles de leur histoire, ils durent choisir entre les priorités de leur politique, la raison d'État et la solidarité avec l'autre nation ou ses représentants. La Pologne et la Belgique ne surent toutefois pas aboutir à une alliance antiallemande efficace. La Russie bolchévique devint également un problème important, tout comme la réticence belge à soutenir la Pologne dans sa lutte contre les bolchéviques. Il faut cependant souligner le fait que le rapprochement des deux nations, amorcé au XIX^e siècle, fut couronné par l'établissement des relations diplomatiques à l'issue de la Première Guerre mondiale. Cela permit à de nombreux Polonais de rentrer au pays ou, au contraire, de partir et trouver du travail en Belgique. Les Belges, quant à eux, purent conclure avec les Polonais des accords financiers ou industriels avantageux.

Trad. Przemysław Szczur

41 Pour de plus amples informations, voir Marek Kazimierz Kamiński, *Konflikt polsko-czeski 1918–1921*, Warszawa, Instytut Historii Polskiej Akademii Nauk, Wydawnictwo Neriton, 2001, p. 313–314, 434.

Yasmina Zian

Université de Neuchâtel¹

Migration, stéréotype et surveillance : le contrôle des juifs polonais à Bruxelles. 1919–1930

La perception des étrangers dans l'entre-deux-guerres est fortement influencée par les mouvements migratoires, les événements historiques ayant eu lieu durant le premier conflit mondial ainsi que les représentations présentes dans l'imaginaire collectif avant la Première Guerre mondiale. L'identification de ces différents facteurs influençant l'image des Polonais en Belgique et les attitudes de la police des étrangers à l'égard de ces derniers mettent en lumière le dynamisme de criminalisation du juif polonais de Cureghem. Ainsi, à travers le récit principalement d'Isaac J., un Polonais juif immigré en Belgique au début du XX^e siècle, cette contribution permet d'apercevoir comment ces dynamiques se mettent en place à l'échelle micro, mais également sous quelles formes elles s'expriment². L'outillage conceptuel sociologique sera mobilisé afin d'offrir une analyse

-
- 1 Cette recherche a été soutenue par le National Center of Competence in Research (NCCR) – on the move financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.
 - 2 Les récits utilisés dans cette contribution sont issus des dossiers individuels de la police des étrangers. Pour notre thèse de doctorat, nous avons consulté 350 dossiers reprenant généralement toute une famille. Cet échantillon a été établi sur une base géographique, à partir des noms de rues d'un quartier étant à l'époque connu pour être habité par des personnes immigrées et d'origine juive.

des caractéristiques inhérentes des institutions policières : comment les pratiques policières produisent des catégorisations de criminels sur la base de l'identité nationale et ethnique.

Dans cette contribution, inspirée d'un chapitre de notre thèse de doctorat portant sur la criminalisation des juifs étrangers, il est question des discours et attitudes de la police des étrangers à l'égard des juifs polonais à Bruxelles dans les années vingt³. Cette contribution est composée de trois parties. La première se consacre à l'immigration polonaise en Belgique dans les années vingt. La deuxième identifie les différents stéréotypes associés aux Polonais à cette époque. Finalement, la troisième partie s'intéresse aux mécanismes de criminalisation du juif polonais à Cureghem et aux attitudes de la police des étrangers face aux stratégies d'évitement de l'expulsion.

En Belgique, la recherche sur l'histoire des migrations débute dans les années 1990, notamment sous l'impulsion à l'ULB d'Anne Morelli et Jean-Philippe Schreiber, travaillant respectivement sur les Italiens et sur les juifs⁴. L'ouvrage de Frank Caestecker *Alien Policies*, sorti en 2000 aborde l'évolution des lois migratoires de 1840 à 1940 en Belgique d'un point de vue politique⁵. Notre travail, abordant l'attitude des institutions belges au tournant du vingtième siècle, emprunte l'approche micro-historique afin d'évaluer l'impact des lois migratoires sur les parcours d'étrangers⁶. Nous voulions analyser les attitudes de la police des étrangers en prenant en compte d'une part le profil individuel des agents et, d'autre part, l'habitus⁷ de la police des étrangers. Pour cela, nous avons emprunté à la sociologie

3 Yasmina Zian, *Latenter Antisemitismus? Die Kriminalisierung von Brüsseler Juden durch die belgische Ausländerpolizei (1880–1930)*, Berlin, Metropol Verlag, 2020. Yasmina Zian, *Un antisémitisme latent*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, à paraître.

4 Anne Morelli, *La Presse italienne en Belgique (1919–1945)*, Louvain-Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1981. Jean-Philippe Schreiber, *L'Immigration juive en Belgique du Moyen Âge à la Première Guerre mondiale*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1999.

5 Frank Caestecker, *Alien Policy in Belgium, 1840–1940. The creation of guest workers, refugees and illegal aliens*, Oxford, Berghahn Books, 2000.

6 Pour l'inscription historiographique, voir Carlo Ginzburg et Carlo Poni, « La Micro-Histoire », *Le Débat*, n° 17, 1981/10, p. 133–136, <https://www.cairn.info/revue-le-debat-1981-10-page-133.htm> (consulté le 6 septembre 2020).

7 Selon Pierre Bourdieu, l'habitus est produit par « les conditionnements associés à une classe particulière de conditions d'existence » et consiste en « des principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations ». L'habitus « assure la présence active des expériences passées qui, déposées en chaque organisme sous la forme de schèmes de perception, de pensée et d'action, tendent, plus sûrement que toutes les règles formelles et toutes les normes explicites, à garantir la conformité

(notamment la sociologie de la police) et à la psychologie sociale des concepts permettant une lecture des relations entre étranger et institution enrichie des analyses contemporaines⁸. Ainsi, notre travail a permis de mettre en avant certaines généalogies dans le traitement bureaucratique des étrangers.

La police des étrangers

Avant d'aborder le vif du sujet, présentons l'institution de la police des étrangers. Créée en 1830, la police des étrangers fait partie de la Sûreté publique, qui elle-même intègre le ministère de la Justice⁹. La Constitution belge de 1831 ne mentionne pas la Sûreté publique, d'ailleurs ses compétences sont exposées dans un arrêté royal en des termes flous. La zone grise entourant ces compétences lui permet de profiter d'une grande autonomie et d'un large pouvoir sur l'entièreté du pays¹⁰.

Afin de contrôler les étrangers et de juger de leur éventuelle indésirabilité sur le territoire, la police des étrangers produit un dossier individuel pour chaque étranger dès son inscription dans la commune. Elle a le pouvoir d'expulser les étrangers qui lui semblent suspects. Dès l'ouverture de son dossier, l'étranger est fiché par la police des étrangers qui « le suit dans ses déplacements¹¹ ». Au fil du temps, le dossier est complété par d'autres pièces : attestation de changements d'adresse, actes de naissance, de mariage et de décès, enquêtes policières, plaintes et dénonciation, condamnations judiciaires...

Parallèlement aux dossiers individuels, l'administration de la police des étrangers produit des dossiers généraux. Ces derniers regroupent des documents classés par thème ou catégorie, tels que « les mendiants », « les échanges d'informations avec un autre pays », « la traite des Blanches », des statistiques, « les expulsions des Allemands en 1918¹² »...

des pratiques et leur constance à travers le temps ». Pierre Bourdieu, *Le Sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, p. 88-91.

8 Sur l'habitus, voir Florence Delmotte, « Termes clés de la sociologie de Norbert Elias », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 106, 2010, p. 2936. Pierre Bourdieu, *Le Sens pratique*, op. cit.

9 1830-1831: ministère de la Justice, 1831-1832: ministère de l'Intérieur; 1832-1834: MJ; 1834-1840: MI; 1840-...: MJ.

10 Lode van Outrive, Yves Cartuyvels et Paul Ponsaers, *Les Polices en Belgique. Histoire socio-politique du système policier de 1794 à nos jours*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1991, p.43.

11 Archives générales du royaume, police des étrangers, Dossiers généraux 2^e versement n° 1113, « Organisation de la police en Belgique ».

12 Solange Vervaeck, *Inventaire des archives du Ministère de la Justice, Administration de la sûreté publique, Police des étrangers, dossiers généraux (Régime français - 1914)*,

La police des étrangers surveille les étrangers grâce à un réseau international qui lui permet d'identifier des criminels recherchés dans d'autres pays. À travers sa correspondance, elle échange des informations, notamment anthropométriques¹³ ou encore des photographies avec différents commissariats à l'étranger afin de recouper les informations sur les étrangers présents sur le territoire belge¹⁴.

L'immigration polonaise à Bruxelles dans les années vingt : contrôle des frontières à la sortie de guerre

En 1919, Frieda P. et Bension L., tous deux originaires de Pologne, sont arrêtés à la frontière belgo-allemande. Sans permis de circulation, le couple est emprisonné en attendant leur expulsion. Ce couple, dont la femme est enceinte, ne souhaite pas retourner en Allemagne, c'est pourquoi il envoie des lettres délivrant des éléments biographiques. Bension L. y explique les conditions du travail forcé dans les mines de charbon en Allemagne pendant la guerre, de façon à rallier à sa cause son lecteur en créant de l'empathie :

Hat man mich in Ihr gekwelt und wen ich nicht 1 Tag gearbeitet habe bin ich eingesperrt geworden und dann habe ich andere Arbeit gemacht und müste mich ieden Tag bei die Polizei stehn und Abend um 10. Uhr Abend muste ich schon in meine Wonüng¹⁵.

Bruxelles, Archives générales du royaume, 1968.

- 13 À la fin du XIX^e siècle, Alphonse Bertillon crée le système anthropométrique et Azizul Haq développe le système Galton-Henry permettant de résoudre les difficultés du classement des empreintes digitales. Le casier central de dactyloscopie est mis sur pied en Belgique en 1908–1911, alors que la France, l'Allemagne et l'Angleterre en avaient un depuis longtemps. Voir Luc Keunings, « Les grandes étapes de l'évolution de la police secrète en Belgique au XIX^e siècle », *Bulletin trimestriel du Crédit communal de Belgique*, n° 169, 1989/3, p. 24. *Recueil des circulaires, instructions et autres actes émanés du ministère de la justice ou relatifs à ce département. Année 1913*, Bruxelles, Imprimerie du moniteur belge, 1914, p. 144.
- 14 Archives générales du royaume, police des étrangers, Dossiers généraux, 1^{er} versement, allant de 292 à 310 se consacrent à la correspondance avec les autorités étrangères. On retrouve, par exemple, l'Angleterre, mais aussi l'Égypte et l'Union de l'Afrique du Sud.
- 15 « On m'a forcé et quand je n'ai pas travaillé un jour, j'étais emprisonné et alors j'ai fait un autre travail et je devais me présenter tous les jours à la police et à 10h du soir je devais retourner dans mon appartement. » Traduction de l'auteure. Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 1 127 153, Lettre de Bension L. au Directeur général, 20 septembre 1919.

Effectivement, comme Bension L., à la déclaration de guerre, certains Polonais saisonniers se sont retrouvés bloqués en Allemagne. Réquisitionnés alors comme prisonniers civils, ils ont travaillé à la place des Allemands mobilisés. Une fois l'armistice conclue, il rejoint la ville de Barmen où il rencontre Frieda P. La frontière avec la Pologne étant fermée et n'ayant pas les documents nécessaires pour le mariage civil, ils se marient religieusement. Quelques mois plus tard, avec les deux frères de Bension L., le couple quitte cette ville avec le projet de rejoindre Londres.

Après l'arrestation et l'emprisonnement, le signalement et les empreintes des membres de cette famille sont enregistrés. Cette expérience trouble Bension L. pour qui l'enfermement en prison n'est pas justifié. Il poursuit dans sa lettre: «Ich bitte dem lieben Herrn General Direktür das er uns von diesen gefenkenis hereus nemen wie haben doch nicht gemacht das wier in gefenkenis seien sol es ist uns hier trorig¹⁶». Le ministre officiant du Culte israélite et l'aumônier des prisons à Liège, Namur et Verviers, interviennent en faveur du couple. Pourtant, celui-ci est renvoyé en Allemagne quelques jours plus tard.

Si le refoulement de ces étrangers n'exige aucune démarche administrative de la part de la police des étrangers, l'investissement bureaucratique est proportionnel à son efficacité. Ainsi quelques jours plus tard, le couple s'inscrit à Cureghem, un quartier bruxellois habité par de nombreux étrangers, notamment juifs. Il régularise sa situation et obtient un certificat délivré par le consulat polonais à Bruxelles. Maintenant, le couple ne peut plus être expulsé sans que la police des étrangers ne produise un arrêté d'expulsion devant être motivé. La famille déménagera dans différentes villes avant de s'installer définitivement à Bruxelles.

Le parcours de cette famille est semblable à celui de nombreuses familles qui, à leur arrivée, sont soutenues par certaines institutions communautaires. Souvent la famille ouvre une petite entreprise grâce à l'apport d'un capital restreint qui demande la participation de chacun de ses membres. Les déménagements fréquents témoignent de l'instabilité économique et de la précarité des emplois. Le choix des villes d'installation est souvent motivé par la présence de communautés juives¹⁷. En plus d'être une source de revenus, les entreprises familiales servent également de garantie pour

16 «Je prie M. le Directeur-Général de nous sortir de prison, nous n'avons rien fait pour nous retrouver en prison, où nous nous trouvons tristes.» Traduction de l'auteur. Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 1 127 153, Lettre de Bension L. au Directeur général, 20 septembre 1919.

17 Jean-Philippe Schreiber, *L'Immigration juive en Belgique*, op. cit., p. 130-131.

l'immigration de compatriotes. Ainsi, en 1926, Samuel B. appuie la demande de visa d'Ida G. en déclarant qu'elle travaillera dans sa firme *Bonneterie française*. Il écrit : « Son établissement à Bruxelles me serait d'une grande utilité et ne causera préjudice à personne. Cette personne ne sera à charge de personne vu que je lui garantis un salaire de 600 fr. par mois¹⁸ ».

Grâce à cette intervention, Ida G. obtient un visa et, quelques années plus tard, se marie avec Leo H., également de nationalité polonaise. Contrairement au parcours des Polonais catholiques, les Polonais juifs viennent généralement en Belgique de leur propre initiative, via leurs propres réseaux et non via des filières de recrutement¹⁹.

Dès le XIX^e siècle, des juifs quittant la Russie fuient généralement les persécutions, la guerre, la circonscription militaire ou ont l'espoir de trouver un pays plus libéral sur le plan des libertés individuelles et de profiter de meilleures possibilités professionnelles²⁰. À partir de 1871, les juifs russes immigrent en Belgique. Ils sont pour la plupart originaires de Varsovie, Lodz, Lublin et Radom pour la Pologne russe, de Kovno (en Lituanie), de Vilna, de Grodno, de Bialystok et d'Odessa. Les raisons principales de l'immigration sont les persécutions : le pogrom d'Odessa en 1871, les lois discriminatoires qui prennent de plus en plus d'ampleur dans les années 1880 et le boycottage anti-juif de Varsovie en 1912. À cela s'ajoutent en 1881–1882 les pogroms en Russie et en Ukraine, suivis de lois discriminatoires et des expulsions de Moscou en 1891. Cette même année, la population souffre de famine. La guerre russo-japonaise et les répressions politiques après la révolution de 1905–1907 provoquent aussi l'émigration d'une partie de la population russe. Ces villes et shtetln²¹ où vivent de nombreux juifs sont surpeuplés. Le chômage, la pauvreté et les maladies aggravés par la situation politique et socio-économique motivent leur départ croissant de Russie. Les avantages que propose le marché diamantaire belge à Anvers attirent également des juifs d'Europe de l'Est. De nombreux étrangers, issus de la bourgeoisie, viennent en Belgique pour

18 Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 1 442 240, Lettre de Samuel B. adressée au ministre de la Justice, 20 avril 1926.

19 Pendant la période allant de 1926 à 1931, des milliers de juifs polonais immigrent en Belgique et trouvent un travail dans la maroquinerie et le secteur diamantaire. F. Caestecker, *Alien Policy*, op. cit., p. 106–107.

20 Jean-Philippe Schreiber, *L'Immigration juive en Belgique*, op. cit., p. 30, p. 105–107 et p. 140. Lieven Saerens, *Étrangers dans la cité. Anvers et ses Juifs (1880–1944)*, Bruxelles, Éditions Labor, 2005, p. 28–29. Luc Keunings, « Les grandes étapes de l'évolution de la police secrète », art. cit., p. 28.

21 « Petite ville » en yiddish.

y étudier. Leur nombre augmente sensiblement dès 1887, lors de l'instauration du *numerus clausus* limitant le nombre d'étudiants juifs en Russie. Certains d'entre eux, sécularisés et ouverts à la culture russe, seront à l'initiative d'organisations sionistes et socialistes. Dès 1894, des étudiants sont spécialement surveillés par crainte qu'ils établissent des relations avec les socialistes belges. À tous ces facteurs d'immigration s'ajoute l'attraction du paysage politique belge, libéral en matière de libertés et de laïcité.

Durant la période allant de 1926 à 1931, des milliers de juifs polonais trouvent en Belgique du travail dans la maroquinerie et le secteur diamantaire²².

	Hab. en Belgique ²³	Étrangers en Belgique ²⁴	Juifs en Belgique ²⁵	Juifs à Bruxelles ²⁶	Juifs à Anvers ²⁷
1880	5 520 009		4000		1 200
Vers 1890	6 069 321	171 000	7000–8000	3 000	5 000
1900	6 693 548	206 000	17 250	5 600	6 400
Vers 1910	7 423 784	254 000	28 000–34 000		17 000–18 000
1914			40 000–42 000	18 000–22 000	20 000
1920	7 405 569	149 000	20 000		8 200–9 600
1930	8 092 004	319 230	50 000		

Dans ce tableau, il apparaît que la majorité des juifs en Belgique vivent à Bruxelles et Anvers. Leur nombre augmente au fil du temps pour diminuer après la Première Guerre mondiale. Les juifs en Belgique viennent principalement des pays limitrophes (France, Allemagne et Pays-Bas), cependant, dès la fin du XIX^e siècle, un nombre important originaire d'Europe de l'Est choisiront la Belgique, soit par choix soit par dépit, parce qu'ils ne peuvent poursuivre leur voyage aux États-Unis.

Le Polonais de Cureghem : juif et criminel

Nous avons retrouvé trois profils criminalisants du *Polonais juif* dans les archives de la Sûreté publique. Il s'agit du *petit criminel*, du *trafiquant de*

22 Frank Caestecker, *Alien Policy*, op. cit., p. 106–107.

23 World Population Year, *La Population de la Belgique*, Paris, C.I.C.R.E.D. Series, 1974, p. 10.

24 Ibid., p. 13.

25 Jean-Philippe Schreiber, *L'Immigration juive en Belgique*, op. cit., p. 128. Lieven Saerens, *Étrangers dans la cité*, op. cit., p. 8–9.

26 Jean-Philippe Schreiber, *L'Immigration juive en Belgique*, op. cit., p. 109, p. 128.

27 Ibid., p. 138. Lieven Saerens, *Étrangers dans la cité*, op. cit., p. 32.

papiers d'identité et du *communiste*. Ces trois représentations sont associées respectivement a) aux difficultés économiques amenant des étrangers à trouver leurs revenus par des moyens illégaux, b) aux contraintes administratives résultant d'une protection des frontières mise en place après le premier conflit mondial et c) à l'anticommunisme ambiant en Europe, alimenté par les amalgames entre juifs, nationaux des pays de l'Est et révolution russe. Dans le cadre de cette contribution, nous aborderons uniquement les stéréotypes du *Polonais petit criminel*, à travers le parcours d'Isaac J., afin d'appréhender les dynamiques de criminalisation et l'habitus qui sont retrouvés au sein de la police des étrangers²⁸.

Isaac J. arrive en Belgique en 1907 et s'installe à Anderlecht. Un an plus tard, il est rejoint par sa femme et ses deux enfants. En 1912, 1914 et 1916, la famille s'agrandit encore de trois enfants nés sur le sol belge. Après la guerre, ayant sa carte d'identité d'étranger, délivrée par les autorités belges, ainsi que son immatriculation de l'ambassade polonaise, il dépose une demande de naturalisation. La police des étrangers étant sollicitée pour éclairer le vote des chambres en donnant des renseignements au sujet du pétitionnaire, Louis Gonne, directeur général de la Sûreté publique, rapporte qu'Isaac J. a un dossier favorable. Les renseignements fournis par les autorités russes, comme ceux fournis par les polices communales n'ont donné lieu à aucune remarque. De plus son nom n'apparaît pas au casier judiciaire belge²⁹.

Pourtant, à la demande du ministre de la Justice, un second rapport sur le compte d'Isaac J. est commandé à la police d'Anderlecht. Ainsi, l'inspecteur Martin à Anderlecht signale que le collègue d'Isaac J., Daniel L. fait l'objet d'un arrêté d'expulsion et que bien qu'aucune accointance politique ne lui est connue, « il serait en relation avec certains de ses compatriotes et coreligionnaires mal famés, voleurs, escrocs, etc. Il fait actuellement l'objet d'une surveillance toute spéciale de la part de la brigade judiciaire de Bruxelles³⁰ ».

À cause de l'arrêté d'expulsion de Daniel L., Isaac J. devient objet de suspicions. Le même jour, Louis Gonne reçoit une lettre du procureur du Roi

28 Pour en savoir plus sur les deux autres profils, voir Yasmina Zian, *Un antisémitisme latent*, op. cit.

29 Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 856 767, Rapport de L. Gonne sur demande du chevalier A. Ernst de Bunswyck pour le dossier de naturalisation d'Isaac J., 17 novembre 1922.

30 Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 1 090 911, Rapport de l'inspecteur Martin de la police d'Anderlecht envoyé à la SP, 30 juin 1923.

de Bruxelles, lui demandant tous les renseignements détenus par la Sûreté publique sur le compte de cet étranger³¹. Trois mois plus tard, le Procureur général d'Anvers informe la police des étrangers de l'instruction ouverte :

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à l'occasion de l'instruction qui a été ouverte par mon office au sujet du vol de diamants commis au préjudice de S. Salomon, la brigade de police judiciaire attachée à mon parquet a pu constater que les étrangers J. [...] et son épouse G. [...] qui exploitent un restaurant juif à Anderlecht rue Rossini 42, paraissent être en relation avec quantité de malfaiteurs internationaux, recherchés par différentes Sûretés.

À l'occasion de cette instruction, il a été donné de constater que les individus mis en prévention jusqu'ici, M. Moïse et B. Henri y avaient séjourné. Le fait suivant me paraît de nature à renforcer les soupçons exprimés plus haut. Lorsque l'agent de police judiciaire Verhoeven s'est présenté chez J. pour vérifier l'alibi invoqué par le premier inculpé, ni le tenancier, ni sa femme n'ont signalé que deux valises appartenant au premier prévenu s'y trouvaient en dépôt.

En outre lors d'une perquisition, la police judiciaire découvrit à son domicile un télégramme émanant d'un certain M., escarpe³² polonais connu, qui en compagnie de sa concubine R. Paygs [...] commit à Bruxelles en 1922 un vol à l'entôlage au préjudice d'un rabbin polonais. Ils furent de ce chef condamnés, par défaut, par le tribunal correctionnel de Bruxelles, le 18 décembre 1922 à deux ans de prison et 1500 fr d'amende. Il semble donc établi que la maison des époux J. sert de retraite à des malfaiteurs internationaux avec lesquels ils se trouvent en rapport constant.

N'estimez-vous pas avec moi qu'il y aurait lieu que la Sûreté publique s'occupât de ces étrangers et qu'éventuellement une mesure administrative les expulsant du Royaume fût prise contre eux ?

Le Procureur du Roi
(Signé) Van Eeckhaute³³

G. Haus, directeur au sein de la Sûreté publique, décide de se rallier à l'avis de Van Eeckhaute. J. Smets, pourtant hiérarchiquement inférieur, lui rappelle qu'Isaac J. est en instance de naturalisation et que la police

31 Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 856 767, Lettre du parquet du procureur du Roi à L. Gonne, 30 juin 1923.

32 Escarpe, -s (n.m.) : bandit qui ne recule pas devant l'assassinat.

33 Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 856 767, Lettre du procureur du Roi d'Anvers, Van Eeckhaute adressée au procureur général, 25 septembre 1923.

communale avait remis un rapport positif. La décision d'expulsion n'est alors pas prise. Mais c'est sans compter sur le procureur du Roi. En effet, par l'intermédiaire du procureur général, J. Smets apprend que le procureur d'Anvers poursuit son enquête et exprime à nouveau son souhait de voir Isaac J. se faire expulser :

À diverses reprises, des agents judiciaires ont arrêté des étrangers, signalés comme voleurs internationaux qui étaient porteurs de l'adresse de J.

Dans l'établissement de ce dernier séjourment habituellement des individus suspects, ne possédant pas de ressources, qui y attendent l'arrivée d'autres personnages suspects, vraisemblablement leurs complices, avec lesquels ils disparaissent pour des destinations inconnues.

De ces diverses circonstances, la police induit que J. doit lui-même être en relation avec des voleurs internationaux, auxquels son établissement sert de refuge³⁴.

Ce résumé d'enquête, le procureur général de Bruxelles l'a envoyé directement au ministre de la Justice et non à Louis Gonne. L'effet est radical : à la suite de ce courrier, J. Smets change d'opinion et estime que l'expulsion d'Isaac J. est requise.

Ainsi le 18 août 1924, l'arrêté royal d'expulsion est signé par le ministre de la Justice, F. Masson. Avec la feuille de route, l'inspecteur Martin se rend chez Isaac J. et l'informe de son expulsion. Il rapporte par la suite à la police des étrangers qu'Isaac J., qui avait un air maladif, a déclaré ignorer les raisons qui justifiaient son expulsion.

Maître Auerbach, un avocat d'Isaac J. se rend alors à la police des étrangers afin de connaître les raisons de l'expulsion. C'est J. Smets qui le reçoit et lui expose les motivations du procureur d'Anvers. Cependant, probablement rempli de scrupules, J. Smets propose d'accorder un délai. Quelques jours plus tard, un autre avocat écrit à la police des étrangers pour lui annoncer qu'Isaac J. souffrant d'infection chronique, n'est pas en mesure de voyager : il doit se faire opérer. Cette lettre amène un nouveau délai qui selon J. Smets, « ne pourra être très long et sera le tout dernier³⁵ ». Pourtant, après ce troisième délai accordé, une quatrième demande de prorogation est formulée. Cette fois, la police des étrangers refuse, et une série

34 Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 856 767, Lettre du procureur général adressée au ministre de la Justice, 26 juin 1924. Cette lettre est un résumé d'un rapport envoyé par le procureur du Roi d'Anvers Van Durme au procureur général près la Cour d'appel, 25 juin 1924.

35 Id., Note de service de J. Smets, 26 septembre 1924.

de personnes se présente afin de soutenir la cause d'Isaac J. C'est Ghela G., la femme d'Isaac J., qui sera la plus convaincante puisqu'à la suite de sa visite un délai de deux mois supplémentaires est accordé. Dans la correspondance entre les agents de la police des étrangers, cette décision est motivée par « raison et humanité ».

Quelques jours avant la date d'expulsion, Isaac J. revient à la charge. Il envoie cette fois un docteur en droit, H. Taufstein. Ce dernier déclare à la police des étrangers que la police communale devrait mener une nouvelle enquête. D'après lui, cette enquête prévaut « sur de simples soupçons émis par un organe de la police au cours d'une instruction, dans laquelle il n'y a qu'une inculpation, non jugée encore, contre des tiers, sans aucune charge pénale contre l'étranger en question³⁶ ».

De sa posture de sauveur, J. Smets se sentant accusé injustement d'incompétence, se transforme en bourreau. Ses déclarations sont autant d'aveux de son rapport à son métier :

Taufstein n'a aucune qualité pour intervenir en faveur d'un étranger. De plus ce n'est pas à lui de critiquer ou juger les rapports du parquet général qui ont justifié la mesure d'expulsion prise à charge de J. [...] J. n'a fait que nous induire en erreur en disant qu'il devait subir une opération³⁷.

Malgré l'agacement de J. Smets, l'inspecteur Martin est tout de même sollicité pour une nouvelle enquête. Il rapporte alors qu'« au cours des nombreuses visites faites chez lui [Isaac J.] nous n'y avons jamais découvert d'individus suspects – tous [les clients] étaient porteurs de papiers en règle³⁸ ». Il annonce aussi qu'Isaac J. a cédé l'exploitation de sa pension familiale et qu'il a établi un atelier de maroquinerie dans lequel travaillent ses deux fils et deux ouvriers belges. Une nouvelle fois, une prorogation d'un mois est accordée. Dans la lettre corrigée par L. Gonne, et envoyée à l'inspecteur G. Martin, J. Smets écrit :

Vous voudrez bien faire veiller (?) une surveillance discrète en vue d'établir si les époux J. ne ~~logent plus d'étranger ou ne les reçoivent plus~~ chez eux des étrangers à dîner ou pour tout autre motif. *Estimez-vous que* le Commerce

36 Id., Lettre de H. Taufstein adressée à L. Gonne, 21 novembre 1924.

37 Id., Note de service de J. Smets, 22 novembre 1924.

38 Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 856 767, Rapport de l'inspecteur de la police d'Anderlecht envoyé à la SP, 24 novembre 1924.

*de maroquinerie ne cache-t-il pas est sérieux, ou n'est-ce qu'une enseigne fallacieuse, destinée à mieux dissimuler leur relation avec des gens suspects ?*³⁹

Quelques jours plus tard, Isaac J. déclare à la police des étrangers qu'il est prêt à renoncer à sa pension de famille. L'inspecteur Martin aurait donc menti dans son rapport lorsqu'il a déclaré qu'Isaac J. avait remis sa pension. La police des étrangers ne semble pas réagir à ces versions contradictoires, cependant de son côté, le procureur d'Anvers poursuit sa tâche de convaincre le procureur général. Après avoir souligné que la plupart des clients de la pension familiale sont russes et polonais, il dévoile une prétendue affaire de trafic de marks et de savons vendus sur le marché noir pendant la guerre, symbole ultime de la trahison⁴⁰. En effet, la population a été fortement marquée par l'inflation des prix des denrées alimentaires mais également du tabac et du savon, à tel point que finalement, l'expression « Baron Zeep⁴¹ » servira de sobriquet à tous les éventuels profiteurs de guerre.

Ayant peut-être réalisé que sa version et celle de l'inspecteur Martin étaient différentes, Isaac J. réécrit à la police des étrangers que, pour éviter toutes difficultés, il a renoncé à la pension de famille. Pour s'assurer de ces dires, il est demandé à l'inspecteur Martin si Isaac J. a encore des fréquentations suspectes. Ce dernier répond alors qu'Isaac J. « ne fréquente plus de Polonais⁴² ».

Après l'envoi d'un nouvel avocat et une nouvelle prorogation de délai (cela fait maintenant plus de quatre mois que l'arrêté d'expulsion a été signé), E. Vinck entre en jeu. Ce dernier est un avocat, docteur en droit, socialiste s'engageant auprès de de Brouckère et de Destrée, et adhère au POB (Parti ouvrier belge) en 1898. Conseillé communal d'Ixelles de 1930 à 1941, presque sans interruption, il est également sénateur de 1912 à 1946. Il fait partie des politiciens socialistes du début du XX^e siècle qui sont présents tant au barreau qu'au parlement. Ainsi, E. Vinck intervient en

39 Les mots ont été raturés par L. Gonne sur le brouillon de J. Smets, les mots en italique sont ceux ajoutés par L. Gonne. Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 856 767, Brouillon d'une lettre écrite par J. Smets adressée au commissaire de police en chef d'Anderlecht et corrigée par L. Gonne, 26 novembre 1924.

40 Id., Copie de la lettre du procureur du Roi Leperre adressée au procureur général de Bruxelles, 10 décembre 1924.

41 Zeep: « savon » en néerlandais.

42 Id., Rapport de l'inspecteur de la police d'Anderlecht envoyé à l'administrateur-directeur de la SP, 15 décembre 1924.

faveur d'Isaac J. en s'adressant directement à L. Gonne à qui il demande les motifs justifiant l'arrêté d'expulsion. Simultanément, F. Masson, alors ministre de la Justice, demande le dossier d'Isaac J. L'administrateur-général, Louis Gonne, probablement en vue de justifier la décision d'expulsion, note sur la première page du dossier « v. le rapport très défavorable du Parquet général⁴³ ».

Au même moment, le procureur général envoie de nouveaux rapports au ministre de la Justice, dans lesquels il écrit que « l'octroi d'une nouvelle prorogation du délai d'expulsion ne se justifie pas à mon avis, l'intérêt général l'emporte sur l'intérêt particulier des époux J.⁴⁴ ». Cet argument d'autorité ne décourage pas le moins du monde E. Vinck qui décide de se rendre chez le procureur général. À la suite de cette visite cruciale pour le dossier, le sénateur explique au ministre de la Justice sa démarche : « Sachant que M. le Procureur général insistait pour l'expulsion, je me suis permis de lui faire visite et il a bien voulu me promettre un nouvel examen de cette affaire⁴⁵ ». La visite d'E. Vinck semble avoir été convaincante puisque le nouvel examen du dossier a provoqué l'annulation de l'arrêté royal d'expulsion la même année. Ainsi Isaac J. put rester en Belgique et n'aura plus de difficultés avec la police des étrangers. Seul le décès d'Isaac J. est mentionné dans le dossier en 1966. Rien n'indique les conditions et la date du décès de Ghela G.

Dynamique et relations entre la police des étrangers et les juifs polonais de Cureghem

Les procès-verbaux de la police, la correspondance de différents fonctionnaires de l'État et les notes des agents de la police des étrangers concernant les mesures à prendre à l'égard de l'étranger sont édifiants dans leur tâche de surveillance et dans les représentations que les agents de l'État associent aux étrangers. Le zèle plus ou moins prononcé de ces fonctionnaires pour la surveillance en témoigne. L'histoire d'Isaac J., quant à elle, témoigne d'une part de la façon dont les agents de la police des étrangers envisagent l'attitude à adopter, en tant que représentants d'une institution nationale,

43 Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 856 767, Note de L. Gonne adressée au ministre de la Justice, 13 janvier 1925.

44 Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 1 136 591, Lettre du procureur général au ministre de la Justice, 12 janvier 1925.

45 Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 856 767, Lettre du sénateur E. Vinck au ministre de la Justice, 1925.

à l'égard des groupes criminalisés, et d'autre part des différents types de profils présents au sein des institutions.

Pour mettre en avant l'attitude de la police des étrangers, nous analyserons la correspondance de J. Smets et particulièrement les relations avec des personnes qui remettent en cause son autorité.

L'attitude de la police des étrangers

Nous pourrions dire beaucoup sur l'attitude des agents de la police des étrangers. L. Gonne, G. Haus et J. Smets ont dévoilé des attitudes différentes qui sont analysées en profondeur dans notre thèse. Dans le cadre de cette contribution, nous nous concentrerons sur les interventions de J. Smets, dont l'attitude avec les défenseurs d'Isaac J. change diamétralement à la suite de l'intervention d'H. Taufstein. Ce dernier, critiquant la décision d'expulsion sur base d'une instruction en cours qui n'a abouti à aucune condamnation, voit juste. La décision prise finalement par les responsables de la Sûreté publique en faveur de l'expulsion n'est pas basée sur des preuves tangibles, mais plutôt sous la pression du procureur général et du procureur d'Anvers.

Bien qu'assez critiques à l'égard des rapports des procureurs du Roi, J. Smets, L. Gonne et G. Haus se conforment à la décision d'expulsion lorsqu'ils comprennent que le procureur du Roi s'est adressé directement au plus haut échelon de leur hiérarchie : le ministre de la Justice.

Ainsi, la lettre d'H. Taufstein et le certificat médical mis en annexe produisent l'effet contraire au but escompté. La susceptibilité des agents est touchée et la réaction de J. Smets illustre bien le comportement des agents concernant le cas de fonctionnaires *réfractaires*. D'après le sociologue A. Spire, les agents réfractaires « se caractérisent par leur refus de s'identifier au rôle répressif et par leur volonté de développer une capacité d'écoute au détriment parfois du critère d'efficacité⁴⁶ ». Ainsi, pour le réfractaire « la découverte d'une fraude équivaut à une sorte d'humiliation personnelle⁴⁷ ». Par conséquent, les démarches d'Isaac J. et sa famille pour obtenir l'annulation de l'arrêté royal d'expulsion sont d'autant moins appréciées que certains agents ont appuyé les demandes de prorogations alors délivrées dans un esprit de charité. J. Smets se présentait comme un sauveur et tentait de mobiliser les sentiments humanitaires de ses collègues

46 Alexis Spire, *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Liber, 2008, p. 79.

47 Ibid., p. 57.

pour proroger le délai avant l'expulsion. Une fois que le rapport de domination, établi par la position de bienfaiteur, est mis en cause par l'esprit d'indépendance de l'étranger mobilisant d'autres aides, le sauveur déçu se transforme en bourreau⁴⁸. Par ailleurs, l'esprit de charité permet également à l'agent de se présenter comme respectueux des autres et inspirant le respect chez les autres. Dès lors que son autorité est contestée, l'agent est dépossédé de la reconnaissance qu'il croyait légitime. Toute forme d'empathie pour l'étranger disparaît pour laisser place à une frustration qui se manifeste par un durcissement des mesures prises à son égard.

L'évolution de cette affaire montre que les agents de la police des étrangers sont influencés autant par les procureurs, que par les rapports de la police judiciaire – sur laquelle ils n'exercent aucun pouvoir – et les rapports de la police communale⁴⁹. Les procureurs semblent profiter d'une certaine autorité sur la police des étrangers. Cependant, les agents de cette dernière tempèrent les interprétations parfois stéréotypées des procureurs. On remarque également que, si la police communale est aussi porteuse de représentations stigmatisantes, l'inspecteur Martin écrit un faux rapport à la police des étrangers (en disant que la pension est fermée) pour favoriser le dossier d'Isaac J.

Il est possible d'identifier par conséquent trois types d'attitudes présentes chez les différents acteurs : le policier communal, la police des étrangers et les procureurs. L'attitude de la police communale ici adoptée par Martin, inspecteur d'Anderlecht, montre à travers ses rapports qu'il est influencé⁵⁰ par la police judiciaire, mais qu'il est prêt plus tard à revenir sur ses dires⁵¹. C'est aussi l'inspecteur Martin qui est le premier à remar-

48 Stephen B. Karpman, « The New Drama Triangles », *USATAA/ITAA Conference lecture*, 11 août 2007, <https://karpmandramatriangle.com/pdf/thenewdramatriangles.pdf> (consulté le 4 septembre 2020).

49 Archives générales du royaume, police des étrangers, Dossiers généraux 2^e versement n° 1113.

50 C'est après avoir entendu dire que la police judiciaire faisait une enquête sur la pension familiale d'Isaac J. et Ghela G. que G. Martin va rapporter qu'« on ne lui connaît aucune accointance politique, mais il serait en relation avec certains de ses compatriotes et coreligionnaires mal famés, voleurs, escrocs, etc. » Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 1 090 911, Rapport de l'inspecteur de la police d'Anderlecht envoyé à la SP, 30 juin 1923.

51 Il écrit un rapport à la police des étrangers déclarant que la pension est fermée alors que quelques jours plus tard Isaac écrit qu'il est prêt à fermer la pension pour rester en Belgique.

quer l'aspect maladif d'Isaac J.⁵² Il a avec cette famille qu'il rencontre dans son lieu de vie un contact plus régulier et probablement moins officiel. Il est donc capable d'aller au-delà de ses préjugés et de se faire une opinion sur base des relations construites individuellement.

La deuxième attitude, celle de la police des étrangers, principalement adoptée par J. Smets, est conciliante avec Isaac J. Alors que les procureurs attachent plus d'importance à l'hypothétique danger représenté par un étranger, la police des étrangers accorde de l'importance au nombre d'années vécues sur le territoire et au fait que des enfants y soient nés. Cela est probablement dû au fait que J. Smets – qui a plusieurs fois favorisé le dossier d'Isaac J. – ait été régulièrement en contact avec des proches ou des avocats d'Isaac J. Cependant, sous la pression des procureurs, il adhère à la décision de l'expulsion. Ces différentes attitudes peuvent également être expliquées par le fait qu'éventuellement certains agents de la police des étrangers favorisent les familles installées en Belgique depuis des années, alors que les procureurs sont braqués sur la recherche de délits.

La troisième attitude, celle des procureurs, se caractérise par la mobilisation d'arguments prétendument pragmatiques (« que l'intérêt général l'emporte sur l'intérêt particulier des époux J.⁵³ ») et complotistes. En 1924, Isaac J., qui jusqu'ici est accusé d'avoir un restaurant fréquenté par des étrangers suspects, apparaît soudainement dans le rapport du procureur du Roi sous les traits d'un *baron Zeep* et d'un trafiquant de marks⁵⁴. Ces informations, ni étayées ni prouvées, ne sont d'ailleurs pas prises en compte par la police des étrangers.

De ces trois types d'attitude ressortent également trois types de relations avec l'étranger, qui ont pu influencer la représentation qu'ont les agents de l'État de ce dernier. Ces types de relations ont parfois favorisé la dissipation d'une représentation négative de l'étranger. Bien qu'elles ne remplissent pas certaines conditions⁵⁵ considérées nécessaires par les psy-

52 Sur la feuille de route, un espace est consacré au signalement de l'étranger expulsé. Une case est consacrée aux « signes particuliers » et Martin y a inscrit : « aspect maladif ». Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 856 767, Feuille de route délivrée à Anderlecht, 2 septembre 1924.

53 Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 856 767, Lettre du procureur général au ministre de la Justice, 12 janvier 1925.

54 Archives générales du royaume, police des étrangers, dossiers individuels n° 856 767, Copie d'une lettre du PdR (procureur du Roi) au procureur général, 10 décembre 1924.

55 Les conditions favorisant des attitudes positives à l'égard de l'exogroupe sont : « les membres des deux groupes bénéficient d'un statut égal ; ils coopèrent ; ils

chologues sociaux – telles que le statut égal ou la collaboration entre les différents groupes – il apparaît que plus le représentant de l'État est en contact avec Isaac J., plus il a favorisé son dossier.

Conclusion : La racialisation des juifs polonais

Durant les années vingt, Cureghem est marqué par de nouvelles vagues migratoires et par la criminalisation du *juif polonais*. Au sein de la police des étrangers, la figure négative du *judéo-bolchévique* est présente depuis la révolution russe de 1917, cependant le *juif* n'est pas le seul à être suspecté d'être communiste. Les Italiens, surtout à Charleroi, sont également une cible privilégiée de la police des étrangers⁵⁶.

Le rapport de l'inspecteur Martin – dans lequel il répond qu'Isaac J. ne fréquente plus de Polonais alors que la police des étrangers lui avait demandé s'il avait des relations suspectes – rappelle que le jargon policier est bien plus stigmatisant qu'il n'y paraît. En ne lisant que le rapport de Martin, la stigmatisation pourrait passer inaperçue. En revanche, la demande de rapport et le rapport lui-même établissent clairement un lien entre « Polonais » et « fréquentations suspectes ». Cela confirme l'usage « de catégories racialisées construites socialement dans un objectif d'efficacité « professionnelle⁵⁷ » au sein de la police des étrangers. Pour l'inspecteur Martin, le terme « Polonais » est plus opérant que ceux de « individus suspects », « criminels » ou encore « étrangers ayant une activité subversive ». Par « Polonais », l'agent comprend toutes catégories d'étrangers considérées comme indésirables.

Comme le note Colette Guillaumin au sujet des articles de presse, la mention de la nationalité étrangère d'un délinquant induit une forme de sous-entendu⁵⁸. Évidemment, s'il est nécessaire que la nationalité apparaisse dans les dossiers de la police des étrangers, elle n'en crée pas moins

poursuivent des buts communs ; les situations de contact bénéficient du soutien des autorités dans lesquelles les membres s'insèrent ». D'après les travaux de Pettigrew et de Tropp, datant de 2006, la dernière condition est la plus importante. Christophe Leys et Olivier Klein, « Stéréotypes, préjugés et discrimination », dans Laurent Bégue et Olivier Desrichards (dir.), *Traité de psychologie sociale. La Science des interactions humaines*, Bruxelles, De Boeck, p. 336.

56 Yasmîna Zian, *Un antisémitisme latent*, op. cit., chapitre 4.3. Les Italiens antifascistes.

57 Jérémie Gauthier, *Les Origines contrôlées. La Police à l'épreuve minoritaire à Paris et à Berlin*, thèse sous la direction de René Lévy et de Hans-Jörg Albrecht, Paris-Berlin, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Centre Marc Bloch, 2012, p. 293.

58 Colette Guillaumin, *L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Mouton, 1972, p. 171-175 et 180-182.

un syntagme stigmatisant : juif-polonais-criminel, que ce lien soit potentiel ou réel. Ce syntagme constitué autour de la figure criminelle du *juif* polonais justifiera dès lors des mesures dans le cadre de la surveillance de catégories d'individus de manière récurrente.

Les parcours d'étrangers permettent par conséquent d'observer des phénomènes de discrimination difficilement observables dans les archives alors qu'ils sont présents sur l'entièreté du territoire. Pour apercevoir le *banal nationalism*⁵⁹, l'analyse des projets politiques et de la rhétorique nationalistes ne suffit pas. Cela nécessite surtout l'étude des groupes marginaux, les « everyday encounters, practical categories, commonsense knowledge, cultural idioms, cognitive schemas...⁶⁰ »

Parallèlement à l'analyse des parcours d'étrangers, l'étude de l'institution de la police des étrangers et surtout celle des pratiques et discours de ses agents nous a amenée à des conclusions similaires à celle de Ghassan Hage. Selon lui, un « nationalisme ambiant » justifie des pratiques d'exclusion et se base d'une part sur une définition du bon « White Aussi⁶¹ », et d'autre part, sur sa légitimité sur le territoire⁶². Ce serait l'intériorisation de différentes représentations présentes dans la société qui serait à l'origine d'une hiérarchisation des légitimités, selon l'appartenance à un groupe ou un autre, sur le territoire national⁶³.

Bien que les pratiques des agents de la police des étrangers ne reflètent pas une « xénophobie offensive et militante⁶⁴ », elles sont cependant à l'origine de discriminations. Les agents discriminent les *étrangers juifs*, au nom d'une expérience qui leur permet de considérer ces étrangers comme constituant une catégorie particulière. Les discriminations ne sont pas facilement chiffrables, mais elles s'observent dans la manière dont les interactions se produisent, ou dans les pratiques elles-mêmes⁶⁵. La superposition de variables ethniques et sociales⁶⁶ s'avère dès lors nécessaire pour

59 Michel Billig, *Banal Nationalism*, London, SAGE, 1995.

60 « Les rencontres quotidiennes, les catégories pratiques, les connaissances de sens commun, les idiomes culturels, les schémas cognitifs ». Rogers Brubaker, *Ethnicity without groups*, Cambridge-London, Harvard University Press, 2004, p. 2.

61 Expression anglaise pour désigner les Australiens blancs.

62 Voir les chapitres 1 et 2 de Ghassan Hage, *Fantasies of White Supremacy in a Multicultural Society*, Sydney, Pluto Press, 1998.

63 Ibid.

64 J. Gauthier, *Les Origines contrôlées*, op. cit., p. 105.

65 Didier Fassin, *La Force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Seuil, Paris, 2011, p. 264 et, sur discrimination et violence, p. 185-277.

66 Fabien Jobard, « Police, justice et discriminations raciales », dans Didier Fassin et Éric Fassin, *De la question sociale à la question raciale? Représenter la société*

la compréhension de l'attitude policière. En élargissant le nombre de variables, nous arrivons à l'idée que ce n'est pas uniquement la religion ni l'apparence, ni le statut social, ni l'origine ethnique ou nationale, ni le genre qui induisent des pratiques discriminatoires de la part de la police, mais bien l'imbrication de ces représentations groupales concernant chacune de ces catégories⁶⁷.

française, Paris, La Découverte, 2006, p. 223.

67 Sur les imbrications, voir également le texte de Francesca Scrinzi présentant « quelques-unes des notions développées pour intégrer l'analyse du racisme et de l'ethnicité aux études sur les rapports sociaux de sexe et la division sexuelle du travail ». Francesca Scrinzi, « Quelques notions pour penser l'articulation des rapports sociaux de "race", de classe et de sexe », *Les Cahiers du CEDREF*, n° 16, 2008, <http://cedref.revues.org/578> (consulté le 24 novembre 2015).

Laurent Béghin

Université Saint-Louis, Bruxelles¹

Slavica leguntur. Henri Grégoire et la Pologne

[...] si la slavistique compte un jour pour quelque chose dans le rayonnement de notre Université et de notre pays, c'est Henri Grégoire qui aura été seul celui dont on rencontre la figure au début de toutes les avenues, au premier cœur de ce qui fut et de ce qui à bien des égards demeure une aventure un peu folle mais, à ce qu'il semble bien, nécessaire².

Il peut paraître surprenant d'associer l'helléniste belge Henri Grégoire (1881–1964) à la Pologne³. Si l'homme cultivait maintes curiosités, son attention allait principalement à la Grèce. Des auteurs de l'Antiquité à l'époque contemporaine, rien de grec ne lui était étranger. Dans ce vaste domaine, son terrain de prédilection était sans conteste le monde byzantin. Dans son intégralité et toutes ses ramifications : son regard ne s'attachait pas en effet aux seuls territoires enclos dans les frontières de l'empire proprement dit,

1 Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par le Centre national de la recherche scientifique polonais (National Science Centre, Poland, research project 2018/30/M/HS3/00153).

2 Claude Backvis, « Henri Grégoire et le monde slave », *Le Flambeau*, vol. 47, n° 4–5, septembre–décembre 1964, p. 329.

3 Ce texte a été écrit dans les circonstances particulières du printemps et de l'été 2020. Le confinement et la fermeture des bibliothèques et des archives ne m'ont pas permis d'avoir accès à tous les documents dont j'aurais eu besoin. Que le lecteur veuille bien considérer ces pages comme une esquisse et fasse preuve d'indulgence pour les lacunes qu'elles contiennent.

mais embrassait aussi les sociétés et les cultures se mouvant dans l'orbite byzantine. Ainsi s'intéressa-t-il à la Roumanie et à ce monde slave orthodoxe qui, de la Serbie à la Russie, fut fécondé par Constantinople. Mais la Pologne ? À première vue, rien de plus éloigné de ces marches byzantines, slaves ou non. Pourtant, trois décennies durant, un lien ténu mais constant unit Grégoire aux questions polonaises. Ce sont les diverses facettes de cette relation qu'on déploiera ici en les articulant avec la biographie du savant belge. On espère ainsi fournir une modeste contribution à l'étude des relations entre la Belgique et l'Europe médiane pendant l'entre-deux-guerres. Enfin, cette esquisse permettra d'aborder, par un biais inhabituel, la figure de Grégoire, aujourd'hui un peu oubliée mais qui joua durant plusieurs décennies un rôle important dans la vie intellectuelle belge.

Le parcours d'un helléniste

Né à Huy, sur la Meuse, le 21 mars 1881, dans une famille de tradition libérale, Grégoire étudia la philologie classique à l'université de Liège⁴. Diplômé en 1902 mais interdit d'enseignement pour des raisons politiques⁵, il mena pendant plusieurs années une existence vagabonde : il se perfectionna auprès de maîtres comme l'antiquisant Ulrich Wilamowitz à Berlin ou le byzantiniste Karl Krumbacher à Munich, écuma les bibliothèques d'Italie, suivit des cours à Paris, collationna des manuscrits au mont Sinaï, explora la Grèce et la Cappadoce, se retrouva même en Afrique comme secrétaire-interprète d'une commission internationale chargée d'enquêter sur les exactions de l'administration de Léopold II dans ce qui était encore l'État indépendant du Congo⁶. Ces pérégrinations cessèrent en 1909 lors-

4 Les lignes qui suivent s'inspirent d'Alice Leroy-Molinghen, s.v. « Grégoire, Henri », *Biographie nationale*, vol. 44, dernier supplément, Bruxelles, Bruylants, 1986, col. 554-575. On a aussi consulté Nicholas G. Mavris, « La carrière d'Henri Grégoire », *Byzantion*, vol. 35, n° 1, 1965, p. V-XIV et Claire Préaux, « Henri Grégoire », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 43, n° 3, 1965, p. 1193-1198.

5 Voir la note 86 de la présente contribution.

6 Partie d'Anvers le 15 septembre 1904, la commission demeura au Congo jusqu'au 21 février 1905. Grégoire devait sa nomination à sa connaissance de l'anglais (*L'Indépendance belge*, 6 novembre 1904, p. 2). Il espérait, semble-t-il, que la commission laverait Léopold II des accusations, britanniques surtout, suscitées par la situation des indigènes congolais et que, reconnaissant, le souverain soutiendrait sa candidature à une chaire dans l'enseignement supérieur, alors entièrement contrôlé par le parti catholique. Mais le rapport que les membres de la commission rédigèrent dénonça les nombreux abus commis par l'administration léopoldienne et les espoirs de Grégoire s'envolèrent... Sur le sujet, voir Jean Stengers, « Le rôle de

qu'il fut chargé d'enseigner la littérature, l'épigraphie et la paléographie grecques à l'Université libre de Bruxelles (désormais ULB). Sa carrière démarrait enfin quand la guerre éclata. Les universités belges ayant fermé leurs portes afin de protester contre l'occupation du pays par les troupes allemandes, Grégoire, qui n'avait pas été mobilisé, enseigna dans divers lycées bruxellois. Le conflit lui offrit également l'occasion de tâter du journalisme. En décembre 1914, il publia à Liège, avec l'accord des autorités allemandes, *L'Écho de la guerre*, un quotidien reproduisant sans coupures les communiqués des Alliés. Mais la censure militaire s'en mêla et l'expérience tourna court au bout de quelques mois. En 1918, tandis que les offensives allemandes du printemps faisaient craindre le pire, le philologue lança une nouvelle feuille, clandestine celle-là, *Le Flambeau*. Sept numéros parurent d'avril à novembre 1918. La passion du journalisme s'était emparée de Grégoire ; elle ne lâcherait plus.

Après la guerre, le savant reprit ses fonctions à l'ULB. Pas pour longtemps : en 1925, cédant de nouveau à l'appel du voyage, il accepta le poste de doyen de la faculté des lettres de l'Université du Caire, tout juste fondée par le roi Fouad sur le modèle occidental. Mais l'expérience se révéla décevante et Grégoire regagna Bruxelles trois ans plus tard.

Entre-temps, le domaine byzantin était devenu son cheval de bataille. Outre les cours dont il fut chargé, il fonda en 1924 la revue *Byzantion*, intervint dans maints congrès internationaux, en particulier en Europe du Sud-Est, enseigna comme *visiting professor* aux États-Unis. Parallèlement à cette brillante carrière universitaire, Grégoire poursuivit ses activités de publiciste. Il dirigea et alimenta de sa plume *Le Flambeau*, qui, paraissant désormais au grand jour depuis janvier 1919, était devenu un mensuel de haute volée et la tribune de l'élite libérale belge.

Farouche opposant au nazisme, le philologue se réfugia aux États-Unis après la défaite française. Mais l'exil n'entama pas son besoin d'action. Ainsi Grégoire compta-t-il, dès sa fondation à New York en 1942, parmi les figures de proue de l'École libre des hautes études, l'un des foyers de la France libre en Amérique. Il y anima plusieurs cours et séminaires dont l'un, avec Roman Jakobson, sur lequel on reviendra.

Rentré en Belgique en 1946, il retrouva son enseignement à l'ULB, ce qui ne l'empêcha pas de mener de front de multiples travaux : la direction du

la Commission d'Enquête de 1904–1905 au Congo», dans id., *Congo. Mythes et réalités. 100 ans d'histoire*, Paris–Louvain-la-Neuve, Duculot, 1989, p. 148–167. Publié initialement en 1950 dans un volume de Mélanges offerts à Henri Grégoire, cet article exploite la correspondance inédite du byzantiniste.

Flambeau, dont la publication avait repris ; celle de *Byzantion* ; un voyage dans une Grèce en pleine guerre civile et dont il rapporta un étonnant reportage⁷ ; ou encore la création de *La Nouvelle Clio*, une revue de vulgarisation historique. Lorsqu'il accéda à l'honorariat en 1951, son renom n'était plus à faire dans le domaine des études grecques et byzantines. Grégoire continua d'enseigner après sa retraite, de voyager et de donner des conférences dans de nombreux pays d'Europe. Il s'éteignit non loin de Bruxelles, le 28 septembre 1964.

La rencontre avec la Pologne

L'intérêt de Grégoire pour la Pologne est le fruit indirect de son goût pour le monde byzantin. En 1915, l'helléniste, au « chômage intellectuel » en raison de l'occupation allemande, désira apprendre le russe, dont il ne possédait que les rudiments. Son dessein était professionnel : lire les textes de byzantinologie rédigés en cette langue⁸. Paul Errera, ancien recteur de l'ULB, lui fournit un professeur en la personne d'un étudiant de sa connaissance. La rencontre s'avéra décisive. S'il était effectivement sujet russe, Anatole Mühlstein provenait de la Pologne du Congrès. De huit ans plus jeune que Grégoire, ce Varsovien avait étudié à Lwów, Genève et Paris avant de s'établir à Bruxelles en 1913⁹.

Amateur de littérature russe, Mühlstein fonda ses leçons sur des morceaux de Pouchkine et Lermontov que son élève dut apprendre par cœur.

7 Henri Grégoire, *Dans la montagne grecque. Septembre 1947–juillet 1948*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1948.

8 On notera que Karl Krumbacher, dont Grégoire avait suivi les cours à Munich, était un fervent défenseur de l'apprentissage des langues slaves. Dans un article publié en 1908 dans un hebdomadaire berlinois et intitulé « Der Kulturwert des Slawichen und die slawische Philologie in Deutschland » (*Internationale Wochenschrift für Wissenschaft Kunst und Technik*, 29 février 1908, p. 2–26), le byzantiniste allemand insistait sur la nécessité pour un Européen cultivé de se familiariser avec le monde slave (« Wer heute zwar mit germanischen und romanischen Sprachen und der in ihnen ausgedrückten Kultur vertraut ist, sich aber der slawischen Welt gegenüber taub verhält, hat einen Mangel in seiner geistigen Ausbildung und ist nicht imstande, die geschichtlichen Zusammenhänge, die politischen, religiösen und sozialen Strömungen, die literarische und künstlerische Bewegung unserer Zeit zu überblicken und abzuschätzen », p. 3). Et de citer tous les domaines – entre autres celui des études byzantines – pour lesquels la connaissance d'une langue slave, en particulier du russe, est indispensable. Il n'est pas impossible que Grégoire ait lu ce texte et ait été influencé par les opinions du maître munichois.

9 Sur Mühlstein, voir mon « De Varsovie à Bruxelles. Notes sur Anatole Mühlstein (1889–1957) et la Belgique », *Prace polonistyczne*, vol. 74, 2019, p. 195–215.

Bientôt, allant au-delà du cahier des charges initial, ce patriote fervent passa à l'enseignement du polonais. Cette fois, Mickiewicz servit de manuel selon une méthode inhabituelle mais qui dut convenir à un savant rompu à la plus austère philologie : « il me donna une édition étrangère de Mickiewicz, pleine de fautes d'impression que je devais corriger. Des tirades de *Konrad Wallenrod*, de *Pan Tadeusz*, les strophes *À une mère polonaise*, les *Trois Budrys* suivirent ». Grégoire était remarquablement doué pour les langues étrangères. Enfant, il avait appris l'allemand avec sa gouvernante. Encore lycéen, il acquit les rudiments du grec moderne – qu'il manierait plus tard à la perfection – en déchiffrant, seul, quelques numéros d'un quotidien athénien¹⁰. Par la suite, il se familiarisa avec l'arménien, le syriaque, le turc, l'arabe. Sans compter les langues de l'Antiquité classique, de même que l'italien, l'anglais ou le roumain¹¹. Avec de telles dispositions, ses progrès dans l'étude du russe et du polonais furent sans doute rapides et on ne peut supposer quelque forfanterie de sa part lorsqu'il affirmait qu'« avant la fin de la guerre » son jeune maître et lui avaient « traduit ensemble l'immense roman du Zola russe, Schtchedrine-Saltykov, *Ces messieurs Golovliev* »¹².

La paix revenue, Grégoire aurait pu se consacrer exclusivement aux études grecques et byzantines, n'utilisant ses nouvelles connaissances linguistiques que pour aborder la bibliographie savante rédigée en russe ou, éventuellement, en polonais. En réalité, l'initiation au monde slave que Mühlstein venait de lui procurer allait lui fournir l'occasion d'élargir considérablement le champ de ses intérêts et de ses activités.

L'entre-deux-guerres : une action constante en faveur de la Pologne

Tout au long de son existence, Grégoire traduisit beaucoup. Du grec ancien bien sûr¹³. Mais aussi des langues slaves et singulièrement du polonais.

¹⁰ Nicholas G. Mavris, art. cit., p. VI.

¹¹ Claire Préaux, art. cit., p. 1193. Le très regretté Jacques De Decker (1945–2020), secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, m'a conté l'anecdote suivante, peut-être apocryphe mais qui en dit long sur les talents linguistiques de Grégoire. Invité à Bucarest (probablement en 1924, à l'occasion du premier congrès international des byzantinistes), celui-ci surprit ses hôtes en s'adressant à eux dans leur langue. La surprise devint sidération quand il avoua qu'il l'avait apprise dans le train qui le menait en Roumanie !

¹² Henri Grégoire, « Les prophéties d'Anatole Mühlstein, mon ami et mon maître », *Le Flambeau*, vol. 40, novembre-décembre 1957, p. 745.

¹³ On lui doit, entre autres, des versions de plusieurs tragédies d'Euripide.

C'est du reste sous cette forme que se manifestèrent les premiers fruits de l'enseignement d'Anatole Mühlstein.

En 1918, quelques semaines après l'armistice, l'helléniste publie en effet à Liège un ouvrage intitulé *Perles de la poésie slave. Lermontov – Pouchkine – Mickiewicz*¹⁴. Sous-titre trompeur puisque l'ouvrage est presque intégralement consacré à l'auteur de *Tamara*, dont est proposé « un choix des meilleurs poèmes ». Mais, précise le traducteur, « on y a joint, pour permettre de juger par comparaison le grand lyrique, quelques strophes du glorieux Pouchkine, quelques morceaux célèbres d'Adam Mickiewicz, le Victor Hugo de la Pologne, une effusion mystique de Jules Slowacki [*sic*], « le Chopin de la poésie polonaise », – une ballade d'Alexis Tolstoï, le puissant dramaturge de la *Mort d'Ivan le Terrible*; enfin quelques vers satiriques insérés par Tourguéniev dans un de ses romans¹⁵ ». Trois Russes, mais aussi deux Polonais, et non des moindres, représentés par huit pièces : une de Słowacki¹⁶ et sept autres de Mickiewicz¹⁷. Je ne reviendrai pas ici sur les principes ayant présidé à ces traductions, souvent très réussies¹⁸. Contentons-nous de rappeler qu'aux yeux de Grégoire, ce volume prélu-dait à une entreprise plus vaste : « Notre ambition », lit-on dans l'avant-propos du recueil, « est d'offrir, un jour, au public français une Anthologie de toutes les littératures slaves, avec des notices biographiques, et un commentaire succinct. On peut être sûr que nous n'y omettrons ni Nekrassov, ni Vrchlicky [*sic*], ni beaucoup d'autres qu'on chercherait en vain dans le livre que nous publions aujourd'hui¹⁹ ». Absorbé par ses multiples activités, Grégoire ne parvint pas à réaliser ce projet. Néanmoins, il y travailla longtemps et en publia quelques fragments, entre autres dans *Le Flambeau*²⁰.

14 Henri Grégoire, *Les Perles de la poésie slave. Lermontov – Pouchkine – Mickiewicz*. Transcription en rimes françaises par Henri Grégoire, Liège, Imprimerie Bénard, 1918.

15 Ibid., p. VII–VIII.

16 « Je suis triste, Seigneur... » [Smutno mi, Boże].

17 « À une mère polonaise » [Do Matki Polki]; « À mes amis moscovites » [Do przyja-ciół Moskali]; « Le chant du Waidélote », extrait de *Konrad Wallenrod* [Pieśń Wajdeloty]; « Les trois Budrys » [Trzech Budrysów]; « L'embuscade » [Czaty]; « La Wilia et la Vierge » [Wilija, naszym strumieni rodzica...]; et un extrait de *Pan Tadeusz* intitulé par Grégoire « Les forêts de Lithuanie » [Rówienniki litewskich wielkich kniazów, drzewa / Białowieży, Świtezi, Ponar, Kuszelewa !].

18 Sur le sujet, je renvoie à Laurent Béghin, « Autour de la réception de la littérature polonaise dans la Belgique francophone de l'entre-deux-guerres », *Prace polonistyczne*, vol. 70, 2015, en particulier p. 32–34.

19 Henri Grégoire, *Les Perles de la poésie slave*, op. cit., p. VIII.

20 Voir *infra*. Grégoire ne renonça jamais tout à fait au projet de publier un florilège de poètes slaves. Au début des années soixante, il caressait encore l'idée de procurer

Consacré initialement aux questions de politique étrangère, la revue proposait dans ses premières livraisons de nombreux articles relatifs aux bouleversements affectant alors l'Europe médiane. Souvent traitées par Mühlstein, devenu entre-temps secrétaire d'ambassade de Pologne à Bruxelles, les questions polonaises – qu'il s'agisse de la situation de Wilno, de la Galicie ou du sort de l'ancien duché de Teschen – étaient généralement abordées dans un sens favorable à la Pologne²¹. Une polonophilie discrète sans nul doute partagée par Grégoire, mais qui ne faisait pas l'unanimité dans la société belge de l'époque. À preuve l'appréciation très variable des événements de l'été 1920.

Dans *Le Flambeau* de juin 1920, Mühlstein défendit le bon droit de son pays dans la guerre qui l'opposait à la Russie : si la Pologne a pris les armes contre les bolcheviques, c'est non seulement pour se protéger, mais aussi pour défendre l'indépendance de l'Ukraine, une contrée fertile qui, débarrassée de la menace communiste, pourrait devenir un partenaire économique important des pays occidentaux²². Et de conclure, afin de couper court aux accusations d'impérialisme qui pesaient sur son pays : « Si c'est commettre le péché d'impérialisme que de favoriser les efforts d'un peuple en quête de liberté, la Pologne consent volontiers à passer pour une

sous le patronage de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique une anthologie de la poésie slave avec les textes originaux en regard. Dans une lettre du 25 avril 1961, le philologue informait le secrétaire perpétuel de l'Académie, le physicien Charles Manneback, que l'ouvrage, intitulé comme son prédécesseur *Perles de la poésie slave*, comprendrait « tous les poèmes que j'ai traduits du russe, du polonais, du serbo-croate depuis 1917, 1918 avec, en regard, les textes originaux soigneusement édités par M. Claude Backvis et Mlle Maline [Marie Onatzky-Malin, qui enseigne longtemps le russe à l'ULB] de l'Institut Oriental & Slave » (dans un autre document, non daté celui-là, il est également question de l'aide procurée par Boris Ungebaun). Le tout devait être accompagné « d'un commentaire et d'une appréciation juste de Pouchkine, Lermontov, Alexis Tolstoï, Blok, Essénine, Gumilev, Pasternak, Mickiewicz, Slowacki [sic] » (lettre au Secrétaire perpétuel de l'Académie, 7 août 1962). L'ouvrage, centré sur la Russie (selon ce même document non daté, il était censé rendre « plus intime et plus intense l'amitié belgo-russe »), ne vit toutefois jamais le jour, peut-être à cause des difficultés que posait le recours à des caractères cyrilliques. Tous les documents cités figurent dans le dossier personnel de Grégoire conservé à Bruxelles dans les archives de l'Académie royale de Belgique sous la cote ARB2022.

21 Laurent Béghin, « De Varsovie à Bruxelles. Notes sur Anatole Mühlstein (1889–1957) et la Belgique », art. cit., p. 207–211.

22 Anatole Mühlstein, « L'offensive anti-polonaise », *Le Flambeau*, vol. 3, n° 6, 20 juin 1920, p. 815.

pécheresse impénitente²³ ». Une position loin de correspondre à une bonne part de l'opinion publique belge.

Depuis le début des hostilités, plusieurs journaux du royaume fustigeaient en effet ce qu'ils considéraient comme une agression polonaise. La méfiance à l'égard de la Pologne éclata au grand jour au cours de l'été 1920. À la fin du mois de juillet, alors que l'armée polonaise battait en retraite et que les troupes bolcheviques menaçaient Varsovie, le gouvernement belge – une coalition tripartite comprenant catholiques, libéraux et socialistes – s'opposa au transit par le port d'Anvers d'armes françaises destinées à la Pologne. Pressé par le Quai d'Orsay, le premier ministre, le catholique Léon Delacroix, revint sur sa décision. C'était sans compter avec les cheminots de Mons, une ville située non loin de la frontière franco-belge, et les dockers anversoises. Ayant découvert le contenu des cargaisons qu'ils devaient acheminer ou embarquer, les premiers saisirent leurs syndicats, les seconds cessèrent le travail. Au gouvernement, les ministres socialistes, soutenus par leurs collègues catholiques, refusèrent d'aider la Pologne au motif que celle-ci était « allée jusqu'à Kiew et que l'attaque russe n'[était] qu'une riposte²⁴ ». Le 23 août, tandis que l'armée polonaise avait repris l'avantage, ils obtinrent gain de cause, provoquant la démission du ministre des Affaires étrangères, le libéral Paul Hymans, favorable à la ligne adoptée par Paris²⁵.

La polonophilie du *Flambeau* ne se manifesta pas que dans ses articles de politique étrangère. Bientôt le mensuel s'ouvrit à la littérature et à l'histoire. Dans le sillage des *Fleurs de la poésie slave*, Grégoire donna des versions en vers de poètes russes²⁶. Mais aucune du polonais. Ce qui ne veut pas dire que l'helléniste ne traduisît pas de cette langue pour les lecteurs de sa revue. D'une extrême générosité, Grégoire interrompait parfois ses propres travaux pour faire connaître en français un texte qui lui semblait

23 Ibid., p. 817.

24 Ces propos sont ceux d'Émile Vandervelde, alors ministre – socialiste – de la Justice. Procès-verbal du conseil des ministres du 23 août 1920.

25 Pour les détails de l'affaire, voir Jean Stengers, « Belgique et Russie, 1917–1924 : gouvernement et opinion publique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 66, n° 2, 1988, p. 296–328 (en particulier p. 311–315).

26 Alexandre Pouchkine, « Deux poèmes » [« Je me souviens... », « Je vous aimerai »], *Le Flambeau*, vol. 2, n° 4, avril 1919, p. 463–464. Alexandre Blok, Serge Essenine, « Poèmes » [A. Blok : « Au restaurant », « L'inconnue » ; S. Essenine : « Lettre à ma mère », « Au chant des chars », « Sans regrets », « Tourbillon des feuillées automnales »], *Le Flambeau*, vol. 11, n° 7, 1^{er} juillet 1928, p. 229–236. Ajoutons une version d'un fragment épique serbe, « La muraille de Skutari (Chant populaire serbe) », traduction d'Henri Grégoire, *Le Flambeau*, vol. 2, n° 8, 25 août 1920, p. 264–272

mériter une audience plus large que celle à laquelle sa langue d'origine le restreignait. Il le fit à plusieurs reprises pour d'érudites études de byzantinologie²⁷. Pour le numéro de 1931–1932 de la *Revue de l'Université libre de Bruxelles*, il traduisit la notice nécrologique que l'helléniste polonais Tadeusz Zieliński avait consacrée à Ulrich Wilamowitz²⁸. Dans un tout autre domaine, il mit en français le *Napoléon et la Pologne* de l'historien Szymon Askenazy²⁹. *Le Flambeau* bénéficia lui aussi du polyglottisme de son directeur. Pour nous limiter à notre sujet, Grégoire assura la traduction de trois articles polonais. Le premier est une étude de Stanisław Kot, alors titulaire d'une chaire d'histoire de la culture à l'Université Jagellonne de Cracovie, sur « L'Université de Louvain et la Pologne³⁰ » ; les deux autres traitent, paradoxalement, de littérature russe – le premier de Tolstoï, le second de Pouchkine – et sont d'un savant qui occupe une place centrale dans la relation de Grégoire avec la Pologne, Waclaw Lednicki³¹.

-
- 27 N. K. Kondakov, « Les costumes orientaux à la cour byzantine », *Byzantion*, vol. 1, 1924, p. 7–49 ; Féodor Uspenskij, « Notes sur l'histoire des études byzantines en Russie », *Byzantion*, vol. 2, 1925, p. 1–53 ; N. Baklonov, « Deux monuments byzantins de Trébizonde », *Byzantion*, vol. 4, 1927–1928, p. 363–391 ; Gavro Manojlović, « Le peuple de Constantinople », *Byzantion*, vol. 11, 1936, p. 616–716. Les trois premières études sont traduites du russe, la dernière du serbo-croate.
- 28 Th. Zielinski [Zieliński], « Wilamowitz », *Revue de l'Université de Bruxelles*, vol. 37, 1931–1932, p. 101–123. Le 19 novembre 1926, le philologue polonais donna une conférence à l'ULB sur « L'empereur Claude et l'idée de la domination mondiale des Juifs » (*L'Indépendance belge*, le 18 novembre 1926, p. 3). Douze ans plus tard, du 7 au 9 novembre 1938, il revint à l'ULB pour un cycle de leçons sur « Horace rendu à la réalité ». *L'Indépendance belge*, 30 octobre 1938, p. 4.
- 29 Szymon Askenazy, *Napoléon et la Pologne*, avant-propos d'Arthur Chuquet, lettre-préface de G. Lacour-Gayet, Bruxelles, Lamertin ; Paris, E. Leroux, 1925. Mühlstein aida Grégoire à réaliser cette version (Henri Grégoire, « Les prophéties d'Anatole Muhlstein, mon ami et mon maître », art. cit., p. 750, n. 1).
- 30 Stanislas [Stanisław] Kot, « L'Université de Louvain et la Pologne », adaptation française de H[enri] G[régoire], *Le Flambeau*, vol. 10, 1^{er} novembre 1927, p. 257–263 et vol. XI, 1^{er} janvier 1928, p. 36–46. Après la Seconde Guerre mondiale, Kot participa à un volume de mélanges offerts à Henri Grégoire avec un article sur « La Réforme dans le Grand-Duché de Lithuanie. Facteur d'occidentalisation culturelle », *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves*, vol. 12, 1952, p. *** (Mélanges Henri Grégoire).
- 31 Venceslas [Waclaw] Lednicki, « Le centenaire de Léon Tolstoï », adapté par H[enri] G[régoire], *Le Flambeau*, vol. 11, n° 10, 1^{er} octobre 1928, p. 143–152 ; id., « La souricière de Pouchkine », traduit du polonais par Henri Grégoire, *Le Flambeau*, vol. 20, n° 5, mai 1937, p. 513–538. Au début de 1940, alors que Prague était sous la botte allemande, Grégoire publia dans la revue qu'il dirigeait sa version d'un texte de Bedrich Hrozný, le déchiffreur du hittite, sur l'écriture proto-indienne : « Un

Ce dernier fut, à partir de 1926, le premier titulaire de la chaire de philologie slave de l'ULB. Enseignement pionnier puisque la discipline était jusque-là absente des programmes des établissements universitaires belges. J'ai étudié ailleurs le rôle de Lednicki dans le développement des études slaves en Belgique³². Le point capital ici est que cette chaire était entièrement financée par Varsovie, à qui revenait aussi le choix du titulaire. On connaît mal le détail de l'affaire, qui dort peut-être dans les archives de quelque ministère varsovien. Mais il y a fort à parier que Mühlstein – alors, rappelons-le, secrétaire d'ambassade de Pologne à Bruxelles – et Grégoire aient pesé de manière décisive sur la mise en place de cet enseignement. À ce titre, il n'est guère étonnant que tous deux, ainsi qu'Oscar Grojean – le troisième membre du trio à l'origine du *Flambeau* –, aient été présents, le mardi 16 novembre 1926, à la leçon inaugurale de Lednicki !³³

Organisée sur le modèle des philologies romane et germanique telles qu'elles étaient conçues en Belgique, la chaire bruxelloise de slavistique, qui fut bientôt rattachée à l'Institut de philologie et d'histoire orientales de l'ULB dirigé par Grégoire³⁴, prévoyait l'enseignement du russe *et* du polonais ainsi que de leurs littératures respectives³⁵. Par ailleurs ses titulaires – nommé à Cracovie en 1929, Lednicki fut remplacé par Manfred Kridl, puis Viktor Zawodziński avant de revenir à Bruxelles à partir de 1935 – et leur principal élève, Claude Backvis, publièrent un nombre non négligeable d'articles sur des questions de littérature polonaise dans des revues de haute vulgarisation comme l'incontournable *Flambeau*, assurant ainsi aux auteurs de leur pays une relative visibilité dont ils ne jouissaient certainement pas dans la Belgique d'avant 1914 et à laquelle la polonophilie de Grégoire ne fut certainement pas étrangère³⁶.

miracle de la science tchèque; le mystère de la civilisation proto-indienne dévoilé», traduit du tchèque par H[enri] G[régoire], *Le Flambeau*, vol. 23, n° 1, 1940, p. 1–22.

32 Laurent Béghin, « Waclaw Lednicki et les débuts de la slavistique universitaire belge », dans Svetlana Čečović, Hubert Roland et Laurent Béghin (dir.), *Réception, transferts, images. Phénomènes de circulation littéraire entre la Belgique, la France et la Russie 1870–1940*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2018, p. 95–115.

33 *L'Indépendance belge*, 17 novembre 1926; *Le Soir*, 18 novembre 1926.

34 Fondé en 1931, il se transforma, quelques années plus tard, en un Institut de philologie et d'histoire orientales *et slaves* (c'est moi qui souligne).

35 Laurent Béghin, « La création des slavistiques italienne et belge dans les années 1920 : modalités et enjeux d'un transfert culturel », *Interférences littéraires*, à paraître.

36 Manfred Kridl, « Adam Mickiewicz et la France », *Revue de l'Université de Bruxelles*, vol. 34, 3, février–mars–avril 1929, p. 334–354. Id., « Adam Mickiewicz », *Le Flambeau*, vol. 12, n° 5, 1^{er} mai 1929, p. 48–62. Sur Claude Backvis (1910–1998) et la Pologne, voir Laurent Béghin, « *Aller à la Pologne, c'était aller à la lumière*. Claude Backvis et

La rencontre avec Lednicki permit également à l'helléniste d'affermir ses contacts avec la Pologne. Dès avant sa venue en Belgique, le slavisant polonais collaborait à *Przegląd współczesny*, un mensuel politique et culturel assez comparable au *Flambeau*. Dans les années trente, cette revue cracovienne fondée et dirigée par le romaniste Stanisław Wędkiewicz publia trois numéros monographiques consacrés à un pays européen. En 1932, après l'Italie (1930) et la Confédération helvétique (1931), la Belgique fut mise à l'honneur. Éditée par Lednicki, la livraison d'avril 1932 offrait à ses lecteurs une dizaine d'études sur des thèmes belges. La plupart de leurs auteurs, belges eux aussi, appartenaient à la mouvance libérale, étaient professionnellement liés à l'ULB et publiaient dans *Le Flambeau*. Parmi eux Grégoire, qui donna à ce numéro de *Przegląd współczesny* un bref texte sur « La slavistique et l'orientalisme à l'Université de Bruxelles », dans lequel il rappelait le rôle du gouvernement polonais dans la création de la chaire bruxelloise de langues et de littératures slaves et l'enseignement pionnier de Lednicki³⁷. Par ailleurs, ce dernier mentionna Grégoire à plusieurs reprises dans ses « Souvenirs de Bruxelles » au sommaire de cette même livraison d'avril 1932³⁸. Au terme de cette évocation chaleureuse d'une ville qu'il aimait, le slavisant polonais se plaisait à indiquer les nombreuses marques de l'intérêt pour la Pologne dont beaucoup en Belgique faisaient preuve : la publication dans la collection des « Cent chefs-d'œuvre étrangers », dirigée par le romaniste Maurice Wilmotte à La Renaissance du Livre, de quelques volumes polonais³⁹ ; l'accueil réservé aux choses de Pologne par la *Revue de l'Université de Bruxelles* ; et – comment eût-il pu

la médiation de la culture polonaise en Belgique francophone (1930–1960) », *Prace polonistyczne*, vol. 72, 2017, p. 115–136. Sous la direction de Lednicki, Backvis soutint une thèse de doctorat consacrée à Trembecki (*Un grand poète polonais du XVIII^e siècle, Stanislas Trembecki. L'Étrange carrière de sa vie et sa grandeur*, Paris, Bibliothèque polonaise, 1937). En juillet 1939, il présenta une thèse d'agrégation sur Wyspiański. Toujours dirigé par Lednicki, ce travail, qui fut publié après la guerre (*Le Dramaturge Stanisław Wyspiański*, Paris, Presses universitaires de France, 1952), fut évalué par un jury dans lequel siégeait, entre autres, Henri Grégoire (Wacław Lednicki, *Reminiscences. The Adventures of a Modern Gil Blas during the Last War*, with a prefatory note by C.H. van Schooneveld, La Haye-Paris, Mouton, 1971, p. 39–40).

37 Henri Grégoire, « Slawystyka i nauki orjentalistyczne na uniwersytecie brukselskim », *Przegląd współczesny*, vol. XI, avril 1932, p. 150–153.

38 Wacław Lednicki, « Wspomnienia brukselskie », *ibid.*, p. 181–207.

39 Au vrai, la collection n'accueillit que deux volumes polonais : Henri [Henryk] Sienkiewicz, *Œuvres choisies*, traduction autorisée, introduction et notes par le Dr V. Bugiel, Paris, La Renaissance du Livre, 1923 et *Les Grands Poètes polonais*, introduction, traduction et notes par V. Bugiel, Paris, La Renaissance du Livre, 1928.

l'omettre ? – l'action de Grégoire et du *Flambeau* en faveur d'une meilleure connaissance en Belgique de l'histoire et de la littérature polonaises⁴⁰.

Lednicki se félicitait en outre d'œuvrer au rapprochement belgo-polonais en favorisant la publication de savants belges dans des périodiques de son pays : et de citer l'angliciste Paul De Reul, auteur d'une étude sur Browning dans *Przegląd współczesny* ou le romaniste Gustave Charlier et son article sur « La Pologne et les poètes belges romantiques » paru dans une revue de Lwów⁴¹. Peut-être est-ce également grâce à lui que Grégoire publia dans *Przegląd współczesny* un texte assez étonnant si l'on tient compte du moment où il parut – juillet 1939 – intitulé « L'actualité des classiques⁴² ».

L'article n'avait pas été écrit pour le mensuel polonais. Il s'agissait d'une causerie donnée le 6 novembre 1937 à Bruxelles⁴³. L'helléniste l'avait à nouveau prononcée le 21 avril 1938 à l'Institut français de Prague, puis les jours suivants à Hradec Králové et à Bratislava. Le texte intégral fut publié quelques mois plus tard dans la livraison de juillet 1938 du *Flambeau*⁴⁴. « Voyageur impénitent⁴⁵ », le philologue belge se rendit en Pologne en juin 1939, où il fit plusieurs conférences aux universités de Varsovie, Cracovie et Łódź⁴⁶. Peut-être y avait-il de nouveau développé le sujet de « l'actualité des classiques ».

On limiterait la portée de ce texte si on le réduisait à une banale défense de l'étude du grec et du latin au nom « des valeurs éternelles de l'humanité⁴⁷ » et de l'universalité du miracle grec. Certes il y a de cela dans le plai-

40 Ibid., p. 206.

41 Ibid. Parmi les Belges qu'il fit publier en Pologne, Lednicki cite aussi l'historien Léon Leclère, les économistes Maurice Ansiaux et Ben Serge Chlepner et le leader socialiste Émile Vandervelde. Tous étaient liés à l'ULB. Quant aux articles de De Reul et de Charlier, eux aussi professeurs à l'université de Bruxelles, il s'agit, respectivement de « Robert Browning », *Przegląd współczesny*, vol. 9, mars 1930, p. 321–330 et de « Polska i belgijscy poeci romantyczni », *Pamiętnik literacki*, vol. 27, n° 4, 1930, p. 624–632.

42 Henryk [Henri] Grégoire, « Aktualność klasyków », *Przegląd współczesny*, vol. 18, 7 juillet 1939, p. 3–15.

43 L. P., « Au Musée du Livre. Une belle exposition de classiques grecs et latins », *Le Peuple*, 7 novembre 1937, p. 4.

44 Henri Grégoire, « L'actualité des classiques », *Le Flambeau*, vol. 21, n° 7, juillet 1938, p. 81–102. La version polonaise ne reproduit pas les premières pages de l'article (p. 81–84), trop ancrées dans le contexte belge.

45 Alice Leroy-Molinghen, art. cit. Pour se limiter à l'entre-deux-guerres, Grégoire s'est rendu en Roumanie, en Bulgarie, en Yougoslavie, en Tchécoslovaquie, aux États-Unis. Sur ses séjours en Pologne, voir la note suivante.

46 *L'Indépendance belge*, 21 juin 1939, p. 6. En novembre 1931 déjà, Grégoire donna un cycle de conférences à Varsovie (*L'Indépendance belge*, 30 octobre 1931, p. 2 et *Le Soir*, 30 octobre 1931, p. 1).

47 Henri Grégoire, « L'actualité des classiques », art. cit., p. 83.

doyer de Grégoire pour sa discipline. Mais l'intérêt de l'article est ailleurs, dans le climat politique très particulier qui l'a inspiré. Quand l'helléniste donne sa conférence devant le public pragois, l'Anschluss a un peu plus d'un mois (12 mars 1938). Lors de sa parution en polonais, les démocraties occidentales ont cédé à Hitler sur la question des Sudètes (septembre 1938) et accepté sans broncher le démembrement de la Tchécoslovaquie (mars 1939). Or c'est précisément la situation internationale que Grégoire évoque à mots à peine couverts dans sa justification des études classiques. À ses yeux, l'analogie entre Athènes, cette *Advokatenrepublik* « que la science allemande officielle méprisait et méprise de plus en plus⁴⁸ », et les démocraties occidentales a force d'évidence. Quant à la Perse des guerres médiques, elle a quelque chose de l'Allemagne moderne. De la Grèce, elle n'est pas seulement l'ennemie, mais la séductrice : car l'Hellade « retourne invinciblement vers l'Asie, vers l'empire : l'empire d'Alexandre, l'empire de Byzance...⁴⁹ ». Et Grégoire d'observer la même fascination trouble de l'Europe démocratique pour l'Allemagne : « Comment ne point songer, devant cette attirance, cet amour-haine, aux sentiments un peu confus, mais si puissants, si inquiétants aussi, d'un Giraudoux pour l'Allemagne, sans parler du dernier Chateaubriand [*sic*], qui n'est pas le vicomte, l'autre avait plus de bon sens...⁵⁰ ». Par ailleurs, à l'instar d'Albert Thibaudet, il recourt à Thucydide pour décrypter, à la lumière de la guerre du Péloponnèse, la situation européenne depuis 1914⁵¹.

48 Ibid., p. 85.

49 Ibid., p. 92.

50 Ibid. Mal orthographié, le dernier nom cité est celui d'Alphonse de Châteaubriant (1877–1951), fervent admirateur d'Hitler et future figure de proue de la Collaboration. Le traducteur polonais anonyme rectifia l'erreur et ajouta quelques précisions à l'intention de ses lecteurs : « Jakże nie pomyśleć wobec tego pociągu, tej nienawiszczy-miłości, o silnych i niepokojących uczuciach takiego Giraudoux dla Niemiec – już nie mówiąc o ostatnim, o panu A. de Châteaubriant (autorze osławionej gloryfikacji Niemiec Hitlera : *La Gerbe des Forces*, 1937) ». Henryk [Henri] Grégoire, « Aktualność klasyków », art. cit., p. 8.

51 Henri Grégoire, « L'actualité des classiques », art. cit., p. 88. Le critique Albert Thibaudet, qui avait participé à la Grande Guerre, publia *Ma campagne avec Thucydide* (Paris, Gallimard, 1922). La méditation sur l'œuvre de l'historien grec est un topos de la fin des années trente et des années de la Seconde Guerre mondiale : en 1939, W. H. Auden consacre une strophe de *1st September 1939* à l'auteur de *La Guerre du Péloponnèse* (« Exiled Thucydides knew / All that a speech can say / About democracy / And what dictators do », etc.) ; dans le Bucarest de 1941, Mihail Sebastian puise réconfort dans la lecture de Thucydide (« Nous nous tourmentons bêtement pour des questions qui, durant des dizaines de siècles, ont toujours été les mêmes [...]. Il n'y a presque pas de pages chez Thucydide où l'on ne trouve des réflexions directement

Toutefois, ce qui, dans sa conférence, dut particulièrement parler aux auditeurs tchèques d'avril 1938 et aux lecteurs polonais de juillet 1939, c'est la critique virulente de la neutralité et de la non-intervention à laquelle le byzantiniste se livra en évoquant l'attitude des diverses cités grecques lors des guerres médiques. Commentant la conduite des Thébains – Pindare au premier chef – qui décidèrent de ne pas combattre l'envahisseur et de préserver la paix quitte à se soumettre aux Perses, Grégoire rapportait ces lignes de Polybe : « J'estime certes que la guerre est chose terrible, mais point assez pour que nous acceptions tous les maux afin de nous préserver de celui-là. Pourquoi, en effet, exalterions-nous sans cesse les biens de l'égalité et de la liberté, si vraiment il n'est rien de préférable à la paix ? Louons-nous donc les Thébains d'avoir, au temps des guerres médiques, refusé de s'exposer au péril commun des Grecs et embrassé le parti de la Perse ? Et louons-nous Pindare de leur avoir, dans son fameux poème, recommandé de se tenir tranquilles ? Certes, au moment même, il sembla leur avoir donné un conseil judicieux, mais bientôt il apparut que ce conseil et ce parti avaient été pour Thèbes, à la fois des plus douteux et des plus funestes car la paix n'est utile qu'avec la justice et l'honneur⁵² ». Cette charge contre le défaitisme et la politique du fait accompli apporta peut-être quelque réconfort aux lecteurs polonais de juillet 1939 – à cette époque, les auditeurs tchèques de la conférence d'avril 1938 savaient déjà à quoi s'en tenir sur les capacités des démocraties occidentales à contenir les ambitions nazies.

Quelques semaines plus tard, Grégoire proclamerait derechef que « la justice et l'honneur » étaient, parfois, plus précieux que la paix.

De la drôle de guerre à l'École libre des hautes études : Grégoire et la Pologne pendant la Seconde Guerre mondiale

Au moment de l'invasion de la Pologne, la Belgique avait renoué depuis trois ans avec sa politique de neutralité. Dès le début des hostilités, *Le Flambeau* précisa sa position. Dans sa livraison de septembre 1939, il inséra un texte, peut-être rédigé par Grégoire lui-même, intitulé « La neutralité belge », dans lequel, loin de suspendre son jugement, la rédaction du mensuel affirmait sa solidarité avec la France et la Grande-Bretagne et adressait un vibrant

applicables aux événements actuels. Par endroits, on dirait un pamphlet moderne ». Mihail Sebastian, *Journal (1935–1944)*, traduit du roumain par Alain Paruit, Paris, Stock, 1998, p. 327 (21 juin 1941). Quelques années plus tard et dans un autre contexte, le professeur Gil, l'un des personnages du roman de Czesław Miłosz *La Prise du pouvoir (Zdobycie władzy)*, paru d'abord en français en 1953), traduit... Thucydide.

52 Henri Grégoire, « L'actualité des classiques », art. cit., p. 102.

salut à « la Pologne, qui arrête aujourd'hui sur la Vistule l'envahisseur, qu'il y a vingt-cinq ans nous arrêtions sur l'Yser⁵³ ». Et pour que nul doute ne subsiste sur les sympathies polonaises de la revue, ces pages étaient aussitôt suivies d'un article résolument antiallemand sur « La Pologne et Dantzig », signé Claude Backvis, un jeune polonisant formé à l'ULB par Lednicki⁵⁴.

Tous les intellectuels belges ne partageaient pas l'avis du *Flambeau*. Le 29 septembre 1939, la *Revue catholique des idées et des faits*, un hebdomadaire bruxellois dirigé par l'abbé Van den Hout, publia un libelle intitulé « Pour une neutralité belge, contre l'éternisation de la guerre européenne et pour la défense des valeurs de l'esprit⁵⁵ ». Estimant que l'invasion de la Pologne ne mettait pas « incontestablement et gravement en danger l'existence même de l'Europe occidentale⁵⁶ », ses auteurs – l'écrivain Robert Poulet, le critique Gaston Derycke et le journaliste Mil Zankin, qui seraient tous trois inquiétés après la Libération pour faits de collaboration avec l'ennemi – plaidaient pour qu'une solution rapide fût trouvée au confit, sans quoi celui-ci dégénérerait « fatalement en une guerre d'extermination, de famine, de destruction furieuse et universelle⁵⁷ » dans laquelle les nations européennes, la France en particulier, auraient tout à perdre et rien à gagner. Quant au sort des territoires conquis par les Allemands, les trois signataires ne s'en souciaient guère, les sacrifiant froidement aux intérêts de la *Realpolitik*: « La création ou la restauration de ces entités politiques [*i.e.* la Tchécoslovaquie et la Pologne], le tracé de ces frontières furent autant de conséquences de la victoire alliée de 1918. Leur inviolabilité dépend ou dépendit exclusivement de la puissance des moyens mis au service du *statu quo* par les vainqueurs. En pratique, et quelles que soient les légitimes considérations morales, historiques, logiques qui entrent en jeu, il serait vain d'espérer maintenir ce que l'on a perdu le pouvoir de défendre⁵⁸ ».

Le texte suscita de vives réactions. Le 13 octobre 1939, un contre-manifeste parut dans la presse. Ses signataires – des membres des différentes académies du pays et des professeurs d'université – y réaffirmaient leur solidarité avec les Alliés. Ils n'oubliaient pas non plus la Pologne, « saccagée

53 Le Flambeau, « La neutralité belge », *Le Flambeau*, vol. 22, n° 9, septembre 1939, p. 225–228 (p. 228 pour la citation).

54 Claude Backvis, « La Pologne et Dantzig », *ibid.*, p. 229–243. Sur Claude Backvis et la Pologne, voir Laurent Béghin, « Aller à la Pologne, c'était aller à la lumière... », *art. cit.*

55 Voir *Revue catholique des idées et des faits*, vol. 19, n° 27, 29 septembre 1939, p. 13–15.

56 *Ibid.*, p. 14.

57 *Ibid.*

58 *Ibid.*, p. 15.

et martyrisée, [...] partagée pour la quatrième fois, au mépris des engagements les plus formels, par deux puissances que tout semblait opposer, mais que l'impérialisme et l'esprit de conquête ont réunies» et envoyaient «à cette malheureuse nation l'expression de l'admiration et de leur douloureuse et respectueuse sympathie». Grégoire, qui avait signé le texte, le reproduisit dans le *Flambeau* de novembre 1939⁵⁹. Il le fit suivre d'un article dans lequel il s'indignait de l'offre de médiation que les souverains belge et hollandais avaient adressée le 7 novembre aux États belligérants, «en oubliant très malheureusement la Pologne⁶⁰». Et pour que les choses soient claires, cette condamnation était elle-même suivie d'une nouvelle étude de Backvis sur «Les trois premiers partages de la Pologne⁶¹» !

La philippique de Grégoire contre l'initiative de Léopold III et de la reine Wilhelmine provoqua la colère de Poulet, qui éreinta «l'impulsif professeur» dans un nouvel article de la *Revue catholique des idées et des faits*⁶². L'helléniste répondit, semble-t-il, par une lettre privée à l'abbé Van Den Hout dans laquelle une phrase résume à elle seule son état d'esprit pendant la drôle de guerre: «Nous avons le devoir, puisque nous ne combattons point l'injustice par les armes, de protester au moins sans répit contre l'assassinat de grandes nations⁶³». Gageons que parmi celles-ci Grégoire songeait au premier chef à la Pologne⁶⁴.

59 «Un manifeste», *Le Flambeau*, vol. 22, n° 11, novembre 1939, p. 502–508.

60 Le Flambeau, «Une offensive morale», *ibid.*, p. 509–517 (p. 512 pour la citation).

61 Claude Backvis, «Les trois premiers partages de la Pologne», *ibid.*, p. 518–554.

62 Robert Poulet, «De Documents au Flambeau ou des records de l'aberration et de l'inconvenance politiques», *Revue catholique des idées et des faits*, 1^{er} décembre 1939, p. 13–14 (p. 13 pour la citation).

63 Brouillon autographe d'une lettre adressée à l'abbé Van Den Hout (le destinataire n'est pas indiqué, mais peut être facilement déduit du contenu du document), datée du 6 décembre [1939]. Papier à en-tête «Byzantion. Revue internationale des études byzantines». Archives de l'ULB, dossier «Grégoire, Henri», p. 158–159.

64 S'il eut des détracteurs en Belgique, Grégoire put aussi compter sur le soutien d'intellectuels vivant dans d'autres pays neutres, comme le montre cet extrait d'une lettre rédigée à Belgrade le 29 mars 1940 par le byzantiniste d'origine russe Georges Ostrogorsky, qui, après des études en Allemagne, s'installa en Yougoslavie à l'arrivée d'Hitler au pouvoir: «Enfin, je vous remercie très cordialement de m'avoir envoyé les deux numéros du *Flambeau*. Je les lis avec grand intérêt et très grande sympathie. Vous rendez un service à la civilisation européenne par la publication de cette revue. Car il n'y a pas de doute là-dessus: c'est l'existence même de la civilisation européenne et c'est le sort de tous les pays européens (aussi, et même surtout, des petits pays "neutres") qui sont aujourd'hui en jeu. Et c'est ce qu'on comprend si peu, en général. On se racontait chez nous en Russie, pendant l'autre guerre, que des paysans de Kalouga affirmaient que la guerre ne le [*sic*] regardait point, en disant:

Avec de telles prises de position, il eût été dangereux pour lui de demeurer en Belgique occupée. L'helléniste quitta le pays peu après le 10 mai 1940, jour de l'attaque surprise des troupes allemandes. On est mal renseigné sur ses pérégrinations au cours du printemps et de l'été. Il fit halte à Paris⁶⁵ puis, si l'on en croit un hebdomadaire collaborationniste, qui n'hésite pas à le qualifier de « traître avéré », séjourna quelque temps à Limoges, où, le 31 mai, ce qui restait du parlement belge exprima son désaccord avec la capitulation de Léopold III survenue quelques jours auparavant.

Après la défaite de la France, Grégoire gagna les États-Unis, où il arriva en octobre 1940⁶⁶. Le pays ne lui était pas inconnu : en 1931, il avait donné une série de conférences, en anglais, dans plusieurs institutions de la côte Est⁶⁷ ; en 1938, l'université de Berkeley l'avait accueilli en qualité de *Sather Lecturer* et en janvier 1939 il avait fait quelques exposés à Washington et au Canada⁶⁸. Dans ces conditions, il ne lui fut guère malaisé de retrouver une situation professionnelle. Il donna ainsi des leçons dans certaines des universités américaines et canadiennes où il avait été invité avant la guerre⁶⁹. En outre, la New School for Social Research, un établissement newyorkais qui, depuis 1933, accueillait de nombreux savants juifs allemands, lui ouvrit ses portes et lui offrit la possibilité d'enseigner, en anglais⁷⁰. Cet ancrage newyorkais s'avéra décisif et facilita l'implication de l'helléniste dans ce qui devint bientôt son principal lieu de travail, l'École libre des hautes études (désormais ELHE). C'est dans ce cadre que Grégoire renoua avec la Pologne.

« мы калужские, до насъ нѣмецъ нѣ дойдетъ » [nous sommes de Kalouga, l'Allemand ne viendra pas jusqu'à nous]. On se moquait beaucoup de ces moujiks. Pourtant, il paraît qu'aujourd'hui toute l'Europe civilisée raisonne de cette manière-là [*sic!*]. Archive de l'ULB, dossier « Grégoire, Henri », p. 158–159.

65 Le quotidien parisien *Le Matin* du 1^{er} juin 1940 (p. 1), qui publie un entretien avec Grégoire, indique que l'helléniste « s'est installé au musée pédagogique, rue d'Ulm, pour regrouper sur notre territoire les membres des universités de Belgique ». Interrogé sur la capitulation de Léopold III, Grégoire affirmait que le roi « et ses complices » avaient « prémédité leur trahison ».

66 Alice Leroy-Molinghem, art. cit., col. 564.

67 « La vie universitaire. Nos savants à l'étranger », *L'Indépendance belge*, 8 juin 1931, p. 2. À cette occasion, Grégoire avait enseigné à Harvard, Yale, Princeton, New-York et Baltimore.

68 Alice Leroy-Molinghem, art. cit., col. 563.

69 Ibid.

70 En avril 1941, par exemple, Grégoire y donne une conférence intitulée « Persecution » (en anglais), probablement liée à l'un des thèmes qui l'occupent alors, les persécutions des chrétiens dans l'empire romain. New School for Social Science, *Bulletin*, 12, 14 avril 1941.

Placée sous le patronage de la France libre et du gouvernement belge de Londres, financée en partie par la Fondation Rockefeller, l'ELHE était hébergée dans les locaux de la New School for Social Research, mais jouissait d'une large autonomie par rapport à cette dernière⁷¹. Inaugurée le 14 février 1942, cette université en exil rassemblait des savants francophones et s'était fixé pour mission d'« entreprendre, au-delà du contexte dramatique qui avait généré sa création, un mouvement de reconquête du français comme langue internationale de recherche, puis, suivant ces dispositions, comme langue de négociation internationale⁷² ». Grégoire adhéra aussitôt au projet. Ardent francophile, gaulliste de la première heure, il fut dès 1942 vice-doyen de la faculté des lettres de la jeune École. Jusqu'à son retour en Europe, en 1946, il y donna de nombreux cours, tantôt publics tantôt fermés, principalement sur des sujets grecs et byzantins. Avec le philosophe d'origine russe Alexandre Koyré, il dirigea en outre *Renaissance*, la revue de l'établissement.

D'autres personnalités liées à la Belgique étaient actives au sein de l'École. Parvenu en 1939 à quitter la Pologne occupée puis à fuir d'Europe après une rocambolesque odyssée⁷³, Lednicki appartenait lui aussi au personnel de l'ELHE. Il reprit du service à l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves, que Grégoire avait recréé sur les rives de l'Hudson. Ses cours traitèrent à diverses reprises de sujets polonais : en 1942–1943, il se pencha sur « Ivan le Terrible, apologiste de l'absolutisme et ses contradicteurs polonais (études sur les théories politiques russes et polonaises au XVI^e siècle) » ; les leçons de l'année suivante abordèrent les « Grandes figures de la littérature polonaise » ; quant au cours de 1944–1945, il s'intitulait « Les idées et les faits dans le développement de la civilisation polonaise⁷⁴ ».

71 Sur l'ELHE, voir François Chaubet, Emmanuelle Loyer, « L'école libre des hautes études de New York : exil et résistance intellectuelle (1942–1946) », *Revue historique*, octobre–décembre 2000, p. 939–972 et Emmanuelle Loyer, *Paris à New York. Intellectuels et artistes français en exil 1940–1947*, Paris, Hachette, 2007 (2005¹).

72 Emmanuelle Loyer, op. cit., p. 214. Pour un témoignage contemporain, Gustave Cohen, « Une grande institution franco-belge : l'École libre des hautes études de New York », *Le Flambeau*, 1940–1947, p. 418–427.

73 Waclaw Lednicki, *Reminiscences*, op. cit.

74 New School for Social Research, *École libre des hautes études 1942–1943*, New York, 1942, p. 27 ; id., *École libre des hautes études 1943–1944*, New York, 1943, p. 23 ; id., *École libre des hautes études 1944–1945*, New York, 1944, p. 20. Citons aussi l'historien Oskar Halecki, qui avait publié dans *Le Flambeau* (« Pologne et Lithuanie », *Le Flambeau*, vol. 2, n^o 10, 25 octobre 1920, p. 520–534) : il participa aux travaux de l'ELHE avec, entre autres, deux conférences sur « L'empire des Paléologues – l'union

Le personnel de l'École compta d'autres Polonais passés par Bruxelles avant la guerre. Ainsi au programme de l'année 1943–1944 figurait une conférence d'Anatole Mülhstein, qui avait lui aussi quitté l'Europe pendant l'été 1940, sur « La politique extérieure de la Pologne⁷⁵ ». Quant à Manfred Kridl, il évoqua « Le martyrologe de la littérature polonaise (Berent et T. Boy-Zelenski [sic])⁷⁶ ». Le titre de cette intervention montre bien à quel point l'ELHE était une création de guerre : l'érudition qui s'y déployait était volontiers militante et faisait écho aux tragiques circonstances de l'époque.

Néanmoins, en matière d'études slaves, le principal pilier de l'École n'était pas polonais, mais russe. Arrivé aux États-Unis en 1941, après un long périple qui l'avait mené de la Tchécoslovaquie, où il résidait depuis 1920 jusqu'en Scandinavie, Roman Jakobson fut presque aussitôt intégré au personnel de l'École. Outre les cours de linguistique générale qu'il dispensait à la faculté des lettres, il enseigna à l'Institut la bohémistique. En 1943–1944, avec Grégoire et Koyré, il étudia « L'apport tchécoslovaque à la civilisation mondiale » (toujours l'érudition militante de l'École !). Mais sa contribution majeure à la slavistique pendant la Seconde Guerre mondiale se situe ailleurs.

Grégoire nourrissait une grande passion pour la littérature épique : il consacra une part de ses travaux au *Digenis Akritas*, la célèbre épopée populaire byzantine du Moyen Âge ; il se pencha sur l'origine des *Nibelungen* et étudia les bylines russes⁷⁷. Rien d'étonnant dès lors à ce que le *Dit d'Igor* (*Slovo o polku Igoreve*) retînt son attention. De 1942 à 1944, il anima – avec Jakobson, Lednicki et quelques autres – un cours entièrement consacré au *Slovo*. On sait que l'authenticité de ce texte, découvert en 1795 et dont l'unique manuscrit disparut en 1812 dans l'incendie de Moscou, a longtemps été contestée. Pour certains, loin de dater du XII^e siècle, le *Dit d'Igor* serait un faux de la fin du XVIII^e siècle, une supercherie littéraire à la façon des poèmes ossianiques. Une hypothèse émise à plusieurs reprises, en Russie et ailleurs, et dont le tenant le plus récent était alors le Français André Mazon qui, dans un ouvrage de 1940, s'était employé à démontrer

de Florence et les Slaves» (New School for Social Research, *École libre des hautes études 1942–1943*, op. cit., p. 25) et une analyse des « Problèmes historiques de l'Europe centrale » (New School for Social Research, *École libre des hautes études 1943–1944*, op. cit., p. 23).

75 New School for Social Research, *École libre des hautes études 1943–1944*, op. cit., p. 23.

76 Id., *École libre des hautes études 1942–1943*, New York, 1942, p. 27.

77 Roman Jakobson, « Henri Grégoire, investigateur de l'épopée », *Le Flambeau*, vol. 47, n° 4–5, septembre–décembre 1964, p. 330–336.

l'inauthenticité du *Slovo*⁷⁸. Prenant le contrepied des thèses de Mazon, les cours de l'ELHE visaient au contraire à prouver l'antiquité du texte. Entrer dans les détails de la controverse nous éloignerait de notre sujet. Contentons-nous de dire que les résultats des travaux menés par Grégoire, Jakobson et leurs collègues autour du *Slovo* furent publiés, peu après la guerre, dans un volume dont le titre sans appel – *La geste du prince Igor', épopée russe du XII^e siècle* – ne laissait pas de doute sur les positions de ses auteurs⁷⁹.

Quel rapport entre tout ceci et la Pologne ? Un coup d'œil jeté à la table des matières de l'ouvrage de 1948 permet de répondre à la question. On s'aperçoit en effet que le volume propose plusieurs traductions du *Slovo* : une en français procurée par Grégoire lui-même, une autre en anglais réalisée par le slavisant américain Samuel Cross. Rien que de très normal dans une étude qui est le fruit d'un enseignement newyorkais dispensé en français. Plus inattendue en revanche est la présence d'une version polonaise signée Julian Tuwim. Arrivé à New York en 1942, l'écrivain entretenait des rapports étroits avec l'ELHE, où, de 1943 à 1945, il commenta, en compagnie de Jakobson, des poèmes polonais, tchèques et slovaques⁸⁰. Par ailleurs Tuwim connaissait bien le *Slovo*. En 1928 déjà, il l'avait traduit une première fois en polonais⁸¹. Il en procura une nouvelle version pour le volume édité par Grégoire et Jakobson⁸². Le recours aux archives

78 André Mazon, *Le Slovo d'Igor*, Paris, Droz, 1940.

79 *La Geste du prince Igor', épopée russe du XII^e siècle*, texte établi, traduit et commenté sous la direction d'Henri Grégoire, de Roman Jakobson et de Mark Szeftel, assistés de J. A. Joffe, New York–Bruxelles, École libre des hautes études à New York, Université libre de Bruxelles, 1948 (*Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves*, vol. VIII). Sur la polémique qui opposa Mazon à Jakobson, voir Robert Roudet, « André Mazon et le *Slovo d'Igor* », *Revue d'études slaves*, vol. 82, n° 1, 2011, p. 55–67. Cet article contient des extraits de lettres de Grégoire à Mazon, dans lesquelles le byzantiniste s'excuse du ton parfois offensant – dû, semble-t-il, à Jakobson – que l'ouvrage de 1948 employait à l'égard des thèses du slavisant français.

80 New School for Social Research, *École libre des hautes études 1943–1944*, op. cit., p. 24 ; id., *École libre des hautes études 1944–1945*, New York, 1944, p. 20. Le cours s'intitulait initialement « Lecture et interprétation de poèmes tchèques et polonais ». En 1943–44, l'adjectif « slovaque » fut ajouté à l'intitulé.

81 *Słowo o wyprawie Igora*, przełożył Julian Tuwim, wstępem i objaśnieniami zaopatrzył Aleksander Brückner, Cracovie, coll. « Biblioteka Narodowa », 1928.

82 Sergiusz Sowiełow [Sergej Sovievov], « *Słowo o pułku Igora* w polskim przekładzie Juliana Tuwima », *Pamiętnik literacki*, vol. 45, n° 4, 1954, p. 556–568. Écrit en pleine guerre froide par un auteur soviétique, l'article se garde bien de mentionner que la seconde traduction de Tuwim avait été composée aux États-Unis et publiée pour la première fois à New York et à Bruxelles.

préciserait peut-être auquel de ces deux savants l'on doit la présence de la traduction de Tuwim dans le livre de 1948. Quoi qu'il en soit, la collaboration du poète de *Skamander* aux activités de l'École, en particulier à cet ouvrage sur l'épopée d'Igor, montre à quel point la culture polonaise se mêle aux activités de Grégoire, même lorsque celles-ci semblent éloignées de la Pologne.

L'après-guerre

Rentré en Belgique en 1946, Grégoire retrouva son enseignement à l'ULB et relança *Le Flambeau*, dont la publication avait été interrompue par la guerre. Il reprit aussi ses pérégrinations européennes. Mais les temps avaient changé. L'Europe centrale et orientale à laquelle il avait naguère accordé une attention chaleureuse se métamorphosait en une Europe de l'Est soviétisée et séparée du reste du continent par des frontières de moins en moins poreuses. En 1947, Grégoire retourna dans une Grèce en proie à la guerre civile; dès 1948, il se rendit dans la future Allemagne fédérale et participa à plusieurs reprises aux rencontres franco-germano-belges de Spire, première tentative pour les savants des deux rives du Rhin de renouer des contacts que la guerre avait suspendus. Mais ses pas ne le menèrent plus en Pologne, ni dans les autres pays centre et est-européens qu'il avait autrefois visités. De même *Le Flambeau*, qui informait régulièrement ses lecteurs de l'entre-deux-guerres des affaires de cette partie du continent⁸³, se fit moins disert sur le sujet. Assurément une page était tournée.

Conclusion

Les lignes qui précèdent ont montré, on l'espère, que, pendant une trentaine d'années, la Pologne, son histoire et sa littérature, ont suscité l'attention d'Henri Grégoire. Certes, à aucun moment, cet intérêt ne l'emporta sur les autres inclinations d'un savant qui, aussi variées qu'aient été ses curiosités, s'affirma avant tout comme helléniste et byzantiniste. Du moins fut-il constant depuis la Première Guerre mondiale à la fin de la Seconde.

Parvenu au terme de cette étude, on peut s'interroger sur l'origine et la permanence de la polonophilie de Grégoire. La rencontre avec Mühlstein a sans doute joué un rôle déterminant. De même que l'attachement de l'helléniste à la France : après 1918, la jeune république de Pologne, comme

83 Laurent Béghin, «La revue *Le Flambeau* et les littératures slaves (1918–1940)», *Textyles*, n° 45, 2014, p. 105–122, <https://doi.org/10.4000/textyles.2539>.

la Tchécoslovaquie ou la Roumanie, était censée constituer une pièce importante de la politique d'alliances élaborée par le Quai d'Orsay dans l'espoir de maintenir la paix en Europe⁸⁴. Mais peut-être y a-t-il un autre élément, qui tient à la personnalité de Grégoire et à la nature de ses convictions politiques.

Dans une lettre de décembre 1938, Grégoire répondait au rédacteur en chef du quotidien socialiste *Le Peuple*, qui l'accusait d'être un homme de droite⁸⁵, en des termes qui valent la peine d'être cités *in extenso* tant ils résument le credo politique de l'helléniste :

Est-il de gauche ou de droite celui qui, de père en fils, depuis six générations au moins, appartient au libéralisme, à la pensée libre, à la lignée, si vous le voulez bien, de Paul-Louis Courier, helléniste et, selon Thibaudet, radical-socialiste et bouilleur de cru ? Est-il de gauche ou de droite celui qui, avant guerre, a été déclaré impropre à l'enseignement supérieur officiel (comme Franz Cumont, sans comparaison) par M. Cyrille Van Overbergh⁸⁶, celui qui a marché derrière le drapeau rouge ma foi, pour la conquête du suffrage universel (qui depuis..., mais alors il nous paraissait l'idéal et la panacée) ? Est-il de gauche ou de droite, celui qui, régulièrement, dans l'histoire ancienne et moderne comme dans l'histoire actuelle, a pris parti pour les peuples révoltés ou opprimés, sans en excepter les insurgents américains soutenus par les « volontaires » de La Fayette, de Castries, envoyés par le roi de France, sans en excepter d'autres insurgents dont le cas est parallèle, mais que je n'ose nommer dans les colonnes du Peuple ? Est-il de gauche ou de droite celui qui fut combiste et qui demeure dreyfusard ?⁸⁷

Prendre parti pour les peuples opprimés et révoltés: ce n'étaient pas des paroles en l'air. Certes on aurait tort de leur attribuer un sens

84 En 1937 encore, lors d'un banquet réunissant les amis du *Flambeau*, Grégoire fit un « éloge des nations d'Europe orientale et de la Petite-Entente » (« Le vingtième anniversaire de la revue *Le Flambeau* », *L'Indépendance belge*, 4 juin 1937, p. 4).

85 « Vérités premières », *Le Peuple*, 10 avril 1938, p. 2. L'entrefilet rend compte de trois conférences sur « Les méfaits de l'idéologie », prononcées le 8 avril 1938 au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles par Grégoire et deux collègues de l'ULB, le mathématicien Alfred Errera et le philosophe Marcel Barzin.

86 Homme politique catholique, Cyrille Van Overbergh fut nommé en 1900 à la direction générale de l'enseignement supérieur, des sciences et des arts. Au pouvoir de 1870 à 1914, son parti fermait les portes de l'enseignement public à tous ceux qu'il n'avait pas adoubés.

87 Brouillon d'une lettre non datée sur papier à en-tête de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves et adressée au rédacteur en chef du *Peuple*. Archives de l'ULB, dossier « Grégoire, Henri », p. 158-159.

qui correspondrait trop bien à nos conceptions contemporaines. Les « insurgents » que le savant n'ose nommer, ce sont les franquistes, pour lesquels il semble avoir nourri une certaine sympathie⁸⁸. Il n'empêche que Grégoire s'est à diverses reprises engagé au côté de communautés persécutées et asservies. Au début des années vingt, il intervint publiquement en faveur des Arméniens⁸⁹. Pendant la guerre, alors qu'un de ses cours newyorkais traitait des persécutions dans l'empire romain, il participa à l'ELHE à un cycle de conférences sur les langues juives⁹⁰. De là aussi son intérêt pour plusieurs jeunes nations européennes ayant arraché leur indépendance, souvent par les armes, aux empires supranationaux auxquels elles appartenaient : la Grèce, la Roumanie et, bien sûr, la Pologne. Il y avait de l'homme du *Risorgimento* chez Grégoire.

Il s'agit seulement d'hypothèses, que le recours aux archives étaiérait ou infirmerait. Ce qui est sûr en revanche, c'est sa polonophilie constante et désintéressée pendant près de trois décennies. Une passion qui assura à la Pologne une certaine visibilité dans la Belgique de l'entre-deux-guerres.

88 D'après la très conservatrice *Nation belge*, qui publia, le 9 avril 1938 (p. 3), un compte rendu de la conférence, Grégoire avait dit devant ses auditeurs « son amour de l'Espagne cruelle et magnifique, *qui est en train de refaire son unité* ». Néanmoins, commentant *Les Suppliants* d'Euripide dans « L'actualité des classiques » (art. cit., p. 94), il compare Thèbes à un État « fasciste » et Créon, son roi, à une sorte de Franco antique. Dans la conférence bruxelloise de 1938, Grégoire fit également le procès « de l'Internationale marxiste qui a détruit l'alliance naturelle de la France et de l'Italie » (*La Nation belge*, 9 avril 1938, p. 3). Trois ans plus tôt, l'helléniste avait signé, en compagnie d'universitaires de Gand, Bruxelles et Liège, une pétition condamnant les sanctions infligées par la SDN à l'Italie après l'attaque de celle-ci contre l'Éthiopie. Estimant que personne « ne conteste le droit de l'Italie à une expansion coloniale », les signataires craignaient que les mesures prises à l'encontre de l'Italie ne finissent par mener à « une guerre désastreuse pour la civilisation européenne » (*L'Indépendance belge*, 23 octobre 1935, p. 4). Grégoire n'est pas toujours là où on l'attend et, considéré rétrospectivement, son libéralisme intrigue parfois.

89 En 1920, Grégoire participe à la fondation, à Bruxelles, d'un comité Pro Arménia, dont il est, avec Oscar Grojean, l'un des secrétaires (*L'Indépendance belge*, 19 novembre 1920, p. 2). Il donne aussi plusieurs conférences sur ce qu'on ne nomme pas encore le génocide arménien. Ainsi, le 3 décembre 1920, il introduit la projection, dans un cinéma bruxellois, d'un film sur les événements de Turquie par un exposé sur « Les déportations arméniennes » (compte rendu dans *L'Indépendance belge* du 4 décembre 1920, p. 2).

90 Le 26 novembre 1950, il sera en outre invité par les Amis de l'université hébraïque de Jérusalem à faire, à Bruxelles, une conférence sur le thème de « Tolérance et persécution religieuse à Rome et à Byzance ». *Le Peuple*, 25 novembre 1950, p. 4.

Michel De Dobbeleer

Ghent University

Kris Van Heuckelom

Katholieke Universiteit Leuven

“Real” or “Literary” Poles? The Maniewski Family in the Works of Willem Elsschot

Over the past few decades, the image of Poland and the Polish people in the Low Countries has attracted increasing attention on the part of academics. In most of the existing research, however, there has been a strong thematic focus on the early modern period and the nineteenth century.¹ Moreover, whereas the mutual perceptions of – and cultural contacts between – Poland and the Netherlands have been fairly well-documented and researched in recent years,² this is much less the case with respect to

1 See, e.g., the research of Andrzej Borowski (the early modern period), Paul Hulsenboom (seventeenth century), Jan Urbaniak (eighteenth century), and Idesbald Goddeeris (nineteenth century). For some additional references, see Kris Van Heuckelom, “Złodziejce i złote rączki. Polskie stereotypy w Niderlandach,” *Postscriptum Polonistyczne*, vol. 1, n° 1, 2008, pp. 101–114.

2 See, e.g., some of the chapters in: Lucia Thijssen, *Polska i Niderlandy. 1000 lat kontaktów*, trans. Jerzy Koch and Jadwiga Tyszkiewicz-Pol, Zutphen, Walburg Pers, 2003, as well as Duco Hellema, Ryszard Żelichowski, and Bert van der Zwan (eds.), *Poland and the Netherlands. A Case Study of European Relations*, Dordrecht, Republic of Letters, 2011; Wim Willems and Hanneke Verbeek, *Honderd jaar heimwee. De geschiedenis van Polen in Nederland*, Amsterdam, Boom, 2012; and Kris van Heuckelom, “In Holland staat een huis,” *Internationale Neerlandistiek*, vol. 53, n° 2, 2015, pp. 113–140.

Belgium.³ In this chapter, we aim to tackle these imbalances by imagologically studying what we consider to be the most important literary contribution to the public image of Poland and the Poles in Dutch-speaking Belgium between the two world wars: Willem Elsschot's diptych *Chirp/The Lion Tamer* (*Tsjip/De Leeuwentemmer*).

In the Dutch-speaking world – in Flanders as well as in the Netherlands – Willem Elsschot, the pseudonym of Alfons De Ridder (1882–1960), is nothing less than a canonical author.⁴ The Antwerp writer and advertising agent largely owes this status to his realist and succinct, usually ironic, and occasionally cynical style, which is considered timeless and is often associated with the interwar *Neue Sachlichkeit* movement.⁵ Indeed, typical traits of Elsschot's writing are his penchant for themes from the world of business, as is prominent in two of his most famous works, the duology *Soft Soap/The Leg* (*Lijmen/Het been*, 1924/1938) and *Cheese* (*Kaas*, 1933).⁶ Two of his invariably short novels,⁷ however, have little or nothing to do with the pursuit of money, but concentrate on family life instead: *Chirp* (*Tsjip*, 1934) and *The Lion Tamer* (*De Leeuwentemmer*, 1940). One of the central characters in these two novellas, which since 1943 have formed a diptych, as the author has wished,⁸ is Bennek Maniewski, the Polish

3 Some of the very few books that deal with Polish-Belgian relations are Jerzy Rebeta (ed.), *België–Polen. Balans en perspectieven van onderzoek*, Lublin, Wydawnictwo Katolickiego Uniwersytetu Lubelskiego, 1988, and Maria Barbara Styk, *Belgia w relacjach Polaków. Antologia*, Lublin, Towarzystwo Naukowe Katolickiego Uniwersytetu Lubelskiego, 1999.

4 His works are still widely read, regularly republished, and receive a lot of attention, not only from scholars; see Koen Rymenants, *Een hoopje vuil in de feestzaal. Facetten van het proza van Willem Elsschot*, Antwerpen, Garant, 2009, pp. 7–11.

5 Such labelling, however, is not unproblematic; see Ralf Grüttemeier, “Vlaamse zakelijkheid? Over de nieuwe zakelijkheid als poëticaal concept in Vlaanderen”, *Tijdschrift voor Nederlandse Taal- en Letterkunde*, n° 114, 199, pp. 138–155, 140, 143–144.

6 Also in his later novels *Pension* (*Pensioen*, 1937) and *The Tankship* (*Het tankschip*, 1942), everything revolves around money, whereas in his prose debut, *Villa des Roses* (1913) and *A Disappointment* (*Een ontgoocheling*, 1921), the theme of (earning) money is omnipresent as well.

7 Elsschot's collected prose – eleven novellas – counts less than eight hundred pages. He also wrote a limited number of poems, one of which (*The marriage*, 1910) has the status of a classic.

8 See Willem Elsschot, *Tsjip / De Leeuwentemmer*, Amsterdam, Athenaeum-Polak & Van Gennep, 2003, namely the section “Verantwoording” (p. 206, 233). Although *Chirp* has been translated into German, Czech, and Danish (all in the 1930s), Polish is the only foreign language in which the diptych can be read as a whole: *Poskramiacz lwów* (*The Lion Tamer*, 2007, trans. Zofia Klimaszewska) contains both

(future) son-in-law of the Antwerp first-person narrator, Frans Laarmans. Although these two partially Poland-themed novels already have been the subject of various studies,⁹ they have so far not been approached from an *imagological* point of view. However, before introducing and applying the tripartite model for the study of ethnotypes as proposed by imagologist Joep Leerssen, we will acquaint the reader with the plot and the main characters of Elsschot's "Polish" diptych.

Chirp (1934)

In twenty-one short chapters, *Chirp* tells the affectionate story of the complicated romance and engagement, hastily organized wedding, and first year and a half of the marriage between Adele Laarmans and the Pole Bennek Maniewski. All this is told entirely through the first-person perspective of Frans Laarmans, an Antwerp office clerk with a caring, resolute wife and four children, of whom Adele, aged twenty-two, is the eldest.

Already in *Chirp*'s opening paragraph,¹⁰ Frans Laarmans introduces the reader to his Polish "visitor":

I don't remember exactly how and when the stranger came into the house, but he is now walking around here constantly. I probably did not notice his presence at the beginning, and he was upstairs when I was downstairs. Now, however, I meet him on the stairs, bump into him in the corridor, and am now sitting across from him at the table, because he's eating with us, too, now. My eldest daughter, who brought him into the house, is sitting next to him. They are both at commercial college, and I believe that he initially came to study together with her.

He was weak in French and she in state economics, and they would try to help each other. At least I heard something like that then.

Chirp (*Ćwirek*) and the eponymous novella (see Cornelis Jan Aarts, *Al is hun taal mij zo vreemd: Willem Elsschot in vertaling. Dl. 1: Bibliografie van de zelfstandig verschenen vertalingen. 1936–2008*, Antwerpen, Willem Elsschot Genootschap, 2008, pp. 40–42, 48, 57–58).

9 The main and oldest interpretation model is the biographical one (esp., Frans Smits, *Willem Elsschot. Zijn leven, zijn werk en zijn betekenis als prozaschrijver en dichter*, Brussel, Manteau, 1952, pp. 81–97, 132–144). The political reading (see Matthijs De Ridder, "De langverbeide geest van begrijpen en verbroedering: een politieke lezing van Willem Elsschots *Tsjip / De Leeuwentemmer*, *Vooys*, n° 25, 2007, pp. 6–17) and the poetological approach (of *Chirp*, by Koen Rymenants, op. cit., pp. 181–266) also deserve to be mentioned.

10 Only preceded by a two-page "Dedication" (Elsschot, *Tsjip / De Leeuwentemmer*, op. cit., 2003, pp. 9–10).

It's a tall, polite Pole who claps his heels together while greeting and who kisses my wife's hands upon entering and leaving¹¹.

The East European student, Bennek (short for "Bernard") Maniewski, with whom the Laarmanses speak French, is well received by the lively family, and it soon becomes clear that he is frequenting the house not just to study. The question of whether Adele and Bennek can and will get engaged keeps everyone (tacitly or not) busy. When the news arrives that Bennek's father, an architect, will use a working visit in Western Europe to meet the Laarmans family, this is understandably considered as *the* opportunity to finally settle the engagement issue. However, during the visit of Bennek's imposing father, who suddenly starts ostentatiously praying before dinner among the unbelieving Laarmanses, the tricky subject is avoided. Shortly afterwards, however, Laarmans receives a letter in German in which Maniewski's father urges him to no longer allow Bennek in his house. His son is too young to let his head be turned; he should limit himself to study and then immediately return to Poland to look for a position.

The situation with the Polish student becomes increasingly awkward for the whole Laarmans family and when Bennek, like Adele, passes his final exam, an irrevocable farewell seems inevitable. Bennek indeed returns to Poland, while Adele is left behind unhappy and with many questions, and the narrator, Frans Laarmans, sighs: "I really don't know what should become of our child."¹²

Two sentences later – the pace of Elsschot's novels is quick – everything turns out for the better. A letter by Bennek announces that he will come to Belgium within two months to get married. The civil marriage ceremony is performed with a small number of participants (Bennek without any of his relatives) in the small coastal town of Koksijde, where the Laarmanses have a summer cottage. Much to Laarmans's surprise, however, Adele and Bennek then interrupt their trip to Poland to have a church wedding in Belgium. They had initially intended to do this in Poland, but just after having left, Adele has considered it better to do it *before* arriving there, and so – with her father's help – they hastily arrange it in Antwerp. In a memorable chapter, the far-from-religious Adele is baptized and married on one and the same day by an unusually tractable priest. In the meantime,

11 Ibid., p. 11. All translations are ours.

12 Ibid., p. 52.

Laarmans teaches his daughter the principles of the Christian faith, making no effort to hide the fact that he finds all these dogmas highly questionable.¹³

Laarmans's occasional melancholic feelings, when he thinks about how his three other children too will once leave the parental home come to an abrupt end when a letter arrives from Gdynia (where the young couple has settled; in the northeast of the so-called "Polish Corridor," just west from the Free City of Danzig) announcing Adele's pregnancy. The Laarmanses beam with happiness, and as soon as the child, a son named Jan, is born, Laarmans's wife goes to Poland to help Adele in the household for three months.

A few months later, Adele and little Jan spend their summer holidays in Belgium, in the summer cottage in Koksijde. After a glass of beer in the local café, an excited grandfather Frans awaits the arrival of his very first grandchild in the kitchen garden of the cottage. Immediately after Jan's arrival, Frans takes the boy in his arms and walks with him alone into the garden, since the other family members do not need to know anything about the "covenant" which they will make. When the two see a couple of sparrows, the grandfather says "chirp," whereupon little Jan smiles. "Yes, boy," Laarmans says, "from now on your name will be Chirp. You have come here to relieve me of my leading role, and thus I can re-baptize you, I think."¹⁴ It is only on the penultimate page of the actual story¹⁵ that we get the explanation of the title of Elsschot's novella.

The Lion Tamer (1940)

Published six years later, *The Lion Tamer* continues the story of the Belgian-Polish marriage of Adele and Bennek as well as their son Jan ("Chirp" or, as he is known in this novella, "the Lion Tamer"). Frans Laarmans remains the emotionally involved narrator, but formally we are dealing with an epistolary novel. In a series of sixteen letters/chapters¹⁶ addressed to his son, Walter, who is studying in Paris, Frans Laarmans describes and

13 Ibid., pp. 79–81. For the critical reactions this particular chapter (XVII) caused in Catholic Flanders, see Koen Rymenants, op. cit., pp. 241–257.

14 Ibid., p. 99.

15 From the second edition (1936) onwards, *Chirp* comes with a reflective epilogue by the author (on its theme and style); see Willem Elsschot, *Tsjip / De Leeuwentemmer*, op. cit., pp. 101–115, 219–220.

16 The long opening letter (ibid., pp. 119–137; the next fifteen letters cover only sixty-one pages) presents a conversation between Laarmans and his three-year-old

comments on the unfortunate developments between his eldest daughter and his Polish son-in-law.

Almost three years have passed, and Adele and Bennek, now living in Danzig, appear to have grown apart, especially since Adele does not feel like leading the kind of life which is expected from the wife of a Pole who is climbing up the social ladder. When, during a short visit to Antwerp, Bennek tells his father-in-law that he and Adele are about to have a divorce, Laarmans does nothing but resign himself to this. It must be due to her upbringing, he thinks, which was probably too liberal and warm.¹⁷ The divorce in Danzig goes through several administrative and legal steps and, after that, the letters to Walter focus on the fate of the eponymous character: the Lion Tamer. In Poland, Bennek and his very Catholic mother, Bapcia (sic; the Polish word for “grandmother” is *babcia*) want to provide the boy with a strict, Catholic upbringing. The Laarmans family surely acknowledges that Jan is half-Polish and that he has to stay with his father now and then, but they nevertheless want to keep him out of his Polish sphere of influence as much as possible.

The relationship of mutual understanding between little Jan’s parents drastically worsens when one day, contrary to their agreement, Bennek does not let his son come to Belgium. He has learned of Adele’s new marriage and considers such an environment inappropriate for his son’s further upbringing, so he wants to keep him in Poland for good. After some desperate months, Adele leaves for Poland, morally and financially supported by her family, “on a punitive expedition”¹⁸ to kidnap, as it were, her son, who has been staying for a long time with his “Bapcia” in Posen (Poznan). The ever-increasing threat of war in Poland (the plot is set on the eve of the Second World War) is an additional incentive for the Laarmanses to act quickly now. The “undertaking” proves difficult, but Adele succeeds, and when the Laarmanses receive a telegram “from an unknown hole in Germany” with the message: “arriving tomorrow evening at nine”, the worst suffering is over, at least in Antwerp.¹⁹

grandson, during which little Jan turns out to be so fascinated by lions that his grandfather nicknames him “the lion tamer.”

17 *Ibid.*, p. 158.

18 *Ibid.*, p. 185.

19 *Ibid.*, p. 192, 195.

Imagology in Theory and Practice

As a theory and a research method that defies any kind of naive essentialism, imagology is *not* interested in the (un)truthfulness of ethnic and national stereotypes, but rather concentrates on the way in which these images (of the Self and Other, of Us and Them) function in a wide variety of representational practices across time and space. In a recent state-of-the-art article, Joep Leerssen has pointed out three closely intertwined components of imagological research: the intertextual, the contextual, and the textual,²⁰ all of which will be applied here. First, the *intertextual* level of investigation serves to analyze the representations of national character as an amalgam of "discursive objects" (re)appearing in a broad range of (literary and other) texts. As Leerssen notes, "any given instance of an ethnotype refers not to empirical reality as such as to the established commonplaces, and the imagologist's task is to retrieve these implied commonplaces."²¹ Meanwhile, the *contextual* dimension relates to "the historical, political, and social conditions within which a given ethnotype is brought forward."²² Finally, the *textual* approach serves to uncover the way in which such ethnotypes operate within the text itself.

Apart from these methodological observations, it is important to note that imagology does not solely engage with representations of "national character," but also looks into spatial dichotomies which are – rather than being nation-bound – broadly applicable to various kinds of cultural constellations, such as "the temperamental opposition between a cool, cerebral-moral North and a hot, sanguine-emotional South; between a dynamic Centre and a static or backward Periphery."²³

Regarding the Polish connection in the works of Willem Elsschot, we need to emphasize the crucial role played by the East-West dichotomy in the process of European identity formation, a dichotomy that set the allegedly more developed and civilized "core" of the continent apart from its peripheral antithesis situated in the East.²⁴

20 Joep Leerssen, "Imagology: On Using Ethnicity to Make Sense of the World," *Iberic@l. Revue d'études ibériques et ibéro-américaines*, n° 10, 2016, pp. 13–31.

21 *Ibid.*, p. 20.

22 *Ibid.*, p. 20.

23 Joep Leerssen, *op. cit.*, p. 18.

24 The emergence of this particular discursive economy has been thoroughly examined by, a.o., Larry Wolff, *Inventing Eastern Europe. The Map of Civilization on the Mind of the Enlightenment*, Stanford, Stanford University Press, 1994, and Ezequiel Adamovsky, "Euro-Orientalism and the Making of the Concept of Eastern

Elsschot's "Polish" Diptych Through an Intertextual Lens

The emergence and proliferation of a homogenizing concept such as "Eastern Europe" does not imply, of course, that the countries (and subregions) affected by this discursive process have lost their representational distinctiveness altogether. A pertinent example is Poland, which – partly as a result of the turbulent events leading up to and following its three partitions (1772, 1793, 1795) – remained fairly visible as a distinct cultural entity in political, journalistic, historiographic, and literary texts alike, to which widespread metaphors such as "Polish parliament" (unruliness, chaos) and *polnische Wirtschaft* ("Polish economy;" that is, economic mismanagement, incapability of self-governance)²⁵ bear witness.

In the Low Countries, the Polish November Uprising (which took place in 1830–1831 and was directed against the Tsar) evoked strongly divergent reactions, as this was a time when Belgium itself was struggling to gain independence from the United Kingdom of the Netherlands (1815–1830). Dynastically affiliated with the Romanovs, the Dutch royal family perceived the rebelliousness of the Polish people in accordance with the recalcitrant behavior of the Belgian political elite, which understandably resulted in a socially widespread attitude of "Polonophobia."²⁶

On the Belgian side, meanwhile, the opposite attitude of "Polonophilia" initially prevailed, which found expression, for example, in the hospitable reception of several hundred Polish officers and soldiers in the aftermath of the unsuccessful November Uprising. However, once the Kingdom of Belgium had achieved stability, the revolutionary idealism that would repeatedly lead to uprisings in partitioned Poland was deemed excessive and pointless.²⁷

Some decades later, the "Polish question" would be instrumentalized on an *intra*-Belgian level; for example, in Albrecht Rodenbach's Flemish two-act play *De studenten van Warschau* ("The Students of Warsaw," 1879) the

Europe in France, 1810–1880," *The Journal of Modern History*, vol. 77, n° 3, 2005, pp. 591–628.

25 Hubert Orłowski, "*Polnische Wirtschaft*". *Zum deutschen Polendiskurs der Neuzeit*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1996.

26 Idesbald Goddeeris, "Dutch Reactions to the Polish National Insurrections (1830–1870)", *Acta Poloniae Historica*, n° 2, 2007, pp. 139–169.

27 Liesbeth Vandersteene, "Polonofilie, nationalisme en nationale identiteit: Belgische reacties op de eerste Poolse vluchtelingen van de 'Grote Emigratie' (1831–1832)", *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, n° 1–2, 2000, pp. 49–130.

Polish January Uprising of 1863 (also suppressed by the Tsar) is deployed to comment and support the activities of the Flemish Movement.²⁸

Willem Elsschot also made use of the malleability of images of Poland, but he did so in a way that strongly deviated from the discourses described so far. His refreshing take on Polish characters and topics in *Chirp and The Lion Tamer* definitely takes on additional poignancy if we compare both novellas with other Dutch-language texts that were written at more or less the same time. A case in point is, first, the voluminous (three-part) study which the Antwerp physician and anthropologist Gustaaf Schamelhout (1869–1944) published at the turn of the 1920s and 1930s under the umbrella title *The Peoples of Europe and the Struggle of Nationalities*.

In the second part of the trilogy, which was published in Amsterdam in 1929, Elsschot's contemporary and fellow townsman devoted some one hundred pages to the history and current political situation of Poland. Although generally well informed and thoroughly documented, the book also charts imagological territory, most notably in a six-page section entitled "National Character" ("Volksaard" in Dutch).

While mainly drawing his inspiration from French, German, and Scandinavian sources, Schamelhout includes a number of reflections that immediately bring to mind eighteenth- and nineteenth-century Poland-related clichés such as "Polish parliament" and *polnische Wirtschaft* (see above), for instance, when he observes: "They [the Poles] are enthusiastic and impractical, beautiful and loose, lively and frisky. They want to enjoy life but not earn their living; to enjoy life rather than to live in complete carelessness. They are bad householders and unscrupulous in financial matters. [...] They squander their gifts and waste their wealth. They have no talent to be citizens."²⁹

While Elsschot's (strongly autobiographical) approach is based on first-hand experiences and not on a given reputation, Schamelhout stands much more emphatically in the intertextual tradition, borrowing from a pre-existing body of texts (as described by Leerssen and others).

28 See Ingrid Van de Wijer, "Albrecht Rodenbachs 'Studenten van Warschau' (1879): niet iedere gelijkenis met bestaande personen en toestanden is louter toevallig," *Wetenschappelijke Tijdingen*, vol. 39, n° 4, 1980, pp. 205–226.

29 Gustaaf Schamelhout, *De volkeren van Europa en de strijd der nationaliteiten*. Dl. 2, Amsterdam, Maatschappij tot Verspreiding van Goede en Goedkoope Lectuur, 1929, p. 308. For a general (introductory) discussion of the "Polish ethnotype," see André Gerrits and Joep Leerssen, "Poles," in: Manfred Beller and Joep Leerssen (ed.), *Imagology. The Cultural Construction and Literary Representation of National Characters. A Critical Survey*, Amsterdam, Rodopi, 2007, pp. 216–219.

At the same time, *Chirp and The Lion Tamer* also mark a significant shift within Elsschot's own oeuvre, especially when compared to his 1913 prose debut *Villa des Roses* (see note 6). Set in a dilapidated Paris boarding house and featuring a wide range of international characters (French, German, Norwegian, Dutch, American, Hungarian, and Polish), *Villa des Roses* is undoubtedly Elsschot's most "imagological" book.

In his extensive analysis of the novel, Koen Rymenants has pointed out that the story builds on "classical" (both internationally and regionally oriented) oppositions such as North-South and city-countryside, but simultaneously problematizes and questions these established patterns and clichés.³⁰ In keeping with our imagological reading of Elsschot's work, the very fact that the central romance in *Villa des Roses* – between the maid Louise and the boarder Grünewald – is French-German appears to suggest that Elsschot initially perceived Europe through a dominant Romance-Germanic lens (his homeland Belgium being one of the hybrid manifestations of the North-South axis within the continent).

At the same time, it is difficult not to notice that the East-Central European characters – all of them women – are the least developed within the storyline, being de facto reduced to mere "appendages" to their (Western) male partners, without any form of financial or professional autonomy. This, in turn, seems to suggest that for Elsschot this region was still largely a blind spot on the eve of World War I and mainly evoked associations with poor economic development. More often than not, the two Polish women featured in the novel – Anna Krupinski and her mother Marie – are framed by the narrator in terms of poverty, while their much younger (and more attractive) Hungarian housemates are almost constantly looking for a wealthy "uncle" who would be able to provide for them.³¹

With respect to the important role of Catholicism in Poland – to conclude this "intertextual" paragraph – Gerrits and Leerssen have primarily linked *religiosity* to Polish self-perceptions throughout the nineteenth and early twentieth centuries: "The Polish self-image in the nineteenth century, strenuously Catholic as a result of the double pressure from Russian Orthodoxy and Prussian Protestantism and bolstered by ultramontanism, was disseminated in the many historical novels of Henryk Sienkiewicz (1846–1916)."³² With its strong focus on Polish religiosity and piety, Els-

30 Koen Rymenants, op. cit., pp. 25–104.

31 Willem Elsschot, *Villa des Roses*, Amsterdam, Athenaeum-Polak & Van Genneep, 2008, pp. 26–28 and passim.

32 André Gerrits and Joep Leerssen, op. cit., p. 217.

schot's diptych turns this self-perception into a powerful hetero-image (which also serves, as we will see, a domestic agenda).

Poland in Alfons De Ridder's Biographical and Political Context

Just like Willem Elsschot's novels about business life have been widely linked to the commercial know-how of the advertising agent behind his pseudonym, the contents of *Chirp* and *The Lion Tamer*, too, from the outset have been approached biographically (see note 9). This is hardly surprising given the fact that Alfons De Ridder's eldest daughter indeed was named Adele; that she married a Pole named Bernard Maniewski; and that the only child from their short-lived marriage was indeed named Jan. What is more, in real life Jan Maniewski (born in Gdynia in 1933) was kidnapped by Adele while staying at his Polish grandmother's house in Posen.³³

On the other hand, since the diptych clearly consists of two *novels* instead of two diaries, we are evidently dealing with a literarized reality. Comparing the diptych to Alfons De Ridder's letters on issues such as the struggle for his first grandchild, one can easily observe the differences between literature and reality.³⁴ After all, first-person narrators and other literary characters must never be confused with authors and other real-life persons.

In the diptych, many Flemish characters indeed bear the same names as the author's family members, but there are no De Ridders, and the first-person narrator is neither named Alfons nor Willem Elsschot but Frans Laarmans, a character also featured in other (earlier as well as later) Elsschot novels. As for the Polish characters, however, the decisive impact of the actual personalities of the historical Maniewskis, Bennek and his parents, seems difficult to underestimate,³⁵ especially since Elsschot does not seem to have been substantially influenced by the Poles from the intertextual ethnotypical tradition.

33 See Vic van de Reijt, *Elsschot. Leven en werken van Alfons De Ridder*, Amsterdam, Athenaeum-Polak & Van Gennep, 2011, pp. 198–267.

34 Adele, for example, undertook two trips (instead of one) to Poland to try to get her son back (Van de Reijt, op. cit., p. 266).

35 In November 2015, we conducted a long interview with Jan Maniewski, a retired doctor still living in Antwerp, about Poland and the Poles in his life. Inevitably, his memories of his first years must have intermingled with what he read in his grandfather's novels. See also Hein Aalders (ed.), 'Voortaan heet jij Tsjip'. *Jan Maniewski en zijn grootvader Elsschot*, Antwerpen, Willem Elsschot Genootschap, 2018.

One can therefore rightly say that it was most of all Alfons – more precisely, Adele – De Ridder’s biographical context that made Elsschot portray the Maniewskis as they appear in *Chirp* and *The Lion Tamer*. Because biographical matters are seldom unaffected by societal developments, the political context of Poland’s turbulent 1930s has obviously also left its traces in the characterization of the Maniewski family. Rather than interpreting Elsschot’s “Polish” diptych as a vehicle to express the author’s premonition of and hopes for the arrival of a new political (communist) wind over Europe,³⁶ we would like to emphasize how Bennek Maniewski and his father turn out to be two incarnations of how a resurrected Poland, which regained independence following World War I, wanted to manifest itself on the new geopolitical map of Europe.

As we have seen, beginning with the first chapter of *Chirp*, the reader is introduced to the “tall, polite Pole,” and in the wake of the East European student the extraliterary context of Poland’s complex contemporary history seeps into the story. Not daring to broach the subject of his daughter who is eligible for marriage, Laarmans talks about things such as the “Polish Corridor,”³⁷ which could be seen as a metaphor for Adele standing between Laarmans and Bennek. When, at the end of the opening chapter, the first-person narrator ponders: “For almost a year, that Polish mystery remains unsolved,” what evidently resonates is the uncertain, “mysterious” fate of interwar Poland, geographically so close to the burgeoning Nazi regime, and of Europe as a whole.³⁸ In *Chirp*, the “mystery” of Poland may be considered to suggest a rather positive future, featuring Bennek and his father as, respectively, a promising and an established builder of the new Polish state, symbolized in the flourishing young seaport town of Gdynia and in the birth of little Jan, from a marriage between Poland and the West. In *The Lion Tamer*, though, which was completed in 1939, the feeling of positiveness and amicability has disappeared, bearing witness to increasing hostilities between the Flemish and the Polish family against the menacing background of the outbreak of World War II.

36 As Matthijs De Ridder (no family of Alfons) has done in 2007, see note 9.

37 Willem Elsschot, *Tsjip / De Leeuwentemmer*, op. cit., pp. 11–12.

38 *Ibid.*, p. 14. Whether or not intended by Elsschot, this passage also echoes the proverbial “Polish question” which had remained “unsolved” throughout the nineteenth century.

Searching for "Polishness" in the Text

The significant Polish characters in *Chirp* and *The Lion Tamer* are limited to three, or, rather, three and a half: Bennek Maniewski, his imposing father whose first name remains unmentioned; Bennek's mother Bapcia; and, finally, his son of a Belgian mother: Jan. That they, just like almost all Antwerp characters, are close relatives, is no coincidence: in fact, the duology can be considered as the account of two families with their different values and educational concepts, in search of each other, but ultimately clashing. The confrontation of these two concepts is embodied, as it were, in the very young Jan Maniewski, literally a product of the two corresponding cultures (in terms of upbringing). Although Jan is introduced only near the end of *Chirp*, the prominent position he occupies as a character is stressed by the two titles of the duology, both referring to him alone. Beginning with the troubles in the marriage of his parents, his "Polishness," as well as "Polishness" in general – which increasingly boils down to discipline and Catholicism – is definitely problematized in the Laarmans family, but already before his birth, too, the positioning vis-à-vis Poland plays a role in the text.

After Bennek's introduction in *Chirp* as a Pole (see above), he is later called "our Pole;" later, after his father's visit, he is referred to as "the Pole;" and, finally, after the marriage he is referred to as "our Pole" again. After the divorce in *The Lion Tamer*, Bennek is almost systematically referred to as "the Lonely One,"³⁹ also indicating that despite his prosperity in Danzig the Pole stands alone and is no longer part of the warm, close-knit, although chaotic Laarmans "clan."

This chaos, the traditional stock feature in the West of stereotypical Poles (see above explanations of the terms: "Polish parliament" and *polnische Wirtschaft*), is certainly a leitmotiv to characterize the Antwerp Laarmans family throughout the duology. Consequently, to support the well-functioning of the "Us-Them" opposition, the sense of discipline of the "competing" family had to be emphasized; hence, quite paradoxically, the association of a (stereotypical) Prussian trait with the Polish Maniewskis.

This crucial (educational) opposition between free, joyous chaos and cold discipline, between congenial laxity and a strict sense of values – pinpointed by Frans Laarmans as the main cause for the breakdown of the marriage (see above) – is corroborated, in the field of religion, by the

³⁹ See, a.o., *ibid.*, p. 11, 12, 65, 170.

opposition between the unbelieving Laarmanses and the strictly Catholic Maniewskis. In this respect, a telling difference between real-life Adele De Ridder and Adele Laarmans is that the former *was* baptized as a child,⁴⁰ whereas the latter in *Chirp* still needed to be baptized just before her church marriage. Clearly, Elsschot did this to stress the un-Catholicity of the Antwerp protagonists, and thus to more efficiently oppose the Antwerp “Us” to the Polish “Them.” Yet at the same time, this – then particularly un-Flemish – laxity and wildness in religious matters should also be interpreted as a statement against Catholic literary criticism which was dominant at the time in Flanders (which strongly objected the contents of *Chirp*’s chapter XVII; see note 13).

The unbridgeable gap between the two educational concepts of the respective families is stylistically supported by the first-person narrator’s frequent use of, for example, battle and war metaphors as they have already been thoroughly studied by Rymenants in *Chirp*.⁴¹ In *The Lion Tamer*, they are even complemented and intensified by a rich repertoire of maritime metaphors, the combination of which may be connected to the militarily contested Free City of Danzig, the strategically important seaport city where Bennek climbs the social ladder and where he wants to pave the way for his son Jan. An example of this imagery is the “caravel” of the Laarmanses that is to sail to Poland in order to bring back its “cabin boy” Jan,⁴² the small, well-maneuverable caravel being an appropriate metaphor for the Laarmans family and its aversion to rigidity.

Conclusion

The previous three paragraphs have confirmed Leerssen’s observation that in practice, one cannot study the three imagological operational levels – intertextual, contextual, and textual – separately.⁴³ The sophisticated way in which Elsschot has crafted the interactions and confrontations between his Antwerp and Polish characters into a literary form indeed

40 Vic van de Reijt, *op. cit.*, p. 223. Curiously enough, the young Adele may have been baptized without her parents’ knowledge at the time; see Jef Van Elst, “Willem Elsschot en Blauberg,” *ZL*, vol. 3, n° 1, 2004, pp. 2–15, 12–13 (we thank Koen Rymenants for drawing our attention to this).

41 Koen Rymenants, *op. cit.*, pp. 204–212.

42 Willem Elsschot, *Tsjip / De Leeuwentemmer*, *op. cit.*, p. 188, 196; for the ship metaphors, see also Smits, *op. cit.*, pp. 95–96.

43 Joep Leerssen, *op. cit.*, p. 20.

defies a level-per-level investigation of the imagological processes under operation in his "Polish" diptych.

Be that as it may, we hope to have demonstrated how the Poles in *Chirp and The Lion Tamer*, actually one concrete family, are one of the constituents of an overarching "Us-Them" opposition: that between the strict Maniewskis and the loose Laarmanses. Because the context was so unique and rich, it provided more valuable narrative material for Elsschot's text than the whole existing intertextual tradition of images of Poland (as far as Elsschot was familiar with them). The biographical and contemporary political contexts have indeed offered "better" – more suitable – and in any case fresher material to elaborate the "Us-Them" opposition. As a matter of fact, this material also enabled him to bring to the fore a modern "Us" that was highly atypical by contemporary (Flemish) standards.

Admittedly, "Us-Them" oppositions are characteristic of older literary works in which a foreign nationality is traditionally juxtaposed with that of the author or narrator. As we have seen, such an opposition in this case is indeed omnipresent, but in essence it is not an opposition between nations or nationalities, but between families and their educational concepts that is at stake. Just because Elsschot was not interested in the "virtues" of typical, "nationalized" Flemings or Belgians, there was no need whatsoever, one could say, to stage (stereo)typical, "nationalized" Poles. Unlike in *Villa des Roses*, the Poles in *Chirp and The Lion Tamer* are clearly biographically motivated, which did not prevent Elsschot from "adjusting" their Polishness (or better: otherness) in order to highlight the atypically Flemish "wildness" of his Laarmans family.

To finally answer the question posed in the title of this article, the very fact that we are dealing with novels unquestionably has as its logical consequence that the Maniewskis in Elsschot's diptych are *literary*, not *real* Poles. However, since the particular context – as we have seen – of Alfons De Ridder's biographical and political *reality* on the eve of World War II had an arguably much bigger impact on the literary construction of their Polishness than any stereotype-driven "intertext," one could in this respect at least consider the Maniewskis to be "real" rather than stereotypical Poles.

Dorota Walczak-Delanois, Cécile Bocianowski

Université libre de Bruxelles¹

Wytłumaczyć i przetłumaczyć. La Pologne et la Belgique au travers des expériences pédagogiques, scientifiques et littéraires à l'Université libre de Bruxelles

I. Expliquer et traduire les identités (par Dorota Walczak-Delanois)

Wytłumaczyć tożsamość (expliquer l'identité) et *przetłumaczyć* (la traduire) encore et encore se situent immanquablement aujourd'hui au centre des problématiques scientifiques et pédagogiques, d'autant plus si l'on réalise des allers-retours entre deux pays, deux cultures, deux langues, deux histoires et littératures. C'est le cas pour les deux pays auxquels nous revendiquons notre affiliation. Il faut commencer par expliquer – c'est inévitable – les concepts et les structures linguistiques, et ce, dans les contextes du lieu, de l'appartenance et du temps qui complexifient cette question à triple volet: Quoi ? Comment ? Pourquoi ?

Expliquer l'identité s'avère être une tâche à la fois noble et ingrate. Noble parce qu'il s'agit de se référer à l'essence même, constitutive et identifiante de quelqu'un (d'un individu ou d'un groupe) – sa langue, ses coutumes, son histoire; il s'agit donc de connaître et/ou de faire connaissance

¹ Ce texte s'inscrit dans un projet de recherche cofinancé par l'Agence nationale polonaise pour les échanges universitaires (NAWA; The project is co-financed by the Polish National Agency for Academic Exchange).

d'une richesse humaine, d'un savoir approfondi qui constitue lui-même un outil pour atteindre un univers d'autres savoirs.

Ingrate parce que l'identité, en proportion avec sa force particulière et sa reconnaissance, est dotée de son ombre, c'est-à-dire des aprioris et des stéréotypes. Le préfixe *wy-* accolé au mot *tłumaczyć* (signifiant à la fois expliquer et traduire) dans la langue polonaise montre bien l'importance du mouvement du centre vers l'extérieur, d'un certain dépassement des limites et de soi-même. Il reste néanmoins une question primordiale : qu'est-ce qui la constitue ?

La définition-même de cette « identité » diffère déjà d'une manière significative dans les dictionnaires. *Słownik języka polskiego* de Mieczysław Szymczak la définit comme « être le même² », le dictionnaire de Doroszewski :

1. *identyczność* (caractère identique), 2. *w odniesieniu do pojedynczego człowieka: świadomość siebie* (par rapport à un individu : la conscience de soi-même), 3. *fakty, cechy, dane personalne pozwalające zidentyfikować jakąś osobę* (faits, facteurs et données personnelles qui aident à identifier une personne), 4. *w odniesieniu do społeczności: świadomość wspólnych cech i poczucie jedności* (par rapport à une communauté : conscience de caractéristiques communes et ressenti de constituer une unité³).

Le Dictionnaire Larousse présente d'abord l'« identité » comme le rapport que présentent entre eux deux ou plusieurs êtres ou choses qui ont une similitude parfaite :

1. identité de goûts entre personnes, 2. caractère de deux êtres ou choses qui ne sont que deux aspects divers d'une réalité unique, qui ne constituent qu'un seul et même être [...] 3. caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité, sa singularité (personne qui cherche son identité. Identité nationale). 4. ensemble des données de fait et de droit qui permettent d'individualiser quelqu'un (date et lieu de naissance, nom, prénom, filiation, etc.)...⁴.

Cependant, l'identité permet d'être décrite surtout face à son terrain d'implantation et face aux usages et modes d'emploi divers. Comme l'écrivent Jan Berting et Christiane Villain-Gandossi, l'approche scientifique du caractère

2 « Tożsamość », dans M. Szymczak (dir.), *Słownik języka polskiego*, Warszawa, PWN, 1998, p. 481. Nous traduisons.

3 « Tożsamość », <https://sjp.pwn.pl> (consulté le 28 août 2020).

4 « Identité », <https://www.larousse.fr> (consulté le 28 août 2020).

de l'identité nationale se base sur l'effort collectif d'image des membres de la société en question. La description de leur image inclut l'image collective de cette communauté elle-même, mais aussi l'image collective des outsiders. Les deux peuvent de plus être des images stéréotypées mais la description du caractère national lui-même n'est soumise ni à l'analyse ni à la description systématique qui peuvent changer quand les informations deviennent accessibles ou quand la réalité change⁵. Autrement dit, « la polonité » ou « la belgitude », juste ressenties ou savamment décrites, peuvent nous surprendre. Dans le cas de notre expérience pédagogique et scientifique, elles servent de « balises » et sont indispensables dans la transmission du savoir.

1. Identités des personnes – identités personnelles. L'expérience pédagogique

Le premier repère constituant est représenté par une personne – une ou un Belge, une Polonaise ou un Polonais. Bien que la plupart des Polonais habitant en Pologne n'aient pas de problèmes pour répondre par l'affirmative à la question : « Vous considérez-vous comme un/e Polonais/e ? », les Belges de la deuxième moitié du XX^e siècle ne vont pas répondre à cette question aussi aisément et leurs réponses varieront de « mais de quelle Belgique ? » jusqu'à « je suis anversoise », « Wallon » ou « brusselair », ou encore très fièrement « zinneke », terme qui désigne le métissage belge avec fierté ! Telle est la réalité pédagogique de l'Université libre de Bruxelles.

Mais qu'en est-il des professeurs ? Tout d'abord, en 1925, la chaire de polonais et de slavistique fondée par le gouvernement polonais est occupée par Waław Lednicki (1891–1967), né à Moscou dans une famille polonaise encore au temps du partage de la Pologne. Lednicki a été un fin connaisseur de la littérature française, russe et polonaise. Il a enseigné à l'Université Jagellonne, à l'Université libre de Bruxelles, à Harvard University et à l'Université de Californie à Berkeley. Claude Backvis (1910–1998), né à Bruxelles, à Schaerbeek, un des quartiers les plus hétéroclites de Bruxelles, va continuer l'œuvre pédagogique et scientifique de son prédécesseur, consacrée à la fois à la Russie et à la Pologne. En tant que philologue classique, puis polonisant, il devient lui aussi voyageur entre les cultures et les langues, comparatiste, spécialiste des littératures et des histoires polonaises

5 Jan Berting, Christiane Villain-Gandossi, « The Role and Significances of National Stereotypes in International Relations. An Interdisciplinary Approach », dans Teresa Walas (dir.), *Stereotypes and Nations*, Cracow, International Cultural Center in Cracow, 1992, p. 16–17.

et russes. Son successeur dans l'enseignement et la recherche polonaise, Marian Pankowski (1919–2011), via sa prédilection pour la poésie puis les romans et les pièces de théâtre, va activer, en plus du travail académique, sa double appartenance à la langue polonaise et française, dans son écriture littéraire. Alain Van Crugten (né en 1937) va également pouvoir joindre les connaissances d'un germaniste et d'un slavisant en tant qu'académicien et écrivain. Derrière ces faits biographiques se trouve aussi son ressenti d'appartenance : appartenance à la culture et à la civilisation européennes d'avant-guerre, à la culture francophone ou à la ville de Sanok transportée dans le cœur de Bruxelles. Alain van Crugten nous a confié un jour se sentir davantage bruxellois que belge ; en conséquence, nous retrouvons dans son œuvre les passages intéressants consacrés à l'identité, à leurs couleurs locales et communes : indo-européenne mais aussi fantasmagorique, inventée, comme dans son dernier roman, intitulé : *En étrange province*. Le professeur Alain Van Crugten, qui m'accueille en 1998 au sein de la slavistique, dit avec son humour habituel qu'en slavistique, à Bruxelles, il y avait eu des spécialistes de l'Histoire, du baroque polonais et du théâtre polonais, et qu'à présent s'y trouvait une spécialiste de la poésie polonaise d'avant-garde. C'est cette poésie justement qui me servira fréquemment dans la recherche et dans les cours pour raconter aux étudiant/e/s les aléas de l'identité polonaise au travers des textes littéraires et historiques.

L'aspect explicatif de l'identité se montre bien particulier, explosif face aux contraintes territoriales, puisque le/la Belge de slavistique n'est pas toujours belge, bien qu'il/elle vienne de Mons, Liège, Charleroi, Anvers ou Bruxelles. Tout comme les Polonais de Belgique qui ne viennent pas uniquement de la région de Białystok et, à partir de 2004 et jusqu'en 2015, se sentent majoritairement aussi européens⁶. Cependant, l'attachement même à la « polonité » et à la « belgitude » relève de caractères profondément différents qui sont dictés par des développements historiques⁷ et sociétaux autres, créant parfois « de l'autre côté » (selon l'exemple belge ou polonais) un certain malaise par rapport à des codes « usagés ». L'exemple des artistes, et parmi eux des poètes, est bien explicite. Dans la poésie polonaise la plus contestataire, il ne s'agit pas de la négation de la polonité même. Dans les poèmes de Tomasz Bąk⁸

6 Voir Alain Van Crugten, Jan Rubes (dir.), *Mythologie polonaise*, Bruxelles, Éditions Complexes, 1998.

7 Voir Józef Łaptos, *Historia Belgii*, Wrocław, Ossolineum, 1995.

8 Tomasz Bąk, « Polak-katolik pisze donos na człowieka-pizdę », dans *idem*, (*Beep*) *Generation*, Poznań, WBPiCAK, 2016, p. 30.

ou Jaś Kapela⁹, les attitudes des Polonais face aux émigrés ou par rapport à l'hymne national, aux hiérarchies laïques ou ecclésiastiques vont être questionnées, mais pas la polonité même. Chez les poètes belges du XXI^e siècle, en revanche, le questionnement de leur propre belgitude n'est pas rare, comme nous pouvons le lire chez Nicolas Ancion, dans un poème où, après un examen poignant et satyrique des mythologies nationales et des topographies ancestrales, le poète brandit une thèse audacieuse :

[...] S'il faut impérativement sauver le pays
 Je rêve d'une Belgique élue
 Au Patrimoine immatériel de l'humanité
 Un pays qui ne serait ni un territoire ni un nationalisme
 Mais une liberté
 Celle de tracer sa propre voie
 De donner de la voix
 Et de donner à voir
 Au monde entier
 Ce que c'est que d'être un citoyen du monde
 Qui ne porte ni étiquette ni drapeau
 Juste une petite mention
 Made in Belgium
 Fabriqué en Belgique
 Dans un coin du passeport
 Pour mieux foutre le camp et ne jamais revenir¹⁰

Les identités poétiques sont précieuses puisqu'elles constituent un véritable miroir sociétal; sensibles, elles permettent tel un sismographe d'enregistrer à l'avance les courants, les tendances, les progressions, tout comme les chutes ou les regrets.

2. Identités des textes – identités textuelles. L'expérience scientifique

Le texte poétique peut donc devenir le socle d'une démarche scientifique et didactique, un moyen de repérer les problématiques identitaires (dans le récit sur l'Histoire, la langue ou la littérature). En 1998, la réalité d'un

9 Jaś Kapela, « Mazurek Kapeli – Polacy witają uchodźców », <https://www.youtube.com/watch?v=dAX4vJiO9Aw&t=21s> (consulté le 30 août 2020).

10 Nicolas Ancion, « Le poète fait son devoir », dans Yves Namur (dir.), *La Nouvelle poésie française de Belgique*, Châtelineau, Le Taillis Pré, 2009, p. 230–231.

cursus universitaire belge de polonistique est fondamentalement différente. *Wytłumaczyć* / expliquer dans le cadre d'abord des cours de langue polonaise signifie montrer les différences et les similitudes des systèmes du polonais face au français. Chaque personne ayant passé ou passant encore un peu de temps à la polonistique de l'ULB apporte son savoir et explique aux étudiants son univers polonais: Stanisław Karolak – l'Histoire de la langue et la linguistique; les treize lecteurs de polonais ont apporté leurs savoir-faire pratiques et théoriques dans le domaine du polonais langue étrangère, le professeur Marek Tomaszewski, la connaissance des littératures polonaise et française des XVIII^e et XX^e siècles ainsi que celle des confins orientaux de la Pologne.

En 1998, l'enseignement du polonais se déroule encore sans l'Internet, une autre façon d'enseigner règne, tout comme un manque de manuels adaptés à la spécificité des étudiants et du cursus belge. Ainsi, nos propres manuels élaborés pour tous les niveaux de langue et plus tard aussi une anthologie de textes de la littérature polonaise vont en conséquence être publiés et servir de base pour l'enseignement. Dès le départ sont présents des jeux avec des sonorités dans les lectures. Les poèmes de Józef Czechowicz (« na wsi ») qui mettent les voyelles en avant, ou ceux de Julian Tuwim (par ex. « Scherzo ») ou de Bruno Jasioński (par ex. « na rzece ») sont introduits dans le nouveau manuel de langue polonaise (appelé « syllabus » en Belgique, à ne pas confondre avec le planning des cursus universitaires en Pologne). La notion ludique d'apprentissage par les jeux et l'amusement permet la valorisation du savoir-faire tout en introduisant un savoir pur sur la langue et un savoir contextuel sur la littérature. L'explication se passe en polonais et durant la pratique de la langue, cependant les clés des exercices sont données, tout comme l'explication, par écrit, après chaque leçon. J'ai ainsi choisi la pédagogie active et les « ateliers » créatifs pour mon enseignement. Il est difficile de résumer 22 ans d'expérience et même un peu plus si l'on compte mon parcours d'enseignement universitaire en Pologne. Cependant, j'aimerais citer quelques expériences en guise d'exemple :

1. L'expérience des ateliers de traduction en cours – nous travaillons un simple quatrain de Maria Pawlikowska-Jasnorzewska. Il s'agit de trouver la dominante du court poème « Portret », de saisir la totalité de l'image, de garder le caractère de ce bijou en (re)trouvant les équivalents français des mots et des images, et surtout d'abord en « nous expliquant » pourquoi ce *pas ratunkowy* / cette bouée de sauvetage au dernier vers. À la suite de ce cours, la première mémorante Laurence, elle-même professeure aujourd'hui, a écrit son travail sur les

miniatures de cette auteure cracovienne inconnue de la plupart des Belges.

2. L'expérience de l'élaboration d'un spectacle qui a été présenté à la Journée portes ouvertes de l'université et au Consulat de la République de Pologne à Bruxelles. Bien avant la popularité récente de l'œuvre de Zbigniew Herbert et de Konstanty Ildefons Gałczyński, avec *Teatrzyk Zielona Gęś*, un montage de ces poèmes en version traduite par les étudiants a été présentée sur écran, avec des étudiants costumés.
3. La création par les étudiants de leurs propres poèmes à la manière du Moyen Âge ou du poème libre contemporain, en fonction de leur cursus et dès la première année. La découverte et la joie liées à la création et à la valorisation de l'effort sont la clé de la réussite. Avec l'accompagnement mélodique d'un instrument à cordes, la première récitation en polonais s'est bien déroulée, avec beaucoup de joie et d'enthousiasme face aux interprétations diverses et la découverte des accords poétiques et mélodiques.

En somme, il s'agit d'appliquer les mêmes bases que pendant le séjour didactique en Pologne pour les cours de langue polonaise pour les étudiants étrangers de PLE, ou les cours de littérature, où *Les Fleurs du mal* de Charles Baudelaire, les dessins et les écrits de Félicien Rops ou encore les poèmes-équations de Paul Nougé sont à l'honneur. Les étudiant/e/s peuvent s'amuser à remplir et à résoudre pour mieux comprendre et peut-être aussi pour mieux traduire ensuite ? Dans l'ouvrage *Aïe ! Un poète* que je découvre plus tard, on comprend aussi ce contre quoi est dirigé le point de vue adopté sur la poésie :

La poésie, ça vous barbe ; c'est inutile, vous n'avez pas le temps, ce n'est pas sérieux, c'est bon pour les petites filles boudeuses ou les illuminés solitaires et romantiques, c'est charmant comme un bouquet de fleurs, mais, à choisir, mieux vaut un steak sur la table. Et puis, de toute façon, on n'y comprend rien ! [...] [Et puis :] D'abord la poésie n'est pas ce que vous croyez. Vous ne croyez rien ? Eh bien si, justement, sinon vous ne feriez pas, quand on vous propose de lire un poème, ces têtes de légionnaires romains à qui le centurion Jenpeuplus demande d'aller se frotter aux Gaulois. La poésie, ce n'est pas du joli-doux-mignon qui servirait à cacher, comme un parfum délicat, la misère, la tristesse et le souci. Elle ne cherche pas à déguiser la vie sous de belles parures. Au contraire, elle met la vie à nu et nous la montre telle qu'elle est, sans mensonge, rude et douce, chaude et froide, brève et immense¹¹.

11 Jean-Pierre Siméon, *Aïe ! Un poète*, illustrations de Camille Nicolle, Le Chambron-sur-Lignon, Cheyne éditeur, 2016, p. 16–17.

En cours de littérature, dans la rencontre de la poésie et de la langue polonaise, la (re)découverte de la lecture de poèmes se trouve justement face à différents aprioris et à des expériences rarement positives remontant aux temps de l'école. Il y a encore autre chose : le texte littéraire en format de poème permet, en l'occurrence, dans un petit laps de temps durant lequel se déroule l'unité d'enseignement, c'est-à-dire le cours, la leçon, de se mesurer avec le défi de l'analyse, du savoir sur les courants littéraires ou les histoires littéraires, avec efficacité et sans la contrainte d'avoir trop peu de temps.

3. Les vérités immuables : action-réaction. L'expérience littéraire

L'explication et la traduction, la recherche personnelle des équivalents culturels pour la meilleure compréhension de la matière ont lieu aussi durant les rencontres avec des écrivains. En 2004, la Pologne entre dans l'Union européenne – les stéréotypes et les aprioris tombent les uns après les autres et la possibilité de parler à nouveau de culture commune et d'initiatives scientifiques et pédagogiques conjointes apparaît. Parfois, il s'agit d'activités extra-muros. Ainsi, en 2001, les étudiants sont invités à participer à « Europalia Pologne » qui a invité des conférenciers belges et étrangers parlant de l'Histoire, des chercheurs de l'institut IBL : Anna Nasiłowska, Krzysztof Rutkowski et Marek Bińczyk. Des auteurs étaient également présents, notamment Antoni Libera, Adam Zagajewski, Julia Hartwig. Cette dernière a également été invitée à l'ULB pour un cours durant lequel une très forte émotion intergénérationnelle s'est installée : les étudiants émurent Julia Hartwig et elle émut les étudiants aux larmes.



Fig. 1. Rencontre des étudiants avec Julia Hartwig, le 26 novembre 2006 à l'ULB. Les organisateurs de cette rencontre : à gauche, Alain Van Crugten, à droite Dorota Walczak-Delanois (Archives privées de Dorota Walczak-Delanois).

Ainsi, la compréhension créée sur le vif encourage les recherches personnelles. Le savoir-faire linguistique s'acquiert sur le tas pour les étudiants, par les lectures préparées « pour la poétesse » et expliquées auparavant, mais le plus important est le dialogue lors de la rencontre avec l'écrivain. Une de ces rencontres restera à jamais gravée dans la mémoire des étudiants et des professeurs : c'est la rencontre avec Olga Tokarczuk qui nous a raconté, dans un petit local, comment elle voulait écrire des poèmes et comment elle était devenue écrivaine. À l'issue de cette rencontre, elle a reçu un cahier fait en cours par l'équipe des étudiants et professeurs. On y trouve un ensemble de pastiches de son style et leurs mains dessinées en guise d'hommage au talent de cette écrivaine, longtemps avant l'attribution de son prix Nobel.

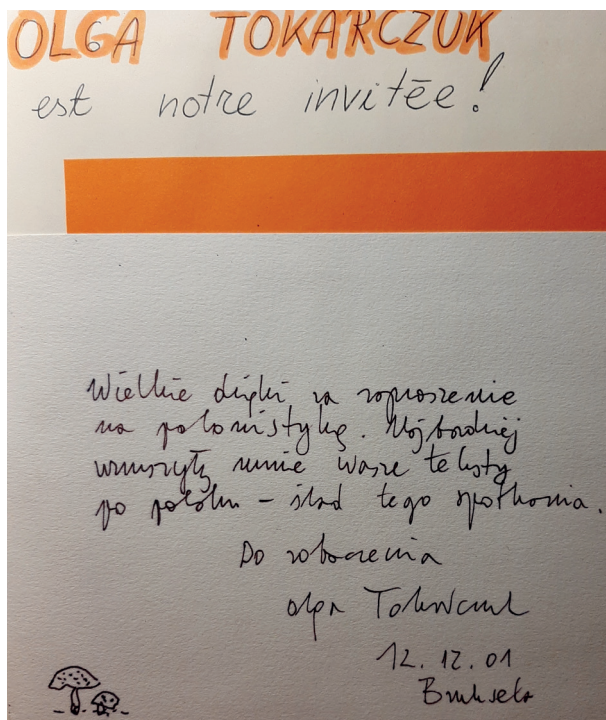


Fig. 2. Message laissé par Olga Tokarczuk dans la chronique de la polonistique à l'ULB, le 12 décembre 2001 (Archives privées de Dorota Walczak-Delanois)

Parmi les explications qui visent la traduction, citons aussi la présentation du « Scamandre » polonais, haut en couleurs, que ponctuent les récitations de l'actrice Anna Nehrebecka et l'acteur Pietro Pizzutti des poètes

d'entre-deux-guerres en français et en polonais¹², la soirée autour de la poésie « Amour à la polonaise » à la Maison de la Poésie de Namur (préparée avec Alain Van Crugten et le comédien Christian Lambeau). Citons aussi l'organisation des conférences et colloques « Demokrata polski », « From your Land to Poland », « Pan(k)opticum ».

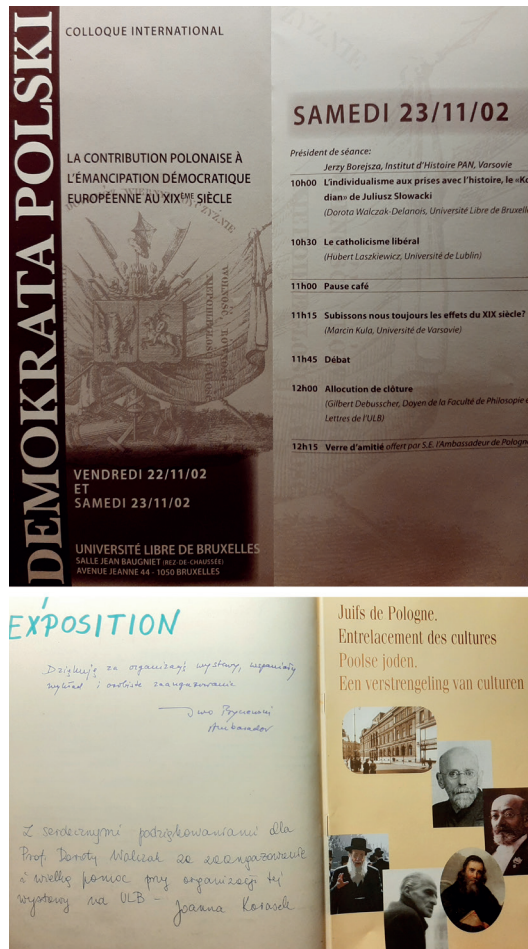


Fig. 3. Le 23 novembre 2002, Colloque international « Demokrata Polski ». Le 25 février 2005, Exposition « Juis de Pologne. Entrelacement des cultures », organisée à l'ULB avec le service culturel de l'ambassade de Pologne à Bruxelles.

12 Voir *Les Poètes polonais du « Scamandre »*, trad. Roger Legras, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2004.

En tant qu'auteurs ou professeurs invités dans le cadre de collaborations, des conférenciers de nombreuses universités sont venus à l'ULB au XX^e et au début du XXI^e siècle. Il s'agissait de professeurs de l'Université pédagogique de Cracovie (anciennement Académie pédagogique) et l'Université de Varsovie, l'Université Charles de Gaulle Lille 3, l'Inalco et Paris-Sorbonne, l'Université de Bydgoszcz, l'Institut des recherches littéraires de l'Académie polonaise des sciences, l'Université Jan Kochanowski à Kielce, l'Université de Wrocław¹³. Parmi les nombreux auteurs polonais, en plus des auteurs déjà mentionnés, citons Paweł Huelle, Julia Pietrucha, Joanna Olczak-Ronikier, Tomasz Bąk, Jaś Kapela, Szczepan Kopyt, Krystyna Dąbrowska, Tomasz Różycki, Miłosz Biedrzycki, Monika Drożyńska, Grażyna Plebanek qui ont été nos invités. Le public étudiant a pu pleinement profiter d'un ensemble d'exercices de lecture, d'exercices d'analyse et de traduction avec des spécialistes.



Fig. 4. Photographie de la soirée consacrée à la poésie de Tomasz Różycki organisée en collaboration avec Dom Polski Południowej (et la Région d'Opole). Cécile Bocianowski traduit les dialogues croisés entre Tomasz Różycki et Dorota Walczak-Delanois à l'ambassade de Pologne à Bruxelles, le 23 mars 2017 (Archives de Kulturalny Dom Polski Południowej)

13 De 1998 à 2020 sont venus de ces universités: Józef Łaptos, Ryszard Siwek, Renata Niziołek, Marzena Chrobak, Joanna Wróbel, Wojciech Fałkowski, Danuta Knysz-Tomaszewska, Magdalena Derwojedowa, Jadwiga Linde-Usiekiewicz, Justyna Zych, Grzegorz Bąbiak, Dariusz Dziurzyński, Ewa Rajewska, Joanna Wójcik-Grądział, Małgorzata Rybka, Jolanta Sławek, Edward Balcerzan, Katarzyna Meller, Zbigniew Przychodniak, Przemysław Czaplinski, Marek Tomaszewski, Alexandre Prostojevic, Agata Araszkiewicz, Justyna Napiórkowska, Paulina Małochleb, Justyna Zych, Wojciech Tomasiak, Teresa Kwaśna, Małgorzata Stanek, Marek Pandera, Joanna Partyka, Marek Skwara, Marta Skwara, Danuta Mucha, Dorota Kozicka, Joanna Orska, Harri Veivo.

De jeunes traducteurs et des traducteurs expérimentés ont également été invités dans le cadre du cursus polonais tels que Francesco Annicchiarico, Thibault Deleixhe, Alain Van Crugten, Isabelle Macor, Isabelle Jannès-Kalinowski, Piotr Sommer ou Miłosz Biedrzycki. Puis, des procédés nouveaux ont pu s'installer dans le quotidien universitaire. Ces dernières années, l'explication et la traduction passent par un travail en duo basé sur le caractère complémentaire de nos compétences et savoirs spécifiques. Comme, par exemple, pour le projet d'un atelier de traduction organisé avec le poète et rédacteur en chef de la revue *Literatura na świecie* Piotr Sommer et la traductrice Isabelle Jannès-Kalinowski, à l'Université libre de Bruxelles, où la traduction poétique était au centre de l'intérêt identitaire et permettait de s'inspirer des meilleurs procédés et savoir-faire lors d'un atelier professionnalisant. En travaillant ensemble sur des projets tels que « Le monde des lettres et de la littérature de Tomasz Różycki » ou « Atelier autour du mot "liberté" », lors de la préparation de grande envergure du Centenaire de Marian Pankowski ou encore du Microfestival de poésie polonaise contemporaine, dans le cadre des Collages de Wisława Szymborska à Bruxelles, nous sommes conscientes que le succès et le bon déroulement des événements ainsi que les subsides accordés pour les invités reposent sur la polyvalence et l'expérience pour la promotion des événements.



Fig. 5. Un échantillon des nombreuses affiches, témoins de nos différentes activités à l'Université libre de Bruxelles

La traduction a également fait partie intégrante du travail rédactionnel et des traductions proposées pour la revue *Slavica Bruxellensia* dont, sur la demande des étudiants et collaborateurs, la rédaction en chef est tenue de 2008 jusqu'en 2016 par Dorota Walczak-Delanois, avant la transmission de la rédaction à la jeune génération, en novembre 2016. La partie consacrée dans chaque numéro thématique à une traduction inédite sert encore et toujours à nos étudiants.

Enfin, si une partie intégrante et très importante est basée sur la traduction des textes polonais vers le français, une autre partie est la transmission de savoirs intergénérationnels, comme lors de la rencontre à l'ULB avec Alain Van Crugten¹⁴: « Traduire c'est écrire et vice-versa », le 2 mars 2017. À l'approche de l'anniversaire de la fondation de la slavistique et polonistique en 1925, nous préparons avec nos étudiants une anthologie des textes autour de ces parcours pédagogiques et scientifiques.

Dans les temps récents, bouleversés par la COVID-19, le souci de notre propre identité et de nouveaux repères a exigé l'application de procédés jusqu'ici inconnus : les exercices et examens en ligne avec tous les problèmes qu'ils peuvent engendrer, les cours face à la caméra, les partages d'écrans et les exposés à distance. Toute une panoplie de nouveaux vocables rarement ou pas du tout utilisée auparavant, vient de faire son apparition : « distanciation », cours en « présentiel » et « cellule covid », « favoriser l'apprentissage ex-cathedra », « webinaire » et « traduction simultanée en ligne » font partie de notre paysage universitaire, avec leurs bénéfices et des dégâts. Quoi qu'il arrive, dans la nouvelle réalité, nous continuons à expliquer et à traduire les identités et les textes les plus divers. En parlant du virus, nous expliquons (et traduisons) aussi, à nouveau.

II. Expliquer et traduire. Transferts et médiation

(par Cécile Bocianowski)

En comparaison avec les autres départements de polonais francophones, la section de polonais à l'Université libre de Bruxelles (ULB) fonctionne selon des modalités doublement particulières en raison de sa position géopolitique. Tout d'abord, elle opère au sein d'une aire culturellement et linguistiquement plurielle – celle de Bruxelles, capitale d'un pays fédéral qui

14 Une partie de cet hommage lié aux identités littéraires polono-belges est représentée dans l'article de Dorota Walczak-Delanois, « Le professeur, l'Histoire et la poésie polonaises », dans *Mélanges offerts à Alain Van Crugten*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2001, p. 183–193.

recouvre diverses collectivités: on y distingue trois régions, trois communautés institutionnelles et quatre groupes linguistiques. L'université se situe de plus dans la capitale de l'Europe et à proximité du siège d'institutions européennes. Ces deux localisations font de l'ULB une zone de contact et d'échange pluridimensionnelle. De fait, les transferts entre les cultures polonaise et belge y dépassent amplement les cadres nationaux. Par ailleurs, le système universitaire belge a connu, depuis plusieurs années, une série de réformes qui ont modifié l'enseignement et la recherche. Cette seconde partie s'attachera à cerner les mécanismes de transmission entre la Pologne et la Belgique francophone ces huit dernières années au sein de l'ULB qui, en tant que *Mittlerinstitution* tel que l'a défini Hans-Jürgen Lüsebrink, joue un rôle-pivot dans la médiation et les transferts culturels, en opérant des processus de sélection, de transmission et de réception¹⁵. Les différents acteurs et contextes de la médiation polono-belge seront ainsi analysés à l'aune de la théorie du transfert et de la médiation culturels, ainsi que les implications que sous-tendent tout d'abord le plurilinguisme à l'œuvre à Bruxelles, la dimension européenne, et les derniers changements internes à l'institution universitaire qui ont donné une nouvelle impulsion et doté les pratiques universitaires de nouveaux enjeux.

L'analyse de la médiation à l'œuvre au sein de l'institution qui nous intéresse repose tout d'abord sur celle de ses récepteurs, pour reprendre l'un des termes clefs proposés pour définir les méthodes des transferts culturels par Béatrice Joyeux-Prunel¹⁶. Ceux-ci se composent d'une part du public étudiant, d'autre part du public extérieur. En raison de la langue d'enseignement à la Faculté de langues et lettres de l'ULB, le premier est constitué dans sa grande majorité d'étudiants francophones, auxquels viennent s'ajouter, comme mentionné dans la première partie, des étudiants néerlandophones et d'autres étudiants aux langues maternelles diverses, en échange Erasmus ou en parcours complet d'études à l'ULB. Le second type de public se compose d'individus de catégories socio-professionnelles

15 Hans-Jürgen Lüsebrink, *Interkulturelle Kommunikation. Interaktion, Fremdwahrnehmung, Kulturtransfer*, Stuttgart-Weimar, Metzler, 2008, p. 132–133, cité par Laurent Béghin et Hubert Roland, « Médiation, traduction et transferts en Belgique francophone », *Textyles*, n° 45, 2014, <https://doi.org/10.4000/textyles.2526>. Voir également à ce sujet Hans-Jürgen Lüsebrink, « Les transferts culturels: théorie, méthodes d'approche, questionnements », dans *Transfert. Exploration d'un champ conceptuel*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2014, <http://books.openedition.org/uop/438> (consulté le 27 août 2020).

16 Béatrice Joyeux-Prunel, « Les transferts culturels. Un discours de la méthode », *Hypothèses*, vol. 6, n° 1, 2003, <https://doi.org/10.3917/hyp.021.0149>.

différentes, francophones ou polonophones, comprenant entre autres des anciens étudiants, des académiques, des employés des institutions européennes et autres habitants de Belgique de divers horizons.

Du point de vue de la langue, la plupart des événements publics, cours-conférences et soirées littéraires proposés par la section de polonais s'inscrit ainsi dans une logique binaire reposant sur la traduction consécutive vers le français des interventions des invités s'exprimant en langue polonaise et vice-versa; traduction assurée par les deux membres de l'équipe de la section de polonais. Ont ainsi été traduites les rencontres avec notamment la poétesse Krystyna Dąbrowska, la performeuse Monika Drożyńska, le poète Krzysztof Siwczyk, l'auteur Michał Rusinek ou le poète Tomasz Różycki. Cette configuration binaire s'élargit à une troisième langue lorsque des institutions autres que l'ULB accueillent les auteurs ou conférenciers. Contrairement aux projections cinématographiques permettant de projeter les sous-titres bilingues français-néerlandais, les activités culturelles en région bruxelloise nécessitant une traduction orale consécutive ne peuvent proposer une interprétation en deux langues, ce qui prendrait beaucoup trop de temps. La langue anglaise est donc privilégiée pour s'adresser tant au public issu des différentes communautés de Belgique qu'au public international, élargissant ainsi le spectre linguistique à une troisième langue, comme c'est le cas par exemple à la Maison internationale des littératures à Bruxelles Passaporta.

Une fois posé le jalon des aires linguistiques au sein desquelles se déploient les interactions culturelles belgo-polonaises, intéressons-nous à la perspective adoptée par la médiation. Celle-ci s'accomplit au sein de la filière de langues et lettres et de l'orientation slave, ce qui explique que la plus proche collaboration s'effectue avec les autres langues slaves qui partagent avec le polonais le programme d'étude en slavistique. La langue et la culture polonaise sont ainsi mises en parallèle avec celles de République tchèque, de Slovénie et de Russie. Les étudiants de slavistique suivent dès la première année des cours de russe, polonais et tchèque et se spécialisent dès leur poursuite de cursus en deux des trois langues. Quant au slovène, il est proposé comme option et langue d'initiation à partir des études de master. Les études de slavistique construisent ainsi inévitablement des ponts opérés non seulement par les activités d'apprentissage et les professeurs qui les dispensent, mais aussi par les activités culturelles organisées au sein de l'ULB. Le début d'année 2018 a ainsi été marqué par une soirée polono-slovène autour de la poésie et de la traduction. L'invité en était Miłosz Biedrzycki que l'on peut qualifier de médiateur de la culture slovène en Pologne. Fils de Katarina Šalamun-Biedrzycka, il est

le neveu et le traducteur du poète slovène Tomaž Šalamun (1941–2014) à la renommée internationale, auteur de plus de trente volumes de poésie en langue slovène. La soirée s'est déroulée en polonais et slovène et les propos de l'invité ont été traduits tantôt en français, tantôt en anglais. La figure de Miłosz Biedrzycki, poète polonais, traducteur de la poésie slovène et auto-traducteur de ses poèmes du polonais vers le slovène, rencontrant un public bruxellois à l'ULB, est représentative de la complexité des interactions culturelles qui impliquent plusieurs pôles et aires linguistiques.

Pour Michel Espagne, « La perception que les cultures littéraires nationales ou plus larges ont les unes des autres est déterminée par les sciences des aires culturelles proches¹⁷ » et l'auteur de citer en guise d'exemple la romanistique allemande ou la slavistique française. Les processus de transmission belgo-polonais au sein de l'ULB se nourrissent de l'étroite collaboration avec diverses universités polonaises dont l'Université de Varsovie (UW) avec laquelle l'université belge a tissé plusieurs projets didactiques et scientifiques. Le plus emblématique en est la co-diplomation avec UW qui permet aux étudiants belges et polonais d'obtenir, après un à deux semestres d'études dans l'université partenaire, un diplôme de master des deux universités. Projet pionnier dans le monde francophone, la co-diplomation prend par ailleurs appui sur des projets scientifiques subventionnés par les institutions de recherches belges et polonaises telles que l'organisme Wallonie-Bruxelles International (WBI) ou l'Agence nationale polonaise pour les échanges universitaires (NAWA). Les étudiants de polonais sont ainsi confrontés aux deux systèmes d'enseignement universitaire et bénéficient des conférences des professeurs et enseignants invités dans le cadre d'échanges entre l'ULB et UW. Fruit de la collaboration entre les deux universités, une série de publications bilingue a vu le jour sous le titre « Polonica en Belgique – Belgica en Pologne. Figures – sources – textes ». La première monographie publiée dans la série a été consacrée à Marian Pankowski, poète, romancier et dramaturge, mais aussi traducteur, critique littéraire et professeur à l'ULB, dont le centenaire de naissance a été célébré à l'ULB en 2019¹⁸.

17 Michel Espagne, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres*, n° 1, 2013, <https://doi.org/10.4000/rsl.219>.

18 Dorota Walczak-Delanois, *Poetyckie podwojenie. Marian Pankowski – polski poeta języka francuskiego. Dédoublément poétique. Marian Pankowski – poète polonais de langue française*, Varsovie, Elipsa, 2020.

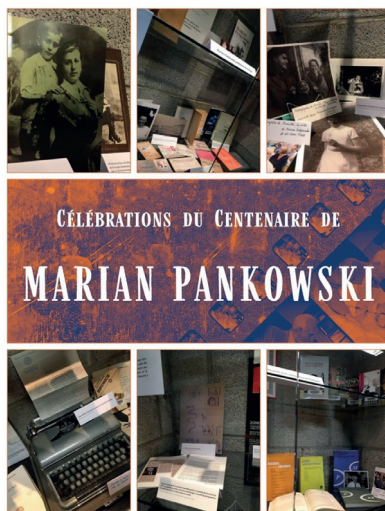


Fig. 6. Exposition organisée à l'occasion du centenaire de naissance de Marian Pankowski à la Bibliothèque de Sciences humaines de l'ULB (Photo de Marie-France Brachot)

La complexité des mécanismes de transmission culturelle entendue comme non binaire ne relève pas seulement des interactions avec d'autres aires linguistiques et culturelles au sein de l'ULB et à Bruxelles, ni des partenariats avec des institutions culturelles, diplomatiques, académiques et scientifiques belges et polonaises, mais aussi de la proximité directe avec les institutions européennes. Celles-ci rappellent, à Bruxelles plus qu'ailleurs, la place de la langue polonaise parmi les vingt-quatre langues officielles de l'Union européenne. Cette particularité se reflète d'une part sur les perspectives professionnelles des étudiants dont certains se destinent à des carrières dans les diverses institutions de l'Union européenne ou organismes qui y sont liés, d'autre part sur les possibilités de collaboration de la section de polonais avec les instances linguistiques de différents organes européens tels que le Conseil de l'Europe. Des événements populaires, tels que la Journée de l'Europe qui célèbre le 5 mai la création du Conseil, constituent ainsi des opportunités de collaboration qui visent à la diffusion des langues européennes. D'autres manifestations offrent la possibilité de participer à des conférences scientifiques consacrées notamment à la linguistique, à l'instar de la conférence organisée par l'Unité de polonais et son terminologiste principal ainsi que par le bureau de l'égalité des chances au sein du Conseil de l'Europe, en octobre 2019. Consacrée à l'écriture inclusive en polonais,

elle a soulevé des questions liées à l'histoire, la culture et l'usage actuel de la langue polonaise. Les questionnements liés aux défis qu'entraîne la communication inclusive dans une langue flexionnelle ont fait l'objet d'exposés présentant des perspectives différentes et de débats de la part de chercheurs et professeurs des universités de Lublin, Varsovie et Szczecin.

La récente intégration de la Haute école de traduction et d'interprétation ISTI à l'ULB et la création du centre de recherche TRADITAL, consacré à la recherche sur la traduction, la didactique des langues et la terminologie, ont influencé le parcours de la section de polonais à l'ULB qui a davantage pu intégrer les problématiques traductionnelles à la fois dans son programme pédagogique et dans son profil de recherche. Si le polonais ne figure pas dans les langues enseignées dans ce qui s'appelle désormais le Département de traduction et interprétation de l'ULB, la traduction du polonais a été intégrée au programme de Master de polonais : les méthodes et la pratique de la traduction sont abordées dans le cadre de cours de langue aux niveaux avancés. Par ailleurs, une collaboration s'est développée au fil des trois dernières années avec la Faculté de traduction et d'interprétation de l'Université de Mons qui propose des formations et certificats d'interprétation en contexte juridique et de médiation pour les services publics : lors des examens de fin d'études, l'université nécessite la participation d'un enseignant de polonais au jury. Son rôle est d'évaluer, outre la maîtrise de la langue polonaise, les compétences plus techniques telles que la gestion de l'interaction, la maîtrise du transfert inter-linguistique, les techniques d'interprétation de liaison, et enfin la maîtrise du contenu notionnel et de la terminologie.

L'analyse des récepteurs et des enjeux de la médiation culturelle entre la Pologne et la Belgique au sein de l'ULB nous amène à présent à ses passeurs, ou ses exportateurs, pour reprendre le lexique proposé par Béatrice Joyeux-Prunel. Car le travail des institutions est incarné par des figures personnelles, *Personalvermittler*, dont le profil scientifique et littéraire joue un rôle important dans les inflexions données aux mécanismes et supports de la médiation, notamment à travers les recherches scientifiques et activités de vulgarisation. Le binôme qui constitue l'équipe de la section de polonais se compose tout d'abord de la professeure Dorota Walczak-Delanois, diplômée et docteure de l'Université de Poznań, à la tête de la section. Ses travaux sur la poésie polonaise et belge, sur les rapports entre les arts et la littérature, et son activité de poétesse et membre du jury du Prix Wisława Szymborska apportent aux activités de la section un accent indéniablement poétique. Ceux de Cécile Bocianowski, diplômée de l'Université de Varsovie, docteure de l'Université de la Sorbonne (Paris IV) et

traductrice littéraire, sont consacrés à la littérature comparée et à la traduction, et orientent naturellement les activités vers ces voies également.

Les processus de médiation et de transfert répondent à un dernier facteur qui explique également les processus mis en lumière précédemment : celui des réformes traversées par l'université en région de Wallonie et Bruxelles-Capitale. L'université telle qu'elle fonctionne aujourd'hui est le résultat d'une série de réformes qui répondent à divers enjeux et politiques. La liste des changements qui ont été apportés à l'enseignement et la recherche en Belgique francophone n'est pas l'objet de notre propos, mais plutôt la façon dont ces dernières évolutions ont influencé la mission de la section de polonais en tant que médiateur culturel et scientifique. La fusion des Hautes Écoles et des universités mentionnée plus haut est l'un des événements majeurs des dernières années, changement qui est entré en vigueur sur tout le territoire francophone en application d'une autre réforme de grande envergure, celle du décret Paysage mise en place en 2014–2015¹⁹. En redéfinissant et en normalisant l'enseignement supérieur francophone et son organisation, la réforme – qui a connu 36 révisions et modifications entre sa promulgation en 2013 et le mois de juillet 2019 – visait à intégrer le système de l'enseignement supérieur francophone à l'Espace européen de l'enseignement supérieur, en application du processus de Lisbonne et celui de Bologne. Concrètement, la réforme a engendré la réorganisation des cours en unités d'enseignement qui répondent à un référentiel de compétences établi par chaque filière au sein de l'université²⁰. Les cours et les méthodes d'apprentissage ont redéfini leurs objectifs en fonction non seulement des savoirs, mais aussi des compétences à transmettre. En licence comme en master, celles-ci s'organisent, au sein du Département de langues et lettres, tout d'abord autour d'un socle commun centré sur la culture et la communication puis de savoirs spécifiques répondant au profil des études choisies, et enfin à la formation à la démarche scientifique. En ce qui concerne l'enseignement au sein de la section de polonais, outre les changements de type administratif ou organisationnel, ces changements ont engendré entre autres un renforcement des ponts établis entre les diverses unités d'enseignement de la polonistique à travers des activités d'apprentissage communes. Autrement dit, un décloisonnement

19 Jean-Émile Charlier, Michel Molitor, « Le décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur (« décret Marcourt ») », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2273–2274, 2015/28–29, <https://doi.org/10.3917/cris.2273.0005>.

20 Nadine Postiaux, Philippe Bouillard et Marc Romainville, « Référentiels de compétences à l'université », *Recherche et formation*, n° 64, 2010, <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.185>.

des matières enseignées qui s'appuie par ailleurs sur l'application de l'approche-programme que le centre de formation pédagogique de l'ULB promeut au sein du corps enseignant de l'ULB²¹. Ce décloisonnement s'opère tout d'abord entre les cours donnés au sein de la section, comme par exemple lorsque les courants étudiés en cours de littérature s'accompagnent de la traduction et l'analyse de la langue d'extraits d'œuvres abordées en cours de littérature, mais se nourrit également de l'actualité littéraire et culturelle polonaise à Bruxelles. À titre d'exemple, lorsqu'en 2019 la poétesse Krystyna Dąbrowska participe au Festival Transpoésie dédié à la poésie européenne lue en langue originale par ses auteurs, c'est à la fois dans le cadre des cours de langue et traduction d'une part, et de littérature et culture polonaise d'autre part que la poétesse a été invitée à rencontrer les étudiants. Il faut enfin préciser que les mécanismes de ponts entre les unités d'enseignement sont également une nécessité dans le contexte d'une équipe réduite à deux personnes et assurant tous les enseignements.

En définitive, les activités de médiation culturelle et scientifique proposées par la section de polonais de l'ULB répondent à des enjeux pluriels qui influent sur les mécanismes de transmission. Ces enjeux de médiation, liés à la localisation et au fonctionnement de l'institution, mais aussi aux profils d'une part des médiatrices et d'autre part de ses récepteurs, ainsi qu'au réseau d'aires culturelles et linguistiques avec lesquels ils interagissent, sont de natures diverses : linguistique, scientifique, systémique. La dynamique non binaire mais complexe ou multilatérale des interactions belgo-polonaises s'inscrit dans la perspective de Michel Espagne qui considère les universités comme des « portails sur la globalité²² ». À l'image de Wilno/Vilnius, « ville juive, allemande, polonaise, lituanienne, karaïte et russe à la fois, lieu de dissémination de la culture juive et lieu d'émergence d'une littérature nationale polonaise puis lituanienne », citée par l'auteur en tant qu'exemple des centres de perspective faisant « coïncider le global et le particulier²³ », Bruxelles et son université pourraient également être envisagées comme un portail sur la globalité, et la médiation si particulière belgo-polonaise comme une composante que l'on pourrait sans aucun doute considérer comme un « portail sur l'euroanéité ».

21 Richard Prégent, Huguette Bernard, Anastassis Kozanitis, *Enseigner à l'université dans une approche-programme. Guide à l'intention des nouveaux professeurs et chargés de cours*, Montréal, Presses internationales Polytechnique, 2009.

22 Michel Espagne, « La notion de transfert culturel », art. cit.

23 Ibid.

Alain van Crugten

Université libre de Bruxelles

Une liaison de soixante ans

Tout a commencé pour moi par l'amour de la langue, puis des langues. Parmi les nombreuses lectures de ma jeunesse, la plus significative fut sans doute celle des myriades d'articles du Larousse en 7 volumes, édition 1900, où je trouvais matière à rêves et enthousiasmes autant que dans le meilleur roman. À l'école, l'apprentissage d'autres langues a toujours excité ma curiosité, bien que je fusse unilingue francophone (Ah ! ceux qui parlent une langue à l'école et une autre à la maison ont-ils conscience de leur chance ?) Un magnifique prof d'anglais à quatorze ans et un passionnant prof de littérature à l'université ont été décisifs dans mon existence. Moi aussi je deviendrais prof de langues. Je n'ai jamais paré ça du noble titre de vocation, pour moi c'était la voie normale.

Alors que, depuis quelques années dans l'enseignement secondaire, j'enseigne le néerlandais, l'anglais et l'allemand, la curiosité me pousse à entamer en même temps des études qu'on appelait alors « philologie et histoire slaves », d'où mon apprentissage du russe, du polonais et, par la suite, du tchèque. Deux professeurs marquent plus spécialement cette expérience. L'un d'eux est le grand savant Claude Backvis, l'érudit admiré et respecté de ses confrères polonais, qui était une encyclopédie vivante de la Pologne de la Renaissance et du Baroque. L'autre est mon professeur de langue polonaise, le poète, prosateur et dramaturge Marian Pankowski, dont je deviendrais plus tard, le collègue, l'ami et le traducteur. Mon intérêt pour la culture polonaise était né.

Tout s'enchaîne alors. Au début de l'automne 1966, j'arrive en Pologne grâce à une bourse auprès de l'université de Varsovie. Il faut que je me

présente à un professeur de littérature, assez connu, semble-t-il. Sa première question est : « Quel est votre sujet de recherche ? » Je suis un peu pris de court, je suis tellement heureux d'être là que je me considère un peu comme en vacances studieuses. Je réponds donc un peu au hasard : « Le grotesque dans la littérature polonaise

– Moderne ou ancienne ?

– Heu... j'avais remarqué une certaine persistance du grotesque à travers les époques. À la Renaissance, et puis chez les contemporains aussi... »

Le grave professeur m'interrompt : « Il faut choisir. Ancienne c'est mon collègue, moderne c'est chez moi. »

Comme le représentant de la modernité est devant moi, en partie pour ne pas le vexer, je réponds : « Moderne.

– Bien. Vous connaissez Witkiewicz ?

– Seulement de nom.

– Voilà un excellent sujet de recherche : les œuvres théâtrales de Stanisław Ignacy Witkiewicz, surnommé Witkacy. D'accord ? Il y a une édition récente de toutes ses pièces en deux volumes. Lisez cela et venez me voir ensuite ».

Fin de la conversation. Elle n'a pas duré plus de cinq minutes.

Avec ma connaissance encore modeste de la langue polonaise, que je n'avais étudiée à Bruxelles pendant quatre années qu'au rythme de deux heures par semaine (la langue principale était le russe), je me plonge donc dans Witkacy et j'ai tout de suite l'impression d'avancer à pas lents dans une jungle touffue et luxuriante.

Armé de divers dictionnaires, je m'y fraie difficilement un chemin pendant deux mois. Y a-t-il plus difficile que Witkacy ? Mais je m'obstine.

Après avoir lu les vingt-deux pièces des deux tomes, je me présente une seconde fois chez le professeur. Il était visiblement pressé : « Bien. Maintenant lisez tout ce qui a été écrit sur Witkiewicz ». J'ai alors compris que je ne tirerais rien de plus de ce grand spécialiste. Nous nous reverrions une seule fois, à la fin de cette année académique, pour une prolongation d'un an de ma bourse. Mais il m'avait permis de rencontrer le troisième homme décisif de toute mon orientation. Il était mort depuis 1939, mais combien il allait être présent dans le reste de mon existence !

Commence donc une passion pour une œuvre qui va me marquer durablement. Au bout de la première année une idée émerge : la meilleure façon de pénétrer ces textes ardu, à l'écriture d'une originalité sans pareille, serait d'en traduire certains dans ma langue maternelle. En guise d'exercice personnel, je traduis deux pièces de Witkiewicz, Vladimir Dimitrijević l'apprend. Il vient de fonder à Lausanne les éditions de L'Âge d'Homme,

son intérêt pour mon travail lui vient de conversations avec le sculpteur August Zamoyski, ami de jeunesse de Witkiewicz. Dimitri, comme tout le monde l'appelle, me demande de persévérer, ce qui entraînera en une dizaine d'années la parution de l'œuvre presque complète de Witkiewicz en français, soit les 6 volumes du *Théâtre complet*, plusieurs épais romans, des écrits théoriques et philosophiques. Entre-temps, L'Âge d'Homme a publié mon doctorat *S.I. Witkiewicz-Aux sources d'un théâtre nouveau*, qui restera la première monographie consacrée à cet auteur, tant en Pologne qu'ailleurs.

Ainsi commencent plusieurs décennies de collaboration avec Dimitrijević et L'Âge d'Homme. Devenu professeur de littérature européenne comparée et de littératures slaves à l'université de Bruxelles, je traduirai par la suite d'autres auteurs polonais, Marian Pankowski, Sławomir Mroźek, Zygmunt Haupt, Tadeusz Różewicz, Stanisław Grochowiak, mais aussi des œuvres russes, tchèques, anglaises.

Je ne débiterai paradoxalement que plus tard dans la traduction du néerlandais, langue nationale en Belgique, la première que j'eusse apprise à l'école dès l'âge de neuf ou dix ans. C'est ainsi que je deviendrai le traducteur en quelque sorte « attitré » des deux grands écrivains flamands Hugo Claus (*Le Chagrin des Belges*) et Tom Lanoye (*La Langue de ma mère*). Mais avant cela, mon aventure avec Witkacy s'était prolongée pendant de longues années. Pendant et après la parution du *Théâtre complet* (de 1969 à 1976), j'ai fait publier en français, toujours à L'Âge d'Homme, les romans *L'Inassouvissement*, *L'Adieu à l'automne* et *Les 622 Chutes de Bungo* et j'ai aussi été le rédacteur de cinq *Cahiers Witkiewicz*, qui contenaient des inédits de l'auteur, tels des essais de philosophie et d'esthétique, des écrits de jeunesse (*Juvenilia*), des pièces inachevées, ainsi que nombre d'essais d'autres auteurs sur Witkiewicz et son œuvre.

Pendant ces années j'enseignais à l'université, mais Witkacy occupait aussi une grande part de mon temps et, naturellement, il était fréquemment le sujet de l'un ou l'autre de mes cours. Souvent me venait cette pensée : « Sans Witkacy je serais professeur de langues dans un lycée. Grâce à lui, me voilà à l'université et je traduis, j'écris des articles, je prends part à des colloques et des congrès. Bref, je parasite le cadavre de Witkacy, qui ne peut pas se défendre ».

Grâce à lui aussi, j'ai fait nombre de rencontres intéressantes, j'ai notamment rejoint un groupe d'enthousiastes, professeurs, écrivains, critiques, qui se désignaient eux-mêmes avec quelque dérision du terme de « witkacologues ». Des Polonais, bien sûr, mais aussi des collègues d'autres pays, France, États-Unis, Italie ou ailleurs. Parmi les Polonais figuraient entre

autres Janusz Degler, Jan Błoński et Anna Micińska, qui avait inventé pour nous l'appellation ironique de « Loge Internationale Witkacy », sur quoi j'avais proposé le slogan : « Witkaçologues de tous les pays, unissez-vous ! »

À la fin de l'année 1981, en pleine période de *Solidarność*, j'ai invité à Bruxelles les membres de la « Loge » et d'autres personnalités intéressées. Ce fut l'occasion d'un grand festival intitulé « Witkiewicz, génie multiple de Pologne », où l'on put non seulement assister à un colloque universitaire de plusieurs jours, mais qui fut aussi l'occasion de deux expositions, d'émissions de radio et de télévision et de mises en scène de pièces de Witkacy dans une demi-douzaine de théâtres. Mes amis polonais étaient stupéfaits de voir placardées partout dans Bruxelles des affiches montrant le portrait de leur héros. Mais après plus d'une semaine d'euphorie, ils furent frappés par une désagréable surprise. Le lendemain de leur retour en Pologne, le général Jaruzelski promulguait « l'état de guerre » dans tout le pays. Nous, les witkaçologues, qui avions souvent glosé sur les célèbres farces jouées par Witkiewicz à ses amis et connaissances, nous sommes dit que c'était l'ultime farce *post mortem* de notre « maître ». Mais celle-ci était vraiment de mauvais goût.

Dans les années suivantes, au milieu d'activités diverses, j'ai cependant trouvé le temps de m'occuper encore de Witkacy. J'ai fondé une troupe universitaire qui se consacrait au théâtre slave joué en français et Witkiewicz fut évidemment au programme, notamment avec *La Sonate de Belzébuth* et *Le Fou et la nonne*. En 1984, j'ai écrit pour la télévision polonaise le scénario d'un film, un « documentaire-fiction » intitulé *La Tumeur de Witkacy*. Le film présentait des fragments de la vie de l'écrivain et artiste dans le cadre d'une mise en scène imaginaire de sa pièce *Tumor Mózgowicz*, dirigée par l'auteur en personne et censée se dérouler dans les années vingt dans la salle des fêtes d'un sanatorium de Zakopane. Hasard ou non, cette salle, où fut tourné le film, est devenue l'année suivante le Théâtre Witkiewicz, qui est encore des plus actifs de nos jours.

Après avoir beaucoup traduit, je me suis mis sur le tard à écrire mes propres pièces et romans et là encore Witkiewicz est resté l'une de mes sources d'inspiration. Ma pièce *Le Cabriolet* (qui fut aussi traduite et jouée en polonais au Teatr Dramatyczny de Varsovie) présente un épisode douloureux de sa vie, lié au suicide de sa fiancée en 1913. Witkacy est également le modèle du héros de mon roman *Spa si beau*, dans lequel l'Ardenne belge se transforme bizarrement en hautes montagnes des Tatras. Dans la pièce *Lisez Freud, nom de Dieu !* Witkacy apparaît à nouveau, avec tous les problèmes œdipiens qui sont si présents dans son œuvre. Il n'y a pas que lui : même dans mes romans qui ne concernent pas la Pologne, comme

Des Fleuves impassibles (par ailleurs traduit en polonais par mon collègue et ami Józef Łaptos) ou mon récent *Louvet et Lodoiska*, je n'ai pu m'empêcher d'imaginer certains personnages polonais.

Si Witkiewicz en a été le moteur, mes contacts en Pologne ne se sont pas arrêtés là. Durant ma carrière universitaire, j'ai fait de nombreux séjours dans le pays, je m'y rendais au moins deux ou trois fois par an, vacances parfois mais surtout voyages scientifiques. Cela m'a permis d'entretenir mes amitiés et parfois d'assister à des phénomènes essentiels de la vie polonaise, comme la floraison de journaux muraux à Cracovie en 1981 ou aussi les premières élections libres de 1989. Le 4 juin, jour du premier tour, j'ai fait avec mon amie Anna Micińska une intéressante tournée dans les bureaux de vote varsoviens, ce qui m'a permis notamment de voir cette scène surprenante : des électeurs n'ayant sans doute jamais voté auparavant (à quoi bon ? Le PZPR gagnait toujours !) demandaient où il fallait signer le bulletin de vote !

Mes contacts se sont particulièrement intensifiés avec Cracovie à partir des années 1980. J'ai été pendant une vingtaine d'années le responsable d'un accord d'échange de professeurs et d'étudiants entre l'Université libre de Bruxelles et la Haute école pédagogique, devenue depuis lors Université pédagogique de Cracovie, dont je suis fier d'être devenu docteur *honoris causa*.

Après ma retraite, la Pologne m'a occupé un peu moins. J'écrivais mes romans et mes pièces et je traduisais beaucoup d'œuvres d'auteurs flamands ou néerlandais. Et puis en 2014 j'ai enfin réalisé un projet vieux de plus de trente ans : agacé par l'imperfection des traductions anciennes de Bruno Schulz qui avaient été réimprimées telles quelles à plusieurs reprises, je me suis lancé dans une traduction nouvelle de toutes ses œuvres de fiction. Le volume est paru à L'Âge d'Homme sous le titre *Récits du treizième mois*. Autre retraduction en 2019 : j'ai fait paraître aux éditions suisses Noir sur Blanc, bien connues en Pologne, une refonte entière du texte français du grand roman de Witkiewicz *L'Inassouvissement*. Cela se passait près de cinquante ans après ma première version, sortie en 1970, dont je n'avais jamais été satisfait. C'était ma toute première traduction de roman et elle avait dû être rédigée dans une hâte peu propice au bon travail, une gageure pour un débutant qui s'attaquait au monument Witkiewicz, à un auteur qui se moquait pas mal des conventions de l'écriture et qui traitait au gré de sa fantaisie les règles de la syntaxe et les usages dans la structure du théâtre ou du roman. S'autocorriger après un demi-siècle de remords, je pense que ce n'est pas très courant.

Et maintenant, à mon âge avancé, je n'ai pas oublié mes vieilles amours polonaises. Je me suis lancé dans l'écriture d'un roman, encore sans titre,

une fiction qui a pour cadre les événements de mars 1968, que j'ai vécus à Varsovie, où j'ai eu entre autres le privilège d'être le spectateur passionné de la représentation historique au Teatr Narodowy des *Dziady* de Mickiewicz, celle qui a tout déclenché.

Voilà résumée l'histoire de soixante ans de flirt avec la Pologne.

Regina Bochenek-Franczakowa

Université Jagellonne de Cracovie

Le pays de ma tendre enfance

Quand je pense à la Belgique en fermant les yeux, je me retrouve dans le pays de ma tendre enfance. J'ai vécu en Wallonie, au temps où l'une des régions du Hainaut était encore industrielle, minière. Mes parents, Zofia et Władysław Bochenek, étaient Polonais. Ils se sont connus et mariés en France après la Libération, en 1946. C'est la guerre qui a banni ma mère de Pologne, alors que mon père appartenait à la population des immigrants polonais des années 1930, qui travaillaient tantôt dans les fermes de la Picardie, tantôt dans les mines du Borinage. Władysław a travaillé, comme ses frères, dans une mine belge, peu avant la guerre.

Je suis née en France, près de Laon. J'ai eu un an quand mes parents se sont installés en Belgique où ils ont trouvé un travail qui leur a beaucoup plu : celui d'instituteurs dans les « écoles polonaises » destinées aux enfants de mineurs immigrés, vivant dans le Borinage. Ils donnaient des cours les jeudis après-midi dans les écoles communales, à part cela, les soirs, ils animaient des groupes de théâtre d'amateur et de danses folkloriques, avec des adolescents et des adultes. Toute cette activité était menée avec leurs collègues, parmi des gens encore attachés à la langue et la culture polonaise ; on cultivait les traditions, on organisait ensemble des fêtes traditionnelles, des spectacles et des exercices sportifs.

Mon enfance était donc immergée dans deux univers : polonais, celui de ma famille et francophone, celui de mon entourage – l'école et les camarades. À la maison j'étais obligée de parler polonais, mais j'étais plus habile à m'exprimer en français, chose normale pour un enfant bilingue.

Quand j'y réfléchis maintenant, je me rends compte que mes parents n'avaient pas d'amis parmi les Belges. Ils voyaient quelques membres de la famille – la sœur de mon père et la cousine de ma mère qui vivaient à Bruxelles. Le plus souvent, ils se retrouvaient parmi leurs collègues polonais, instituteurs comme eux, dont je me souviens très bien des noms et des visages.

Pour moi, ce n'était pas pareil, et pour cause. Je fréquentais l'école, d'abord la maternelle, puis la primaire. J'avais des camarades, on jouait souvent ensemble, on se retrouvait à l'école et les dimanches, après la messe.

Durant les sept années vécues en Belgique, nous avons déménagé plusieurs fois. Au début, nous habitions à Charleroi, mais j'étais trop petite pour en garder un souvenir: seules les photos en témoignent qui me montrent dans un parc, avec mes parents. Mes tout premiers souvenirs sont attachés à Châtelineau où nous avons habité successivement à deux adresses, dans la même rue. Partout où nous vivions en Belgique, c'étaient de modestes maisons louées, avec un jardin potager derrière. C'est à Châtelineau que j'ai fréquenté l'école maternelle, mais mes souvenirs de cette localité sont liés à la maison et au jardin, que jouxtait une prairie où paissaient des chevaux.

Quand j'ai atteint l'âge de six ans, nous avons déménagé à Saint-Ghislain, une ville près de Mons. C'est ici que j'ai commencé mon éducation scolaire, à l'école communale qui se trouvait alors dans un bâtiment en brique rouge, sans doute d'avant la guerre.

Ainsi en septembre 1953, munie d'un cartable et d'une ardoise, je me suis rendue à l'école. En ce temps-là, on apprenait à écrire sur l'ardoise, c'est après quelques mois qu'on nous a permis de nous servir de cahiers et de crayons car on n'avait droit à la plume qu'en deuxième classe. Je me souviens des leçons de calligraphie, de calculs, de dessin et de travaux ménagers où l'on apprenait à coudre et à tricoter. On avait tous un bulletin dans lequel notre institutrice notait des points à la fin de chaque semaine: le maximum était de dix. J'étais une élève appliquée, pourtant, le seul problème que j'aie eu à affronter, c'était... ma propension au bavardage, ce qui me valait une punition cuisante de la part de mes parents, à savoir, le refus de sucreries pendant huit jours. Pour le reste, je travaillais avec succès, grâce à quoi j'ai mérité l'honneur d'obtenir le premier prix des mains du maire de Saint-Ghislain en personne, à la fin de l'année scolaire. Mes camarades, dont je me rappelle encore les prénoms: Jacqueline, Françoise, Claudette, m'enviaient peut-être un peu, mais cela ne nous empêchait pas de nous retrouver après les classes, aux jeux de plein air, comme cela se passait à cette époque. J'avais encore une autre camarade, ma voisine Danielle,

aux beaux cheveux blonds noués en queue de cheval. On échangeait surtout nos petits trésors : je garde encore quelques petits livres minuscules de contes de Perrault que j'ai obtenus d'elle pour des bonbons.

Ces deux années scolaires passées à Saint-Ghislain n'étaient pas uniquement consacrées aux études à l'école francophone. Tous les jeudis après-midi, que mes camarades avaient libres, j'allais avec mes parents apprendre à lire et écrire en polonais. Je dois mes premières leçons à mon père, qui enseignait alors à un groupe d'enfants à Quaregnon. Pour y arriver, on prenait le tram, la navette me paraissait assez longue, mais j'ai bien sûr ces voyages avec mon père qui, pour m'égayer, inventait des histoires comiques. En seconde classe, j'apprenais avec ma mère, à Champ-des-Sarts. C'était aussi joyeux, car ma mère nous apprenait des chansons et organisait des spectacles.

J'ai toujours aimé les voyages, dont le plus long et le plus impressionnant menait à Liège : en juin, mes parents avec d'autres instituteurs polonais organisaient en plein-air des exercices sportifs où participaient les jeunes Polonais du Borinage. Le voyage durait plus de deux heures ; pour moi, c'était surtout le fait de pique-niquer dans le train qui me fascinait. Le plus souvent, pourtant, on prenait le train à Saint-Ghislain pour aller à Bruxelles ; avec mon père, c'était pour nous rendre à l'ambassade de Pologne où il enseignait aux enfants des employés. Par contre, les escapades bruxelloises avec ma mère nous conduisaient à la rue Neuve, qui était à l'époque très commerçante et animée. C'était gai, on parcourait les grands magasins où ma mère cherchait des « occasions » aux saisons des « braderies ». On se rendait aussi souvent chez ma tante où m'attendaient mes deux cousines bien-aimées, Jenny et Danny.

J'ai encore fait d'autres voyages en Belgique. L'« école polonaise » organisait des colonies de vacances pour les enfants et les jeunes, à la montagne ou à la mer. C'est ainsi que j'ai passé de beaux séjours d'été avec mes parents qui étaient engagés comme tuteurs. Je me souviens des jolis environs dans les Ardennes, des visites à la Cascade de Coo et dans les grottes de Han. Je préférais pourtant les séjours à Westende ; comme tous les enfants, j'adorais la plage et les baignades.

Les souvenirs d'enfance portent aussi la marque de quelques troubles et inquiétudes. J'ai eu surtout une peur bleue du « personnage » de « Saint-Nicolas » car en ce temps-là, « il » rendait visite, accompagné d'un « diable » effrayant. Cette « visite » m'a coûté une véritable crise de nerfs qui a duré plusieurs mois. Je me souviens aussi d'avoir eu très peur pendant les festivités de Mons où l'on promenait dans un cortège d'énormes têtes en papier mâché.

Pourtant, les beaux souvenirs des fêtes de Noël et de Pâques l'emportent ; nous les passions pour ainsi dire en deux temps. Mes parents n'ont pas maintenu la tradition du Réveillon « à la polonaise », en famille, à la maison, pour la simple raison qu'on le passait parmi les immigrés polonais – enfants, adolescents et leurs parents. Pour moi, c'était une fête collective de plus, sans cette aura de magie qui y est propre. Par contre, comme tous les enfants belges, je me levais tôt le matin de Noël pour trouver les cadeaux près de la cheminée. J'ai toujours eu de beaux jouets, des poupées mais aussi un petit piano où je pouvais jouer des morceaux peu compliqués. Quant à Pâques, j'étais obligée de chercher chocolats et bonbons dans le jardin où ils avaient été « dispersés par les Cloches de Pâques », tradition ignorée en Pologne.

J'adorais aussi les livres. Je me suis rendu compte, en y pensant plus tard, que mes toutes premières lectures étaient françaises. C'étaient d'abord des bandes dessinées et des livres d'enfant, plus tard, les romans de la Comtesse de Ségur qui m'ont beaucoup plu. Je suis bien heureuse de voir à présent sortir cette auteure de l'ombre, dans l'histoire littéraire.

Mes années d'enfance étaient imprégnées de musique. Mes parents avaient un poste de radio contenant un gramophone. J'adorais toutes les chansons françaises de cette époque, celles de Line Renaud, Annie Cordy, Tino Rossi et Luis Mariano, je les connaissais par cœur car j'aimais chanter. À la radio, on passait souvent du swing américain ; toute cette musique est profondément liée à mes souvenirs d'enfant.

La Belgique, c'est aussi pour moi toute une gamme de souvenirs liés aux goûts. Les plus typiques de ce pays, et mes préférés, c'étaient bien les moules frites. Ma mère allait une fois par semaine au marché sur la Grand'Place à Saint-Ghislain où elle achetait des moules fraîches et les faisait cuire à la manière belge. Les frites, on en mangeait partout, dans les rues il y avait des boutiques et des kiosques qui en vendaient dans des cornets en papier. Bien sûr, je raffolais des chocolats belges, mais aussi, des bonbons réglisse, des bananes et des mandarines. Je passais de longs moments devant les vitrines de la pâtisserie à regarder, le dimanche, les beaux gâteaux avec des fruits, de la gelée, ornés d'une couche de crème chantilly. Avant Pâques, on y admirait les jolis lapins, poules et œufs en chocolat blanc et brun. Tous ces goûts se sont gravés dans ma mémoire d'autant plus fortement que, revenue en Pologne, j'ai dû les oublier pour longtemps.

Il y a eu, enfin, des paysages et des cadres. J'associe le pays de mon enfance avec l'espace urbain du Borinage, qui n'était pas trop poétique : l'image des modestes maisons où nous habitions et celles des corons miniers à l'ombre des terrils noirs, n'offrait pas une toile de fond bariolée à mes souvenirs. La

Belgique de mon enfance, c'étaient aussi les hivers sans neige et les étés pluvieux, ce dont je me suis rendu compte après avoir quitté ce pays que j'aimais.

Nous sommes retournés en Pologne en 1955, au début du « dégel » politique et nous nous sommes installés en Silésie, où vivait la famille de mon père, rentrée depuis quelques années. Je revenais en Belgique toutes les fois que je le pouvais. J'y avais, et j'ai toujours, des parents et des amis que j'ai grand plaisir à revoir. Il n'était pas facile de quitter le pays de derrière le « rideau de fer », mais j'allais en Belgique toutes les fois que l'occasion se présentait lors de mes séjours professionnels à Paris. À partir des années 1990, j'ai également pu me permettre des visites privées. J'étais particulièrement émue à chacun de mes « pèlerinages » sentimentaux à Saint-Ghislain. Je retrouvais sans peine la maison que nous avons habitée, elle est toujours là, sans avoir changé. Par contre, l'ancien bâtiment de l'école n'y est plus, de même, l'aspect du centre ville a un peu changé. Je me rends compte qu'il vaut mieux s'immerger dans les images du passé.

Mes divers séjours en Belgique m'ont permis de mieux connaître les autres régions, celles de la Flandre en particulier. J'ai des contacts amicaux avec des collègues des universités de Bruxelles, Leuven, Gand et Anvers : c'est une autre partie, non moins importante, de mes affinités avec la Belgique. J'ai été fière et heureuse de pouvoir publier mon ouvrage dans la prestigieuse maison d'édition Peeters à Leuven, grâce au rédacteur de la série « La République des Lettres », le professeur Jan Herman¹. Nous avons organisé des colloques en collaboration avec nos collègues des universités belges, nous avons eu des échanges bilatéraux qui nous ont permis de nouer et entretenir ces contacts précieux.

La nostalgie des premières années de ma vie teint de tendresse tout ce que la Belgique représente à mes yeux et à mon cœur. Les cadres, les paysages, les goûts et les émotions vibrent dans mes souvenirs liés à ce pays hospitalier qui, pour moi, demeurera à jamais ma seconde patrie.

1 Voir Regina Bochenek-Franczakowa, *Raconter la Révolution*, Leuven-Paris-Dudley MA, Peeters, 2011.



Fig. 1. L'auteure avec ses parents à Saint-Ghislain.

Thierry Grosbois

Université du Luxembourg¹

L'attitude de la diplomatie belge à l'égard du projet Sikorski de communauté européenne 1940–1943

Le 30 septembre 1939, à la suite de la chute de la Pologne, la Roumanie procède à l'internement, sous la pression allemande, du président de la République I. Mościcki ainsi que de l'ensemble du gouvernement polonais. En vertu des pouvoirs conférés par la Constitution de 1935, le président Mościcki désigne W. Raczkiewicz, le président du Sénat réfugié en France, comme successeur. Ce dernier nomme Premier ministre le général W. Sikorski. Avec l'appui de la France, la continuité de l'État polonais est ainsi préservée.

Un nouveau gouvernement de coalition nationale en exil se constitue à Angers, qui s'emploie à la reconstitution d'une armée polonaise sur le sol français. Un exilé proche du *Labour Party* britannique, Józef Retinger, est nommé par Sikorski conseiller du gouvernement, bien qu'il continue à résider à Londres, où il sert comme agent d'influence polonais auprès des autorités britanniques. En juin 1940, à la suite de la défaite de la France, l'essentiel des troupes polonaises en France est évacué vers la Grande-Bretagne.

Une ambassade de Pologne continue à fonctionner à Bruxelles au cours de la « drôle de guerre » et ce jusqu'à l'attaque allemande de la Belgique

¹ Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par le Centre national de la recherche scientifique polonais (National Science Centre, Poland, research project 2018/30/M/HS3/00153).

le 10 mai 1940. Au cours de cette période de neutralité, la Belgique ne reconnaît pas les annexions territoriales allemandes et soviétiques au détriment de la Pologne. En mai 1940, le gouvernement belge est lui-même contraint à l'exil en France, dans un premier temps à Paris, puis dans la région de Bordeaux. Le chef de l'État belge, le Roi Léopold III, a décidé entretemps de rester en Belgique occupée et de capituler. Une minorité des membres du gouvernement belge exilé se rend, en ordre dispersé, en exil à Londres, via l'Espagne et le Portugal. Après l'arrivée du Premier ministre H. Pierlot et du ministre des Affaires étrangères P.-H. Spaak à Londres en octobre 1940, un gouvernement belge en exil à Londres, très affaibli politiquement, se reconstitue autour de quatre ministres. Il est néanmoins reconnu dès l'automne 1940 par toutes les grandes puissances, les nations alliées et les pays neutres, qui maintiennent avec lui des relations diplomatiques.

Les premières étapes du rapprochement polono-tchécoslovaque en 1940-1941, avant l'entrée en guerre de l'URSS

Au cours de l'automne 1940, face à l'adversité, un net rapprochement diplomatique entre les gouvernements polonais et tchécoslovaque se produit en exil à Londres. Le président tchécoslovaque en exil, E. Beneš, et le général Sikorski s'apprécient mutuellement et s'accordent sur la nécessité d'une nouvelle organisation de l'Europe d'après-guerre, basée sur un rapprochement polono-tchécoslovaque. Une première réunion publique réunissant les gouvernements polonais et tchécoslovaque se tient à Londres le 22 octobre, à la *Dom Polski*, la Maison polonaise².

Sous l'impulsion de son conseiller personnel, Józef Retinger, le général Sikorski s'est rallié aux avantages que comporterait, pour la Pologne, et pour les autres petits pays, l'établissement d'une « communauté européenne » après la guerre, en reprenant ainsi l'idée exposée par Aristide Briand dans son plan proposé en mai 1930. La politique étrangère de la Pologne de l'avant-guerre avait abouti à un échec complet. La faille de la SDN rend les Polonais méfiants envers une organisation mondiale. En promouvant l'idée européenne au sein des milieux alliés réfugiés à Londres, le général Sikorski espère rétablir le prestige de son pays et obtenir le soutien moral et politique des pays d'Europe occidentale envers la Pologne. Cependant, dans l'immédiat, en raison de l'état de guerre avec l'Allemagne et l'Italie, une union rassemblant l'Europe entière se révèle

2 Piotr Stefan Wandycz, *Czechoslovak Polish Confederation and the Great Powers 1940-1943*, Bloomington, Indiana University Press, 1956, p. 36.

prématurée. Les autorités polonaises se tournent dès lors vers la formation de groupements régionaux d'États européens³.

Des négociations polono-tchécoslovaques se déroulent à Londres dès la fin de l'année 1940 en vue de la création d'une fédération de l'Europe centrale, qui regrouperait à plus long terme la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'Autriche, la Hongrie, les pays baltes et la Roumanie. Le 1^{er} novembre, le président Beneš adresse au général Sikorski un mémorandum en français intitulé « Échanges de vues sur la collaboration polono-tchécoslovaque après la présente guerre⁴ », qui examine les possibilités de « confédération » entre la Pologne et la Tchécoslovaquie. Tout en se limitant à des principes généraux, E. Beneš fonde ses propositions sur les réalités géopolitiques du moment, notamment l'effacement de la France en tant que grande puissance et l'état de guerre entre la Pologne et l'URSS. Il insiste sur deux conditions préalables : la démocratisation des structures sociales et politiques de la Pologne, et le rétablissement de bonnes relations entre la Pologne et l'URSS.

Les gouvernements polonais et tchécoslovaque se mettent d'accord pour proclamer publiquement leur coopération, mais sans tenir compte des divergences de vues existantes. Le 11 novembre 1940, date symbolique, les deux gouvernements publient une déclaration destinée à contrecarrer la propagande nazie en faveur d'un « ordre nouveau » en Europe⁵. Elle proclame l'alliance avec la Grande-Bretagne et ses Alliés dans la lutte contre la tyrannie allemande. Elle stigmatise le « nouvel ordre européen » qui se traduit par la répression de la population civile, les pillages et les massacres. La Pologne et la Tchécoslovaquie s'engagent à une association plus étroite, politique et économique, entre États indépendants et souverains. Le professeur Stanislas Stroński, au nom de la Pologne, et le diplomate Hubert Ripka, pour la Tchécoslovaquie, font des commentaires officiels de ladite déclaration. Pour le représentant polonais, il s'agit d'établir les bases d'une structure politique puissante en Europe centrale destinée à contrer l'expansionnisme allemand et soviétique. Pour sa part, Ripka insiste sur le fait que plusieurs confédérations de nations ayant des intérêts politiques et économiques communs peuvent émerger en Europe centrale. Elles seront

3 National Archives de Londres, FO 371/24378, Mémorandum du gouvernement polonais, 18 novembre 1940.

4 Edward Taborsky, *President Edward Beneš between East and West. 1938–1948*, Stanford, Hoover Institution Press, 1981, p. 7–9.

5 K. Winter, « Documents of the Czechoslovak-Polish Agreement of Nov. 11th 1940 », *Journal of Central European Affairs*, vol. 1, avril 1941, p. 97–103.

le fondement d'une fédération européenne plus vaste destinée à assurer l'indépendance et la sécurité des petites nations⁶.

Le président Beneš favorise l'idée d'une union économique, tandis que les autorités polonaises pensent que seule une union politique permettrait d'assurer une union étroite. Une union économique serait plus avantageuse pour la Tchécoslovaquie industrielle. Les Polonais seraient prêts à accepter une union économique à la condition préalable d'une union politique. L'attitude tchécoslovaque envers l'URSS apparaît ambiguë aux yeux des Polonais. En effet, Beneš ne souhaite pas engager la Tchécoslovaquie quant à la garantie de la frontière orientale de la Pologne, ce qui déçoit les autorités polonaises en exil⁷.

Le gouvernement belge en exil se reconstitue à Londres, autour de quatre ministres, en octobre 1940, ce qui explique l'absence de réactions. Il faut attendre le 21 avril 1941 pour que M.-H. Jaspar, nommé chargé d'affaires de Belgique auprès du gouvernement tchécoslovaque, informe le ministre P.-H. Spaak de la totalité du contenu de la déclaration commune polono-tchécoslovaque du 11 novembre 1940⁸.

Dans sa réponse datant du 3 décembre, le général Sikorski demande des clarifications à l'égard du mémorandum de Beneš du 1^{er} novembre 1940⁹. Il propose de créer un comité mixte d'experts polonais et tchécoslovaques en charge de l'étude approfondie des aspects politico-juridiques et économiques du rapprochement. Il marque également son accord avec la suggestion de Beneš de créer un Comité directeur chargé de coordonner les études sur les objectifs de guerre, la propagande et l'organisation d'une confédération. Ce comité pourrait créer des sous-comités chargés de ces thématiques. Dans la suite de sa réponse, il se montre partisan d'une confédération entre les États polonais et tchécoslovaque. Il est prêt à faire étudier par des experts une coopération étroite dans les domaines économique, financier, douanier et des transports. Une union douanière ainsi qu'une coopération militaire bilatérale sont envisagées favorablement par

6 Polish Institute and Sikorski Museum (Londres), A.12.149/C2/11. Statement by Dr Hubert Ripka on the Joint Polish-Czechoslovak Declaration, 11 November 1940. A.12.49/C2/11. Statement by Professor St. Stronski on the Joint Polish-Czechoslovak Declaration, 11 November 1940.

7 Piotr Stefan Wandycz, *op. cit.*, p. 40–41.

8 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, Lettre de M.-H. Jaspar à P.-H. Spaak, 21 avril 1941, annexe 6.

9 Polish Institute and Sikorski Museum, A12.49/C2/2A/8, Lettre de W. Sikorski à Beneš, Observations au sujet du mémorandum du 1^{er} novembre 1940 de S.E. Président de la République tchécoslovaque, p. 56–62.

le général Sikorski. Le point le plus sensible concerne l'attitude polonaise envers l'URSS. Le général Sikorski prône l'établissement de relations de confiance entre la confédération polono-tchécoslovaque et l'URSS. Mais il indique que la Pologne espère conclure avec l'URSS, au moment opportun, un accord rétablissant intégralement ses droits sur les territoires polonais occupés par les Soviétiques. Sikorski se réfère au traité de paix polono-soviétique de Riga du 12 mars 1921 définissant la frontière orientale de la Pologne, englobant des territoires habités par des Ukrainiens et des Biélorusses.

Parallèlement à ces négociations avec les Tchèques, J. Retinger est chargé par le général Sikorski de sonder, au moyen de conversations informelles, les hommes politiques occidentaux sur l'opportunité de former une union européenne. Selon J. Retinger, les Belges se montrent les plus intéressés. Le ministre libéral Marcel-Henri Jaspar, le catholique Paul Van Zeeland, ancien Premier ministre et président de la CEPAG¹⁰, le socialiste Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères, et Roger Motz, député du parti libéral, soutiennent les initiatives européistes de Retinger. Dès le 5 décembre 1940, J. Retinger déjeune avec Marcel-Henri Jaspar, antérieurement ministre de la Santé publique et nommé récemment par P.-H. Spaak en tant que chargé d'affaires auprès du gouvernement tchécoslovaque en exil¹¹. Pendant toute la durée de la guerre, J. Retinger entretient des relations personnelles étroites avec Jaspar, qui s'applique à défendre et diffuser l'idée européenne auprès des cercles politiques belges exilés à Londres¹².

L'on peut se demander pourquoi Retinger s'adresse à Jaspar afin d'approcher le gouvernement belge, plutôt qu'au chargé d'affaires de Belgique auprès du gouvernement polonais en exil, Henry Borel de Bitche. Il semble que Borel de Bitche n'était pas réceptif à l'idée européenne, contrairement à Jaspar, qui, en tant qu'ancien ministre, bénéficiait au surplus de relations politiques solides au sein des milieux belges exilés. Au niveau idéologique, Jaspar se montre partisan d'un libéralisme social, proche du radicalisme français, ce qui lui permet d'entretenir à Londres des contacts amicaux avec notamment d'éminents socialistes tels que Spaak ou Camille Huysmans. Il

10 Commission pour l'étude des problèmes d'après-guerre, créée par le gouvernement belge de Londres en janvier 1941. Thierry Grosbois, *Les Belges face à l'avenir de l'Europe 1939-1945. Opinion publique, réseaux et idées pour l'après-guerre*, Berlin, Éditions universitaires européennes, 2020, vol. 1, p. 413 et suiv.

11 Marcel-Henri Jaspar, *Souvenirs sans retouche*, Paris, Fayard, 1968, p. 468.

12 Joseph Retinger, *Memoirs of an Eminence Grise*, éd. John Pomian, Londres, Sussex University Press, 1972, p. 102-103.

est dès lors naturel que le ministre des Affaires étrangères Spaak soit la première personnalité à laquelle Jaspas confie sa conversation avec Retinger¹³.

À l'occasion du Réveillon du 31 décembre 1940, que Spaak et Jaspas passent ensemble chez l'homme d'affaires belge Janssen, la conversation porte notamment sur l'idée européenne. Le ministre Spaak reconnaît volontiers que la « politique d'indépendance » de la Belgique, dont il avait été l'un des principaux promoteurs avant la guerre, a échoué et qu'il faut en trouver une nouvelle. Spaak défend avec lucidité auprès de Jaspas « l'idée d'une fédération des États d'Occident¹⁴ ». Il est intéressant de constater que le ministre belge limite, déjà à cette époque, une union européenne à la partie occidentale de l'Europe, ce qui exclut implicitement la Pologne.

Le 3 janvier 1941, M.-H. Jaspas est informé par Slavik, ancien représentant de la Tchécoslovaquie à Bruxelles, des questions d'actualité relatives à son pays. Slavik l'informe que les projets d'accords polono-tchécoslovaques se précisent. La question des frontières, en particulier le sort de la région de Teschen, reste réservée. Le diplomate tchèque explique à Jaspas que « les deux pays garderaient leurs états-majors respectifs, leurs parlements, leurs armées et leurs diplomaties, mais ils se fondraient, l'un et l'autre, dans une union douanière, monétaire et économique : on étudiait, en outre, la création d'un super-parlement commun¹⁵ ». M.-H. Jaspas se présente ensuite, le 6 janvier, au ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères, Jan Masaryk, ainsi qu'au secrétaire général ff. du ministère, Hubert Ripka, qui jouera par la suite un rôle central dans la planification des projets d'union en Europe centrale et orientale¹⁶. M.-H. Jaspas est reçu longuement, peu après la remise de ses lettres de créance, par le président Beneš, qui l'informe que W. Churchill et A. Eden favorisent de « larges accords entre la Pologne et la Tchécoslovaquie, afin de se trouver devant un bloc politique et économique suffisamment puissant ». Par contre, Beneš craint une fédération des États occidentaux qui risque d'être dominée par l'Allemagne, qui aurait ainsi les « mains libres » en Europe centrale et orientale¹⁷.

13 Paul-Henri Spaak, *Combats inachevés*, Paris, Fayard, 1969, t. 1, p. 155.

14 Marcel-Henri Jaspas, *Souvenirs sans retouche*, op. cit., p. 470.

15 Marcel-Henri Jaspas, *Souvenirs sans retouche*, op. cit., p. 471.

16 Vladimir Gonce, « Hubert Ripka en exil à Londres. Projets pour l'Europe unie d'après-guerre », dans Gérard Bossuat (dir.), *Inventer l'Europe. Histoire nouvelle des groupes d'influence et des acteurs de l'unité européenne*, Bruxelles-Berne, P.I.E. Peter Lang, 2002, p. 157-178.

17 Marcel-Henri Jaspas, *Souvenirs sans retouche*, op. cit., p. 473-474.

Au début de l'année 1941, les négociations entre gouvernements polonais et tchécoslovaque sont confiées à un « Comité de coordination polono-tchécoslovaque » qui tient sa première réunion le 31 janvier. Ce Comité est chargé de coordonner les commissions mixtes qui sont créées sur base des propositions du président Beneš du 1^{er} novembre 1940. Le 22 mars 1941, un bref communiqué polono-tchécoslovaque détaille la création des commissions mixtes et la liste de leurs membres¹⁸. Le 21 avril, dans un rapport adressé à P.-H. Spaak, M.-H. Jaspar détaille la liste des commissions mixtes créées. Si, en théorie, ces commissions doivent jouer un rôle important, leur rôle est en pratique limité¹⁹.

Beneš et Sikorski se rencontrent les 26 et 27 janvier 1941 pour tenter d'aplanir les questions litigieuses soulevées au sein du Comité de coordination. À cette occasion, Beneš cherche à convaincre Sikorski de la nécessité de conduire des opérations militaires en commun avec l'URSS, car la guerre entre l'Allemagne nazie et l'URSS semble imminente. Tandis que Sikorski considère désastreux pour les petites nations le modelage des politiques polonaises et tchécoslovaques sur celle de l'URSS. Dans une lettre du 10 février, Sikorski souligne que le gouvernement polonais n'est pas prêt à faire des concessions territoriales à l'Est et que l'URSS doit être maintenue dans ses frontières de 1939. Beneš répond le 25 février par une formule de compromis tendant à discuter de l'organisation politique de l'Europe centrale sans considérer les frontières nationales futures. M.-H. Jaspar s'en fait l'écho à P.-H. Spaak début mars²⁰. Les autorités belges sont informées que les questions frontalières ainsi que les relations futures avec l'URSS constituent les pierres d'achoppement du rapprochement polono-tchèque, quelques semaines avant le déclenchement de l'opération Barbarossa.

Le 7 février 1941, un important déjeuner se déroule à l'hôtel Dorchester, où le général Sikorski, Premier ministre du gouvernement polonais en exil, invite son homologue H. Pierlot²¹. Assistent également à la discussion le major V. Cazalet, délégué personnel de W. Churchill auprès du général, l'ambassadeur Lipski, dernier représentant de la Pologne à Berlin,

18 Piotr Stefan Wandycz, op. cit., p. 47.

19 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, Rapport de M.-H. Jaspar à P.-H. Spaak, 21 avril 1941, p. 48. Copie également dans Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 078.

20 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 588, Rapport de M.-H. Jaspar à P.-H. Spaak, 2 mars 1941.

21 Fernand Vanlangenhove, *La Sécurité de la Belgique. Contribution à l'histoire de la période 1940-1950*, Bruxelles, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 1971, p. 72.

ainsi que M.-H. Jaspar et J. Retinger. P.-H. Spaak n'est pas présent. Le général Sikorski propose à ses interlocuteurs belges de rassembler les gouvernements alliés résidant à Londres en une conférence afin d'examiner leurs buts de guerre et les problèmes d'après-guerre de l'Europe. Il craint que l'organisation de la nouvelle Europe se limite aux pays occidentaux. Les propos de Sikorski sont appuyés par le major Cazalet, délégué personnel de W. Churchill auprès du général, ce qui démontre l'appui des autorités britanniques envers la proposition polonaise. H. Pierlot, réticent, propose de se limiter à la négociation du ravitaillement des populations civiles des pays occupés, question préoccupant vivement le gouvernement belge à l'époque, mais accueillie fraîchement par ses interlocuteurs polonais, favorables au maintien du blocus britannique à l'encontre de l'Europe occupée. À la sortie du déjeuner, Pierlot confie à Jaspar sa méfiance envers les problèmes se posant en Europe orientale et centrale : « Nous n'avons rien à voir dans ces affaires ». Ce à quoi Jaspar répond qu'en raison de ces affaires, la Belgique est occupée par les nazis²². H. Pierlot ne semble pas comprendre que la sécurité future de la Belgique dépend de l'avenir de l'évolution géopolitique en Europe de l'Est. Par contre, P.-H. Spaak et M.-H. Jaspar approuvent totalement les propositions polonaises en faveur d'une communauté européenne²³. Selon Retinger, il faudra attendre plusieurs mois avant que Pierlot, qu'il qualifie de « Premier ministre par accident²⁴ », soit convaincu de l'importance de l'idée européenne, bien qu'il soit loin de partager l'enthousiasme de son collègue Spaak. H. Pierlot se montre en effet partisan, à partir de 1942, de l'idée d'une « communauté atlantique » au sein de laquelle seraient associés notamment les pays du Benelux, les États-Unis et la Grande-Bretagne²⁵.

22 Marcel-Henri Jaspar, *Souvenirs sans retouche*, op. cit., p. 474–475. Fondation Paul-Henri Spaak, Papiers P.-H. Spaak, 1472, Note de H. Pierlot pour le ministre des Affaires étrangères P.-H. Spaak, 7 février 1941 ; 1473, Note de H. Pierlot à P.-H. Spaak, 10 février 1941 ; 2036, Rapport confidentiel de M.-H. Jaspar à P.-H. Spaak, 2 février 1942.

23 Retinger se rappelle que quelques années plus tard, Jaspar et Spaak lui affirmeront que la date du 7 février 1941 représentait l'une des plus importantes et intéressantes conversations de cette époque. Retinger se trompe cependant en citant P.-H. Spaak parmi les personnalités présentes lors du déjeuner du 7 février. Joseph Retinger, *Memoirs of an Eminence Grise*, op. cit., p. 104–105. Polish Library (Londres), J. Retinger papers, Dossiers « European Movement », Annexe à la lettre de J. Retinger à Mme Lindekens, 20 novembre 1953.

24 Joseph Retinger, *Memoirs*, op. cit., p. 104–105.

25 Thierry Grosbois, *Pierlot 1930–1940*, Bruxelles, Racine, 2007, p. 221–222.

Dès 1941, le ministère belge des Affaires étrangères se montre vivement intéressé par le projet de confédération polono-tchécoslovaque. Le fait que la Grande-Bretagne soutient discrètement l'idée d'une confédération polono-tchécoslovaque sera d'ailleurs un élément déterminant dans la cristallisation progressive des opinions des exilés belges en faveur d'une union Benelux, qui serait le pendant, à l'Ouest de l'Allemagne, de la confédération projetée.

Le général Sikorski se rend en voyage officiel à Washington au printemps 1941. Reçu par le président Roosevelt, il obtient que la Pologne puisse bénéficier désormais du prêt-bail (*Lend-Lease*), même si le rythme des livraisons à l'armée polonaise dépendra de la bonne volonté britannique. Il entreprend également une campagne au sein de l'immigration polonaise aux États-Unis afin d'y recruter des volontaires pour les forces armées polonaises en exil²⁶.

Le 5 juin 1941, Sikorski, accompagné du ministre Stroński, rapporte au président Beneš ses conversations politiques au Canada et aux États-Unis. Le président Beneš entrevoit à cette occasion les difficultés dans lesquelles pourrait se retrouver un bloc polono-tchécoslovaque s'il était combattu à la fois par l'Allemagne et l'URSS. Il estime dès lors indispensable que l'attitude soviétique ne soit pas hostile à l'égard de la constitution de ce bloc. Sikorski propose, qu'en ce qui concerne l'Allemagne, les deux États s'entraident, position approuvée par Beneš.

L'impact de l'entrée en guerre dans le camp allié de l'URSS

Quelques semaines avant l'attaque allemande contre l'URSS, Staline décide la rupture des relations diplomatiques avec les gouvernements exilés à Londres, parmi lesquels figure la Belgique, afin de satisfaire aux exigences allemandes. Par ailleurs, la Pologne n'entretient plus de relations diplomatiques avec Moscou depuis l'attaque soviétique de septembre 1939 et l'annexion de la partie orientale du pays. À la suite de l'attaque-surprise du 22 juin 1941, grâce à l'intercession d'A. Eden et à la bonne volonté de P.-H. Spaak, ce dernier rencontre I. Maïsky, ambassadeur soviétique à Londres, le 7 août. Ils conviennent que les relations diplomatiques belgo-soviétiques n'ont pas été rompues, mais interrompues. Les relations diplomatiques polono-soviétiques sont rétablies le 30 juillet 1941. En août

26 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, H. Borel de Bitche à P.-H. Spaak, 6 juin 1941.

1941, J. Retinger est envoyé à Moscou par le général Sikorski en tant que chargé d'affaires, en vue de rouvrir l'ambassade de Pologne²⁷.

L'entrée de l'URSS dans le camp allié suite à l'attaque allemande du 22 juin 1941 bouleverse la géopolitique européenne et rend aléatoire toute prévision sur l'organisation future de l'Europe d'après-guerre. La CEPAG, une commission créée en janvier 1941 rassemblant les élites belges en exil sur la réflexion relative à la planification de l'après-guerre, stoppe dès la fin de l'été 1941 ses travaux dans le domaine de la politique internationale, à la demande de P.-H. Spaak, en raison de l'entrée inattendue de l'URSS dans le camp allié. Sous l'impulsion de son président, l'ancien Premier ministre P. Van Zeeland, la CEPAG avait, en 1941, orienté ses travaux en faveur de la formation d'une communauté européenne pour l'après-guerre, chapeauté par une organisation universelle regroupant toutes les Nations Unies. Les incertitudes géopolitiques liées à l'entrée en guerre de l'URSS du 22 juin 1941 contraignent les dirigeants belges à suspendre immédiatement les travaux de la CEPAG sur l'éventualité d'une communauté européenne²⁸. En août 1941, P. Van Zeeland se rend en Écosse, où il rencontre le général Sikorski. Les deux hommes ont un long entretien sur les perspectives européennes d'après-guerre²⁹.

Le Comité de coordination polono-tchécoslovaque du 4 novembre 1941 discute de la proposition polonaise d'un Acte constitutionnel de l'Union polono-tchécoslovaque³⁰. La rédaction de cet Acte, trop lente, ne tient pas compte de l'évolution de la situation internationale causée par l'entrée en guerre de l'URSS. L'Acte constitutionnel consiste en une proposition juridique concrète de fédération entre les deux pays. Il ouvre la possibilité d'élargir l'union à des pays voisins tels que la Hongrie, la Lituanie et la Roumanie. Au niveau institutionnel, l'Acte propose la création d'un Conseil suprême, d'une Assemblée et d'un Tribunal constitutionnel de l'Union³¹. Le gouvernement tchécoslovaque fait une contre-proposition qui s'avère

27 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, Rapport de H. Borel de Bitche à P.-H. Spaak, 21 août 1941. Thierry Grosbois, *Pierlot*, op. cit., p. 202–203. Thierry Grosbois, « Les relations diplomatiques du gouvernement belge de Londres avec la France Libre et l'Union soviétique 1940–1944 », *Annales d'études européennes de l'Université catholique de Louvain*, vol. 5, 2001, p. 181.

28 Thierry Grosbois, *Les Belges face à l'avenir de l'Europe 1939–1945*, op. cit., p. 657.

29 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, Rapport de H. Borel de Bitche à P.-H. Spaak, 14 août 1941.

30 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, Lettre de H. Borel de Bitche à P.-H. Spaak, 14 novembre 1941.

31 Piotr Stefan Wandycz, op. cit., p. 62–65.

moins révolutionnaire. Il propose que les États membres de la confédération conservent leur souveraineté, excepté dans certains domaines définis où des politiques communes seront adoptées : affaires étrangères, défense, questions monétaires, transports et commerce. Il s'agit dans l'esprit des Tchécoslovaques plus de coordination des politiques que d'une politique commune. Les propositions tchécoslovaques prévoient l'adoption d'un régime douanier commun et du principe de liberté de mouvement des personnes à l'intérieur de la confédération. Elles sont de nature plus intergouvernementale que l'Acte constitutionnel polonais³².

Le 23 janvier 1942, à la suite d'une réunion du Comité de coordination, une déclaration commune polono-tchécoslovaque est diffusée, sur base des propositions tchécoslovaques de novembre 1940. Le protocole prévoit la formation d'une Confédération dont le projet de statut sera soumis immédiatement après la libération de leurs pays à l'approbation de leurs parlements respectifs. Cette Confédération assurera des politiques communes en matière d'affaires étrangères, de défense, et de questions économiques et financières. Elle est ouverte à l'adhésion d'autres États européens³³. Le gouvernement britannique accueille ce nouvel accord favorablement³⁴. Jusqu'alors, l'attitude soviétique est restée neutre, car l'URSS, à la suite de l'attaque allemande, s'est d'abord préoccupée de sa sécurité intérieure et du rapprochement avec les pays alliés, sans tenir compte des projets européens élaborés par les petits et moyens États. À partir de 1942, l'URSS accroît de plus en plus ses pressions sur les négociations du projet de confédération, qu'elle considère contraire à ses intérêts. Ainsi, en dépit de l'accord du 23 janvier 1942, les négociations polono-tchécoslovaques ne progresseront plus. À l'occasion d'un déjeuner offert par le général Sikorski, le 29 janvier 1942 au Dorchester Hotel, l'éventualité d'une « communauté européenne » est discutée confidentiellement³⁵. Le général Sikorski explique également à ses interlocuteurs ses discussions avec Staline et les buts de guerre soviétiques en matière territoriale. À cette

32 Edward Taborsky, *President Beneš between East and West*, op. cit., p. 80.

33 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 588, Lettre de M.-H. Jaspar à P.-H. Spaak, 24 février 1942.

34 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 588, Lettre de M.-H. Jaspar à P.-H. Spaak, 12 février 1942.

35 Aux côtés du général Sikorski et de son conseiller J. Retinger, le déjeuner rassemble les Belges P.-H. Spaak et M.-H. Jaspar, le Prince Pierre de Grèce, le Premier ministre grec Tsouderos, le ministre de la Justice yougoslave Gavrilovitch. Fondation Paul-Henri Spaak, Papiers P.-H. Spaak, 2036, Rapport confidentiel de M.-H. Jaspar à P.-H. Spaak, 2 février 1942.

occasion, P.-H. Spaak « se montra favorable à de libres échanges de vues à ce propos [la communauté européenne], sous la condition de l'accord des Pays-Bas et de la Norvège, avec lesquels on lui demandait de servir d'intermédiaire; sous la condition aussi d'éviter toute attitude hostile à l'égard de l'Union soviétique³⁶ ». Le 13 février, P.-H. Spaak réunit ses principaux collaborateurs, parmi lesquels le secrétaire général F. Vanlangenhove, qui rédige à l'attention du ministre une note critique sur les propositions polonaises. Anglophile, il développe une argumentation favorable à un rapprochement belgo-néerlandais et à une alliance belgo-britannique, mais exclut l'idée d'une « communauté européenne » associant l'Europe du Nord-Ouest et l'Europe orientale³⁷. Il ne fait aucun doute que P.-H. Spaak, de même que l'ensemble du gouvernement belge en exil, prend exemple sur le projet de confédération polono-tchécoslovaque pour promouvoir et lancer les négociations qui aboutiront aux accords Benelux de 1944³⁸. L'ambassadeur M.-H. Jaspas se renseigne auprès de son homologue américain Drexel Biddle, chargé d'affaires auprès des gouvernements exilés à Londres et un ami personnel du président Roosevelt, quant à l'attitude des États-Unis à cet égard; ce dernier l'avertit de la persistance chez les républicains d'une tendance isolationniste ainsi que d'une volonté à considérer comme prioritaire le conflit contre le Japon au détriment de l'Europe. Pour contrer le courant isolationniste, l'Europe ne peut se montrer divisée et morcelée, mais Biddle avertit son interlocuteur du fait qu'une déclaration de solidarité européenne devra ménager les Soviétiques, déjà hostiles au projet d'accord gréco-yougoslave ou d'union balkanique et réservés à l'égard du rapprochement polono-tchèque³⁹. Après s'être entretenu avec le président Beneš, M.-H. Jaspas estime que le projet polonais d'une « entente entre les États européens » se heurte à trop de susceptibilités, et suggère une initiative diplomatique belge, pragmatique, limitant le projet à des accords

36 Fernand Vanlangenhove, *op. cit.*, p. 72.

37 Éditée dans Fernand Vanlangenhove, *op. cit.*, p. 73 et suiv. Original dans Fondation Paul-Henri Spaak, Papiers P.-H. Spaak, 1580. Voir aussi: Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 775, Lettre de F. Vanlangenhove à G. Joassart, 17 février 1942.

38 National Archives de Londres, FO 425/419, Rapport de L. Oliphant à A. Eden, 29 janvier 1942.

39 Fondation Paul-Henri Spaak, Papiers P.-H. Spaak, 2039, Rapport de M.-H. Jaspas à P.-H. Spaak, 9 février 1942.

monétaires, économiques et sociaux qui pourraient rallier l'agrément des trois grandes puissances⁴⁰.

En mars 1942, le général Sikorski effectue un voyage aux États-Unis, où il rencontre le président Roosevelt, à propos des questions frontalières et de l'organisation de l'Europe future. Roosevelt se montre rassurant, mais ce voyage suscite la suspicion à Moscou. Par ailleurs, Roosevelt postpose *sine die* la question du rétablissement de l'indépendance des États baltes et des frontières polono-soviétiques de 1939. La diplomatie belge est informée des grandes lignes des résultats des démarches polonaises à Washington⁴¹.

Dès le milieu de l'année 1942, la diplomatie belge émet des doutes quant à l'acceptabilité du projet de communauté européenne par l'URSS. P.-H. Spaak se voit dès lors obligé de se replier sur des projets plus modestes, tels que le Benelux, dont l'accord monétaire est signé en octobre 1943, et la perspective d'une union européenne occidentale rassemblant idéalement la Grande-Bretagne, les pays du Benelux et la France. Une seule certitude du point de vue belge : l'affaiblissement notable de la France et la volonté d'assurer la sécurité de la Belgique face à l'Allemagne, implique un alignement de la Belgique sur la Grande-Bretagne. Or, les îles britanniques concluent, le 26 mai 1942, un traité d'alliance avec l'URSS. Cet événement diplomatique conduit P.-H. Spaak à s'aligner sur la politique de Londres en ménageant désormais Moscou.

En juin 1942, à la suite d'un entretien avec le comte Raczynski, le représentant belge auprès du gouvernement polonais informe P.-H. Spaak du fait que le terme « confédération » ne correspond plus à la réalité des négociations polono-tchécoslovaques. Il s'agit désormais d'aboutir à un rapprochement économique, à des consultations militaires entre états-majors en temps de paix, car les conceptions politiques et sociales entre les deux gouvernements sont trop divergentes. L'union douanière envisagée présente de réelles difficultés, dans la mesure où la Pologne est un pays agraire et que la Tchécoslovaquie est largement industrialisée⁴².

Le ministre Masaryk informe le président Beneš, le 16 juillet 1942, que l'ambassadeur soviétique Bogomolov lui a déclaré que l'URSS est opposée au projet de confédération polono-tchécoslovaque. Selon la diplomatie

40 Fondation Paul-Henri Spaak, Papiers P.-H. Spaak, 2043, Rapport de M.-H. Jaspar à P.-H. Spaak, 16 février 1942, copie dans Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 775.

41 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, Rapport de H. Borel de Bitche à P.-H. Spaak, 15 avril 1942.

42 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, Rapport de H. Borel de Bitche à P.-H. Spaak, 13 mai et 18 juin 1942.

belge, Bogomolov estime que les Tchécoslovaques n'ont pas besoin d'une union avec les Polonais pour sauvegarder leur sécurité, car l'Allemagne sera battue de manière telle qu'elle ne pourra se relever. L'ambassadeur soviétique propose l'aide de l'URSS à la Tchécoslovaquie, avec laquelle elle entretient une frontière commune. Cette information parvient aux oreilles de la diplomatie belge⁴³.

Le général Sikorski est convaincu de l'impossibilité de changer l'attitude soviétique à l'égard du projet de confédération. Il propose dès lors la signature entre la Pologne et la Tchécoslovaquie d'une Charte de la Confédération, destinée à renforcer la position des deux gouvernements face à l'URSS, aux États-Unis et à la Grande-Bretagne, et qui pourrait recevoir l'appui de certains pays occidentaux. E. Raczyński, ministre des Affaires étrangères, communique au ministre Masaryk un mémorandum allant dans ce sens, le 24 septembre 1942⁴⁴. Il est rejeté par le président Beneš, qui ne souhaite pas mécontenter les Soviétiques. Le 20 novembre, Masaryk propose à Raczyński la conclusion d'une alliance de vingt ans entre la Tchécoslovaquie et la Pologne, afin de préserver un minimum de coopération entre les deux pays. Lors d'un voyage aux États-Unis en décembre 1942, le général Sikorski constate que ses propositions d'organisation de l'Europe centrale après-guerre ne reçoivent pas le soutien espéré des autorités américaines⁴⁵. Les Britanniques soutiennent l'idée, mais l'URSS fait à nouveau pression sur Beneš en l'informant, le 28 janvier 1943, qu'une alliance polono-tchécoslovaque est inacceptable pour elle⁴⁶.

Trois mois plus tard, Staline prend l'initiative de rompre les relations diplomatiques avec la Pologne à la suite de la découverte du charnier de Katyń, ce qui met rapidement un point final au projet.

Le comité interallié des ministres des Affaires étrangères 1942–1944

Parallèlement à ces négociations bilatérales avec les Tchèques, J. Retinger est chargé par le général Sikorski de sonder, au moyen de conversations informelles, les hommes politiques occidentaux sur l'opportunité

43 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, Lettre de H. Borel de Bitche à P.-H. Spaak, 15 juin 1942.

44 Piotr Stefan Wandycz, *op. cit.*, p. 83.

45 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, Lettre de H. Borel de Bitche à P.-H. Spaak, 23 décembre 1942.

46 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 588, Lettre de M.H. Jaspar à P.-H. Spaak, 30 novembre 1942.

de former une union européenne. En 1941–1942, des contacts informels sont pris avec tous les gouvernements alliés. L'accueil se révèle favorable auprès de diverses personnalités belges, britanniques, néerlandaises, norvégiennes et tchécoslovaques. À la suite de ces consultations préliminaires, et fort du soutien du travailliste britannique S. Cripps, de Panayotis Pipinelis, ancien ambassadeur grec à Moscou, de Spaak, Van Zeeland et du ministre néerlandais P. Kerstens, J. Retinger suggère au général Sikorski de proposer des réunions régulières entre les ministres des Affaires étrangères de l'Europe occupée. Néanmoins, au cours de l'été 1942, la mise en œuvre du projet polonais d'institutionnalisation des consultations entre gouvernements européens exilés à Londres, se heurte à de nettes réticences britannique et soviétique. Le *Foreign Office*, en ce compris A. Eden, voit d'un mauvais œil la discussion de l'après-guerre par les gouvernements exilés, car il juge la question prématurée et estime inopportun qu'elle se déroule en l'absence des grandes puissances, en particulier de la Grande-Bretagne, dont ces gouvernements bénéficient de l'hospitalité⁴⁷.

Le Comité interallié des ministres des Affaires étrangères se réunit pour la première fois le 22 octobre 1942, sous la présidence du comte E. Raczynski, ministre polonais des Affaires étrangères. Il regroupe les ministres des Affaires étrangères de Belgique, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Norvège, de Grèce, de Tchécoslovaquie, de Yougoslavie, de Pologne ainsi qu'un représentant de la France libre. Dans son allocution de bienvenue, Raczynski précise que l'objectif des réunions périodiques projetées consiste en des échanges de vues entre les ministres des Affaires étrangères du continent européen sur les problèmes communs qui se poseront après la guerre. Raczynski souligne en particulier l'importance qu'il accorde à la définition des conditions à imposer à l'Allemagne vaincue et à la reconstruction du continent européen. À la suggestion du ministre Van Kleffens, le Comité décide la création d'une commission d'études des clauses d'armistice. Seul le ministre norvégien T. Lie réserve la position de son gouvernement à cet égard. Le Comité s'accorde pour rattacher à sa compétence les groupes d'études alliés préexistants, c'est-à-dire la « Commission chargée de la définition de la répression des crimes de guerre », et le « Groupement interallié pour l'étude des activités des Allemands et de leurs satellites⁴⁸ ». À la suggestion de Spaak, le Comité désigne le socialiste belge

47 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 588, Rapport de M.-H. Jaspard à P.-H. Spaak, 31 août 1942.

48 Fondé en septembre 1942, le Groupement interallié est présidé par le socialiste belge Camille Huysmans et se voit confier la surveillance de la politique nazie et

Camille Huysmans, président de la II^e Internationale, en tant que président du Groupement. Le Comité interallié des ministres des Affaires étrangères décide également d'assurer une coordination étroite des efforts de propagande des offices alliés d'information présents à New York et à Londres⁴⁹.

Les décisions du Comité du 22 octobre sont confirmées un mois plus tard, le 18 novembre 1942, à l'occasion d'un lunch au Dorchester Hôtel, réunissant la plupart des Premiers ministres et ministres des Affaires étrangères européens, présidés par le ministre luxembourgeois Joseph Bech⁵⁰. Il faut noter l'initiative prise, sous l'impulsion de Retinger, d'inviter à ce lunch l'ambassadeur américain Anthony Drexel Biddle, démontrant la volonté des pays représentés au sein du Comité interallié de tenir les grandes puissances informées de l'évolution des discussions. Biddle avait été nommé, au début de la guerre, par le président Roosevelt en tant que représentant des États-Unis auprès de tous les gouvernements européens réfugiés à Londres. Ce qui démontre le peu d'intérêt qu'accorde Washington à l'avis des petits alliés. Il faut souligner que le président de séance, le ministre grand-ducal J. Bech, avait pris l'initiative d'inviter également

de ses satellites du point de vue politique, économique et social, ainsi que l'étude des thèmes abordés par la propagande nazie. Le Bureau du Groupement, installé le 1^{er} octobre 1942, fonctionne avec des moyens budgétaires très limités, mais il parviendra à adresser régulièrement des notes confidentielles au Comité Interallié des ministres des Affaires étrangères ainsi qu'aux différents gouvernements membres. Archives Nationales du Luxembourg, archives du gouvernement luxembourgeois en exil sur microfilms, n° 299, 21–25 (M.F. n° 34), Pour contrecarrer la propagande allemande, 26 juillet 1943 (Note rédigée par le Secrétariat du Groupement interallié pour l'étude des activités des Allemands et de leurs satellites).

- 49 Archives Nationales du Luxembourg, archives du gouvernement luxembourgeois en exil sur microfilms, n° 128, 2 (M.F. n° 12), Note sur la réunion des ministres des Affaires étrangères du 22 octobre 1942. National Archives de Londres, FO 371/39027, Lettre de J.D. Greenway à R. Jones, 20 janvier 1944.
- 50 Les personnalités suivantes participèrent au dîner du 18 novembre 1942 : Joseph Bech (président, ministre du Luxembourg), Anthony Drexel Biddle (ambassadeur des États-Unis), les premiers ministres H. Pierlot (Belgique), Sikorski (Pologne), Tsouderos (Grèce), Yovanowitch (Yougoslavie), les ministres des Affaires étrangères P.-H. Spaak (Belgique), E. N. Van Kleffens (Pays-Bas), Nintchitch (Yougoslavie), E. Raczyński (Pologne), T. Lie (Norvège), Aghnidès (Grèce), l'ambassadeur H. Ripka (Tchécoslovaquie), R. Pleven (Commissaire aux Affaires étrangères de la France libre) ainsi que J. Retinger et G. Schommer (Secrétaire général du ministère luxembourgeois des Affaires étrangères). Archives Nationales du Luxembourg, archives du gouvernement luxembourgeois en exil sur microfilms, n° 128, 116 (M.F. n° 12), Premiers ministres et ministres des Affaires étrangères. Réunion et Lunch Dorchester, 18 novembre 1942.

l'ambassadeur Bogomolov, représentant soviétique auprès des gouvernements alliés exilés. Deux jours avant la réunion, Bogomolov décline l'invitation⁵¹. Ivan Maïsky a également été invité lors du lunch rassemblant les Premiers ministres alliés. Maïsky, ambassadeur soviétique auprès du gouvernement britannique, a cependant refusé poliment l'invitation, démontrant la méfiance soviétique à l'égard des manœuvres polonaises consistant à tenter de rapprocher les pays d'Europe centrale et orientale de l'Occident⁵².

La création du Comité interallié des ministres des Affaires étrangères constitue clairement une initiative polonaise, la date de la première réunion ayant précédé de peu le voyage du général Sikorski à Washington, prévu en novembre et décembre 1942, où il a l'intention d'exposer au président Roosevelt les conceptions polonaises à l'égard de l'organisation de l'Europe d'après-guerre⁵³. Le lendemain de la réunion interalliée du 18 novembre, Sikorski rencontre, en compagnie de Retinger, le Premier ministre W. Churchill, afin de discuter du problème européen d'après-guerre, avant de se rendre aux États-Unis⁵⁴. Sikorski espère présenter à Roosevelt un plan minimum conçu par les Alliés continentaux, ce qui est loin d'être le cas, par manque de consensus entre les gouvernements européens exilés. Le général Sikorski doit démentir les commentaires de la presse américaine et britannique selon lesquels il se serait présenté auprès du président Roosevelt comme le « porte-parole des gouvernements en exil à Londres ». Il indique au représentant belge qu'il a présenté au président Roosevelt l'état d'avancement des travaux du Comité interallié des ministres des Affaires étrangères⁵⁵. Dans une circulaire aux postes diplomatiques belges

51 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 573, Rapport de M.-H. Jaspard à P.-H. Spaak, 17 novembre 1942.

52 Joseph Retinger, *Memoirs*, op. cit., p. 107.

53 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 588, Rapport de M.-H. Jaspard à P.-H. Spaak, 7 octobre 1942.

54 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 573, Rapport de M.-H. Jaspard à P.-H. Spaak, 17 novembre 1942.

55 Ce voyage du général Sikorski aux États-Unis, en décembre 1942, est considéré comme un échec diplomatique pour la cause polonaise: Sarah Meiklejohn Terry, *Poland's Place in Europe. General Sikorski and the Origin of the Oder-Neisse Line. 1939-1943*, Princeton, Princeton University Press, 1983, p. 107-118. Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 588, Rapport de M.-H. Jaspard à P.-H. Spaak, 13 octobre 1942; 11852 bis, Rapport de H. Borel de Bitche à P.-H. Spaak, 2 décembre 1942.

à l'étranger, P.-H. Spaak tient à dénoncer les informations de la presse comme erronées et précise les missions du Comité en question⁵⁶.

Le Comité interallié s'institutionnalise à partir du 5 novembre 1943. J. Bech, P.-H. Spaak et E. N. Van Kleffens assument successivement la présidence du Comité, dont les réunions s'espacent malheureusement pour s'arrêter après la mort accidentelle du général Sikorski⁵⁷. Le Comité se réunit dans les locaux du Premier ministre polonais (situé 18, Palace Green), et son secrétariat est assuré par le gouvernement polonais. Le Comité décide, à l'occasion de sa troisième réunion, tenue le 10 décembre 1942, de créer un poste de secrétaire du Comité, assuré par W. Kulski, ministre plénipotentiaire polonais⁵⁸. Le Comité interallié supervise plusieurs commissions qui se chargent d'étudier les conditions de l'armistice, le traité de paix avec l'Allemagne, la punition des crimes de guerre, la contre-propagande, les réparations, etc. Les rapports de ces commissions seront transmis aux trois grandes puissances en 1943 et 1944⁵⁹.

Le Comité interallié des ministres des Affaires étrangères, qui se réunit régulièrement entre octobre 1942 et juin 1944, constitue le premier organisme de consultation multilatéral au niveau européen : la Belgique, la France libre, la Grèce, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie y participent.

Le Plan Van Zeeland de reconstruction économique européenne (1942-1943)

C'est également à l'issue de la troisième réunion du Comité interallié du 10 décembre 1942 que Paul Van Zeeland, ancien Premier ministre belge, président de la CEPAG, et dont le nom rallie l'approbation de tous les gouvernements exilés⁶⁰, accepte la mission de réaliser « une étude préliminaire au sujet de l'utilité de nommer un comité spécial chargé d'examiner le problème de la reconstruction économique du Continent ». À la suite de

56 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, P.-H. Spaak, Circulaire, 24 décembre 1942.

57 Fernand Vanlangenhove, *La Sécurité de la Belgique*, op. cit., p. 80 ; Joseph Retinger, *Memoirs*, op. cit., p. 106.

58 Archives Nationales du Luxembourg, archives du gouvernement luxembourgeois en exil sur microfilms, n° 128, 115 (M.F. n° 12), Note du 10 décembre 1942.

59 Fernand Vanlangenhove, *La Sécurité de la Belgique*, op. cit., p. 80.

60 Marcel-Henri Jaspar, *Changements de décors*, Paris, Fayard, 1972, p. 68-69. Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 588, Rapport de M.-H. Jaspar à P.-H. Spaak, 3 novembre 1942.

quoi, Van Zeeland entreprend immédiatement des consultations auprès des divers gouvernements installés à Londres⁶¹. Le 26 décembre 1942, P. Van Zeeland transmet au Comité un rapport consacré à la reconstruction économique de l'Europe après la guerre, suggérant la création d'un groupement régional d'États européens basé sur une union douanière et une union monétaire⁶². Dans la lettre d'accompagnement, l'auteur propose de créer une commission d'étude de la reconstruction économique européenne, sous l'égide du Comité, proposition qui sera par la suite poliment rejetée par ce dernier. Le projet de création d'une telle commission, d'origine polonaise, se heurte en effet aux réticences des Tchèques qui, soumis à la pression de plus en plus vive des Soviétiques, ne souhaitent pas s'engager dans une « fédération européenne » souhaitée par le général Sikorski⁶³. Néanmoins, le « plan Van Zeeland », lu avec grand intérêt dans les milieux alliés, provoque de nombreux commentaires restés souvent confidentiels à l'époque.

Rentré des États-Unis le 13 janvier 1943, où il avait accompagné et conseillé le général Sikorski, J. Retinger insiste auprès de M.-H. Jaspard afin que Van Zeeland hâte la création envisagée du comité pour l'étude de la reconstruction économique de l'Europe. Mais Jaspard, informé des réticences des Tchèques, estime que le plan Van Zeeland doit préalablement recevoir l'approbation des trois grandes puissances, loin d'être acquise pour ce qui concerne les Soviétiques⁶⁴. Retinger affirme à Jaspard que l'idée d'une collaboration active des pays continentaux susceptibles d'apporter des solutions aux problèmes d'après-guerre, aurait été accueillie « avec enthousiasme » par le Président Roosevelt, à l'occasion de ses conversations récentes avec le général Sikorski. Ce qui semble être une affirmation quelque peu exagérée, le Président américain se méfiant d'un projet d'union européenne entrant en concurrence avec l'esprit de

61 Archives Nationales du Luxembourg, archives du gouvernement luxembourgeois en exil sur microfilms, n° 5 (M.F. n° 1), Lettre de P.-H. Spaak au comte E. Raczynski, 17 décembre 1942. UCLouvain, Service des archives, Papiers P. Van Zeeland, n° 306.

62 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 4542/II, P. Van Zeeland, Notes préliminaires sur quelques points importants, relatifs à la reconstruction économique de l'Europe après la guerre. Édité dans Thierry Grosbois, *L'Idée européenne en temps de guerre*, op. cit., p. 119-129.

63 Paul-Henri Spaak, *Combats inachevés*, op. cit., t. 1, p. 156. Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 573, Rapport de M.-H. Jaspard à P.-H. Spaak, 17 novembre 1942. UCLouvain, Service des archives, Papiers P. Van Zeeland, 2095 bis, Lettre de M.-H. Jaspard à P. Wigny, 26 février 1959.

64 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 588, Rapport de M.-H. Jaspard à P.-H. Spaak, 15 janvier 1943.

« grande alliance ». Retinger croit savoir que P.-H. Spaak montre moins d'enthousiasme à l'égard du plan Van Zeeland de reconstruction économique, depuis que le ministre s'est rendu compte de l'hostilité soviétique envers un rapprochement polono-tchèque et l'idée européenne. Bien que cette impression de Retinger soit vivement démentie par Jaspas, il demeure que le gouvernement belge en exil, et Spaak en particulier, ne souhaitent en aucun cas se brouiller avec l'allié soviétique⁶⁵. La suggestion de Retinger de hâter la constitution du comité est accueillie avec prudence par le gouvernement belge, car les consultations entreprises par Van Zeeland sont loin d'être achevées et peu encourageantes quant à la volonté réelle de tous les gouvernements de favoriser une entente interalliée limitée au continent européen⁶⁶.

Au cours de la première moitié de l'année 1943, les tensions dans les relations polono-soviétiques et polono-tchèques s'étalent au grand jour, rendant particulièrement délicate la mission confiée à Van Zeeland. En février 1943, Jaspas estime que « la création d'une commission économique inter-européenne présidée éventuellement par M. Van Zeeland et groupant des États alliés qui discutent âprement et publiquement leurs futures frontières me paraît fort prématurée et de nature à nous compromettre vainement. Il sera à mon sens impossible de résoudre des problèmes économiques affectant cette partie de l'Europe quels qu'ils soient, avant d'avoir réglé les graves problèmes politiques dont nous ne pouvons ignorer les menaces qu'ils comportent pour l'avenir de l'Europe⁶⁷ ». En février-mars 1943, P. Van Zeeland s'entretient à Washington avec une série de personnalités américaines du Département d'État (entre autres C. Hull, S. Welles, L. Pasvlosky, H. Feis) qui estiment contre-indiquée la création d'un « comité européen » alors que les grandes puissances préparent la convocation des Nations Unies, qui débouchera par la suite sur les conférences de Dumbarton Oaks et San Francisco⁶⁸. Par la suite, le gouvernement belge maintiendra une réserve prudente à l'égard des initiatives d'origine polonaise, afin de ne pas aliéner ses relations avec notamment

65 Fernand Vanlangenhove, op. cit., p. 72.

66 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 588, Rapport de M.-H. Jaspas à P.-H. Spaak, 26 janvier 1943.

67 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 588, Rapport de M.-H. Jaspas à P.-H. Spaak, 5 février 1943.

68 UCLouvain, Service des archives, Papiers P. Van Zeeland, 317, 2095 bis, Lettre de P. Van Zeeland à M.-H. Jaspas, 5 mars 1943, à P.-H. Spaak, 4 mars 1943. Vincent Dujardin et Michel Dumoulin, *Paul Van Zeeland 1893-1973*, Bruxelles, Racine, 1997, p. 125.

l'URSS et la Tchécoslovaquie⁶⁹. Lors de sa séance du 4 octobre 1943, le Comité interallié des ministres des Affaires étrangères se rallie à la suggestion de P. Van Zeeland de suspendre, jusqu'à un moment jugé opportun, les démarches relatives à la création d'un Comité pour l'étude des questions économiques européennes⁷⁰.

L'impact de la découverte du charnier de Katyń, la rupture des relations diplomatiques polono-soviétique et la mort du général Sikorski

Au début de l'année 1943, la diplomatie belge constate que les relations polono-soviétiques sont de plus en plus tendues, en raison des informations diplomatiques relatives aux revendications territoriales de l'URSS, s'étendant notamment aux pays baltes, à la partie orientale de la Pologne et à la Bessarabie. Alors que le gouvernement Sikorski réclame le rétablissement des frontières polono-soviétiques de 1921–1939. Les polémiques frontalières entre la Pologne et l'URSS sont rendues publiques dans la presse anglo-saxonne en février-mars 1943⁷¹.

En mars 1943, P.-H. Spaak tient deux longues conversations avec l'ambassadeur soviétique Bogomolov, qui le laisse sans illusion quant au sort de la Pologne. Sur la question de la frontière orientale de la Pologne, Bogomolov se montre intransigeant, en soulignant que les régions annexées par l'URSS sont peuplées de Russes blancs et d'Ukrainiens. Bogomolov critique vertement la politique suivie par le gouvernement polonais, qui ne peut se permettre d'avoir pour ennemis à la fois l'Allemagne et l'URSS. Il confirme à P.-H. Spaak la volonté soviétique de ne plus se voir écarter des affaires de l'Europe⁷².

Le 12 avril 1943, les autorités nazies annoncent la découverte dans les environs de Katyń, une forêt proche de Smolensk, d'un charnier comptant 10 000 cadavres d'officiers polonais massacrés par les Soviétiques. À cette annonce, l'URSS rejette immédiatement la responsabilité du crime sur

69 Marcel-Henri Jaspar, *Changements de décors*, op. cit., p. 94–95. UCLouvain, Service des archives, Papiers P. Van Zeeland, 2095bis, Lettre de M.-H. Jaspar à P. Van Zeeland, 18 mai 1943

70 Archives Nationales du Luxembourg, archives du gouvernement luxembourgeois en exil sur microfilms, n° 128, 5–7 (M.F. n° 12), Résumé des décisions, 12 octobre 1943.

71 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, Rapport de H. Borrel de Bitche à P.-H. Spaak.

72 Fondation Paul-Henri Spaak, Papiers P.-H. Spaak, 1470, Note de P.-H. Spaak, 29 mars 1943.

l'Allemagne nazie. Le gouvernement polonais de Londres demande, le 14 avril, une enquête internationale diligentée par la Croix-Rouge. Cette initiative amène le gouvernement soviétique à rompre ses relations avec le gouvernement polonais en exil, le 26 avril 1943⁷³. Ceci provoque rapidement la suspension des négociations polono-tchécoslovaques. Le 14 mai 1943, J. Mazaryk informe Raczyński au moyen d'une note diplomatique, qui fait l'objet d'un communiqué publié le 17 mai⁷⁴. Cette rupture des relations diplomatiques polono-soviétiques est déplorée par la diplomatie belge, car elle tend à affaiblir la cohésion entre les Alliés en vue de la victoire finale. De Cartier de Marchienne, ambassadeur de Belgique à Londres, par ailleurs doyen du corps diplomatique, et très méfiant à l'égard des intentions soviétiques, résume bien les sentiments dominants : « la notification faite par M. Molotoff à l'ambassadeur de Pologne du désir du gouvernement soviétique de suspendre les relations avec le gouvernement polonais a mis les fers au feu et provoqué dans tous les milieux alliés à Londres un sentiment de consternation mêlée de regret. Il est clair, en effet, que c'est la propagande allemande qui sera la grande bénéficiaire de ce conflit russo-polonais⁷⁵ ». Le 19 mai, P.-H. Spaak reçoit dans son bureau Langrod, un collaborateur du ministère polonais du Travail, pour s'entretenir du BIT. Langrod lui exprime sa conviction que ce sont bien les Soviétiques qui ont assassiné les 10 000 officiers polonais, car avec certains de ceux-ci il avait entretenu une correspondance jusqu'en mars 1941. À une question de Spaak, Langrod explique que les Soviétiques ont pour objectif d'éliminer toute l'élite dirigeante polonaise, considérée comme un obstacle à l'annexion territoriale⁷⁶.

Le 3 juillet 1943, le général Sikorski se tue dans un accident d'avion lors d'une inspection à Gibraltar. Cette nouvelle stupéfie les milieux alliés de Londres. Stanislaw Mikołajczyk, ministre de l'Intérieur, membre du parti

73 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, Rapport de M.-H. Jaspard à P.-H. Spaak, 27 avril 1943. P. Van Zeeland constitue un dossier documentaire rassemblant des sources d'origine polonaise et soviétique sur l'annexion de la Pologne orientale par l'URSS et l'affaire de Katyń : UCLouvain, Service des archives, papiers P. Van Zeeland, n° 302.

74 Piotr Stefan Wandycz, *op. cit.*, p. 83.

75 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 575, Rapport de Cartier de Marchienne à P.-H. Spaak, 28 avril 1943.

76 Fondation Paul-Henri Spaak, Papiers P.-H. Spaak, 1476, Note de P.-H. Spaak sur son entrevue avec Langrod, 19 mai 1943.

paysan, lui succède en tant que Premier ministre, mais ce dernier n'a pas la stature internationale du général polonais⁷⁷.

Ces deux événements dramatiques marginalisent peu à peu le gouvernement polonais de Londres et réduisent à néant les espoirs de formation d'une « communauté européenne » dans le sens souhaité par le général Sikorski et son principal conseiller, J. Retinger. M.-H. Jaspar, à l'occasion d'un long entretien avec le Président Beneš de retour de Washington, début juillet 1943, constate cet échec à la fois de la politique polonaise et de l'idée d'un rapprochement des petites et moyennes puissances européennes⁷⁸.

En octobre 1943, la conférence de Moscou, qui se tient en présence des trois ministres des Affaires étrangères des grandes puissances (A. Eden, C. Hull et V. Molotov) décide de la création de l'« European Advisory Commission », ayant pour siège Londres, et en charge de préparer les conditions de capitulation de l'Allemagne, de l'Italie et de leurs alliés, ainsi que le jugement des principaux criminels nazis et fascistes. Au grand dam des gouvernements européens exilés à Londres, l'EAC ne regroupe que les grandes puissances, à l'exclusion des pays européens alliés. Le Comité des ministres des Affaires étrangères transmettra cependant en 1943 et 1944 à l'EAC les rapports établis notamment par la Commission de l'Armistice.

En décembre 1943, le Président Beneš se rend à Moscou pour y signer le traité d'alliance russo-tchécoslovaque, ce qui est interprété par la diplomatie belge comme l'enterrement des derniers espoirs du projet de confédération polono-tchécoslovaque⁷⁹. La diplomatie belge assiste à l'isolement diplomatique de la Pologne, car aucun État allié européen ne souhaite entre 1943 et 1945 prendre le risque d'une détérioration de ses relations avec les grandes puissances, que ce soient les États-Unis, la Grande-Bretagne ou l'URSS. C'est le cas notamment du gouvernement belge. Par ailleurs, la question polonaise est au centre de négociations difficiles entre la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'URSS⁸⁰, à propos desquelles la diplomatie belge n'a aucune influence. Elle en est réduite au rang d'observateur attentif.

77 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, Rapport de H. Borel de Bitche à P.-H. Spaak, 8 juillet 1943.

78 Fondation Paul-Henri Spaak, 2055, Rapport de M.-H. Jaspar à P.-H. Spaak, 8 juillet 1943.

79 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, Lettre de M.-H. Jaspar à P.-H. Spaak, 16 décembre 1943.

80 Jan Karski, *The Great Powers and Poland 1919-1945*, New York, University Press of America, 1985.

Depuis Alger, où l'ambassadeur Bogomolov a suivi le général de Gaulle, le chef de mission belge auprès de la France libre, le comte de Romrée, ne se fait plus d'illusions en janvier 1944 : « Le sort de la Pologne, si j'en crois M. Bogomoloff est scellé, et la perte, pour elle, de ses provinces ukrainiennes et blanc-russiennes est bien définitive⁸¹ ». Le très écouté conseiller à l'ambassade de Belgique à Washington, Hervé de Gruben, tire de ces différentes tendances les conclusions ultimes, dans une note adressée à P.-H. Spaak en mai 1944 : « Les vainqueurs auront tendance à régir le sort du continent européen comme un objet passif en fonction de leur propre intérêt. L'effet naturel de cette tendance sera de diviser ce continent en zones d'influence. [...] L'opposition de la Russie au projet de fédération élaboré par certains États de l'Europe orientale (Pologne-Tchécoslovaquie, Grèce-Yougoslavie) est flagrante [...] La conséquence fatale de cette politique est la constitution d'une zone d'influence anglo-saxonne dans l'Ouest du continent⁸² ». Ainsi, les analystes éclairés ne se font plus guère d'illusions, et ce, deux ans avant le discours de W. Churchill à Fulton : l'Europe d'après-guerre sera divisée en zones d'influence entre grandes puissances anglo-saxonnes et soviétiques.

En mars 1944, dans une courte note adressée à A. Eden, P.-H. Spaak déplore le « malaise qui règne dans les milieux diplomatiques » en raison de « la politique qui consisterait à créer en Europe deux blocs, l'un à l'Est où dominerait l'influence de la Russie, l'autre à l'Ouest où dominerait l'influence de la Grande-Bretagne ». Cette division de l'Europe en « sphères d'influence », dont l'URSS a pris l'initiative par le traité russo-tchécoslovaque, est considérée comme dangereuse par P.-H. Spaak, car elle pourrait induire un renforcement de l'Allemagne, qui serait l'enjeu de la politique européenne la faisant pencher pour l'un ou l'autre des deux « blocs ». P.-H. Spaak estime dès lors urgent que la Grande-Bretagne prenne l'initiative d'une organisation militaire et économique avec les Pays-Bas, le Luxembourg, la Belgique et la France, qui pourrait s'appuyer sur le Benelux en voie de négociation⁸³.

Il s'agit des premières démarches qui aboutiront, en 1948, au Traité de Bruxelles.

81 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 573, Rapport de Romrée à P.-H. Spaak, 8 janvier 1944.

82 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 601, H. De Gruben, Note sur un plan d'organisation politique de l'Europe, 2 mai 1944.

83 National Archives (Londres), FO 371/38868, Lettre de P.-H. Spaak à A. Eden, 24 mars 1944. Traduction en anglais dans FO 425/422.

Józef Łaptos

Université pédagogique de Cracovie¹

La société polonaise aux yeux des diplomates belges à l'époque du stalinisme

La situation dans les pays étant entrés sous la tutelle de Moscou après la Seconde Guerre mondiale a souvent été méconnue par les contemporains occidentaux et de plus en plus ignorée dans l'atmosphère brumeuse de la guerre froide. Beaucoup de facteurs y ont contribué. Tout d'abord, on se rendait compte que le destin de l'Europe de l'Est fut décidé à Yalta par les « Trois Grands », et peu nombreux étaient ceux qui croyaient que leur exécuteur principal, à la fois libérateur et maître de ces entités territoriales, respecterait les règles démocratiques, comme promis en fioriture dans les textes de ces accords. On n'avait pas ce qu'on aurait dû avoir en mémoire, à savoir la situation dans les pays baltes après leur invasion par l'URSS, ainsi que l'annexion d'autres territoires en 1939². D'autre part, les exactions commises par les nouveaux régimes lors des premiers mois après la libération de l'Europe de l'Est étaient mises sur le compte de ce qu'on appelait la sortie de guerre³. Cette notion cachait aussi des abus lors de l'épuration

1 Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par le Centre national de la recherche scientifique polonais (National Science Centre, Poland, research project 2018/30/M/HS3/00153).

2 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, n° d'ordre 44. Londres, 14 mars 1942, H. Borel de Bitche à P.-H. Spaak.

3 Cécile Jouhanneau, « Sorties de guerre : reconfigurations des normes et carrières combattantes », *Cultures & Conflits*, printemps 2010, p. 93–100, www.journals.openedition.org/conflits/ (consulté le 7 novembre 2020).

spontanée et incontrôlée dont étaient touchés de nombreux pays occidentaux, entre autres, la France et la Belgique : certains collaborateurs y furent pourchassés et souvent exécutés sommairement, d'autres subirent des humiliations de toutes sortes, y compris lynchages ou vengeances personnelles⁴.

Les Soviétiques et leurs émules ne manquaient pas de profiter de cette « atmosphère » de chasse aux ennemis intérieurs pour éliminer leurs adversaires politiques dans les pays sous leur tutelle. Les abus se firent connaître dans les années suivantes et eurent un prolongement dans de nombreux procès contre les « espions » auxquels on ne manquait pas d'ajouter l'accusation de collaboration avec l'ennemi pendant la guerre.

Quant à l'image que les autres (peu nombreux du fait de l'isolement progressif des pays derrière le « rideau de fer ») pouvaient se forger de la Pologne, il fallait non seulement déchiffrer les coulisses de la politique soviétique, mais également s'immerger dans l'histoire ancienne et plus récente de ce pays.

La particularité de la Pologne en comparaison avec d'autres pays dits de « démocratie populaire » venait du fait que c'était un pays plus grand que les autres mis sur l'orbite soviétique et dont le poids politique ne pouvait pas être sous-estimé. De plus, la Pologne (avec la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie) appartenait au camp des « vainqueurs » qui, en raison de leur participation à la coalition antihitlérienne, pouvaient prétendre à un traitement différent que les pays légalement occupés en tant que satellites du Troisième Reich comme la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie. La Pologne fut l'adversaire de la première heure de l'Allemagne nazie et avait fourni un effort de guerre considérable, ayant lutté sur tous les fronts et ayant ainsi contribué à la victoire finale des Alliés. Pour considérer l'attitude des Polonais, il faut aussi prendre comme préalable l'expérience de la perte d'indépendance de leur pays durant plus d'un siècle, marquée par deux grandes insurrections : celles de 1830 et 1863, contre l'oppression russe, noyées dans le sang.

Les diplomates belges, en général bien au fait des aléas de l'histoire de la Pologne et conscients, en raison des expériences de leur propre pays liées aux problèmes dus au voisinage des grandes puissances et de sa position géopolitique (au carrefour de l'Europe), découvraient les paradoxes de la situation et essayaient de déchiffrer le mécanisme du système qui s'installait en Pologne. Préoccupés par la politique étrangère du pays de leur mission, ils ne manquaient pas d'intérêt pour les changements de mentalité et l'influence de la propagande ainsi que les ressorts de la résistance sous

4 José Gotovitch et Paul Aron, *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, André Versaille éditeur, 2008, p. 381–389.

ses différentes formes. Ils étaient aussi sensibles au processus d'acculturation des pays de la sphère soviétique où les mêmes références et les mêmes interdits allaient couper les peuples de leur culture nationale en imposant une « langue de bois » soviétique.

L'opinion des Belges nous paraît d'autant plus intéressante qu'ils représentaient un pays qui était le troisième investisseur en Pologne avant la guerre et jouissait d'une grande estime et sympathie dans la société polonaise⁵. Qui plus est, la Belgique, première victime de l'agression allemande durant la Grande Guerre, était considérée par les Polonais, y compris ceux qui gouvernaient le pays, comme une alliée naturelle face à l'Allemagne. Ceci avait cet effet accommodant pour les diplomates belges qui jouissaient d'une plus grande liberté dans leurs relations avec la population polonaise. N'étant pas entravés par les intérêts politiques qui avaient un grand impact sur l'attitude des représentants des grandes puissances, ils gardaient en général un regard sobre et réaliste sur les enjeux face auxquels la société polonaise se trouvait. Observant les étapes de la mainmise soviétique sur ce pays de culture occidentale, ils se penchaient souvent sur les opinions et les motifs de soumission des différentes couches de la société. Leurs témoignages sont d'autant plus précieux que, du fait de la rupture des relations de tout genre entre l'Occident et la sphère soviétique, ils appartenaient à une catégorie rare de témoins oculaires des méthodes de soviétisation, camouflées devant l'opinion publique mondiale. Leurs rapports constituaient donc une prémisses importante des prises de décision par le gouvernement et, par cet intermédiaire, de la formation de l'opinion publique belge⁶. Il ne faut pas perdre de vue que la politique de Bruxelles à l'égard des pays sous la tutelle de Moscou était fortement influencée par ses relations avec l'URSS⁷.

5 Une manifestation particulière de cette attitude eut lieu au début de janvier 1947, lors de la visite de Jean Terfve, ministre belge de la Reconstruction. Il fut reçu avec les honneurs et dans un climat pavé de nombreuses allocutions et articles de presse rappelant les souffrances et dommages subis par la Belgique dans les deux guerres mondiales et accentuant les liens d'amitié entre les deux pays dans le passé. Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 3. Varsovie, 3 janvier 1947, H. Eeman à P.-H. Spaak.

6 Voir Tadeusz Wyrwa, « L'établissement du régime communiste en Pologne et ses conséquences à la lumière des observations des agents diplomatiques et consulaires de France », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 1, 1985, p. 5–19, www.persee.fr/doc/receo_0338-0599_1985_num_16_1_2537 (consulté le 10 octobre 2020).

7 Gergely Fejérdy, « La réaction diplomatique d'un petit pays européen face à l'insurrection hongroise de 1956: la Belgique », *Relations internationales*, n° 129, 2007/1,

Les relations diplomatiques entre la Belgique et la Pologne furent nouées presque tout de suite après le retrait de la reconnaissance au gouvernement polonais en exil et la reconnaissance de fait du Gouvernement provisoire d'unité nationale. Le premier représentant de la Belgique d'après-guerre, au rang de chargé d'affaires *ad interim*, André Wendelen, se présenta à Varsovie le 28 août 1945, après les seize jours d'un voyage au cours duquel il lui était arrivé de profiter de l'aide de soldats soviétiques lors d'une panne de voiture⁸.

Avant l'installation à Varsovie de son envoyé diplomatique, le gouvernement belge puisait les informations sur la situation en Pologne dans les rapports de l'ambassadeur belge à Moscou, Edouard Le Ghait. Une longue analyse due à sa plume de la situation en Pologne fut livrée le 30 janvier 1945. L'ambassadeur affirmait déjà à cette date, en se référant aux opinions de ses collègues revenant de Lublin, siège du gouvernement polonais provisoire, récemment constitué par les Soviétiques, que ce dernier devait être considéré comme le « gouvernement de la Pologne de demain », vu que la société polonaise, dont les élites intellectuelles avaient été décimées par les deux occupants, n'était pas capable de former une opposition réelle au régime imposé par Moscou⁹. Il était vain d'après lui d'espérer que la Pologne arrive à avoir un régime pleinement démocratique. Néanmoins, il supposait que les maîtres du Kremlin, gardant en mémoire les insurrections du XIX^e siècle, allaient être forcés de lui laisser une marge de liberté pour en faire un état-tampon solide face à l'Allemagne¹⁰.

Sept mois plus tard, André Wendelen, observant de près la situation de ce pays « vainqueur », semblait confirmer cette opinion, d'autant plus qu'il constatait l'attitude optimiste des Polonais quant à l'avenir de leur pays. Tout de même, en observant le comportement des soldats russes qui semblaient saboter le redressement de la Pologne, il se demandait s'il ne s'agissait pas là d'un « machiavélisme soviétique¹¹ ».

Les représentants de la Belgique suivaient avec beaucoup de sympathie les efforts de la population polonaise pour sauver le plus de liberté possible dans le cadre de la « démocratie octroyée » par les Soviétiques. L'opposition

p. 117–137, www.cairn.info/revue-relations-internationales-2007-1-page-117.htm (consulté le 17 novembre 2020).

8 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 71. Varsovie, 4 septembre 1945, A. Wendelen à P.-H. Spaak.

9 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 973, n° d'ordre 28 (confidentiel). Moscou, 30 janvier 1945, E. Le Ghait à P.-H. Spaak.

10 Ibid.

11 Ibid., n° d'ordre 71. Varsovie, 4 septembre 1945, A. Wendelen à P.-H. Spaak.

populaire fut réduite au silence par les polices secrètes russe et polonaise de plus en plus efficaces et chacun espérait donner son opinion plutôt lors des prochaines élections qu'à travers des actions prématurées. La seule résistance ouverte était celle des bandes armées qui poursuivaient une activité confuse dans les régions orientales et dans la voïvodie de Kielce. Outre des opposants politiques, elles regroupaient de simples bandits, déserteurs, Ukrainiens menacés d'expulsion, etc. Leurs méfaits étaient invariablement attribués par la propagande gouvernementale au WIN, organisation anti-soviétique qui avait à son compte de nombreux meurtres d'activistes et fonctionnaires communistes¹². Quelques grands procès de ses membres servirent à discréditer les opposants de droite, compromettre Anders et le gouvernement en exil et, comme l'observe Wendelen, d'une façon indirecte, atteindre aussi Mikołajczyk et la Grande-Bretagne.

Mikołajczyk, vice-Premier ministre dans le gouvernement provisoire, ancien Premier ministre du gouvernement en exil, forma en 1946 le parti paysan polonais (PSL), renouant ainsi avec une tradition d'avant-guerre, à la différence du parti populiste paysan (SL), encouragé par le gouvernement. Les chances du PSL aux élections venaient de l'autorité de son fondateur et d'une grande popularité parmi tous les opposants réduits au silence. «Le nouveau parti devra être toléré par le gouvernement, affirmait Wendelen, bien qu'il puisse s'attendre à rencontrer de nombreux obstacles avant de pouvoir se présenter à des élections régulières des candidats librement choisis¹³». Le parti de Mikołajczyk était le seul qui pouvait s'exprimer librement, quoique obligé d'adopter les points essentiels du programme gouvernemental : amitié avec les Soviétiques, ratification de la réforme agraire et de la loi de nationalisation, qui étaient exclus de toute polémique.

Si la préparation des élections donna quelques illusions sur la possibilité de garder une forme de régime démocratique, la situation économique poussait au désespoir. Il s'est vite avéré que les Soviétiques désiraient voir la Pologne importer tout ce qui lui était nécessaire de la Russie

12 «Wolność i Niepodległość» (WiN) [Liberté et Indépendance], organisation militaire clandestine, fondée le 2 septembre 1945 à Varsovie. Elle s'appuyait sur la structure de la résistance en temps de guerre, récupérant de nombreux cadres et une partie du maquis. Dans sa lutte contre la soviétisation de la Pologne, elle organisait des attaques contre les postes de la milice et de l'administration d'État et de nombreuses exécutions de personnes liées au pouvoir communiste ainsi que de membres du parti communiste. Des agents de la police politique communiste arrivèrent à pénétrer ses rangs en 1948 et la démasquèrent en révélant ses liens avec la CIA.

13 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 71. Varsovie, 4 septembre 1945, A. Wendelen à P.-H. Spaak.

ou des Balkans, par l'intermédiaire de cette première. Seuls les produits que l'URSS n'était pas en mesure de fournir pouvaient être achetés en Europe occidentale. « La tendance actuelle aboutira logiquement à rendre la Pologne entièrement dépendante des Soviétiques dans le domaine économique ; les capitaux étrangers seraient systématiquement écartés ; seules des ouvertures de crédit ou des échanges commerciaux limités avec les pays de l'Europe occidentale seraient admis », prévoyait le diplomate belge¹⁴.

Des procédés inquiétants étaient aussi observés dans l'organisation des forces militaires polonaises. Lors du défilé militaire à l'occasion du premier anniversaire de la libération de Varsovie, le chargé d'affaires belge passa en revue la situation dans l'armée polonaise. Le retrait de certaines unités soviétiques qui exerçaient le contrôle direct de la Pologne pouvait réjouir, si cette réduction n'était pas compensée par l'introduction de nombreux officiers russes à des postes de contrôle de l'armée polonaise. Cette armée comptait d'après lui plus de vingt divisions équipées en matériel russe ce qui était compréhensible car l'industrie de guerre polonaise n'avait pas été reconstruite. La Pologne devenait aussi dans ce domaine tributaire de l'URSS.

Certaines attentes quant aux cadres supérieurs de l'armée se fondaient sur la présence de quelques officiers supérieurs de l'ancien régime au commandement. L'état-major polonais était sûrement désireux de leur adjoindre de nombreux officiers de carrière qui étaient restés en Angleterre, en Allemagne et en Italie et hésitaient à rentrer au pays. Une campagne de presse particulièrement violente au début de l'année 1946 contre le général Anders, présenté comme l'incarnation réactionnaire du fascisme polonais soutenant en outre les « bandes » qui fomentaient des troubles en Pologne, servit visiblement à les retenir en dehors de leur patrie.

À l'actif du gouvernement, le représentant de la Belgique évoquait à cette époque la réorganisation réussie des transports ferroviaires, ainsi que le succès politique avec le vote du K.R.N. (Conseil national de l'Intérieur) approuvant à la quasi-unanimité l'amitié avec l'Union soviétique, la ratification des nouvelles frontières, la loi de nationalisation et la réforme agraire. De plus, il obtint que l'Organisation des Nations Unies fasse une place plus qu'honorable à la Pologne, en assurant, le 26 juin 1945, à la Conférence de San Francisco, les délégués de Varsovie que leur pays comptait parmi les fondateurs de cette organisation malgré l'incapacité du gouvernement provisoire à signer la Charte de l'ONU à cette date¹⁵.

14 Ibid., n° d'ordre 82. Varsovie, 2 octobre 1945, A. Wendelen à P.-H. Spaak.

15 Ce document fut signé le 16 octobre 1945 par Wincenty Rzymowski, ministre des Affaires étrangères dans le Gouvernement de l'Unité nationale.

Il y reconnaissait aussi un acquiescement de la part de certains groupes sociaux aux considérables réformes lancées après la libération. C'était surtout le cas pour la réforme agraire. Avant la guerre, la Pologne, ainsi que toute l'Europe centrale, était enfermée dans des formes sociales archaïques. Malgré la pression des partis paysans, on n'arrivait pas à sortir de la structure agraire latifundiaire. Les paysages bucoliques, avec des manoirs au milieu de vastes propriétés nobiliaires, qui éveillent jusqu'à maintenant une certaine nostalgie, cachaient une paysannerie pauvre dont le destin ne différait pas beaucoup de celui du siècle précédent. En partageant les terres de ces grandes propriétés, le gouvernement a réalisé le rêve du paysan polonais, répondant à son attachement à la terre.

On pouvait aussi noter comme succès du régime, et A. Wendelen le fait, l'approbation par le peuple polonais de l'industrialisation accélérée (à outrance) du pays ainsi que celle de grands investissements et de la reconstruction de l'industrie sur les « terres recouvrées ». Ceci s'exprimait dans un enthousiasme visible avec lequel les Polonais se sont mis à relever leur pays de ruines, saluant avec joie la reconstruction de chaque usine ou mise en marche des premiers hauts fourneaux. L'approbation de la nationalisation de l'industrie venait du souvenir des dérives du capital étranger d'avant-guerre que la propagande ne manquait pas d'exploiter. Des ouvriers écoeurés par un capitalisme exploiteur facilitaient, de bonne foi, la tâche des envoyés de Moscou ce qui allait, deux ans plus tard, favoriser l'introduction du stakhanovisme. Wendelen, préoccupé par les intérêts belges¹⁶ ne s'attarde pas sur ce sujet et remarque seulement que certains interlocuteurs lui faisaient part de leur perplexité face à cette politique d'industrialisation : « D'une part, ils croient [rapporte l'envoyé belge] que l'équipement rapide de la Pologne pourrait la rendre plus indépendante politiquement de la Russie. Puis ils considèrent l'autre éventualité, c'est, qu'en le faisant, on crée une économie polonaise qui pourrait apporter un appui substantiel à la politique russe d'armement¹⁷ ».

À l'approche des élections, le risque de voir l'opposition remporter une victoire poussait le régime à la réduire et discréditer par tous les moyens dont il disposait. Les attaques de la presse gouvernementale contre le PSL se sont particulièrement intensifiées. On l'accusait de rompre l'unité démocratique du pays, de s'appuyer sur des éléments réactionnaires et fascistes, de défendre l'emprise du capitalisme occidental sur la Pologne. Pour

16 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 95. Varsovie, 2 octobre 1945, A. Wendelen à P.-H. Spaak.

17 Ibid.

obtenir l'adhésion du PSL au bloc dit démocratique, réunissant les partis procommunistes, on lui offrait jusqu'à 40% des sièges. Ceci donnerait au parti communiste la possibilité de continuer à gouverner tout en gardant les apparences d'un gouvernement d'union nationale. Mikołajczyk se rendait bien compte qu'une telle concession lui coûterait l'appui d'une partie très importante de ses adhérents et d'une masse de citoyens intimidés par les persécutions, pour qui il représentait avant tout la résistance à la soviétisation de leur pays¹⁸.

Le successeur de Wendelen à la tête de la Légation de Belgique, Harold Eeman, arrivé en Pologne au printemps de 1946, jetant un regard frais sur la campagne électorale législative polonaise, la trouvait désespérante. Très éloignée du modèle démocratique, elle se réduisait en fait, selon lui, à l'action de la liquidation effective de l'opposition. Autrement dit, elle était dirigée contre M. Mikołajczyk et son parti paysan. Eeman dévoile dans son rapport tout un éventail d'accusations inventées contre le vice-Premier ministre. Il était présenté comme l'ami des Allemands, l'allié et le complice des bandits qui poursuivent la résistance armée contre le régime. Son parti devint dans ce verbiage la « superstructure légale de l'opposition illégale ». On retrouvait des soi-disant preuves de la participation du parti paysan à des attentats, meurtres, actes de sabotage, et on organisait des procès spectaculaires de ses membres en vue, le plus souvent basés sur des accusations inventées de toutes pièces, où celle de collaboration avec la Gestapo apparaissait en première place. Le diplomate belge illustre aussi le mécanisme d'élimination de candidats des listes par des arrestations jusqu'à la date limite de dépôt des listes. Ce procédé, selon ses estimations, avait mis cinq millions et demi d'électeurs dans l'impossibilité de voter pour M. Mikołajczyk et ce n'était qu'une des mesures utilisées pour intimider et tenir à l'écart de la consultation électorale une partie importante de la population. Zygmunt Modzelewski, vice-ministre des Affaires étrangères, dans une conversation avec Eeman, avouait sans gêne que dans la campagne électorale l'accent serait mis sur les liens du PSL avec les réactionnaires du pays et de l'étranger ce qui devrait augmenter les chances du « bloc démocratique¹⁹ ».

Les menaces pour l'opposition venaient de toutes parts. Les structures du parti communiste se renforçaient par la nomination de nombreux hommes de confiance « pas toujours polonais », comme le remarque judicieusement le diplomate, dans les rouages de l'État. La police secrète

18 Ibid., n° d'ordre 54. Varsovie, 4 mars 1946. A. Wendelen à H. Vos.

19 Ibid.

devenait de plus en plus efficace et l'épuration des suspects se poursuivait. Ces suspects étaient recherchés surtout dans le milieu intellectuel, trop rattaché au passé. On proclamait d'ailleurs ouvertement qu'il fallait créer une nouvelle classe intellectuelle en puisant dans l'enthousiasme des jeunes. Remarquons que la création de ses propres élites devint un but stratégique du régime durant toute son existence.

Cette façon d'agir impunément du Gouvernement provisoire choquait le diplomate belge qui était enclin à y voir l'effet d'un désintéressement des puissances occidentales, qui avaient pourtant assumé, en signant les accords de Yalta, la responsabilité de veiller à ce que des élections libres aient lieu en Pologne dans des conditions normales²⁰. Les Anglais et les Américains se bornèrent en fait à protester verbalement²¹. Le chargé d'affaires des Pays-Bas, collègue d'Eeman, eut au sujet de ces « manifestations platoniques » un entretien significatif avec un membre important de l'ambassade britannique : « Pourquoi, lui demanda-t-il, faites-vous tout ce bruit autour des élections polonaises, alors que vous savez que vous n'interviendrez pas d'une manière décisive ». Et le diplomate anglais de répondre : « Si nous faisons toutes ces démonstrations, c'est uniquement pour montrer à nos amis polonais que nous faisons tout notre possible pour les aider et pour qu'un jour, lorsque le conflit inévitable éclatera entre les Anglo-Saxons et la Russie, ces amis se souviennent de nous²² ». Un agent du Département d'État, chargé des affaires polonaises, indiqua à un des collaborateurs de l'ambassadeur français Henri Bonnet, que les États-Unis

20 Cette attitude d'abandon de la Pologne par les Alliés fut violemment critiquée par l'ambassadeur des États-Unis en Pologne, Arthur Bliss-Lane, poussé ensuite à donner sa démission à la suite de la publication d'un article, paru le 14 juillet 1947 dans *Life* : « How Russia Rules Poland », basé, selon les communistes polonais, sur des informations fournies par des agents de la CIA. Voir Arthur Bliss-Lane, *I saw Poland betrayed. An American Ambassador Reports to the American People 1944-1947*, Indianapolis/New York, The Bobbs-Merrill Company, 1948, traduction française : *J'ai vu la Pologne trahie. Ambassadeur des États-Unis en Pologne (1944-1947)*, Paris, S.F.E.L.T., 1949.

21 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 595. Varsovie, 22 octobre, 1946. J. Graeffe à P.-H. Spaak. Il y avait paradoxalement des accusations de la part du gouvernement polonais à l'égard des États-Unis, selon lesquelles ces derniers auraient fait pression sur l'UNRRA pour réduire ses fournitures et créer ainsi des difficultés au gouvernement polonais à l'approche des élections. Józef Łaptos, *Humanitaryzm i polityka. Pomoc UNRRA dla Polski i polskich uchodźców w latach 1944-1947*, Kraków, Wydawnictwo Naukowe Uniwersytetu Pedagogicznego im. KEN, 2018, p. 360-361.

22 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 32. Varsovie, 24 janvier 1947, H. Eeman à P.-H. Spaak.

allaient entretenir des relations diplomatiques avec la Pologne, malgré le résultat négatif des élections pour l'opposition, car on estimait que « de graves événements se prépar[ai]ent en Pologne qui exig[ai]ent, de la part des États-Unis, la plus grande vigilance²³ ».

Il était surprenant pour l'observateur belge de voir que juste avant les élections, le gouvernement avait lancé l'affaire M. Cavendish-Bentnick, ambassadeur de Grande-Bretagne, l'accusant de participer à une réunion de conspirateurs et en avançant pour preuve sa visite chez son ancien ami, le comte Ksawery Grocholski. Comme le suppose le diplomate belge, il s'agissait, non pas de discréditer le représentant britannique, mais de monter les Polonais contre l'opposition appuyée par l'Angleterre. Dans le procès qui eut lieu le 14 janvier 1947, trois jours avant les élections, Grocholski et deux autres personnes accusées de collaboration avec la Gestapo, et ensuite avec l'ambassade britannique, furent condamnés à mort.

Dans de telles conditions de terreur, marquées au dernier moment par l'arrestation de 80 mille militants régionaux du PSL, le résultat des élections ne pouvait faire l'objet du moindre doute. La terreur, accompagnée de fraudes dans de nombreuses commissions électorales, donna la victoire au « bloc démocratique » qui obtint 394 sièges, soit 80.1% et le seul parti de l'opposition, PSL, seulement 28 sièges soit 10.3%. On était loin des 40% de sièges offerts au PSL (le pourcentage était bien significatif) par le gouvernement sous réserve qu'il rejoigne le bloc démocratique.

Ces résultats, suivis de persécutions des opposants, forcèrent Mikołajczyk à fuir le pays (avec l'aide des Américains) pour éviter le pire, et ternirent la vision optimiste de l'avenir si souvent admirée chez les Polonais par les témoins étrangers. Les chances que ces élections puissent marquer le départ vers une Pologne libre et démocratique s'évanouirent au cours de la campagne électorale et furent réduites pour longtemps. Eeman admettait que des extrémistes pourraient reprendre les armes, mais ce serait une catastrophe pour le pays du fait de la force militaire des communistes. Le conseil tacite de l'envoyé belge était d'accepter les résultats et de s'armer de patience²⁴. L'attitude d'autres représentants diplomatiques pouvait surprendre. Pour ramener probablement toute la question à des stéréotypes qu'il partageait, Jean de Bausse, chargé d'affaires de France en Pologne, s'inclinait devant le résultat des élections qu'il voyait comme une preuve

23 Archives du ministère des Affaires étrangères (français), Série Europe 1944-1960, v. 39 Pologne. Washington, 6 janvier 1947, H. Bonnet à L. Blum.

24 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 690. Varsovie, 6 décembre 1946. H. Eeman à P.-H. Spaak.

du fait que des pays comme la Pologne se rangeaient, à la différence des « démocraties intégrales », dans la catégorie des « démocrates gouvernementales ». Et il ajoutait une opinion qui lui paraissait courante : « Il s'agissait, en effet, avant tout, d'un pays où la tradition démocratique manque d'assise et dans lequel, comme on l'a maintes fois rappelé au cours des derniers mois, les élections ne furent pratiquement jamais libres²⁵ ».

Les observateurs externes pouvaient, à partir de ce moment, relater seulement comment la population polonaise s'adaptait, « avec beaucoup de courage », à l'intrusion de plus en plus systématique du parti et de l'État dans sa vie. « Son adaptation n'est pas celle d'un peuple soumis, mais bien plutôt celle d'un pays occupé cherchant à traverser le mieux possible une période passagère d'occupation²⁶ », avait remarqué H. Eeman quelques mois auparavant et cette réflexion allait devenir emblématique pour toute la période communiste. L'attitude des Polonais devait profondément l'impressionner car, trente ans plus tard, dans ses mémoires, il revient sur ce « courage indomptable du peuple polonais, sa résilience, et quelque chose dans le comportement qui nous fait penser à un optimisme aveugle [qui] les a sauvés du désespoir²⁷ ».

L'acceptation de l'amnistie proposée en 1947 par le gouvernement allait clore cette période de résistance légale et illégale. Seuls des « soldats maudits » isolés continuèrent une lutte sans espoir.

On pouvait encore espérer que le parti communiste, déjà bien en selle, essaierait de gagner une certaine acceptation en élargissant la marge de liberté par l'application du principe d'une voie autonome vers le socialisme. Certains égards dont profitaient d'autres « vainqueurs », la Tchécoslovaquie en tête (qui s'adonnait à un rêve très cher à Beneš de constituer « le pont entre l'Ouest et l'Est »), ou la Yougoslavie (forte de l'appui populaire dont jouissait Tito, peu enclin à suivre le modèle soviétique malgré la reprise de la constitution soviétique de 1936), permettaient d'entretenir ce genre d'illusions.

Là aussi la déception allait venir rapidement. Un avertissement apparut au moment de l'offre du plan Marshall. Le 4 juillet 1947, la Tchécoslovaquie se prononça en faveur de l'adhésion à ce plan et le gouvernement polonais se préparait à la suivre, mais le jour même, Radio Moscou annonça que

25 Archives du ministère des Affaires étrangères (français), Série: Europe 1944–1960, Pologne v. 39. Varsovie, 27 janvier 1947. J. de Bausse à G. Bidault.

26 Ibid., n° d'ordre 234. Varsovie, 28 mai 1946, H. Eeman à P.-H. Spaak.

27 Harold Eeman, *Clouds over the sun. Memoirs of a Diplomat 1942–1958*, London, Hale, 1981. p. 121–122.

la Pologne avait « spontanément » refusé d'accepter l'offre américaine. La leçon fut comprise. Le lendemain, la proposition américaine fut officiellement rejetée par le gouvernement polonais. La Tchécoslovaquie, après la visite d'une délégation gouvernementale à Moscou, dut s'incliner, elle aussi²⁸.

La mise au pas de la Pologne dans la question du plan Marshall impliquait une intégration plus étroite de l'économie polonaise et de celles d'autres démocraties populaires dans le vaste plan de l'économie soviétique. Par conséquent, on devait s'attendre à la réduction des échanges avec l'Ouest ce qui inquiéta les Belges soucieux de leurs avoirs dans le pays²⁹. La solution envisagée par les Belges quelque temps avant cette décision, qui consistait à lier le paiement du dédommagement pour la nationalisation des biens belges à des fournitures de charbon et l'ouverture de crédits pour inciter à faire des achats pour l'industrie polonaise en Belgique, s'évanouissait inexorablement. Le processus de récupération aurait demandé un laps de temps assez long ce qui, dans la nouvelle situation, s'annonçait peu probable³⁰.

Quant au marché intérieur, la situation était pleine de paradoxes. D'un côté, le gouvernement essayait d'introduire un système de rationnement de certains produits, de l'autre, vu l'offre insuffisante, il était obligé de fermer les yeux sur l'existence d'un marché libre. L'abondance de marchandises qu'offrait ce marché associé au marché noir surprenait les observateurs étrangers. Au début, ceci s'expliquait par l'aide de l'UNRRA dont certains articles de luxe (cigarettes, café, chocolat), provenant du système de distribution, étaient revendus pour se procurer de la nourriture³¹. Mais en 1948, H. Eeman, scrutant la situation dans le pays, déjà bien isolé de l'Occident, était tout autant surpris que ses collègues deux ans auparavant de voir la riche offre de produits sur le marché libre, « une des heureuses caractéristiques de la situation actuelle³² ». Il craignait pourtant que les jours de cette abondance du marché libre ne soient comptés vu la lutte

28 Laszlo Nagy, *Démocraties populaires. Du bloc soviétique au communisme des patries*, Paris, Arthaud, 1968, p. 47-48.

29 La valeur des avoirs belges nationalisés en Pologne atteignait 30 à 40 milliards de francs. Le plan proposé par le Consortium belgo-polonais prévoyait leur amortissement en l'espace de 6 à 7 ans.

30 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis. Bruxelles, 16 mai 1947. Note de la Direction générale du ministère des Affaires étrangères sur la négociation éventuelle d'un traité de commerce.

31 Archives de l'ONU, S-1021-0042-08. Varsovie, 29 octobre 1946; Mrs Pecot, « Paradoxes in Polish Economy ».

32 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 698. Varsovie, 30 août 1947, H. Eeman à P.-H. Spaak.

acharnée contre la propriété privée et les koulaks, accompagnée de tentatives de collectivisation. Et là, il se trompait car son successeur Arthur Wauters observa le même phénomène qu'il qualifia de « déconcertant » :

Les gens achètent de tout et sans compter. On se demande d'où vient l'argent. La première explication qui vient à l'esprit, est qu'ils craignent une dévaluation. Ils se hâtent de convertir une monnaie entraînée vers le néant en biens concrets. Ceci peut être vrai pour les meubles, les fourrures, les bijoux, l'équipement ménager. Mais c'est déjà moins vrai pour les vêtements. Et cela ne l'est pas du tout pour les fleurs et les parfums qui, à en juger par l'encombrement des boutiques, sont au centre de transactions considérables. Chez les parfumeurs, on vend les parfums Worth de Paris, qui ne répondent pas tout à fait à l'éthique d'une démocratie populaire. On y écoule aussi les produits de beauté Elisabeth Arden³³.

Il revient sur cette « frénésie d'achats » à l'automne 1949³⁴.

Le penchant des Polonais pour les fleurs, mentionné par le diplomate belge, est digne d'être souligné, car l'image des fleuristes dans les ruines de Varsovie impressionnait beaucoup les autres étrangers qui visitaient la Pologne d'après guerre. Un des spécialistes de l'UNRRA, en quittant la Pologne en 1946, se souvint d'une vieille dame achetant des fleurs dans une de ces boutiques provisoires de Varsovie en ruines et eut cette réflexion : « Si quelqu'un qui a faim cherche à acheter du pain et qu'il s'offre un bouquet de fleurs, cela veut dire qu'il est sur une bonne voie du renouveau, cela veut dire qu'il regarde l'avenir avec optimisme³⁵ ». Le diplomate américain Hugh Gibson, en arrivant à Varsovie, ville qu'il connaissait avant-guerre, fut choqué de la voir si profondément touchée et surpris par le grand nombre de boutiques dans les ruines, avec une prédominance de fleuristes³⁶.

La marge de libertés tant économiques que politiques ou culturelles se rétrécissait inexorablement les années suivantes. Une nouvelle césure, selon le diplomate belge, apparut avec l'hérésie titiste³⁷. D'après lui,

33 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 089, n° d'ordre 419. Varsovie, 27 avril 1949, A.Wauters à P. Van Zeeland.

34 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 089, n° d'ordre 806A. Varsovie, 13 septembre 1949, A. Wauters à P. Van Zeeland.

35 Archives de l'ONU, S-1021-0045-06, R. B. Prace, « Mój pobyt w Polsce », *DP Express* (Munich), 28 mai 1946.

36 Hugh Gibson, « Poland today », *New York Times*, 13 février 1947.

37 La rupture entre Tito et Staline eut lieu en 1948, après que l'URSS eut échoué à soumettre la Yougoslavie communiste. Ensuite, le Kominform exclut le Parti

la condamnation du parti communiste yougoslave et de M. Tito par le Kominform causa autant de satisfaction dans la population polonaise que d'embarras à son gouvernement. Tandis que le peuple dans son ensemble se félicitait de la résistance opposée à l'emprise de l'URSS par une des démocraties populaires (c'étaient des espoirs bien exagérés, jugeait-il), les sphères gouvernementales avaient tendance à considérer comme une lourde erreur la résolution du Kominform³⁸. Néanmoins, les communistes polonais donnèrent leur adhésion à cette déclaration et, par mesure de prévention, firent perdre ses postes de vice-Premier ministre et de ministre des Territoires recouverts à Władysław Gomułka, prochain héros du dégel polonais³⁹. Cette technique ne donna pas satisfaction aux maîtres de Moscou qui montrèrent le chemin en organisant à grand tapage le procès de Laszlo Rajk⁴⁰ en Hongrie. L'épuration se poursuivit en Pologne et la réunion du Comité central du parti qui eut lieu du 11 au 13 novembre 1948, avec la participation d'un délégué soviétique et de représentants d'autres partis communistes, procéda à d'autres évincements.

Après le schisme yougoslave, de nouveaux « ennemis du peuple » apparurent, c'étaient les « titistes », et le répertoire des invectives s'enrichit considérablement. A. Wauters, homme politique et diplomate belge, fin connaisseur des régimes communistes⁴¹, associait ce surcroît d'accusations au procès Rajk :

L'hérésie de Tito a cessé d'être considérée comme une simple déviation. Le mot d'ordre qui est docilement suivi dans tous les journaux en Pologne est de

communiste de Yougoslavie de ses rangs et dénonça la « déviation nationaliste » de Tito. Cette notion fut par la suite utilisée pour mener des purges dans les rangs des communistes. Cette rupture surprenante avait ses origines dans le projet de fédération balkanique proposée par Tito. Voir Marie-Paule Canapa, « Le conflit entre le Kominform et la Yougoslavie », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 4/1973, p. 153–172, [www.persee.fr › receco_0035-1415_1973_num_4_2_1152](http://www.persee.fr/receco_0035-1415_1973_num_4_2_1152), (consulté le 25 octobre 2020).

38 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 578. Varsovie, 1^{er} juillet 1948, H. Eeman à P.- H. Spaak.

39 Ibid., v. 12 419, n° d'ordre 881. Varsovie, 11 octobre, A. Wauters à P. Van Zeeland

40 François Fejtö, « L'affaire Rajk, quarante ans plus tard », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 1/1990, p. 75–84, www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1990_num_25_1_2225 (consulté le 19 août 2020).

41 À partir de juin 1940, il fut le chef du service d'information et de propagande dans le gouvernement belge à Londres, chargé de diverses tâches de propagande. Au sortir de la guerre, il continua ce travail à Bruxelles, à la tête des services d'information du ministère des Affaires étrangères, jusqu'à sa nomination à Varsovie, en 1946.

considérer le mouvement titiste comme une vaste organisation internationale, payée par les dollars américains, s'étendant à tous les pays de l'Est, dans le but de renverser les démocraties populaires et de soumettre les nations du rideau de fer à l'impérialisme anglo-saxons⁴².

La chasse aux « déviationnistes nationalistes » marqua l'année 1949 et prouva que la distinction entre les « vainqueurs » et les « vaincus » dans la zone soviétique avait disparu, modifiant radicalement les bases et la structure des démocraties populaires. L'élimination de Gomułka et des siens fut accentuée par l'imposition du maréchal Rokossowski à la tête de l'armée polonaise et la création de la RDA⁴³.

La seule différence entre la Pologne et les autres pays de la zone soviétique, c'était la position de l'Église. Du fait de l'extermination des Juifs pendant la guerre et du déplacement des frontières décidé à Yalta, la Pologne se retrouva un pays majoritairement catholique et en même temps monoethnique ce qui renforçait la position du catholicisme en tant qu'élément important de l'identité nationale, dû à la forte religiosité des Polonais. Ainsi l'Église devenait-elle doublement un adversaire redoutable du nouveau pouvoir communiste, d'autant plus qu'elle était le dernier rempart de l'opposition larvée, passive mais toujours existante⁴⁴. On était bien conscient que la religion était incompatible avec un État satellite de Moscou, basé sur l'idéologie marxiste-léniniste. Cette situation poussait les diplomates belges, sensibles, en raison de l'histoire de leur pays, à la religion comme facteur identitaire, à observer attentivement l'inévitable confrontation de l'Église avec l'État. Juste après la libération, le gouvernement évitait visiblement de heurter les sentiments religieux de la population et semblait respecter la place traditionnelle de l'Église dans la société. « Plusieurs fêtes du PPR, remarque Eeman en mai 1946, ont commencé ces jours-ci par la célébration d'une messe solennelle. Le président Bierut était présent au Te Deum chanté le 9 mai, anniversaire de la victoire, par le cardinal-archevêque de Varsovie⁴⁵ ». Le gouvernement cherchait un contact avec le Saint-Siège en vue de la conclusion d'un nouvel accord destiné à remplacer le concordat d'avant-guerre qui le gênait. Les optimistes voulaient y voir le

42 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 419, n° d'ordre 827. Varsovie, 19 septembre 1949, A. Wauters à P. Van Zeeland.

43 Ibid., n° d'ordre 1039. Varsovie, 1^{er} décembre 1949, A. Wauters à P. Van Zeeland.

44 Ibid., v. 12 419, n° d'ordre 508. Varsovie, 25 mai 1949, A. Wauters à P.-H. Spaak.

45 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 234. Varsovie, 28 mai 1946, H. Eeman à P.-H. Spaak.

signe de l'originalité du système politique en Pologne, évitant visiblement de copier totalement le modèle soviétique.

La hiérarchie de l'Église polonaise ne se laissait pas endormir par la fausse sympathie officielle qui lui était manifestée et se rendait parfaitement compte de la guerre sourde qui lui était faite partout où son activité avait du poids, et en premier lieu dans l'enseignement. Une tension entre l'Église et l'État sur ce plan était dans l'air depuis quelque temps, et se révéla subitement après les élections législatives. Jacques Graeffe la découvrait dans une lettre pastorale des évêques polonais, qui fut lue le 28 septembre 1947 dans toutes les églises de Pologne. Son auteur, le cardinal Hlond, grondait la presse en des termes plus violents que d'habitude : « Nous protestons contre tous les profanateurs insolents qui transforment la religion en objet de plaisanterie. Les traditions de l'Église sont devenues la risée des journaux les plus importants⁴⁶ ». Par la suite, le cardinal reprochait au régime un manque de respect à l'égard de « l'âme croyante de la Nation » et s'opposait aux plans de retrait des cours de religion dans les écoles et de la fermeture des écoles privées et religieuses, annoncés par le ministère de l'Instruction publique. Le cardinal s'en prenait aussi aux appétits de « cette sorte de gens » de former par l'enseignement un « nouvel homme », comparant cette entreprise aux écoles hitlériennes. Il n'était pas étonnant, dès lors, qu'aucun accord ne soit intervenu entre le Vatican et l'État polonais, accord dont le principal adversaire aurait été le cardinal Hlond lui-même⁴⁷.

Au début de l'année suivante, s'ouvrit une nouvelle phase dans les relations entre l'Église et l'État : le passage d'une lutte sournoise à une guerre ouverte. Cette notion apparut, comme le remarque Eeman, dans un communiqué de Radio Vatican daté du 9 janvier 1948 à l'adresse du Parti communiste polonais. Le conflit ne cessait de s'accroître : son enjeu principal était toujours la jeunesse. L'envoyé belge de l'époque l'expliquait ainsi : « Impuissant à gagner les sympathies et l'appui de la population adulte, le gouvernement basé sur le parti communiste doit se contenter de sa soumission. Mais la soumission à la force contient toujours une menace ; il convient donc que la génération qui monte ne soit pas soumise mais acquise. C'est à la gagner que tend aujourd'hui l'effort principal du gouvernement dans le domaine politique⁴⁸ ».

Le programme était clair et le scénario inscrit dans la formation du parti unique en décembre 1948 : l'élimination des associations de jeunesse

46 Ibid., n° d'ordre 639. Varsovie, 9 octobre 1947, J. Graeffe à P.-H. Spaak.

47 Ibid.

48 Ibid.

inspirées par des « idées occidentales » contre lesquelles la presse grondait depuis des mois. Il s'agissait de quatre grandes organisations de jeunesse du Parti socialiste et du Parti paysan qui proclamèrent « spontanément », en juillet, qu'elles voulaient fusionner avec l'organisation communiste de la jeunesse combattante⁴⁹. Ensuite, l'organisation des Boys Scouts et Girl Guides, non moins spontanément, se détournèrent de « l'esprit de Baden Powell ».

Dans la guerre avec l'Église, le gouvernement s'accrocha à un extrait tendancieusement choisi d'une lettre du pape Pie XII aux évêques allemands et lança, en mai 1948, une attaque violente contre le Vatican en l'accusant du manque de sollicitude envers la Pologne, malgré toutes ses souffrances, et d'une demande de révision de ses frontières occidentales.

Ces accusations bien calculées allaient causer quelques inquiétudes dans l'opinion publique polonaise, unanime quant à la question de l'inviolabilité des frontières occidentales. Le clergé, pressé de se prononcer, se trouva bien embarrassé, surtout que le primat tardait à prendre la parole pour rassurer la population polonaise sur les intentions du Vatican à son égard.

Le gouvernement profita de cet état d'esprit pour intensifier sa campagne contre le Vatican. Les associations de tout genre, y compris les partis et les universités, furent amenées à voter des résolutions condamnant ou déplorant la lettre et l'attitude du pape. Parallèlement à cette action, se poursuivaient les attaques habituelles contre l'Église, faites de procès tendancieux pour attentats aux bonnes mœurs ou pour malversations, visant à la discréditer aux yeux des fidèles.

Eeman, observant ce stade violent du conflit entre l'Église et l'État, qui s'annonçait long, le résumait comme suit : « Il a pour objet de soustraire la jeunesse non seulement à l'influence religieuse de l'Église mais à l'influence culturelle occidentale, inspirée d'un humanisme incompatible avec le rigide conformisme qu'exige l'État communiste⁵⁰ ».

La guerre continuait et les diplomates informaient leur centrale de ses étapes successives, marquées par des accusations de collaboration avec les Allemands pendant la guerre, de justification de la lettre du pape favorable aux Allemands et même d'adhésion tacite des hautes autorités ecclésiastiques à des groupes terroristes polonais à la solde de l'impérialisme anglo-américain⁵¹.

Un nouvel élément dans cette lutte fut la lettre de l'épiscopat lue dans les églises du pays le premier dimanche après Pâques (le 24 avril 1949). On

49 Ibid., n° d'ordre 558. Varsovie, 9 juillet 1948, H. Eeman à P.-H. Spaak

50 Ibid., n° d'ordre 1041. Varsovie, 18 décembre 1948 ; H. Eeman à P.-H. Spaak.

51 Ibid. n° d'ordre 306. Varsovie, 24 mars 1949, R. Dooreman à P.-H. Spaak.

y trouvait des allusions à l'inspiration étrangère de l'éducation officielle en Pologne et la question était posée de savoir si « l'activité tendant à séparer la Nation de l'Église ne présenterait pas un danger majeur pour la Nation polonaise qui n'a[vait] jamais eu à se défendre contre l'éducation exercée par l'Église ». L'épiscopat protestait aussi contre les nombreux procès intentés à des prêtres « inculpés en nombre inquiétant » ainsi que contre la nationalisation des écoles catholiques et la limitation des droits de l'Université catholique de Lublin (KUL)⁵².

Un événement qui pouvait bouleverser les relations entre l'Église et l'État était cette nouvelle qui s'était répandue à travers le pays que des larmes avaient été vues coulant sur le visage de la Vierge de la cathédrale de Lublin. Les jours suivants, les pèlerins (jusqu'à 300 mille personnes) encombraient déjà la ville. Cette situation gênante pour le gouvernement fut contrée par l'intermédiaire de proclamations de différentes organisations, y compris des professeurs de l'Université Marie Curie-Skłodowska, qui blâmaient la curie de Lublin de ne pas avoir nié l'existence de ce « miracle »⁵³.

Le successeur du cardinal Sapieha, Mgr Stefan Wyszyński, nommé archevêque de Gniezno et de Varsovie en novembre 1948, tenta d'ouvrir le dialogue avec les autorités pour arriver à un accord, signé finalement le 14 avril 1950, dans lequel l'épiscopat s'engageait à respecter « la loi et l'autorité de l'État ». Ce *modus vivendi* obligeait l'Église à agir, en dehors des questions ecclésiastiques, selon « la raison d'État polonaise »⁵⁴.

L'exercice du culte restait libre et les églises pouvaient profiter d'une aide gouvernementale pour la reconstruction des bâtiments endommagés durant la guerre. D'autre part, il y avait des persécutions contre les prêtres refusant de « coopérer », c'est-à-dire de se ranger dans ce mouvement progressiste. Ce dernier prenait forme dans différentes organisations acceptant toutes les thèses gouvernementales en matière de politique intérieure et extérieure, et essayant d'entraîner de nombreux catholiques à se prononcer contre le révisionnisme allemand et contre la politique vaticane⁵⁵.

52 Ibid., n° d'ordre 419. Varsovie, 24 avril 1949, A. Wauters à P.-H. Spaak.

53 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 081, n° d'ordre 666. Varsovie, 18 juillet 1949, R. Dooreman à P. Van Zeeland.

54 Ibid., n° d'ordre 346. Varsovie, 20 avril 1949, R. Dooreman à P. Van Zeeland.

55 Un autre exemple de l'exploitation du patriotisme était la création du mouvement ecclésiastique conformiste. Il s'agissait de catholiques, prêtres et laïcs, dits « progressistes ». Au début, les membres de ce mouvement se recrutaient parmi les prêtres, victimes du nazisme ayant une sensibilité aiguë de la « menace allemande ». Ils furent regroupés dans la Commission des prêtres auprès de l'Union des combattants pour la liberté et la démocratie. En 1950, le gouvernement élargit la formule

Le principal point de discordance était le refus du Saint-Siège de reconnaître comme définitifs les changements de frontières avant la signature du traité de paix et le refus de nommer des évêques polonais pour l'administration des diocèses des terres recouvrées.

L'année 1953 fut décisive dans la lutte entre les deux camps. La situation fut brusquement aggravée par le procès de prêtres de la curie de Cracovie, dont deux furent condamnés à mort le 27 janvier 1953 pour espionnage et trahison. Fernand Justice fut choqué par cette attaque féroce contre l'épiscopat polonais et bouleversé par l'attitude de certains intellectuels, professeurs de théologie, qui par la suite signèrent des manifestes condamnant la curie métropolitaine de Cracovie⁵⁶. Ce n'est que dans son rapport suivant qu'il dévoilait que c'étaient des individus attirés par le régime dans des organisations de prêtres progressistes et d'intellectuels catholiques « activistes »⁵⁷.

Deux mois plus tard, le 8 mars, *Tygodnik powszechny* [Hebdomadaire universel] de Cracovie, patronné par la curie archiépiscopale, cessa de paraître et fut ensuite repris par des « prêtres patriotes »⁵⁸. La raison de sa fermeture était l'absence d'un encadrement en noir de sa une en signe de deuil après la mort de Staline.

Cette « guerre », facilitée par l'action des catholiques progressistes, prouvait l'efficacité des méthodes communistes de noyautage et de diversion. Face à ces actions gouvernementales, le cardinal Stefan Wyszyński adressa, le 8 mai 1953, une lettre au président Bierut contenant cette locution latine ayant une longue histoire : « Non possumus », signée par l'ensemble des participants à la conférence de l'épiscopat, dans laquelle il dénonça la violation par le gouvernement des accords conclus entre l'État et l'Église en 1950 et protesta contre les persécutions des prêtres. N'ayant pas obtenu de réponse, le cardinal décida de rendre cette lettre publique pendant la Fête-Dieu, le 4 juin 1953. En réponse, le gouvernement se permit une nouvelle mise en scène d'un procès public, cette fois celui du Mgr Czesław Kaczmarek, l'évêque de Kielce, accusé d'une collaboration

d'adhésion en ouvrant la porte à tout prêtre qui voulait donner son appui à la politique des autorités. Usant de tous les moyens possibles, on arriva à convaincre environ un millier de prêtres jusqu'en 1954, soit 10% du clergé polonais.

56 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 497, n° d'ordre 74. Varsovie, 30 janvier 1953, F. Justice à P. Van Zeeland.

57 Ibid., n° d'ordre 101. Varsovie, 11 février 1953, F. Justice à P. Van Zeeland.

58 Il fallut attendre le « dégel » d'octobre 1956 pour que la situation de l'Église polonaise s'éclaircît, avec la libération de Wyszyński et le retour de l'ancienne rédaction de *Tygodnik powszechny*. Mentionnons que le même jour fut libéré W. Gomułka. Voir Cardinal Stefan Wyszyński, *Notes de Prison*, trad. Joanna Ritt, Paris, Éditions du Cerf, 1983.

ancienne avec les nazis, et d'une autre, plus récente, avec les États-Unis, le Vatican et les services de renseignement occidentaux. L'accusé avoua tout ce qu'on attendait de lui et fut condamné à 12 ans de prison⁵⁹.

Quatre jours après la condamnation de l'évêque, le cardinal Wyszyński prononça à l'Église Sainte-Anne de Varsovie une allocution qui allait devenir sa dernière et dans laquelle, sans mentionner le procès, il opposa la justice des hommes à celle de Dieu et glorifia la « liberté intérieure » que rien ne pouvait détruire. Le lendemain, dans la nuit du 25 septembre 1953, Wyszyński fut arrêté au grand désarroi des fidèles, préoccupés par son sort⁶⁰.

L'arrestation du cardinal Wyszyński, « la décapitation de l'Église polonaise », comme la qualifie le diplomate belge⁶¹, eut un grand retentissement dans le monde. La Belgique réagit à cet acte bouleversant par une motion du Sénat du 22 octobre 1953, remise à Leon Szyguła, ministre plénipotentiaire de Pologne à Bruxelles, et, par M. Justice, au directeur du département politique du ministère des Affaires étrangères, Konrad Meller⁶², à Varsovie. Ainsi donc, à la fin de l'année 1953, le triomphe de l'État communiste sur l'Église fut officiellement consacré. Il n'y avait plus aucune organisation ni publication catholique libre de l'ingérence du régime. L'épiscopat et le bas-clergé étaient obligés, tout au moins officiellement, de marquer leur soumission au régime⁶³.

Malgré cette « guerre » dans laquelle la victoire du gouvernement paraissait évidente, les fidèles assistaient en masse aux services religieux ce qui amena le diplomate belge à cette constatation : « Le communisme a peut-être réalisé en Pologne des progrès matériels, il n'a guère apparemment entamé la foi⁶⁴ ». Néanmoins, il était conscient du danger que les jeunes soient soumis à une pression antireligieuse et anticléricale pour opposer le patriotisme polonais à ce que les milieux officiels appelaient la « duplicité vaticane ».

Dans l'opinion du diplomate belge, « l'Église a su conserver, sinon la liberté, tout au moins une activité tout à fait différente de celle décrite

59 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 497, n° d'ordre 680. Varsovie, 28 septembre 1953, F. Standaert à P. Van Zeeland.

60 Ibid., n° d'ordre 691, 2 octobre 1953, F. Standaert à P. Van Zeeland

61 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 497, n° d'ordre 694. Varsovie, 3 octobre 1953, F. Standaert à P. Van Zeeland.

62 Ibid., I^e Direction, Section B n° 452/2443. Bruxelles, 20 octobre. Note pour le Ministre.

63 Ibid., n° d'ordre 186. Varsovie, 29 mars 1953, F. Justice à P. Van Zeeland, extrait de la lettre de l'épiscopat polonais du 9 février 1953.

64 Ibid., n° d'ordre 186. Varsovie, 29 mars 1953, F. Justice à P. Van Zeeland.

dans une brochure intéressante du député R. Sheyven⁶⁵. Les églises sont combles, on y voit de très nombreux hommes de tout âge et de toutes conditions y compris des soldats, des officiers quelquefois⁶⁶ ». Standaert et ses collègues occidentaux, comme il en témoigne, étaient impressionnés surtout par les processions à travers la ville lors de la Fête-Dieu qui confirmaient la thèse selon laquelle la Pologne restait catholique même entre les mains des prêtres progressistes.

L'année 1954 fut plus calme dans cette « guerre » entre l'État et l'Église ce qui contrastait avec les tensions de la période précédente. Le parti tardait à suivre les changements dans les autres démocraties populaires et se limita à déclarer « une nouvelle ligne » dans la politique économique qui devait augmenter la production d'articles de consommation et la production agricole tout en continuant le développement de l'industrie lourde. Cela revenait à dire que la collectivisation des campagnes serait freinée⁶⁷.

Ce n'était sûrement pas encore un signe de « dégel », terme dont on aime se servir pour définir les changements survenus en Union soviétique et dans ses pays satellites, mais on pouvait remarquer que les stalinistes polonais perdaient leur impudence et leur conviction d'impunité. La fuite de Józef Światło à l'Ouest, le 5 décembre 1953, eut pour eux l'effet d'une bombe à retardement⁶⁸. Ce haut fonctionnaire du ministère de la Sécurité publique et l'un des plus cruels persécuteurs de l'opposition annonçait des « révélations ». En effet, quelques mois plus tard, Światło dévoilait dans des émissions régulières sur les ondes de Radio Free Europe tous les détails du fonctionnement du régime stalinien en Pologne et des crimes commis, y compris les siens. La mise en lumière de toutes ces pratiques et méthodes odieuses provoquèrent un tollé général, surtout chez le « petit peuple » du parti et obligèrent les tenants du régime à des concessions dont la suppression du ministère de la Sécurité publique et la libération, au début de l'année 1955, de centaines de prêtres, anciens résistants et autres victimes du régime. Le processus de ce vrai dégel qui, en Pologne, prit une dimension révolutionnaire en 1956 et suscita un grand intérêt de la part des diplomates belges, demanderait une autre étude⁶⁹.

65 Raymond Scheyven, *Sept semaines en U.R.S.S.*, Bruxelles, Éditions de Visscher, 1954.

66 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 497, n° d'ordre 351. Varsovie, 24 juin 1954. F. Standaert à P.H. Spaak.

67 Ibid., n° d'ordre 188. Varsovie, 3 avril 1954, F. Standaert à P. Van Zeeland.

68 Voir Laszlo Nagy, *Démocraties populaires*, op. cit., p. 170-171.

69 Voir, entre autres, Jan Rowiński, Tytus Jaskułowski, *Polski Październik 1956 w polityce światowej*, Warszawa, Polski Instytut Spraw Międzynarodowych, 2006

En conclusion, il faut constater que les rapports, dont nous avons pu mettre des fragments à la disposition du lecteur, prouvent que la Belgique a envoyé à Varsovie des diplomates hautement qualifiés, conscients des méandres de la politique soviétique en Europe centrale, ouverts à la recherche des forces profondes qui animaient les Polonais dans leur surprenant courage dans l'adversité. La sympathie pour les Polonais et même l'admiration pour leur optimisme inébranlable ne les privait pas du sens critique ni du goût de la vérité. Ils ne se laissaient pas décourager par les efforts des maîtres de la Pologne de critiquer et contrarier les représentants des démocraties occidentales, pleinement conscients que ce serait faire leur jeu que d'y céder. En ceci, ils se distinguaient d'un nombre grandissant de diplomates qui traitaient leur mission dans les pays communistes comme peu intéressante et se limitaient à des fonctions bureaucratiques, en attendant un changement de poste. Ce phénomène de négligence qu'on allait observer durant toute l'époque communiste alarmait l'ambassadeur de France, Étienne Dennery, qui, en quittant son poste à Varsovie, au printemps 1953, mettait l'accent sur les qualifications tout à fait spéciales, nécessaires aux agents diplomatiques envoyés derrière le rideau de fer, et lança un appel aux Occidentaux, ses collègues français compris : « Contrairement au préjugé répandu, seuls des agents de valeur doivent être envoyés en poste en Europe orientale. La présence dans les ambassades de bureaucrates ou de mondains [...] est complètement inutile. Non seulement leur apport au travail commun sera nul, mais ils ne verront même pas quel travail peut être fait⁷⁰ ». Comme nous avons tenté de le prouver, la Belgique, un pays de petite taille, ne se permettait pas de telles négligences et ne perdait pas l'espoir que la volonté des Polonais de garder des contacts avec l'Occident dans le domaine économique et culturel prévaudrait⁷¹.

(traduction anglaise: *The Polish October 1956 in World Politics*, Warsaw, The Polish Institute of International Affairs, 2007), Marcin Kula, *Paryż, Londyn i Waszyngton patrzą na Październik 1956 w Polsce*, Warszawa, Instytut Studiów Politycznych Polskiej Akademii Nauk, 1992.

70 Archives du ministère des Affaires étrangères (français), Série «Z», Europe 1949–1955, Dossier: Pologne, n° 3. Varsovie, 23 avril 1953, É. Dennery à G. Bidault.

71 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 497, n° 313. Varsovie, le 1^{er} juin 1954. H. de Meeûs d'Argenteuil à P. H. Spaak.

Wojciech Prażuch

Université pédagogique de Cracovie¹

Les enjeux de la diplomatie belge face aux initiatives polonaises visant à créer une zone dénucléarisée en Europe centrale. Les coulisses de la visite de Paul-Henri Spaak à Varsovie en décembre 1963

Introduction : l'OTAN et la Belgique face au plan Rapacki

L'idée de créer une zone exempte d'armes nucléaires en Europe remonte au milieu des années 1950, quand seuls les États-Unis, l'URSS et le Royaume-Uni étaient en possession d'armes nucléaires. En 1956, Moscou proposa à Washington d'interdire le stationnement d'armes nucléaires en Europe². L'année suivante, plus de 10 ans avant la signature du Traité sur la non-prolifération (TNP), voulant empêcher la nucléarisation de la RFA et le déploiement d'armes nucléaires soviétiques sur son territoire, le gouvernement de Varsovie avança son propre plan, connu sous le nom de plan Rapacki, du nom d'Adam Rapacki, ministre des Affaires étrangères.

1 Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par le Centre national de la recherche scientifique polonais (National Science Centre, Poland, research project 2018/30/M/HS3/00153).

2 Jozef Goldblat, « Nuclear-Weapon-Free Zones: A History and Assessment », *The Nonproliferation Review*, Spring–Summer 1997, p. 18.

Le projet, consulté en mai 1957 avec les alliés du bloc de l'Est à l'occasion d'une conférence à Berlin-Est, fut présenté le 2 octobre 1957, lors de la 12^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Rapacki lança alors une proposition qui stipulait que la Pologne abandonnerait la production et le stockage d'arsenaux nucléaires sur son territoire, si des engagements similaires étaient pris par les deux États allemands et la Tchécoslovaquie. L'utilisation d'armes nucléaires dans cette zone devait être interdite et un appareil de contrôle approprié devait être créé. Toute l'importance du plan apparut en décembre 1957 et en janvier 1958, lorsqu'il fut repris par Nikolaï Boulganine, président du Conseil des ministres de l'Union soviétique, mais, au départ, il s'agissait d'une manifestation de l'autonomie politique de la Pologne d'après 1956, qui croyait que les États satellites regagnaient une certaine indépendance vis-à-vis de Moscou³.

Le moment était propice. Les négociations sur le désarmement étaient dans une impasse, et au lendemain du lancement de Spoutnik le 4 octobre 1957, la conviction qu'il était grand temps de tenter de faire de nouveaux efforts devenait générale. Le plan bénéficiait d'un certain malaise devant l'installation sur les territoires des pays membres de l'OTAN de rampes atomiques. Il semblait faire appel à un courant d'opinion occidentale favorable au désengagement sur la base de la ligne de démarcation Est-Ouest. Enfin, en Allemagne, sous l'influence des déclarations du parti social-démocrate, une frange de l'opinion était devenue sensible à l'argument selon lequel l'armement nucléaire de la RFA entraînerait *ipso facto* une accentuation de la division de l'Europe en deux blocs⁴.

Tout en paraissant limitée – elle n'impliquait ni le retrait des États désatomisés des pactes dont ils faisaient partie, ni leur démilitarisation – la proposition Rapacki entraînait de nombreuses répercussions sur le plan international. La préoccupation principale de Varsovie était claire pour les Occidentaux : empêcher l'armement nucléaire de la RFA et affaiblir sa position, renforcer les divergences entre les pays occidentaux et créer entre l'Allemagne et la Pologne une situation susceptible de faciliter un

3 L'URSS aurait réagi à contrecœur à l'idée de Rapacki, estimant qu'il pourrait perturber l'équilibre au détriment de l'Union soviétique et serait lu comme un signe de faiblesse du bloc de l'Est. Cependant, au moment où Moscou se rendit compte qu'il ne serait pas possible de compter sur la faveur de l'Allemagne de l'Ouest, son attitude envers l'initiative polonaise changea. Bogdan Koszel, « Bezpieczeństwo Polski w okresie zimnej wojny », *Przegląd strategiczny*, n° 8, 2015, p. 69.

4 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Belgique, Direction générale P, Direction P. I/C, Bruxelles, 3 février 1958, Circulaire d'information n° 2.

jour la discussion de la délicate question de la ligne Oder-Neisse⁵. Si, sur le plan militaire, compte tenu de la portée des engins nucléaires, la conception n'avait pas un grand intérêt pratique, elle mettait en ligne de mire les conceptions du chancelier Adenauer et impliquait la reconnaissance *de facto* de l'Allemagne de l'Est. Qui plus est, comme le notait M. J. Delvaux de Fenffe du ministère des Affaires étrangères de Belgique, les propositions polonaises avaient l'inconvénient d'imposer, sans aucune contrepartie, des limitations particulières à un pays membre de l'OTAN sans les appliquer aux autres. Elles risquaient donc de créer une première brèche dans la solidarité atlantique⁶. Enfin, comme Guy Mollet le remarquait en 1959, créant une zone de désengagement, le plan Rapacki risquait de conduire au retrait total d'Europe des forces des États-Unis et « les Américains étant partis – ajoutait-il – ce serait l'écroulement moral et politique dans la majorité des pays de l'Ouest de l'Europe⁷ ».

Comme il fallait s'y attendre, Bonn était franchement opposée à tout accord qui tendrait à renforcer les prétentions de « la République de Pankow » au statut international. En réalité, tout projet de zone dénucléarisée en Europe centrale fut compromis en septembre 1957, au moment de la victoire électorale de la *Christlich Demokratische Union* (CDU), car la politique de sécurité ouest-allemande était déterminée depuis 1949 par le concept de l'intégration à l'Ouest, conçu par le premier chancelier de la RFA, un fervent partisan de la politique de l'« endiguement⁸ ». La RFA avait par conséquent une attitude essentiellement suspicieuse de toute conception qui pût la séparer de ses alliés occidentaux, y compris des divers plans de « désengagement » militaire, tels que les plans Van Zeeland, Eden et Rapacki⁹.

5 Wojciech Materski, Waldemar Michowicz (dir.), *Historia dyplomacji polskiej (połowa X–XX w.)*. T. 6: 1944/1945–1989, Warszawa, Polski Instytut Spraw Międzynarodowych, 2010, p. 600–601.

6 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Belgique, n° P.II/36/57/5123, J. Bouha/JD, Le Directeur général, J. Delvaux de Fenffe, Note pour le Ministre des AE, Bruxelles, 13 novembre 1957, p. 3.

7 Assemblée nationale, séance du 30 avril 1959, p. 405.

8 Hans-Dieter Lucas, « Sécurité et détente: Dimensions historiques et problèmes actuels de la politique de sécurité ouest-allemande », *Études internationales*, vol. 15, n° 3/1984.

9 Le plan du ministre britannique, Anthony Eden, reposait sur la conclusion d'un pacte de sécurité entre les Alliés et l'Allemagne et la création d'une zone démilitarisée en Europe centrale, afin de faciliter la réunification allemande (1955). Selon le plan du secrétaire d'État belge, Paul van Zeeland, lancé en 1953, les troupes américaines et britanniques se déplaceraient vers la France et le Benelux, tandis que les

Néanmoins, l'intérêt que le plan Rapacki suscita dans l'opinion occidentale rendait essentielle l'adoption d'une position commune des pays de l'OTAN, le problème réel étant de combattre sur le plan politique ce qui, à première vue, apparaissait à l'opinion comme une idée raisonnable¹⁰. Finalement, après un examen approfondi et en dépit des divergences d'opinion entre la RFA et le Royaume-Uni¹¹, la réaction de l'OTAN fut franchement négative. À la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord du 19 décembre 1957, les pays membres du pacte intégrèrent l'utilisation d'armes nucléaires « tactiques » en Europe dans leurs plans de défense. En janvier 1958, Washington déclara que le plan Rapacki était contraire à la stratégie, appliquée depuis 1953, laquelle exigeait une capacité nucléaire intégrée dans les forces du bouclier OTAN. Le 23 janvier 1958, en dépit de la position critique du Parti social-démocrate (SPD), le Bundestag approuva la position négative du gouvernement face au plan Rapacki et le 25 mars 1958, il l'autorisa à équiper la *Bundeswehr* d'armes et de missiles nucléaires.

Comme on le voit, l'OTAN n'était pas disposée à considérer le plan Rapacki comme une base sérieuse de négociations, puisque ses dispositions se traduisaient stratégiquement d'une façon défavorable à l'Occident, étant donné la profondeur différente de l'organisation des forces armées de part et d'autre du rideau de fer. Même si des inspections dans les pays de la zone – ou l'exploitation de différends éventuels (entre l'URSS et ses alliés) – offraient aux pays occidentaux des possibilités d'action, ces dernières ne présentaient pas d'avantages suffisamment importants pour accepter de compromettre leur sécurité. Par ailleurs, le projet polonais allait à l'encontre des propositions approuvées par l'OTAN en août 1957, prévoyant une inspection destinée à empêcher toute attaque surprise dans une large zone européenne¹². Certes, les Polonais reconnaissaient qu'un contrôle effectif était nécessaire, mais ils ne firent aucune proposition

forces soviétiques seraient stationnées à l'Est de la Vistule. En échange, l'Allemagne réunifiée reconnaîtrait la frontière Oder-Neisse. La proposition fut jugée irresponsable aussi bien par les Soviétiques que par l'Allemagne de l'Ouest. Zoltán Maruzsa, *Denuclearization in Central Europe? The Rapacki Plan during the Cold War*, Budapest, Eötvös Lóránd Tudományegyetem, 2008, p. 225–264, version en ligne, p. 3.

10 Conseil de l'Atlantique Nord, *Opinion des États-Unis sur le plan Rapacki*, Paris, 24 janvier 1958, C-M (58) 14, Classified, https://archives.nato.int/opinion-des-etats-unis-sur-le-plan-rapacki-note-de-la-delegation-des-etats-unis;isad?sf_culture=fr (consulté le 13 novembre 2020).

11 Wojciech Materski, Waldemar Michowicz (dir.), *Historia dyplomacji polskiej*, op. cit., p. 472–473.

12 Conseil de l'Atlantique Nord, *Opinion des États-Unis sur le plan Rapacki*, Paris, 24 janvier 1958, C-M (58) 14, Classified, <https://archives.nato.int/>

concrète à ce sujet, puisque, pour eux, l'obtention d'un accord sur le principe importait plus, fût-il partiel ou limité à des déclarations unilatérales.

Nonobstant ces fermes décisions, bon nombre d'hommes politiques occidentaux estimaient que les idées du plan Rapacki pourraient réapparaître tôt ou tard comme base de départ d'une négociation sur un plan plus large. La proposition séduisait par la perspective de conduire, *in fine*, à l'unification allemande et à la libération de l'Europe centrale de toute occupation étrangère. Victor Larock, ministre belge des Affaires étrangères la qualifia en 1958 d'idée attrayante, quoique trop limitée, car de part et d'autre de la zone en question, des bases aériennes et des rampes de lancement permettaient d'opérer des bombardements atomiques à la fois sur la zone et dans les régions situées en deçà et au-delà¹³. Selon le gouvernement belge de l'époque, pour conjurer réellement le danger d'une guerre atomique, il fallait, d'une part, mettre sous contrôle international toute production d'armements atomiques et toute implantation de stocks nucléaires, et, d'autre part, organiser, de l'Atlantique à l'Oural, un système international d'inspection portant sur les dépôts d'armes de toute nature¹⁴.

Le 14 février 1958, en vue de répondre à ces objections, une forme plus élaborée du plan Rapacki fut présentée. Elle prévoyait un système approprié de contrôle (terrestre et aérien) comprenant un réseau de postes d'inspection regroupant des représentants de l'OTAN et du traité de Varsovie ainsi que d'États non alignés. Le 4 novembre 1958, la Pologne présenta une troisième version, assortie de modalités d'application en deux phases qui s'inspirait des suggestions norvégiennes¹⁵. La première phase ne prévoyait que l'interdiction de la production et de l'acquisition d'armes nucléaires par les pays compris dans la zone, et le gel des armements nucléaires dans le territoire en question. La dénucléarisation complète ne devait s'effectuer que lors de la seconde phase. Cette mesure allait de pair avec des réductions convenues en ce qui concerne les forces conventionnelles. Les puissances nucléaires s'engageraient à ne pas employer d'armes nucléaires contre la zone et un organe de contrôle serait établi pour vérifier la mise en œuvre du plan.

opinion-des-etats-unis-sur-le-plan-rapacki-note-de-la-delegation-des-etats-unis;isad?sf_culture=fr (consulté le 13 novembre 2020).

13 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de Belgique, Direction générale P, Direction P. I/C, Bruxelles, 3 février 1958, Circulaire d'information n° 2.

14 Ibid.

15 Wojciech Materski, Waldemar Michowicz (dir.), *Historia dyplomacji polskiej*, op. cit., p. 475.

Les gouvernements de l'OTAN continuèrent cependant d'estimer que le plan entraînerait un déséquilibre militaire grave, puisque les mesures envisagées ne s'appliqueraient pas aux armes nucléaires situées dans certaines parties du territoire de l'URSS¹⁶. La plupart de leurs objections de nature militaire avaient trait à son second stade. Mais le gel des têtes nucléaires, l'essence de la proposition, était, lui aussi, inacceptable, chaque limitation de forces leur laissant moins de sécurité qu'ils n'en avaient. Qui plus est, les « pays démocratiques » ne pouvaient pas isoler la proposition Rapacki et elle seule de toute l'offensive de dénucléarisation développée par Moscou « latéralement » : en Europe du Nord (la campagne pour la neutralisation de la Baltique) et au sud, dans les Balkans¹⁷. En effet, les propositions soviétiques faites aux Scandinaves et aux Italiens montraient qu'il s'agissait désormais d'une tentative d'« aboutir à une neutralisation progressive de l'Europe permettant la reprise du système de subversion en chaîne¹⁸ ». Simultanément, l'URSS et les partis communistes occidentaux multipliaient des pressions à l'égard de tous les pays européens de l'OTAN, afin qu'eux aussi excluent de leur territoire les armes atomiques et les rampes de lancement.

Compte tenu de l'intérêt croissant que suscitaient, dans le monde entier, les efforts visant à interdire une plus ample prolifération des armes nucléaires, la Pologne présenta une nouvelle version de son plan dans un mémorandum du 28 mars 1962 adressé au Comité des dix-huit puissances sur le désarmement. Pour l'essentiel, le plan était similaire à la proposition de novembre 1958, mais plus détaillé, et prévoyait qu'en plus des pays initialement prévus, la zone envisagée serait ouverte à tout État européen qui désirerait en faire partie. Le contexte de cette relance était différent : formé par l'idée soviétique d'un désarmement universel, soumise aux Nations unies en septembre 1959, ainsi que la tentative de l'URSS d'accélérer les négociations de désarmement en référence au mémorandum du 26 septembre 1961. Marian Naszkowski, vice-ministre des Affaires étrangères

16 Nations unies, Assemblée, octobre 1980. Distr. Générale, A/35/416, 8 octobre 1980, Trente-cinquième session (Point 48 c) de l'ordre du Jour, *Désarmement général et complet*, p. 35-36.

17 Le 14 janvier 1958, dans une lettre au Premier ministre du Danemark, Boulganine suggéra une zone désatomisée nordique. Plus tard, dans une lettre adressée au chef du gouvernement italien, il souligna que l'installation de rampes de lancement en Italie mettrait en péril la Yougoslavie et l'Albanie. Voir Irina Gridan, « Le plan Stoica et les relations entre la Roumanie et la Grèce au tournant de la guerre froide (1957) », *Cahiers balkaniques*, n° 44, 2016, <http://journals.openedition.org/ceb/9664> (consulté le 19 novembre 2020).

18 République française, Assemblée nationale, 2^e séance du 16 janvier 1958.

de la Pologne populaire, estimait que les initiatives soviétiques poussaient les États occidentaux à se tenir sur la défensive et permettaient d'obtenir le soutien des États neutres et de l'opinion mondiale¹⁹. Cependant, dans l'atmosphère tendue qui suivit l'échec du débarquement des rebelles cubains dans la baie des Cochons, en avril 1961, le plan polonais modifié fut considéré comme une nouvelle manœuvre soviétique.

Le gouvernement Lefèvre-Spaak face aux défis de la détente (1961–1964)

En décembre 1960, à l'époque où l'administration Kennedy commençait à agir sur la scène internationale, Paul-Henri Spaak annonça sa démission du poste de Secrétaire général de l'Alliance atlantique. Frustré par l'absence de progrès dans l'élargissement des consultations politiques au sein de l'OTAN, il considérait que les trois grands de l'OTAN (les USA, la Grande-Bretagne et la France) risquaient de déclencher de forts courants de neutralisme parmi les membres « sensibles » du pacte²⁰. Il rejetait avec véhémence leurs déclarations ambivalentes sur la « direction tripartite mondiale », persuadé que de Gaulle, déterminé à profiter de la faiblesse du leadership américain, désirait non pas une Europe au sein d'une communauté atlantique forte, comme Spaak et d'autres « Européens » l'avaient toujours souhaité, mais une Europe de plus en plus indépendante des États-Unis, sous contrôle français, avec une Grande-Bretagne maintenue à une distance amicale²¹.

Revenu à la politique belge, Spaak devint ministre des Affaires étrangères et vice-Premier ministre dans un gouvernement de coalition formé le 25 avril 1961 sous la direction de Théo Lefèvre (jusqu'au 28 juillet 1965). L'atmosphère internationale demeurait très tendue. L'assouplissement des relations Est-Ouest, à la suite de la visite de Khrouchtchev aux États-Unis en 1959, fut menacé par les événements survenus en 1960–1962. Kennedy avait beau faire preuve de fermeté à l'égard de Moscou pour avoir une bonne position dans d'éventuelles négociations sur les essais nucléaires et le statut de Berlin-Ouest, la crédibilité de l'administration américaine était minée par la destruction de l'avion espion U2 en mai 1960, par l'échec de l'intervention

19 Wojciech Materski, Waldemar Michowicz (dir.), *Historia dyplomacji polskiej*, op. cit., p. 603–604.

20 Christian Nünlist, *Die westliche Allianz und Chruschtschows Aussenpolitik. Eisenhower, Kennedy und politische Kooperation in der Nato, 1955–1963*, Zurich Open Repository and Archive University of Zurich, 2013, p. 328

21 Ibid., p. 330.

dans la baie des Cochons et la guerre civile au Laos. La guerre froide allait bientôt atteindre de nouveaux sommets : le 13 août 1961, la construction du mur de Berlin commença et, en octobre 1962, le conflit cubain s'intensifia.

Convaincu du rôle croissant des petits États sur l'arène européenne, Spaak désirait jouer un rôle de médiateur. Il savait que leur crédibilité pouvait être fondée sur les leçons de leur passé tumultueux, mais aussi sur le fait que nul ne pouvait les accuser de nourrir de noirs desseins impériaux. Il y avait également d'autres motivations. Tout d'abord, discréditée à cause du dossier congolais, la diplomatie belge cherchait à redresser l'image du pays. Deuxièmement, afin de contrer la menace communiste, Kennedy plaida le 25 juillet 1961 pour une augmentation des dépenses militaires américaines, tout en adressant à ses partenaires de l'Alliance des propositions allant dans le même sens. Or, sur le plan intérieur, cela présentait pour ces derniers de grandes difficultés. André de Staercke, représentant permanent de la Belgique auprès de l'OTAN (Belotan), précisait que pour son pays le renforcement du bras armé de l'Alliance devait s'accompagner de solutions diplomatiques sur Berlin, en vue d'ouvrir la voie à la négociation²². Lors de réunion secrètes du Conseil de l'OTAN, des alliés, dont la Belgique, tentaient d'exhorter Washington à ouvrir des pourparlers avec Moscou et à encourager la détente. Cependant, on ne savait pas quels étaient exactement les intérêts vitaux des pays démocratiques. Spaak estimait, quant à lui, qu'il fallait prendre les devants immédiatement car, sinon, les pays occidentaux n'auraient qu'à s'incliner devant les faits accomplis. Considérant que Moscou pouvait signer un traité de paix avec la RDA et lui céder ses droits sur Berlin, à la réunion ministérielle de l'UEO du 1^{er} août 1961, à quelques jours du début de la construction du mur de Berlin, il exposa l'objet d'une éventuelle négociation en déclarant qu'il était impossible de vouloir négocier l'ensemble de la question allemande. En revanche, comme le problème de Berlin était, selon lui, un moyen d'échange pour l'URSS, il croyait qu'une négociation par étapes pourrait s'engager à condition de préserver certains acquis tels que l'autodétermination des Berlinoïses et le maintien des troupes occidentales²³. Dans ce processus, le rôle de l'Europe pourrait être, selon lui, essentiel et les concessions occidentales pourraient inclure un traité de paix entre l'Union soviétique et la RDA. Spaak acceptait également l'idée de déplacer le siège de l'ONU de New York à Berlin-Ouest dans un acte

22 Christian Nünlist, *Die westliche Allianz...*, op. cit., p. 368.

23 Michel Dumoulin, *Spaak*, Bruxelles, Racine, 1999, p. 623–624.

symbolique²⁴. Le 7 août, il exposa ses idées à Dean Rusk et à Adenauer et le lendemain De Staercke les présenta devant le Conseil atlantique²⁵.

Le 29 août 1961, Spaak reçut le chargé d'affaires d'URSS, puis, le 12 septembre, Khrouchtchev l'invita officiellement à Moscou. Sachant que plusieurs questions liées directement ou indirectement à la détente devaient être réglées à la source, le ministre belge informa l'OTAN à l'avance qu'il essaierait de connaître les intentions soviétiques. Or, sa mission de médiation fut éclipsée par la perspective de pourparlers exploratoires américano-soviétiques et si Thomas K. Finletter, ambassadeur des USA auprès de l'OTAN, approuvait l'initiative, d'autres chancelleries exprimaient des préoccupations, leurs réactions allant du scepticisme (Londres) à l'hostilité (Bonn).

La visite à Moscou eut lieu le 19 septembre. La longue carrière politique de Spaak lui permit de parler à Khrouchtchev en homme d'État égal, plus riche en expérience politique que le dirigeant soviétique. En effet, Spaak était le seul ministre des Affaires étrangères occidental à avoir occupé un tel poste avant la Seconde Guerre mondiale. À Moscou, il se déclara un ardent partisan des pourparlers soviéto-américains et présenta un plan progressif : régler d'abord la question de Berlin, puis, après avoir conclu un traité de paix avec la RDA, entamer des pourparlers de désarmement. Quant à ces derniers, dans la première phase, ils impliqueraient la conclusion du pacte de non-agression OTAN-Pacte de Varsovie, puis l'élaboration d'un plan de maîtrise des armements dans une zone restreinte, enfin un désarmement contrôlé. Cette séquence devait contribuer à créer une atmosphère de confiance et à développer des méthodes de contrôle efficaces²⁶. Les questions de l'Allemagne et de la reconnaissance *de jure* de la RDA devaient – à son avis – être reportées pour une durée indéterminée²⁷.

24 Christian Nünlist, *Die westliche Allianz...*, op. cit., p. 368.

25 URSS – Voyage de Spaak. Réflexions sur la question de Berlin (3 août 1961), File: PHS-353 1961 – 1961, compte-rendu de l'entrevue entre M. Spaak et M. Rusk le 7 août 1961, télégrammes, compte-rendu de la rencontre entre M. Khrouchtchev et M. Spaak (notes prises par M. Cools), <https://archives.eui.eu/files/inventories/15282.pdf> (consulté le 6 septembre 2020).

26 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, Département IV, Division Belgique [désormais DIV O-Bg] 221/28/61, La position de la Belgique face à certains problèmes internationaux, Ambassade de Pologne à Bruxelles, n° 242/136/61, Jerzy Dudziński, Chargé d'Affaires a.i. au camarade T. Wiśniewski, Vice-Directeur du Département IV, Ministère des Affaires étrangères, Varsovie, 27 septembre 1961, Deux notes sur les pourparlers Khrouchtchev-Spaak, l'ambiance après le retour de Spaak de Moscou, DIV O-Bg 221/23/61.

27 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 23/12/62, 10 octobre 1962.

À peine rentré de Moscou, le 21 septembre, Spaak transmet une copie de son rapport au Conseil permanent de l'OTAN à Paris. Il y eut ensuite un échange de correspondance dans lequel Khrouchtchev précisa plusieurs points et confirma sa volonté de conclure un pacte de non-agression. Si Spaak était persuadé que l'atmosphère était favorable à des négociations sérieuses, l'accueil par le Conseil fut glacial. Seul Jens M. Boyesen, de Norvège, soulignait les aspects positifs du rapport du ministre belge, tandis que les représentants britannique, français et allemand, refusèrent de développer des contre-propositions occidentales aux propositions soviétiques²⁸. Sir Paul Mason déclara que l'URSS ne désirait qu'inciter le diplomate belge à faire pression sur les Alliés²⁹. Les Américains considéraient de leur côté que l'URSS n'était pas prête à négocier et qu'il fallait laisser à Dean Rusk, secrétaire d'État, le soin de « débroussailler » le terrain. À la fin du mois d'octobre 1961, Douglas MacArthur, l'ambassadeur américain à Bruxelles, conseilla à Spaak d'agir plus modérément dans le conflit Est-Ouest. À l'en croire les rapports polonais, l'accueil froid que lui avaient réservé les partenaires de l'OTAN déçut Spaak et lui fit étouffer son enthousiasme. Il aurait même déclaré devant ses collaborateurs qu'il était nécessaire de se demander si la Belgique ne devrait pas s'engager sur la voie du neutralisme³⁰. Lors de la session ministérielle de l'OTAN à Paris, le 13 décembre 1961, il fit cette remarque amère : « La position adoptée au Conseil permanent par quelques pays, peu nombreux, qui sont déterminés à ne prendre part à aucune négociation qui aurait lieu sous la menace est une position entièrement négative³¹ ».

En revanche, sur le plan intérieur, la mission à Moscou, présentée comme une initiative de l'URSS, fut généralement approuvée et son influence sur l'opinion était globalement positive³². Dans les cercles parlementaires, il y eut en effet un changement majeur d'opinion en faveur des négociations. Même des hommes politiques hostiles au gouvernement, tels que le baron Nothomb, évoquaient la nécessité de reconnaître les faits

28 Christian Nünlist, *Die westliche Allianz...*, op. cit., p. 370.

29 Michel Dumoulin, op. cit., p. 626

30 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 221/29/61, 14 novembre 1961, La suite de l'activité de Spaak.

31 Michel Dumoulin, p. 626. Fondation Paul-Henri Spaak, 298/5600, NATO, C-R (61) 64, p. 12-13.

32 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 221/28/61, Jerzy Dudziński, Chargé d'Affaires a.i. au camarade T. Wiśniewski, Vice-Directeur du Département IV, Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles, 27 septembre 1961, Ambiance après le retour de Spaak de Moscou.

(Allemagne de l'Est) et de régler la question de Berlin de manière à empêcher la RFA de chauffer les humeurs en Allemagne de l'Est.

Spaak continua par la suite à considérer qu'il existait de réelles possibilités de résoudre les questions litigieuses par des moyens pacifiques. En préparation des entretiens avec Kennedy qui eurent lieu en novembre 1961 à Washington, fort du soutien de Hugh Gaitskell et de Guy Mollet, le ministre belge organisa à Bruxelles une réunion de dirigeants socialistes où il tenta de persuader les représentants du SPD, Herbert Wehner et Erich Ollenhauer, de prendre une position plus favorable sur les négociations relatives à Berlin³³. En novembre 1961, à Washington, il présenta à Kennedy une transcription certifiée des pourparlers de Moscou en tentant de le convaincre qu'il devrait entamer les pourparlers le plus tôt possible, quitte à le faire sans le soutien de Paris.

Il est vrai que, persuadé qu'à la suite de la déstalinisation et du conflit idéologique URSS-Chine, la politique soviétique semblait s'orienter vers la coexistence pacifique, Spaak approuvait les lignes générales de la politique de l'administration Kennedy. Pour lui, négocier c'était donc tenir compte de la réalité³⁴. Il revint sur la question le 21 novembre 1961 à Washington, dans son discours devant le National Press Club où il dit : « J'affirme dans les termes les plus absolus que la négociation n'est pas une preuve de faiblesse. On peut aussi négocier quand, sûr de la justesse de sa cause, on a décidé de la défendre et de la remporter de manière raisonnable³⁵ ». Telle fut la leçon que le représentant d'un pays qui se voit comme une terre d'élection du compromis en politique donnait aux chancelleries des grandes puissances. Plus tard, il réaffirma cette position, notamment le 15 décembre 1962, au Conseil des ministres de l'OTAN, où il se prononça en faveur de négociations voire de la nécessité de les provoquer. De même, il se déclara maintes fois pour la conclusion du traité de non-agression entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie : d'abord, dans une interview pour *De Standaard* du 25 janvier 1963, puis, dans son exposé sur la politique étrangère du 19 mars 1963, enfin, à la session du Conseil de l'OTAN à Ottawa en mai 1963, même si ses idées ne furent accueillies favorablement ni par

33 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 221/44/61/2, Varsovie, 11 décembre 1961, Note relative à l'activité politique courante de Spaak.

34 Paul-Henri Spaak, Interview exclusive au *Vooruit* du 21 juin 1963.

35 https://www.cvce.eu/obj/discours_de_paul_henri_spaak_sur_le_statut_de_berlin_washington_21_novembre_1961-fr-263ba718-4d6e-44da-a89e-d2a67125e5ec.html (consulté le 21 novembre 2020).

Dean Rusk ni par Alec Douglas-Home³⁶. Le 15 mai 1963, dans une interview pour *Izvestia*, Spaak déclarait : « le pacte peut devenir un élément très positif dans le domaine de l'amélioration des relations entre les deux systèmes³⁷ ».

La période qui nous intéresse correspond aussi à la création des relations plus étroites entre les pays du Benelux sur le plan économique et celui de l'intégration politique motivée par la suprématie croissante des grands Européens. En effet, la visite triomphale de De Gaulle en Allemagne du 4 au 9 septembre 1962, événement qui marqua le rapprochement franco-allemand, rencontra la réticence manifeste de la Belgique et des Pays-Bas d'où l'insistance sur la poursuite de l'adhésion à la CEE de la Grande-Bretagne, du Danemark et de la Norvège³⁸. Le ministre belge soutenait l'idée d'une Europe supranationale, y voyant des conditions pour limiter l'avantage des grands partenaires. Lors de la séance de la Chambre des représentants du 11 décembre 1963, il déplorait, que, depuis avril 1962, l'idée de l'Europe politique n'eût fait aucun progrès. Au printemps 1962, la Belgique avait contribué au rejet du concept français d'une Europe des patries. Les hommes politiques belges critiquaient également le traité franco-allemand de 1963, en répondant par la négative à la question de savoir s'il était conforme à l'esprit et à la fonction de la Communauté³⁹. Dans une interview accordée le 25 octobre 1963 à une chaîne de télévision allemande, Henri Fayat, ministre adjoint des Affaires étrangères de Belgique, déclarait : « (...) le précédent du comité Fauchet a démontré que le gouvernement français n'acceptera pas de propositions qui rendraient possibles des progrès positifs dans le sens d'une solution communautaire⁴⁰ ».

Les préparatifs de la visite de Paul-Henri Spaak à Varsovie

En 1962, fort occupé par le Congo et la construction européenne, Spaak resta attentif à la possibilité d'une négociation avec le bloc de l'Est. Dès 1961,

36 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV 17/51/6, 9 septembre 1963, Note de Łobodycz.

37 Paul-Henri Spaak, Interview exclusive au *Vooruit* du 21 juin 1963.

38 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, *Biuletyn Tygodniowy MSZ* [Bulletin hebdomadaire du MAE], n° 12/62, p. 14-15, Spaak sur certains problèmes internationaux.

39 *Cahiers mensuels de documentation européenne*, avril 1963, p. 47, <http://aei.pitt.edu/41369/1/A5418.pdf> (consulté le 25 octobre 2020).

40 *Cahiers mensuels de documentation européenne*, novembre 1963, p. 6, <http://aei.pitt.edu/41375/1/A5424.pdf> (consulté le 27 octobre 2020).

il commença à sonder les possibilités d'une plus grande offensive diplomatique, ceci en vue d'apprendre par les voies diplomatiques ce que voulaient exactement les alliés des Soviétiques. Comme l'écrit M. Dumoulin, le cas de la Pologne, dont l'ambassadeur à Paris avait été mêlé aux entretiens que Spaak avait eus avec Vinogradov, servit de test à cet égard⁴¹. En décembre 1961, Jan Wasilewski, ambassadeur de la République populaire de Pologne à Bruxelles, mandait que le rédacteur Maurice Lambilliotte, porte-parole officieux de Spaak pour les contacts avec l'ambassade et fondateur de la revue *Synthèses*, sondait si les Polonais étaient disposés à accueillir P.-H. Spaak à Varsovie⁴². La signature d'un accord culturel belgo-polonais devait être, selon lui, un bon prétexte pour entamer des discussions en vue de créer un « climat de confiance ». Comme le rapporte J. Dudziński dans sa note de l'entretien avec M. Lambilliotte du 28 décembre 1961, Spaak aurait déclaré à Lambilliotte que son but était d'établir des relations aussi bonnes que possible avec « les pays de l'Est⁴³ ». Le rédacteur soulignait que la visite de Spaak en Pologne aurait un autre caractère que son voyage récent à Moscou que Spaak s'était assigné comme une mission au nom des puissances occidentales. Dès lors, les deux parties commencèrent à sonder leurs positions réciproques.

Les contacts réitérés de Lambilliotte avec les diplomates polonais (toujours à la demande de Spaak, car conformément aux directives reçues, Wasilewski se contentait d'attendre les initiatives belges⁴⁴) prouvaient qu'il avait été chargé de compléter le plus vite possible le dossier du voyage de Spaak en Europe centrale avec une portée de plus en plus large. Il s'avéra que Lambilliotte ne pratiquait pas l'ouverture uniquement vers Varsovie, mais adressait des démarches simultanées aux Tchèques et aux Roumains, puis entamait des entretiens avec les Hongrois et les Bulgares au sujet d'accords culturels analogues⁴⁵. Au mois de mai 1962, les Tchèques sollici-

41 Michel Dumoulin, op. cit., p. 631–632.

42 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, 17/51/6, Note du 31 janvier 1962.

43 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, 17/51/6, La Visite du Ministre des Affaires Étrangères P.-H. Spaak à Varsovie, 6–10 décembre 1963.

44 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, 17/51/6, 6 août 1962, Wasilewski rapporte; Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, Confidentiel 27, ex. n° 1, Jerzy Dudziński, 6 avril 1962, Note de l'entretien avec Lambilliotte du 5 avril 1962.

45 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 55/8/62, n° 242/55/62/tjn, Ambassade de Pologne à Bruxelles, 10 avril 1962, Confidentiel, Reçu le 14 avril 62, n° d'ordre 53, n° Affaire O-Bg 55/8, Annexe 6, J. Wasilewski à P. Ogrodziński, Directeur général du MAE.

taient auprès des Belges la visite de Spaak à Prague, mais d'après la relation du chef de cabinet du ministre belge des Affaires étrangères, compte tenu de la position politique de la Pologne dans le camp socialiste, Spaak avait décidé d'aller d'abord à Varsovie⁴⁶. Il ne faut pas non plus oublier les relations solides, historiques et économiques, qui liaient autrefois les deux pays. Avant la Seconde Guerre mondiale, la Belgique était le troisième investisseur en Pologne et pendant quelques années même le deuxième investisseur étranger.

Les réticences polonaises

La première réponse des autorités de la Pologne populaire fut négative. Les réserves exprimées portaient sur l'inutilité de la visite. Comme il ressort d'une note du 31 janvier 1962, même si les entretiens Spaak-Rapacki pouvaient être profitables, puisque les Belges se montraient favorables à des négociations Est-Ouest, Varsovie estimait que d'importants arguments l'obligeaient à ne pas adresser d'invitation. Pour la partie polonaise, une visite éventuelle de Spaak aurait un si grand retentissement qu'elle devait sortir des limites prévues par la signature de l'accord culturel. Tant l'ambassadeur Wasilewski qu'Adam Schaff, lors de son séjour à Bruxelles en février 1962, firent entendre à Lambilliotte que la visite de Spaak ne serait motivée que si elle s'inscrivait dans un cadre plus vaste de thèmes politiques et qu'elle contribuait au rapprochement des opinions sur les problèmes clés de la sécurité européenne (ceux du plan Rapacki ou des frontières)⁴⁷. Malgré ces suggestions, la partie belge hésita longtemps à avancer des propositions plus concrètes⁴⁸.

Les réticences de Varsovie s'expliquent avant tout par la conviction que la visite ne visait que l'amélioration formelle des relations⁴⁹. La lecture polonaise de l'initiative du ministre belge se résumait à quatre aspects. On estimait que l'intention belge était uniquement de manifester de la bonne

46 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 17/51/6, Note de Rapacki.

47 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, 17/51/6, 15 février 1962, Note de l'Ambassadeur Wasilewski ; Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 17/51/6, En réponse à la dépêche de Wasilewski.

48 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg, 14 mars 1962, Wasilewski rapporte.

49 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV, 4 janvier 1962, Note, signature illisible, Position de Spaak sur la zone dénucléarisée et le problème allemand.

volonté, alors qu'en réalité il s'agissait soit de gestes dépourvus de conséquences politiques, soit d'éléments d'un jeu politique plus large. Deuxièmement, aux yeux des diplomates polonais, le désir de pénétrer encore une fois à l'Est, après la tentative de médiation sur Berlin et le voyage à Moscou, était une autre démarche de Spaak visant à faire sortir la Belgique de l'isolement politique dans lequel elle s'était retrouvée à cause de l'affaire du Congo. Spaak voudrait ainsi provoquer un changement de position des pays neutres qui manifestaient de la malveillance à l'égard de la Belgique lors des sessions de l'ONU⁵⁰. Troisièmement, suite à la formation de la coalition catholique-social-démocrate, Spaak cherchait à renforcer sa position de partisan de la négociation Est-Ouest face aux fortes tendances dans ce sens qui se manifestaient en Belgique, notamment au sein du Parti socialiste⁵¹. Enfin, force est de constater que les rapports polonais soulignaient l'aspiration toute personnelle à l'activation des relations avec les pays socialistes. Celle-ci résulterait des ambitions de Spaak et de son opinion sur le rôle des petits pays dans la formation de la détente. Selon ces mêmes sources, le ministre belge désirait s'assigner la mission de médiateur entre les deux blocs et de « pionnier » dans l'établissement des relations éventuelles des pays socialistes avec la CEE⁵².

La méfiance du gouvernement de Varsovie n'est pas étonnante, si l'on tient compte du rejet par Spaak des versions successives du plan Rapacki. Les diplomates polonais savaient que, lors de la réunion du Conseil des ambassadeurs de l'OTAN le 8 janvier 1958, seuls les représentants de la France, du Canada et de la Norvège avaient exprimé leur compréhension de la position britannique consistant à examiner la proposition polonaise avant de la rejeter, tandis que, parmi les principaux opposants, outre l'Allemagne et les Pays-Bas, il y avait surtout P.-H. Spaak, secrétaire général du pacte, qui attaquait violemment la Grande-Bretagne pour faire le jeu des ennemis de l'OTAN⁵³.

Certes, les services diplomatiques polonais appréciaient les initiatives de Spaak en faveur des négociations avec l'URSS, tant au sein de l'OTAN

50 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, 17/51/6, Note du 31 janvier 1962.

51 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV, Varsovie, 4 janvier 1962, Note, signature illisible, Position de Spaak sur la zone dénucléarisée et le problème allemand.

52 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, Note sur les rapports polono-belges.

53 Wojciech Materski, Waldemar Michowicz (éd.), *Historia dyplomacji polskiej*, op. cit., p. 472-473.

qu'envers les militants sociaux-démocrates en Europe occidentale, mais remarquaient qu'elles n'entraient pas en conflit avec les tendances générales de la politique américaine. Les autorités de Varsovie reconnaissaient aussi que la position de la Belgique sur les problèmes de l'Allemagne et de Berlin différait considérablement de celle de la plupart de ses partenaires atlantiques. En effet, les tensions dans la situation internationale due à la seconde crise de Berlin n'avaient pas provoqué de panique à Bruxelles. Contrairement aux Néerlandais, les Belges s'étaient montrés réticents et n'avaient appliqué les recommandations du *SHAPE* (*Supreme Allied Commander Europe*) que partiellement. Le ministre belge de la Défense, Paul-Willem Segers, avait prononcé un discours rassurant et n'avait opté que pour un « état de paix renforcée » (appel d'un petit nombre de réservistes)⁵⁴. Il n'en reste pas moins que le point de vue des Polonais n'évoluait que lentement et les services polonais restaient sur leurs gardes, extrêmement attentifs aux moindres remarques du ministre belge relatives aux relations Est-Ouest. D'ailleurs, les entretiens avec Lambilliotte montraient que Spaak n'avait pas l'intention d'aller trop vite – il voulait établir le principe du départ, en le reportant à un moment politique plus opportun⁵⁵.

En avril 1962, Lambilliotte avança des suggestions sur la maturation d'un pacte de non-agression OTAN-Pacte de Varsovie à l'ambassadeur d'URSS, qui de son côté exprima l'opinion qu'un tel pacte aurait une signification politique et de propagande⁵⁶. La crise des missiles de Cuba des 16–28 octobre 1962 qui mena les deux blocs au bord de la guerre nucléaire poussa le ministre belge à intensifier ses démarches. Pour Spaak, elle devait conduire à la recherche résolue de la pacification. En novembre 1962, Lambilliotte déclara à Wasilewski que les intentions de Spaak n'avaient pas changé et qu'il était toujours un partisan des initiatives des petits États pour la détente⁵⁷. Lors de la réunion des ministres de l'OTAN à Paris

54 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 221/28/61, Jerzy Dudziński, Chargé d'Affaires a.i. au camarade T. Wiśniewski, Vice-Directeur du Département IV, Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles, 27 septembre 1961, Ambiance après le retour de Spaak de Moscou.

55 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, Confidentiel 27, ex. n° 1, Jerzy Dudziński, 6 avril 1962, Note de l'entretien avec Lambilliotte du 5.04.1962.

56 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 55/8/62 Nr 242/55/62/tjn, Ambassade de Pologne à Bruxelles, 10 avril 1962, Confidentiel, Reçu le 14 avril 62, n° d'ordre 53, n° Affaire O-Bg 55/8, Annexe 6, J. Wasilewski, Ambassadeur, à P. Ogrodziński, Directeur général du Ministère des Affaires étrangères.

57 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 567/14/62, Confidentiel, Copies détruites, Varsovie, 29 novembre 1962, M. Łohodycz.

en décembre 1962, Spaak remarqua que les affaires européennes paraissant secondaires aux yeux de Kennedy, une habile politique européenne le conduirait peut-être à un partage des responsabilités⁵⁸. Sa position fut confirmée le 19 novembre 1962 à Berlin-Ouest dans le discours du Premier ministre Lefèvre, dans le cadre des Nouvelles Équipes internationales : « il est du devoir de l'Europe de soutenir par tous les moyens disponibles les négociations sérieuses des deux grandes puissances [...] Il est frappant que pendant la crise [cubaine], l'Europe n'ait pas du tout été invoquée, ni joué aucun rôle...⁵⁹ ». Ces arguments finirent par trouver un écho favorable à Varsovie.

Un accord de principe sur la visite de Spaak et sur les pourparlers avec Rapacki ne survint que le 31 mai 1962, mais le ministère des Affaires étrangères polonais voulait que Wasilewski sondât d'abord quelles déclarations éventuelles Spaak serait prêt à faire en Pologne. La partie polonaise considérait qu'il serait souhaitable d'obtenir ses déclarations sur les sujets suivants : a) la question du désarmement et de la sécurité européenne et en particulier le problème allemand ; b) la nécessité de non-prolifération des armes nucléaires ; c) les rapports polono-belges – politiques, culturels et surtout économiques⁶⁰. En novembre 1962, Rapacki finit par donner le feu vert. Même si la partie polonaise ne formula point de conditions ou de *desiderata*, elle espérait que les pourparlers polono-belges aboutiraient à un message politique commun. En novembre 1963, Spaak se déclara prêt à donner une conférence au PISM (Institut polonais des Relations internationales) en laissant à la partie polonaise le choix du thème à débattre. Craignant qu'il ne fit un discours à la louange de la CEE ou de l'OTAN, Varsovie suggéra un sujet sur le rôle des petits pays dans la voie de la détente et du désarmement⁶¹.

Les pourparlers Spaak-Rapacki

Les pourparlers polono-belges eurent finalement lieu au ministère des Affaires étrangères à Varsovie, le 7 décembre 1963, dans un contexte marqué par l'attentat contre Kennedy. Du côté belge y prirent part : P.-H. Spaak, Conrad H. Seyfert, ambassadeur de Belgique à Varsovie, Robert Rothschild, directeur du cabinet du ministre des Affaires étrangères, et Étienne

58 Michel Dumoulin, op. cit., p. 628.

59 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 567/14/62, Note de M. Łohodycz, Confidentiel, Copies détruites, Varsovie, 29 novembre 1962.

60 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 17/51/6, Note de Rapacki.

61 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, 17/51/6, 18 novembre 1963, Wasilewski rapporte.

Davignon, vice-directeur du cabinet. Du côté polonais, Adam Rapacki, Marian Naszkowski, Jan Wasilewski, et Manfred Lachs, conseiller du ministre des Affaires étrangères. Les deux parties signifièrent les principes de la politique de leurs camps respectifs et la nécessité de la continuation de la coexistence pacifique⁶².

Dans les thèses formulées avant la visite de Spaak, la Pologne déclarait attacher une grande importance à la position de la Belgique qui ne pouvait qu'être intéressée à assurer la sécurité et la paix européennes. Présentant la politique de coexistence pacifique des États aux systèmes sociaux différents comme principe de base de sa politique, Varsovie se déclarait favorable à la résolution des différends internationaux par la conclusion de compromis raisonnables. Selon la diplomatie polonaise, il existait une large plate-forme de recherche conjointe de solutions politiques pour la situation internationale en Europe et dans le monde. Comme le soulignait Rapacki, les récentes crises avaient montré que les petits États pouvaient jouer un rôle important dans les efforts de mise en œuvre du principe de la coexistence pacifique, quelle que fût leur affiliation. L'importance de leurs initiatives ne pouvait qu'augmenter dans l'atmosphère créée à la suite de la conférence « au demi-sommet » de Moscou⁶³. En effet, le traité sur l'arrêt des essais nucléaires entre l'URSS, les États-Unis et la Grande-Bretagne, paraphé à Moscou le 25 juillet 1963, marquait un tournant dans l'histoire de la Conférence du désarmement. La Pologne ratifia l'accord le 8 août 1963, le reconnaissant comme une bonne occasion de renouveler son initiative visant à libérer l'Europe centrale des armes de destruction massive. Varsovie voulut ainsi réagir aux propositions de l'OTAN de créer des forces nucléaires multilatérales en Europe.

Il ne faut pas oublier à ce propos le rôle, quelque peu négligé, que Spaak joua, en ouvrant la voie à l'accord susmentionné. Après le fameux discours de paix de Kennedy, Spaak organisa avec Khrouchtchev une réunion à Kiev, le 8 juillet 1963, afin de sonder les intentions soviétiques. Cette fois-ci, ne pouvant parler que pour un petit pays, Spaak recommanda au secrétaire général soviétique d'aller pas à pas : commencer par un gel des tests, avant d'aborder le problème des attaques surprises, puis passer à un pacte de non-agression entre l'Est et l'Ouest. Le 11 juillet 1963, quatre jours avant l'arrivée de William Averell Harriman à Moscou, il envoya à Kennedy un

62 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de Belgique, Notes manuscrites des conversations de Rapacki avec Spaak, s.d.

63 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 567/39/63, Thèses pour des pourparlers avec le ministre Spaak.

résumé de ses entretiens à Kiev⁶⁴. Les protagonistes occidentaux n'apprécièrent que partiellement l'initiative du ministre belge. Fin novembre 1963, Thomas Finletter souligna que des évaluations divergentes de la menace soviétique mettaient en danger l'unité de l'alliance⁶⁵. Par la suite, Douglas MacArthur conseilla à D. Rusk de rencontrer Spaak et de lui faire comprendre qu'il devait coordonner ses pourparlers exploratoires au sein de l'Alliance. Cela prouve la cohérence de la politique de Spaak et montre en même temps que, contrairement à certaines opinions répandues, il n'était pas la courroie de transmission de la politique américaine.

Rapacki déclara à Varsovie que, face aux événements survenus à Dallas, il fallait intensifier les démarches ayant pour but de maintenir la phase de détente créée par le traité de Moscou. Dans l'optique polonaise, l'élimination des vecteurs d'armes nucléaires était particulièrement importante et, de ce point de vue, les négociations du Comité du désarmement de dix-huit États, inaugurées en mars 1962, n'avaient pas dépassé le stade d'un certain rapprochement dans des domaines de moindre importance. La Pologne déplorait, dans ce domaine, le peu d'effort de la part des Occidentaux⁶⁶. Quant à la proposition soviétique relative aux *check points*, Rapacki déclarait que la Pologne admettrait des *check points* en Pologne uniquement dans le cadre d'une zone dénucléarisée en Europe centrale. Il n'excluait pas que le retrait des forces étrangères de pays tiers pût se faire dans le cadre d'un désarmement général. Cependant, la Pologne ne voulait pas que le retrait des troupes américaines s'accompagnât de la multiplication de troupes de la *Bundeswehr*.

La question allemande et la MLF – principale pierre d'achoppement

En effet, plusieurs questions collatérales touchant au problème du désarmement concernaient directement l'Allemagne, question de première importance pour la Pologne de Gomulka. Il faut rappeler qu'à l'été 1961, Spaak ne voyait aucune chance de trouver une solution globale au problème allemand à cause d'une divergence de vues colossale entre les blocs. Le plan qu'il avait défendu à Moscou consistait à régler au plus vite la question de Berlin, à reporter celle de l'Allemagne (avec des réserves quant à la reconnaissance *de jure* de la RDA), puis à examiner la question des deux

64 Christian Nünlist, *Die westliche Allianz...*, op.cit., p. 397.

65 Ibid., p. 405.

66 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 567/39/63, Thèses pour des pourparlers avec le ministre Spaak.

traités de paix séparés, avec la RDA et la RFA. Dans ses conversations privées avec Wasilewski (du 12 mai 1963), il qualifiait le problème allemand d'« idiot », en trouvant le traité de Potsdam complètement dépassé, tandis que Berlin-Ouest n'était plus pour lui qu'un symbole et une question de prestige. Or, la position de Khrouchtchev était totalement opposée. Il considérait la question allemande comme prioritaire et trouvait que le règlement de celle-ci ne pouvait avoir lieu que si les États occidentaux reconnaissaient les faits. Moscou était prête à accepter que le traité avec l'Allemagne de l'Est fût signé par les États socialistes et ceux de l'Ouest qui souhaiteraient y adhérer. Les États de l'OTAN devaient alors faire une déclaration sur la reconnaissance *de facto* de la RDA ainsi que de ses frontières extérieures⁶⁷. Pour Varsovie également, considérer la question de Berlin-Ouest et le problème allemand séparément risquait de faire surgir de nouvelles crises. Selon les autorités polonaises, la politique de l'OTAN relative à la question allemande – basée sur l'armement de la RFA jusqu'au seuil (et même au-delà) de l'armement atomique – avait perdu tout fondement rationnel⁶⁸. Afin de régler les modalités de la visite de Spaak, Wasilewski posa plusieurs fois (entre autres en août 1962) le problème de la ligne Oder-Neisse⁶⁹. Le ministre belge se réserva néanmoins de faire une déclaration univoque en arguant du fait qu'elle pourrait être un choc pour la RFA⁷⁰. Le 31 mai 1962, il avait déclaré que la question de la frontière polonaise était tranchée et qu'il ne restait qu'à la fixer dans un traité de paix. Dans les rapports des diplomates belges, les craintes polonaises à l'égard de l'Allemagne de l'Ouest, décrite comme revancharde et néo-nazie, étaient présentées comme à la fois sincères (les Polonais observaient avec angoisse la nucléarisation de l'OTAN) et instrumentalisées à des fins de propagande, sur le plan intérieur et extérieur (consolidation du bloc communiste). De leur côté, les diplomates polonais notaient que leurs

67 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 221/28/61, Position de la Belgique face à certains problèmes internationaux, Ambassade de Pologne à Bruxelles, n° 242/136/61, Jerzy Dudziński, Chargé d'Affaires a.i. au camarade T. Wiśniewski, Vice-Directeur du Département IV, Varsovie, 27 septembre 1961, Deux notes sur les pourparlers Khrouchtchev-Spaak à Moscou, l'ambiance après le retour de Spaak de Moscou, DIV O-Bg 221/23/61.

68 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, Notes manuscrites des conversations de Rapacki avec Spaak, s.d.

69 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, 17/51/6, 6 août 1962, Wasilewski rapporte.

70 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 17/51/6, Note de Rapacki.

interlocuteurs belges ignoraient les propos les plus choquants des autorités ouest-allemandes qui, à l'instar de Ludwig Erhard (CDU) et de Fritz Erler (SPD), se prononçaient pour la frontière de 1937⁷¹. Spaak cherchait à minimiser les craintes de Varsovie. À son avis, toute révision des frontières à l'Est était irréaliste. Dans son interview au *Vooruit*, en juin 1963, il se dit persuadé que ni l'OTAN, ni de Gaulle ne suivraient l'Allemagne occidentale sur la voie des revendications territoriales. Selon lui, le fait que la RFA contestât cette frontière pouvait signifier qu'elle voulait se réserver un atout en cas de discussions éventuelles⁷². En décembre 1963, à Varsovie, il convint volontiers que l'Occident avait tort en persistant à ne pas reconnaître le caractère final des frontières allemandes ou l'existence de la RDA, mais il ne croyait pas possible que la détente dépendît de la résolution du plus difficile des problèmes. Selon lui, le monde occidental n'attachait pas beaucoup d'importance à cette question des frontières. Il ajoutait qu'il était naïf de croire que l'Occident renoncerait à la politique qui consistait dans l'intégration de l'Allemagne. En revanche, il était autrement plus urgent, pour lui, de commencer à résoudre des problèmes périphériques, de moindre importance, tel le problème de Berlin-Ouest.

La nucléarisation de l'Allemagne était un autre problème crucial. Si les accords de Paris de 1954 paraissaient résoudre les problèmes de sécurité de la RFA, l'atmosphère de détente qui émergea après l'arrivée au pouvoir de Khrouchtchev et les pourparlers de désarmement proposés par Dwight Eisenhower suscitèrent des inquiétudes en Allemagne. Les chrétiens-démocrates de la CDU craignaient que le dégel Est-Ouest et les initiatives dans le domaine du contrôle des armements ne contribuent à l'émergence d'un nouveau « Potsdam » et ne diminuent l'importance de la RFA dans sa sphère d'influence occidentale⁷³. Si l'aile « atlantiste » dominante du CDU/CSU était convaincue que la sécurité de l'Allemagne de l'Ouest se trouvait du côté de Washington, la conscience de la possibilité de la renonciation à la doctrine Dulles et d'un retour de l'Amérique à sa politique isolationniste convainquit Adenauer de la nécessité d'avoir des « solutions de réserve » ce qui se traduisit par son appui à la Communauté européenne de Défense, par une coopération étroite avec la France et le soutien au projet d'une Europe indépendante telle qu'élaborée dans les « plans Fouchet ».

71 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 567/34/63, Confidentiel de signification particulière, Cryptogramme n° 14197, 7 novembre 1963, Bruxelles, le camarade Wasilewski rapporte par la dépêche du 6 novembre 1963.

72 Paul-Henri Spaak, Interview exclusive au *Vooruit* du 21 juin 1963.

73 Bogdan Koszel, art. cit., p. 69.

Le 25 novembre 1957, les ministres de la Défense de la France, de l'Italie et de la RFA signèrent à Paris l'accord sur la coopération en matière d'armements conventionnels et nucléaires tout en s'engageant à l'inscrire dans le cadre de l'OTAN et de l'UEO. La RFA aurait obtenu en toute propriété des têtes nucléaires stationnées en France en temps de paix⁷⁴. Ce projet, immédiatement avorté, fut peut-être un moyen de pression sur les Américains pour l'armement nucléaire de la *Bundeswehr*. En septembre 1960, Adenauer, Spaak, à l'époque secrétaire général de l'OTAN, et Lauris Norstad (*SACEUR*), proposèrent de transformer l'Alliance atlantique en « quatrième puissance nucléaire » de l'Ouest ce qui équivalait à une « nucléarisation » indirecte et partagée de l'Allemagne. Le plan fut repris dans le projet de Force nucléaire multilatérale (MLF) intégrée sous commandement de l'OTAN et composée de cinq sous-marins porteurs de missiles Polaris. Élaboré dans un contexte marqué par l'accession de la France, puis de la Chine au statut nucléaire, il avait pour but de concéder aux alliés européens un minimum de participation aux décisions concernant la stratégie nucléaire. La proposition fut réitérée en mai 1961 par l'administration Kennedy hostile aux forces de frappe nationales⁷⁵. Parallèlement, Kennedy mit en place une doctrine stratégique de « riposte graduée », présentée en mai 1962. Relancé par l'accord anglo-américain de Nassau du 21 décembre 1962, le projet de la MLF devint en 1963 un instrument servant à attirer la RFA du côté atlantique. Durant le premier semestre 1963, Washington développa une campagne en faveur de la MLF. En effet, la signature du traité de l'Élysée du 22 janvier 1963 faisait craindre aux États-Unis une contribution allemande à la force de dissuasion française. Le projet se heurta à une relative indifférence et son échec s'explique par l'opposition de la France ainsi que la perte d'intérêt du projet aux yeux des Américains, préoccupés par leurs pourparlers avec l'URSS sur la non-prolifération⁷⁶.

Quant à la menace de voir l'Allemagne développer sa force atomique autonome, force est de noter entre la Belgique et la Pologne une certaine communauté des vues⁷⁷. Pour Varsovie, une des conditions préalables

74 David Cumin, Jean-Paul Joubert, *L'Allemagne et le nucléaire*, p. 190, http://classiques.uqac.ca/contemporains/cumin_david/Allemagne_et_le_nucleaire/Allemagne_et_le_nucleaire.docx (consulté le 21 février 2021).

75 L'histoire du projet s'articule en quelques phases: de la proposition du secrétaire d'État Christian Herter aux accords de Nassau, puis de la réorientation de la MLF et de la proposition Erhard à l'échec final (décembre 1965).

76 David Cumin, Jean-Paul Joubert, *op. cit.*, p. 58–62.

77 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, Notes manuscrites des conversations de Rapacki avec Spaak, s.d.

à une action délibérée dans le sens de la détente était d'éviter les mesures susceptibles de compliquer davantage la situation internationale. De ce point de vue, permettre à la RFA de disposer, d'abord conjointement avec d'autres pays de l'OTAN, dans le cadre des forces multilatérales et sous commandement commun, puis de manière autonome, d'armes nucléaires aurait permis aux dirigeants ouest-allemands de provoquer plus facilement un conflit et d'impliquer leurs alliés dans ses conséquences. Varsovie insistait sur les efforts de la RFA visant à changer le statut juridique et politique de l'Europe ainsi que sur ses aspirations à assumer la position de principale puissance dans le système occidental, d'autant qu'elle apportait la deuxième plus grande contribution financière à la MLF après les États-Unis⁷⁸.

La Belgique formulait des préoccupations toutes similaires. Spaak était fort opposé à la création d'une force nucléaire européenne indépendante. Le 31 mai 1962, lors d'une conversation avec Wasilewski, il se déclara favorable à la limitation du nombre de pays possédant des armes atomiques⁷⁹. En novembre 1963, un mois avant sa visite à Varsovie, il reconnut que la thèse des autorités polonaises sur l'entrée de la RFA par une « porte dérobée » sur le statut du nucléaire n'était pas sans fondement⁸⁰. Il manifestait également une attitude négative à l'égard des aspirations françaises à une force de dissuasion nationale qu'il qualifia de pur non-sens qui au mieux après cinq ans conduirait à une force égale à environ de 3% des forces américaines⁸¹. Selon lui, de Gaulle raisonnait au mieux en termes de Seconde Guerre mondiale et le comportement de Paris (la violation du statut de l'UEO de 1954) était d'autant plus dangereux qu'il était susceptible de constituer une incitation pour la République fédérale. En revanche, contrairement à Varsovie, Spaak était favorable à la conception de la MLF sous contrôle américain. Pour la Belgique, accepter la conception de la MLF était mieux que de voir la France et l'Allemagne développer leurs forces atomiques ou de voir l'Allemagne liée par une alliance

78 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 567/39/63, Thèses pour des pourparlers avec le ministre Spaak.

79 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg (17/51/6), Note de Rapacki.

80 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 567/34/63, Confidentiel de signification particulière, Cryptogramme n° 14197, 7 novembre 1963, de Bruxelles, le camarade Wasilewski rapporte par la dépêche du 6 novembre 1963.

81 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 567/5/63, Extrait de correspondance n° 6235, 2168, de Bruxelles, 13 mai 1963, Très confidentiel, camarade Łobodycz.

atomique avec les USA⁸². Parallèlement, Lambilliotte rassurait Varsovie en disant qu'il ne s'agissait là que de mouvements tactiques. Spaak de son côté manifesta, lui aussi, plusieurs fois la volonté de calmer les peurs polonaises en toute confidentialité. Il précisait qu'il ne fallait pas être trop inquiet, car la force nucléaire multilatérale ne serait probablement pas créée, sa mise en place rendant impossible la détente⁸³. Il reprit le même ton rassurant lors de sa visite à Varsovie. Selon lui, il était fort peu probable qu'une force atomique américano-allemande fût créée, car les objectifs de ce genre de force seraient trop manifestes. Il remarqua par ailleurs que le plan polonais de dénucléarisation ne s'opposait pas expressément aux forces multilatérales créées en dehors de la zone. En plus, dans l'hypothèse de la victoire électorale des Labour, l'Angleterre n'adhérerait pas au projet⁸⁴.

Paul-Henri Spaak face au plan Rapacki de désarmement zonal

Comme nous l'avons dit, selon Rapacki, les récents événements politiques présentaient l'opportunité de revenir à sa conception de zone dénucléarisée. Si la diplomatie polonaise connaissait les arguments avancés par les pays occidentaux, le ministre polonais n'avait jamais eu l'occasion de confronter personnellement ses visées avec celles de Spaak. Présentant la thèse selon laquelle les chances de maintenir la paix résidaient dans l'équilibre des forces nucléaires entre l'Est et l'Ouest et l'implication des États-Unis en Europe, ce dernier avait saisi à maintes reprises toute occasion de dire son opposition à ce genre de conceptions⁸⁵. Persuadé que le désarmement devait être total, étendu à toute l'Europe à l'exception de l'URSS, et donc à la fois nucléaire et classique, il croyait que le concept de désatomisation ne suffisait pas à lui seul. En même temps, il se prononçait en faveur de la création des conditions de la maîtrise des armements et

82 En 1964, en proposant au président Johnson la conclusion d'un traité bilatéral entre l'Allemagne de l'Ouest et les États-Unis, le chancelier Erhard déclencha une crise et la MLF devint un facteur de division au sein de l'Alliance.

83 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg567/34/63, Confidentiel de signification particulière, Cryptogramme n° 14197, 7 novembre 1963, de Bruxelles, le camarade Wasilewski rapporte par la dépêche du 6 novembre 1963.

84 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, Notes manuscrites des conversations de Rapacki avec Spaak, s.d.

85 Interview au *Vooruit* du 21 juin 1963, Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV (17/51/6), 9 septembre 1963, Note de Łobodycz.

soutenait le concept d'un contrôle conjoint Est-Ouest de certaines zones, avec une portée indéfinie⁸⁶.

En 1961, Spaak exprima à plusieurs occasions une opinion négative sur le plan Rapacki, mais en termes voilés afin de conserver pour l'avenir toute liberté d'action. Avant sa visite à Moscou, il assouplit un temps sa position. En juin, il se prononça pour l'engagement des pourparlers « sur la base du plan polonais⁸⁷ » dans la mesure où il pouvait permettre de vérifier l'efficacité des méthodes de contrôle dans une zone limitée⁸⁸. En novembre, les services de l'ambassade de Pologne à Bruxelles mandaient que Spaak travaillait sur un projet de zones d'armement restreint basé sur les plans Rapacki et Van Zeeland⁸⁹. Peu de temps plus tard, lors du débat parlementaire du 19 décembre 1961, toute spéculation étant devenue gênante, il finit par nier ses affirmations antérieures suite à l'interpellation de Jacques van Offelen (ancien ministre belge du Commerce extérieur)⁹⁰. Il déclara alors : « J'ai toujours été contre les deux plans de Rapacki. Le premier, car cela entraînerait le retrait des troupes américaines d'Allemagne de l'Ouest et la neutralisation de ce pays. Le second, parce qu'il me semble impossible de créer une zone dénucléarisée dans la région d'Europe centrale et orientale sans troupes équipées d'armes nucléaires tactiques⁹¹ ». D'autres déclarations de personnalités belges confirmaient ses propos. En avril 1962, de Staercke annonça au Conseil de l'OTAN que la Belgique acceptait le document américain s'opposant à la nouvelle version du plan Rapacki⁹². Les premiers symptômes d'une plus grande ouverture datent de juin 1962. C'est alors que Spaak aurait déclaré à Wasilewski qu'il était « partisan de solutions progressives et partielles ». Le 3 octobre 1962, à la session de l'ONU, il fit entendre que s'il avait été adversaire du plan polonais, il était actuellement disposé à changer d'avis et le 29 octobre 1962, lors de la visite de Wasilewski, il se déclara « légèrement » plus favorable

86 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 23/12/62, 10 octobre 1962.

87 Dépêche de l'Ambassade à Bruxelles du 23 juin 1961.

88 Message de l'ambassadeur de la République populaire de Pologne à Bruxelles – avril 1961.

89 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 221/29/61, 14 novembre 1961, La suite de l'activité de Spaak.

90 Paul-Henri Spaak, conférence de presse à Bruxelles, 28 novembre 1961.

91 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-BgG 221/40/61, Varsovie, 27 décembre 1961, Note de Stanislas Rogulski, Objet : Débats au parlement belge sur la politique étrangère.

92 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de Belgique, Télégramme par courrier, Reçu le 6 avril 1962, Très secret, Paris, 4 avril 1962.

au plan Rapacki. Selon les rapports polonais de 1963, à l'approche de sa visite à Varsovie, Spaak assouplit encore plus son attitude. Il expliquait l'évolution de ses positions par les progrès technologiques, notamment le déplacement des armes stratégiques vers les mers, mais aussi par les changements dans la politique internationale (la perspective des travaillistes et du SPD au pouvoir). Le 6 mai 1963, lors de la célébration du centenaire de la Croix-Rouge belge, il déclara qu'il voyait la possibilité de revenir sur les projets de zones désatomisées. Enfin, dans une interview pour *Izvestia* du 15 mai 1963, il déclara que la création d'une zone dénucléarisée en Europe était un projet utile qui influencerait positivement le règlement du problème allemand⁹³. Il faut ajouter cependant que dans ses conversations privées Spaak continuait à qualifier ce genre de conceptions de peu réalistes⁹⁴.

Lorsqu'en décembre 1963, Rapacki revint à son plan, en pointant des propositions similaires créant une vaste ceinture de sécurité, le ministre belge commença par répéter les vieux arguments relatifs à l'équilibre des forces, au retrait des troupes américaines d'Europe et à la discrimination de l'Allemagne à travers sa neutralisation. En revanche, il croyait possible de réduire les armements et de mettre en place un système de contrôle quantitatif et qualitatif de l'état de l'armement en Europe, ce à quoi les interlocuteurs polonais objectèrent qu'un contrôle seul, sans frein, conduirait à égaler au plus fort. Spaak considérait que, pour éviter la rechute de la guerre froide, on ne pouvait pas se contenter de progrès partiels (traité de Moscou, etc.). Il proposait donc la mise en place de *check points* englobant les territoires des USA, du Canada, de l'URSS (car les USA craignaient avant tout une attaque surprise) et un pacte de non-agression entre les alliances. Il précisait que l'idée de ce dernier jouissait du soutien de la majorité des pays occidentaux⁹⁵. Rapacki remarqua que la Pologne laissait l'étendue de la zone sans aucune limite, en tout cas dans le cadre d'une conception réaliste de l'affaire. Il ajouta que, dans les discussions informelles, les Polonais n'avaient pas rencontré d'opposition quant à la 1^{re} étape du plan (hormis la France ou l'URSS) dont l'objectif était le gel de l'état existant. Le

93 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 567/21/63, Varsovie, [...] août 1963. La position de Spaak sur les zones dénucléarisées, le désarmement, l'Allemagne et Berlin-Ouest, les négociations Est-Ouest, le pacte de non-agression.

94 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, DIV O-Bg 567/5/63, Extrait de correspondance n° 6235/2, 2168, de Bruxelles, 13 mai 1963, Très confidentiel, camarade Łobodycz.

95 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, Notes manuscrites des conversations de Rapacki avec Spaak, s.d.

ministre belge remarqua qu'il comprenait la 1^{re} étape en tant que gel des armements tant atomiques que conventionnels. Il enchaîna en présentant (pour la première fois) sa conception de deux profondeurs des zones de dénucléarisation reprise plus tard au moment des pourparlers à propos du plan Gomulka : la mise en place de l'interdiction de l'arme nucléaire dans une zone donnée et du gel de l'arme nucléaire dans d'autres zones, avec la prise en compte du contrôle de l'ensemble.

La Belgique face au plan Gomulka

En définitive, il est légitime de constater que Spaak ne se départit pas de ses opinions antérieures. Rien ne l'obligeait à le faire. Par ailleurs, sa visite à Varsovie ne resta pas sans conséquences sur l'attitude belge envers l'initiative suivante de la diplomatie polonaise.

Il est clair que la Pologne n'avait aucune influence sur les arrangements entre les grandes puissances. Officiellement, l'accord interdisant les essais nucléaires fut accueilli en Pologne avec enthousiasme. Les autorités polonaises avaient beau admettre qu'il faciliterait la reprise des pourparlers sur les projets de zone dénucléarisée, la vérité était toute différente. Des travaux étaient en cours sur le pacte de non-agression de Moscou entre Varsovie et l'OTAN dont le projet avait été soumis par Moscou en février 1963. Il n'empêche que le 28 décembre 1963, lors d'un rassemblement à Plock, W. Gomulka présenta une nouvelle initiative de désarmement. Baptisée « plan Gomulka », la proposition figurait dans un *memorandum* remis à un certain nombre de gouvernements faisant partie ou non de l'OTAN, le 29 février 1964. Sa donnée essentielle consistait dans le gel des têtes nucléaires en Pologne, en Tchécoslovaquie, et dans les deux parties de l'Allemagne, allant de pair avec l'interdiction de produire, d'importer ou de transférer des armes nucléaires dans la zone envisagée. Sa réalisation devait être accompagnée de contrôles dans les centrales nucléaires de la zone ainsi qu'aux points d'accès par route, chemin de fer, mer et air, effectués par des commissions composées de façon paritaire de représentants des États de l'OTAN et de représentants des États du traité de Varsovie, pouvant être élargies pour inclure également des pays non alignés.

En février, mars et avril 1964, le Conseil de l'Atlantique-Nord fut réuni à Paris, pour tenter d'adopter une position commune avant que le nouveau plan polonais ne fût soumis à Genève. À nouveau, les consultations révélèrent une grande divergence d'opinions. Certes, l'on admit que le plan Gomulka offrait des possibilités de renforcer la détente Est-Ouest, mais en même temps la proposition fut jugée peu claire et présentant bon nombre

d'inconvénients. Comme aux yeux des États membres de l'OTAN elle était fondamentalement une adaptation d'une partie du 1^{er} stade du plan Rapacki, auquel ils étaient fermement opposés, la plupart des délégués insistaient sur le souci qui avait été primordial au sein de l'Alliance de n'acquiescer à aucune mesure qui entamât l'équilibre des forces et le principe de non-discrimination⁹⁶. Le plan Gomułka rendait aussi problématique le renouvellement de l'armement nucléaire tactique des unités de l'OTAN prévu pour 1964. De plus, les mesures de contrôle que les Polonais proposaient semblaient empiéter sur celles prévues dans le cadre des postes d'observation au sol, solution pour laquelle les États-Unis, le Royaume-Uni et la Belgique militaient dans le cadre de la prévention des attaques par surprise (contre la résistance de l'Allemagne et de la France)⁹⁷.

André de Staercke, représentant belge, déclara à Paris que l'initiative polonaise constituait un élément fort intéressant dans la recherche de moyens de consolidation de la détente. Aux yeux du gouvernement belge, la proposition polonaise, quoiqu'incomplète et au stade de gestation, n'en méritait pas moins d'être étudiée en détail dans les capitales intéressées et à Genève. Au grand étonnement de ses partenaires, de Staercke ajouta qu'il s'agissait là d'une proposition qui émanait non de l'URSS mais d'un gouvernement satellite et même si cette proposition avait eu l'accord préalable du Kremlin (les Polonais ne l'avaient pas caché), il faisait preuve, à l'égard de l'URSS, d'un esprit d'autonomie et d'une certaine indépendance diplomatique que les Occidentaux avaient tout intérêt à encourager⁹⁸. On peut y voir un écho des propos de Rapacki. Le ministre polonais avait remarqué en décembre 1963 que les principes de l'unité du camp socialiste avaient changé et que la diversification des problèmes internes dans les pays socialistes avait donné lieu à la diversification des positions relatives à des questions de politique internationale⁹⁹. Il est vrai par ailleurs que Moscou avait cessé en 1964 d'utiliser les conceptions polonaises à ses propres fins de propagande et les thèses sur la foi en l'autonomie croissante des États

96 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de Belgique, Le Plan Rapacki et les propositions connexes, février 1965, traduction d'un texte émanant de l'Ambassade du Royaume-Uni.

97 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de Belgique, Europe centrale – Désarmement, s.d.

98 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de Belgique, M. Martens, Délégation belge à l'OTAN, Paris, 26 février 1964, Télégramme par courrier n° 23, Secret.

99 Archives du ministère des Affaires étrangères de Pologne, Notes manuscrites des conversations de Rapacki avec Spaak, s.d.

satellites de l'URSS, et de la Pologne tout particulièrement, étaient, semble-t-il, en phase avec les changements survenus depuis quelques années dans la politique américaine qui visait à saper les périphéries du camp communiste. Il ne faut pas oublier que c'est bien l'« esprit d'octobre 1956 » polonais qui avait rendu possible, entre autres, le consentement de la Pologne et de la Yougoslavie à l'offre de la Fondation Ford.

Plusieurs délégués, dont ceux des États-Unis (Finletter), de Grande-Bretagne (Tomlinson), de Norvège (Ekeland) et d'Italie (Alessandrini) se dirent impressionnés par les propos du délégué belge. Tout en étant persuadés que Varsovie avait reçu le « feu vert » de Moscou, ils exprimèrent l'opinion qu'une fois l'accord initial donné, le plan acquerrait plus ou moins une vie propre qui pourrait dans une certaine mesure échapper à la tutelle du Kremlin. Seul Wilhelm Grewe, représentant permanent d'Allemagne de l'Ouest, fit immédiatement part de ses doutes, en constatant qu'il existait une diplomatie commune dans le bloc oriental et que la Pologne avait été simplement mise en avant quelque temps après la réunion Khrouchtchev-Gomułka en Prusse orientale.

Le souci belge de voir les gouvernements de l'Alliance ouvrir une porte aussi large que possible au dialogue rencontra encore une fois des obstacles de la part des alliés de l'OTAN. Certes, les délégués étaient d'accord que le dialogue devait continuer et qu'il fallait rester attentif aux réactions de l'opinion publique, mais, comme le remarqua George Ignatieff du Canada, ils estimaient qu'il était tout aussi important « de ne pas ouvrir cette porte si grande que les Polonais soient amenés à penser que l'Ouest considérerait leur proposition comme fondamentalement saine¹⁰⁰ ». D'autres considérations entraient en jeu : Washington était occupé à promouvoir son projet de gel des vecteurs nucléaires (plan Johnson) ; le Royaume Uni hésitait à invoquer contre le plan Gomułka des arguments militaires de crainte de les voir retenus par l'Est contre la MLF voire contre les bases de bombardiers à long rayon d'action situées en Grande-Bretagne ; la France qui cherchait à promouvoir son propre développement atomique se méfiait de manière générale de toute convention touchant le domaine du nucléaire – ce que Couve de Murville ne manquait pas de communiquer à M. Naszkowski – et pratiquait une politique d'opposition ou d'absence. Bonn n'était pas opposée à la poursuite des discussions, mais avait des doutes quant à leur utilité. Elle redoutait traditionnellement qu'une négociation engagée

100 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de Belgique, Délégation permanente de la Belgique auprès du Conseil du Pacte Atlantique Nord, n° 582, d'ordre 275, dossier 11.10, Paris, 7 avril 1964.

sur une réglementation des armements en Europe centrale ne menât fatalement à une discussion du problème allemand dans son ensemble.

Le 25 mars 1964, de Staercke déclara regretter que les projets de réponses soumis au Comité politique de l'OTAN (entre autres américain et britannique), ne soient pas plus encourageants. Il annonça que la réponse belge serait rédigée en des termes plus constructifs¹⁰¹. Il ajouta aussi que l'une des questions aux Polonais pourrait être celle de savoir ce qu'ils pensaient de la proposition de gel de vecteurs nucléaires du président Johnson. Comme le délégué américain ne voulait pas qu'une discussion des propositions Johnson coïncide avec des pourparlers sur le plan Gomułka, les autorités belges modifièrent leur avant-projet de sorte à faire du plan polonais un point de départ au bénéfice de la proposition américaine¹⁰². Sur la suggestion des Pays-Bas, la réponse soulignait aussi davantage les inconvénients militaires et politiques que le plan polonais poserait à l'Alliance de l'Atlantique Nord et à l'Allemagne fédérale. Mais l'esprit de la réponse belge était globalement positif. Elle rappelait l'intérêt des propositions du président Johnson sur la stabilisation du nombre et des caractéristiques de vecteurs nucléaires, notamment du point de vue d'une amélioration des mesures de contrôle suggérées dans le plan Gomułka. La note posait la question de savoir si un élément de solution (à l'objection du déséquilibre des forces et en particulier aux problèmes posés par le fait que les armements conventionnels restaient en dehors de son plan général) ne pourrait résider dans l'élargissement des zones de gel, notamment à l'Est. Enfin, le gouvernement belge estimait indispensable que le gel proposé par le plan Gomułka soit complété par la création simultanée de postes d'observation s'étendant en profondeur aux territoires voisins. La réponse soulignait aussi la communauté des vues sur la non-prolifération : « Le gouvernement belge constate avec satisfaction que, comme lui le gouvernement polonais n'est pas partisan de la dissémination des armes nucléaires ni donc de la détention de celles-ci sous contrôle uniquement national par des États qui n'en disposent pas jusqu'à présent¹⁰³ ».

101 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de Belgique, Délégation permanente de la Belgique auprès du Conseil du Pacte Atlantique Nord, n° 536, d'ordre 257, dossier 11.10, Paris, 25 mars 1964.

102 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de Belgique, P. ONU/36/64/1291, R. Vaes, Le Directeur général, L. Martens/JV, Minute, Note à P.-H. Spaak, Bruxelles, 27 avril 1964.

103 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de Belgique, Réponse du gouvernement belge, 6 mai 1964, p. 2.

D'après l'ambassadeur de Belgique à Varsovie, Conrad Seyfert, Rapacki aurait distingué, parmi les réponses reçues, le caractère plus constructif de la note belge¹⁰⁴. Au cours de consultations bilatérales qui suivirent, Varsovie précisait que les moyens de contrôle présentés dans le plan Gomułka n'étaient pas fixés *ne varietur*. Rapacki et Naszkowski estimaient cependant que les postes d'observation chargés de parer au risque d'attaques par surprise ne pouvaient pas remplir les tâches afférentes à des contrôleurs du respect des dispositions du gel des armements nucléaires, car il s'agissait de deux types de contrôle distincts. Ils précisait par ailleurs que la zone d'application et l'objet du plan Gomułka ne concernaient pas directement la MLF¹⁰⁵. Varsovie admettait que, pour des motifs techniques, il était nécessaire de remplacer périodiquement les engins thermonucléaires, si cette opération ne devait modifier en rien l'état global des armements.

Lors des entretiens Spaak-Rapacki en février 1965, le ministre belge déclara que tous les gouvernements des pays occidentaux n'avaient pas été aspirés par la politique de détente. À son avis, à part la Belgique, les pays tels que l'Italie, le Canada et la Grande Bretagne étaient enclins à voir de nouvelles formes de relations avec les pays communistes. Il s'empressa de dire qu'il devait rester prudent pour ne pas froisser ses partenaires de l'OTAN. Spaak insista sur les modifications de la profondeur des zones couvertes par le projet polonais. Il considérait que les deux composantes essentielles du plan Gomułka, d'une part le gel des armements nucléaires et d'autre part l'interdiction de production et de transfert des ogives nucléaires, étaient suffisamment distinctes, pour qu'on pût en prévoir l'application dans des zones territoriales différentes: la première s'accommoderait mieux, selon lui, d'une zone plus « rétrécie », la seconde appellerait une « large » zone d'application. Il souligna à nouveau combien de telles mesures prendraient leur plein sens, si elles se trouvaient complétées par l'établissement d'un dispositif de postes d'observation pénétrant profondément dans les territoires de ces zones, avec pour objectif la prévention du déclenchement d'une attaque par surprise, erreur de calcul, ou accident. La Belgique était prête, déclara-t-il, à se joindre à l'Allemagne fédérale et à d'autres alliés éventuels, au sein de cette large zone du côté occidental.

104 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de Belgique, Ambassade de Belgique, n° 1879, Cl.: 30.1, n° d'ordre 490, Très confidentiel, Varsovie, 22 mai 1964, C. Seyfert, Ambassadeur de Belgique à Varsovie à Paul Henri Spaak.

105 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de Belgique, C. Seyfert, Ambassadeur de Belgique à Varsovie à Paul-Henri Spaak, Varsovie, 2 mars 1964, n° 612 Cl.: 30.1, n° d'ordre 168, Très confidentiel.

Il réaffirma aussi qu'aucune modification n'était envisagée, dans le camp occidental, à la pratique selon laquelle les ogives nucléaires n'étaient pas remises aux mains de ressortissants d'un pays non encore nucléaire¹⁰⁶.

Rapacki ne voyait pas d'objection de principe à envisager d'élargir la zone en question, sans qu'il pût toutefois être question de la faire pénétrer en URSS. Il déclarait par ailleurs acceptable, en principe, l'idée d'appliquer également des mesures de gel aux armes nucléaires et aux armes conventionnelles. S'agissant du dispositif de postes d'observation, Rapacki l'estima acceptable dans les zones d'application du plan Gomulka, si les mesures convenues justifiaient ce type de contrôle. En revanche, il considéra prématuré de débattre d'une extension d'un tel dispositif en dehors desdites zones.

Les deux parties faisaient valoir l'intérêt politique et psychologique des mesures de désarmement en Europe centrale. Rapacki souligna que la réalisation du gel des armes nucléaires, et les contrôles qui l'accompagneraient, constitueraient par eux-mêmes un facteur éminent de détente¹⁰⁷. Néanmoins, si la partie belge optait pour un gel éventuel des armes nucléaires et conventionnelles sur une zone étroite s'étalant sur quelque 50 à 150 km de part et d'autre du rideau de fer, en arguant du fait que son principal mérite serait de ne guère affecter la situation militaire, la partie polonaise la considérait comme un bien maigre accomplissement, d'autant que l'un et l'autre camp se gardaient de stationner des armes importantes, dont nucléaires, à proximité de la ligne de démarcation. La position du gouvernement polonais fut confirmée, en juin 1965, par Manfred Lachs, délégué permanent de la Pologne aux Nations unies. Son interlocuteur, Albert Willot, premier secrétaire de la délégation de Belgique, suggéra dans cette perspective la politique des « petits pas¹⁰⁸ ». Il ajouta qu'une formule qui permettrait de rétrécir considérablement la zone de gel des armements nucléaires et conventionnels et en même temps de tenir compte des préoccupations occidentales concernant les possibilités de modernisation des armes nucléaires pourrait être accompagnée de la signature du pacte de non-agression OTAN/traité de Varsovie, en faveur duquel le gouvernement belge avait déjà milité.

106 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de Belgique, Synthèse des conversations entre les Ministres Spaak et Rapacki sur le « Plan Gomulka », 13, 15 et 16 février 1965, Très secret.

107 Ibid.

108 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Belgique, R. Rothschild à P.-H. Spaak, 11 juin 1965, Centre international, Dossier 85/2, n° 768, d'ordre 498, Objet: Désarmement – Plan Gomulka, Confidentiel.

En septembre 1965, les Polonais se décidèrent à laisser provisoirement sommeiller la proposition de gel des armements nucléaires, et éventuellement conventionnels en Europe centrale pour plutôt promouvoir un programme de non-dissémination régionale européenne des armes nucléaires¹⁰⁹. Varsovie ne proposait aux pays intéressés que de s'engager à « ne pas produire et à ne pas accepter d'armes atomiques » en passant sous silence les autres modalités de dissémination, notamment le transfert direct ou indirect du contrôle d'armes nucléaires et avec lui le problème de la MLF. La modestie de cette proposition, qui restait en deçà d'un simple gel, était sa plus grande habileté. L'Allemagne occidentale pouvait difficilement refuser de renouveler ses engagements de 1954 concernant la production d'armes nucléaires. Elle ne pouvait pas non plus prétexter la discrimination puisqu'elle ne serait pas seule, même dans son propre camp. D'autre part, en limitant l'aire géographique de sa proposition à l'Europe centrale et occidentale, Varsovie pouvait se permettre des suggestions restreintes qui ne portaient pas préjudice aux positions orientales, neutres et occidentales en matière de non-dissémination d'armes nucléaires sur un plan plus étendu, tel le traité à vocation mondiale négocié à Genève.

Conclusion

Malgré l'échec du plan Rapacki, l'idée de créer des zones dénucléarisées dans le monde fut reconnue et soutenue par des actions spécifiques. Le retrait de Khrouchtchev de la position de chef du PCUS à la suite du « coup d'État du palais » et son remplacement par Leonid Brejnev en 1964 coïncida avec le début de l'intervention américaine au Vietnam, qui, après la crise de Berlin, déplaça le centre de la guerre froide d'Europe vers l'Extrême-Orient¹¹⁰. Seulement trois ans plus tard, profitant d'une période de détente de la guerre froide, avec la *note pacifique* du 29 mars 1966, connue sous le nom d'initiative de paix du chancelier Erhard, les autorités de Bonn offrirent à leurs voisins de l'Est un accord de renonciation à la violence dans la résolution de problèmes internationaux controversés. Dans le même temps, la note indiquait que ce n'est qu'après la réunification de l'Allemagne et de la RDA que le souverain entièrement allemand

109 Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Belgique, R. Rothschild, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Office européen des Nations unies, à M. P.-H. Spaak, Genève, 10 septembre 1965, Centre international, AW/VG Dossier 35/2, n° 1243, d'ordre 749, Objet: Plan Rapacki/Gomułka, Très confidentiel.

110 Bogdan Koszel, art. cit., p. 70–71.

aurait le droit de reconnaître les frontières existantes en Europe. Depuis 1966, notamment en juillet 1966 à Bucarest, en mars 1967 à Karlovy Vary, en mars 1969 à Budapest et en octobre 1969 à Prague, les pays du pacte de Varsovie relancèrent périodiquement l'idée d'une conférence paneuropéenne sur la sécurité.

D'un autre côté, il est vrai que la politique constructive de la Belgique en 1961–1964 contribua au redressement certain de la position internationale de ce pays depuis 1961. Spaak avoua en 1965 que l'idée de détente avait rencontré une opposition plus grande qu'il ne s'y attendait. La Belgique, qui semblait miser, fût-ce à longue échéance, sur le dépérissement du pacte de Varsovie, croyait utile de ne point décourager les initiatives polonaises dans l'espoir d'obtenir une proposition plus favorable à l'Occident et de voir les pays satellites de l'URSS acquérir un jour une certaine liberté de manœuvre sur le plan international. D'un point de vue tactique, puisque la Pologne désirait d'abord discuter le principe de son projet avec les pays occidentaux par voie diplomatique ou au moyen de conversations bilatérales, la diplomatie belge voulait permettre aux sceptiques parmi les membres de l'OTAN de vérifier le degré d'autonomie diplomatique de Varsovie et la sincérité de ses bonnes dispositions en fournissant aux Polonais l'occasion de modifier leurs propositions.

Il convient de souligner une fois de plus que cet épisode diplomatique somme toute mineur, qu'était la visite de P-H Spaak en Pologne, fut pour les deux parties l'occasion d'affirmer la conviction profonde du rôle des petits États aspirant au pouvoir de codécision sur des questions-clés de la politique internationale. Leur position et leur passé les prédestinaient à davantage de souplesse dont témoignaient non seulement les démarches respectives dans le domaine du désarmement, mais également leur volonté de plus en plus manifeste de revenir à des relations économiques normales. Rappelons à ce propos les atermoiements belges devant une « rupture prématurée avec l'Europe de l'Est » dans le cadre du plan Marshall, pour reprendre les mots utilisés dans un télégramme de Spaak du 18 juin 1947. À l'époque où la Pologne et la Tchécoslovaquie étaient les seuls pays d'Europe de l'Est disposés à accepter l'offre américaine, Spaak soulignait que le programme américain changeait toute la politique internationale et réclamait un examen sérieux de ses conséquences¹¹¹.

111 Ginette Kurgan-van Hentenryk, « La Belgique et le plan Marshall ou les paradoxes des relations belgo-américaines », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 71, n° 2, 1993, p. 295.

Idesbald Goddeeris

Katholieke Universiteit Leuven¹

Code Names Szejk and Szeryf: The Collaboration of the Belgian Minister Roger Motz with the Polish Secret Services at the Background of Belgian-Polish Economic Relations in the Early Cold War

A Belgian minister and party chairman collaborated with the Polish communist secret services for many years. He did so consciously and received material benefits for passing on information about a vast range of Belgian, European, and international institutions, such as Euratom, the Bilderberg Group, and the Liberal International. At the same time, he gossiped and schemed in order to weaken opponents, such as Józef Retinger. His code name was Szejk and, later, Szeryf, while his real name was Roger Motz.

Roger Motz: A Brief Biography

Roger Motz was born in the Brussels municipality of Schaarbeek in 1904. He studied engineering in Brussels and began a career in industry, but in April 1939 he was elected MP in the Belgian Chamber of Representatives. During the Second World War, he worked in London and Leopoldville

1 This text was written within the framework of a research initiative supported by the National Science Centre in Poland (2018/30/M/HS3/00153).

(Kinshasa) as CEO of Inbel, an information and propaganda center of the Belgian government. In 1945, Motz succeeded Fernand Demets as the president of the Liberal Party, a role he retained until 1953. As a result, he was actively involved in political issues after the war, such as the Social Pact and the Royal Question.²

At the same time, the party chairman was active at the European level. During the war, he often participated in informal talks with European federalists in London. As a result, he was actively involved in the foundation of some of the new European institutions in the late 1940s. In 1947, he was vice-president of the Independent League of Economic Cooperation, a platform led by the Belgian Catholic former Prime Minister Paul Van Zeeland.³ In 1948, the League merged with several other European organizations into the European Movement, with Motz serving as vice-president of its Belgian section. The European Movement proposed the creation of the Council of Europe, which ultimately happened in May 1949. Again, Motz was front and center. He was one of the six members of the Belgian delegation and vice-chairman of the Commission of Economic Affairs.

Motz was even more manifest in another forum: the Liberal International. As party chairman, he was pivotal when the first contacts took place for a meeting of European Liberals in Brussels in June 1946. Motz attended the eventual foundation of the International in April 1947 and led the organization from 1952 until 1958. He also held other offices as part of the role. For instance, he was a member of the assembly of the European Coal and Steel Community (from 1952 onwards) and vice-president of the Commission for Investments (1954–1958).⁴

Motz also remained involved in internal Belgian politics. According to his biographer (and fellow party member) Joseph Tordoir, he was thrice offered a ministerial position: in March 1947, August 1949, and April 1954. He refused every time because of the Liberals' weak position or for the sake of his own international career. Motz only became minister of economic affairs when Jean Rey became European commissioner in January 1958 and vacated the office. Less than half a year later, the government fell, and the Liberals went into opposition once more. They again elected Motz as party

2 Jacques Brassinne, "Les libéraux et les problèmes bruxellois 1945–1962," *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1219 (1988/34), pp. 3–40.

3 Vincent Dujardin and Michel Dumoulin, *Paul Van Zeeland 1893–1973*, Bruxelles, Éditions Racine, 1997, pp. 153–156.

4 His key role is also recognized in Julie Smith, "Liberals Unite: The Origins of Liberal International," *Journal of Liberal Democrat History*, n° 17, winter 1997–1998, pp. 3–5 and 20.

chairman in December 1958. In the same month, he was granted the honorary title of Minister of State. Motz backed the reform projects of a new generation of Flemish Liberals, resigned in 1961, and paved the way for the transformation of the Liberal Party into the Party for Freedom and Progress (PVV-PLO) the same year. He passed away three years later, in March 1964.⁵

This man, who chaired the Belgian Liberal Party (1945–1953 and 1958–1961), the Liberal International, and served as a minister since 1958, also collaborated with Polish foreign intelligence. However, he cannot be labeled as an ordinary spy. Motz was never in direct contact with Polish intelligence officers but passed on information via a close friend, who worked as a secret agent for the Polish security apparatus (although Motz knew that his information went to Warsaw, and he received material compensation). The Polish secret services assessed some information as precious and valuable, but also often complained of its quality.

It is clear that his collaboration requires more analysis and discussion. This is the aim of this chapter. It complements a chapter in my Dutch book on Polish communist intelligence and Belgium, which discusses Motz's thin file at the Institute of National Remembrance (IPN) in Warsaw⁶ and is due to appear in a Polish (and extended) version in 2022. It will analyze the role of Motz's contact person Jan Hauptman, Motz's political activities towards Poland, and the business companies that Hauptman and Motz set up in collaboration with the Polish secret services in greater detail. These aspects will be examined by means of new archival research, including in the archives of the secret services and of the Ministry of Foreign Affairs, the Ministry of Foreign Trade, and the Polish Communist Party PZPR. For other aspects, such as the information that Motz passed on to the Polish intelligence, I refer to my monograph.

Karol Alias Jan Hauptman

Motz's contact person was code-named Karol. However, it is not difficult to ascertain Karol's identity. A report from 1960 in Motz's file provides Karol's real name: Jan Hauptman, a press attaché at the Polish embassy in Brussels from 1944 until 1951 and later the director of Belgarop. Hauptman also has

5 Joseph Tordoier, «Motz, Roger, Jean, Henri», in: *Nouvelle biographie nationale*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, vol. 9, 2007, pp. 271–275.

6 Idesbald Goddeeris, *Spioneren voor het communisme. Belgische prominenten en Poolse geheim agenten*, Tielt, LannooCampus, 2013, pp. 159–175. The file: IPN BU 01739/464.

a file at the Institute of National Remembrance which confirms his double life as an agent.⁷ He is further mentioned in the general overview of Polish intelligence in 1949 which was published by Prof. Andrzej Paczkowski.⁸

Jan Hauptman was born on February 27, 1908, in Warsaw. In 1928, he went to study in Belgium. He first enrolled at the Antwerp School of Economics and the following year at the Political and Economic Department of the University of Brussels (ULB), but he did not complete his studies. Living in Brussels in the 1930s, he worked as a journalist, inter alia as a correspondent of *Przegląd Sportowy* and the Polish Telegraphic Agency (1930–1935), as well as an editor of the Polish diaspora magazine *Narodowiec* (1930–1939) and the Belgian daily *L'Indépendance belge* (1935–1940). During the Second World War, he served in the Polish Army in France (1940)⁹ and Britain (1940–1944). In January 1944, he was discharged from the army and went to work as an official in the Ministry of Information of the Polish government-in-exile in London and as a diplomatic correspondent for the *Glasgow Herald* and the *Yorkshire Post*.

In November 1944, after criticizing the government-in-exile of Arciszewski and Raczkiewicz, he was removed from the Ministry of Information and sent to Belgium as a press attaché. In June 1945, the London government dismissed him from the civil service, but four months later he was given the same job in the same legation, now taken over by the Polish government in Warsaw. He served as press attaché until March 1951.¹⁰ In 1948, he married a young French woman, Hélène Carrère Saint Baer, with whom he had two children.¹¹

7 IPN BU 003195/11/D.

8 Andrzej Paczkowski, *Wywiad polski w roku 1949. Sprawozdanie z działalności*, Warszawa: Instytut Studiów Politycznych PAN, 2009, pp. 164–166.

9 Frank Caestecker, “Het Poolse leger in ballingschap en de Poolse gemeenschap in het neutrale België (september 1939–mei 1940),” in: *Bijdragen van het Navorsings- en Studiecentrum voor de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog*, n° 15, 1992, pp. 233–255.

10 Because of this position, Hauptman also appears in the Polish Foreign Ministry archives; e.g., in MSZ Z21 T252 W23, Hauptman to the MSZ in Warsaw, Bruksela, 8 April 1947, then being press attaché; MSZ Z8 T117 W8, Stanisław Gajewski – notatka dla Amb. Wierbłowskiego, 4 June 1949, that Hauptman as the press attaché joins the Belgian ambassador in Warsaw on an excursion; MSZ Z8 T262 W20, Polish Ambassador Jerzy Wiechecki to the Belgian Foreign Minister Paul Van Zeeland, Brussels, 13 April 1951, informing that Jan Hauptman has stepped down from office. Hauptman also published a book: *La frontière occidentale de la Pologne. Gage d'une paix durable*, Bruxelles, Amitiés belgo-polonaises, 1947.

11 IPN BU 003195/11/D, Notatka informacyjna, Warszawa, 5 November 1949; podanie o pracę (s.d.); Analiza sprawy agenta ps. Karol, Warszawa, 8 March 1960. According

At the same time, Hauptman worked for the Polish secret services. He voluntarily signed a declaration of cooperation with the Second Department of the Ministry of Public Security on 20 March 1946. According to some Polish intelligence sources, he did this “on a material basis in order to remain in his position in the legation;” other reports suggest that he signed it “out of patriotic feelings.”

Initially, he was known as Rozważny (“the circumspect one”); from August 1949 he was also called Sportowiec (“the Sportsman”), but eventually he mostly appears in his files as Karol (“Charles”). In the first year, he provided a whole range of valuable materials on Polish immigrant communities in Belgium. He also recruited two agents. Beginning in mid-1947, however, his activity gradually tapered off, and the possibilities of working along the émigré line decreased significantly. In 1948, he provided almost nothing and in March 1949 he was transferred to the command as KW (*kontakt wewnętrzny*; i.e., internal contact) or to the work along the line of “Pion C.” In April 1949, however, he was rehired and assigned tasks related to political and economic intelligence, which he completed. This allowed him to “re-establish himself as a valuable agent.”¹²

Hauptman was tasked with gathering information on Belgian politics. First, he had to deepen his knowledge of Belgium’s foreign policy: the organizational and staff structure of the Ministry of Foreign Affairs; agreements between Belgium and other countries; international organizations such as the Council of Europe, the “Schuman Plan conferences,”

to reports in that file, he married in 1949; a document from 15 December 1970 in the archive of the Brussels Trade Register (Belgian State Archives, Depot Joseph Cuvelier), however, provides the exact date: 3 February 1949.

- 12 IPN BU 003195/11/D, Raport w sprawie Karola, Warszawa, 10 June 1949; Plan pracy dla ag. Karol, Warszawa, 8 July 1954; Plan spotkania pracownika Centrali z agentem Karol, Warszawa, 10 February 1955. The majority of the reports state that Hauptman recruited Simon and Marin, but according to the work plan of 8 July 1949 he ultimately did not hire Marin due to some objections, while according to Andrzej Paczkowski (*Wywiad polski w roku 1949*, op. cit., p. 159 and 166), Sportowiec recruited only Marin, and Simon was hired by a certain Stefan. Marin was director of the archive of the National Bank in Brussels (Idesbald Goddeeris, *Spioneren voor het communisme*, op. cit., p. 178); Simon was a journalist, an activist within Polish exiles politics, and a valuable agent, who in 1960 worked under the alias of Vespa (IPN BU 003195/11/D, Plan odbycia kontrolnego spotkania z ag. ps. Karol, Warszawa, 6 June 1960). ‘Simon’/‘Vespa’ was solved by Witold Bagiński as Aleksander Szenajch (*Wywiad cywilny Polski Ludowej w latach 1945–1961*, Warszawa, IPN, 2017, vol. 1, p. 273 and 466 and vol. 2, pp. 24–25, 43, 133 and 106). My gratitude to Sławomir Łukasiewicz for this information.

and NATO; Belgium's foreign trade; American policy towards Western Europe; American intelligence in Belgium (known as *Suret  des groupements industriels*); etc. He also received specific instructions; for example, to provide information on political parties and Belgian commercial companies. Tasks assigned to him in the summer of 1949, for instance, included collecting information on the course of the government crisis, and drawing up dossiers for various politicians. He was also told to develop a closer relationship with Colonel Lavry to gain information about the conference of the Ministers of Military Affairs of the "Western Union" in Luxembourg. Similarly, it was suggested for him to have a conversation with a certain "Spryciarz" ("Dodger") and to request of him a brief study on Polish-Belgian trade relations.¹³

Hauptman was able to find out about all this thanks to his many Belgian friends who were influential in journalism and politics. The reports frequently mentioned people such as Jos  Gits (a Liberal and the nephew of the former prime minister and then minister of foreign affairs; before the war, he was the editor of the *La Derni re Heure* daily, while after the war he worked as a counselor at the Ministry of Foreign Affairs); and Louis Colot (in 1935–1936, secretary at the Belgian embassy in Warsaw, while from 1949, he was the head of the office of the foreign affairs minister, Paul Van Zeeland.) Additionally, Hauptman counted L on Duwaerts (director of the Belgian press agency Belga) and Carlos Van Bellighen (director of information and press at the Ministry of Foreign Affairs) among his friends.¹⁴ He also knew a few important politicians, such as the Socialist MP Louis Pi rard, the Christian Democratic Senator Paul Struye, and the Liberal Party chairman Roger Motz.

With some of these people, inter alia Duwaerts and Gits, Hauptman already had friendly or social relations even before the war and, in the case of Colot, Hauptman wrote that their wives were friends. The Polish intelligence headquarters in Warsaw gave some of these informants'

13 IPN BU 003195/11/D, Pierwszy spis jego nowych zada n: Raport w sprawie Karola, Warszawa, 10 June 1949. Concrete instructions: Notatka instrukcyjna..., 30 September 1949. The most extensive list of tasks: Plan nawi zania kontaktu i rozmowy z agentem Karolem, Warszawa, 22 October 1952.

14 The first name Carlos does not occur in the file, but Didier Amaury from the archive of the Belgian Ministry of Foreign Affairs sent me his bio. Carlos Louis Van Bellighen (1910–1993) first worked at the Belgian embassies in Washington and Rio de Janeiro and in 1950 returned to Brussels to set up a *Direction des Relations Culturelles et de l'Information*. In 1953, he became counsellor in Paris, in 1959 general-consul in New York.

cryptonyms: Josse Gits was known to them as “Turk,” Léon Duwaerts was called “Bek,” and Paul Struye was known as “Emir.” This does not mean that they had direct contact with the Polish secret services, however. On the contrary, Hauptman suspected Gits of being active in Belgian intelligence or counterintelligence.¹⁵

A self-evaluation report by the Brussels *rezydentura* (espionage cell) from 1949 confirms this data. According to it, “Sportowiec” had “important connections in the Belgian political world.” It also mentions the names of Motz and Duwaerts and provides some additional contacts: the diplomat Hervé de Gruben, the socialist politician Isabelle Blum, a certain Seyfert, and Colonel Lavry (who was considered for recruitment). Aside from Motz, however, none of these people are mentioned in the Institute of National Remembrance catalog.¹⁶ The 1949 report describes “Sportowiec” as serious and intelligent and his intelligence as very valuable. For example, he provided information on Polish migrants, Polish army troops on the European continent, Belgian politics and economy, the Council of Europe, the American union representative Irving Brown, and the Atlantic Pact.¹⁷

In March 1951, at his own request, Hauptman was dismissed from the position of press attaché and founded the company Belgarop. This settled his intelligence work. As a company director, he strengthened his position among his colleagues and influential friends. In addition, by leaving the embassy he closed the door on possible suspicions. He also became further integrated into Belgian society: first he obtained a permanent residence card and, in 1955, he was also granted Belgian citizenship.¹⁸ Due to his new job, he went to the Commercial Attaché of the Polish People’s Republic in Brussels twice a week. His new position also allowed for easy connectivity. He always had an excuse to visit the Trade Attaché’s Office, where he had contact with Kotlicki (or Gruszów), the attaché’s driver. Kotlicki

15 IPN BU 003195/11/D, Lista bliższych i dalszych przyjaciół moich, before 19 September 1952; Wykaz kontaktów agenta (s.d.); Sprawozdanie z podróży służbowej, Warszawa, 13–17 April 1951; Raport ze spotkania z Karolem, 18 December 1952; Załącznik do planu rozmowy z „Karolem”, June 1955. Some other names that occur in the file: a certain Limborgh from Antwerp, Alfons Klim, a certain Dreze, Max Dauville, Georges Humblet, Charles Moisse, Pierre Warnant, Loridan, Seyaers, Lavry, Prof. Mertens, Meerts, and pilot Van Acker.

16 There is a file of Thierry De Gruben (IPN BU 0716/120), but he was born in 1941.

17 Andrzej Paczkowski, *Wywiad polski w roku 1949*, op. cit., pp. 164–166.

18 According to the reports in his file, he received Belgian citizenship in 1957; a document from 15 December 1970 in the ABH (ARA, DJC), however, gives July 1955 (*grande naturalisation*).

always opened the attaché's door and in this way covertly collected or delivered material. After Kotlicki was partially exposed in 1952, his role was overtaken by "Daniela," another employee at the attaché's, for three years. Subsequently, Hauptman had direct contact with the Brussels resident "Marcin," while after his departure from Brussels in 1957 or 1958 he was contacted by the residence liaison "Roman." In 1952, Hauptman asked the liaison officer for a camera to photograph original documents, but it is not known whether the security service complied with this request.¹⁹

In addition, several control meetings were held with officers sent to Brussels by the headquarters in Warsaw. In December 1952 and April 1955, (Sub)Colonel Mackiewicz, head of Section I of Department VII, held meetings with Hauptman in Brussels; in February 1959, Major Ciech from Section IV of Department I did the same in Paris.²⁰

The headquarters in Warsaw were not always satisfied with Hauptman's work. He became more active after a hiatus in 1948, and between July 15 and September 30, 1949, provided, among others, six reports on the government crisis and a map of the port of Antwerp. Between 1949 and 1953, he wrote an average of about one hundred reports a year. They inter alia related to international conventions and conferences, meetings of Belgian politicians with Western European ones and different moods and opinions prevailing in Belgian political and economic circles. Nevertheless, as early as October 1952 it was noted that the value of his contributions had systematically decreased over the course of the year.

Certain tasks, particularly along the lines of the Vatican and Congo, were poorly performed and information was often delayed. Nevertheless, after the control meeting at the end of 1952, his work improved significantly. He worked out interesting themes and obtained original documents and photocopies. In 1960, the period 1953–1955 was recognized as the best of Hauptman's work. From mid-1957, however, he provided less and less information. In October of that year, the Polish secret services concluded that he was not working systematically but in bursts and that his information was fragmentary and not in-depth.²¹

19 IPN BU 003195/11/D, Plan pracy dla ag. Karol, Warszawa, 8 July 1954; Łączność, 3 May 1951; Sprawozdanie z podróży służbowej 13–17.4.1951, Warszawa, 3 May 1951; Plan odbycia kontrolnego spotkania z ag. ps. Karol, Warszawa, 10 January 1959; Raport ze spotkania z Karolem, 18 December 1952.

20 IPN BU 003195/11/D, Raport ze spotkania z Karolem, 18 December 1952 and Plan odbycia kontrolnego spotkania z ag. ps. Karol, Warszawa, 10 January 1959.

21 IPN BU 003195/11/D, Notatka instrukcyjna..., 30 September 1949; Analiza sprawy agenta ps. Karol, Warszawa, 8 March 1960, pp. 4–5; Plan nawiązania kontaktu

What is interesting for this chapter is the fact that the headquarters in Warsaw valued above all the information Hauptman obtained from or via Roger Motz. This data was “in most cases of an informational and intelligence nature,” while information obtained from his other contacts “was most often of a general-informational (press type) nature with details of a non-press nature that were negligible and difficult to verify.”

Moreover, Hauptman met his other contacts rarely and accidentally. However, it was noted that Motz had been “the only source from which he [Hauptman] now draws information” since 1953. In other words, Hauptman “limits his work for us to the role of an ‘intermediary’ between us and Motz.” As early as 1957, it was concluded that he “was being dishonest with us”: he did not want to come to the country and at all costs prevented direct contact between the Polish secret services and Motz.²²

The contact was eventually terminated in 1960. In April 1962, however, Hauptman was again registered as the informant “Aras.” Yet in June 1966, the secret services decided to end the case and transfer it to the archives. “His current capabilities are slim due to the death of the source he used in the past.”²³ Motz had indeed been dead for two years. It is clear that he too deserves more attention.

Motz’s Political Support of Poland

Roger Motz’s involvement did not start with covert plotting in secret back-rooms. On the contrary, the extensive quotation above exhibits his immediate readiness “to stand at the head of a Polish-Belgian association, to organize a Polish-Belgian parliamentary group, and to organize excursions of MPs to Poland.” Indeed, Motz was elected chairman of a group of Belgian MPs with an interest in Poland. This Parliamentary Section counted more than forty MPs and senators of all ideological persuasions. It had been set up in the autumn of 1947 by the Polish embassy in an attempt at strengthening ties between the countries, capitalizing on Belgian sympathy for the

i rozmowy z agentem Karolem, Warszawa, 22 October 1952, p. 2; Raport ze spotkania z Karolem, 18 December 1952, p. 3; Plan pracy dla ag. Karol, Warszawa, 8 July 1954, p. 2.

22 IPN BU 003195/11/D, Analiza sprawy agenta ps. Karol, Warszawa, 8 March 1960, pp. 4–5; Plan pracy dla ag. Karol, Warszawa, 8 July 1954, p. 3; Notatka służbowa dot. agenta ps. Karol, Warszawa, 15 June 1957, p. 6.

23 IPN BU 003195/11/D, Postanowienie..., Warszawa, 30 June 1956.

Polish fate during World War II, and gaining more legitimacy. A similar section of Polish legislators was established in Warsaw.²⁴

The Belgian section's first activity was a visit to the Polish People's Republic. Between October 30 and November 6, 1947, nine Belgian MPs travelled to Warsaw, Krakow, Auschwitz, Katowice, and Wrocław and met with, inter alia, Vice-Premier Władysław Gomułka, Premier Józef Cyrankiewicz, and President Bolesław Bierut. The delegation was led by Roger Motz and included Christian democrats, socialists, liberals, and communists. They discussed economic and cultural collaboration, the future of Germany, and the redrawn western borders of Poland. According to the Polish Foreign Ministry, the Belgian parliamentarians saw with their own eyes how the Poles had reconstructed their ruined cities and built a new society on standards that were far above what Western propaganda suggested: for instance, the MPs were surprised that they did not see any Soviet garrisons in the streets. After their return to Belgium, they divulged their experiences. In addition to the communist delegation, liberal members granted interviews to the Belgian press. Roger Motz reported on the visit both to Prime Minister Paul-Henri Spaak and the Polish chargé d'affaires Edward Bartol. He also organized a press conference and gave a speech before the Belgian Senate.²⁵

In a report from the Polish Foreign Ministry from 1955, the assessment was extremely optimistic: "The results of the travel were, however, undoubtedly positive."²⁶ The Polish Workers' Party (Polska Partia Robotnicza, PPR), in contrast, was much more critical and noted that the visit was intended to provide great publicity but garnered in fact had little press coverage.²⁷ Edward Gierek, who in the 1970s would become the leader of the Polish People's Republic but at that time was a Polish émigré and communist militant in Belgium, compiled a report on Motz's speech in Parliament. The president of the Liberal Party considered the Polish western border as final; emphasized that he had only seen Poles (and no Germans)

24 MSZ Z8 T643 W49, 70: Notatka informacyjna, s.d., 1955.

25 MSZ Z6 T834 W63, Materiały dot. pobytu w Polsce wycieczki parlamentarzystów belgijskich z senatorem Motzem na czele (1947 r.).

26 MSZ Z8 T643 W49, 70: Notatka informacyjna, s.d., 1955.

27 Archiwum Akt Nowych, KC PZPR 295/XX-19, Polska Partia Robotnicza. Komitet Centralny. Wydział Zagraniczny. Belgia, p. 171 (report from 17 November 1947). See also Idesbald Goddeeris, *De Poolse migratie in België 1945-1950. Politieke mobilisatie en sociale differentiatie*, Amsterdam, Aksant, 2005, p. 92 and Idesbald Goddeeris, *Polonia belgijska w pierwszych latach po II wojnie światowej*, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe Semper, 2005, p. 79.

in Poland's western provinces; thought that nothing should prevent Belgium from strengthening trade relations with Poland; and distinguished between constructive and destructive opposition. Motz also aired criticism of the young Polish People's Republic. He stated that censorship was too strict and the security services were too strong.²⁸ Some delegation members met with the head of the Krakow department of the secret services, who to their great surprise had been invited to their reception by the governor of Krakow.²⁹

A return visit was postponed: Belgium subscribed to the Marshall Plan from 1948 onwards and faced a political crisis related to the position of King Leopold III. It was only in March 1951 that ten Polish MPs traveled to Belgium in order to discuss further economic and cultural collaboration, Germany's demilitarization, and the need for peace and neutrality. Again, Motz was actively involved. He chaired the meeting with nine Belgian MPs and gave a speech at a dinner with the presidents of the Chamber and the Senate. He also acted as spokesman to the Belgian media and was quoted in *La Dernière Heure*, pointing out that the Polish MPs did not wish to make any statements that may contradict both countries' official viewpoints. The visit did not seem particularly groundbreaking. In fact, *Le Soir* ran the headline: "*Des discussions stériles*" ("Sterile Discussions").³⁰

A new Belgian parliamentary delegation went back to Poland in October 1955. This time, they visited Gdansk, Gdynia, Szczecin, and Krakow and Warsaw again. Once more, Motz was the driving force. He discussed the trip during two visits to the Polish embassy in Brussels on July 19 and 22; corresponded from his holiday address in Switzerland; and served as the delegation's chairman. He also provided a debrief of the journey at the Polish embassy and promised to discuss the issue of Belgian export trade to Poland with the minister of foreign trade. Afterwards, he reported to the Polish embassy that the minister agreed to a visit of Polish trade representatives to Belgium.³¹

It is unclear whether this visit ever took place, but in December 1957, a new delegation of Polish MPs came to Belgium. Motz was involved in the organization from at least August 1957 and again chaired a session in the Belgian Senate on December 12. This was his last parliamentary exchange,

28 IPN BU 00231/309, tom 1, p. 128.

29 MSZ Z6 T834 W63, Notatka, November 1947.

30 MSZ Z8 T261 W20, Wizyta parlamentarzystów polskich w Belgii 1951 and MSZ Z21 T 239 W23, Komunikaty, depeche, artykuły.

31 MSZ Z8 T643 W49, Wizyta parlamentarzystów belgijskich w Polsce, 1955.

however: the next meeting took place in Poland in September 1964, half a year after Motz's death.³²

Just a couple of months before he passed away, Motz also became a board member of the most prominent organization binding Brussels and Warsaw: the Belgian-Polish Friendship Association (*Les Amitiés belgo-polonaises*; *Towarzystwo Przyjaźni Belgijsko-Polskiej*). This association was founded in January 1947 by Jan Hauptman – the previously-mentioned agent who worked under the cover of press attaché – and some Belgian sympathizers such as the journalist Roger Crouquet and the liberal MP Ernest Demuyter (who became the association's president). It included politicians from other parties, such as the Socialists Henri Rolin and Louis Piérard and the Christian Democrat Paul Struye. Inspired by Belgian sister associations for the Soviet Union established in 1929 and again in 1945, and more broadly by similar organizations abroad,³³ the *Amitiés* fostered contact between the countries by means of exhibitions, lectures, and other events. From 1952 to 1959, it also published the review *La Pologne d'aujourd'hui* with articles on Polish politics, economics, society, and culture.

In 1960, the association collapsed after a Polish condemnation in the UN of Belgium's role in Congo and the resignation of Demuyter.³⁴ The communist activist Isabelle Blume assumed the coordination, but because she was also active in friendship organizations with other communist countries, the Polish *Amitiés*'s activities decreased dramatically. The Polish embassy therefore reorganized its structure and composition at the end of 1963. Motz then became vice-president.³⁵

This was not surprising. Motz had not only served as the chairman of the Belgian-Polish parliamentary section; he was also active behind the scenes. The political reports that the Polish embassy in Brussels sent to the Foreign Ministry in Warsaw regularly mention how Motz had talked

32 MSZ Z17 T56 W6, Wymiana parlamentarzystów.

33 Eva Schandevyl, *Tussen revolutie en conformisme. Het engagement en de netwerken van linkse intellectuelen in België 1918–1956*, Brussel, Academic and Scientific Publishers, 2011, pp. 277–278.

34 Maria Pasztor, “Polsko-belgijska ‘wojna’ o Kongo (1960–1963)”, *Polska 1944/45–1989. Studia i materiały*, n° 17, 2019, pp. 135–160.

35 Héléne Oger wrote a MA thesis about *Les Amitiés belgo-polonaises*, based on its review (that was renamed *La Pologne d'aujourd'hui* only in 1954): Oger Héléne, *Les Amitiés belgo-polonaises. Analyse de la revue éditée entre 1952 et 1959 par l'AS-BL éponyme*, Université catholique de Louvain, 2011. One finds more information, especially about the first months of its existence in 1947, the disintegration in 1960, and the reorganization three years later in MSZ Z17 T76 W9, Tow. Przyjaźni Belgijsko-Polskiej.

to Polish diplomats during receptions, meetings, and even a breakfast at the Polish embassy.³⁶ The Liberal Party chairman even seems to have been a better and more frequent source of intelligence than Belgian communists and other politicians.

Although further research in the archives of other Eastern European countries has yet to confirm this, it seems that Poland was Motz's priority and that the rest of the Eastern Bloc did not particularly interest him. When the Yugoslavian embassy founded a Belgian-Yugoslavian parliamentary group and offered its presidency to Motz, he refused, while other politicians sympathizing with Poland, such as Struye and Piérard, joined the new group.³⁷ It remains unclear exactly why Poland fascinated him. It may have been due to his acquaintance with Jan Hauptman and other Polish exiles in London during the Second World War. However, the sparking of his interest may also precede the war. In November 1947, the Polish embassy noted that Motz had already travelled to Poland seven times.³⁸ During an excursion in 1925, he visited the disputed Polish-Lithuanian border and, "leading some drunk students," moved two boundary markers to "expand" Lithuanian territory by a few dozen meters. The border patrol held the group for several hours. Some Belgian newspapers covered the event, and Motz gained popularity among university youth.³⁹

A Liberal politician's far-reaching sympathy with a communist country might seem paradoxical. However, it was not exceptional. In September 1948, the Polish embassy in Brussels noted that relations with the Belgian Liberals were "very good, with some understandable caution on the part of the Liberal Party."⁴⁰ Five years later, it reported that "the last period was used to expand relations with the Liberal Party of this country (e.g., lunch for party chairman Liebaert and a visit to the mayor of Ostend). As part of the activities of the Belgian-Polish Friendship Society, we have repeatedly sought contact with Liberal politicians, such as MP Destenay in Liège or

36 For instance, in 1948, 1952, and 1954: MSZ Z6 T846 W64, Raport polityczny nr 21, 2 July 1948; MSZ Z8 W25 T317, Raport polityczny nr 58, 4 February 1952; and MSZ Z8 T532 W41, Radca poselstwa Józef Cywiak to MSZ in Warsaw, Brussels, 11 October 1954.

37 MSZ Z8 T264 W20, Raport polityczny, 30 August 1951.

38 MSZ Z6 T834 W63, Raport, November 1947.

39 IPN BU 01739/464, Notatka informacyjna dot. Prezesa belgijskiej Partii Liberalnej Roger Motza, 18 October 1952, p. 1.

40 MSZ Z6 T846 W64, Raport polityczny nr 24, 30 September 1948

Senator [Gustaaf] De Stobbeleer and MP Dhaseleer in Alost.”⁴¹ The president of *Les Amitiés belgo-polonaises*, Ernest Demuyter, was also a Liberal.

However, the reader should not generalize or overestimate the Belgian Liberals’ engagement with the Polish People’s Republic. First, the Republic also had positive relations with other Belgian parties. Contacts with Catholics were labeled as “correct, often with more courtesy than necessary.” Interactions with the Social Democrats were more “stiff and marked by distrust,”⁴² but in other sources individual socialists receive due credit. Louis Piérard, for instance, “manifested friendship for Poland on many occasions.”⁴³

Second, the Poles were not always that enthusiastic about the Belgian Liberals. In December 1948, hardly two months after their appraisal of their relationship with the major Belgian political parties, they wrote that: “In the present system of relations, we cannot count on the support of any political groups other than communists.”⁴⁴ In the months following their charm offensive among Liberals, they had little positive information to report. The names of Destenay, De Stobbeleir, and D’Haeseleer no longer appear in the sources. Even Motz is sometimes depicted as critical of communism; for instance, in February 1949, when he “pointed out to Spaak the rapid growth of the Communist Party.”⁴⁵

Still, at other times Motz clearly sympathized with the Polish People’s Republic. It remains unclear how he dovetailed this with his Liberal persuasion. His biographer Joseph Tordoir does not mention this; on the contrary, he repeatedly emphasizes that Motz was opposed to class struggle, statism, and dirigisme.⁴⁶ The Brussels manifesto of June 1946, which formed the basis for the ideological program of the Liberal International, is also at odds with Motz’s practices:

We oppose every form of Government which fails to guarantee to all its people liberty of conscience, liberty of the press, liberty of association, and of the free expression and publication of their beliefs and opinions.

41 MSZ Z8 T449 W35, Raport Polityczny nr 69, 12 October 1953. Maurice Destenay was the president of the Belgian Liberal Party between 1954 and 1958; Gustaaf De Stobbeleir and Louis D’Haeseleer were indeed Liberals in Aalst.

42 MSZ Z6 T846 W64, Raport polityczny nr 24, 30 September 1948.

43 MSZ Z6 T64 W845, Raport polityczny nr 20, 29 May 1948.

44 MSZ Z6 T846 W64, Raport polityczny nr 26, 2 December 1948.

45 MSZ Z8 T7 W1, Raport polityczny nr 28, 4 February 1949.

46 Joseph Tordoir, “Motz.”

We oppose every reactionary or totalitarian form of government. We assert our faith in political liberty and democracy. [...]

Convinced as we are that the suppression of economic freedom leads inevitably to the disappearance of political freedom, we affirm our confidence in an economic system which respects private initiative, the spirit of enterprise and responsibility.⁴⁷

Not all Liberals adhered to this fine print. There were sometimes discussions within the Liberal International about their attitude towards the people's republics. Eastern European members in exile were firmly against any contact, while some of their Western European allies did not want to altogether rule out the possibility of trade.⁴⁸ Motz, however, went further and had a monopoly with Belgarop. The Liberal Party chairman clearly worked both angles.

Belgian-Polish Economic Relations

The Liberals', and particularly Motz's, sympathy towards the Polish People's Republic, was thus not inspired by any strong ideology. It had a different source of inspiration: trade interests. It, therefore, requires an examination of Belgian-Polish economic relations after World War II and in the early Cold War.

Although Belgium and Poland gradually broke off into two different ideological camps, both countries still maintained economic relations. On August 14, 1946, they signed a new commercial treaty. Belgium needed energy resources to boost its industrial production and to recover its economy, which therefore made it interested in Polish coal. It also hoped for compensations following the Polish communist government's nationalization of a huge share of the Belgian-owned companies in the country. Poland, for its part, aspired for investment credits and trade growth. It opened a trading post in Brussels in January 1947 and gradually expanded commercial activities in Belgium. Apart from coal, it exported potassium salts and textiles. As far as imports, the largest items were dyes, woolen rags, linen, copper, etc. Polish exports to Belgium grew from a value of 908,000 BEF in 1946 to over 244,342,000 BEF in 1947 and 346,039,000 BEF in 1948 (a great deal of which consisted of coal: 174,800,886 BEF in 1947

47 Julie Smith, *A Sense of Liberty. The History of the Liberal International 1947-1997*, London, Liberal International, 1997, pp. 75-76.

48 Ibid., p. 19 and 21.

and 210,800,700 BEF in 1948). Imports expanded from 45,669,000 BEF in 1946 to over 217,259,000 BEF in 1947 and 520,211,000 BEF in 1948. Poland thus faced an increasing trade deficit, which it had to cover with Western currency. It therefore urged negotiations for a new treaty. The discussions started in September 1948, and the new treaty was signed on November 11 of that year. Warsaw thought it was a great success. The agreement increased the Polish capacity by 4.5 times and anticipated the export of each side of approximately 1.15 million BEF including the carbon quota in clearing for a two-year period.⁴⁹

However, the Poles triumphed too early. By that time, developments were beginning to cast a dark shadow over the economic relations between the two countries. First, there was the nationalization of Belgian companies in Poland. In 1946, the Polish Sejm turned key industrial branches into state property. Meanwhile, several Belgian companies, such as Electobel, Solvay, and Polindus, were confiscated by the state. They united in a *Consortium de défense des biens, droits et intérêts belges et luxembourgeois nationalisés en Pologne*, and in 1947 began negotiations for damages. On January 20, 1948, the consortium concluded an agreement with the Polish government. They estimated that Poland owed about 3 billion Belgian francs and decided that it was to pay this partly via Polish coal and partly via credits for investments in Belgian products. However, the Belgian government refused to make taxpayers' money available for credits to Poland and opposed the import of large amounts of Polish coal. The treaty was not signed, and the issue dragged on for many years, jeopardizing trade relations between the two countries all through the 1950s. While Belgium wanted to connect compensation and a trade agreement, Poland wanted to discuss the two issues separately.⁵⁰ Eventually, they finally struck a deal on December 17, 1962.⁵¹

There was a second, closely related problem: Belgium was no longer in need of Polish coal. In 1945 and 1946, Prime Minister Achiel Van Acker fought a so-called "coal war" that gave him the nickname of *Achille Charbon*. Relying on, inter alia, German prisoners-of-war and East European

49 MHZ 94/14, Departament Importu. Wymiana handlowa z Belgią, 1947–1950, Stosunki gospodarcze polsko-belgijskie w ciągu 1948 r., Bruksela, 7 February 1948. The nine pages report is also kept at MSZ Z8 T7 W1.

50 See for instance: MSZ Z6 T848 W64, Notatka, 10 June 1948; MSZ Z8 T317 W25, Raport polityczny nr 57, 31 December 1951; and MSZ Z8 T532 W41, Notatka służbowa, 6 July 1954

51 Koen Coremans, *De verdediging van de Belgische belangen in Polen na WO II*, Unpublished MA Thesis, KU Leuven, 2007, especially pp. 38–43 and 75.

displaced persons, he managed to achieve a great success: coal production grew from 13.5 million tons in 1944 to 22.8 million tons in 1947. This was the basis of a quick recovery, which was also made possible due to the limited damages in the ports of Ghent and Antwerp, which served as American import ports and provided American dollars. The number of unemployed Belgians fell from 300,000 in 1945 to 67,000 in 1947.⁵²

In 1948–1949, however, economic growth began to slow down, and this led to a renewed interest in Polish coal. Polish Ambassador Krajewski wrote in February 1949 that Prime Minister Spaak had told him that Belgium needed to import coal again in order to boost its export.⁵³ However, the following reports from the Polish embassy in Brussels were again less favorable. In April 1949, they noted that the coal mines “cannot agree to import Polish coal [and] will certainly do everything to prevent a contract with us.”⁵⁴ A year later, things had not changed: “The Belgians will strive to import as little Polish coal as possible⁵⁵”.

These developments were in part caused by what proved to be the third big problem for the Poles: growing American involvement in the Belgian (and, more broadly, Western European) economy. On June 5, 1947, the American secretary of state George Marshall launched the idea of a huge economic relief program to Europe known as the Marshall Plan in order to stimulate recovery, raise the living standard, and weaken the position of communist parties in countries such as France and Italy.

On September 22, 1947, sixteen Western European countries subscribed to the program, including Belgium. It received relatively little aid because it was in lesser need, but still profited considerably from the available funds. However, the Marshall Plan aid also affected the country in two other ways.⁵⁶

First, it drew Belgium into the American economic and political sphere of influence. Belgium had to purchase certain products in the United States

52 Karel Veraghtert, “De naoorlogse economie en het Marshallplan 1944–1960”, in: Mark Van den Wijngaert and Lieve Beullens (eds), *Oost West West Best. België onder de Koude Oorlog (1947–1989)*, Tiel, Lannoo, 1997, pp. 68–66; Els Witte, “Tussen restauratie en vernieuwing. Een introductie op de Belgische politieke evolutie tussen 1944 en 1950”, in: Els Witte, Jean-Claude Burgelman and Patrick Stouthuysen (eds), *Tussen restauratie en vernieuwing. Aspecten van de Belgische naoorlogse politiek (1944–1950)*, Brussel, VUB Press, 1989, pp. 27–28.

53 MSZ Z8 T7 W1, Raport polityczny nr 28, 4 February 1949.

54 MSZ Z8 T7 W1, Raport polityczny, 4 April 1949.

55 MSZ Z8 T132 W9, Notatka, March 1950.

56 Karel Veraghtert, “De naoorlogse economie”, art. cit., pp. 73–81.

or other countries of the European Recovery Program and was increasingly discouraged from maintaining trade relations with Eastern European countries. Especially in the early 1950s, the Poles complained about growing American pressure. In 1950, they noted that “economic relations increasingly diminish as a result of the application of restrictions by Belgium under the general Atlantic ordinances.”⁵⁷

The following year, they complained that “the American screw on the Belgian economy is being tightened more and more. Agents of the American FBI shamelessly scour the entire Antwerp port, order Belgian customs officers to stop trucks in the street and conduct searches and check port warehouses and ship loads. Polish ships are very often surrounded by gendarmes, who control all traffic to and from the ship. Obtaining an export license for the countries of people’s democracy is becoming more and more difficult for Belgian manufacturers.”⁵⁸ In 1952, they wrote that “merchants who specialize in crossing over this wall ‘to the left’ do not hide their annoyance at being added to secret blacklists by American controllers in Belgium and being denounced to the Sureté as crypto-communists, agents of states behind the Iron Curtain, etc.”⁵⁹

As a result, Belgian exports to Eastern Europe fell from 8.5 percent of total exports in 1938 to 3.0 percent in 1950. However, the Marshall Plan also undermined Belgium’s economic position in a second way. It granted much greater aid to Belgium’s neighboring countries, boosted their economies, and allowed them to quickly catch up with the prewar level. From the late 1940s onwards, Belgium suffered dramatically from competition with the Dutch port of Rotterdam and a modernized West German industry. While it was considered a “miracle” in the first years after the war, it grew into a “sick man of Europe” by the 1950s.⁶⁰

Early on, Belgian industrialists became aware of this threat. Already in August 1948, the Polish embassy in Brussels wrote that “in Belgian economic circles there is a clear, and I would say, determined attitude towards deepening economic relations with Poland. [...] There is noticeable reserve in political circles as a direct reaction to the provisions of the ‘Marshallian’ agreement.”⁶¹

57 MSZ Z8 T264 W20, Raport polityczny nr 47, 15 December 1950.

58 MSZ Z8 T264 W20, Raport polityczny nr 53, 2 August 1951.

59 MSZ Z8 T317 W25, Raport polityczny nr 58, 4 February 1952.

60 Karel Veraghtert, “De naoorlogse economie”, art. cit., p. 80, 71, and 81.

61 MSZ Z6 T846 W64, Raport polityczny nr 22, 3 August 1948.

Their pressure led to a new treaty being signed on April 13, 1950,⁶² but due to the flaring Cold War, it did not revive trade between the two countries. As a result, the Polish embassy noted “a large influx of local merchants and industrialists offering their goods”⁶³ and observed that “in view of the increasing difficulties for Belgian exports on international markets, the pressure of Belgian industry on the government has increased.”⁶⁴

Again, the Belgian government started negotiations. On January 11, 1954, Foreign Minister Paul Van Zeeland solemnly and personally signed two additional protocols to the existing treaty, expanding the trade between the two countries.⁶⁵ The treaty was systematically prolonged but expired by 1956. In that year, it was noted, “trade between Poland and Belgium in principle takes place without any specific link to the treaty. The Belgians, when issuing both import and export licenses, do not make any special difficulties with goods not covered by the treaty’s goods lists. The decisive factor in exporting our goods to Belgium is the demand for these goods on the local market and whether our prices correspond to the level of competitive prices.”⁶⁶ In June 1957, a delegation of Belgian industrialists and engineers traveled to Poland, and in May 1958, the *Fédération de l’Industrie Belge* even considered the establishment of an office in Warsaw.⁶⁷

However, all of this does not mean that trade numbers grew. On the contrary, Polish exports to Belgium remained modest all throughout the 1950s, reaching a high of 44 million rubles in 1951, then quickly leveling off to a disappointing 25 million by 1958 (compared to 43 million in 1938).⁶⁸ The import statistics of Belgian products to Poland show a greater fluctuation: from 36 million in 1950 to 67 million by 1958.⁶⁹

It is in this context that one can understand the Belgian Liberal Party’s, and particularly Roger Motz’s, interest in the Polish People’s Republic. Although the communist ideology was at odds with his ideas about free

62 MSZ Z8 T265 W20, *Légation de Belgique* to the Foreign Office in Warsaw, 8 March 1951.

63 MSZ Z8 T317 W25, Raport polityczny nr 61, 7 July 1952.

64 MSZ Z8 T449 W35, Raport polityczny nr 67, 8 June 1953.

65 MSZ Z8 T535 W41, Raport polityczny nr 72, 18 January 1954.

66 MSZ Z8 T265 W20, Notatka, 5 December 1956.

67 MSZ Z8 T788 W57, Notatka w sprawie polsko-belgijskich stosunków gospodarczych, 11 October 1957 and letter from the MHZ to the MSZ, Warsaw, 12 May 1958.

68 MHZ, 19/2, Wydz. Sprawozdawczości. *Handel Zagraniczny w latach 1938, 1945–1958. Opracowanie – eksport w układzie geograficznym 1959 r., „Belgia”*.

69 MHZ, 19/1, Wydz. Sprawozdawczości. *Handel Zagraniczny w latach 1938, 1945–1958. Opracowanie – import w układzie geograficznym 1959 r., „Belgia”*.

trade and democracy, he wanted to strengthen ties with the Polish People's Republic to improve his trade opportunities.

Motz himself was not actively involved in the negotiations on the official level. His name does not appear on a 1948 list of over twenty Belgian industrialists who had a potential interest in the Polish market.⁷⁰ Nor was he part of any delegations that negotiated treaties with Poland.⁷¹ However, we cannot underestimate his role. He publicly advocated for good relations with the Polish People's Republic. He silently consulted with the Polish embassy on the outcome of official visits from economic delegations.⁷² And, finally, he had personal interests, being involved in trade companies working with Poland.

The Société Internationale de Commerce

The report from Motz's file at the secret services that is extensively quoted mentions three companies through which Motz traded with Poland: SIC, Belgarop, and Converters. It also lists four Polish trade "centrals" (head offices) with which they collaborated. Dalspo was a state-owned cooperative enterprise of foreign trade; Ciech an import-export central of chemicals and chemical apparatus; Animex an import and export central of products and preparations of animal origin; and Rolimpex a central for foreign trade that specialized in agricultural products. It is impossible to completely reconstruct the trade between all these companies and determine to what extent Motz's enterprises indeed had a monopoly, as suggested in the secret services' report. However, the Belgian government gazette *Moniteur belge* and the archives of the Brussels Registry of Corporations and the Polish Ministry of Foreign Trade can shed much light on the matter.

SIC was the abbreviation of *Société Internationale de Commerce* (International Commercial Company). It was registered as a public company (société anonyme) on November 25, 1947, and "aimed at all commercial operations, in Belgium as well as abroad." The wholesaler Raphaël Hollander had 3,620 shares of 1,000 Belgian Francs, the lawyer Jules Lomme owned 1,151 shares, the traders Adrien Gosseries and Félicien Chapuis had

70 MSZ Z6 T848 W64, Aide-mémoire, s.d. [1948].

71 E.g., MSZ Z8 T132 W9, Légation de Belgique aan MBZ in Warschau, 3 March 1950 or MSZ Z8 T788 W57, Notatka w sprawie polsko-belgijskich stosunków gospodarczych, 11 October 1957

72 MSZ Z8 T788 W57, Notatka w sprawie polsko-belgijskich stosunków gospodarczych, 11 October 1957.

100 shares each, their colleague Etienne Lenoir had 10 shares, and Aristide Coclet and Maurice Delhayé owned 5 shares apiece. Three of them – Hollander, Gosseries, and Lenoir – were administrators, while Coclet was appointed commissioner.⁷³ Neither Motz nor Hauptman are among the participants, but it cannot be ruled out that they knew some of the shareholders, who were all based in Brussels. The same goes for Ferdman, whom the intelligence report mentions as a major financier, due to whose receivership SIC was dissolved.

Furthermore, neither Motz, Hauptman, nor Ferdman are mentioned in subsequent years, when SIC regularly returned to notarize official modifications. After Lenoir had resigned on February 18, 1948, the general board appointed Chapuis administrator and director on November 10, 1948. On September 9, 1949, the general board decided to reduce the capital by depreciating the shares' value from 1,000 to 200 Belgian francs. Just a month later, on October 17, 1949, Gosseries handed in his notice; the general board of August 4, 1949, replaced him with Defrancq. At the end of that year, on December 21, 1949, the administrative council decided to move the SIC's seat from the Rue d'Angleterre 50 to the Rue de la Régence 19, both in Brussels. A year later, however, on December 22, 1950, all the shareholders decided to dissolve the company after it had appeared impossible to present the annual balance sheet. The board assigned a liquidator, who completed his commission on September 10, 1955. Thus, the Société Internationale de Commerce was short-lived.⁷⁴

SIC's balance sheet of June 30, 1949, does not provide much detail into its commercial activities. The company made a profit of 873,033 BEF but did not report its origin and had a debt of the same amount, caused by inter alia "general costs."⁷⁵ The company appears in Polish sources, but only very sporadically. More specifically, it left some tracks in the archives of Ciech, the state company trading chemicals. SIC represented Ciech in Belgium starting December 1, 1948, only half a month after Warsaw and Brussels had signed a new trade agreement.⁷⁶

73 *Annexe au Moniteur belge. Sociétés Commerciales*, n° 21706, 11 December 1947, pp. 2337–2340.

74 *Annexe au Moniteur belge. Sociétés Commerciales*, n° 4173, 21–22 March 1949, p. 2808; n° 18978, 24 September 1949, pp. 2761–2762; n° 21991, 20 November 1949, p. 1596; n° 1700, 29 January 1950, p. 1213; n° 3814, 13–14 March 1950, p. 2503; n° 1301, 24 January 1951, p. 879; n° 24581, 24 September 1955, p. 3125.

75 *Annexe au Moniteur belge. Sociétés Commerciales*, n° 19558, 6 October 1949, p. 129.

76 MHZ 7/23, p. 401, Dep. Organizacyjny Wydz. Central. Ciech. Centrala Importowo-Eksportowa. Sprawozdania z działalności, plan etatów, korespondencja. Tom

Belgium was not a lucrative market, however. There was little potential for most of the products that were listed in the treaty. For instance, there was little demand for montan wax, huge competition for naphthalene, and no need for sodium dichromate, which Belgium produced at home. Ciech tried to sell turpentine via SIC but failed because of the divergence of prices. It therefore concluded that the single marketable product was charcoal.⁷⁷ Indeed, the only report that details transactions with SIC notes a sale of charcoal and coal (between June and September 1949; the report of November and December 1948 mentions SIC but states that it has not received any clearings yet; the report from January-March 1949 does not mention SIC at all).⁷⁸ This is not surprising: Belgium was one of the cradles of the second industrial revolution and the home country of Baekeland and Solvay.

More important here is the fact that these documents undermine the intelligence report in at least three ways. First, SIC's monopoly is all but exceptional. Ciech – and other Polish state enterprises – always worked with representatives abroad. In mid-1949, it had nineteen of such companies, generally one per country (only in Sweden, Switzerland, and Turkey did it collaborate with two local firms).⁷⁹

Second, trade was very limited. In the summer of 1949, Ciech realized a turnover of 970 dollars in Belgium, which is a fraction of its sales in, for instance, the Netherlands, which amounted to more than 150,000 dollars.

Finally, one may wonder to what extent SIC was Ciech's sole spokesman in Belgium. The archives also mention other companies. In the first months of 1949, for instance, SIC concluded contracts with Rector Demulder, Louis Deenschutter, Entreprises Declin, Chemacid, J. Beeckman, and La File Lumine.⁸⁰ In the autumn of that year, it struck a deal with the Belgian company Techimex, importing superphosphate from Portugal in exchange for Polish coal.⁸¹ In December, it did the same with

II, Wykaz aktualnych umów przedstawicielskich Ciech-u na zagranicę, na dzień 15.6.1949.

77 MHZ 7/22, *idem*, Tom I, p. 365ff., Letter to the MHZ, 31 March 1949.

78 MHZ 7/22, pp. 208–212, Sprawozdania z działalności przedstawicieli zagranicznych CIECH-u, 1 January–31 March 1949; MHZ 7/22, 478: *idem*, 1 November–31 December 1948; MHZ 7/24, *idem*, Tom III, 145: *idem*, 1 June–1 October 1949.

79 MHZ 7/23, p. 401, Wykaz aktualnych umów przedstawicielskich Ciech-u na zagranicę, na dzień 15.6.1949.

80 MHZ 7/22, p. 368, Zestawienie kontraktów zawartych z firmami belgijskimi, s.d. [31 March 1949]

81 MHZ 7/23, p. 13, Nota Biura Kontroli MHZ, Warsaw, 27 September 1949 and MHZ 7/24, 130, Nota, Warszawa, 21 October 1949.

Dieschburg & Cigrang, exchanging coal for dyes and dry paints.⁸² All these companies may have been clients of SIC, which may have acted as an in-between with Ciech. However, in March 1949 there were also contacts with the Antwerp Worker Cooperative (Société Coopérative) Metro about the export of Polish herbs via Antwerp to the rest of the world. Metro acted as a commission agent and accordingly seems to have been a competitor of SIC.⁸³

Along with the fact that none of these sources mention Motz or Hauptman, nor suggest that the former received a 20 percent share of SIC's profits, these findings fail to confirm the statements of the intelligence report. Simultaneously, they do not convincingly contradict it. In fact, they validate some details in the report: the years of creation ("the end of 1947") and dissolution ("1950") and the name of one of the shareholders ("Lomme"). But for a more accurate check, an inquiry into the other company, Belgarop, is necessary.

Belgarop and Converters

According to the above-quoted report from 1952 in Motz's intelligence file, "in September 1950, Motz together with Karol created a new company for business with Poland – Belgarop, in which Motz is the general manager and Karol its director." This does not seem accurate. Belgarop was created on 23 March 1951, and Motz did not participate in the company. There were seven other shareholders, and only one of them, Aristide Coclet, had also been part of SIC. Like Maurice Distenfeld, Victor Moreau, and André Gros-Burdet, he had only two shares. Gaston Bergé had ten, Paul Mention thirty, and all the rest – 152 shares or more than three quarters – were in the hands of Jan Hauptman. The former press attaché had a controlling share in the company. Together with Mention and Bergé, he was also an administrator. In addition, Mention was made president of the administrative council. Just as in SIC, Coclet became commissioner. The objectives of Belgarop resembled those of SIC: "The company aimed at all operations related to the purchase and the sale – cash, on credit or on commission – import, export or transit of all tradable products."⁸⁴

However, things changed on October 16, 1952, when the "Société Commerciale 'Belgarop'" was transformed from a public company

82 MHZ 7/24, p. 38, Nota, 21 December 1949.

83 MHZ 7/22, pp. 413–414, Letters of 8 March and 21 March 1949.

84 *Annexe au Moniteur belge. Sociétés Commerciales*, n° 6156, 14 April 1951, pp. 871–872.

(société anonyme) into a private limited liability company (société privée à responsabilité limitée), in which stock was not for sale on open markets. The objectives remained the same, and so did its social capital, but the owners changed. Jan Hauptman kept control with 134 shares, but the remaining sixty-six shares went into the hands of one single person: Roger Motz.⁸⁵ Then the chairman of the Belgian Liberal Party ceases to appear in the official sources. Only Hauptman held an official position, namely manager, and is mentioned in several changes of address.⁸⁶ In 1956 and 1970, he gave power of attorney to a certain Franz Six.⁸⁷ Still, it is clear that Hauptman and Motz were doing business together in Belgarop.

Poland was a client. Again, it is impossible to reconstruct all the trade activity. However, a file in the archives of the ministry of Foreign Trade on transactions with Belgium in 1955 occasionally mentions Belgarop, which acquired potato flour from Rolimpex at least three times, once in exchange for wool rags for Textilimport in Lodz, a second time for root for batteries for Ciech, and a third time as a straight purchase.⁸⁸

However, Belgarop does not seem to have had a monopoly. It was not involved in Rolimpex's trade of flowers with A. Longeval in the Belgian community Deux-Acren, for example.⁸⁹ Moreover, just as with SIC, there were other players. In the exchange of crude palm oil from the Belgian Congo from the Compagnie d'Anvers to Rolimpex, and for cotton textiles from Cetebe in Lodz to various Congolese companies, there were two other agents: Roger Galère for the palm oil trade, and Converters for the textiles.⁹⁰ The same agents also coordinated the trade of coffee from the Brussels company Sedec to Rolimpex and of cotton textiles from Cetebe and enameled dishes from Metalexport, both to Sedec.⁹¹ Converters, based in

85 *Annexe au Moniteur belge. Sociétés Commerciales*, n° 23907, 6 November 1952, pp. 1267–1268.

86 On 27 April 1951, Belgarop moved from Rue de Stassart 20–22 to Boulevard Général Jacques 20 (*Annexe au Moniteur belge: Sociétés Commerciales*, n° 16328, 18 May 1951, p. 3173); in 1956, it moved to Boulevard St. Michel 125, and in 1963 to Avenue de la Folle Chanson 2. See ABH (ARA, DJC).

87 ABH (ARA, DJC), Letters from 31 May 1956 (with a heading of Belgarop) and 14 December 1970.

88 MHZ 48/10, Dep. Importu. Transakcje związane z... Belgią... Zestawienia towarów, notatki, 1954–1955, pp. 95–183. Belgarop is mentioned on pages 179–178 and 175, 174, 157 and 153–150.

89 MHZ 48/10, p. 180, 170 and 166.

90 MHZ 48/10, p. 163, 162 and 159.

91 MHZ 48/10, p. 149, 148, 147, 144, 142, 137 and 133.

Ghent, also purchased from Cetebe cotton textiles and vicugna wool produced by the Brussels-based Italian Commercial Trading Company.⁹²

Converters appears in the above-quoted report as the third company through which Motz channeled his business with Poland, but we have not found more information on it. No tracks were left in the government gazette *Moniteur belge* or in the archives of the Registry of Corporations in Brussels and Ghent.⁹³ It is briefly mentioned in an intelligence report in Hauptman's file, which however suggests some hostility on the part of Converters. On January 27, 1951, Hauptman wrote that "three months ago, Dogilewski, Glaser, and Converters spread rumors that I was setting up a communist-espionage outpost under the guise of a trading company."⁹⁴ Converters was bracketed together with two leaders of the Polish anti-communist community in Belgium: Marcelli Dogilewski, the head of the Jewish desk in the Ministry of Information of the Polish government-in-exile in London during World War II, and Stefan Glaser, the last non-communist Polish ambassador in Belgium (he also remained active within Christian Democratic and anti-communist circles in the following decades).⁹⁵ This is entirely at odds with the idea that Converters was an instrument of Motz and Hauptman. However, we cannot elaborate on this as the sources are too scarce.

Regarding Belgarop, by contrast, Hauptman's file has much more information than the archives of the Brussels Registry of Corporations or those of the Polish Ministry of Foreign Trade. They allow us to get a better understanding of its position.

The earliest document that mentions Belgarop dates from September 9, 1950, more than half a year before Belgarop was founded.⁹⁶ In a letter to the Polish secret services, Hauptman announces that he will establish the trade company. "Motz will be its general administrator, and I will be its

92 MHZ 48/10, pp. 123–122, 116 and 105.

93 Information from Olivier Van Weyenbergh (ARA, DJC) and from Marleen Noppe and Paul Drossens (State Archive of Beveren).

94 IPN BU 003195/11/D, Karol [Jan Hauptman] to Obyw. Szumski, Bruksela, 27 January 1951.

95 David Engel, *Facing a Holocaust. The Polish Government-in-Exile and the Jews, 1943–1945*, Chapel Hill and London, University of North Carolina Press, 1993; Idesbald Goddeeris, "Stefan Glaser: Collaborator in European Umbrella Organizations," in: Michel Dumoulin and Idesbald Goddeeris (eds.), *Integration or representation? Polish exiles in Belgium and the European construction*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2005, pp. 79–98.

96 This undoubtedly also explains why the report from Motz file, quoted in the beginning of this article, gives September 1950 as Belgarop's foundation date.

director. This will immediately give me a social position in the eyes of Belgians. ‘Directeur Général de la Société S.A.’ means more on a visit card than ‘Embassy Attaché.’ This company will trade with all countries. We have no illusions that this will bring many earnings outside Poland. However, we have to keep appearances in the eyes of the Belgians and try to trade with everyone.” Hauptman was not very optimistic: “Motz will receive the representation of five Polish central companies on January 1, 1951. This is not a lot. [...] This trade will be difficult due to competition, especially with other countries. [...] For me, the hardest period will be after I leave the embassy, in three or four months, as the company will not yet have any income, and therefore I would like you to help me during this period.”⁹⁷

The next document dates from May 3, 1951. The intelligence learned from Hauptman that Belgarop had been established, but that things did not go as planned. Motz remained completely in the dark and worked with a confidential advisor, the “famous industrialist” Mention. So far, Belgarop had mostly sold flax to Poland. It only traded with Polimex, a central that is not mentioned in other sources, and had not yet had any offers or orders from other Polish companies, such as Ciech and Varimex. According to the intelligence, Hauptman was not determined to represent these institutions, and contrarily aimed towards broadening his activities to Western countries and colonies in order to avoid the reputation of a company that only did business with Poland.⁹⁸ This never succeeded. Even by 1963, Belgarop “officially acts as a company trading with various countries, but in practice its activity is limited to maintaining commercial contacts with Poland.”⁹⁹

Hauptman’s other plans were not immediately realized, either. By October 1952, the Polish trade centrals – not only Varimex but also Dalspo, Animex, Ciech, and Rolimpex – had all terminated their collaboration with Belgarop. They thought that Hauptman had poorly defended their interests and were convinced by the Polish commercial attaché in Brussels and by the Ministry of Foreign Trade in Warsaw. The decision was problematic: Belgarop lost its reason for existence, while Hauptman lost his cover.¹⁰⁰ The secret services therefore sent the head of the I Section’s

97 IPN BU 003195/11/D, Sportowiec [Jan Hauptman] to the headquarters, Bruksela, 9 September 1950.

98 IPN BU 003195/11/D, Sprawozdanie z podróży służbowej odbytej w dniach 13–17. IV.1951 r., Warszawa, 3 May 1951, p. 3.

99 IPN BU 003195/11/D, Notatka informacyjna dot. firmy Belgarop, Warszawa, 9 May 1963.

100 IPN BU 003195/11/D, Plan nawiązania kontaktu i rozmowy z agentem „Karolem”, Warszawa, 22 October 1952, p. 3 and 7.

VII Department, Lieutenant Colonel Mackiewicz, to Brussels. Mackiewicz went to the commercial attaché, who told him that he had changed his mind.

The collaboration with other companies over the previous months had convinced him that Hauptman had a better knowledge of the field and was able to sell products that had little demand. Mackiewicz also talked to Hauptman, who emphasized that Belgarop's problems prevented him from efficient intelligence work and therefore urged for re-established collaboration with at least one Polish central. Mackiewicz replied that the secret services could not take measures that harmed Polish trade interests and that they wanted to condition good intelligence work on a good turnover of Belgarop and preferred to "pay money depending on the value of information received and regardless of Belgarop's profits."¹⁰¹ Still, the secret services were ambiguous. They also suggested that Karol should "tactfully make Motz understand that the renewal of cooperation by the Polish headquarters with Belgarop was only because of the intelligence provided."¹⁰²

In subsequent years, several reports suggest a more explicit relationship between the secret services' interference and Belgarop's activities. In July 1954, the secret services called Belgarop's profits their "main asset."¹⁰³ In February 1955, they noted that Belgarop "initially brought them insignificant income due to limited commercial opportunities, mainly with Poland. For this reason, Szejka initially had a grudge against Karol and was reluctant to provide him with the information we requested. The change in this situation came as a result of our interest in this matter and by enabling the Belgarop company broader trade turnovers with our agencies. Since then, the company's income has grown significantly and now stands at around 200,000 BEF monthly."¹⁰⁴ Later reports reiterated this view. One from January 1959, for instance, added "with our help, of course" and concluded that "since then, the company's revenues have increased significantly, which had a direct impact on Karol and Szejka's work for us."¹⁰⁵

However, this does not mean that the secret services had Motz and Hauptman under their thumb. On the contrary, when Hauptman reduced

101 IPN BU 003195/11/D, Raport ze spotkania z Karolem, Warszawa, 18 December 1952, p. 1 and 9.

102 IPN BU 003195/11/D, Plan nawiązania kontaktu i rozmowy z agentem „Karolem”, Warszawa, 22 October 1952, p. 11.

103 IPN BU 003195/11/D, Plan pracy dla ag. Karol, Warszawa, 8 July 1954, p. 7.

104 IPN BU 003195/11/D, Plan spotkania pracownika Centrali z agentem Karol, Warszawa, 10 February 1955, pp. 1–2.

105 IPN BU 003195/11/D, Plan odbycia kontrolnego spotkania z ag. ps. Karol, Warszawa, 10 January 1959, pp. 1–2.

his collaboration after a couple of years and passed on less and less information, they were not able to use Belgarop as a leverage. A report from 1960 has the clearest description of the situation:

The management decided to terminate cooperation with him and gradually cut Belgarop's transactions with our foreign trade centrals.

According to the data from the trade attaché, pointed out by the rezydentura, the elimination of Belgarop from intermediating in our trade with Belgium is a very difficult matter due to the difficulties of selling our products, such as potato preparations, dried chicory, and artificial fertilizers on the Belgian market. Karol's company currently has a representative office for the sale of Rolimpex products in Belgium, the number of which planned for the next season includes transactions for a total of 62 million BEF. In addition, Ciech sells, through Belgarop, fertilizers. Currently, a transaction for a total of 4 million BEF is pending. According to data from the trade attaché, Ciech is not able to sell chemical fertilizers in Belgium without the intervention of Belgarop.

In the event of an immediate termination of the transactions with Belgarop, the intervention of the Ambassador and the Commercial Counselor, with whom Motz and Karol are still in close relations, is possible.¹⁰⁶

In other words, Hauptman and Motz had played their cards well and used the secret services to expand their trade. The latter saw through their plans quite early but appeared to be powerless. Hauptman "carried out many transactions to our disadvantage, for example in 1955 he delivered flax of very poor quality for Textilimport, despite complaints following the first delivery."¹⁰⁷ They made efforts to "influence the nature and quantity of the transactions. Apart from 'intervention' in favor of the company, there were also attempts to reduce the turnovers. These cases took place until 1956. Since then, there have been no interventions on our part."¹⁰⁸ A year later, in 1957, the secret services wanted to put an end to this situation:

Our interventions in the company's affairs are inadvisable, harmful, and completed. [...]

¹⁰⁶ IPN BU 003195/11/D, Analiza sprawy agenta ps. Karol, Warszawa, 8 March 1960, p. 12.

¹⁰⁷ IPN BU 003195/11/D, Notatka informacyjna dot. Jana Hauptmana – dyrektora i współwłaściciela Belgaropu w Brukseli, Warszawa, 20 February 1960, p. 1.

¹⁰⁸ IPN BU 003195/11/D, Notatka informacyjna dot. firmy Belgarop, Warszawa, 9 May 1963, p. 3.

Such a solution of the case will allow us to break away from the case of Karol's company at once. This will enable us to focus on the operational work with Karol. Besides, Karol will be deprived of the possibility of blackmailing us and, on the other hand, we will be able to check his honesty and good will towards us. [...]

I propose to conduct the meeting in a calm but firm and decisive tone. Karol must leave this meeting with the conviction that he will not be able to get any more free money from us.¹⁰⁹

However, the secret services were not successful. Five years later they were still thinking and acting within the same framework. In order to reactivate Hauptman's work, they considered "not just to threaten, but to actually sever business contacts with his and Szejka's company via Rolimpex and Ciech or possibly via one of these companies and to clearly state that his monopoly and commission are closely related to the reliable execution of the tasks we set to him."¹¹⁰ A year later, however, they instructed that "the issue of cooperation should be clearly distinguished from his commercial activity."¹¹¹

Altogether, it is clear that one should not overestimate the Polish secret services' influence over Motz and Hauptman's trade companies. It is true that the secret services' interventions from December 1952 onwards boosted Belgarop's turnover and convinced its owners to expand their intelligence work.

However, there are many elements that put the extensively quoted report from Motz's file into perspective. The first company, SIC, did not have Hauptman and Motz among its shareholders, failed to develop a flourishing trade with Poland, and may not have even had a monopoly in representing Polish trade centrals in Belgium. The second company, Converters, left no trace in official sources and is represented as an anti-communist element in Hauptman's file. The third company, Belgarop, meanwhile, did business with Poland so successfully that it went beyond the secret services' control. They did not manipulate Hauptman. On the contrary, it was Hauptman who manipulated them.

109 IPN BU 003195/11/D, Notatka służbowa dot. agenta ps. Karol, Warszawa, 15 November 1957, p. 9.

110 IPN BU 003195/11/D, Notatka służbowa dot. współpracy z Karolem, Warszaw, 19 March 1962, p. 3.

111 IPN BU 003195/11/D, Instrukcja..., Warszawa, 7 February 1963.

Hauptman was not a defenseless spy in the hands of the Polish security apparatus, but an opportunistic diplomat (who first worked for the Polish government in London and then for the communists in Warsaw) and crafty businessman. He also led other companies in which the secret services had no grip at all. In December 1955, he founded the Société Belge de Transactions Commerciales Trabelco. The company had the same objectives as Belgarop and wanted to export, import, and distribute all tradable products. Initially, Hauptman had a co-manager, the Antwerp businessman Fernand Schmit, but after his resignation in 1963, he was the sole owner.¹¹² The secret services knew about the company: “The Trabelco company is also owned by Hauptman. It is formally the recipient when Belgarop acts as an agent on commission. In this case, Trabelco deals with the distribution of goods and collects the profits resulting from the trade margin. The establishment of this company was dictated by the desire to reduce the tax burden. Both companies are exclusively Hauptman’s show.”¹¹³ But it did not have any hold on it.

Remuneration from the Secret Services

It is evident that Hauptman was the linchpin of the companies as well as the contacts between Motz and the secret services. However, what remains unclear is what remuneration Motz and Hauptman received from the secret services.

Regarding Motz, the second report in his file, dating from September 1955, provides the most details.

As for Motz’s financial situation, it is not great. Motz has no personal assets. But his expenses to support his fairly intense political activity are quite large, amounting to about 50,000 Belgian francs per month. Motz’s income is also within the same range (he gets 10,000 BEF from the Senate, about 20,000 BEF from Belgarop, and approximately the same amount from the Jacques Destop company, with which he is connected and from which he receives a 1 percent commission), but his income is subject to some fluctuations, since it depends on the volume of transactions of the above companies. That is why

¹¹² ABH (ARA, DJC), referring to publications in the *Moniteur belge* from 1–3 January 1956 (n° 160) and 18 April 1963 (n° 7923).

¹¹³ IPN BU 003195/11/D, Notatka informacyjna dot. firmy Belgarop, Warszawa, 9 May 1963, p. 6. Another report lists several Belgian companies Trabelco traded with (id. Sprawa firmy Belgarop oraz Trabelce w Brukseli, s.d., authored by Wiesław).

he is very much interested in improving his financial situation and, from the very beginning of his appearance on the political scene, he has been trying to use his influence and connections to his personal advantage. [...]

For the information he provides us, Motz receives a 20 percent commission on Belgarop's income, which has amounted so far to an average of 20,000 BEF when our relations with Belgarop were normal. Recently, following the reduction of our business transactions with Belgarop, Motz is feeling this significantly and is thus particularly keen on improving this situation.¹¹⁴

According to this report, Motz pocketed a monthly sum that was the double his fee as senator. Today, this remuneration for espionage would be more than 10,000 EUR. Of course, Motz did not receive it in such a straightforward manner. His income depended on Belgarop's turnover. He also, however, abused his power and knowledge to increase the profits of his company. At the same time, this report raises questions, because Belgarop was not dependent on the secret services and the Foreign Trade Ministry archives do not have evidence of manipulation. It is also remarkable that profits were higher in years of less intensive intelligence work: 200,000 BEF per month in 1954, 185,000 BEF in 1956, and 250,000 BEF in 1959.¹¹⁵

There are more details about Hauptman's pay. An agent who traveled to meet Hauptman in April 1951 decided that as long as he works for Belgarop, he would receive 7,000 BEF monthly for operational spending and that the central would pay his mother a further 1,000 PLN every month.¹¹⁶ An analysis from February 1957 provides the same amounts and adds that in sum, "we spent 621,000 BEF for Karol's salary; 25,500 BEF for operational costs; and 69,000 PLN for his mother in Poland."¹¹⁷ In 1960, the total paid salary alone amounted to 726,000 BEF (and his mother's compensation reached 88,000 PLN).¹¹⁸ His profits from Belgarop were even greater. In 1954, the company had a turnover from trade with Poland of 240 million

¹¹⁴ IPN BU 01739/464, Raport o zezwolenie na werbunek Motz Roger, Warszawa, 12 September 1955, p. 3 and 5.

¹¹⁵ IPN BU 003195/11/D, Notatka instrukcyjna..., 30 September 1949; Analiza sprawy agenta ps. Karol, Warszawa, 8.3.1960, p. 10.

¹¹⁶ IPN BU 003195/11/D, Sprawozdanie z podróży służbowej odbytej w dniach 13–17. IV.1951 r., Warszawa, 3 May 1951, p. 2.

¹¹⁷ IPN BU 003195/11/D, Analiza sprawy agenturalnej ps. Karol, Warszawa, 4 February 1957, p. 2.

¹¹⁸ IPN BU 003195/11/D, Analiza sprawy agenta ps. Karol, Warszawa, 8 March 1960, p. 11.

BEF; in the first eight months of 1956, this was 111 million BEF, of which Hauptman received a provision of 2,980,000 BEF.¹¹⁹ In 1963, the secret services concluded that “it is beyond doubt that Hauptman has made a great fortune from his trade with Poland.”¹²⁰

In the late 1950s, the secret services wanted to end regular support of Hauptman’s business and instead pay per piece of information. This happened at least once: in March 1958, they gave him 10,000 BEF for original materials on the meetings of the Bilderberg Group.¹²¹ However, we do not know how much of this money was eventually transferred to Motz. We indeed do not know of any direct source on the relation between Hauptman and Motz nor any direct source from Motz himself. The Polish secret services did not have direct contact with the latter.

In several instances, the headquarters in Warsaw considered getting in touch with Motz. In 1952, they contemplated recruiting him during his visit to Poland with other Belgian MPs. Although this did not happen, they did not abandon the idea. The 1955 report in Motz’s file was in fact a request for recruitment and contains a “plan for a conversation” with him. Still, in 1959, they wanted to check whether a direct meeting with him would be possible. As they noted in 1960, however, Karol did everything to prevent this. “This is understandable, because without Motz, Karol would not have any added value for us.” As a result, Karol would lose money. In 1959, the secret services had suggested paying Szejka a monthly award of 40,000 BEF and Karol only 15,000.¹²²

Conclusion

All in all, this chapter does not shed positive light on Roger Motz. He never directly collaborated with the Polish secret services, but in his contacts with the Polish People’s Republic’s representatives in Belgium, he

119 IPN BU 003195/11/D, Notatka służbowa dot. agenta ps. Karol, Warszawa, 15 November 1957, p. 3.

120 IPN BU 003195/11/D, Notatka informacyjna dot. firmy Belgarop, Warszawa, 9 May 1963, p. 6.

121 IPN BU 003195/11/D, Plan odbycia kontrolnego spotkania z ag. ps. Karol, Warszawa, 10 January 1959, p. 2 and Plan odbycia kontrolnego spotkania z ag. ps. Karol, Warszawa, 6 June 1960, p. 3.

122 IPN BU 003195/11/D, Raport ze spotkania z Karolem, 18 December 1952, p. 14; Plan odbycia kontrolnego spotkania z ag. ps. Karol, Warszawa, 10 January 1959, p. 4; Analiza sprawy agenta ps. Karol, Warszawa, 8 March 1960, p. 9; IPN BU 01739/464, Raport o zezwolenie na werbunek Motz Roger, Warszawa, 12 September 1955, pp. 6–7.

consciously mixed his own interests with those of his party and his political activities. Moreover, he received significant material compensation.

Motz's liaison with the Polish secret services, Jan Hauptman, was even more involved in this web of backstabbing, intrigue, and deceit. Remarkably, Hauptman also manipulated the Polish secret services: certainly, with his business and perhaps in the political sphere as well. At one point, the Polish intelligence services felt blackmailed by Hauptman. They also suspected Hauptman of not telling everything he knew: "Motz does not obtain the more serious profits from the Belgarop company run by Karol (Karol probably – such was the opinion of 'Wiktor' – cheats Motz in the settlement of profits)."¹²³ From this perspective, Motz was also a victim. In his file, there are also details and gossip about his love life.

However, he is not a sympathetic figure. Motz regularly and to several people – including the independent Frank in 1963 – offered information. In this way, he tried to maintain clout with the embassy. He did not need to be blackmailed or misled: he gave the information on his own initiative, voluntarily and deliberately.

At worst, Motz was a snitch and a schemer; at best, he was a simple opportunist and a profiteer. In fact, it matters little. For Belgians, it is painful that a politician from a generation so often regarded as immaculate, charismatic, and exemplary has fallen from his pedestal. For Poles, it is even worse. They will see this as a confirmation of the Yalta betrayal. Not only did Churchill and Roosevelt sell Poland to Stalin; now it also appears that individual Western politicians have made money off the new geopolitical order.

123 IPN BU 003195/11/D, Analiza sprawy agenta ps. Karol, Warszawa, 8 March 1960, p. 9.

Anne Morelli

Université libre de Bruxelles

Les Amitiés belgo-polonaises, un chaînon du lien belge avec les démocraties populaires

L'oubli s'installe rapidement lorsque notre cadre quotidien se modifie.

Ainsi, après 1989, tout ce qui avait été l'entourage familial des communistes occidentaux a disparu de la plupart des mémoires. Pendant la guerre froide, ils vivaient bien physiquement au sein du monde occidental mais dans une sphère – idéologique et concrète – très spécifique. Isolés politiquement, ils cultivaient cet isolement par des comportements de loisirs et de consommation peu partagés par leurs compatriotes¹.

L'univers spécifique des communistes en pays capitalistes

En Belgique, comme en Italie ou en France, les communistes ne lisent évidemment pas la même chose que leurs voisins non communistes. *Le Drapeau rouge* (équivalent de l'*Unità* ou de *L'Humanité*) est leur quotidien. Ils le vendent bénévolement en rue ou sur les marchés, surtout dans sa version dominicale illustrée (*Le Drapeau rouge magazine* pour la Belgique). Leurs livres, ils les achètent, parfois sur recommandation de leur quotidien, dans une librairie particulière. À Bruxelles, c'est la vaste *Librairie du monde entier*, place Saint-Jean, qui propose à des prix très bas des livres en français ou flamand : les classiques marxistes bien sûr mais aussi des ouvrages

1 Je remercie ici Annie Rayet et José Gotovitch qui ont bien voulu revoir ce petit panorama et l'offrir.

scientifiques et de vulgarisation venus de l'Est (astronomie, physique, mathématiques, psychologie, pédagogie), des romans classiques « socialistes » (Gorki, Émile Zola, Victor Hugo), des romans d'auteurs proches du P.C.F. et publiés par les Éditeurs français réunis (Aragon, André Stil, Elsa Triolet, Vercors...), des livres pour enfants, des livres en russe ou polonais, des dictionnaires, des livres de cuisine... Les livres en français sont pour la plupart publiés en Union soviétique, aux Éditions en langues étrangères, aux Éditions du progrès ou aux Éditions de la paix, de Moscou. Le même magasin, qui est lié au Parti communiste belge, a un département de disques. Le Chant du monde, lié au Parti communiste français, leur fournit des disques de musique populaire, militante ou classique. Certains reproduisent des chansons françaises interprétées par des chanteurs compagnons de route du Parti (Francis Lemarque, Yves Montand...), pour d'autres ce sont des enregistrements provenant de l'Est (David Oistrakh, les Chœurs de l'Armée rouge, Chopin, des musiques de ballets...) mais revêtus d'une pochette en français expliquant chaque morceau.

À ces loisirs de lecture et de musique spécifiques, il faut ajouter des sorties et spectacles qui ne sont pas fréquentés que par les communistes mais qu'eux ne manqueraient à aucun prix. Il s'agit du passage à Bruxelles de cirques (Moscou, Pékin), de spectacles de ballets (Berozka...), d'équipes sportives, de chœurs ou de films provenant de l'Est².

À Bruxelles, un théâtre est également proche du Parti communiste (le Théâtre de la Vie) et des excursions, des visites de musées, des conférences sont organisées par le Cercle d'Éducation populaire, longtemps animé par l'avocat Bob Claessens.

Le soir, pour contrecarrer la propagande radio des stations occidentales, les communistes peuvent écouter des émissions en provenance de l'Est. Les ondes de Radio-Moscou, de Prague mais aussi de Varsovie émettent en français (« Ici-Varsovie ») et certaines émissions sont même spécifiquement destinées au public belge.

Dans cet univers parallèle qu'est celui des communistes en pays capitalistes, les vacances vont être l'occasion de renforcer leur idéal. Il y a des maisons de vacances communistes sur le littoral belge ou dans les Ardennes, des colonies de vacances pour les enfants (organisées par le mouvement de jeunesse, les Pionniers), mais il y a surtout le rêve de profiter des vacances pour découvrir la réalité socialiste. Cette découverte se fait jusque 1960 surtout par des voyages de groupe. Au retour, il est fréquent d'organiser

2 Diffusés en Belgique par Progrès Films.

des réunions pour faire voir à ses voisins et amis les diapositives réalisées. Des associations proches du PC accueillent ces soirées³.

Ces voyages, ainsi que les voyages individuels des années suivantes sont organisés par des agences qui ont fait des pays de l'Est leur spécialité. Elles ont une sensibilité politique de sympathie envers ceux-ci⁴.

Alors que le ski est un privilège bourgeois, les communistes belges peuvent pratiquer ce sport. Mais ils ne vont évidemment pas skier en Suisse ou en France mais bien à Borovetz ou Pamporovo (Bulgarie), Sinaïa ou Poïana Braşov (Roumanie) ou encore Zakopane (Pologne). En été, ils font du camping au bord d'un lac polonais, en Allemagne de l'Est ou en Hongrie (lac Balaton) ou découvrent les plages de la mer Noire.

L'univers spécifique des communistes s'étend aussi, en dehors des loisirs, à des habitudes différentes de consommation. On n'achète pas n'importe quoi, n'importe où, à n'importe qui, ce qui risquerait de renforcer les « ennemis du communisme ». Les cafés et restaurants sont idéologiquement connotés. On a à cœur de fréquenter ceux qui sont tenus par des proches (Chez Jean, près de la Grand'Place à Bruxelles) et on en évite d'autres qui sont réputés bourrés d'informateurs de police (La Jambe de bois). À la différence des autres jeunes, les jeunes communistes ne boivent jamais de Coca-Cola, symbole pour eux de l'impérialisme américain.

Mais les magasins aussi sont encouragés si leur propriétaire est « progressiste⁵ » et les meilleurs sont évidemment ceux qui sont directement liés aux démocraties populaires. Dans les magasins Cepelia, on peut acheter de l'artisanat et des produits polonais, mais il y a aussi à Bruxelles une Maison de Bulgarie⁶ et surtout une triomphante Maison de Russie. C'est un magasin à rayons multiples situé dans un immeuble très moderne de la place Madou, dont il occupera même deux coins à un moment. On peut y acheter une multitude de produits alimentaires : conserves de poisson, de viande, de noix, bonbons, kacha, et bien sûr, vodka et caviar (!)... Un rayon propose des meubles, un autre des tapis. Il y a des carabines de chasse mais aussi des objets décoratifs, des jouets, des icônes, des vêtements, des fourrures (la célèbre chapka). On peut aussi y acheter un bon appareil de photo ou des jumelles de qualité, de la porcelaine, de précieuses boîtes peintes et laquées, des bijoux en ambre ou de l'argenterie. Les clients fidèles

3 Par exemple Les Amis de la terre pour les conférences d'Henri Laurent.

4 Par exemple Galytour, rue de la Madeleine, ou le Tourisme populaire.

5 Par exemple un magasin de tissu tenu par une camarade à la rue Neuve.

6 Boulevard Lemonnier, non loin de la Bourse.

y disposent d'une carte de réduction leur accordant une remise après un certain nombre d'achats.

Pour les pays de l'Est, ces magasins sont évidemment une vitrine où ils exposent par exemple l'excellence de leur technologie, mais pourquoi des Belges s'y rendent-ils ?

Pour certains, la curiosité seule les y pousse. D'autres y trouvent des produits rares à l'époque (certaines vodkas). Les prix de l'alimentation sont en outre attrayants. Mais lorsque les communistes y font leurs achats, ils n'ont pas l'impression de dépenser leur argent mais bien de soutenir l'économie socialiste. De même qu'ils achèteront dans ce but une voiture dont les autres ne voient que le bas prix : Lada, Wartburg, Skoda... Certaines de ces marques, effectivement, réinvestissent une part de leurs bénéfices commerciaux pour soutenir le Parti communiste, par exemple en payant des publicités dans *Le Drapeau rouge*.

C'est dans cet univers spécifique que les associations d'amitié avec les pays socialistes prennent place. Pour les autorités de l'Est, elles ont une utilité politique, mais pour ceux qui vont y adhérer elles sont, comme tous les éléments de l'univers qu'ils se sont choisis, un lien avec l'idéal qui les anime.

Les Amitiés belgo-polonaises

Cette association sans but lucratif est née officiellement en janvier 1947⁷. Elle a pour but de « rapprocher dans tous les domaines la Pologne et la Belgique ». Elle se défend de tout objectif politique, mais il serait naïf de croire à une simple volonté d'amitié entre les peuples.

Dans le contexte de guerre froide qui s'installe, il s'agit bien de soutenir la Pologne *socialiste* contre les nostalgiques de la restauration de la Pologne d'avant-guerre.

Idesbald Goddeeris a finement décrit dans sa thèse⁸ les violentes tensions qui agitaient l'immigration polonaise en Belgique, divisée entre ces deux pôles. Les Amitiés belgo-polonaises sont à la fois destinées à mobiliser les Polonais de Belgique favorables au nouveau régime et les Belges qui veulent le soutenir. Elles font suite à une précédente association au nom plus explicite de « Les Amis de la Pologne nouvelle » qui, dès 1945, était surveillée de près par la Sûreté belge car elle aurait servi de couverture aux

7 *Le Moniteur belge*, 18 janvier 1947, p. 73-74 (Annexes).

8 Idesbald Goddeeris, *De Poolse migratie in België 1945-1950. Politieke mobilisatie en sociale differentiatie*, Aksant, Amsterdam, 2005.

activités des communistes polonais en Belgique. Le journaliste catholique de gauche Pierre Seigneur en était le moteur officiel⁹.

Nous ne nous étendrons pas ici sur le rôle que ces associations entendaient jouer auprès des migrants polonais ni sur le rôle essentiel que les autorités politiques polonaises y ont effectivement joué¹⁰. Nous tenterons plutôt de comprendre ce que les Belges qui y adhèrent y trouvent comme activités et informations pouvant compléter la sphère culturelle spécifique que nous avons brièvement décrite en première partie de cette contribution.

Des informations alternatives sur la Pologne

Chaque démocratie populaire avait des associations de soutien dans les pays occidentaux et notamment en Belgique: Amitiés belgo-hongroises, belgo-roumaines... La plus importante était évidemment celle des Amitiés belgo-soviétiques qui avait déjà été précédée avant la guerre par les Amis de l'Union soviétique. Lorsque la division du monde communiste entre pro-Soviétiques et pro-Chinois sera manifeste, l'Association Belgique-Chine sera le point de ralliement des communistes pro-Chinois en Belgique et la tête de pont de Pékin pour faire notamment avancer la cause de sa reconnaissance diplomatique.

L'adhésion à ces associations est bien plus acceptable qu'une adhésion au Parti communiste. Ainsi la reine Élisabeth rehausse souvent de sa présence leurs activités culturelles et c'est sous leur égide que se dérouleront la plupart de ses voyages à l'Est¹¹. Ils sont ressentis par certains comme des provocations mais puisqu'il s'agit officiellement d'assister à un concours musical (Chopin, par exemple) ils sont encore relativement acceptables.

Dans cet éventail d'associations, les Amitiés belgo-polonaises détiennent une place particulière. En effet, elles ont non seulement comme but – à l'égal des autres – de resserrer les liens belges avec une démocratie populaire et d'en donner une image positive, mais elles ont aussi en Belgique à affronter la vision très négative de la Pologne socialiste que diffusent des Polonais fort hostiles au nouveau régime.

9 Ibid., p. 92.

10 Cet aspect demanderait d'avoir accès à des archives de l'association que nous n'avons pas à ce jour retrouvées.

11 Sur ces voyages, voir Anne Morelli, « La reine Élisabeth de Belgique et la promotion des échanges culturels avec le monde communiste », dans Antoine Fleury (dir.), *Une Europe malgré tout, 1945–1990. Contacts et réseaux intellectuels entre Européens dans la guerre froide*, Bruxelles, Peter Lang, 2009, p. 329–343.

Dans l'immédiat après-guerre, comme l'a clairement démontré Idesbald Goddeeris¹², les Polonais de Belgique sont extrêmement divisés entre nostalgiques de la Pologne de l'entre-deux-guerres et Polonais enthousiastes pour le socialisme. L'association va s'adresser essentiellement aux Belges mais doit contrer les arguments que diffusent les Polonais hostiles au changement de régime.

Les associations d'amitié avec les démocraties populaires avaient généralement une revue et c'est le cas notamment de l'association qui nous occupe.

Une étudiante en histoire a consacré son mémoire à la revue de l'association, intitulée elle aussi *Les Amitiés belgo-polonaises*¹³. Cette revue, conservée pour partie à la Bibliothèque royale¹⁴ et pour partie au Centre des Archives communistes en Belgique¹⁵, a porté après 1953 le titre de *Pologne d'aujourd'hui* avec comme sous-titre *Revue de l'amitié belgo-polonaise*. Elle reprendra ensuite le titre *Amitiés belgo-polonaises* jusqu'à sa disparition en 1990.

Ce mensuel illustré, fort de 16 à 34 pages selon les numéros, nous éclaire sur les parrains de l'association, sur ses activités et sur la vision de la Pologne qu'elle entend diffuser.

Des parrains prestigieux

Le papier à lettres de l'association dans les années 1950 nous donne la liste des membres de son Comité d'honneur. Il est présidé par Aleksander Krajewski, ministre de Pologne à Bruxelles mais comprend en outre une brochette impressionnante de personnalités belges : les bourgmestres de Bruxelles¹⁶, d'Anvers¹⁷, de Gand¹⁸, d'Ostende¹⁹ et de Liège²⁰, trois ministres d'État²¹, sept anciens ministres²² et par ailleurs un méde-

12 Idesbald Goddeeris, *De Poolse migratie...*, op. cit.

13 Hélène Oger, *Les Amitiés belgo-polonaises. Analyse de la revue éditée entre 1952 et 1959 par l'ASBL éponyme*, UCL, 2011.

14 KBR, 1952–1953, puis *Pologne d'aujourd'hui*, 1954–1956.

15 CARCOB, 2 numéros de 1953, 6 numéros de 1954 à 1956.

16 Joseph (dit Jef) Vandenmeulebroeck, libéral.

17 Lode Crayebeekx.

18 Emiel Claeys, social-chrétien.

19 Henry Serruys.

20 Paul Gruselin.

21 Henri Carton de Wiart, Albert Devèze et Eugène Soudan.

22 Jean Terfve, Léon-Éli Troclet, le baron libéral Albert Lilar, Henri Liebaert, Paul-Georges Kronacker, Auguste Buisseret, le baron Adrien Van den Branden de Reeth.

cin prestigieux (le docteur Pierre Depage), le conservateur du Musée des Beaux-Arts de Bruxelles (Leo Van Puyvelde), le président du Sénat...

On peut difficilement étiqueter tous les membres du Comité d'honneur comme cryptocommunistes et on a peine à comprendre ce qui les motive à appuyer cette initiative. Mais une pareille caution permet évidemment de présenter l'association comme essentiellement culturelle voire comme apolitique.

Pendant quinze ans, son président sera Ernest Demuyter (1893–1963), un libéral, grand sportif et grand résistant. Cette appartenance à la Résistance est sans doute un des points de convergence de nombreuses personnalités appuyant l'ASBL. Norbert Hougardy, sénateur libéral, est, par exemple, aussi dans ce cas.

Dans le deuxième cercle des membres des « Amitiés belgo-polonaises » on trouve bien sûr beaucoup de « compagnons de route » du PCB.

Henri Rolin, ancien ministre socialiste de la Justice, sera vice-président des ABP. Isabelle Blume, députée socialiste passée ensuite au PCB, sera administratrice des ABP et éditrice responsable de sa revue. Le baron Antoine Allard, sans être membre du Parti communiste partage nombre de ses combats²³.

Parmi ces personnalités qui acceptent des postes visibles au sein des ABP on retrouve aussi Victor Paindaveine, résistant socialiste passé au communisme au sortir de la guerre ou encore Paul Libois. Ce mathématicien, résistant et sénateur communiste, occupera un poste d'administrateur des ABP. Il est professeur à l'ULB où enseigne également Henri Rolin et cette université fournit des cadres académiques à l'ABP, notamment à travers le professeur Claude Backvis, qui en sera administrateur, et son Institut de philologie et d'histoire orientale et slave de l'ULB. C'est évidemment à l'ULB que sera rendu hommage à Adam Mickiewicz, un auteur que la Pologne communiste met aussi à l'honneur à l'occasion du centenaire de sa mort²⁴.

Mais au-delà des membres du Comité d'honneur et des personnalités qui occupent des postes d'administrateurs dans l'ABP ou écrivent dans son mensuel, qui sont ses membres de base ?

Des sections locales ont été créées à Anvers, Alost, Anderlecht, Etterbeek, Huy, Laeken, Liège, Strombeek,... Elles proposent des activités

23 Sur Antoine Allard, voir Jérôme Adant, *Le Baron rouge ? Antoine Allard, de Stopwar à Oxfam*, Charleroi, Couleur Livres, 2009. Il accompagnera notamment la reine Élisabeth lors de son voyage en Chine populaire.

24 *Pologne d'aujourd'hui*, n° 1, 1956, p. 20.

essentiellement culturelles. Mais qui est le public qui y assiste ? Si l'on peut facilement imaginer que le noyau dur de ces sections est constitué de communistes, elles doivent cependant recruter plus largement pour atteindre, par exemple, 100 adhésions en 1953 dans la commune bruxelloise d'Anderslecht qui organise à cette occasion un bal et une séance de cinéma²⁵.

Au-delà du cercle communiste, la Pologne nouvelle suscite l'admiration en tant que pays martyrisé par les nazis et en tant que pays qui se reconstruit avec courage sur des bases plus égalitaires. La reconstruction de Varsovie suscite notamment l'admiration et cette admiration débouche certainement sur un intérêt pour la culture polonaise qui va être pleinement utilisé par les Amitiés belgo-polonaises.

Les activités de l'ASBL

Les Amitiés belgo-polonaises ont organisé des activités diverses dont des voyages en Pologne pour des Belges, parlementaires ou non, qui en revenaient – sans surprise – pleins d'admiration. Mais les activités les plus nombreuses sont culturelles ou sportives.

Depuis 1952, la revue des ABP reflète ces activités²⁶.

La musique, la peinture, la sculpture, la littérature, le théâtre et le cinéma de provenance polonaise sont à la base des activités de l'ASBL comme des articles de sa revue. La culture est le vecteur principal pour faire découvrir – et apprécier – par les Belges la Pologne nouvelle. Des pianistes belges interprètent le répertoire musical polonais, de jeunes Polonais du Limbourg exécutent des danses folkloriques, le peintre polonais Kulisiewicz expose ses œuvres à Bruxelles puis Anvers, un gala cinématographique présente à Bruxelles le film *La jeunesse de Chopin* d'Alexandre Ford en présence d'un parterre mondain choisi...

Les ABP diffusent par ailleurs la revue *La Pologne*, une belle et volumineuse revue illustrée, fondée en 1954, qui paraît à Varsovie en français comme en anglais, espagnol et allemand.

Elle présente des articles élogieux sur la culture, la médecine, l'art et l'histoire de Pologne.

Toutes ces activités concordent apparemment avec les statuts de l'association qui précisent²⁷ qu'elle n'abordera pas les questions politiques ou religieuses. Mais en réalité, comme pour la mise en valeur des performances

25 A.B.P., n° 1, 1954, p. 16.

26 Voir Hélène Oger, *Les Amitiés...*, op. cit.

27 *Le Moniteur belge*, 18 janvier 1947.

des sportifs polonais et l'organisation de rencontres sportives belgo-polonaises²⁸, la politique est clairement en arrière-plan.

Le regard spécifique de l'association vise à mettre en valeur la politique sportive populaire du gouvernement polonais, ses encouragements aux artistes, au théâtre (juif notamment), à la lecture populaire. Le gouvernement se préoccupe de la question du logement, de la santé des Polonais, de leur accès à l'éducation, à des vacances, à l'égalité des femmes. Les conditions de travail et de vie sont toujours présentées de manière avantageuse pour la Pologne par rapport à la Belgique, et la reconstruction de Varsovie devient le symbole de celle du pays.

L'économie, et notamment l'agriculture, est sur la bonne voie dans cette vision idyllique de la Pologne socialiste.

Un nid d'espions ?

Du point de vue occidental, toutes les associations d'amitié avec des pays socialistes sont des viviers d'espions à la solde de l'Est.

Il faut ici s'arrêter un instant sur cette notion d'« espions ».

Bien sûr, de nombreux membres de base des ABP sont prêts à recueillir et transmettre des informations qui puissent aider les démocraties populaires sur lesquelles se cristallisent leurs espoirs de changement social et politique. Mais quelles informations utiles à la Pologne socialiste peuvent bien recueillir et transmettre un cheminot communiste, un enseignant, un conservateur de musée ou un syndicaliste des tramways ? Ils n'ont guère accès à des informations « sensibles » et la campagne anti-communiste a même écarté les sympathisants communistes de toutes les sources d'informations intéressantes (armée, justice, aéronautique, direction des syndicats...).

Les détenteurs d'informations vraiment intéressantes se trouvent donc rarement à la base de l'Association mais plutôt parmi les personnalités du Comité d'honneur ou les membres du Conseil d'administration.

Idesbald Goddeeris, pour son ouvrage *Spioneren voor het communisme: Belgische prominënten en Poolse geheim agenten*²⁹, a procédé à une minutieuse enquête dans les dossiers des archives recueillies par l'IPN (Institut de la mémoire nationale) en Pologne.

28 Comme une rencontre de boxe Belgique-Pologne pour amateurs (*Pologne d'aujourd'hui*, n° 1, 1955, p. 20).

29 Idesbald Goddeeris, *Spioneren voor het communisme. Belgische prominënten en Poolse geheim agenten*, Tielt, LannooCampus, 2013.

Il a évidemment relevé le rôle de l'ambassade à Bruxelles pour recueillir et centraliser des informations, identifier de potentiels sympathisants ou informateurs, mettre en contact des intellectuels autour d'activités culturelles communes...

Sans s'ériger en juge ni procureur, Goddeeris distingue avec pertinence les agents idéalistes des opportunistes et des agents stipendiés.

Parmi ces derniers, la découverte certainement la plus stupéfiante du professeur de la KUL dans les archives polonaises, a été d'y trouver...le président du parti libéral belge !

Roger Motz était déjà parlementaire libéral avant la Seconde Guerre mondiale. Il avait passé la durée du conflit entre Londres et le Congo puis était devenu président du parti libéral (1945–1953 et 1958–1961). Il était également président de l'Internationale libérale (1952–1958) et ministre d'État à partir de 1958. Il était actif aussi lors des premiers pas des fédéralistes européens³⁰.

Mais ce que Idesbald Goddeeris a découvert, c'est que Roger Motz transmettait aux services polonais de précieuses informations sur la politique belge, la CEE, les organisations internationales...³¹.

Son dossier à l'IPN est sans équivoque : il reçoit notamment de l'argent via l'ambassade de Pologne pour favoriser l'établissement en Belgique de sociétés polonaises, aux bénéfiques desquelles il sera par la suite intéressé.

Roger Motz sera vice-président des Amitiés belgo-polonaises et dirigera les visites de parlementaires belges en Pologne qui se dérouleront, sous l'égide des Amitiés, en 1947 et 1955.

À son retour du voyage de 1947, il organise une conférence de presse pour appuyer la position polonaise à propos de ses nouvelles frontières.

Le mobile de Motz est clairement financier : un rapport de septembre 1955 nous décrit sa situation. Ce qu'il reçoit de Pologne constitue le double de ses indemnités de sénateur et est donc indispensable à l'équilibre de son budget et de son train de vie.

Il n'a aucun mobile idéologique et tire profit, sans scrupules, de la division de l'Europe pendant la guerre froide. Mais son cas n'est évidemment en rien représentatif de celui de l'ensemble des personnalités qui soutiennent les ABP.

30 Joseph Tordoir, *Roger Motz (1904–1964). Une figure du libéralisme belge et européen*, Bruxelles, Archives libérales francophones du Centre Paul Hymans, 2004.

31 Idesbald Goddeeris, *Spioneren...*, op. cit., p. 159–176.

La fin des Amitiés belgo-polonaises

Au début des années 1980, un accord culturel est signé entre la Pologne et la Commission communautaire française de Bruxelles, sous l'égide de son président Poupko.

Il prévoit notamment des échanges d'enseignants et de cours entre l'École normale supérieure (WSP) de Cracovie et l'Université libre de Bruxelles (ULB).

Une section consacrée à la littérature française de Belgique a été créée à Cracovie et des professeurs de l'ULB viennent chaque année y dispenser deux cours. L'un est consacré à la littérature française de Belgique, proprement dite, et Jacques Lemaire, Jacques Marx, Paul Aron s'y succéderont. L'autre cours est un cours d'histoire de Belgique qui doit permettre aux étudiants de remettre les auteurs belges dans un canevas chronologique et de comprendre le cadre général des œuvres littéraires. Je serai la professeure qui, pendant douze ans (de 1984 à 1996) donnera ce cours.

Lors d'une de mes premières séances, des étudiantes m'invitèrent à boire du thé avec elles dans un local de la WSP, pour me confier leur projet de fonder dans leur établissement d'enseignement, une section locale des Amitiés polono-belges.

Je découvris ainsi fortuitement l'existence en Pologne de l'équivalent des ABP. Son dernier président fut le général Skibiński mais j'ignore si l'association a laissé des archives et quelles étaient ses activités en Pologne.

En 1989, les bouleversements politiques qui frappent la Pologne donnent un coup fatal aux associations culturelles telles que les ABP.

La vaste exposition *Marie Curie et la Belgique*, initiée par Joanna Szymanska, épouse de l'ambassadeur Matosek, et des professeurs de l'ULB en 1988, est présentée à Bruxelles puis Varsovie en 1990, alors que les temps ont changé.

Deux bulletins des ABP, datés de mars et mai 1990, seront encore publiés³². Étrangement, ces bulletins envoyés aux membres ne consistent plus qu'en un feuillet de couleur jaune, A4, imprimé recto-verso et ils ne proposent plus au lecteur que des publicités pour des firmes ou des importateurs polonais.

Après plus de 40 ans d'activités, les Amitiés belgo-polonaises ont mis la clé sous le paillason. Leur renaissance en 2003 se fera sur d'autres bases.

32 L'éditeur responsable est A. Grognet que je n'ai pu identifier.

Przemysław Szczur

Université pédagogique de Cracovie¹

L'érotisation des Polonaises chez quelques romanciers belges francophones

À l'origine de cette étude se trouve une anecdote personnelle : un universitaire belge venu donner des conférences pour les étudiants de notre université m'a raconté avoir expliqué à ses collègues à qui la Pologne n'évoquait pas grand-chose qu'il allait « chez les Polonaises », mobilisant chez ses interlocuteurs l'une de leurs rares associations avec la Pologne, à savoir la beauté des habitantes du pays. Je n'attacherais bien sûr aucune importance à cette historiette si je n'avais pas retrouvé le même phénomène représentationnel chez quelques écrivains belges francophones du XX^e siècle. Je propose de le nommer « érotisation » car il consiste à revêtir les Polonaises d'une beauté et d'une attractivité sexuelle particulières. La Polonaise romanesque, telle qu'elle apparaît chez nombre d'écrivains belges francophones, est non seulement un être sexué ou genré, mais aussi sexuel. Ce phénomène constitue selon moi l'une des dimensions les plus saillantes de la représentation des Polonaises dans les lettres belges de langue française. Il ne s'agit bien sûr pas d'une constante absolue, mais bien d'une pratique suffisamment fréquente pour que l'on puisse parler de tendance. Je vais essayer d'étudier les mécanismes textuels de cette érotisation chez quelques romanciers dont les œuvres ont été publiées entre les années 1950

1 Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par le Centre national de la recherche scientifique polonais (National Science Centre, Poland, research project 2018/30/M/HS3/00153).

et 2010, ce qui me permettra de constater, sinon la permanence, en tous cas la récurrence de ce type de discours, indépendamment des options artistiques ou idéologiques des différents écrivains étudiés.

Prosopographie genrée et esthétisation du corps féminin

Comme le formule Robert Stoller, qui postule la nécessité de relier l'érotique à l'esthétique, « l'érotique est affaire de goût² ». En effet, dans notre corpus, à la base du processus d'érotisation se trouve le procédé d'esthétisation du corps de la Polonaise. Ce dernier constitue le fondement de son attractivité sexuelle. Le phénomène en question reste enraciné dans un mythe culturel datant de la fin du XVIII^e siècle, celui de la belle Polonaise. François Rosset a retracé sa naissance dans son livre *L'Arbre de Cracovie. Le Mythe polonais dans la littérature française*. C'est à travers la dimension visuelle des narrations, qui se réalise sous forme de descriptions, qu'est effectuée cette esthétisation. Sa variété basique, c'est la simple attribution de cette beauté mythique aux héroïnes, parfois sans aucune précision supplémentaire. À titre d'exemple, dans *Le Pique-nique des Hollandaises* d'Alain Berenboom, Willem Drapier, diplomate belge en poste à Varsovie, définit les Polonaises ni plus ni moins que comme les « plus belles femmes d'Europe³ », sans rien ajouter de plus précis. Maria Sobieska, protagoniste du *Prince du dernier jour* de Pierre Nothomb, s'autocaractérise par une formule quasi tautologique et tout aussi vague : « [...] je suis belle. Et mon visage est beau, éclairé par mon corps⁴ ». Ellen, héroïne du roman de Stanislas Dotremont, intitulé *La Polonaise*, est « trop belle » ; elle possède en outre « un joli visage et un corps bien fait⁵ ». C'est une description minimale, à peine plus détaillée que dans les cas précédents. L'indétermination de la beauté de ces héroïnes polonaises est le signe majeur de son caractère conventionnel.

Dans certains livres, les portraitistes sont toutefois plus précis et donnent à cette beauté « polonaise » un contenu plus concret. Dans *La Légion du sous-sol* d'Eugène Mattiati, apparaît un personnage épisodique, « une blonde et charmante Polonaise, femme d'un porion », aux « yeux bleus et rieurs », qualifiée par le narrateur de « belle interlocutrice⁶ ». La blondeur

2 Robert Stoller, *L'Imagination érotique telle qu'on l'observe*, trad. Colette Chiland et Yvonne Noizet, Paris, PUF, 1989, p. 67.

3 Alain Berenboom, *Le Pique-nique des Hollandaises*, Bruxelles, Le Cri, 1993, p. 138.

4 Pierre Nothomb, *Le Prince du dernier jour*, Paris, Albin Michel, 1960, p. 64.

5 Stanislas Dotremont, *La Polonaise*, Paris, René Julliard, 1957, p. 17, 23.

6 Eugène Mattiati, *La Légion du sous-sol*, Bruxelles, Éditions des Artistes, 1959, p. 144.

et les yeux bleus semblent particulièrement significatifs, renvoyant à la représentation racialisée de la femme slave. On retrouvera l'emblématique chevelure blonde dans le portrait d'Olga Jabinski dans *La Termitière* de Daniel Gillès dont le narrateur parle de « ses magnifiques cheveux blonds, nattés en couronne⁷ ». Certaines composantes de la beauté de la Polonaise revêtent ainsi un caractère ethnique. D'autres renvoient au stéréotype climatique des pays du Nord. Un exemple de cette beauté septentrionale nous est offert dans ce portrait de Maritza, fille du docteur Jabinski : « Dans sa robe de toile jaune à larges plis, Maritza, dès le premier regard, donnait une délicieuse impression de fraîcheur. Comment faisait-elle pour conserver sous l'équateur son beau visage mat, ses yeux verts tout neufs, ses sages boucles sombres, son air presque frileux⁸ ? ». Dans cette description focalisée, Maritza est vue à travers les yeux admiratifs de l'ingénieur Blommard, ami de son père. Son portrait est construit par contraste avec la description du lieu où se passe l'action, le Congo belge, pays dans lequel les Européens se trouvent « anéantis par le climat⁹ », selon la formule du narrateur. À la chaleur équatoriale s'oppose l'impression de fraîcheur qui se dégage de la jeune Polonaise. Elle semble ainsi nimbée d'une sorte d'aura climatique propre au pays d'origine de ses parents. Dans le portrait de sa mère, beaucoup moins élogieux, mais où est quand même mentionnée « son ancienne beauté », nous retrouvons les mêmes accents : selon le narrateur, chez elle, c'est « son rire [qui] avait gardé une charmante fraîcheur¹⁰ ». Sous les tropiques, les Polonaises sont censées rafraîchir l'atmosphère¹¹.

Un autre portrait, qui apparaît dans *Le Pique-nique des Hollandaises* d'Alain Berenboom, cumule les éléments susmentionnés. C'est celui d'une inconnue que le protagoniste, Van Loo, attaché culturel de Belgique à Varsovie, rencontre à l'opéra : « Pas très loin de son fauteuil, sa beauté fraîche, ses traits sereins, sa belle peau blanche, ses cheveux blonds coupés très court et surtout ses lèvres, magnifiques, ourlées, rouge sang, avaient captivé son attention pendant les deux premiers actes d'un opéra de Verdi. Il n'avait rien suivi du spectacle¹² ». C'est un autre portrait exemplaire à plus d'un titre. Premièrement, en raison de la racialisation de la Polonaise,

7 Daniel Gillès, *La Termitière*, Paris, Gallimard, 1960, p. 61.

8 Ibid., p. 57.

9 Ibid., p. 14.

10 Ibid., p. 61.

11 Pour un lecteur polonophone, le nom de famille « Jabinski », formé à partir du mot polonais désignant la grenouille (« żaba »), peut lui-même renvoyer, par association, à la fraîcheur de l'eau.

12 Alain Berenboom, *Le Pique-nique des Hollandaises*, op. cit., p. 125.

effectuée par la mention de sa « belle peau blanche » et de sa blondeur. Deuxièmement, du fait de la réapparition du leitmotiv de la fraîcheur. Troisièmement, par la focalisation interne masculine : c'est Van Loo qui est le personnage focalisateur dans cet extrait et c'est par l'intermédiaire de son regard que s'effectue l'aspectualisation du portrait, c'est-à-dire le choix des aspects à partir desquels l'héroïne est présentée¹³, en l'occurrence, seulement certaines parties de son corps (visage, peau, cheveux et lèvres). C'est donc cette perspective masculine hétérosexuelle qui décide de la teneur du portrait, tout comme dans le passage cité ci-dessus, concernant Maritza. Ou encore dans celui du *Prince du dernier jour* où Maria Sobieska est portraiturée en « jeune fille fraîche, qui après cette nuit d'amour était apparue le matin, dans le soleil, gantée de blanc, vêtue de sa robe d'été, bras et jambes dorés¹⁴ ». Ici, c'est le regard d'un homme amoureux, le prince Jean-Lothaire d'Olzheim, qui sert à introduire ce portrait dans lequel les aspects retenus sont les bras, les jambes et les vêtements de l'héroïne, mais aussi la fraîcheur, attribut quasi obligé.

Dans la plupart de nos textes, les rôles narratifs dans le récit sont donc distribués en fonction du genre et de la nationalité des personnages : le héros belge (ou, plus largement, occidental) se trouve en position de regardeur-descripteur, l'héroïne polonaise est l'« objet » regardé et décrit. L'homme hétérosexuel reste ainsi le maître du regard narratif tandis que la femme est dans une certaine mesure réifiée, devenant une sorte de bel objet à contempler. C'est un dispositif classique dans la mesure où, comme le rappelle Bożena Witosz, « La culture européenne a fait de la femme avant tout un objet perçu, une vision embrassée en règle générale par un regard masculin¹⁵ ». Le schéma hétérosexuel dans sa forme la plus traditionnelle : homme actif vs femme passive se trouve confirmé par cette distribution des rôles où c'est le regard masculin qui « pénètre » visuellement le corps féminin pour que la description puisse en détailler les attraits. Remplissant la fonction narrative de focalisateurs, les héros de nos romans apparaissent tels des « scopophiles¹⁶ » dans la mesure où ils semblent trouver un plaisir

13 Voir Jean-Philippe Miraux, *Le Portrait littéraire*, Paris, Hachette, 2003, p. 48.

14 Pierre Nothomb, *Le Prince du dernier jour*, op. cit., p. 77.

15 Bożena Witosz, *Kobieta w literaturze. Tekstowe wizualizacje od fin de siècle'u do końca XX wieku*, Katowice, Wydawnictwo Gnome, 2001, p. 13 [C'est moi qui traduis].

16 Sur la scopophilie, voir Laura Mulvey, « Plaisir visuel et cinéma narratif », trad. Gabrielle Hardy, <http://debordements.fr/Plaisir-visuel-et-cinema-narratif> et <http://debordements.fr/Plaisir-visuel-et-cinema-narratif-Laura-Mulvey> (consulté le 10 mars 2020).

particulier à regarder les héroïnes. À la lumière de la remarque de Laura Mulvey, selon qui « la scopophilie fétichiste construit la beauté physique de l'objet, et en fait une satisfaction en soi¹⁷ », l'esthétisation du corps féminin par nos regardeurs-descripteurs peut même être considérée comme une forme d'érotisme en soi (« érotisme scopophilique »), tout en constituant un aspect clé du processus plus large d'érotisation.

Par rapport aux portraits déjà analysés, celui du personnage éponyme du roman d'Hyacinthe Brabant, *Helenka de Cracovie*, est particulièrement détaillé, et peut servir à illustrer l'aspect fétichiste de la scopophilie qui touche les Polonaises romanesques. Y apparaît le motif récurrent du « sourire irrésistible », ici, « plein de charme et de douceur¹⁸ ». Helenka a en outre « des mains d'une grâce et d'une finesse dignes de tous les compliments », « des bras tour à tour serpents, libérateurs ou démonstratifs » et « un corps bien proportionné [...] en équilibre assez stable sur des jambes dont le moindre mérite était que n'importe quel fabricant de bas les eût volontiers acceptées pour sa publicité¹⁹ ». En l'occurrence, la description fait à nouveau du corps féminin un objet esthétique, offert à la contemplation masculine. Ce qu'illustre particulièrement bien ce portrait, c'est un procédé que l'on pourrait décrire, en termes psychanalytiques, en tant que décomposition fétichisante du corps de la femme. Comme dans les portraits précédents, certains éléments de l'anatomie féminine sont choisis pour être chargés d'un potentiel esthétique et érotique accru. En termes poétiques, ils deviennent des synecdoques du personnage. La fétichisation est la plus claire dans le cas des jambes : elle culmine dans l'hypothèse de leur usage publicitaire, faisant allusion à ce fétichisme qui touche le corps féminin dans la publicité. Un autre exemple du même procédé apparaît dans *Le Livre de Joseph* de Bernard Dan, dont le héros-narrateur voyage avec la compagnie aérienne polonaise, la LOT, et mentionne, lui aussi, « une hôtesse blonde de brochure publicitaire²⁰ ».

Ces références à un usage commercial possible du corps de la Polonaise transforment cette dernière en une marchandise humaine. Son morcellement fétichisant constitue un procédé évaluatif dans la mesure où l'énumération des parties anatomiques s'avère inséparable de leur appréciation. C'est pourquoi, il serait possible d'appliquer à ces descriptions esthétisantes fortement normatives une formule de Lynda Nead concernant le

17 Ibid.

18 Hyacinthe Brabant, *Helenka de Cracovie*, Bruxelles, Louis Musin, 1974, p. 27.

19 Ibid., p. 34.

20 Bernard Dan, *Le Livre de Joseph*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2014, p. 127.

nu pictural dans lequel « Le corps féminin est constamment soumis à un regard évaluateur²¹ ». L'esthétisation semble ainsi une forme de domination symbolique car décrire (même élogieusement) la Polonaise signifie la soumettre à une norme esthétique. Chez Brabant, mais aussi chez nos autres auteurs, les adjectifs qualificatifs mélioratifs abondent dans les descriptions. Si l'on se place à la fois dans une perspective féministe et celle de la réception des textes ainsi construits, l'on peut considérer une telle représentation des personnages féminins comme une manière d'ancrer encore plus dans l'esprit des lectrices cette « obsession des apparences » que Mona Chollet présentait, dans un livre récent, comme l'un des visages de l'aliénation féminine²². L'esthétisation n'est donc pas un procédé innocent, elle recèle une charge idéologique. L'admiration de la beauté féminine par nos protagonistes masculins est inséparable d'une sorte de chosification et de fétichisation potentiellement aliénantes.

Genrification et éthopée ambiguë

À côté de l'esthétisation des Polonaises littéraires, un autre aspect de leur érotisation est constitué par leur « genrification », c'est-à-dire définition par l'appartenance de genre. Dans le système patriarcal, les interactions érotiques sont basées sur la « matrice hétérosexuelle²³ », l'érotisation suppose donc l'insistance sur la différence sexuelle. Maria Sobieska, dans *Le Prince du dernier jour*, est « une jeune fille femme, terriblement et suavement femme²⁴ ». Le mot « femme », hyperbolisé par les adverbes « terriblement » et « suavement », fonctionne ici comme une épithète ne demandant pas d'autres précisions car il renvoie à l'idéologie extratextuelle de la féminité qui lui confère son contenu tant dans l'esprit de l'auteur que des destinataires. Dans *Helenka de Cracovie*, le narrateur présente aussi l'héroïne éponyme telle l'incarnation de la Femme, tout en définissant cette dernière. Il s'adresse à Helenka en ces termes :

Bref, Helenka, [...] vous êtes [...] une Femme 4 M avec un grand F et de grands M [...]. C'est une femme qui saura être à la fois Muse, Maîtresse, Mère et

21 Lynda Nead, *The Female Nude. Art, Obscenity and Sexuality*, London–New York, Routledge, 1992, p. 81 [C'est moi qui traduis].

22 Voir Mona Chollet, *Beauté fatale. Les Nouveaux Visages d'une aliénation féminine*, Paris, La Découverte, 2018.

23 Voir Judith Butler, *Trouble dans le genre*, trad. Cynthia Kraus, Paris, La Découverte, 2006.

24 Pierre Nothomb, *Le Prince du dernier jour*, op. cit., p. 66.

Majordome, une femme avec toutes les belles qualités féminines [...]. C'est la femme qui n'est pas seulement une personne du sexe féminin, mais une sorte de résumé de toute la féminité, ce qui est bien plus rare. Bref, c'est tout simplement la 'Femme', celle dont on se souvient jusqu'à la mort parce qu'elle résume l'amoureuse aventure dont chaque homme (avec un grand H ou un petit h) rêve [...]. De la rencontre de cette femme-là, [...] Helenka, [...] avant de vous connaître, j'en ai rêvé²⁵.

La Polonaise incarne ici le fantasme patriarcal et hétérosexuel de la féminité dans lequel se conjuguent la figure maternelle, avec son aspect protecteur, le personnage de l'amante qui comble les besoins sexuels de l'homme, ainsi que les figures de l'inspiratrice et de la servante, satisfaisant ses besoins intellectuels et matériels. Ce qui les relie toutes, c'est qu'elles se trouvent au service de l'homme, service à la fois affectif, créatif, sexuel, et, plus prosaïquement, ménager. Il s'agit moins d'un « résumé de toute la féminité » que de celui des rôles traditionnellement dévolus aux femmes dans le patriarcat. L'aspect fantasmatique de cette figure est bien souligné par l'insistance sur son caractère « rêvé ». La majuscule lui donne une dimension abstraite et absolue : ce n'est pas une femme concrète que dessine ici le héros-narrateur, mais le féminin tel qu'imaginé par certains hommes hétérosexuels dominateurs. La Polonaise devient une créature de rêve, un concentré de tous les désirs masculins. En termes psychanalytiques, l'on pourrait dire avec Ann Rosalind Jones que, dans ce cas, « [...] le désir masculin domine le discours et pose la femme comme un comblement fantasmatique idéalisé du manque émotionnel incurable causé par la séparation d'avec la mère²⁶ ». Des désirs d'Helenka, le héros-narrateur ne parle guère. Il la charge de représenter fantasmatiquement tout son sexe. L'héroïne commente d'ailleurs à sa façon cet idéal féminin maximaliste et absolutiste : « [...] à femme aimée [...], beaucoup vous demandez !²⁷ ». L'archétype féminin du héros-narrateur correspond en effet à une sorte de femme à tout faire. À d'autres Polonaises, bien qu'elles ne soient pas ainsi « archétypisées », sont également prêtées des qualités féminines stéréotypées, comme les vertus domestiques. Olga Jabinski, surnommée « la mère Jab », dans *La Termitière*, se voit d'une part réduite, par ce surnom, à son

25 Hyacinthe Brabant, *Helenka de Cracovie*, op. cit., p. 42–43.

26 Ann Rosalind Jones, « Inscribing femininity: French theories of the feminine », dans Gayle Greene, Coppélia Khan (dir.), *Making a Difference. Feminist Literary Criticism*, London–New York, Routledge, 1994, p. 83.

27 Hyacinthe Brabant, *Helenka de Cracovie*, op. cit., p. 43.

rôle maternel, d'autre part, caractérisée comme une « femme de ménage modèle²⁸ », obsédée par la propreté de son intérieur. Nos Polonaises romanesques incarnent ainsi différentes composantes de la féminité patriarcale.

Pour aborder un autre aspect de la genrisation de la Polonaise, il faut revenir à sa prosopographie qui intègre aussi la description de sa vêtue. Celle-ci est fortement genrée. Dans *Le Prince du dernier jour*, elle apparaît même comme l'un des éléments primordiaux, constitutifs de la féminité de Maria Sobieska. De la scène de la rencontre entre le prince d'Olzheim et Maria, il faudrait déduire que c'est bien l'habit qui fait la femme (et l'homme). Déguisée en garçon, l'héroïne est en effet prise pour tel par le prince. Dépourvue d'attributs vestimentaires féminins, elle change momentanément de genre. Dans *Helenka de Cracovie*, dans le cadre de la caractérisation externe de l'héroïne éponyme, est aussi évoqué un costume qui renvoie à ses origines et qu'elle revêt pour parler de ces dernières à ses colocataires mais qui est surtout l'un des éléments constitutifs de sa féminité: « [...] un costume de paysanne cracovienne: jupe évasée, corsage noir et pailleté très serré à la taille, recouvrant une blouse blanche à vastes manches », « Sur ses cheveux, [...] une couronne de fleurs d'où pendaient de longs rubans multicolores », « [...] autour du cou, [...] je ne sais combien de colliers, [...] formés de jolies boules brillantes du plus gracieux effet », à quoi s'ajoutent « de petites bottes noires à haut talon²⁹ ». Jupe, corsage, couronne de fleurs, rubans, colliers, chaussures à hauts talons: autant d'attributs vestimentaires de la féminité cumulés. La vêtue ajoute ainsi au portrait du personnage à la fois une note ethnique et genrée, sa description prolongeant celle du corps et s'harmonisant avec sa tonalité élogieuse. Comme on le voit dans ces exemples, ce n'est pas seulement le corps de la Polonaise, mais aussi la façon de l'habiller qui constitue une marque du genre et une source supplémentaire de son attractivité érotique.

Une autre façon de « genrer » la Polonaise est de lui attribuer des traits psychiques ou sociaux qui correspondent à la féminité patriarcale. À titre d'exemple, dans *Le Prince du dernier jour*, Maria Sobieska s'autocaractérise de la sorte, afin d'expliquer son amour pour le prince Jean-Lothaire: « J'ai besoin d'un torse à enlacer, d'une épaule où me pendre – je suis si légère! – d'une force royale à subir...³⁰ ». Elle se présente donc comme une petite femme faible, ayant besoin de la protection masculine. Malgré l'âge du prince (soixante-trois ans), dans son portrait, elle accentue sa puissance

28 Daniel Gilès, *La Termitière*, op. cit., p. 62.

29 Hyacinthe Brabant, *Helenka de Cracovie*, op. cit., p. 26.

30 Pierre Nothomb, *Le Prince du dernier jour*, op. cit., p. 62.

physique. Se met ainsi en place le duo hétérosexuel patriarcal classique : un homme âgé, riche et puissant, et une jeune femme fragile. Reproduisant le modèle décrit par Pascale Noizet dans son analyse féministe de l'amour hétérosexuel, de nombreuses dichotomies structurent ce couple, et notamment une « relation binaire, entre la délicatesse et la force physique » ainsi que « des conditions économiques imparties de façon asymétrique au héros et à l'héroïne³¹ ». L'on retrouve ces asymétries dans les couples formés par Maria, Ellen, Helenka ou Mademoiselle Manicewicz, héroïne du *Pique-nique des Hollandaises*, avec leurs partenaires masculins. Les Polonaises sont donc genrées par leur position subordonnée, mais aussi par celle d'« amoureuses³² » car l'on sait, grâce aux analyses de Pascale Noizet, qu'à l'époque moderne, « l'amour s'est imposé comme un élément structural de la féminité » dans la mesure où l'« idée moderne d'amour [...] travaille [...] la différenciation des sexes³³ ». Cette « genrification » de la Polonaise par l'amour est récurrente dans la plupart de nos textes qui font souvent appel au schéma générique du roman d'amour, présent, à divers degrés, aussi bien dans *La Polonaise*, *Le Prince du dernier jour* et *La Termitière* que dans *Helenka de Cracovie* ou *Le Pique-nique des Hollandaises*.

Dans le portrait moral des Polonaises, le processus d'érotisation culmine lorsque leur est attribuée une disponibilité sexuelle particulière. Dans *Le Prince du dernier jour*, Maria Sobieska s'offre à deux reprises à des hommes qu'elle voit pour la première fois de sa vie, tout d'abord au prince Jean-Lothaire, ensuite au pilote 27 D 5. Selon le narrateur, elle a la « joie de se donner³⁴ ». Il arrive que le constat de cette disponibilité introduise dans le portrait des Polonaises une note axiologique ambiguë. Dans *Le Pique-nique des Hollandaises*, Willem Drapier les caractérise de la sorte : « Avouez que je connais mes Polonaises, hein ? Avec du fric et une bonne combine pour les appâter, le tour est joué !³⁵ ». Le registre familier dont se sert le héros pour qualifier les Polonaises contribue à les dévaloriser en trivialisant les mobiles qui les meuvent. Insistant sur leur vénalité, Drapier leur attribue une sexualité intéressée. Prétendant prendre appui sur cette vénalité supposée, il monte d'ailleurs toute une intrigue autour de l'une des héroïnes principales, Mademoiselle Manicewicz, afin d'arracher

31 Pascale Noizet, *L'Idée moderne d'amour. Entre sexe et genre : vers une théorie du sexologème*, Paris, Kimé, 1996, p. 104–105.

32 Stanislas Dotremont, *La Polonaise*, op. cit., p. 15; Pierre Nothomb, *Le Prince du dernier jour*, op. cit., p. 63, 66.

33 Pascale Noizet, *L'Idée moderne d'amour*, op. cit., p. 10 et 18.

34 Pierre Nothomb, *Le Prince du dernier jour*, op. cit., p. 77.

35 Alain Berenboom, *Le Pique-nique des Hollandaises*, op. cit., p. 152.

à un fonctionnaire du ministère de la Culture polonais, qu'il croit être son amant, l'autorisation d'organiser un festival de cinéma belge. Il est toutefois cruellement déçu dans ses espoirs et finit expulsé du pays. Le portrait qu'il dresse des Polonaises est donc contredit par le développement de l'intrigue. Il semble ainsi tenir surtout du fantasme sexuel.

Sexualisation

Les procédés susmentionnés participent à l'érotisation de la Polonaise, mais l'élément clé de cette dernière est justement l'établissement d'une relation privilégiée des héroïnes au domaine sexuel dont on a déjà vu les prémices. On a cité l'exemple du *Prince du dernier jour* où c'est Mariã qui séduit Jean-Lothaire et même s'offre littéralement à lui, ce qu'il commente en se disant que « Son insistance [...] dépassait toute pudeur...³⁶ ». Leur liaison est consommée le jour même de leur rencontre. Par ailleurs, Jean-Lothaire qualifie Mariã de « charnelle » et « ardente³⁷ », explicitant, par ces adjectifs, sa sexualisation. Celle-ci acquiert pourtant une valeur positive à la fin de ce roman d'anticipation qui raconte le triomphe, dans le monde entier, d'un système totalitaire inhumain, le « Communisme unificateur³⁸ ». Mariã y est « la dernière femme libre de son corps³⁹ », comme l'appelle le pilote 27 D 5. Elle en profite pour séduire ce serviteur du régime qui veut « savoir comment faisaient l'amour les femmes d'autrefois⁴⁰ » car, dans ce monde nouveau, on ne le fait plus que sur ordre et de manière anonyme. Grâce à ses charmes, l'héroïne s'empare d'une cartouche AAA, l'arme qui a permis à l'URSS d'imposer le communisme au monde entier et qu'elle espère utiliser pour changer le destin de l'humanité. Dans l'univers dystopique de la dernière partie du roman, la Polonaise sexualisée devient donc la « femme providentielle⁴¹ » que son amant d'un instant, le pilote 27 D 5, qualifie d'« Ange », de « Sainte », d'« Agneau » et de « Colombe⁴² », cumulant ces figures religieuses qui font de Mariã une sorte de Messie au féminin. Par ce procédé d'« assimilation » qui est une forme d'« expansion caractérisante⁴³ », la sexualité et celle qui la personnifie se trouvent sacra-

36 Pierre Nothomb, *Le Prince du dernier jour*, op. cit., p. 63.

37 Ibid., p. 120.

38 Ibid., p. 210.

39 Ibid., p. 228.

40 Ibid., p. 220.

41 Ibid., p. 235.

42 Ibid., p. 228.

43 Jean-Philippe Miraux, *Le Portrait littéraire*, op. cit., p. 50.

lisées. Son potentiel sexuel permet à la Polonaise d'accomplir sa mission, celle de détruire le régime communiste universel, identifié à l'Antéchrist⁴⁴. Pierre Nothomb semble ainsi reprendre à son compte un certain messianisme polonais, définissant la Pologne en tant que « pays communiste peut-être, pays catholique avant tout » et « la clef du proche avenir⁴⁵ ». Ce n'est pas par hasard qu'il nomme sa protagoniste « Sobieska » et qu'il la présente comme l'« arrière-petite-fille, exilée, de Jean Sobieski⁴⁶ », le vainqueur de la bataille de Vienne de 1683, l'un des personnages clés de la mythologie de la Pologne en tant que rempart de la chrétienté. La figure féminine dans laquelle le romancier incarne ce messianisme reste toutefois ambivalente dans la mesure où sa mission messianique équivaut à celle d'un ange de l'Apocalypse. L'arme conquise doit en effet lui permettre de faire éclater un globe terrestre d'où Dieu a été banni. Sa puissance sexuelle acquiert ainsi une dimension à la fois rédemptrice et apocalyptique.

Dans *Le Pique-nique des Hollandaises*, la sexualisation de l'héroïne s'accompagne également de sa sacralisation, mais celle-ci a une dimension beaucoup plus triviale et superficielle. Le narrateur nous dit d'abord à propos de Mademoiselle Manicewicz qu'« Il y avait dans son geste [...] quelque chose de la prêtresse, de la vestale », pour préciser ensuite que « [...] le regard de Van Loo se fixa plutôt sur le mignon derrière gonflant le vêtement de toile qui frémissait à quelques centimètres de lui. Une fois pour toutes, il avait choisi son objet de culte⁴⁷ ». Dans la première phrase, l'héroïne est assimilée à une figure religieuse. Il s'avère pourtant vite que le vocabulaire de la religion sert ici à traduire la fétichisation de ses fesses et que le culte que le héros lui voue a un caractère sexuel ; il est celui d'une déesse fétiche ou plutôt de l'un de ses attributs. Lorsque le regard de Van Loo se pose sur Mademoiselle Manicewicz, ses fesses sont en effet habituellement l'objet focalisé⁴⁸. Partie du corps fétichisée et synecdoque d'une héroïne divinisée, celles-ci cumulent la puissance sexuelle dont la charge le héros. Cette sacralisation d'une partie du corps vue comme attribut sexuel par excellence réactive l'association séculaire entre le sexe et le sacré, ainsi décrite par Roger Caillois : « [...] le sentiment du sacré est toujours particulièrement vif et développé à l'égard de tout ce qui touche la sexualité⁴⁹ ».

44 Voir Pierre Nothomb, *Le Prince du dernier jour*, op. cit., 245.

45 Ibid., p. 86. Au début du roman, est aussi annoncé le « salut de l'Europe par la Pologne » (p. 56).

46 Ibid., p. 45.

47 Alain Berenboom, *Le Pique-nique des Hollandaises*, op. cit., p. 205–206.

48 Voir ibid., p. 149, 194–195.

49 Roger Caillois, *L'Homme et le sacré*, Paris, Gallimard, 1980, p. 182.

Dans un portrait où Mademoiselle Manicewicz est en même temps sexualisée et sacralisée, « la sexualité et le sacré coïncident⁵⁰ » en effet.

La sexualisation de l'héroïne entretient aussi un rapport avec le domaine religieux dans *La Polonaise* de Stanislas Dotremont, mais les modalités en sont différentes. La protagoniste éponyme est présentée comme une « Amoureuse » devenue « Pécheresse⁵¹ », à force de transformer sa foi religieuse en une sorte de religion érotique dans laquelle son amant, Rodolphe, prend la place de la divinité. Bien que le récit qu'elle fait de cet amour soit tout en retenue, certaines prétéritons mêmes suggèrent que la sensualité est une force motrice dans la vie de l'héroïne, comme dans ce fragment : « [...] j'ai toujours repoussé l'idée qu'un homme pût me donner un bonheur complet et que, rassasiée de lui, je demeurasse sans désir. [...] je connus des journées entières d'ivresse [...] Eh ! la peinture en est malaisée. Mais, en tenant bien sa plume, on peut confier quelques émois et si je rougis, c'est plutôt de ce que je ne dirai point⁵² ». Dans ce passage, l'héroïne s'auto-caractérise par son aspect donjuanesque, si l'on considère une « vitalité désirante » infinie comme caractéristique majeure de la figure de Don Juan⁵³. Même sur le point de mourir, elle déclare : « [...] je tiens encore au péché [...] Je commettrais encore bien des fautes si ma santé venait à reflleurir⁵⁴ ». L'héroïne est ici érotisée dans une perspective chrétienne dans laquelle la sexualité, associée au péché, se trouve évaluée moralement, et avec elle, celle qui devient son support : la belle Polonaise qui se mue en une belle pécheresse.

Liée au processus d'esthétisation et à la prosopographie, abordés précédemment, c'est la représentation du corps de la Polonaise qui constitue l'outil majeur de sa sexualisation. On le voit dans ce portrait de Mademoiselle Manicewicz, héroïne du *Pique-nique des Hollandaises*, introduite dans le roman à travers le regard de Van Loo :

La jeune dame réapparut. Dans la lumière, sa peau d'ivoire semblait parée des plus beaux bijoux. Jambes fines et bouche d'ange, elle possédait les atouts qui font tourner les têtes. Ses immenses yeux brûlants contrastaient avec son air délicat et réservé. Une telle séduction se dégageait de son corps qu'il était

50 Ibid.

51 Stanislas Dotremont, *La Polonaise*, op. cit., p. 15.

52 Ibid., p. 87-88.

53 Voir Axel Preiss, *Le Mythe de Don Juan*, Paris, Bordas, 1985, p. 59.

54 Stanislas Dotremont, *La Polonaise*, op. cit., p. 196.

difficile de ne pas se sentir attiré par tant de charme. Mais ce sont ses fesses qui fascinèrent Van Loo⁵⁵.

Vu par Van Loo, le corps de la jeune femme apparaît tel un objet à la fois esthétique et érotique. La mention de l'ivoire et des bijoux fait que la jeune femme se transforme en une œuvre d'art vivante et son portrait s'apparente presque à une *ekphrasis*. Comme dans les autres morceaux descriptifs déjà analysés, le corps de l'héroïne est soumis à une décomposition fétichisante. L'accent est surtout mis sur l'attrait sexuel de ce corps que le regardant voit en tant qu'instrument de séduction. D'une manière significative, dans les propos de l'héroïne qui suivent, le protagoniste ne comprend qu'un seul mot : « 'sexe', répété plusieurs fois⁵⁶ ». À la vue de la protagoniste, il semble donc saisi d'une sorte d'obsession sexuelle qui le poursuivra tout au long de l'intrigue où les descriptions sexualisantes de son corps se multiplieront⁵⁷.

Dans la mesure où la sexualisation est habituellement effectuée dans des passages focalisés, elle nous informe moins sur les héroïnes qui en font l'objet que sur les personnages focalisateurs masculins et leurs fantasmes. La femme regardée devient alors « une représentation visuelle du désir sexuel masculin », pour emprunter une formule à Juliana Starr⁵⁸. C'est ainsi que Van Loo perçoit Mademoiselle Manicewicz telle l'incarnation d'une âme polonaise sexualisée. Comme le formule le narrateur : « Nuit après nuit, l'âme polonaise revint le hanter. Une âme au corps sensuel, une chair blonde, enivrante et des gestes plongeant son âme à lui dans une agitation désordonnée ! Un matin, il décida d'affronter le démon...⁵⁹ ». C'est surtout l'influence de la vision du corps de l'héroïne sur le protagoniste qui est ici mise en avant. Une Mademoiselle Manicewicz érotisée devient pour Van Loo une véritable hantise, à tel point qu'il lui attribue une dimension démonique. Le mot « âme » pourrait revêtir la protagoniste d'un attrait spirituel, mais cette âme est en réalité fortement corporalisée. Le portrait suivant de l'héroïne accentue encore sa sexualisation par une référence implicite au nu pictural : « Allongée sur le ventre, vêtue seulement d'un voile transparent qui soulignait l'arrondi de ses fesses, Mlle Manicewicz lisait une lettre. Renvoyée par la lumière, sa peau mate inondait la pièce

55 Alain Berenboom, *Le Pique-nique des Hollandaises*, op. cit., p. 29–30.

56 Ibid., p. 30.

57 Voir ibid., p. 151, 194.

58 Juliana Starr, « Men looking at art: aesthetic voyeurism in two novels by Émile Zola », *Excavatio*, vol. 25, n° 3–4, 2001, p. 173 [C'est moi qui traduis].

59 Alain Berenboom, *Le Pique-nique des Hollandaises*, op. cit., p. 96.

d'une blancheur de feu⁶⁰ ». C'est une image qui, par la pose de la femme représentée, fait penser à des nus classiques, tels ceux de François Boucher, p.ex. son « Odalisque blonde ». La protagoniste est censée projeter autour d'elle une aura fortement érotique qu'emblématise la métaphore visuelle d'« une blancheur de feu » remplissant la pièce. Dans la perception du héros, la jeune Polonaise sexualise tout l'espace qui l'entoure. Sa peau donne sa couleur à l'ensemble de la pièce. Sa description produit un effet fortement pictural, devenant un équivalent descriptif de la peinture érotique.

La sexualisation peut dans certains cas s'accompagner d'une animalisation, réactivant l'association ancienne entre féminité et animalité. Comme l'écrit Armelle Le Bras-Chopard :

Sous [un] triple angle – physique, mental et moral, surtout sexuel –, la femme apparaît bien dans le discours masculin [...] comme un être animal, appartenant principalement à l'ordre de la nature. Assimilée au serpent pour son aptitude au mal et à la séduction, à différents oiseaux pour son bavardage répétitif, à la truie pour sa fécondité, à la jument parce qu'elle est montée par le cavalier, au singe parce qu'elle imite l'homme [...], elle ressemble décidément peu à un être humain⁶¹.

Dans *Le Pique-nique des Hollandaises*, Willem Drapier s'inscrit dans cette tradition de bestialisation de la femme, en qualifiant Mademoiselle Manicewicz de « délicieuse poulette⁶² ». Le portrait d'une jeune fille qui aborde Van Loo lors d'une réception à l'ambassade de Belgique se distingue aussi par des références animales. Son corps est d'abord détaillé d'une manière fétichiste lorsque le narrateur parle de : « La vue de ses longues jambes croisées très haut et de son joli visage blond à peine fardé ...⁶³ ». Quand elle pose sa main sur sa cuisse, débute l'animalisation car cette main est ainsi décrite : « Potelée et chaude comme le coussinet au bout d'une patte de chat » ; son sourire est ensuite qualifié de « félin⁶⁴ ». Or, comme le rappellent Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, symboliquement, « [...] le chat est associé au serpent », il est aussi « parfois conçu comme un

60 Ibid., p. 97.

61 Armelle Le Bras-Chopard, *Le Zoo des philosophes. De la bestialisation à l'exclusion*, Paris, Plon, 2000, p. 270–271.

62 Alain Berenboom, *Le Pique-nique des Hollandaises*, op. cit., p. 153.

63 Ibid., p. 112.

64 Ibid., p. 114.

serviteur des Enfers⁶⁵ ». L'insistance sur l'aspect félin de l'héroïne décrite introduit donc clairement des résonances maléfiques ; elle personnifie la sexualité dans ce qu'elle peut avoir d'inquiétant, voire de dangereux. La sexualisation animalisante dégrade ainsi doublement le personnage, remettant en question aussi bien son humanité que sa moralité.

Dans le roman d'Alain Berenboom, la sexualisation de l'héroïne culmine lorsque sont décrits, à deux reprises, les rapports sexuels entre Van Loo et Mademoiselle Manicewicz⁶⁶. C'est la seconde de ces descriptions, vers la fin du roman, qui est particulièrement intéressante. La scène se passe en pleine nature, à Auschwitz d'où était originaire la grand-mère de l'héroïne, une Juive polonaise rescapée de la Shoah et revenue vivre dans sa ville d'origine. Mademoiselle Manicewicz, vue par Van Loo, devient une « image brûlante de la vie » et elle lui propose : « Faisons que le plaisir reprenne possession des lieux... [...] Ma grand-mère disait que personne n'a osé ramener la vie dans cet endroit. [...] Il est temps de tourner la page, *no* ?⁶⁷ ». Ils font donc l'amour à quelques centaines de mètres du camp. Le rapport intime lui-même n'est pas vraiment détaillé, le narrateur s'en tient à une nouvelle description enthousiaste du corps de l'héroïne et celle des préliminaires. La scène sexuelle elle-même est élidée. Après cette ellipse, Van Loo constate que « Quelque chose avait changé à Auschwitz » et le narrateur ajoute, dans un passage focalisé, que « Ce qu'ils venaient de faire, il était bon que ce fût ici qu'ils l'accomplissent⁶⁸ ». La sexualité semble ici acquérir une signification plus positive, servant à exorciser les démons du passé. Elle est présentée, tout comme celle qui l'incarne, dans une perspective vitaliste. Les personnages eux-mêmes suggèrent l'interprétation de cette scène érotique se déroulant à proximité du camp d'Auschwitz en tant que forme de conjuration de la Shoah. L'héroïne sexualisée, une Polonaise d'origine juive, ainsi que l'interaction érotique, sont chargées de signifier le retour de la vie dans un lieu de mort.

Comment interpréter le phénomène d'érotisation des Polonaises par les romanciers belges francophones ? Premièrement, dans une perspective strictement littéraire, l'on pourrait invoquer l'influence de la littérature française et du mythe de la belle Polonaise. Deuxièmement, du point de vue socio-sexuel, il faudrait sans doute regarder cette érotisation comme

65 Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Robert Laffont, 1995, p. 215.

66 Alain Berenboom, *Le Pique-nique des Hollandaises*, op. cit., p. 148, 195.

67 Ibid., p. 194-195.

68 Ibid., p. 195.

l'une des formes privilégiées que prend la « culture hétérosexuelle⁶⁹ » en littérature. Il est significatif que l'érotisation soit effectuée surtout dans des passages à focalisation interne ce qui en fait un moyen de caractérisation indirecte des protagonistes masculins. Leur pâmoison devant les charmes des Polonaises est constitutive de l'hétérosexualité des héros de nos romans. Troisièmement, considérée sous l'aspect idéologique, la composante érotique n'est qu'un élément d'un ensemble de représentations plus large, renvoyant à l'idéologie patriarcale. En tant que femmes, pour les hommes qui les observent dans la majorité des cas, les Polonaises littéraires semblent surtout jouer le « rôle de récréation visuelle et de stimulant libidinal », pour reprendre une formule de Mona Chollet⁷⁰. Mais cette instrumentalisation dont elles font l'objet ne signifie pas qu'il faille considérer l'érotisation des Polonaises uniquement comme une forme particulière de domination symbolique des femmes dans le système patriarcal. Les facettes positives de la composante érotique dans un certain nombre de textes, p.ex. chez Nothomb ou Berenboom, montrent une évolution dans la représentation de la féminité sexualisée. N'étant pas nécessairement une femme fatale dévalorisée, la Polonaise érotisée en vient parfois à incarner une puissante énergie vitale, sacralisée et opposée aux idéologies destructrices du XX^e siècle qui ont sévi en Pologne avec une férocité particulière.

69 Voir Louis-Georges Tin, *L'Invention de la culture hétérosexuelle*, Paris, Éditions Autrement, 2008.

70 Mona Chollet, *Beauté fatale*, op. cit., p. 29.

Kris Van Heuckelom

Katholieke Universiteit Leuven¹

Between Regionalization and Europeanization: Migrant Characters of Polish Extraction in Belgian Audiovisual Fiction (1970–2020)

This chapter was inspired by a recently finished book project that investigates the representation of Polish migrants in European cinema of the past century.² Inasmuch as one of the main objectives of the aforementioned monograph was to cast a longitudinal and transnational perspective on the screen image of Polish expatriate characters (derived from a heterogenous corpus of more than 170 films), the research presented in this contribution is much more limited in scope, as it concentrates on a relatively small number of Belgian – both Francophone and Dutch-language – audiovisual productions from the past fifty years that feature migrant characters of Polish extraction (in major or in minor roles).

Drawing further on the assumption that the large degree of Polish involvement in international migration flows constitutes one of the cornerstones of present-day perceptions of Polishness beyond Polish borders, the primary objective of this chapter is to describe and contextualize the

¹ This text was written within the framework of a research initiative supported by the National Science Centre in Poland (2018/30/M/HS3/00153).

² Kris Van Heuckelom, *Polish Migrants in European Film 1918–2017*, New York, Palgrave Macmillan, 2019.

emergence and development of migration-related Polish subject matter in Belgian film (and, to a lesser extent, television) against the historical backdrop of the Cold War and its aftermath. Apart from highlighting the significant impact of cultural exchanges, political ruptures, and socio-economic factors on the shifting image of Poland and Polish migrants in Belgian society, this text will also tackle the question of the extent to which the representational practices involved may be said to have a “unitarian” Belgian dimension or instead reveal a regional (Flemish/Francophone) or transnational (European) scope. This issue is all the more important in view of the fact that the period covered in this chapter largely coincides with two political processes that have had – and continue to have – a significant impact on the workings of the Belgian state; namely, growing erosion of the national level on the one hand and increasing integration on the European level on the other.

The Embryonic Phase: Growing Cultural Collaboration Between the Polish People’s Republic and Belgium in the 1960s

Although the first Belgium-set film productions featuring Polish immigrant characters appeared only in the 1970s, the foundations for the growing interest in Poland-related topics were laid in the preceding decade. In 1963, the year that saw the signing of the first bilateral cultural agreement between Belgium and the Polish People’s Republic, a delegation of Belgian artists took part in the Tenth Congress of the International Theatre Institute (which included a visit to Jerzy Grotowski’s experimental theatre studio in Wrocław).

One of the delegation members was the avant-garde director Tone Brulin (1926–2019) who worked as a lecturer at the Dutch-language branch of the freshly established national film and drama school in Brussels (RITCS, founded in 1962).³ Greatly impressed by Grotowski’s innovative take on theatre and directing, Brulin would become one of the chief propagators of his work in the Low Countries (which, in turn, had a decisive impact on the professional trajectory of one of Brulin’s students at RITCS, the promising director Franz Marijnen).⁴

Importantly, similar artistic exchanges came into being in the realm of cinema and film education. André Delvaux, one of Brulin’s colleagues at the Francophone branch of the National Film and Drama School in

3 Luk Van den Dries, “Les aventures américaines de Franz Marijnen”, *Théâtre Public. Revue trimestrielle publiée par le Théâtre de Gennevilliers*, vol. 191, n° 4, 2008, p. 38.

4 *Ibid.*, 38.

Brussels (INSAS, founded in 1962) repeatedly traveled to Poland in the early 1960s. After presenting, at the International Film Festival in Bergamo, a multipart documentary entitled *Le cinéma polonais* (“*Polish Cinema*,” 1964), Delvaux continued his close engagement with Polish directors and film professionals by casting the young actress Beata Tyszkiewicz in the (Flemish) female lead role of his Dutch-language feature debut *De man die zijn haar kort liet knippen* (“*The Man Who Had His Hair Cut Short*,” 1965).⁵

In the latter half of the 1960s, the INSAS – co-founded by Delvaux, who also became the head of the school’s film department – contracted Antoni Bohdziewicz, one of the leading figures of the National Film School in Łódź, as a visiting lecturer (1966–1969).⁶ Towards the end of the decade, the artistic input of Polish film practitioners into the expanding field of Belgian cinema and film culture took on a very concrete shape when the highly talented New Wave director Jerzy Skolimowski came to Brussels in order to shoot his first picture outside the People’s Republic (*Le départ*; “*The Departure*,” 1969). Importantly, while these early forms of Belgian-Polish artistic collaboration and cultural exchange did not result in explicitly Poland-themed audiovisual content – with the exception of Delvaux’ 1964 documentary on Polish cinema – Polish accents became more prominent after the turn of the next decade.

The Intra- and International Mobility of Polish Screen Talent in the 1970s

If the 1960s saw a growing professionalization and institutionalization of Belgian cinema – both in terms of education and in terms of state support – then the subsequent decade witnessed an increasing bifurcation of

5 Krzysztof Błoński and Bogdan Zmudziński, “André Delvaux et la Pologne”, *Degrés. Revue de synthèse à orientation sémiologique*, vol. 32, n° 119–120, 2004, p. 6.

6 Ibid., p. 10; Andrzej Wajda, “O Antonim Bohdziewicz. W stulecie urodzin”, *Zeszyty literackie*, vol. 24, n° 3 (95), 2006, pp. 55–56; Małgorzata Hendrykowska, “Poszukiwania i fascynacje Antoniego Bohdziewicza (1906–1970)”, *IMAGES*, vol. 19, n° 28, 2017, p. 261. It is also interesting to note that exchanges in the realm of cinema also occurred in the opposite direction. An archival document stored at the Institute of National Remembrance indicates that two alumni from RITCS (Pierre Drouot and Guido Henderickx) received a scholarship for a stay in Łódź in 1966–1967 (IPN BU 00231/299, Materiały dot. obywateli belgijskich przyjeżdżających do Polski oraz obywateli polskich przyjeżdżających do Belgii, June 24, 1966.) I would like to thank Idesbald Goddeeris for sharing this document with me.

the cinematographic landscape along linguistic and cultural divides. In the wake of state reforms initiated in the late 1960s (and further developed in the decades to come), Belgium was gradually transformed into a federal state consisting, apart from multilingual Brussels, of two largely homogenous linguistic and cultural communities and regions with their own institutions, policies and largely divided audiovisual markets (in terms of financing, production and distribution alike).

In the realm of state-subsidized filmmaking, one of the most prominent features of this cultural bifurcation was the urge of Flemish decision-makers (and their representatives within the freshly established Selection Committee for Dutch-language Cultural Films) to support co-productions with Dutch rather than with Francophone partners.⁷

In spite of these divergences, however, there remained a certain degree of interregional mobility (and artistic convergence) within the field of Belgian cinema, which is exemplified, among other things, by the way in which Belgian filmmakers developed their artistic engagement with Polish topics and Polish-born film practitioners throughout the 1970s.⁸ This trend is observable in the work of several directors who were closely connected to the INSAS/RITCS in Brussels, such as Jean-Jacques Andrien (on the Francophone side) and the bilingual Emile Degelin (who operated mainly, but not exclusively, on the Flemish side), but also in the output of lesser-known (not professionally trained) filmmakers such as Luc Monheim and Charles Conrad.

Significantly, a connecting thread between some of the Poland-related productions of the 1970s is the on-screen appearance of the very same actress in the female lead role, namely the non-professionally trained Marysia de Pourbaix (in the credits often simply referred to as “Marysia”).

Born in early post-World War II Poland to a family of nobles with Belgian roots, de Pourbaix moved to the country of her ancestors in the early 1960s and started to work as a model for various Belgian media.⁹ After appearing

7 Kris Van Heuckelom, “Beneluks”, in: Tadeusz Lubelski, Iwona Sowińska, and Rafał Syska (eds), *Kino końca wieku*, Kraków, Universitas, 2019, p. 1126.

8 The cinematic output of second-generation Belgian filmmakers of Polish-Jewish descent, such as Chantal Akerman and Samy Szlingerbaum, deserves a separate discussion (as well as the films of third-generation director Micha Wald). See, for instance, Michael Gott, “West/East Crossings: Positive Travel in Post-1989 French-Language Cinema”, in: Leen Engelen and Kris Van Heuckelom (eds), *European Cinema After the Wall. Screening East-West Mobility*, Lanham, Md, Rowman & Littlefield Publishers, 2014, pp. 1–17.

9 De Pourbaix, personal communication, 13 January 2020.

and performing in a wide range of shorts and features as well as some variety shows on Belgian television throughout the 1970s and the early 1980s, de Pourbaix eventually embarked on a career as a visual artist (while making a living as a sociocultural worker in a community center in Brussels).

At the very outset of her film career, she was cast by INSAS alumnus (and former student of Bohdziewicz) Andrien to play the lead role in his second short, the internationally awarded *Le rouge, le rouge et le rouge* (“*The Red, the Red and the Red*,” 1972). In this poetic etude, the Polish-Belgian de Pourbaix plays a young woman all dressed up in red who embarks on a road trip to the countryside in order to meet up with her lover but is then chased away by an aggressive rooster. Although Andrien saw this film, first and foremost, as a finger exercise in cinematic experimentation, it also bears ample evidence of his early fascination with East-Central European cinema, most notably by featuring a long (non-subtitled) voice-over in Polish written and performed by de Pourbaix herself. Strikingly, while the Polish background of the lead character does not seem to have any relevance whatsoever for the actual storyline, Adrien claims to have been interested in the musicality of “Marysia’s” mother tongue rather than in the actual meaning of her Polish monologue.¹⁰

In the next couple of years, de Pourbaix starred in two Belgian feature film debuts, both directed by Antwerp-born artists (Luc Monheim and Charles Conrad) and both casting her in the female lead role alongside the bilingual actor Roger Van Hool (who was also born in Antwerp). Significantly, whereas Monheim’s Antwerp-set *Verloren Maandag* (“*The Way Out*,” 1973) came into being as a Flemish-Dutch (and hence largely Dutch-language) co-production (with some 100,000 € of state subsidy) and was widely released across Belgium and in the Netherlands,¹¹ Conrad’s Brussels-set low-budget film *Krystyna et sa nuit* (“*Krystyna and Her Night*,” 1976) was an exclusively Francophone project (albeit directed by a Flemish-born filmmaker).¹²

In the former film, Van Hool and de Pourbaix play the role of two young refugees (Tadeusz Sobolewski and Lenka Opania) who flee the Polish People’s Republic but lose track of each other upon their arrival in Belgium. The film then chronicles Sobolewski’s desperate attempts to reunite with his Polish love interest in the rather harsh and aggressive surroundings of

10 Andrien, personal communication, 8 February 2020.

11 Marianne Thys, *Belgian Cinema/Le Cinéma Belge/De Belgische Film*, Brussel, Koninklijk Belgisch filmarchief, 1999, p. 526.

12 Ibid., 579.

the Antwerp dock area and its red-light district, which explains why the film has been compared with Frans Buyens's 1973 adaptation of the Willem Elsschot classic *Het dwaallicht* ("Will-o'-the-Wisp"), a production to which Monheim contributed as a set designer. As I have argued elsewhere, Monheim does not refrain from situating this miserabilist story of East-West defection against the historical backdrop of the Cold War, but these references are occasional and superficial rather than structural or central to the narrative.¹³

The very fact that the long post-World War II period saw a growing decontextualization of Polish screen performances in migration-related European film is even more obvious in Conrad's *Krystyna and Her Night*, which casts de Pourbaix in the role of a young woman of vaguely Polish extraction named Krystyna who has become blind after a failed suicide attempt and then becomes the love interest of a pianist working for the National Ballet in Brussels (Pierre, played by Roger Van Hool). While the female lead's slight foreign accent and the non-French spelling of her name seem to serve as additional markers of her outsider status in the artistic milieu of the Belgian capital, Krystyna's non-Belgian background is made explicit only some thirty-five minutes into the film, when one of the French-speaking ballet dancers exchanges a couple of sentences with her in (broken) Polish (while also referring to the fact that he has worked several years with Grotowski in Poland).

Such a largely decontextualized focus on the quality of artistic performance rather than on the actual (Polish) background of the performer involved is also at stake in two films that came into being in the late 1970s, namely Emile Degelin's *Exit 7* (1978) and Andrien's breakthrough film *Le grand paysage d'Alexis Droeven* ("The Great Landscape of Alexis Droeven," 1981). As ensues from personal interviews with the two directors involved, it was the Belgian filmmaker's personal familiarity with East-Central European cinema that led up to the actual decision to invite Polish screen talent for the lead role (respectively, Jadwiga Jankowska-Cieślak and Jerzy Radziwiłowicz).¹⁴

13 Kris Van Heuckelom, *Polish Migrants...*, op. cit., pp. 106–107. Highly indicative in this regard is the opening sequence of the film, in which a group of defectors makes its way through a snow-covered landscape and eventually succeeds in crossing a barbed-wire state border guarded by two Polish-speaking soldiers and their dogs. Right after, the defectors seemingly reach freedom on the other side of the Iron Curtain (as if Poland had an immediate border with "the free West").

14 Degelin, personal communication, 12 January 2012, and Andrien, personal communication, 8 February 2020.

By the same token, both productions testify to the growing international prestige and visibility of Polish cinema (especially that of Andrzej Wajda) and Polish film personnel throughout the 1970s. Significantly, however, whereas Radziwiłowicz was cast by Andrien in the role of the son of a Walloon peasant (in a plot with no Polish connection whatsoever), Jankowska-Cieślak did play the role of a Polish immigrant (her Polishness, however, being coincidental rather than essential to the actual storyline). What is more, in the case of *The Great Landscape of Alexis Droeven* it is important to note that this was Jerzy Radziwiłowicz's very first screen performance outside the Eastern Bloc, even before he became the iconic face of Solidarity in Wajda's award-winning *Człowiek z żelaza* ("Man of Iron," 1981) and before he appeared as the émigré Polish filmmaker Jerzy in Jean-Luc Godard's *Passion* (1982).¹⁵

The Solidarity Effect: Merging Topical and Historical Stories of Emigration

The reference to the Solidarity-related films by Wajda and Godard in the previous section is indicative of the major representational shift that took place in the early 1980s in a broad range of North and West European countries. Whereas, over the course of the long postwar period, the on-screen image of Polish expatriates in European cinema had become increasingly detached from the actual socioeconomic and political situation behind the Iron Curtain (as the previously discussed Belgian films from the 1970s neatly illustrate), the crisis that broke out across Poland in the early 1980s awoke the interest (and the imagination) of the international community on an almost global scale.

In Belgian audiovisual production, its effect can be seen most clearly in the socially engaged output of the Dardenne brothers, both in their early (documentary) video productions and in their later feature films. In the beginning of 1982, Jean-Pierre and Luc Dardenne directed a one-hour documentary entitled *Leçons d'une université volante* ("Lessons from a University on the Fly" for the Liège branch of RTBF. Divided into five interconnected episodes – each of which starts with a brief historical overview of political oppression and revolt in the Soviet-dominated Eastern Bloc – the

15 Alison Smith, "Polish Performance in French Space: Jerzy Radziwiłowicz as a Transnational Actor," in: Ewa Mazierska and Michael Goddard (eds), *Polish Cinema in a Transnational Context*, Rochester, University of Rochester Press, 2014, pp. 174–193.

film brings into view various stories of migration from Poland to Belgium, while using the early 1980s “Polish crisis” as a dramatic amplifier for the personal testimonies given by the Polish migrants.

The interviewees of the Dardenne brothers include the children and grandchildren of two Polish miners who came to Belgium (Liège and Limburg) in the interwar period, a peasant from Greater Poland who ended up in Western Europe after being liberated from a German labor camp in 1945; a teacher who decided not to return to the Eastern Bloc after paying a visit to his sister in Belgium in 1957; a young Polish Jew who was forced to leave the country in 1968; and, finally, a female Solidarity collaborator who got stuck in Brussels at the end of 1981 (after the imposition of martial law). Throughout the episodes, the “talking heads” mode of the documentary is enriched with a wide variety of illustrative materials: maps, pictures, literary texts, radio broadcasts, and songs (all of which are in Polish).

One could, of course, argue that the omnipresence of historical context and background in *Lessons from a University on the Fly* – in contrast with the previously discussed films from the 1970s – is directly related to the documentary mode embraced by the Dardenne brothers. Significantly, however, the same factographic drive also informs the vast majority of European feature films from the early 1980s that bring into view Polish migrant characters in a largely fictional configuration. A case in point is *Traversées* (“Crossings,” 1983), the feature debut of the Tunis-born, Brussels-based director Mahmoud Ben Mahmoud.

Financed as a Belgian-Tunisian co-production (produced thanks to some additional French funding), this seemingly strictly “Francophone” project actually crosses a wide range of linguistic, cultural, and territorial borders and should, therefore, be seen as a genuinely transnational undertaking. Largely in English (with some additional dialogues in Dutch) and partly set in the Flemish sea resort Ostend, the story revolves around the failed attempts of two disenfranchised refugees – the Maghrebi Youssef and the Pole Bogdan – to cross the Channel on a ferry and legally enter the United Kingdom. Significantly, although Bogdan never explicitly mentions his Polish background, the diegesis offers a series of direct references to the ongoing crisis in Poland, the Polish workers’ movement, and its charismatic leader Lech Wałęsa, including a direct signifier of “Western solidarity with Solidarity” (namely a street wall in Ostend decorated with the Dutch graffiti text *Solidariteit met het Poolse volk*).

Interestingly, however, not unlike some other Solidarity-related films produced in early-1980s Europe, Ben Mahmoud’s film offers a highly disruptive and discomfiting take on the fate of refugees (Polish or otherwise)

once they try to gain access to the so-called Promised Land. What is more, in contrast with the rather undefined outsider status attributed to some Polish expatriate characters in 1970s cinema, the disenchanting portrayal of the newcomer and the far-reaching marginalization and emasculation that befalls him upon arrival now acquires overtly geopolitical undertones (partly related to the so-called Second Cold War of the early 1980s).¹⁶

The Dardenne brothers, for their part, did not embrace, however, such a demystifying approach towards the intrinsically positive notion of solidarity (and the uplifting associations the word continued to evoke, throughout the 1980s, with the eponymous Polish opposition movement). After finishing their feature debut *Falsch* (1986) – adapted from a play by René Kalisky – they further developed their interest in the topic of forced migration and international mobility in their second feature *Je pense à vous/You Are on My Mind* (1992).

Set in the early 1980s in multicultural Seraing, the film features an older character of Polish birth (Marek) whose rural background and World War II-related story of westbound migration seem to be at least partly inspired by one of the Polish migrants the Dardenne brothers interviewed for their 1982 documentary. In the first part of the film, Marek (whose role is played by the Russian-born actor Vladimir Kotlyarov) is portrayed as “the moral stronghold and conscience of the local working-class community,” which eventually turns him into the epitome of “that seemingly most Polish of moral obligations, solidarity.”¹⁷

What is more, apart from evoking the romantic aura surrounding the 1980s Polish workers’ movement, *You Are on My Mind* shares with some other European films from the same period the willingness to historicize and contextualize the impact and dynamics of international migration in the long post-World War II period (including the guest worker era). At the same time, it is obviously a transitional film in the cinematic output of the Dardenne brothers, who – starting from their international breakthrough film *La promesse* (“*The Promise*” 1996) – shifted their focus from historically oriented storytelling to strongly topical portrayals of labor migration (and economic exploitation) in contemporary (post-industrial) Wallonia.

16 Kris Van Heuckelom, *Polish Migrants...*, op. cit., pp. 133–139. Interestingly, a strongly antagonistic Cold War atmosphere is also hinted at in the opening part of Dominique Derudder’s acclaimed feature debut *Crazy Love* (1986), which features a sadistic *femme fatale* who makes her appearance at a fairground attraction at the Flemish countryside and who is presented to the audience as “Vera Pavlova [*sic*], the terror of Warsaw.”

17 *Ibid.*, pp. 195–196.

Post-1989 Polish Labor Migration Through a Regional (and a European) Lens

The status of European *auteurs* which the Dardenne brothers acquired around the turn of millennium implies that their French-language films began to circulate in the international festival circuit, which – as a paradoxical side-effect – also reinforced the visibility of their work on the other side of the intranational (linguistic) border, among Flemish audiences. One should bear in mind that the bifurcation of Belgian linguistic and cultural policies since the late 1960s described earlier indeed increasingly contributed to the formation of linguistically divided mediascapes and social imaginaries.

Importantly, however, with its strong independentist and self-emancipatory struggles, the Flemish region developed its media and film market differently from its Francophone counterpart, especially when it comes to upholding (or not) a privileged partnership with a larger neighbor (the Netherlands and France, respectively).

Significantly, while Wallonia continues to have a rather weak media market that largely depends on France's geo-linguistic and geo-cultural primacy, Flanders has seen the emergence of a strong media ecosystem (which operates autonomously from the Netherlands), especially in the aftermath of the introduction of Dutch-language commercial television (VTM) in the late 1980s. This is exemplified, among other things, by the fact that Flemish broadcasters make up more than 80 percent of the market share of TV spectatorship, which is approximately double that of their Francophone counterparts in the France-dominated multichannel market on the other side of the linguistic border, and have developed a solid reputation in producing domestic audiovisual content (especially homemade fiction).¹⁸

Alongside this process of intensifying regionalization (on a sub-Belgian level), the past three decades have simultaneously witnessed a significant increase in supranational (European) collaboration, especially in the realm of film production. This phenomenon is inextricably bound up with the introduction – as early as in the late 1980s – of European-wide support programs, such as EURIMAGES (Council of Europe) and MEDIA

18 Tim Raats, "The Flemish TV Market: Crime Drama as a Driver for Market Sustainability?" in: Kim Toft Hansen, Steven Peacock, and Sue Turnbull (eds), *European Television Crime Drama and Beyond*, New York–London, Palgrave MacMillan, 2018, pp. 237–239.

(European Union), the aim of which has been to facilitate the production and circulation of film (and other audiovisual content) across national borders. As a small country with two small audiovisual markets, Belgium has come to play a pivotal role in these co-productional activities (being involved, as Philip Mosley has noted, in more than eighty European co-productions throughout the first half of the 1990s).¹⁹

In this particular domain, however, it is the Francophone part of Belgium that has shown a stronger track record than its Flemish counterpart, partly thanks to the widespread participation of local production companies – either as a majority or as a minority partner – in international film projects (usually but not exclusively with France).

Albeit in different ways, both processes – regionalization and Europeanization – are particularly relevant for the way in which migration-related Polish subject matter has been further developed on Belgian screens over the past three decades. First of all, it is important to bear in mind that the gradual crumbling of the Eastern Bloc in the late 1980s initiated a far-reaching geopolitical, socioeconomic, and cultural reshuffling of the European continent, not least in terms of international mobility. Its physical and psychological impact can be measured not only by looking at pan-European migration statistics (before and after EU enlargement) but also by highlighting the increasing visibility of labor migrants from the former Eastern Bloc in various kinds of representational practices.

The eagerness of European filmmakers to become involved in the imaginative project of reconfiguring and rethinking post-Cold War Europe – for instance, by telling engaging stories of East-West migration – is particularly obvious in the case of post-1989 Poland. As I have indicated in the already mentioned monograph, “[i]n the period that stretches between the fall of the Iron Curtain and the time of EU accession, fictional characters from Poland rapidly became Europe’s most prototypical labor migrants, making their appearance (in major or minor roles) in more than forty feature films across a wide variety of countries.”²⁰ Strikingly, however, with the exception of the aforementioned 1992 Dardenne film, this prominent focus on Polish economic migration is almost entirely absent from Belgian filmmaking in the 1990s and 2000s.

In the case of Flanders, one could argue that the absence of Polish migrant characters from the silver screen is almost entirely made up for

19 Philip Mosley, *Split Screen. Belgian Cinema and Cultural Identity*, Albany, SUNY Press, 2001, p. 200.

20 Kris Van Heuckelom, *Polish Migrants...*, op. cit., p. 161.

by the large exposure which these characters have been given on Flemish television (both public and commercial). A case in point is the highly popular daily soap *Thuis* (“At Home”), which has been running during prime time since 1995 on the first channel of the Dutch-language public broadcaster (VRT) and which – since October 2001 – features a Polish-born plumber/handyman among its core characters (Waldek Kosiński, played by a Flemish actor). Strikingly, over the course of these twenty years, Waldek’s on-screen performance has become less ethnically and linguistically marked, thus allowing him to blend in with the ethno-cultural majority of the predominantly white cast.

In the latter half of the 2000s, already after EU enlargement, cliché-ridden portrayals of working-class migrants from Poland – usually construction workers and cleaning ladies – gained prominence on an even broader scale, for instance in one of the episodes of the sixteenth season (VRT, 2005–2006) of the all-time Flemish hit series *F.C. De Kampioenen* (“F.C. The Champions”), which features an alcohol-addicted cleaning lady from Poland named Barbara. Around the same time, more sophisticated meta and counter-stereotypical treatments of East-West labor migration in the aftermath of EU enlargement were offered in the subversive comedy show *Willy’s & Marjetten* (VRT, 2006, episode 7) and in the high-budget family saga *Katarakt* (“Cataract;” VRT, 2007–2008).²¹

A couple of years later, Flemish commercial television (VTM) followed in VRT’s footsteps by producing and broadcasting a two-season prime-time dramedy entirely devoted to a lower-class character of Polish extraction, a female hairdresser-turned-lawyer (*Danni Lowinski*, 2012–2013).²² The very fact that this series was based on a German original (Sat.1, 2010–2014, five seasons) which sometime later would also be remade in the Netherlands (SBS6, 2013–2016, four seasons), indicates that the exposure given to fictional Polish economic migrants in mainstream audiovisual was actually part of a larger European phenomenon. One could add to this list the repeated appearance of Polish working-class characters in recent seasons of major British soaps such as *Coronation Street* or *EastEnders* as well as two other recently launched television shows which largely revolve around migrant protagonists of Polish extraction, namely the Norwegian drama

21 Kris Van Heuckelom, “Borat is een Pool. Euro-oriëntalisme in de Vlaamse media”, *Streven*, n° 2, 2009, pp. 131–139.

22 Each of the two seasons reached a significant market share of almost 40 per cent. See Hilde Van Den Bulck, Kathleen Custers, and Jan Van Den Bulck, “Belgium (Flanders)”, in: Peter Robson and Jennifer L. Schulz (eds), *A Transnational Study of Law and Justice on TV*, Oxford, Hart Publishing, 2016, p. 34.

Kampen for tilværelsen (“*Struggle for Life*,” (NRK, 2014–2015, two seasons) and the German sitcom *Magda macht das schon!* (“*Magda Is Already Doing It*,” RTL, 2017–2020, three seasons so far).

Importantly, the very fact that a similar televisual phenomenon cannot be observed in Francophone Belgium does not relate to a supposedly less significant presence of Polish labor migrants in Brussels and Wallonia but should be linked, first and foremost, to the different shape and dynamics of the French-language audiovisual landscape, which until recently was characterized by a rather poor demand and supply for homemade fiction.

In this sense, the rapidly growing popularity of online streaming platforms and video-on-demand services such as Netflix and the increasing involvement of these new media players in creating local content is likely to bring a new (global) dimension to the impact radius of locally produced television fiction. While most of the previously discussed TV shows were distributed on a rather limited (regional) basis (or adapted for local audiences, as in the case of *Danni Lowinski*), the proliferation of non-linear television available through Internet platforms is already making the borders between “national” audiences increasingly diffuse and porous. A case in point that also bears relevance for this chapter is the Dutch-spoken crime drama *Undercover* (2019–2020, two seasons), a Flemish-Dutch co-production which has been co-financed, in return for worldwide distribution rights, by Netflix. The first season of the popular series features a partly Poland-set episode that largely revolves around the clandestine activities of a Polish migrant worker (Episode 5, “Across the Border”). The serial’s status as a “Netflix original” implies that *Undercover* – despite being shot in a globally insignificant language – is now being circulated on an almost worldwide scale (and can be viewed, for example, by Netflix subscribers in Francophone Belgium, but also in Poland), which significantly alters the dynamics (and impact) of audiovisual fiction and representational practices in the post-digital age.

Brussels as the Capital of Europe, or the Multiple Faces of Europeanization

As has already been indicated, Francophone Belgian filmmakers and producers have been more successful than their Flemish colleagues in securing money within the framework of European-wide support programs, such as EURIMAGES and MEDIA. More often than not, these productions try to find their way into the international festival circuit and manage to continue their life cycle through screenings in arthouse cinemas, which

means that they target a niche viewership that differs from mainstream television audiences. Also, whereas many of the previously discussed serials are typical middle-brow productions that put Polish migrants in the position of blue-collar employees working for the thriving Flemish middle class, these European film co-productions tend to be more sophisticated in terms of approach and scope, in the sense that the narratives involved pay much more attention to the geopolitical dynamics underlying economically motivated East-West migration.

The past decade has seen at least two international co-productions that explore the changing position of Polish “free movers” in the aftermath of EU enlargement, with a particular focus on Brussels as the unofficial capital of the European Union (and, hence, one of the power centers of post-Cold War Europe). This means that these films engage with Europeanization not only in terms of financing, production, and distribution, but also on the level of narrative. A case in point is the Brussels-set Belgian-French-Luxembourgish co-production *Illégal* (“*Illegal*,” 2010) directed by the Franco-phone Belgian director Olivier Masset-Depasset. Financed – on the Belgian side – by both the French and the Flemish communities and – on the European side – by the MEDIA program, the film chronicles the desperate attempts of a female asylum seeker from Russia to obtain legal residence in Brussels. A secondary (but nonetheless important) character in the story is “Monsieur Nowak,” a migrant of Polish extraction who uses his more privileged position (as a EU citizen) to turn the power hierarchies from the Cold War era upside down, for instance, when he helps her, in exchange for a hefty fee, to obtain a forged Belgian passport. Significantly, although Nowak’s portrayal is not devoid of stereotypical features – the cliché of the Eastern European mobster – EU citizenship is a crucial part of his identity which puts him higher on the socioeconomic ladder.²³

This narrative thread is even more prominent in *Oleg* (2018), the second feature film of the Latvian filmmaker Juris Kursietis. A Latvian-Belgian-French-Lithuanian co-production supported by EURIMAGES, *Oleg* is almost entirely set in Belgium (specifically, in Ghent and Brussels) and offers a highly critical take on the exploitation of East European labor force in the heart of the European Union. The main character is a Russian-speaking man from Latvia who does not have full citizenship, neither in his country of origin nor in the European Union at large. Over the course of the story, Oleg falls victim to extreme physical and mental exploitation by Andrzej, an immigrant from Poland who, like Nowak in

23 Kris Van Heuckelom, *Polish Migrants...*, op. cit., pp. 215–217.

Illegal, fashions himself as the newcomer's protector (for instance, by providing him with an official EU passport). Therefore, not unlike many other post-2004 European feature films that deal with East-West migration, Kursietis's *Oleg* lays bare the powerful mechanism of "ethnic succession," thus setting EU citizens apart from (and above) less privileged visitors of the Schengen zone.

Conclusion

Over the past five decades, the screen portrayal of Polish expatriates in Belgian audiovisual fiction has significantly changed, both in qualitative and in quantitative terms. As we have seen, these changes can be related to shifting dynamics in the field of audiovisual production (on subnational and supranational levels alike), but they also tie in with important political and geopolitical developments (both inside and outside Belgium). At the same time, while it is difficult to speak of a rather stable and homogeneous treatment of migration-related Polish subject matter in Belgian audiovisual fiction of the past fifty years, several points of intersection and convergence can indeed be detected, across linguistic borders (within the country) and across state borders (within Europe). Therefore, taken as a whole, the Belgian case does not significantly differ from tendencies observable in other European countries (especially since the early 1980s); namely, a growing attention (on the part of filmmakers and storytellers) for migration and cross-border mobility as a key element of the contemporary Polish experience.

Ryszard Żelichowski

Polish Academy of Sciences

The Image of Poland in Flemish Historical Literature in the Twentieth and Twenty-First Centuries

When considering the structure of the text and scrolling through the materials that were to be used to analyze Flemish historical literature and the image of Poland it conveys, I came across a short column by an anonymous author. He writes:

If you look at the history of Poland and the anniversaries of important historical events that the Poles celebrate, it is easy to see that most of them are, unfortunately, disasters. This is partly due to the dramatic history of Poland, and to some extent due to our mentality (which is shaped by history). Since the partitions, something that one might call a glorious defeat has been functioning [...]. This – you can probably call it already a tradition – is in a certain sense continued today. We celebrate the anniversaries of subsequent uprisings, which were usually disastrous. We celebrate the beginning of World War II much more visibly than the end of it.¹

These remarks are very accurate; indeed, I have myself repeatedly wondered about this imbalance. Both the Greater Poland Uprising and the Silesian Uprisings, of which we could be proud, are still treated as local

¹ <http://zobaczniewidzialnych.pl/polacy-jako-jedyni-swietuja-kleski/> (24 June 2021).

events. At present, before our very eyes, the image of the revolution under the banners of Solidarity, along with its heroes, which were admired by the whole democratic world, are succumbing to these fatalistic mills. If this victory can be turned into a defeat, it will be a sad irony of history.

Let us leave politics aside. I also professionally deal with the history of the industrial revolution in Poland. Warsaw has a monument dedicated to labor; it is the only one so far, and it dates back to 1825. It was erected on the construction of the Warsaw-Brest highroad. There is no monument in Poland dedicated to the great engineers building bridges, railways, and large industrial plants. There are commemorative plaques, but they are embedded locally and without publicity.

Returning to the main subject, in the Belgian capital, in Brussels, on Luxembourg Square, in front of the Brussels-Luxembourg train station, there is an extraordinary monument that was funded by Wilhelm Rau and is dedicated to "John Cockerill, the father of the workers." It is a faithful copy of the monument made and authorized by the sculptor Armand Cattier. The original, cast in 1870, was unveiled on October 29 in Seraing (Liège district) a year later and erected in front of the town hall. John Cockerill, the creator of Europe's largest steel and industrial facility, which has existed from the time of Napoleon to the present day, visited the Kingdom of Poland twice and invested large funds in the construction of a steel mill in Warsaw's suburb Praga; his right-hand man was Wilhelm Rau. In 1840, Cockerill died of cholera in Warsaw on his way back home from the Russian Empire, where he intended to make huge investments in the extraction and processing of ore.

Both figures are completely unknown except to a small group of industrial historians.

Before I present my research thesis, I will use data published by the Statistical Office of Flanders for 2019. They indicate that the Poles, after the Dutch, constitute the second largest group of foreigners living in this Belgian region; they have already overtaken the Romanians and the Moroccans.

In this context, it would be legitimate to ask a few questions about the Flemish state of knowledge of Poland and Polish history; what the Flemish can learn from reading in Dutch; and what Dutch speaking historians have written about the history of Poland. Do they duplicate the pessimism I described above, or do they have a different, positivist-optimistic vision of our history?

The same question could be posed in relation to the Polish diaspora, which has been constantly present in the landscape of the Kingdom of

Belgium and especially in the mining industry since the beginning of the twentieth century, where the local population speaks Dutch. However, the answer to this question merits a separate publication.

Let us return to the region of Flanders and the Kingdom of Belgium in the twenty-first century. Using such a narrow research approach, the writer has some trouble. Not only the Flemish speak Dutch. In the federal state of the Kingdom of Belgium, Dutch is the native language of more than sixty percent of the Kingdom's population. However, Belgium's northern neighbor is the Kingdom of the Netherlands, which together with the Republic of Suriname belong to the Dutch Language Union and speak the same language. All in all, over twenty-five million people in Europe and beyond speak Dutch. Works on the history of Poland in the Dutch language have been written and are still being written also in the Kingdom of the Netherlands; therefore, they can also shape knowledge about Poland among the other people using this language.

The theme of this text is the history of Poland seen from a Flemish perspective; i.e., the rather artificial procedure of dividing works written in Dutch according to the criteria of state borders, or according to their place of publication. In the latter case, this can be misleading because Flemish historians and graduates of Slavic studies also publish in renowned Dutch publishing houses. Fortunately for the author of this text, little has been written on the history of Poland, and the likelihood of error is low.

In the Kingdom of the Netherlands, most books on Polish history are contributory, although in many cases outstanding;² most of them concern the painful problems of the Holocaust and World War II.³ Many books that continue to be published are memoirs.⁴ Part of the publications concern the period of political transformation in Poland after 1989 and social changes,⁵

2 Geert Mak, *In Europa. Reizen door de twintigste eeuw*, Amsterdam, Atlas, 2004; Martin Ros, *Vergeten oorlog Polen Rusland 1920*, Soesteberg, Aspekt, 2003.

3 Dore van Duivenbode, *Mijn Poolse huis. Vakanties naar Auschwitz*, de Geus-Singel, Amsterdam 2018; Miriam Guensberg, *Held zonder vaderland. Mijn vader. Pools, Joods en bevrijder*, Amsterdam, Uitegeverij de Kring, 2019; Pauline Broekema, Helma Coolman met een bijdrage van prof. J. Th. M. Houwink ten Cate, *In het puin van het Getto. Het concentratiekamp Warschau*, Amsterdam, Boom, 2013.

4 *Polen: Verhalen van deze tijd. Bijeenbracht en vertaald door Karl Lesman*, Amsterdam, Meulenhoff, 1989; Milo Anstadt, *Kind in Polen*, Amsterdam, Tiebosch Uitgevermaatschappij B.V., 1982; Milo Anstadt, *De verdachte oorboog. Autobiografische roman*, Amsterdam–Antwerpen, Uitegeverij Contact, 1996.

5 Stéphane Alonso, Thijs Papôt, *En nog is Polen niet verloren. Verhalen uit het hart van Europa*, Rotterdam, Uitegeverij Douane, 2014; Jeroen Kuiper, *Polen. Geen land*

often analyzed in the context of other countries.⁶ Fine literature is better represented. Here, the Dutch-speaking reader has a great selection.⁷ The criterion of historical monograph fulfills the book *One Thousand Years of Poland and the Netherlands*,⁸ written by the Hague-based art historian Lucia Thijssen. Although her primary interest is the art and culture of both nations, it provides a full overview of the history of the Polish-Lithuanian Commonwealth from the Middle Ages to the beginning of the political transformation in the twentieth century.

The Flemish Perspective

Flemish publications are more problematic because they are few in number and relate to various aspects of life in Poland, mainly culture.⁹ However, several excellent books have been written by Flemish Slavic studies scholars. At this point, I will mention only two authors, whose achievements I consider to be the most outstanding. The first is Johan de Boose, a doctor of Slavic studies at the University of Ghent. In 2004, on the eve of Poland's accession to the European Union, he published a book titled *All the Dreams of This World: A Sentimental Journey Through Poland*,¹⁰ which can be described as cultural and historical reportage. Frequently visiting Poland, the journalist De Boose decided to write a book that confronts these ideas about Poland with the realities of today. He spoke to artists,

van fietsers en vegetariërs, Amsterdam, Ambo|Anthos, 2018; Pierre Saraber, *Daar zijn de Polen! Op zoek naar een betere toekomst*, Soesteberg, Aspekt B.V., 2019.

- 6 Peter Michielsens, *Verworpen en ontwaakt. Hongarije, Polen, DDR, Tsjechoslowakije, Bulgarije, Roemenië, Joegoslavië, Albanië*, Amsterdam, Balans, 1990; Martin van den Heuvel, *Tussen hamer en aanbeeld. Polen en zijn burenen*, Haarlem, Becht's Uitgevers-Maatschappij, H.J.W., 2005; Ivo van de Wijdeven, *De spoken van Visegrad. De onbekende geschiedenis van Polen, Hongarije, Tsjechië en Slowakije*, Houten, Spectrum, 2018.
- 7 <https://www.allesoverboekenenschrijvers.nl/poolse-schrijvers-en-schrijfsters-auteurs-uit-polen/> (24 June 2021).
- 8 Lucia Thijssen, *1000 jaar Polen en Nederland*, Zutphen, De Walburg Pers, 1992.
- 9 Dieter De Bruyn, Kris Van Heuckelom, Gerard Rasch, *Bittere oogst. Polse poezie van de twintigste eeuw*, Amsterdam, De Bezige Bij, 2000; J. Goavaerts, *Kraków. Culturele hoofdstad van Europa. Een gids*, Amsterdam, Wereldbibliotheek, 2000; Jerzy Rebeta (ed.), *België-Polen. Balans en perspectieven van onderzoek. Belgisch-Pools colloquium aan de Katholieke Universiteit Lublin 7–8 oktober 1977*, Katholieke Universiteit te Leuven, Katolicki Uniwersytet Lubelski, Université Catholique de Louvain, Lublin, Redakcja Wydawnictw KUL, 1988.
- 10 Johan de Boose, *Alle dromen van de wereld. Een sentimentele reis door Polen*, Amsterdam, Meulenhoff Documentair, 2004.

politicians, students, and “ordinary” people; read newspapers, fiction, and historical works; and wandered through abandoned regions on both sides of the Polish border. He expresses full admiration for the Polish state, which is a member of the European family. He reminds the reader that Poland was once one of the most tolerant countries in Europe with great journalistic and literary traditions.

A year later, another writer and journalist, Piet De Moor, wrote a book titled: *Country of Twilight: Voices from Central Europe*,¹¹ which is the fruit of a long journey through East-Central Europe, which he began twenty years ago when he visited cities such as Berlin, Budapest, Sarajevo, and Tirana. He spoke with many well-known writers, essays, philosophers, and historians. The result of the work is a collection of penetrating, erudite, and valuable texts in which the author combines his reflections with quotes from books and conversations with the inhabitants of these cities. It includes many difficult topics for Poles, including anti-Semitism and the murder of the Jews in Jedwabne.

The Leuven School of History

How do Flemish historians compare against this backdrop? An in-depth analysis of historical publications on Poland indicates that Flemish authors have identified the following problems as fundamental for the history of Poland: national uprisings (the November and January Uprisings of the nineteenth century) and subsequent waves of exiles; the liberation of Flanders by the 1st Armored Division of General Stanisław Maczek during World War II; Polish post-war immigration to Belgium; the Polish diaspora in Belgium; the successes of the 1989 political transformation; and Polish immigration, especially after Poland’s accession to the European Union and broadly understood Polish-Belgian contacts.

Although there are some important Flemish historians and Slavic studies scholars from other universities, the most important works on the history of Poland were written in Leuven, and their authors represent three generations of graduates of the city’s Catholic University. This fact entitles me to coin the phrase “The Leuven School of History.” Its most prominent representatives of two generations of historians are Professors Louis Vos and Idesbald Goddeeris. The third generation is represented by Machteld Venken and Kim Christiaens, who graduated from the Catholic University

11 Piet De Moor, *Schemerland. Stemen uit Midden-Europa*, Amsterdam, Van Genneep, 2005.

of Leuven and wrote doctoral dissertations under the guidance of Professor Goddeeris, who was a student of Professor Vos. Before I discuss their publications, I will outline their profiles.

Professor **Louis Vos**,¹² for many years employed at this university, gave lectures on the history of Poland, nationalism in European history, and modern history. He was a Visiting Professor at the University of Pennsylvania in the United States and Radboud Universiteit in Nijmegen. His research focuses on the history of nationalism, the Flemish movement, and student movements. Under his guidance, Tom Junes wrote the influential doctoral dissertation *Generations of Change: Student Movements and Student Politics in Communist Poland*, a historical study of the Polish student movement under the Communist regime from 1944 to 1989.¹³

Professor **Idesbald Goddeeris**¹⁴ is a Slavic studies scholar and historian. He studied at the Catholic University of Leuven, where he defended his doctoral dissertation on the Polish political diaspora in the years 1830–1870 and 1945–1980.¹⁵ As a postdoc, he continued working on Polish migration but also researched solidarity with Solidarity¹⁶ as well as

12 Louis Vos (b. 1945) is a Flemish historian and professor emeritus at the Catholic University of Leuven. Profile and publications, see: https://web.archive.org/web/20070318102752/http://www.arts.kuleuven.be/geschiedenis/personeel/fiches/fiche_louisvos.htm (24 June 2021).

13 Published in 2015. Tom Junes, *Student Politics in Communist Poland. Generations of Consent and Dissent*, London, Lexington Books, 2015.

14 Idesbald Goddeeris (b. 1972) is a Flemish historian and Slavic studies scholar, and graduate of the Catholic University of Leuven. He was a visiting scholar in London School of Economics (2009) and University of Pennsylvania (2014). He lectured at the London School of Economics (2009) and the Universities of Pennsylvania (2014), Delhi, Mumbai, Kinshasa, Krakow, Irkutsk, and Calcutta. He is also a senior member of the Leuven Center for Global Governance Studies, where he coordinates Leuven India Focus, and is an expert on the History and Archeology Commission at the Foundation for Scientific Research (FWO-Vlaanderen). His research focuses mainly on the relations of Flemish (Belgian) society with other cultures and political regimes. He explores the stories of migration, European identities, transnational social movements, East-West and North-South contacts, secret communist services during the Cold War, development aid, and postcolonial heritage.

15 Published in three books: Idesbald Goddeeris, *Polonia belgijska w pierwszych latach po II wojnie światowej*, Warszawa, Semper, 2005; Idesbald Goddeeris, *De Poolse migratie in België 1945–1950. Politieke mobilisatie en sociale differentiatie*, Amsterdam, Aksant, 2005; Idesbald Goddeeris, *La Grande Émigration polonaise en Belgique (1831–1870). Élités et masses en exil à l'époque romantique*, Frankfurt am Main etc., Peter Lang, 2013.

16 Idesbald Goddeeris (ed.), *Solidarity with Solidarity. Western European Trade Unions and the Polish Crisis, 1980–1982*, London, Lexington Books, 2012; Idesbald

the “Belgian files” at IPN (Institute of National Remembrance)¹⁷ and lectured on the history of Russia and Central and Eastern Europe. In 2007, he became an Associate Professor (and a full Professor in 2017) and the chair of Colonial History. As a result, he has broadened his field of interest to include India and Congo. However, he has not forgotten about his first love, Poland, and he still conducts research on topics related to the nation.

Dr. **Machteld Venken**¹⁸ is a historian who was educated at Catholic University of Leuven, where she graduated in Slavic studies and obtained a PhD in the historical sciences. As a senior postdoctoral researcher, she worked at the Institute of Eastern European History of the University of Vienna. After working in Belgium, Poland, Austria, and Germany in 2019, she became a full Professor of modern transnational history at the University of Luxembourg.

On the following pages, I will discuss the achievements of these three generations of Leuven-based historians and the importance of their work for the perception of Polish history among Flemish and Dutch-speaking readers.

The White Eagle

The fundamental and only monograph on the history of Poland so far has been written by Professors Louis Vos and Idesbald Goddeeris. It is entitled *A History of Poland: The White Eagle's Fight*.¹⁹ Its first edition was published in 2000 and the most recent one is the third revised and expanded edition, which comes from 2011. The book consists of nine chapters with the following titles: 1. “Establishment Under the Piast dynasty (966–1386);” 2. “Poles and Lithuanians Under the Jagiellons (1386–1572);” 3. “Two Centuries of

Goddeeris, “Lobbying allies? The NSZZ Solidarność Coordinating Office Abroad, 1982–1989”, *Journal of Cold War Studies*, n° 13 (3), 2011, pp. 83–125.

17 Idesbald Goddeeris, *Spioneren voor het communisme. Belgische prominenten en Poolse geheim agenten*, Tielt, LannooCampus, 2013; Idesbald Goddeeris, “Secretive Spies or Ordinary Clerks? Polish Communist Intelligence Services in Brussels, 1975–89”, *Dutch Crossing*, n° 39 (3), 2015, pp. 246–260. For more, see <http://lirias.kuleuven.be/cv?Username=U0005862> (24 June 2021).

18 Machteld Venken (b. 1980), historian, graduate of the Catholic University of Leuven, she was a doctoral student of Professor Idesbald Goddeeris, under whose direction she wrote a thesis entitled *Straddling the Iron Curtain? Immigrants, Immigrant Organizations, War Memories* (published: Frankfurt am Main–New York, Peter Lang Verlag, 2011).

19 Louis Vos, Idesbald Goddeeris, *Een geschiedenis van Polen. Se strijd van de witte adelaar*, Leuven–Den Haag, Acco, 2011.

the Nobility of the Republic (1572–1763);” 4. “Reformation and Destruction (1764–1815);” 5. “Romantic Poland: The Uprisings (1815–1864);” 6. “From Organic Work to Party Formation (1864–1914);” 7. “The Origin and Fall of the Second Republic (1914–1944);” 8. “The Polish People’s Republic (1945–1989);” and 9. “The Third Republic (1989 – Present),” which includes subchapters on Solidarity in power (1989–1993); “Pendulum Democracy (1993–2005);” “Segregated Society;” “Integration in Europe;” and “Will the White Eagle Fight? (2005–2010): Polish Culture After Communism.”

Periodization alone reveals much about the view of Flemish historians on Polish history. While the titles of the first two chapters correspond to classic Polish periodization of history, the third, about the republic of nobles, may evoke different associations. While in the Netherlands a republic (the Republic of the Seven United Netherlands) operated around the same period, it was merchant and Protestant. Instead, we are dealing with a time of a freedom of nobles, sometimes leading to anarchy, a kind of parallel state, but functioning within the monarchy. The Dutch-speaking reader will quickly find out that this is a misleading analogy.

And what we call the period of Poland in captivity, the partitions of 1772, 1773, and 1795, as a result of which Poland was not independent until 1918 (described in three subsequent chapters), is for the authors of the book a period of reforms leading to the decline of Poland. I applaud the emphasis on reforms, but the conclusion that the reforms lead to collapse may evoke mixed feelings. It is more accurate to separate the national uprisings of the nineteenth century and organic work. The remaining chapters correspond to native periodization. These are my overall impressions of the list of chapters; I will now deal with the details.

Among the historical events that supposedly testify to the close Polish-Belgian relations are the Polish November Uprising and the Belgian Revolution of 1830. The Polish historical literature is keen to see a close relationship between these events, mainly in the fact that the Russian army was stopped from marching on the rebellious city of Brussels. The Russian army, commanded by Ivan Paskiewicz (1782–1856), which was busy suppressing the November Uprising in the Kingdom of Poland, could not fulfill its obligation designated in the Holy Alliance of 1815²⁰ and intervene

20 The Holy Alliance (also called the Grand Alliance) was a coalition linking the monarchist great powers of Austria, Prussia, and Russia. It was created after the final defeat of Napoleon at the behest of Emperor Alexander I of Russia and signed in Paris on September 26, 1815.

in favor of King Willem (1772–1843), who was through marriage related to Anna Pavlovna, the sister of Tsar Alexander I (1777–1825).

The authors devote only a few sentences to this problem in the subsection “From the Congress Kingdom to the November Uprising (1815–1831),” in which they present the views of the Polish side; however, they are not convinced that it was the Polish uprising that saved the Belgian revolution.²¹ They recall that the position of the Russian Tsar was weakened during a conference in London, where France and Great Britain reached an agreement in granting Belgium independence before the news of the uprising reached London. Meanwhile, victories on the battlefield were not the decisive factor; instead, the fact that the Tsar did not receive the support of Vienna and Berlin was critical.

The next subsection, entitled “The Political Activities and Cultural Flourishing of the Diaspora,” concerns the period of Polish Romanticism and is very sensitive to Polish national identity. The authors basically give a full description of the so-called intellectual currents of the Great Emigration.²² They also devote attention to the diplomatic activities of the Czartoryski camp centered on the Hotel Lambert²³ in Paris and its plans for an independent Belgium. The Flemish reader can learn about Polish officers in the Belgian army and the role played by General Jan Skrzynecki²⁴ in it. In the section on the socio-economic development of the Polish lands under the three partitions, I feel dissatisfied in the description of the development of industry, especially in the first stage of the creation of Congress Kingdom, which lasted from 1815 to the mid-nineteenth century.

21 Co-author Idesbald Goddeeris organized an extensive conference on this subject, during which Polish historians presented their point of view. See Idesbald Goddeeris, Pierre Lierneux (eds), *1830, insurrection polonaise, indépendance belge / Poolse opstand, Belgische onafhankelijkheid*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2001; Idesbald Goddeeris, *La Grande Émigration polonaise*, op. cit.

22 The Great Emigration (Polish: Wielka Emigracja) involved the emigration of thousands of Poles, particularly from the political and cultural élites, from 1831 to 1870, after the failure of the November Uprising of 1830–1831, among others.

23 Jerzy Adam Czartoryski (1770–1861), a Polish prince, found himself in exile after the fall of the November Uprising in 1831. In 1833, he settled in Paris, where he bought the Hôtel Lambert. He headed the party bearing the name from its headquarters. This party and A. Czartoryski supported the anti-Russian policy of European countries, as well as revolutionary and national movements, seeing in them the possibility of rebuilding Poland.

24 Jan Zygmunt Skrzynecki (1787–1860) was a Polish general and Commander-in-Chief of the November Uprising (1830–1831). He was a general of the Polish and Belgian armies.

The authors write about the development of industry after 1864; i.e., the year of the fall of the January Uprising and the abolition of serfdom in the countryside, referring to the industrial revolution that took place in England or Belgium. Generally, this view is correct, although the construction of railway lines, a real engine for economic development, had taken place much earlier. This first stage of the industrial revolution in the Kingdom of Poland was a period of domination of the Polish steel and railway industry in the whole of the Russian Empire. It would be weakened only by the Tsar's introduction of an internal customs tariff for goods from the kingdom in 1841. The Flemish reader loses the opportunity to learn that among the pioneers of this revolution was the famous Cockerill family, Belgian industrialists.

The authors conclude their reflections on the period of the Second Polish Republic with a strong statement: "Poland's death in 1939 was not a natural death; it was a murder." The period concerning People's Republic of Poland contains the basic facts of its existence, with a strong emphasis on dissident movements and the birth of independent trade unions. The chapter concerning the Third Polish Republic ends with 2010. A summary of the rule of the Law and Justice party will certainly find a place in the next edition of the book.

To sum up such a brief analysis of this important and very well-edited book, I am convinced that it is a highly recommended for Flemish readers. I would like to add at this point that this book should be read together with the other texts written by Professor Goddeeris, which provide an in-depth analysis of the most important threads of the book and reveal an excellent knowledge of the history of Poland by this author. Most of them are available in Polish, but some of them have also appeared in English, French, and Dutch. Perhaps in the future this author in the volume of collected works will decide to translate some of these into Dutch.²⁵

25 Idesbald Goddeeris, „Belgijska solidarność z Solidarnością”, in: Małgorzata Świder (red.), *Polityka i humanitaryzm 1980–1989*, Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2010, pp. 81–105; Idesbald Goddeeris, „Tradycyjna historiografia a historia społeczna – przepaść do zasypania: nowe możliwości badań nad polską Wielką Emigracją”, in: Michał Baczkowski, Tomasz Gąsowski, Andrzej Nowak, Zenon Piecha, Bogdan Szlachta (red.), *Widziane z zewnątrz*, Warszawa, DiG, 2011, pp. 33–51; Idesbald Goddeeris, „Wielobarwne polonofilstwo i całkowita neutralność. Belgijskie reakcje na polskie powstanie 1863 roku”, in: Eugeniusz Niebelski (red.), *Rok 1863 w kilku odstonach*, Lublin, Wydawnictwo KUL, 2016, pp. 117–131; Idesbald Goddeeris, „Międzynarodowa Organizacja Pracy i NSZZ Solidarność”, in: Paweł Jaworski, Łukasz Kamiński (red.), *Świat wobec Solidarności 1980–1989*, Warszawa,

Nevertheless, the book *A History of Poland: The White Eagle's Fight* provides a detailed, well-balanced account of Polish history. Like any Polish reader, I was subconsciously looking for references to threads that are milestones in Polish historiography for Polish-Belgian relations. There are only a few of them and, presumably, this is due to the European perspective of authors who put more emphasis on facts than emotions. The authors' objectivity allows readers to draw their own conclusions. Emphasizing such relationships violates a certain order, because it requires determining a reader's attitude to a given event. Furthermore, the border between the propagation of knowledge and national propaganda is delicate.

Of course, as a reader, but also as a professional historian, I am disappointed with the lack of small references that have objective value and make history more easily digestible, such as references to a street named after Albert I, King of the Belgians²⁶ in Warsaw (which existed only in 1934–1945), visits of Belgian monarchs and artists to Warsaw, etc. However, these are insignificant minor details.

In the Footsteps of General Maczek's Soldiers

Machteld Venken chose to deal with another, equally fascinating piece of Polish history. Her PhD thesis *Straddling the Iron Curtain? Immigrants, Immigrant Organizations, War Memories* was published in 2011. The book focuses on recording and analyzing the war experiences of immigrants who came to Belgium because of World War II, including former soldiers of the 1st Armored Division of General Stanisław Maczek.²⁷ The author

Wydawnictwo IPN, 2013, pp. 224–241; Idesbald Goddeeris, „Polska migracja w Belgii i inicjatywy solidarnościowe w latach osiemdziesiątych”, in: Patryk Pleskot (red.), *Za naszą i waszą Solidarność. Inicjatywy solidarnościowe z udziałem Polonii podejmowane na świecie (1980–1989). T. 2: Państwa europejskie*, Warszawa, Wydawnictwo IPN, 2018, pp. 218–257.

26 Albert I, (Albert Leopold Klemens Maria Meinrad, 1875–1934), King of the Belgians 1909–1934, hero of World War I, an avid mountaineer. He died during one of the lonely trips to the Belgian Ardennes. In 1834, to commemorate his role in the World War, Niecała Street in Warsaw, near the Saxon Garden and the Polish Ministry of Foreign Affairs office, obtained his name. As part of the new order after World War II, the street returned to its previous name.

27 Stanisław Maczek (1892–1994), general of the Polish Army, honorary citizen of the Kingdom of the Netherlands and the city of Breda. Commander of the 10th Armored Cavalry Brigade, and in February 1942 the 1st Armored Division. The 1st Combat DP route led through France, Belgium, and the Netherlands. A division under General Maczek liberated Belgian cities such as Ypres, Ghent, and Passchendaele.

studied the process of the integration or exclusion of former soldiers from the cultural field, which we can call “the memory of war.” She made use of the accounts of twelve former soldiers of the 1st Armored Division out of only twenty such veterans who were living in Belgium at the time.

Her path to Polish culture is also interesting. While learning to play the violin, she was intrigued by mysterious letters next to the staff in the scores. When she learned that it was Russian, she picked up a Russian dictionary and deciphered their meaning. “Not much later after that, I borrowed a book about Poland,” she writes, “and there has been almost no time since that for me not to surround myself with books and music from Central Europe. These two passions led me to the Catholic University in Leuven, where I graduated in Slavic studies and obtained a PhD in the historical sciences. During my many years of exploring Central and Eastern Europe, I realized the historical similarities between the worlds on both sides of the Iron Curtain.”²⁸

She set herself the goal of bringing to the historiography of this part of Europe a critical comparison of the similarities and differences between its peoples. After receiving a doctorate, she obtained a research grant from the Polish Ministry of Science and Higher Education, which she implemented in 2009–2013. It was entitled: *The Post-War Fate of Soldiers of the 1st Armored Division Commanded by General Stanisław Maczek in Poland and Belgium: A Comparative Analysis*. The effect of the project managed by Machteld Venken was the publication of the Polish-language book *The Soldiers of General Maczek: Experience and Memory of War*,²⁹ together with two historians, Jarosław Pałka and Krzysztof M. Zalewski.³⁰ The authors’ interest rested in the war experiences of “Maczek’s soldiers” reported in a direct biographical narrative, supplemented by their further post-war fate, which largely determined their war biographies.³¹ Therefore, the work

28 <http://www.machteldvenken.com/> (24 June 2021).

29 *Żołnierze generała Maczka. Doświadczenie i pamięć wojny*, Gdańsk-Zakrzewo, Wydawnictwo Muzeum II Wojny Światowej, Replika, 2013, p. 419.

30 Jarosław Pałka (b. 1973), historian, secretary for the Substantive History of the Oral History Archive of the History Meeting House and the Karta Center and with Krzysztof Marcin Zalewski (b. 1979), historian and sociologist.

31 Related publications: Machteld Venken, „Międzynarodowa i lokalna mobilizacja żołnierzy byłej Pierwszej Polskiej Dywizji Pancерnej w Belgii w latach 1947–1970”, *Pamięć i sprawiedliwość*, n° 17, 2011, pp. 333–351; Machteld Venken, „Konstrukcja i recepcja pamięci zbiorowej wśród polskich dywizjonistów w Belgii. Zimna wojna w praktyce”, *Przegląd polonijny*, n° 33, 2007, pp. 41–62; Machteld Venken, „Herinneren in een (eens) verdeeld Europa. Consistentie en veranderlijkheid in getuigenissen van oud-strijders”, *Revue belge de philologie et d’histoire / Belgisch tijdschrift voor filologie*

fits into the formula of oral history, in which biographical stories also become an act of generational exchange; i.e., communication memory.³²

*

Kim Christiaens,³³ recently appointed Director of KADOC-KU Leuven, the Documentation and Research Center on Religion, Culture and Society, is a specialist in social movements (trade unions, solidarity organizations, NGOs on human rights, etc.) and the Cold War and religion in the twentieth century. He has authored a number of works devoted to the Polish Solidarity movement in a comparative context³⁴

en geschiedenis, n° 92, 2014, pp. 527–544; Machteld Venken, „De mobilisatie van Poolse oud-strijders in België, 1947–1972. Een andere visie op Poolse migrantenorganisaties”, *Brood en Rozen*, n° 3, 2012, pp. 22–45; Machteld Venken, „Van onzichtbaar naar zichtbaar: van communistes tot slachtoffers en baboesjka’s. Gewezen Ostarbeiterinnen in België”, *Historica. Vereniging voor Vrouwengeschiedenis*, n° 3, 2010, pp. 15–20.

32 „Pamięć kulturowa i pamięć komunikacyjna”, in: Magdalena Saryusz-Wolska (red.), *Pamięć zbiorowa, i kulturowa. Współczesna perspektywa niemiecka*, Kraków, Universitas, 2009, p. 26.

33 Kim Christiaens, Prof. Dr, is the Director of KADOC-KU Leuven, the Documentation and Research Centre on Religion, Culture and Society (since 2017). His research and publications focus on transnational social movements, NGOs, and globalization during the Cold War, Europeanization, human rights history, and contacts between Europe and the Global South. https://kadoc.kuleuven.be/english/1_KADOC/13_who/list_employees/00060307 (24 June 2021).

34 Selected publications: Kim Christiaens, Idesbald Goddeeris, *Competing Solidarities? Solidarność and the Global South during the 1980s*, in: Artemy Kalinovsky, James Mark, Steffi Marung (eds), *Alternative Globalizations. Eastern Europe and the Postcolonial World*, Bloomington, Indiana University Press, 2020, pp. 288–310; Kim Christiaens, Idesbald Goddeeris, „Solidarność a Trzeci Świat. Część I. Chrześcijańsko-demokratyczna droga do Ameryki Łacińskiej”, *Dzieje najnowsze*, vol. 50, n° 1, 2018, pp. 281–308; „Część II. Taktyczne sojusze z kluczowymi ruchami lat osiemdziesiątych XX wieku”, vol. 50, n° 2, 2018, pp. 247–272; Kim Christiaens, „Międzynarodowa Konfederacja Wolnych Związków Zawodowych i Światowa Konfederacja Pracy wobec powstania, zawieszenia i delegalizacji NSZZ Solidarność w latach 1980–1989”, in: Paweł Jaworski, Łukasz Kamiński (red.), *Świat wobec „Solidarności” 1980–1989*, Warszawa, Instytut Pamięci Narodowej, 2013, pp. 210–224; Kim Christiaens, Idesbald Goddeeris, *The East versus the South. Belgian solidarity movements with Poland and Nicaragua during the early 1980s*, in: Robert Brier (ed.), *Entangled protest. Transnational approaches to the history of dissent in Eastern Europe and the Soviet Union*, Osnabrück, Fibre, 2013, pp. 173–197; Kim Christiaens, “The ICFTU and the WCL: The International Coordination of Solidarity”, in: Idesbald Goddeeris (ed.), *Solidarity with Solidarity. Western European Trade Unions and the Polish Crisis, 1980–1982*, Lexington, Lanham, Boulder, New York, Toronto, Plymouth, 2010, pp. 101–127.

and wrote his doctoral thesis under the supervision of Professor Idesbald Goddeeris.³⁵

“Cadres Decide Everything”

These famous words of Joseph Stalin³⁶ in relation to the situation in Flanders seem to be the most accurate here. What can be said about the future of research on the history of Poland in Flanders in the coming post-pandemic era? Taking the current interest in Polish at Flemish universities as a starting point, it does not look too optimistic. The peak of interest in our country is already behind us. Even existing researchers and friends of Poland have transferred their interests to other countries; Asia, especially China, is particularly fashionable today. Interest in the United States and Germany remains the same. Perhaps the effects of the economic collapse caused by the pandemic will attract researchers to South America, where the humanitarian disaster is no less spectacular than in Africa?

Currently, a student in Flanders has only one university dealing with Central and Eastern Europe to choose from: the Catholic University of Leuven (CUL), where until 2018 there was a recruitment for the Master in the language and regional studies program: Slavic and Eastern Europe,³⁷ in which courses in Russian and Polish were offered with the possibility of specialization in one of these regions. The linguistic aspect of the courses included language learning, consecutive translation, and the possibility of choosing Polish as a third foreign language. Kris Van Heuckelom,³⁸ Associate Professor at the Faculty of Arts, Department of Literary Theory and Cultural Studies, does research into the Polish language, literature, and culture.³⁹ He

35 “Orchestrating Solidarity: Third World Agency, Transnational Networks and the Belgian Mobilization for Vietnam and Latin America (1960s–1980s)”, Leuven, KU Leuven, 2013. https://www.journalbelgianhistory.be/en/system/files/edition_data/articlepdf/Doctorat_Christiaens_Jaune_2013_4_reduit.pdf. (24 June 2021).

36 *Zastolnyje rieczki Stalina. Dokumenty i materiały*, sost. W. A. Niewieżyn, Moskwa, Sankt-Petierburg, 2003.

37 https://onderwijsaanbod.kuleuven.be/opleidingen/n/CQ_50268877.htm#activetab=diploma_omschrijving (24 June 2021).

38 <https://www.kuleuven.be/wieiswie/en/person/00034373> (24 June 2021).

39 He published, among other: Kris Van Heuckelom, “Getting even and becoming equal. Warsaw through the European lens (1980s–2000s)”, *Studies in Eastern European Cinema*, n° 9 (1), 2018, pp. 47–62; Kris Van Heuckelom, Bram Van Otterdijk, “Pathways into the past. Framing the Polish People’s Republic in two recent road films (*Ida* and *Ticket to the Moon*)”, *Studies in Eastern European Cinema*, n° 8 (3), 2017, pp. 266–282; Kris Van Heuckelom, Iwona Guśc, “Songs of Home (and Away):

teaches courses in cultural history of Poland, Polish literary and visual culture, Polish literature, and the translation of essayistic and specialist texts.

Odisee University of Applied Sciences, the merger of Hogeschool-Universiteit Brussel (HUBrussel or HUB) and Katholieke Hogeschool Sint-Lieven, currently offers bachelor's and master's degrees in literature and linguistics, including applied linguistics, synchronous translations, and multilingual communication.⁴⁰

*

Another large Flemish academic institution, Ghent University, admittedly boasts that the program of Eastern European languages and cultures is the only academic Slavic program in Flanders, where language and culture are combined, but this only applies to two Eastern European languages and there is no option to study the Polish language. In the first semester it is Russian, and beginning in the second semester students can choose from South Slavic languages⁴¹ (Bosnian/Croatian/Serbian, Bulgarian, or Slovenian).

In Flanders, therefore, the Polish language can currently be studied only at KU Leuven (this year, Slavic studies have been discontinued for economic reasons). As of the 2019–2020 academic year, the only Polish History course available for university history students will be offered in the following year. At the HUB campus in Brussels, Polish can be studied in applied linguistics and with the Bachelor of Arts in the “Foreign languages” group (Polish as a second language), in the “Atelier Vertalen” module (which consists of three language paths, including two Slavic languages, Russian and Polish, allowing students to obtain a Master and Bachelor

Ethnically-Coded Diegetic Music and Multidirectional Nostalgia in Fiction Films About Polish Migrants,” *Necsus. European Journal of Media Studies*, n° 5 (2), 2016; Kris Van Heuckelom, „In Holland staat een huis. De uitbeelding van Poolse immigranten in recente Nederlandse speelfilms”, *Internationale Neerlandistiek*, n° 2, 2015, pp. 113–140; Kris Van Heuckelom, “Z tkaniny do tekstu. Autoreferencyjność w twórczości Brunona Schulza i Erwina Mortiera”, *Ruch literacki*, n° 4, 2014, pp. 469–484; Kris Van Heuckelom, “Londoners and Outlanders: Polish Labour Migration through the European Lens,” *The Slavonic and East European Review*, n° 91 (2), 2013, pp. 210–234; Kris Van Heuckelom, Dieter De Bruyn, “Metarefleksja artystyczna i zależność między sztukami w polskim modernizmie – prace graficzne i literackie Brunona Schulza”, *Teksty drugie*, n° 6, 2013, pp. 286–305.

40 <https://www.odisee.be/nl/talenthogeschool> (24 June 2021).

41 <https://www.ugent.be/lw/nl/toekomstige-student/infomomenten/infodag2020/oetc.htm> (24 June 2021).

of Arts) and Bachelor of Arts for translators in the module “Atelier Vertalen,” according to the language of the bachelor’s program.

What’s Next?

On September 30, 2019, Flemish premier Jan Jambon established a coalition of the N-VA, CD&V, and Open Vld parties. In their coalition agreement for the years 2019–2024, one of the points was the decision to set up a committee consisting of an independent and pluralistic group of scientists whose task would be to draw up a list of pillars of Flemish culture, history, and science, which would be used in both educational and integration programs for immigrants. The Jambon government has named this the “Flanders Canon,” which will strengthen Flemish identity and help the Flemings understand “who we are and where we come from.”⁴² The originator is Flemish charismatic politician Bart De Wever, leader of the Flemish center-right party New Flemish Alliance (Nieuw-Vlaamse Alliantie, N-VA). As might be expected, this project sparked a discussion that evokes emotions and varied reactions, from acceptance to complete negation. Seeing the consistent and decisive actions of the N-VA party, one should expect a reduction in government spending on promoting the knowledge of the history of other countries in Flanders and leaving it to their national cultural institutes, which in the case of the Polish language has been done for years by the Polish Institute in Brussels (Institut Polonais – Service Culturel de l’Ambassade de la République de Pologne à Bruxelles). The Institute organizes exhibitions, concerts, film screenings, book promotions, book translations, and coordinates scientific and cultural exchanges.

Is It That Bad?

The speech of Philippe I Coburg, King of the Belgians, on the occasion of the seventy-fifth anniversary of the liberation of Belgium in World War II, delivered at the Polish cemetery in Lommel on 29 September 2019, gives hope. “During the six years of World War II, over six million Poles lost their lives, and five million foreigners died on Polish soil,” said the king in his speech and added:

Poland has gone through the most terrifying trials. Its population has been halved; its territory has been amputated; and its political system has been

⁴² <https://publicaties.vlaanderen.be/view-file/31742>, pp. 17, 21, 25–26 (24 June 2021).

kidnapped. Wherever possible, your Polish countrymen continued to fight and showed exceptional courage. In their own country, they constituted the greatest resistance movement in Europe. Outside of Poland, they created several corps, which were determined to participate in major battles abroad. In the same period, other Polish compatriots helped liberate Belgium. I pay tribute to many Poles whose blood was also shed here for us. Belgium remembers Poland.⁴³

Is this image shaped by Flemish historians? As the above analysis has demonstrated, this is certainly the case. In addition to these, the resilient Polish diaspora and veterans have an influence on the preservation of the memory of Polish miners in Belgian Limburg and the Polish liberators. During the anniversary events, many Flemings will certainly reach for the publications of the above authors or receive them as a gift from their Polish neighbors. Will the latest wave of economic immigrants from Poland after joining the European Union and opening labor markets benefit from the achievements of the Flemish authors? I think so. This can already be seen in the activities of social forums that want to share knowledge about Poland, its history, and its literature in their own language with their friends in Belgium.⁴⁴

43 https://www.nieuwsblad.be/cnt/dmf20190929_04635222 (24 June 2021).

44 Stichting Literatura, <https://poolseliteratuur.nl/category/koop-dit-boek/>; [Pisarzemowia.nl](https://www.pisarzemowia.nl); Facebook: <http://www.facebook.com/pisarzemowia>; <https://www.allesoverboekenenschrijvers.nl/poolse-schrijvers-en-schrijfsters-auteurs-uit-polen/> (24 June 2021).

José Luis Arráez

Université d'Alicante (Espagne)

Topographie de la mémoire de la Pologne dans *Un monde sur mesure* de Nathalie Skowronek

Aristote, pour qui « la mémoire est toujours accompagnée de la notion du temps¹ », priorise et désigne la fonction spécifiquement temporalisante de la mémoire, en la qualifiant comme l'essence même de cette dernière. Nathalie Skowronek fait sienne l'assertion du Stagirite dans *Max, en apparence*² et *Un monde sur mesure*³. Dans ces deux ouvrages d'inspiration autobiographique, la mémoire et le temps soutiennent des intrigues, où l'Histoire est au cœur des motivations et des émotions de leur narratrice. Par le biais de leur mémoire, la romancière conduit ses lecteurs vers la Pologne de ses ancêtres à une époque révolue, avant que la Seconde Guerre mondiale ne recouvre de cendres ses cieux.

Nous laisserons de côté *Max, en apparence*, où Nathalie Skowronek accomplit un formidable travail de mémoire et de recherche sur Max, son énigmatique grand-père revenu des camps, pour nous concentrer sur *Un monde sur mesure*, finaliste du Prix Rossel 2017 et considéré par Joseph

1 Aristote, *De la mémoire et de la réminiscence*, trad. de Jules Barthélémy-Saint-Hilaire, Paris, Ladrangé, 1866, 449a 15.

2 Nathalie Skowronek, *Max, en apparence*, Paris, Arléa, 2013.

3 Eadem, *Un monde sur mesure*, Paris, Grasset, 2017. Dorénavant, les références à ce roman seront indiquées entre parenthèses dans le corps du texte au moyen de l'abréviation *MsM* suivie du numéro de page.

Duhamel comme « une subtile réflexion sur la transmission et le rapport à l'avenir⁴ ».

Un monde sur mesure, dont seul le titre renvoie au retentissement des vieilles machines à coudre en provenance des ateliers traditionnels de couture, constitue un récit intimiste mêlant passé et présent, qui se révèle à la fois le témoignage d'une culture et un hommage à sa famille. La romancière « tisse », à travers la voix de la narratrice, l'histoire de ses aïeux, Juifs ashkénazes, et plus spécialement de Lili, son aïeule paternelle, avant sa fuite de Pologne et dès son installation à Charleroi; de même, la narratrice accorde une attention particulière dans son récit à la destinée de leurs descendants dans le pays d'accueil. Ses aïeux partiront de « La Terre des Champs », méconnaissant la langue et les coutumes du « Plat Pays ». Dans le pays d'accueil, une terre d'espoir et de chances, ils semèrent la graine d'une nouvelle génération de Belges d'origine judéo-polonaise. Avec le regard tourné vers l'avenir, ils laissèrent derrière eux leur foyer et leurs proches. Ils n'emportèrent avec eux que les quelques effets personnels qui rentraient dans leurs malles, essayant de faire de la place à quelques aiguilles, des dés et des fils à coudre; seuls les plus favorisés partirent de chez eux avec une machine à coudre. Cependant, parmi leurs « effets personnels », le plus précieux d'entre eux fut sans aucun doute le savoir-faire propre au métier de tailleur; plus qu'un bien matériel, « un savoir » transmis d'une génération à l'autre, leur permettant de recommencer une nouvelle vie, brisée seulement quelques décennies plus tard par la déportation de leurs enfants au pays des origines. À cet égard, Delphine Horvilleur établit que « Plus facilement transportable, la couture est l'artisanat de celui qui doit pouvoir tout quitter et prendre la route, avec quelques morceaux de tissu, des ciseaux, du fil et des patrons⁵ ». De son côté, comme en témoigne la narratrice :

On envisageait la machine à coudre, ou plus modestement une aiguille et du fil, comme le bagage que l'on prendrait avec soi en toutes circonstances, régulièrement les plus mauvaises. Il était celui qui permettrait de se remettre en selle, ici ou ailleurs (*MsM*, 14–15).

4 Joseph Duhamel, « Un monde sur mesure, de Nathalie Skowronek », *ActuaLitté*, <https://www.actualitte.com/article/livres/un-monde-sur-mesure-de-nathalie-skowronek> (consulté le 31 mars 2020).

5 Delphine Horvilleur, *En tenue d'Ève. Féminin, pudeur et judaïsme*, Paris, Grasset, 2013, p. 175.

Le *shmattè*, mot d'argot yiddish désignant un vieux chiffon, une loque, puis évoquant le métier de tailleur et de la confection dans le Yiddishland, devient le fil conducteur de la narratrice dans sa reconstruction de la mémoire familiale intimement liée à la Pologne. Toutefois, en amorçant la reconstruction de l'histoire familiale, elle entame également la reconstruction d'une histoire collective qui « est dans le *shmattè* », celle des tailleurs et des confectionneurs juifs originaires de Pologne, installés en Belgique.

Sur la base des dimensions cognitive et sémantique, nous nous proposons d'analyser le discours sur la Pologne dans *Un monde sur mesure*. Autrement dit, en recourant aux possibilités métaphoriques que nous offre le terme « topographie », nous lèverons « la carte de la mémoire » de la Pologne dans cette autofiction. Cet objectif nous permettra également de réfléchir sur l'imbrication entre l'Histoire et la mémoire dans un récit de vies consacrées au *shmattè*, de bonheurs et de souffrances qui s'égrènent au fil du temps.

À cette fin, nous introduirons essentiellement les réflexions du sociologue Maurice Halbwachs à propos de la dialectique entre la mémoire individuelle et la mémoire collective. D'autre part, nous estimons intéressant d'incorporer les travaux du philosophe Miguel de Unamuno concernant l'intrahistoire, puis ceux de l'historien italien Carlo Ginzburg au sujet de la micro-histoire. Finalement, le désir de faire une place à la mémoire affective dans le discours de la narratrice nous permettra d'introduire Théodule Ribot.

Dimension sémantique : de quoi se souvient la narratrice ?

Dans *Max, en apparence*, la mémoire sémantique de la narratrice concernant la Pologne combine à parts égales des données issues de la littérature scientifique avec des informations tirées d'un ensemble de témoignages écrits et oraux⁶. En revanche, celle de la narratrice d'*Un monde sur mesure* ne recourt qu'à un point de vue externaliste. Autrement dit, les principales sources d'information qui façonnent son discours sur la Pologne proviennent essentiellement du témoignage de ses proches. Nous soulignerons tout spécialement celui de Lili, premier maillon reconnaissable d'une « longue lignée d'artisans-confectionneurs-vendeurs de *shmattès* » (*MsM*, 42).

6 Nous renvoyons à ce sujet à notre article « Mémoire et intertexte dans la littérature de la 3^e génération de la Shoah : *Max, en apparence* de Nathalie Skowronek », *Textyles*, n° 57, 2019, p. 173–184, <https://doi.org/10.4000/textyles.3695>.

Ponctuellement, Nathalie Skowronek accorde dans son roman une place significative à la mémoire intellectuelle⁷ de la Pologne au moyen de l'essai *Le Savoir-déporté: camps, histoire, psychanalyse* (2004) d'Anne-Lise Stern (*MsM*, 17); des romans *Voyage en Pologne* (1925) d'Alfred Döblin (*MsM*, 27–28), *Les Raisins de la colère* (1939) de John Steinbeck (*MsM*, 29), *Récits d'Ellis Island* (1980) (*MsM*, 32) et *Les Choses* (1965) de Georges Perec (*MsM*, 32, 113), de l'article « Des shmattès à Auschwitz » d'Henry Bulawko⁸ (*MsM*, 16–17); et de la pièce de théâtre *L'Atelier* de Jean-Claude Grumberg (*MsM*, 135). La romancière greffe ces ouvrages dans le discours de la narratrice par le biais de la métatextualité.

L'histoire officielle de la Pologne de la première moitié du XX^e siècle, sa « Grande histoire », plane constamment sur le récit; particulièrement la période allant des années vingt⁹ à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cependant, c'est plutôt l'intrahistoire qui occupe une place essentielle dans la mémoire sémantique de la narratrice.

Sur ce dernier point, il s'avère intéressant d'introduire certaines spécificités relatives à la notion d'intrahistoire telle qu'Unamuno la considère dans son essai *En torno al casticismo* (1902)¹⁰. Cette notion permettra notre « empiètement » sur les souvenirs de la narratrice autour de la Pologne et du *shmattè*. En partant du principe que la majorité de la population est directement ou indirectement touchée par les événements historiques, Unamuno estime que l'Histoire doit également s'intéresser aux histoires que ses acteurs périphériques, n'aspirant pas au titre de héros, ont inconsciemment vécues. Dans le sens de ce qui vient d'être dit, nous citerons Unamuno :

-
- 7 Nous utilisons le terme « mémoire intellectuelle » dans le même sens que Régine Robin dans *Le Roman mémoriel*: « La reconquête identitaire est mémoire, mémoire reconstruite, mémoire intellectuelle en même temps qu'affective. Si elle participe de la mémoire savante par son travail d'érudition et de reconstruction, elle a partie liée avec les enjeux de la mémoire collective ». Voir Régine Robin, *Le Roman mémoriel. De l'histoire à l'écriture du hors-lieu*, Longueuil/Montréal, Le Preambule, 1989, p. 109.
- 8 Henry Bulawko, « Des 'shmattès' à Auschwitz », dans Céline Masson (dir.), *Shmattès. La Mémoire par le rebut*, Limoges, Lambert-Lucas, 2007, p. 159–161.
- 9 D'après Jean-Philippe Schreiber, dans les années 1920 débute une vague d'immigration de Juifs polonais qui, fuyant la misère et l'antisémitisme, s'installe en Belgique, principalement à Charleroi. Voir Jean-Philippe Schreiber, *L'Immigration juive en Belgique du Moyen Âge à la Première Guerre mondiale*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 13.
- 10 *En torno al casticismo* (1902). Publié en français sous le titre *L'Essence de l'Espagne. Cinq essais* (trad. de Marcel Bataillon, Paris, Gallimard, 1967).

Les vagues de l'histoire, avec leur rumeur et leur écume qui reflète le soleil, roulent sur une mer continue, profonde, beaucoup plus profonde que la cape qui ondule sur une mer silencieuse et au bout de laquelle jamais n'arrive le soleil. Tout ce que racontent chaque jour les journaux, l'histoire tout entière du « moment présent historique », n'est que la surface de la mer, une surface qui se gèle et qui cristallise dans les livres et les registres [...]. Les journaux ne disent rien de la vie silencieuse de millions d'hommes sans histoire [...]. Cette vie intrahistorique, silencieuse et continue comme le fond de la mer, est la substance du progrès, la véritable tradition¹¹.

Sur la base d'une version minimaliste des événements sociaux, et en reliant l'Histoire à l'étude de la vie quotidienne, il introduit la notion d'intrahistoire pour désigner les comportements habituels des citoyens et leurs émotions. Dans ce sens, il existe une coïncidence avec la notion de micro-histoire développée par Carlo Ginzburg¹². Dans un article en collaboration avec Carlo Poni, l'historien établit qu'« il faut [...] préciser qu'une enquête micro-historique ne se restreint pas au décanage des archives et des documents conservés dans les bibliothèques, mais elle exige aussi de s'intéresser aux paysages, aux formes urbaines, aux gestes quotidiens¹³ ». Pour Ginzburg, le fait historique n'est pas la fresque monumentale mythifiant les héros traditionnels de l'Histoire, c'est plutôt l'étude de la « culture des classes subalternes¹⁴ ». La corrélation des idées des deux auteurs devient alors un moyen de comprendre la culture du *shmatte* chez la narratrice. À ce sujet, sa confiance nous semble très pertinente :

[...] je venais de là, nos magasins étaient ici, en dire plus était inutile, on laissait cela aux historiens, aux « intellectuels », ils nous intéressaient peu, pas les mêmes soucis, pas les mêmes manières, on ne voyait pas ce qu'il pouvait y avoir de commun entre leur monde à eux et notre vie à nous. (*Msm*, 12).

À travers les micro-histoires léguées par sa famille et ses proches, la narratrice devient la légataire de l'intrahistoire de la Pologne – en l'occurrence,

11 Miguel de Unamuno, *L'Essence de l'Espagne*, op. cit., p. 38–39.

12 Voir Carlo Ginzburg, *Il formaggio e i vermi. Il cosmo di un mugnaio del Cinquecento*, Turin, Einaudi, 1976. Ouvrage publié en français sous le titre *Le Fromage et les vers. L'Univers d'un meunier frioulan du XVI^e siècle*, trad. de Monique Aymard, Paris, Aubier, 1980.

13 Carlo Ginzburg et Carlo Poni, « La micro-histoire », *Le Débat*, 1^{er} janvier 2011, n° 17, p. 133.

14 Carlo Ginzburg, « Avant-propos », dans *Le Fromage et les vers*, op. cit.

leur résidence, émigration, déportation et « retour à la vie », uniquement pour certains – *via* tout ce qu'évoquerait le *shmattè*, un « mot-matière¹⁵ » dont la signifiante coule dans les veines des Juifs ashkénazes. Comme le confesse la narratrice : « le monde des *shmattès*, était notre seule patrie. [...] J'étais reliée de l'intérieur, cela relevait d'un marquage de notre ADN » (*MsM*, 30).

Le discours sur la Pologne de la narratrice se construit autour des axes suivants : le pays *per se* (*MsM*, 27, 30, 59) ; Varsovie (*MsM*, 34) ; des espaces publics (les rues [*MsM*, 29]) et privés, tel que l'appartement de Lili à Varsovie, où elle « s'imprènera » du métier de son père, entourée de rouleaux de tissus, de boîtes d'épingles et d'autre matériel de couture, (*MsM*, 34) ; le *shtetl* familial (*MsM*, 13, 28, 29, 35, 89), symbole, parmi d'autres, du savoir-faire du tailleur juif humble entouré de ses *shmattès* ; des camps nazis (Auschwitz-Birkenau [*MsM*, 39, 40, 42, 84, 130], Jawischowitz [*MsM*, 86] et Treblinka [*MsM*, 34]), où les déportés étaient surnommés des « *shmattès* » (*MsM*, 16–17) ; et finalement, autour de la question de l'identité juive en Pologne, de leur vie prospère ou non à la capitale ou en province, à savoir dans les *shtetls* d'avant-guerre.

Les micro-histoires contées par la narratrice et « servant de décor » à la « Grande Histoire » contiennent des épisodes concernant la vie traditionnelle et courante des Juifs ashkénazes consacrés au *shmattè*. Mais, sans doute, le plus important tient au fait que ces micro-histoires léguées de génération en génération renferment les émotions des hommes et des femmes du *shmattè* – près ou loin de la Pologne – face à leur vie et survie individuelle et collective. Comme l'évoque la narratrice :

Je le tenais de ces légendes qui se racontent dans les familles, on ne sait plus d'où ça vient ni de qui, l'objet lui-même a cessé depuis longtemps d'exister, mais le souvenir, lui, persiste. Il est à ranger avec les récits de ces moments où, à la tombée de la nuit, parfois bien après, sous les yeux des enfants, les parents recouvraient d'un drap les tables de travail, plus tard les machines à coudre, transformant pour quelques heures l'atelier de confection en chambre à coucher. (*MsM*, 14)

Dimension cognitive : qui se souvient ?

Dans ce regard rétrospectif jeté par la narratrice, l'imbrication entre l'Histoire et la mémoire de la Pologne est inévitable. Au cœur de la narration

15 Michel Nedjar, « Ma grand-mère... et ses *shmattès* », dans Céline Masson (dir.), *Shmattès. La Mémoire par le rebut*, Limoges, Lambert-Lucas, 2007, p. 37.

coexiste la mémoire de quatre générations de femmes contenant les micro-histoires d'une famille et d'un métier « liés par le sang » au *shmattè* et à la Pologne: celle de la narratrice homo- et intradiégétique – la seule à prendre la parole *per se* et visible –, la mémoire que son arrière-grand-mère (Lili) légua à sa grand-mère (Rayele), qui à son tour la céda à sa mère (alias Tina), qui, au moment voulu, la transmet à sa fille (la narratrice). Nous parlerons donc d'une « transfusion¹⁶ » des souvenirs, suivant la théorie de Jean-Claude Rouchy, étant donné que les membres des différentes générations fusionnent autour du *shmattè*.

La mémoire de la narratrice constitue donc le dernier maillon d'une chaîne où chaque « chaînon généalogique¹⁷ » est accroché à la génération antérieure et permettra son accrochement à la génération suivante.

Cette considération nous conduit inéluctablement à la querelle sur la nature individuelle ou collective de la mémoire. À savoir, la mémoire de la narratrice est-elle personnelle, privée et interne ou, au contraire, est-elle sociale ? Autrement dit, la narratrice est-elle la propriétaire de ses souvenirs ou bien ceux-ci appartiennent-ils au groupe social dont elle dépend ? Nous éluciderons ce dilemme par le biais des théories de Maurice Halbwachs et de Paul Ricoeur portant sur la question de la production et de l'évocation des souvenirs, théories dont nous offrirons un bref rappel des principaux arguments.

Maurice Halbwachs soutient que la mémoire est directement liée à l'entité collective appelée groupe ou société. Pour le sociologue français, la mémoire possède un caractère social :

Tout souvenir, si personnel soit-il, même ceux de pensées et de sentiments inexprimés, est en rapport avec tout un ensemble de notions que beaucoup d'autres que nous possèdent, avec des personnes, des groupes, des lieux, des dates, des mots et formes du langage, avec des raisonnements aussi et des idées, c'est-à-dire avec toute la vie matérielle et morale des sociétés dont nous faisons ou dont nous avons fait partie¹⁸.

Par conséquent, l'existence d'une mémoire individuelle pure est inadmissible. Selon Halbwachs, les souvenirs les plus significatifs se produisent

16 Jean-Claude Rouchy, « Transmission intergénérationnelle dans le groupe d'appartenance », *Dialogue*, vol. 186, n° 4, 2009, p. 149–160.

17 Kerenn Elkaïm, « La machine à coudre et la question juive », *L'Arche*, n° 665, 2017, p. 104.

18 Maurice Halbwachs, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 169.

dans les espaces les plus fréquentés par la communauté. De ce fait, les cadres collectifs les plus pertinents impliqués dans la construction de la mémoire sont la famille, la religion et la classe sociale. Les individus articulent ainsi leur mémoire en fonction de leur appartenance à une famille, à une religion ou à une classe sociale particulière. De même, Halbwachs considère que, lorsqu'un sujet reconstruit ses expériences vitales situées dans un passé lointain, il récupère des contenus mnésiques jamais perçus auparavant qui ne font pas partie de son expérience personnelle, car ce ne sont que des extraits appartenant à des histoires collectives en vigueur.

Il convient de noter que de ce point de vue, la mémoire individuelle n'est pas inconnue ; cependant, elle ne peut être possible qu'en tant que produit collectif. Selon Halbwachs, « si la mémoire collective tire sa force et sa durée de ce qu'elle a pour support un ensemble d'hommes, ce sont cependant des individus qui se souviennent, en tant que membres du groupe¹⁹ ». En ce sens, il existe la possibilité d'une mémoire que nous pourrions appeler individuelle, qui dépendrait aussi d'un enjeu social, compte tenu de ce qui précède. En fait, nous ne nous souvenons pas tous des événements de la même manière. Nous constatons donc que, normalement, dans une narration fruit de la mémoire, chaque individu met l'accent sur un aspect déterminé, en fonction de son intérêt propre. Sous ce rapport, la mémoire provient également d'un ensemble de points de vue, qui à leur tour composent la mémoire collective. On peut donc constater la possibilité d'une mémoire individuelle, qui intègre la mémoire collective. Selon cette considération, faire de la mémoire n'est possible qu'à partir de l'articulation sociale. À ce sujet, Halbwachs soutient :

Nous dirions volontiers que chaque mémoire individuelle est un point de vue sur la mémoire collective, que ce point de vue change suivant la place que j'y occupe, et que cette place elle-même change suivant les relations que j'entretiens avec d'autres milieux. Il n'est donc pas étonnant que, de l'instrument commun, tous ne tirent pas le même parti. Cependant lorsqu'on essaie d'expliquer cette diversité, on en revient toujours à une combinaison d'influences qui, toutes, sont de nature sociale²⁰.

Tout au long de sa narration autour de la mémoire de la Pologne, de la vie, de la survie et de la mort en Pologne, du pays de départ et d'arrivée, nous constatons que le discours de la narratrice se dessine autour d'une

19 Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 94–95.

20 Ibid., p. 95.

mémoire sociale acquise. Dans ce sens, nous mettrons en relief l'usage fréquent du pronom indéfini « on ». Dans cette perspective, sa mémoire de la Pologne possède un caractère partagé, car ses soi-disant souvenirs personnels seraient en fait des constructions sociales, comme il est possible de le constater dans l'extrait suivant : « Cette figure du tailleur juif la plus familière entre toutes, on savait qu'elle nous avait précédés, quelque part, plus haut dans la lignée » (*MsM*, 13). Ce « on » se rapporte au groupe social où elle s'inscrit, étant donné qu'elle se souviendra des lieux, des personnes et des dates, sous un aspect extérieur.

Son évocation de la Pologne se trouve ainsi imprégnée d'un ensemble d'idées collectives redevables au contexte familial, religieux et social car, en réalité, quand elle se souvient de la Pologne, elle se rappelle vraiment des souvenirs qui lui ont été transmis par d'autres au fil des générations, fondamentalement par Lili, Raye et Tina. La narratrice se souvient donc des charges sémantiques laissées sur elle par la mémoire « balagan » du *shmattè*. Comme elle le souligne : « Cela fait partie de ces données qui se transmettent dans les familles sans qu'on s'en rende tout à fait compte, ce savoir qu'on ressasse, et qui enferme aussi » (*MsM*, 28). Sa mémoire est en conséquence inconsciemment dépositaire des pensées collectives qui l'accompagnent.

Sa mémoire « plonge » à tel point dans les abîmes du temps pour « s'immiscer » dans la mémoire d'autrui, qu'elle avoue : « on ne distingue plus ce qui relève du vrai ou du mythe » (*MsM*, 12). Il se peut effectivement que mythe et réalité se confondent dans l'esprit de la narratrice, mais nous estimons plus précise et plus proche de cette réalité l'idée d'un continuum entre les deux pôles. Pour les hommes et les femmes du Yiddishland, le *shmattè* constitue non seulement le témoignage d'une image du passé, mais aussi un instrument permettant de percevoir l'un des aspects « sacrés » de leur culture, puisqu'ainsi que Michel Gad Wolkowicz le suggère, « *shmat-tès* serait le topos d'une mémoire – mémoire inconsciente qui serait bien chaque fois construction singulière toujours en transformation d'un passé anachronique²¹ ».

D'autre part, nous considérons que la mémoire sociale est compatible avec la mémoire affective, ce qui nous rapproche de la « mémoire de sentiment » de Stendhal, de la « mémoire involontaire » de Proust, mais également de la « mémoire affective » de Jean Paulhan, Henri Bergson, Théodule Ribot et Paul Sollier, parmi d'autres écrivains et philosophes. Nous nous pencherons sur ce dernier, dont les recherches couvrent également

21 Michel Gad Wolkowicz, « Ouverture: Shmattès, un chant retrouvé », dans Céline Masson (dir.), *Shmattès. La Mémoire par le rebut*, op. cit., p. 77.

la mémoire sémantique. Sollier distingue deux sortes de mémoires : l'une qui est volontaire et se trouve toujours prête à agir, l'autre qui est involontaire et constitue une représentation pure. La mémoire involontaire associe le souvenir d'un moment à son contexte précis et à l'état même du sujet :

Le souvenir qui se forme en moi de cet objet n'est donc pas en réalité constitué par les seules impressions qui en émanent, mais par les impressions concomitantes. Les images de l'objet tiendront sans doute dans ce tableau la place principale, mais non la seule. Je pourrai plus tard ne me représenter nettement qu'elles, de même que je n'ai guère perçu consciemment qu'elles ; mais en réalité c'est toute ma personnalité qui surgira [...] La mémoire nous apparaît comme la reviviscence d'états de personnalité anciens²².

Suivant les réflexions de Ribot, la reconstruction de la mémoire de la Pologne liée au *shmatte* s'effectue chez la narratrice non seulement par le biais de la micro-histoire et de la mémoire intellectuelle, mais aussi par sa mémoire affective, autrement dit, moyennant toutes les émotions que ce mot fait revivre dans son esprit. De cette façon, l'évocation du *shmatte* entraîne un étalage d'émotions partagées entre l'avant et l'après-Shoah : la joie concernant un passé lointain vécu en paix, la tristesse pour tous et tout ce que la Catastrophe anéantit, la peur et la colère enracinées dans l'esprit à cause de l'incontournable réalité historique.

À cet égard, le *shmatte* ressuscite des émotions telles que la joie et la tristesse, liées à l'image de l'atelier du tailleur juif du shtetl polonais expatrié. De surcroît, la narratrice relie le passé légendaire de sa famille avec son passé le plus proche :

On connaissait ces descriptions d'intérieurs aux sols jonchés de bouts de tissus et de bobines de fil, ce nécessaire de couture qui survivait aux massacres et semblait renaître de ses cendres, ces gestes ancestraux d'épingles glissées entre les lèvres comme si elles tenaient toutes seules, de ciseaux se manipulant sans même avoir à passer les doigts dans les poignées (*MsM*, 13).

Pareillement, le *shmatte* éveille également des émotions associées à la persécution, la fuite et l'exil chez les victimes de l'antisémitisme : la peur, une émotion qui accompagne l'expatrié depuis sa persécution jusqu'à

22 Paul Sollier, *Le Problème de la mémoire. Essai de psycho-mécanique*, Paris, Ancienne librairie Gekuek Baillière, 1900, p. 68–69. Document consultable sur le site gallica.bnf.fr

l'arrivée dans le nouveau pays, et qui se conjugue avec la joie ressentie en raison des attentes liées à un nouveau projet personnel et familial ; la colère, déclenchée par le sentiment d'injustice ; la tristesse, liée aux sentiments d'impuissance en raison de la séparation de la famille et des proches ; la surprise, provoquée par le bouleversement du dépaysement. À ce propos, nous attirerons l'attention sur la confession suivante de Wolkowicz, « C'est un mot [le *shmattè*] qui touche au cœur, un mot identifiant l'interlocuteur. Il porte chez ceux qui le connaissent les traces de la misère du shtetl, mais aussi de l'étude, de la déportation, la confection, l'humour, et toute une culture magnifique, littéraire, politique, linguistique, musicale²³ ».

À ce sujet, nous citerons la narratrice dont les propos relayent une grande prise de conscience autour de ce sujet poignant :

Il court, il court, le furet. Qui court ? Qui fuit ? Pas moi. La figure du Juif errant n'est pas la mienne [...]. Mais je la perçois, cette figure, en filigrane, chez qui en a hérité. Je sais à quoi elle ressemble. Je sais pourquoi ce sont les mots d'une poétesse juive qui accueillent les migrants, étrangers, demandeurs d'asile aux portes des États-Unis. « Donnez-moi vos pauvres, vos exténués, le rebut de vos rivages surpeuplés. » On comprend dans un même mouvement l'inquiétude juive de ceux qui ont beaucoup eu à voyager, et cette évidence que rien ne ressemble plus à un émigré qu'un autre émigré. Cela faisait-il de nous (d'eux, de moi, des autres) des cœurs prêts à fondre chaque fois que la détresse se montrait à nos yeux ? (*MsM*, 31)

Pour finir, nous aborderons la présence du yiddish dans le discours de la narratrice, dont la seule prononciation renvoie au Yiddishland, aux shtetls polonais des origines familiales, avant leur destruction par l'Allemagne nazie lors de la Seconde Guerre mondiale. Comme l'affirme Céline Masson, « Le yiddish n'est pas une langue mais une voix de mémoire, une voix venue du plus profond de la nuit²⁴ ». Les termes yiddish introduits concernent directement ou indirectement le *shmattè* et son commerce : *gesheft* (une petite affaire [*MsM*, 47]), *draaï* (transaction commerciale mineure [*MsM*, 112, 165]), *shintk* (mauvais coup [*MsM*, 112]), *shmatte dig* (production bon marché [*MsM*, 131]). Ce langage spécifique constitue une langue affective qui lui a été transmise via les descendants de la première

23 Michel Gad Wolkowicz, « Ouverture : shmattès, un chant retrouvé », dans Céline Masson (dir.), *Shmattès. La Mémoire par le rebut*, op. cit., p. 66.

24 Céline Masson, « Des imperméables pour se protéger du mauvais vent », dans Céline Masson (dir.), *Shmattès. La Mémoire par le rebut*, op. cit., p. 36.

génération de juifs polonais exilés à Charleroi. Il s'agit d'une seconde langue établissant un rapport intime avec sa famille, ses origines et leur métier. En revivant cette langue sentimentale, évocatrice d'un passé disparu, elle s'imprègne d'un pays perdu et d'une identité exclue.

Le domaine de la mémoire de la narratrice concernant la Pologne s'est révélé aussi hilarant que douloureux, en raison des événements qui le composent. Nous avons situé notre trépied au noyau de la troisième génération de la mémoire d'exilés juifs polonais en Belgique, auquel nous avons couplé notre « niveau de chantier » particulier, le *shmattè*, un mot qui désigne à la fois le métier de tailleur et des fripes, mais qui, plus généralement, renvoie à toute une partie de la culture ashkénaze. À travers le *shmattè*, transformé en dispositif privilégié de visée, nous avons mesuré et déterminé les différentes « hauteurs » de la mémoire, voire la portée de la mémoire de la Pologne dans l'esprit/âme de l'arrière-petite-fille de Lili.

Nous avons pu constater que la mémoire de la Pologne de l'arrière-petite-fille de Lili relève plusieurs « hauteurs », dont le niveau le plus bas, sur lequel repose entièrement sa mémoire, est le *shmattè*, constitué de toutes les questions liées à la tradition du tailleur ashkénaze, à son histoire, ses valeurs, ses idéaux et sa mythologie.

Sur ce premier niveau prend place et s'étend la mémoire de la Pologne, constituée de l'ensemble des témoignages personnels sur un pays, celui des origines, où un nombre important de membres de la famille ont été victimes de l'antisémitisme.

Il s'agit finalement d'un domaine appartenant à ce que l'on pourrait appeler globalement les *stimuli sensoriels*, qui seraient conservés dans la mémoire de ses proches, qui lui ont été légués et qui restent associés à des émotions contradictoires et puissantes. Il s'agit fondamentalement d'émotions associées à la mythologie forgée autour du *shmattè*.

Agnieszka Kukuryk

Université pédagogique de Cracovie¹

Les Kaliski – portrait d'une famille juive d'origine polonaise marquée par la Shoah

Quelqu'un manque mais existe impérieusement, invisible, irréprésentable, fondant son empire sur cette invisibilité. Et les robes, pyjamas, lunettes, trousseaux de clefs, chaises empilées ou accotées, tasses, miroirs, étagères, ne sont pas des déchets, des restes, mais des témoins².

La famille Kaliski est un clan d'artistes belges ayant des racines juives polonaises, marquée par la Shoah et par l'histoire du XX^e siècle. Les ancêtres paternels de René et Sarah³ viennent de Łódź, grand centre de l'industrie textile au XIX^e siècle. Cette « Terre promise », surnommée ainsi par le lauréat du prix Nobel de littérature (1924), Władysław Reymont,

1 L'auteure de cette étude bénéficie d'un financement octroyé par l'Agence nationale polonaise pour les échanges universitaires (The project is co-financed by the Polish National Agency for Academic Exchange).

2 Françoise Collin, *Bulletin d'Art en Marge*, n° 21, 1989.

3 Shlomo Yitzhak Kaliski (grand-père de René et Sarah) est né le 11 novembre 1867 aux environs de Łódź (Puszcza) et s'est marié avec Hadassa Tuszyńska, née à Łódź le 13 juillet 1876. Le couple a eu au moins huit enfants. Après la mort de sa femme, fuyant l'oppression et les pogroms de la Russie tsariste, Shlomo a épousé Dina Rothstein (1870–1930) et est parti pour l'Afrique du Sud et puis la Palestine où il est décédé le 4 novembre 1948, à l'âge de 80 ans. La plupart des membres de sa famille sont morts pendant l'Holocauste. Ceux qui ont survécu à la guerre vivent dans la diaspora en Israël, Amérique du Sud, Australie et bien sûr en Europe.

dans son roman de 1899⁴, était, à cette époque-là, une ville cosmopolite où, à côté des masses de migrants venus faire fortune dans celle que l'on nommait aussi le « Manchester polonais »⁵, se concentraient le prolétariat juif, des marchands et de riches industriels de différentes nationalités. L'histoire de la famille Kaliski en Belgique commence avec la migration d'Abraham⁶, né le 10 mai 1908 à Łódź, qui, au lendemain de la Première Guerre mondiale, à l'âge de 17 ans, quittait la Pologne pour s'installer d'abord à Anvers (avec une petite escale en Allemagne) et ensuite à Bruxelles, terre d'accueil pour de nombreux migrants à l'époque. Dans les quartiers pauvres de la capitale belge, il exerçait le métier de maroquinier et élevait, avec son épouse Fradla Wach (née le 15 novembre 1901 à Varsovie) quatre enfants : Chayim, Ida, René et Sarah. Trois d'entre eux deviendront des artistes de grand talent qui, par leur passion et leur art, chacun à travers ses propres moyens d'expression, seront des témoins de l'Histoire, celle de la famille et celle de l'humanité.

Cependant, le 22 février 1944, Abraham, le *pater familias*, après l'avant-dernière rafle en Belgique, fut arrêté, puis torturé à la prison de Saint-Gilles⁷. Finalement, le 7 avril 1944, il est transporté au camp d'Auschwitz-Birkenau où il disparut à l'âge de 36 ans. Pour échapper au nazisme dans les dernières années de la guerre, ses enfants ont dû se cacher. Après l'Occupation allemande, la famille, réunie par la mère, habitait un

4 L'histoire du roman a été transposée sur l'écran quelques décennies plus tard (1975) par Andrzej Wajda sous le titre *Terre de la grande promesse*. Dans le film, le réalisateur dépeint Łódź au moment de son apogée industrielle et capitaliste, à la fin du XIX^e siècle, à travers les aventures de trois jeunes industriels ambitieux : un Polonais, un Juif et un Allemand.

5 Ou bien « Manchester de l'Empire russe » car, à cette époque-là, le Royaume de Pologne auquel appartenait la ville, était contrôlé par la Russie tsariste.

6 Dans les années 1900, on observe une vague d'immigration juive en Belgique en provenance d'Europe de l'Est, notamment de Pologne, de Lettonie, de Tchéquie et d'Ukraine, suite à l'industrialisation qui a entraîné une détérioration des conditions de vie. Après la Première Guerre mondiale, une nouvelle vague d'immigration de Juifs ashkénazes est arrivée en Belgique, pays qui pratiquait une politique d'immigration libérale. Voir Joost Loncin, *Rafle dans les Marolles. Quatre enfants juifs sauvés de la Shoah*, Louvain-la-Neuve, Versant Sud, 2003.

7 En juin 1942, les Allemands ont réquisitionné une caserne de l'armée belge et y ont installé un camp de rassemblement pour les Juifs et les tsiganes. Il s'agissait de la caserne de Dossin à Malines, ville située entre Bruxelles et Anvers. Dans ce camp, des prisonniers politiques, des résistants belges et des Juifs furent maltraités, torturés et parfois assassinés par les nazis. C'est à partir de là que les trains partaient pour Auschwitz. Voir à ce sujet Sylvain Brachfeld, *Ils n'ont pas eu les gosses*, Herzliya, Institut de recherches sur le judaïsme belge, 1989.

quartier modeste à proximité de Bruxelles, Etterbeek. La séparation brutale et la déportation du père a eu un impact indéniable sur la psyché des enfants cachés⁸. Quelques décennies après les atrocités de la guerre, ils se révéleront néanmoins un « phénomène » rare – une fratrie artistique où les trois protagonistes parlent sous des formes différentes de la même chose. L'une va peindre, l'autre dessiner et le troisième écrire, se penchant sur des épisodes traumatiques de leur expérience, brisant également le silence de ceux qui ont survécu car celui-ci, soulignons-le, n'a pas éteint leur mémoire. Cette dernière est devenue ce que Charlotte Delbo⁹ appelle la « mémoire profonde », qui continue d'exister, mais à côté de la conscience ordinaire. Pour les Kaliski, le passage de la mémoire historique à l'art s'est avéré capital dans leur vie intérieure après l'Holocauste. Cet art qui, selon Pierre Mertens « n'a pas pour ambition [...] d'équilibrer si peu que ce soit la souffrance et la barbarie, mais il peut, au moins quelques fois, selon le superbe mot de Nabokov, "faire reculer la brute"¹⁰ ».

Rappelons que la fratrie belge appartient à la génération que, dans un essai de 2002¹¹, la chercheuse en littérature Susan Rubin Suleiman a surnommée « the 1.5 generation ». Celle-ci regroupe les enfants survivants qui étaient « trop jeune(s) pour avoir une compréhension adulte de ce qui était leur arrive, mais assez vieux pour avoir été là pendant la persécution des Juifs par les nazis¹² ». S'appuyant sur les théories de Karl Mannheim, Suleiman pointe qu'ils ont vécu le traumatisme de l'Holocauste « avant la formation d'une identité stable que nous associons à l'âge adulte, et dans certains cas avant tout sens conscient de soi¹³ ». Dans le cas des descendants

8 La notion d'« enfant caché » est elle-même assez tardive, puisqu'elle n'apparaît – n'est nommée – qu'en 1979, avec le film *Comme si c'était hier* de Myriam Abramowicz.

9 Charlotte Delbo, *La Mémoire et les Jours*, Paris, Berg International, 1985 ; rééd. 1995.

10 Pierre Mertens, *Écrire après Auschwitz ?*, Tournai, La Renaissance du livre, 2003, p. 47–48. Le titre se rattache explicitement à une formulation célèbre et émouvante de Theodor Adorno qui est bientôt devenue presque un slogan. Selon ce dernier, « l'art – et plus particulièrement la poésie – apparaissait comme impensable après Auschwitz ». Voir Theodor Adorno, *Prismes. Critique de la culture et société*, trad. Geneviève et Rainer Rochlitz, Paris, Payot, 1986, p. 23. Adorno a refusé à l'art toute fonction, même dans le processus du deuil de la destruction, en alléguant que l'art pourrait styliser à outrance. Pierre Mertens essaie de problématiser l'assertion adornienne en choisissant en particulier cinq écrivains qui – à deux périodes historiques différentes – offrent une réponse à un sujet inépuisable comme la Shoah.

11 Susan Rubin Suleiman, "The 1.5 Generation: Thinking about Child Survivors and the Holocaust", *American Imago*, vol. 59, n° 3, 2002, p. 277–295.

12 Ibid., p. 277.

13 Ibid.

d'Abraham Kaliski, la Shoah constitue le centre de leurs œuvres, mais une place importante est également réservée à l'histoire familiale ainsi qu'à la recherche de leur propre identité. Par conséquent, l'image de la Pologne dans leur création artistico-littéraire surgit du traumatisme personnel, collectif et culturel subi avec des expériences dont ils se souviennent ou par le biais d'histoires, d'images ou de comportements au milieu desquels ils ont grandi. Mais ces expériences leur ont été transmises si profondément et avec tant d'émotion qu'elles semblent constituer une mémoire en tant que telle.

Jim/Chayim/Charles Kaliski et ses traits de mémoire

Depuis la Libération, Chayim (1929–2014), surnommé aussi Charles ou Jim d'Etterbeek, l'aîné de la fratrie, ne cesse de découper des images de la catastrophe nazie en les collant dans des cahiers qui préfigurent ses récits. Adolescent, il accompagne son père dans tous ses déplacements, et là, témoin des conversations, il entend le désespoir des gens, leur sentiment d'abandon. Il ne s'est jamais remis de la cruauté de la Seconde Guerre mondiale. La Shoah est devenue le sujet obsessionnel de ses pensées et de ses lectures. En 1970, ce chroniqueur autodidacte, encouragé à dessiner par sa sœur Sarah qui est peintre, commence une œuvre – des milliers de dessins à l'encre de Chine, mêlés à des textes dans lesquels il fait référence à la persécution et à l'extermination des Juifs d'Europe. L'une de ces formes d'expression artistique intitulée *Varsovie, Place de Napoléon 1942*¹⁴ est un dessin fait à partir d'effondrements où l'auteur livre le regard troublant d'un enfant adulte sur la barbarie humaine. Il y présente l'horreur et l'absurdité du quotidien de milliers de ses compatriotes au cœur de l'enfer. Au fil du temps, Chayim Kaliski a élargi le sujet de son travail de mémoraliste pour représenter d'autres massacres et d'autres exterminations. Il s'est intéressé notamment au désastre de la Pologne natale de ses parents qui a eu lieu en avril 1940 dans la forêt de Katyń, près de Smoleńsk, en Russie, pendant lequel plus de 4 000 officiers polonais ont été éliminés par l'Armée rouge¹⁵. À travers *Le Siècle des génocides*¹⁶, ses planches

14 La photographie d'une série de 10 dessins originaux de Chaïm dit Jim déposée et archivée aux Archives et Musée de la Littérature à Bruxelles, cote AML 01129/0074-0083.

15 La découverte du charnier est révélée par les Allemands en 1943. L'URSS niera la responsabilité de ce crime de guerre jusqu'en 1990.

16 C'est le titre d'une publication parue du 4 au 27 février 1999, réalisée à l'occasion de l'exposition « Un siècle de génocides » de Chaïm Kaliski, organisée à La Maison du livre de Bruxelles.

et dessins faussement naïfs, combinés à de petits commentaires, constituent un témoignage fascinant aux multiples facettes. Difficiles à classer, ils appartiennent à la fois au genre de la bande dessinée et à l'art brut, ce qui place leur auteur parmi les premiers bédésistes qui, non sans prudence, erreurs et tâtonnements, parfois avec génie, se sont emparés d'un sujet aussi universel qu'indicible : la Shoah¹⁷. La souffrance que Chayim éprouve et exprime dans ses textes-dessins deviendra par la suite une inspiration pour des protagonistes des pièces de son frère René, à savoir Jim de *Jim le Téméraire*, Jack dans *Aïda vaincue*, ou le héros éponyme du film *Le Tiercé de Jack*. À travers ces personnages, le dramaturge ne se confronte pas seulement à l'Histoire du nazisme, mais à son histoire personnelle également, tissée de la douleur d'un père perdu et de la blessure d'un frère atteint à jamais par le traumatisme enduré.

Sarah Kaliski à la recherche du Père é-perdu

La sœur cadette, Sarah (1941–2010), dessinatrice, peintre et écrivaine, complète le travail de son frère. Elle reste fortement touchée par les injustices et les absurdités de l'histoire : les horreurs nazies, les violences faites aux enfants. Toute son œuvre, exposée également au Musée de Łódź, en Pologne, qui lui consacre une rétrospective en 1991, est traversée par des éléments autobiographiques et structurée autour des questions philosophiques fondamentales, ainsi que des réflexions sur ses racines, son rapport à la Shoah, à l'histoire et à la culture juives. Son art que constituent des textes-dessins, est centré sur l'humain. Parmi les personnages, la figure de son père, perdu à Auschwitz, qu'elle affectionne particulièrement, est centrale, et revient à maintes reprises. Un carnet composé de quarante dessins créés au feutre-pinceau, à l'encre noire, intitulé « Le Père é-perdu » (1999), est son œuvre monumentale. Les feuillets se lisent et se succèdent à la manière d'une bande dessinée. Ils racontent une histoire et la montrent. En voici quelques descriptions :

17 Soulignons qu'il a fallu attendre la fin des années 1970 pour voir des bandes dessinées européennes, américaines et japonaises s'ouvrir pleinement au martyr juif. Le procès Eichmann, à Jérusalem, en 1961, et la diffusion du feuilleton *Holocaust*, en 1978–1979, sont apparus comme des moments déclencheurs d'une mémoire longtemps refoulée. La première grande exposition sur la Shoah et la bande dessinée intitulée *Bruxelles, terre d'accueil ?* a eu lieu à Bruxelles, en 2017, au Musée juif de Belgique. Dans l'exposition, on a pu découvrir les œuvres de plusieurs artistes de la deuxième génération comme Jim Kaliski mais aussi Michel Kichka, Horst Rosenthal, David Orèle, Edmond-François Calvo, Victor Dancette et beaucoup d'autres.

Planche n° 1. Portrait en couleurs du père. Digne. En costume. Cinq traits roses (dans les cheveux, l'oreille, le nez, le cou) et des zones de blanc cassé (visage, cheveux, chemise), le reste en noir, fond grisé.

Planche n° 3. Portrait du père en costume et nœud papillon. Attentif. Inscription : « Né 10 mai 1908 à Lodz. Mort à Auschwitz 1944 (décembre) ».

Planche n° 13. Portrait du père disparaissant (plus de costume, plus qu'une silhouette) et le texte suivant, sur le corps : « Est-ce vous Abram Kaliski ? Est-ce lui ? Est-il celui qui n'est plus ? Mais alors ? ». Le premier « Es » sans t (verbe incomplet, en signe d'absence, mais aussi de torsion via le langage, du corps...).

Planche n° 16. Silhouette complète tremblante une main levée. Sur la tête : « Toi Abram. Toi Papa ». Sous le papillon : « Kaliski Abram ». Sur la main : « Toi. Lui. Vous. Abra. Abra ».

Planche n° 32. Silhouette s'effaçant. Sur le visage : « On entendait les larmes des enfants ». Sur le corps : « À Berlin. À Rama. À New York ».

Planche n° 40. Demi-visage : cheveux, œil, nez, oreilles. Texte sur le visage et au-dessous : « On entendait les rires des enfants. Quatre... et encore¹⁸ ».

Les mots, parfois illisibles, s'échappent des dessins, s'accrochant au visage fugace du père, mettent en valeur la scène et lui donnent vie. L'image complète du parent relève d'une photographie unique, retrouvée chez un cousin. C'est à partir de celle-ci que l'auteure l'imagine, le dessine, le représente, le fait apparaître. Son absence et son manque s'expriment ainsi dans les dessins par la mise en forme de cet unique aspect photographique. Notons que, dans *La Chambre claire*¹⁹, Barthes reconnaît à la photographie une capacité « magique » qui mélange passé et présent, qui en fait une sorte d'émanation. « Toute photographie est un certificat de présence, dit-il, elle témoigne, de façon simple et directe, que “ça a été”²⁰ ». Pour Sarah Kaliski, la valeur évocatoire de la photographie lui permet de dresser le portrait du père oscillant entre la disparition et la résurgence. Ce rapport complexe à la mémoire pourrait être désigné « postmémoire », comme le propose Marianne Hirsch pour décrire l'expérience d'artistes qui ont grandi avec des récits de survivants de la Shoah²¹. Parmi les œuvres de l'artiste belge –

18 Descriptions élaborées par Daniel Weysow dans « À la recherche du père é-perdu. Texte-dessins de Sarah Kaliski », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, n° 102, 2009, p. 209–210.

19 Roland Barthes, *La Chambre claire. Notes sur la photographie*, Paris, Gallimard, 1980.

20 Ibid., 135 et 176.

21 Marianne Hirsch, « Postmémoire », trad. Philippe Mesnard, *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, n° 118, 2014, p. 205–206. Ajoutons que l'auteure poursuit de

peintures, dessins, livres – aucune n'avait jamais, jusqu'à la découverte de la photo, fait référence aussi explicitement à son père. Cet aide-mémoire, dont la vue est la première étape d'une restitution complète (comme le goût d'une madeleine trempée dans du tilleul fait renaître en Proust tout un village disparu), a réduit la profonde solitude de l'artiste due à « l'absence du père, du père é-perdu, à qui l'on doit d'être là, que l'on aurait voulu aimer, et que l'on aurait aimé, éperdument²² ». Sarah Kaliski lui donne la possibilité de réapparaître sous sa plume, de s'inscrire dans l'espace des quarante planches, à l'instar des quarante jours du Carême, qui, comme le remarque Daniel Weyssow :

du mercredi des cendres au samedi saint, sont consacrés à l'attente d'une conversation, c'est-à-dire d'une transformation, ou d'une renaissance. C'est [...] dans ce lieu magique, unique, dans ce livre-carnet, que se redéployent les traits de ce père rendu inatteignable, intouchable, détruit, avalé par l'histoire, assassiné par ses semblables les humains²³.

Au long des cinquante années de sa création, Sarah Kaliski n'a cessé d'interpeller le XX^e siècle mais elle nous a offert également à contempler des fragments intimes et autobiographiques : « Rares sont ceux qui peuvent, dans une vie, transformer à ce point une telle souffrance et une telle ignominie », a proclamé Marc Quaghebeur dans le dernier hommage rendu à l'artiste, pendant ses funérailles, le 25 juin 2010, au Cimetière du Montparnasse, à Paris.

Aïda vaincue de René Kalisky en tant que photo de sa famille

Les souvenirs façonnés par les traces des histoires vues ou entendues ont laissé également un profond et inguérissable traumatisme dans

la façon suivante : « Mais ces expériences lui ont été transmises de façon si profonde et affective qu'elles semblent constituer sa propre mémoire. Le rapport de la postmémoire avec le passé est en vérité assuré par la médiation non pas de souvenirs, mais de projections, de créations et d'investissements imaginatifs. Grandir avec l'héritage d'écrasantes mémoires, être dominé par des récits qui ont précédé sa propre naissance ou sa propre conscience fait courir le risque que les histoires de sa propre vie soient elles-mêmes déplacées, voire évacuées, par nos ascendants ».

22 Daniel Weyssow, art. cit., p. 201.

23 Ibid.

la conscience du troisième enfant de la fratrie, René Kalisky²⁴ (1936–1981), qui a choisi le théâtre²⁵ pour témoigner de son expérience. Dans une lettre à son ami, Antoine Vitez, il raconte les circonstances de la déportation de son père en ces termes :

J'avais six ans lorsque les hommes de la Résistance sont venus me chercher, avec l'accord de mes parents. Mon père était beau, jeune, mais déjà marqué par le destin. Et je le savais. Je savais que je ne le reverrais pas. J'ai hurlé pendant des heures. Certes, la vie charrie d'autres douleurs, mais ce que je suis, je le dois à cette douleur première²⁶.

Vingt-cinq ans après la guerre, le deuil persiste encore et même semble évoluer dans la sphère psychique de ce grand dramaturge. De sa troisième pièce, *Jim le Téméraire*, publiée en 1972, à ses dernières œuvres théâtrales, *Aïda vaincue*²⁷ et surtout *Falsch*, parues en 1982 et 1983, le statut de victime se met toujours en place. Son avant-dernière pièce, dans laquelle *Aïda*, l'héroïne éponyme, tente de reconstituer les liens familiaux après son retour d'exil, mérite une attention particulière. Tout d'abord, de nombreux parallèles avec les propres expériences de l'auteur y sont bien visibles : une sœur aînée, Ida, portant un prénom que les anglophones prononcent « Aïda », la souffrance exacerbée par l'absence du père, les conséquences psychologiques de la guerre chez le frère aîné et surtout les racines polonaises. Juste au début de la pièce, dans un dialogue entre mère et fille, Kalisky évoque ainsi le pays natal de ses parents :

Aïda : – J'aime le froid ici. Mon froid. Mes étés humides. Mes pluies incessantes. J'aime ces gens qui ne partent pas. Toi, tu n'as jamais partie qu'une fois dans ta vie. Mais tu n'as jamais regretté la Pologne, hein ?

La mère : – Oh, tu sais... c'est si loin. Je ne me la rappelle plus, la Pologne²⁸.

Au fil du temps, seuls quelques souvenirs vagues ont survécu à la mémoire des émigrants d'avant-guerre. En l'occurrence, ce sont des chansons et des proverbes polonais que Fradla Kaliski aimait chanter et citer

24 Dans les années 1960, avant de se livrer à l'écriture des pièces de théâtre, René a modifié l'orthographe de son patronyme en remplaçant le « i » par un « y ».

25 Entre 1971 et 1981, il écrit une dizaine de drames portant presque tous sur l'Histoire.

26 Lettre de René Kalisky à Antoine Vitez, le 28 juin 1977, *Francofonie*, n° 71, 2016, p. 149.

27 Dans un projet initial, *Aïda vaincue* a été conçue comme un téléfilm.

28 René Kalisky, *Aïda vaincue*, Bruxelles, Rideau de Bruxelles, 1982, p. 22.

aux enfants – Chayim en a parlé dans sa dernière interview avant sa mort²⁹ – ou le goût du bouillon de légumes polonais, évoqué par René lors d'une dispute mère-fille :

Aïda: Tu as acheté de la viande? Tu as acheté du poulet? De la vieille poule à bouillir plutôt, hein? [...] Tu n'as pensé qu'à ton bouillon de poule à la polonaise... avec mon argent!³⁰

La Shoah a fait des ravages, la mère et les enfants sont brûlés de l'intérieur. Chacun à sa manière tente de faire face au traumatisme qui les consume. Dans *Aïda vaincue*, René Kalisky le montre à partir des grandes et petites histoires qui sont ici enchevêtrées. L'absence soudaine du père de famille, des doutes persistants quant à son sort, la certitude, enfin, à propos de sa disparition dans l'abîme dépersonnalisant d'un camp de concentration, semblent condamner Aïda à un sentiment de désintégration, presque de fragmentation physique. Elle est contrainte de se chercher des éléments constituants chez les autres membres de la famille: « Je suis la langue de mon père. Je suis la vessie de ma mère. Je suis la poitrine de mon frère. Je suis le sexe de ma sœur. [...] [J]'aime d'abord ceux de mon sang... Je suis incapable d'aimer ailleurs. C'est physique³¹ », crie-t-elle lors d'une dispute familiale. Cette « femme déracinée », appelée ainsi par l'auteur lui-même, se sent déchirée entre un passé européen auquel elle tente en vain d'échapper et un présent américain (elle s'est exilée au Canada) dans lequel elle ne trouve pas sa place, entre un peuple qui vit dans la mémoire de son propre génocide et un peuple d'immigrants qui a fondé une nation sur le massacre d'un autre peuple: les Indiens d'Amérique. Pour retrouver son équilibre et ses racines, elle a besoin de faire un retour en arrière et de connaître les derniers moments de la vie de son père. Cela lui permettrait de combler le vide qui la condamne à une incertitude chargée d'angoisse. Elle organise donc les retrouvailles de la famille dans un appartement désert de la côte normande, loué pour l'occasion, pendant lesquelles tous vont convoquer les démons du passé, intimes ou historiques, et s'entre-déchirer en un jeu douloureux et infini. La multiplication des significations, permise par la mise en abyme dont l'auteur se sert, ouvre la possibilité de réactiver le

29 Jim Kaliski, « Jim d'Etterbeek et le génocide », *Livres vivants V*, entretien réalisé par Isabelle Pleskoff le 12 janvier 2014, Bruxelles, La Médiathèque du Musée d'art et d'histoire du Judaïsme.

30 René Kalisky, op. cit., p. 25.

31 Ibid., p. 57.

passé et de ressusciter la figure paternelle autour de laquelle se déploie l'action. L'épiphanie du père se déroule exactement au milieu de la pièce, dans le quatrième tableau³², confirmant son importance centrale. Le spectateur assiste ici à une scène où Bob, l'un de ses fils, déguisé selon la mode des années 1930 affirme ressentir les mêmes sensations que celles éprouvées par son père à l'âge où celui-ci a rendu son dernier souffle. Il arrive même à convaincre les autres de la vérité de son expérience et à se faire accepter en tant que témoin fiable de la mort du parent, disant :

Bob : [...] J'ai voulu que vous éprouviez ce que j'éprouve ! Je suis mort avec lui... Je voulais que vous sachiez que j'étais mort avec lui... Comme lui. Encore jeune et déjà vieux. Des sensations ponctuelles, lancinantes. C'est épouvantable de mourir à mon âge. Il est mort mais petit à petit. Et j'ai su qu'il avait eu tout le temps de penser à moi, comme j'avais eu tout le temps de penser à lui, à vous... Car il a pensé à vous tous. Vous êtes-vous jamais représenté ce que fut cette mort ?³³.

Les souvenirs des membres de la famille révèlent un portrait idéaliste du père : « [...] c'était un papa merveilleux. Il était beau, c'était un grand artiste...³⁴ » et un amateur passionné du grand air d'*Aïda* de Verdi. Selon la légende familiale, ce « ténorino d'Auschwitz » la chantait, sa dernière heure venue. Mais cette idéalisation se heurte aussi à la mémoire maternelle qui a gardé le souvenir d'un homme égoïste :

La mère : – Papa ! [...] Tu as oublié comment il était ton papa ! [...] Il te battait comme plâtre, ton papa. Il ne supportait pas que tu l'approches. Il ne supportait pas. Il ne s'est jamais occupé de vous... Tout l'argent qu'il gagnait il le donnait aux femmes... Quand les Allemands l'ont arrêté dans la rue, il était en compagnie d'une femme ! [...] C'est lui qui disait que Jack n'était pas normal. Il le jugeait sans pitié. Il était sans pitié³⁵.

Comme dans une peinture cubiste, ici, une image composite du père se forme en rassemblant en elle différents points de vue car chaque membre de la famille a vécu sa douleur et sa tragédie différemment, chacun exprime son désarroi, crie sa vérité. La mère oscille entre le veuvage et la prise de

32 La pièce se compose de 7 scènes.

33 René Kalisky, op. cit., 45.

34 Ibid., p. 71.

35 Ibid., p. 62.

conscience refoulée que son mari ne lui était pas fidèle; Zora incarne une artiste inaccomplie; Bob vit dans son monde imaginaire; Jack³⁶, avec son autisme, est une victime totale, infantilisée, traumatisée jusqu'au fond; et finalement, il y a Aïda pour qui le « retour en arrière » constitue également la reconstruction de soi. Au lieu de se soutenir mutuellement, tous finissent par se blesser encore plus profondément. En effet, nous regardons la « photo » d'une famille endeuillée par la Shoah, pleine de frustrations et d'inguerissables blessures. D'une part, c'est une histoire intime et familiale, d'autre part, une tragédie de la grande Histoire. L'Holocauste se révèle être bien plus qu'une simple toile de fond. Sinon, la pièce serait plutôt « une fausse comédie de mœurs³⁷ », comme le note Marc Quaghebeur, dans l'appendice d'Aïda vaincue, édité dans les *Cahiers du rideau*. Il n'y a aucun espoir d'un soulagement, pourtant, il reste le devoir de mémoire, ce que les paroles d'Aïda expriment le mieux: « On ne va pas l'oublier comme on a oublié les Indiens d'Amérique. [...] Nous n'allons pas oublier nos morts, n'est-ce pas ?³⁸ ». Ce faisant, ils restent ces « militants de la mémoire », selon la splendide expression de Pierre Mertens.

Remarquons à cette occasion que jusqu'aux années 1970 le public belge n'a pas eu beaucoup d'occasions d'assister à des spectacles qui abordent l'horreur de la Shoah³⁹. C'est à partir de l'éclatement du talent de René Kalisky et du succès mondial de ses deux pièces, *Jim le téméraire* (1971) et *Aïda vaincue* (1979), que la situation a changé. Un accent polonais à ce propos est apporté par le spectacle de Krzysztof Warlikowski (*Apollonia*), joué en 2009 au Théâtre de la Place de Liège et au Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles. L'histoire centrale de cette pièce est celle d'Apollonia Machczynska, jeune mère de famille polonaise qui a caché vingt-cinq enfants juifs durant la guerre et qui sera dénoncée, puis exécutée. Sur ce thème du sacrifice, de sa beauté et son absurdité, des bourreaux et des victimes, Warlikowski fait dialoguer histoire contemporaine et mythologie grecque en revisitant les mythes d'Iphigénie, d'Alceste et d'Hercule furieux (d'après Eschyle et Euripide), et en citant des textes de Jonathan Littell (*Les Bienveillantes*), J. M. Coetzee (*Le discours d'Elisabeth Costello*), Rabindranath Tagore (*Amal et la lettre du roi*) et Hanna Krall. Alors que Kaliski remonte

36 C'est un personnage poignant que Kalisky a également incarné dans son scénario *Le Tiercé de Jack*, réalisé par Jean-Pierre Berckmans, en 1975, pour la RTBF.

37 Marc Quaghebeur, « L'ombre et la voix pique-niquent au bord de mer », dans René Kalisky, op. cit., p. 93.

38 René Kalisky, op. cit., 63–64.

39 Voir à ce sujet Serge Goriely, « La Shoah sur la scène belge francophone », *Image [et] narrative*, vol. 14, n° 2, 2013, p. 74–88.

aux temps de guerre dans son histoire, Warlikowski va encore plus loin, aux temps anciens, en posant pourtant les mêmes questions. Dans (*A pollonia*), le metteur en scène polonais juxtapose divers textes, traditions, genres et médias : tragédie ancienne avec reportage, conte de fées avec série, mythe avec réalité virtuelle, roman avec concert de rock, conférence avec cirque, tout cela pour présenter l'histoire d'une famille qui est toujours aux prises avec le traumatisme de l'Holocauste. L'analogie entre les deux pièces semble évidente.

Mémoire post-génocidaire de la « troisième génération »

L'historiographie de la Shoah ne cesse de s'enrichir, au fil des années, en ouvrant de nouveaux chantiers de recherche et en esquisant des perspectives inédites, en particulier celles qui concernent les descendants des Juifs polonais⁴⁰. Dans le domaine des arts des années 70 et 80, plusieurs réalisateurs de cinéma belges se sont penchés sur ce sujet. Qu'il suffise de citer le film en yiddish *Bruxelles-Transit* (1980) de Samy Szlingerbaum qui met en scène l'installation d'une famille juive polonaise à Bruxelles en 1947 ou le film *Symphonie* (1979) de Boris Lehman, dans lequel Romain Schneid, le scénariste du film, raconte son histoire d'enfant caché, sans oublier le documentaire *Comme si c'était hier* (1979) de Myriam Abramowicz et Ester Hoffenberg, qui s'attache à raconter le sauvetage de milliers d'enfants juifs sous l'Occupation nazie en Belgique. Dans la famille Kaliski, la troisième génération perpétue également le souvenir de ses ancêtres. L'acteur Jonathan Zaccai, fils de Sarah, complète le portrait de cette famille d'artistes. Son œuvre cinématographique comprend la participation à des films tels que *Le tango des Rashevski* (2003) de Sam Garbarski dans lequel les membres d'une famille juive se questionnent sur leur identité ou *Simon Konianski* (2009) de Micha Waldi, qui est une farce contemporaine exubérante brisant de nombreux tabous. Le héros éponyme de cette comédie générationnelle part à la découverte des racines de sa famille en Europe de l'Est. Lors de son expédition, il découvre les vestiges d'une communauté juive polonaise autrefois florissante, traverse ce pays brisé qu'est la Pologne postcommuniste, visite le camp de concentration Majdanek pour aboutir enfin en Ukraine, dans le petit village natal de ses ancêtres. Le voyage

40 Przemysław Szczur, « Ailleurs plutôt que nulle part. L'image de la Pologne et des Polonais goyim dans les textes d'immigrés juifs d'origine polonaise et de leurs descendants en Belgique francophone », *Scripta Judaica Cracoviensia*, vol. 17, 2019, p. 121-147.

lui permet de se réconcilier en partie avec son père et son histoire. Le film montre toute une panoplie de conflits problématiques entre les générations post-génocidaires.

Les Kaliski, témoins de l'Histoire

Trois témoins, trois transfigurateurs de l'Histoire, trois penseurs de la mémoire, mais aussi trois générations, tel est le portrait de la famille Kaliski, un exemple de ces Juifs polonais dont l'attitude envers leur patrie est généralement perçue comme tragique. Dans la majorité des cas, après la Shoah, les enfants des immigrants juifs d'avant-guerre se trouvent définitivement coupés de leurs racines familiales. La Pologne est vue comme le lieu des crimes nazis, elle est associée à une souffrance inimaginable après la perte d'êtres chers. C'est le cas des descendants d'Abraham Kaliski qui se sentent héritiers de la mémoire familiale traumatisante. Ils tentent de crier leur douleur à travers leur création artistique car celle-ci, comme le dit Shoshana Felman, « peut seule être à la hauteur de la tâche contemporaine de penser et de répondre aux demandes incroyables de la souffrance [...] et d'échapper aussi à la subtile trahison culturelle, omniprésente et presque inévitable, à la fois de l'histoire et des victimes⁴¹ ». Textes-dessins, illustrations, peintures, drames, la production de toutes ces œuvres permet à la fratrie Kaliski de remplir au moins la mission du témoin, de donner un avenir à sa mémoire ou de lever le voile du silence.

41 Shoshana Felman, « Education and crisis, or the vicissitudes of teaching », *American Imago. Psychoanalysis, culture and trauma*, vol. 48, n° 1, 1991, p. 34.

Karolina Czerska

Université Jagellonne de Cracovie

Magnétique et dangereuse, la Pologne dans le roman *La Chambre voisine* de François Emmanuel

Dans l'écriture de François Emmanuel, auteur belge d'expression française, les références à la Pologne créent un réseau de tensions intrigant. Emmanuel a connu la Pologne lors de son stage de quelques mois au Théâtre Laboratoire de Jerzy Grotowski à Wrocław, au début des années 1980¹. L'image mi-réaliste, mi-imaginaire² du pays joue un rôle essentiel dans son roman *La Chambre voisine*. Non seulement l'action se passe partiellement en Pologne et quelques protagonistes sont d'origine polonaise, mais surtout la représentation du pays, composée d'éléments qui vont de pair avec les espoirs et les angoisses des personnages, aboutit à un tableau bien complexe. La topographie romanesque qui se réfère à la Pologne a une double dimension. D'abord, il s'agit d'un itinéraire que le lecteur parcourt d'un endroit à l'autre en suivant les personnages. Sur cet espace se superpose un monde presque autonome qui germe des émotions des personnages – ici, le travail de la mémoire et des souvenirs, lié à leurs déplacements, constitue un enjeu important.

1 « François Emmanuel : écrire écouter », entretien par Francis Matthys, *La Libre*, <https://www.lalibre.be/culture/livres-bd/francois-emmanuel-ecrire-ecouter-51b87b05e4b0de6db9a7c4f6> (consulté le 10 octobre 2020).

2 Les noms de deux localités en Pologne sont fictifs : Oszkina et Zelimka. Le nom de cette première peut s'inspirer du nom d'un village polonais existant, Oszkinie.

La Chambre voisine se compose de trois parties dont les titres s'accordent aux lieux qui retracent les nœuds de l'action : Seignes, Oszkina, Seignes. Le narrateur est Ignace Olszewski, un garçon de quatorze ans (et puis un jeune homme, les trois parties étant séparées d'intervalles de plusieurs années), né d'un père polonais et d'une mère française ; Oszkina et Seignes indiquent les racines des deux parents. Ignace habite avec sa famille dans le domaine de Seignes, quelque part dans la province française. Dès le début du roman, l'homonymie de ce nom fictif avec le verbe *saigner* est inévitable et annonce ainsi une histoire douloureuse. Or, il s'agit d'une famille déchirée par deux vides : la mort du père, Mikolaj Olszewski, et la disparition de l'une des enfants, Else. Mikolaj est mort dans des circonstances obscures, tandis qu'Else disparaît lors d'un voyage en Pologne, dans la terre natale de son père (alors déjà décédé), qu'elle avait effectué avec sa mère, Anne-Apolline Autissier, sa sœur jumelle Maud et son oncle maternel Cyril. C'est encore un autre Polonais, professeur de l'université de Lublin, Tadeusz Gerszinski, ami d'autrefois des parents d'Ignace, qui arrive à Seignes (au tout début du roman) pour mener une sorte d'enquête dont l'objectif serait de retrouver les traces d'Else (on ignore si elle est morte ou vivante) et qui, quelques années après, fait venir Ignace en Pologne pour continuer les recherches : « seule votre présence peut permettre d'approcher ou de dénouer, si possible, sans trop de douleur, cette énigme que vous resoulez » (CV, 99)³. Quelques autres localités et personnages polonais apparaissent au cours de l'action, ce qui sera expliqué dans la suite de cette analyse.

La tension constante se joue entre deux univers : le côté français et le côté polonais. Notamment, il y est question des relations difficiles passant de l'amour, de l'attachement à l'hostilité. D'abord, l'apparition de Mikolaj Olszewski dans cette famille française aisée a été perçue par quelques-uns de ses membres comme une intrusion ; pour sa belle-mère, « il cumulait les torts d'être étranger, sans noblesse de sang, ni manières ni délicatesse » (CV, 169). À ses yeux, Mikolaj s'est avéré une source de malédiction, car tout le mal a commencé « depuis la Pologne » (CV, 70) ou, alors, « depuis le polonais ». Ce défaut primaire résultant de l'origine de Mikolaj semble la cause de la tragédie familiale, voire de la disparition d'Else à Oszkina,

3 Pour les citations du roman en question, je me réfère à l'édition suivante : François Emmanuel, *La Chambre voisine*, Paris, Stock, 2001. Dorénavant, les références à ce roman seront indiquées entre parenthèses dans le corps du texte au moyen de l'abréviation CV suivie du numéro de page.

car, comme le constate Ignace après des années écoulées depuis les premiers événements racontés dans le roman :

C'est parce qu'il n'y avait pas de père à mon père, pas d'histoire de nom à Olszewski, pas de notoriété de famille, simplement des souvenirs qui se perdaient, des questions qui demeuraient sans réponse, c'est pour cette raison seule que [ma mère] avait emmené ses filles à Oszkina, non pour fouler l'herbe de quelque cimetière en friche, mais sur le lieu même de la fierté du nom (CV, 169).

Cette charge affective liée à l'endroit évoqué contraste avec la vision qu'en a Joyce Smith Aguilar, l'ancienne amante de Mikolaj, comme d'un lieu sans grande importance : « Oszkina, qu'est-ce qu'ils allaient faire à Oszkina, il n'y avait rien là-bas, rien à voir, simplement des pierres tombales » (CV, 109).

Par son nom de famille, Ignace hérite d'une « contamination » de l'étranger, valide aussi bien en France qu'en Pologne : « ce pays n'était pas seulement le lieu de désastre causé par la disparition d'Else, mais aussi celui de mon nom, Olszewski, ce patronyme étrange qu'il me fallait toujours épeler sans cesser d'opposer à l'incrédulité méfiante de l'autre la calme, la bizarre évidence du nom » (CV, 50). Son nom polonais lui cause quelques ennuis à bord d'un train qui le mène vers Lublin d'où, ensuite, il va partir à la recherche d'Else ; lors d'un contrôle, les soldats fouillent sa valise plus que celles d'autres passagers ce qu'Ignace explique ainsi :

Les mêmes soldats [...], parcourant le couloir du train, ouvrant bruyamment les portes des compartiments et exigeant de vérifier le passeport déjà vérifié quatre fois par d'autres équipes [...] parce que je m'appelais Olszewski, parce que mon nom me rendait à leurs yeux suspect, parce que je ne comprenais pas leur langue, malgré mon nom, Olsz-ew-ski, (CV, 101)⁴.

L'ambiguïté concernant la Pologne qui engendre repoussement et hostilité d'une part, curiosité et attachement d'autre part, ne peut être résolue, au moins partiellement, que par le voyage du narrateur dans le pays de son père, en suivant les traces de sa sœur perdue, et par la fusion finale des deux mondes qui se réalise à la réunion familiale à Seignes, la grand-mère

4 Cette ambiance d'hostilité, liée à la présence des soldats armés, est une conséquence de la situation politique de la Pologne d'alors : un pays derrière le rideau de fer. Ignace y arrive lors de l'état de siège, en 1983.

n'étant plus là, la mère sur son lit de mort. Cette rencontre après de longues années allège le poids associé à la Pologne et aux Polonais « étrangers », en remplaçant en quelque sorte l'intrusion par la fusion; c'est au moins ce que souhaite Ignace. C'est à la fin du roman qu'Else, vivant depuis sa mystérieuse fugue en Pologne avec son mari (probablement polonais même si son nom, « Taschen », indique des affinités allemandes⁵), Michal, et leur fils, Lukasz, arrive à Seignes. Elle-même avait changé de prénom, adoptant sa version polonaise: Elzbieta. L'on peut voir dans ce geste la tentative de s'enraciner dans sa nouvelle patrie et de couper les liens avec les souvenirs qui concernent sa famille de Seignes. Quand Ignace lui parle pour la première fois après ces quelques années, il remarque ses difficultés d'élocution en français: « Et ainsi commença-t-elle à parler, à voix très basse, avec des formulations curieuses, maladroitement, comme si le français lui était devenu un peu étranger » (CV, 133). Un fait naturel, vu son nouvel environnement culturel et linguistique, et pourtant, l'on ne peut ne pas y remarquer un autre aspect de la situation, beaucoup plus profond, qui se réfère à la volonté d'Else/Elzbieta d'ouvrir un nouveau chapitre dans sa vie.

Ce même aspect ressurgit dans un autre extrait du roman qui concerne la distinction entre les deux pays et les deux langues, mais qui semble dépasser le niveau linguistique ou la réalité politique difficile; il y est bien question de communication entravée, voire impossible qui, de plus, semble marquée par cette première jonction non acceptée des deux pays, celle d'Anne avec Mikolaj. Il s'agit de la scène des conversations téléphoniques de la mère avec la Pologne après les événements tragiques concernant Else :

Ces conversations sans fin, ponctuées d'interjections et de questions blanches, et où **manquait toujours l'autre part du dialogue**, la voix qui parlait là-bas, dans le lointain, de l'autre côté du rideau de fer, *Oszkina, Zelimka, Pologne*, là d'où était parti le premier télégramme et vers où la communication cherchait à s'établir deux à trois fois par jour [...]. Et ces mots qui revenaient sans cesse, ces mots balbutiés de policiers, consul, battue, enquêteur, visa, prolongation, ambassade de France, et le nommé Grundberg, et le chargé d'affaires à Varsovie, et Vovodski bien sûr qui ne faisait rien, tous ces mots sur **l'écran opaque de l'autre monde**, *Oszkina*, désignant et voilant ce que l'esprit peinait à comprendre et qui tenait peut-être dans une seule phrase, mais **toujours partielle, insaisissable**, selon laquelle Else s'était perdue, noyée, enlisée, qu'elle s'était laissé ravir dans le pays de feu mon père [...]. (CV, 53, c'est moi qui souligne).

5 Cela peut s'expliquer facilement par l'histoire de la Pologne, surtout quant aux terrains au bord de la mer Baltique.

Le fragment cité évoque toute une série de scènes qui s'arrangent comme des puzzles en une image symbolique reflétant, paraît-il, des vides, des blancs et des bruits dans la relation France-Pologne, avec tout un labyrinthe de tensions émotionnelles et d'investissements affectifs qui s'y inscrivent. C'est non seulement la grand-mère qui divise les gens suivant l'opposition entre « les Français » et « les étrangers » (évidemment, Mikolaj Olszewski en était un, mais également Tadeusz Gerszinski qui, au tout début du roman, dans le contexte de sa proche arrivée n'est pas évoqué par son nom, mais reste « lui » ou « l'étranger »). Évidemment, la question des deux langues y joue toujours ; alors que Gerszinski maîtrise parfaitement le français, Ignace, lors de son séjour chez Marta Selankowa (amie d'autrefois de son père) à Zelimka, ne repère que quelques mots polonais, comme « kochana » (chère) et « Oszkina ». L'opposition entre la France et la Pologne est encore renforcée par l'évocation de l'état de siège décrété, deux ans avant la rencontre d'Ignace avec sa sœur, par le Premier ministre polonais de l'époque, Wojciech Jaruzelski, « ce général aux lunettes noires dont la face malade se dupliquait à l'infini sur les écrans de télévisions » (CV, 124). C'est en 1983 que les retrouvailles se réalisent, tout en restant incomplètes, car Ignace, pendant un certain temps, reste le seul membre de la famille à savoir où est Else et à communiquer avec elle ; au début, elle n'accepte que son frère dans sa nouvelle vie liée à la Pologne.

À la topographie du roman, étendue entre Seignes, Oszkina, Gdynia (mais aussi Lublin, Zelimka et Varsovie qui sont de moindre importance pour l'intrigue) s'ajoute une présence intense et lourde de significations des paysages. Or, la quiétude apparente de Seignes et de ses environs s'avère aussi infectée que l'est Oszkina. Par moments, la nature de Seignes est étouffante. L'habitat de Seignes est celui d'une île isolée ; cet ancien orphelinat est entouré d'une nature dans laquelle se mêle la densité de la verdure avec sa stérilité : « à six kilomètres alentour ce n'étaient que forêts et taillis, çà et là, par plaques, un sol de tourbe détremée sur lequel aucun arbre ne pouvait prendre racine » (CV, 20). Y est signalée également « une odeur de vase chaude [qui] empestait l'air » (CV, 15) autour de l'étang. En ce qui concerne la forêt, c'est l'autre sœur jumelle, Maud, qui y erre la nuit, par analogie avec l'errance supposée d'Else dans la forêt d'Oszkina. Un soir, Ignace veut la suivre, mais il finit par y renoncer : « je n'avais pas osé m'aventurer derrière elle sur le ponton de bois qui traversait la tourbière, s'enfonçait entre les jonchées d'arbres morts et les massifs de roseaux sauvages. Pour moi c'était dans ce paysage qu'elle aimait se perdre, entre terre et eau [...] » (CV, 24). Une fois, Maud y est retrouvée nue, en chien de fusil, ce qui devient plus clair quand Else/Elzbieta raconte à Ignace les

événements d'Oszkina, et quand celui-ci devine que sa sœur avait été violée dans une cabane dans la forêt d'Oszkina, territoire qui s'avère « un lieu à partir duquel [Else] était devenue vivante et morte, une espèce de non-lieu plutôt, un creuset, une matrice chaotique qui voilait et contenait l'horreur, l'extrême violence de ce qui s'était passé » (CV, 133). Ainsi, le paysage forestier de Seignes redouble celui d'Oszkina et les deux sont habités par les blessures de la perte. Une telle duplicité trouve son reflet dans un dessin prémonitoire esquissé par Mikolaj Olszewski, qu'Ignace retrouve après la disparition d'Else et qui représente « une enfant, une fillette aux longs cheveux [qui] est saisie de dos face à la muraille sombre des arbres et [...] sur la page opposée [se trouve] le même dessin en miroir, une autre enfant de dos face à la même forêt, pareillement fascinée » (CV, 61).

Il faut bien évoquer les descriptions des paysages de quelques endroits significatifs qui, par leurs ambiances, correspondent au voyage émotionnel effectué par les protagonistes. Celui-ci vise à réconcilier l'histoire familiale compliquée et la mémoire trouée. Or, quand Ignace arrive en Pologne, il se rend en compagnie de Tadeusz à Zelimka d'où ils prennent un taxi pour Oszkina. Au cours du voyage, ils voient « dévaler ce pays aux larges clairières labourées, semées çà et là de bâtisses carrées, scieries ou fermes industrielles, avant l'entrée dans la forêt aux longs fûts verticaux » (CV, 115), ce « pays forestier [...] hanté de brève neige » (CV, 115–116). Ensuite, Ignace continue seul le voyage, « la neige fondait sur les épaules des manteaux, [...] au-dehors elle effilait les cimes des arbres et nappait les labours, nous foncions vers Gdansk et Gdynia, avec ces cris esseulés que poussent les locomotives » (CV, 122). La neige devient plus intense quand Ignace arrive à Gdynia, en suivant une indication qui pourrait le conduire au lieu où vit sa sœur disparue. Au début de son séjour, il « rôdait dans l'averse à la recherche de son adresse » pour trouver enfin l'immeuble « gris et lépreux comme les autres » (CV, 124). Enfin, un jour, sans un mot, accompagné par – on le devine vite – Else, Ignace marche de son hôtel à l'immeuble que sa sœur habite :

Il neigeait à nouveau, nous avions repris la marche, elle toujours un peu au-devant, m'entraînant dans une trajectoire errante, circulaire, insensée, au hasard des ruelles, des avenues, des docks, au travers de cette neige fine qui ouatait la ville, le fleuve lent des camions et des voitures, le lointain noir des grues, jusqu'à ce que décline peu à peu la lumière (CV, 130).

Ainsi, Ignace, en tant que représentant choisi de la famille Autisier-Olszewski, suit le paysage labyrinthique de Gdynia qui correspond

aux méandres de l'histoire familiale. En outre, l'intensité de la neige va de pair avec la véhémence des pressentiments qui visent l'élucidation du mystère. De plus, l'état de siège (« ce qu'ils nommaient [en Pologne] l'état de guerre », CV, 123) influence d'une manière angoissante le paysage hivernal de la ville :

Au-dehors la lente avalanche paralysait la ville, figeait les activités du port, les grues, les ponts roulants, les hautes coques des cargos, ces murs oxydés gigantesques qui surplombaient les façades de la gare maritime, dans un silence égratigné ici ou là par des oiseaux geignards. Parfois des camions bâchés traversaient tous phares allumés la poisse blanche, certains bondés de soldats, sillonnant les avenues en d'incessantes rondes (CV, 123).

La Pologne en hiver contraste avec la France de la dernière partie du roman dont l'action se passe au printemps. L'arrivée de la famille franco-polonaise d'Else a lieu « sous un ciel bleu d'avril, rincé par l'averse nocturne, dans ce pays de forêts et clairières dont les haies éclataient en fleurs » (CV, 153). Else/Elzbieta « revenue vivante d'Oszkina, des forêts et des boues d'Oszkina, de l'eau vaseuse d'Oszkina » (CV, 160) entre dans ce monde printanier. La sœur et fille retrouvée, la famille agrandie de son mari et de son fils, le passé et la mémoire semblent apaisés et réconciliés. Ignace s'attache à cette image : « je voulais croire que ce dernier printemps à Seignes s'étendrait sur toutes les autres saisons de la mémoire, comme si la lumière s'était installée à jamais » (CV, 166).

Il faut bien noter un objet qui constitue un élément de transmission important et qui assure la médiation entre les deux mondes : les lettres et les cartes postales circulant entre la France et la Pologne qui sont évoquées à plusieurs reprises dans le roman. Dans la toute première scène de *La Chambre voisine*, au moment de la cène familiale, il est question de « la lettre cachetée à Lublin, en Pologne [...] laissée en évidence sur le secrétaire, comme pour [...] avertir de l'événement » (CV, 14). Cet objet, modeste en apparence, porte en lui l'histoire secrète de la disparition d'Else. La deuxième partie du roman s'ouvre par une citation *in extenso* de la lettre de Tadeusz adressée à Ignace qui précède et annonce le voyage de celui-ci en Pologne. L'on y apprend que c'était Ignace qui avait le premier contacté l'ami polonais : « Lorsque j'ai reçu votre lettre [- écrit Tadeusz -], cachetée à Fargues, comme toutes les lettres de votre mère, mes doigts tremblaient un peu, car je ne reconnaissais pas l'écriture de l'adresse » (CV, 98). Sont évoquées également les lettres secrètes de Magdalena Selankowa, une amie polonaise d'autrefois de Mikolaj (l'on ignore le caractère exact de leur

relation). Ignace apprend leur existence par Joyce Smith Aguilar : « tu vois d'ici le scandale si on avait su dans ta famille que ton père entretenait une correspondance avec cette Magdalena, une cinglée de lui, c'est sûr, mais ils étaient séparés par des milliers de kilomètres, et cette femme-là c'était un peu son pays perdu, sa Pologne » (CV, 112–113). Ainsi, l'on peut supposer que pour Mikolaj une telle forme de contact avec son pays d'origine était la seule possible depuis qu'il est entré dans la famille de Seignes. Quant à Maud, c'est aussi par des lettres qu'elle tente de garder des attaches avec sa sœur jumelle disparue ; cette fois-ci, il s'agit de lettres écrites, mais jamais envoyées. C'est également le cas des signes entre Ignace et Else, contenant des bribes concernant leurs vies, d'abord à Gdynia, avant leur rencontre, quand Ignace laisse quelques mots écrits sur une feuille de papier dans sa boîte à lettres, et aussi après les retrouvailles, mais avant l'arrivée d'Else en France :

Les rares signes qu'Else [...] avait laissés [...], la première lettre tracée de quelques phrases télégraphiques, écrites en majuscules, [...] puis deux ou trois ans plus tard, cette notification de changement d'adresse vers Koszalin, [...] ensuite la carte postale émise à Zakopane, dans les montagnes du Sud [...], puis enfin, un an auparavant, cette demi-page appliquée, recopiée sans doute d'un brouillon (CV, 148–149).

De même, c'est dans une lettre qu'Ignace supplie Else de venir à Seignes, invoquant la maladie de leur mère. À de nombreux moments, les lettres constituent des signaux de vie, assurent des liens ou la seule proximité possible.

La narration du roman se joue entre la France et la Pologne, entre le passé et le présent. Le passé et surtout les détails de la disparition d'Else sont à rétablir, de même que l'est la structure de la famille qui se trouve blessée et déchirée. Le grand enjeu est donc de compléter au niveau de la mémoire et des souvenirs, aussi fragmentaires que l'est la structure du roman, le va-et-vient entre le passé et le présent, ne contenant que des bribes d'images de situations qui se sont passées en Pologne. Dans cette perspective, l'œuvre emmanuelienne s'apparente à l'écriture des auteurs belges qui n'ont pas été directement touchés par l'expérience de la Seconde Guerre mondiale et dont le style se caractérise, comme le signale Joanna Teklik, par le fragmentaire, le métaphorique, l'insaisissable ; selon la chercheuse, des romans d'auteurs de cette génération-là ressemblent à un miroir brisé en mille morceaux à partir desquels il est impossible d'assembler un

tout homogène et clair⁶. La topographie de la mémoire, pour reprendre le titre du recueil de Martin Pollack sur son passé douloureux⁷, constitue certainement une topographie affective, « celle qui nous fait éprouver, à l'évocation d'un souvenir, un sentiment, une impression, une sensation⁸ ». À Oszkina, Tadeusz et Ignace se rendent sur les lieux de la mort supposée d'Else. Dans un effort de reconstruire les événements, Tadeusz y « reprend l'enchaînement des faits et des circonstances » (CV, 116) pour ne parvenir qu'à une constatation qui n'est point nouvelle : Else a accompagné l'oncle Cyril et un prétendu garde forestier polonais (en réalité un braconnier) Yurek, connu la veille, lors d'une excursion dans la forêt au petit matin. Malgré l'inutilité apparente de cette poursuite des traces, le fait qu'Ignace se rende en Pologne, pays qui lui est trop peu connu, est nécessaire. Il a dû revisiter Oszkina, synonyme de la disparition d'Else, et entreprendre un voyage au bord de la mer Baltique, à Gdynia, pour comprendre « [le] film insensé dont [Ignace avait] tant de fois imaginé les scènes » (CV, 117). Seulement dans l'appartement d'Else/Elzbieta à Gdynia, le narrateur reçoit des éléments qui complètent l'intrigue de ce film d'horreur dans lequel sa sœur avait fini par jouer.

Il semble qu'à la fin on comble les vides dans l'histoire familiale et que l'on apaise, partiellement, la mémoire auparavant déchiquetée. Le deuil qui, pendant des années, ne pouvait pas s'accomplir, car on ignorait si on pleurerait une morte ou une vivante, prend fin. Mais, en réalité, l'histoire ne peut pas s'achever complètement, car l'oncle Cyril, qui s'est suicidé trois ans avant le retour d'Else/Elzbieta à Seignes, s'avère complice de l'horreur d'Oszkina, ce qu'Ignace ne comprend qu'à l'arrivée de sa sœur en France. Toujours grâce à une collection de fragments (caractéristique de toute l'intrigue), Ignace réalise qu'Else avait été violée par Cyril, ou bien celui-ci avait été témoin du viol. Si le pardon fait couple avec l'oubli et, comme le veut Paul Ricoeur est « une sorte d'oubli heureux, [...] la figure d'une mémoire réconciliée⁹ », l'histoire de la famille franco-polonaise

6 Voir Joanna Teklik, « Historia Belgii i jej (nie)obecność w literaturze », dans Renata Bizek-Tatara, Marc Quaghebeur, Joanna Teklik et Judyta Zbierska-Mościcka (dir.), *Belgiem być. Fikcja i tożsamość we francuskojęzycznej literaturze Belgii (od końca XIX do początku XXI wieku)*, Kraków, Universitas, 2017, p. 55–56.

7 Martin Pollack, *Topografie des Erinnerung*, Salzburg und Wien, Residenz Verlag, 2016. L'auteur y retrace le passé de sa famille, difficile à accepter, à cause des liens avec les nazis. C'est après des années qu'il commence à comprendre que l'idylle de son enfance n'a été qu'une illusion.

8 Jean-Yves et Marc Tadié, *Le Sens de la mémoire*, Paris, Gallimard, 2000, p. 177.

9 Paul Ricoeur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 375.

Autissier-Olszewski n'a pas de fin heureuse. La perte y reste à jamais ; l'*ars oblivionis* n'est pas accessible à Else¹⁰.

La juxtaposition de la France et de la Pologne s'inscrit dans le contexte d'une duplicité presque omniprésente dans le roman qui se révèle à travers la gémellité des sœurs, les deux « camps » dans la famille Autissier-Olszewski, les espaces fermés (la maison de Seignes, l'hôtel où réside Ignace et l'appartement d'Else à Gdynia) et les espaces ouverts (les forêts), les vies officielles et les vies secrètes des personnages – non seulement la double vie intime de Mikolaj, mais également le vrai poids de l'existence de Cyril qui ne se limite pas à son retard mental et ses « bizarreries », mais signifie sa participation aux événements d'Oszkina, ou, comme le définit Ignace ahuri par la découverte de la vérité, la « contamination d'Oszkina sur Cyril » (CV, 178). Enfin, s'y inscrit la chambre voisine du titre, cette pièce de la maison de Seignes, dans laquelle Else dormait avant son voyage en Pologne et d'où elle donnait des signes par petits coups, entrecoupés de silences, de l'autre côté du mur. Dans des hallucinations d'Ignace qui s'apprête à revoir Else après des années, l'image de sa chambre d'hôtel à Gdynia fusionne avec le souvenir des chambres à Seignes, accompagné de l'impression d'entendre des coups à la porte communicante. Le roman *La Chambre voisine* s'inscrit sûrement dans cette caractérisation de l'œuvre emmanuelienne proposée par Marc Quaghebeur qui note : « Il s'agit toujours d'individus dont le destin a brusquement basculé, basculement que le récit éclaire en demi-teintes¹¹ ». Par petits bouts, une histoire familiale tissée de non-dits, dans laquelle beaucoup de faits ont été gommés, est élucidée, tout en donnant l'image d'une Pologne en même temps dangereuse et attachante.

10 Voir trois figures de la perte selon Paul Ricoeur : l'inextricable, l'irréconciliable et l'irréparable, *ibid.*, p. 653.

11 Marc Quaghebeur, *Anthologie de la littérature française de Belgique. Entre réel et surréel*, Bruxelles, Racine, 2006, p. 363.

Françoise Collinet

Université Jagellonne de Cracovie

Un point de vue belge sur la Pologne. Clichés et instantanés

Depuis les années 80, la Pologne a connu une série de transformations politiques, économiques et culturelles importantes. Ces étapes conditionnent aussi fortement mon expérience personnelle puisque je suis arrivée à Cracovie en 2003, juste avant l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne. Avant cette date, la Pologne était pour moi associée à quelques images enfantines filtrées par la culture belge ou française ; après cette date, c'est devenu une expérience quotidienne jalonnée d'étonnements dont je voudrais partager ici quelques instantanés pris sur le vif.

Le temps des images

Avant la chute du mur de Berlin, dans mon enfance, la Pologne m'apparaissait comme un de ces pays de l'Est dont on ne sait pas grand-chose sinon qu'ils sont *de l'autre côté*, qu'ils font partie du « bloc soviétique » ou qu'ils sont des « pays-satellites ». Pour avoir passé quelques heures à contempler avec nostalgie des aquarelles de Dubrovnik en dégustant des pâtisseries tout en apprenant à me méfier des Serbes¹, j'avais une image plus vivante

1 Un récent colloque à l'université de Belgrade m'a donné l'occasion de réévaluer mes représentations. Plus encore que pour d'autres villes, en mettant les pieds en Serbie, j'avais en tête cette recommandation vernienne : « Regarde, de tous tes yeux, regarde ! ».

de la Yougoslavie. La Russie semblait aussi plus familière avec tous ces plats étalés sur une table à l'occasion de la Pâque des orthodoxes : le bortch et un dessert dont le nom m'échappe faisaient la joie des adultes (et la mienne).

Pour ce qui est de la Pologne, le souvenir le plus ancien que je parviens à évoquer est une image assez vague aperçue dans un reportage ou au journal télévisé : c'est une dame qui a l'air passablement énervée ; elle porte un foulard, des vêtements de couleurs ternes et un sac à commissions. L'image est fugace mais tenace. Une représentation ancienne mais bien plus stabilisée me vient d'une bande dessinée. L'album, qui retrace la vie de Jean-Paul II, avait été assez distribué à l'occasion d'une visite papale en Belgique. À la deuxième page, on aperçoit, dans des couleurs un peu passées, la Grand Place de Wadowice et une famille plutôt souriante. Je me souviens particulièrement aussi d'une case qui termine une page de droite, une de ces cases de décor sur lesquelles le regard du lecteur passe rapidement, pressé qu'il est de tourner la page. J'ai aujourd'hui l'impression d'avoir volontiers marqué une pause à ce moment-là et de m'être répété avec un certain plaisir qu'il fallait au contraire prendre le temps de contempler cette image : contrairement à Notre-Dame de Paris, à la cathédrale de Cologne ou à l'abbaye de Westminster², ce clocher du Wawel, on ne le verrait certainement jamais ailleurs que dans cette bande dessinée ou, au mieux, dans un livre d'art.

Plus tard, la représentation de la Pologne serait associée à une formule aussi énigmatique que péremptoire. La formule est, évidemment, ubuesque. Le Père Ubu, après avoir occis Venceslas, est devenu roi d'un pays improbable : la Pologne, « c'est-à-dire nulle part ». Par la manière dont, d'un mot, elle pose le décor, l'espèce de définition que Jarry donne de la Pologne est de celles qui se clouent dans l'esprit. Cette citation, immortalisée par ces grands cimetières que sont les anthologies littéraires, est donc assez largement partagée sans pour autant toujours être replacée dans le contexte historique propre à la Pologne de la fin du XIX^e siècle.

La pièce de Jarry éclaircit aussi la manière dont Hergé a forgé le nom d'un de ses pays imaginaires : la Bordurie, avec la Syldavie, permet de subsumer l'Histoire et certaines réalités de différents pays de l'Est. Cette transposition est donc bien plus indirecte que dans le tout premier album intitulé *Tintin au pays des Soviets*. De nombreux lieux communs sont mis en scène : folklore, costumes d'apparat, projets d'annexion d'un certain

2 « God Save the Queen », 85th Birthday of HM, Queen Elizabeth II at Westminster Abbey, <https://www.youtube.com/watch?v=j7ujvOWWfpY> (consulté le 24 juin 2021).

Müsstler, conquête spatiale, course à l'armement, agents secrets, etc. À part un cours de littérature comparée où il était beaucoup question du messianisme polonais, les années 90 n'ont pas fortement modifié les représentations que je me faisais de la Pologne et des pays de l'Est. Même s'il est un peu plus tardif (2005), l'épisode du plombier polonais a certainement marqué les esprits aussi bien en France qu'en Belgique.

Le temps des étonnements

En 2003, à mon arrivée en Pologne, mon rôle de lectrice consistait à enseigner la langue française et à sensibiliser aux particularités de la culture belge les élèves et étudiants polonais. Le Commissariat général au relations internationales (aujourd'hui Wallonie-Bruxelles international³) m'avait en effet assigné deux institutions d'accueil : l'institut de philologie romane de l'Université Jagellonne et le lycée bilingue Jeune Pologne. Parmi les nombreux étonnements que pouvait susciter, chez des citoyens venus d'Europe occidentale, une société polonaise en mutation, il y a bien sûr une expression qui, lorsqu'elle est réitérée avec agacement, permet si bien d'obtenir le silence : *nie ma* ; *nie-ma*, *NIEMA*⁴. On pourrait aussi évoquer la découverte du concept révolutionnaire de *wersalka*⁵.

Parmi les nombreuses anecdotes que je pourrais raconter, je voudrais cependant m'attarder sur les premières heures passées au lycée bilingue et la cérémonie organisée à l'occasion de la rentrée des classes ; une cérémonie marquée par le chant patriotique *Marsz, marsz Dąbrowski*⁶.

Ce chant et toute la situation qui l'entourait allaient interroger ma relation à l'hymne national belge mais aussi, et surtout, à cet autre hymne

3 <https://wbi.be/> (consulté le 24 juin 2021).

4 *Niema* signifie *muette*. En général, à la troisième injonction, la demanderesse, réduite au silence, s'en va sans demander son reste : *bo, po prostu, nie ma*.

5 Lorsque l'administratrice de l'hôtel des lecteurs étrangers m'a fait visiter mon logement de fonction, j'étais parvenue, par signes, à lui faire comprendre, mon étonnement : « Mais où est donc le lit ? ». Elle se mit donc en devoir d'éclairer ma lanterne. Avec l'attitude du démarcheur qui vante sa marchandise, elle me montra alors comment transformer en lit un canapé un peu démodé en s'écriant : *Oto wersalka!* Une réplique intérieure fusa alors en moi, telle une guillotine qui tombe : « M'enfin : *C'est pas Versailles !* ». Cependant, après 1960, cette Versailles (au féminin) allait devenir un des symboles de l'avancée sociale (*awans społeczny*) au sens d'ascenseur social profitant à grand nombre de personnes.

6 National Anthem: Poland, « Mazurek Dąbrowskiego » [REMASTERED], <https://www.youtube.com/watch?v=N057iKYUj0c> (consulté le 24 juin 2021).

qui m'est le plus familier : l'hymne national du Panama⁷. À l'échelle de la population, *La Brabançonne* n'est plus aujourd'hui un chant que les Belges portent véritablement en eux⁸. Au-delà des spécificités de la situation belge, les cérémonies patriotiques restent aussi fortement associées aux souvenirs des années 30 et de cette guerre que nous avons longtemps appelée la Guerre de 40. Par contraste, l'expérience panaméenne a constitué une expérience marquante et qui m'aide à mettre en perspective certaines réalités polonaises ou belges. Les Panaméens ont, par exemple, un tout autre rapport que les Européens à la Seconde Guerre mondiale⁹.

L'arrivée au lycée panaméen avait, elle aussi, été marquée par une célébration éducative et patriotique. Les chemises blanches sur pantalon ou jupe noirs, aperçues dès le seuil de l'école polonaise, avaient donc un air de déjà-vu. Il était cependant évident que, contrairement aux jeunes Panaméens ou aux jeunes Britanniques, mes futurs élèves ne portaient pas véritablement l'uniforme : si certains étaient venus avec leurs habits

7 D'août 1996 à juillet 1997, j'ai eu la chance de participer aux programmes d'échanges interculturels de l'American Field Service (AFS) : <https://afs.org/> (consulté le 24 juin 2021).

8 S'agissant de *La Brabançonne*, que l'on entend assez rarement, j'avoue ne pas être très en phase. Ainsi, je n'ai jamais chanté l'hymne belge dans le cadre scolaire et *La Marseillaise* est sans doute bien plus présente dans les médias. Une tante, née avant la Première Guerre mondiale, m'a bien enseigné le premier couplet. Mais elle ne pouvait prévoir que cette partie du texte serait bientôt mise au rencart au profit du quatrième. Les historiens contemporains considèrent en effet que le premier couplet, en rupture avec les réalités historiques, relève du mythe. Voir à ce sujet Jean Stengers, « Le mythe des dominations étrangères dans l'historiographie belge », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 59 (2), 1981, pp. 398–400. Et la coexistence de diverses versions, traduites dans les différentes langues nationales ne simplifie certainement pas les choses. Dans ces conditions, il n'est somme toute pas si étonnant que, lors d'une fête nationale, un Premier ministre d'expression flamande, cédant à l'insistance de journalistes francophones l'enjoignant d'interpréter a capella *La Brabançonne*, finisse par entonner *La Marseillaise*. Une séquence du JT de la RTBF (21 juillet 2007) qui est restée dans les mémoires suggère également que beaucoup de citoyens belges et de responsables politiques ignorent quel événement historique on commémore à l'occasion de la fête nationale : « Gaffe Yves Leterme sur l'hymne national belge », https://www.youtube.com/watch?v=ABTR2Xe_sGw (consulté le 24 juin 2021).

9 Dans ma compréhension des choses, à cette époque, la zone du canal restait un endroit stratégique pour les USA. Mais la zone n'a pas été attaquée et, pour les troupes états-uniennes, être stationné là-bas, c'était donc se retrouver dans une base arrière. Dans les livres d'Histoire, le fil conducteur pour la compréhension du XX^e siècle n'est donc pas la succession des deux Guerres Mondiales, nées dans l'Ancien Monde, mais les relations entre le Panama et les États-Unis.

ordinaires, c'est qu'il s'agissait bien plutôt d'un simple code vestimentaire réservé à certaines occasions. Au Panama, l'uniforme fait au contraire partie du quotidien ; les cérémonies patriotico-éducatives ont lieu chaque lundi. Dans mon expérience, chaque semaine, un bon millier d'élèves étaient réunis dans la salle de gymnastique : les lycéens (chemises blanches) au bord du terrain de sport et les collégiens (chemises bleues) debout dans les gradins. Les classes sont autant de petites cohortes guidées par leur professeur principal. Pour l'étranger, le moment intéressant est celui de savoir s'il faut ou non chanter l'*himno istmeño*¹⁰. Mes réticences, liées aux cours sur l'Histoire des années 30, furent cependant de courte durée. Les injonctions et la gestuelle d'allure militaire sont faciles à imiter mais il est aussi difficile de s'y soustraire. Lorsque les premières mesures résonnent et qu'on a déjà la main sur le cœur, le plus naturel est encore de chanter – ou de s'en donner l'air.

Cette puissance que peut exercer sur le comportement individuel une foule enrégimentée chantant à l'unisson, je ne l'ai pas éprouvée lors de la rentrée des classes du lycée Jeune Pologne. Pour moi, par opposition à la cérémonie panaméenne, c'était une cérémonie du Vieux Continent, une cérémonie davantage tournée vers une forme plus contemplative de commémoration.

En Pologne, la surprise n'était plus comme au Panama au début de la cérémonie, mais à la fin, lorsque les élèves promettent solennellement qu'ils travailleront avec application (!). Cette promesse apparaissait comme le point d'orgue de la cérémonie. Mais comment pourrait alors se faire la transition vers ce moment où le quotidien reprend ses droits, le moment où l'assemblée se désagrège et où chacun peut vaquer à ses occupations ? C'est le moment qui, dans la messe de certains chrétiens, correspond à l'injonction *Ite missa est*.

La réponse à cette question s'est présentée sous la forme d'une saynète où des élèves de la classe terminale incarnaient les personnages d'une pièce de Gombrowicz¹¹. Quatre adultes en furie (le père, la mère obsédée par les microbes, le prêtre et le professeur) s'acharnent sur le malheureux Witold, un jeune va-nu-pieds qui, bientôt, devra passer son examen d'(im)maturité.

C'est donc l'auto-dérision qui, ce jour-là, a permis le retour à la normale. Mais c'était aussi cette riante remise en cause de l'idéologie véhiculée par

10 National Anthem: Panama, Himno Istmeño, National Anthem: Panama, « Himno Istmeño », <https://www.youtube.com/watch?v=q98udmYA1u0> (consulté le 24 juin 2021).

11 La scène correspond à l'incipit de la pièce *Historia*.

l'école qui invite les élèves à rejoindre leur salle de cours. En classe, l'application des élèves (ou des étudiants), leur volonté d'apprendre et les résultats auxquels ils parvenaient m'ont remplie d'admiration. J'avais plus d'incertitudes concernant l'exercice de la pensée critique et l'expression d'une opinion personnelle. Au début des années 2000, les méthodes d'enseignement communicatives qui étaient à la mode en Belgique tombaient parfois à plat, notamment lors des cours d'oral. Un jour, lassée de tenter de susciter des réactions spontanées à partir de documents authentiques, j'ai demandé à une étudiante de me remplacer au pied levé. Un peu hésitante, elle a simplement repris la même question en interrogeant ses camarades une par une, chacune commençant par constater qu'elle était d'accord avec ce qu'avait dit la précédente, puis en reformulant la même idée avec d'autres mots. La découverte de cette méthode, qui me reste étrangère, coexiste cependant aussi avec un autre souvenir, celui d'une étudiante pointant, avec une surprenante sûreté, le nombrilisme d'un écrivain belge contemporain dont le livre n'avait pas dû lui plaire.

Le deuxième grand étonnement éprouvé au contact de la Pologne « réelle » est ce que j'appellerais, le démenti des couleurs. À l'inverse du chanteur de *Nathalie* qui constate « la Place rouge était blanche¹² », le voyageur belge peut se laisser surprendre par des couleurs moins maussades que ne le laissent supposer les reportages tournés à la fin de la guerre froide. Alors que je vivais déjà depuis un certain temps en Pologne, j'avoue être restée figée la première fois que j'ai aperçu la Baltique. Si la Méditerranée est du côté de l'Azur et que l'Océan Atlantique prend parfois des reflets métalliques, la côte belge varie du vaguement bleu à la couleur terrain vague¹³. La Baltique ne pouvait donc qu'être une version plus sombre de la mer du Nord... Il m'a semblé observer la même incrédulité sur le visage de ceux que j'ai surnommés « mes deux premiers touristes belges ». Ils sont apparus un beau jour dans une des rues partant du Rynek cracovien. On aurait dit les Dupondt, mais sans uniformes ni moustaches ; l'essentiel était que l'un semblait penser « Étrange, comme c'est étrange... » pendant que l'autre devait songer « Bizarre ? Vous avez dit bizarre ?¹⁴ ». Le premier s'intéressait à l'élégance d'une passante tandis que le second contemplait les

12 La chanson de Gilbert Bécaud remonte à 1964.

13 La chanson de Brel (*Le plat pays*) rend peut-être un peu trop pessimiste.

14 Ces deux répliques, passées dans la langue courante, viennent de *Drôle de drame* de Marcel Carné. Le film avec Louis Jouvet et Michel Simon a contribué au succès de cette scène.

façades bien plus colorées que celles de la Grand Place à Bruxelles et moins monotones aussi que cette brique que nous prétendons avoir dans le ventre.

Mes meilleurs guides à Cracovie étaient, avant tout, mes amis polonais, mais il y avait aussi des Belges installés en Pologne depuis plus longtemps.

L'un de ces compatriotes m'a un jour emmenée dans un lieu qui, disait-il, valait particulièrement le détour : la Basilique des Franciscains. Les motifs végétaux qui envahissent les murs surprennent, car, à Bruxelles, l'Art nouveau a plutôt fleuri dans les riches maisons bourgeoises, un hôpital ou encore à la maison du Peuple que dans les églises gothiques. Dans le même ordre d'idées, les voûtes de Sainte Gudule ne font pas immédiatement penser au ciel étoilé. Mais pour mon cicérone, l'étape ultime de la visite était ce vitrail de Wyspiański, que l'on découvre soudain au moment où l'on revient sur ses pas. L'effet produit rappelle un peu *Le Dieu créateur* de la chapelle sixtine tout en inversant certains motifs et certaines perspectives. Et puis il y a ce bleu qui réjouit, surtout si le soleil s'en mêle ; ce bleu lumineux, dans mon for intérieur, je le nomme le bleu polonais.

Table des matières

Przemysław Szczur	
Introduction. De l'image de l'autre à l'image de soi	5
Bernard Wilkin	
Les criminels polonais face à la Cour d'assises de Liège, 1830–1994	17
Wiesław Mateusz Malinowski	
Les écrivains belges en faveur de la Pologne au commencement du XX^e siècle	31
Małgorzata Gmurczyk-Wrońska	
L'établissement des relations diplomatiques entre la Belgique et la Pologne après la Première Guerre mondiale: la tradition de l'amitié et les nouveaux défis (1919–1921)	47
Yasmina Zian	
Migration, stéréotype et surveillance: le contrôle des juifs polonais à Bruxelles. 1919–1930	65
Laurent Béghin	
<i>Slavica leguntur</i>. Henri Grégoire et la Pologne	85
Michel De Dobbeleer, Kris Van Heuckelom	
"Real" or "Literary" Poles? The Maniewski Family in the Works of Willem Elsschot	109
Dorota Walczak-Delanois, Cécile Bocianowski	
<i>Wy tłumaczyć i przetłumaczyć</i>. La Pologne et la Belgique au travers des expériences pédagogiques, scientifiques et littéraires à l'Université libre de Bruxelles	125

Alain van Crugten	
Une liaison de soixante ans	145
Regina Bochenek-Franczakowa	
Le pays de ma tendre enfance	151
Thierry Grosbois	
L'attitude de la diplomatie belge à l'égard du projet Sikorski de communauté européenne 1940–1943	157
Józef Łaptos	
La société polonaise aux yeux des diplomates belges à l'époque du stalinisme	181
Wojciech Prażuch	
Les enjeux de la diplomatie belge face aux initiatives polonaises visant à créer une zone dénucléarisée en Europe centrale. Les coulisses de la visite de Paul-Henri Spaak à Varsovie en décembre 1963	203
Idesbald Goddeeris	
Code Names Szejka and Szeryf: The Collaboration of the Belgian Minister Roger Motz with the Polish Secret Services at the Background of Belgian-Polish Economic Relations in the Early Cold War	237
Anne Morelli	
Les Amitiés belgo-polonaises, un chaînon du lien belge avec les démocraties populaires	271
Przemysław Szczur	
L'érotisation des Polonaises chez quelques romanciers belges francophones	283
Kris Van Heuckelom	
Between Regionalization and Europeanization: Migrant Characters of Polish Extraction in Belgian Audiovisual Fiction (1970–2020)	299

Ryszard Żelichowski	
The Image of Poland in Flemish Historical Literature in the Twentieth and Twenty-First Centuries	315
José Luis Arráez	
Topographie de la mémoire de la Pologne dans <i>Un monde sur mesure</i> de Nathalie Skowronek	333
Agnieszka Kukuryk	
Les Kaliski – portrait d'une famille juive d'origine polonaise marquée par la Shoah	345
Karolina Czerska	
Magnétique et dangereuse, la Pologne dans le roman <i>La Chambre voisine</i> de François Emmanuel	359
Françoise Collinet	
Un point de vue belge sur la Pologne. Clichés et instantanés	369

Les contacts belgo-polonais ont déjà fait l'objet d'un certain nombre de recherches. Ce qui manque, c'est une étude imagologique, c'est-à-dire, en l'occurrence, une analyse de l'image de la Pologne en Belgique (et vice versa). L'ambition du présent ouvrage est surtout de contribuer à combler cette lacune, en réfléchissant à la manière dont les Belges se sont représentés la Pologne et les Polonais. Les études que nous avons réunies embrassent un large champ temporel allant du XIX^e siècle à nos jours, avec un focus sur le siècle des deux guerres mondiales. Une partie des contributions ne relève pas directement de l'imagologie, mais aborde des aspects moins connus des relations belgo-polonaises qui ont bien sûr influencé les représentations qu'avaient les deux nations l'une de l'autre.

ISBN 978-83-7643-217-5



9

788376432175

